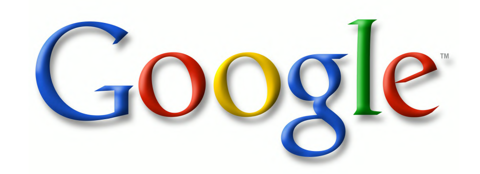
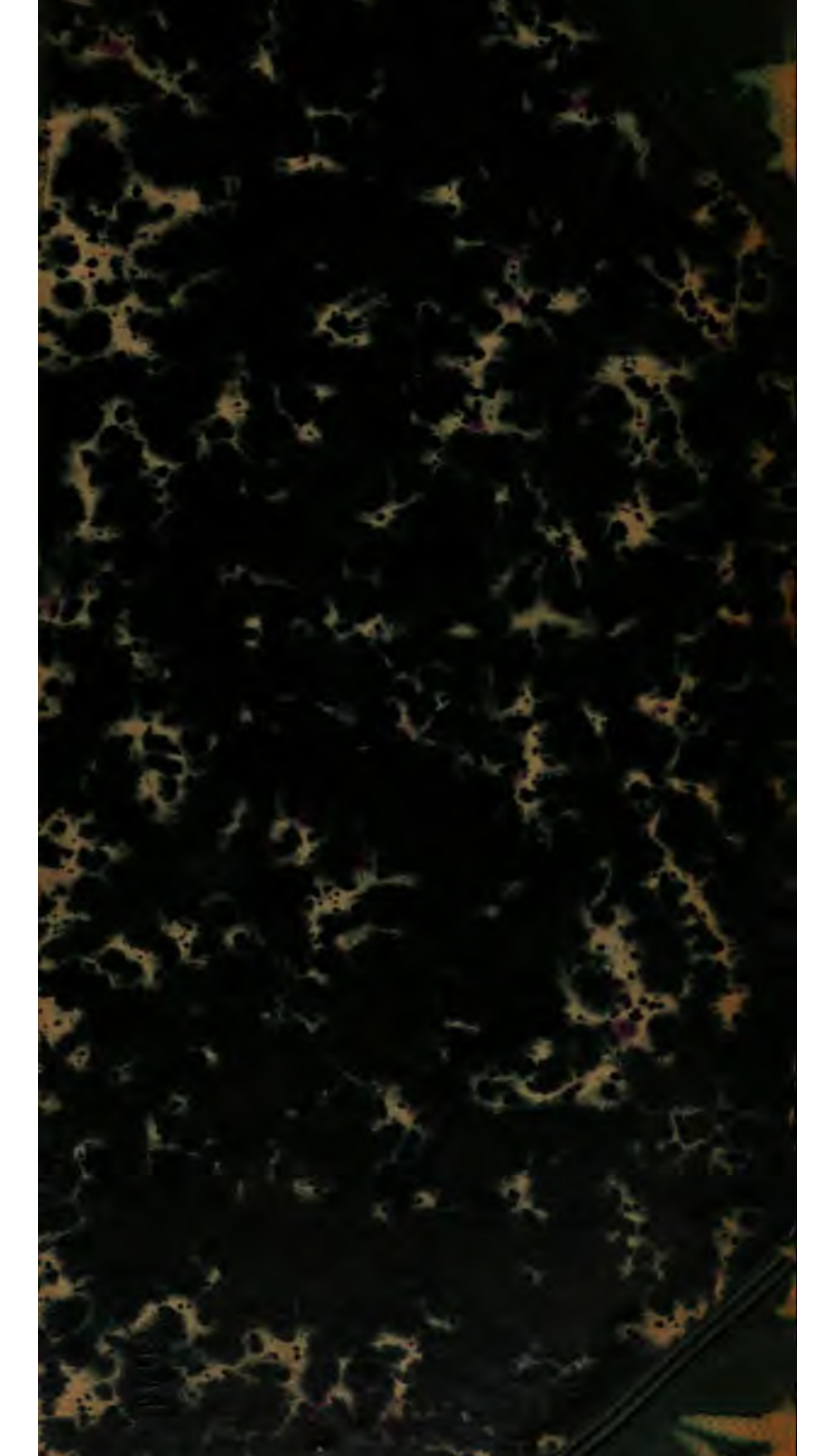
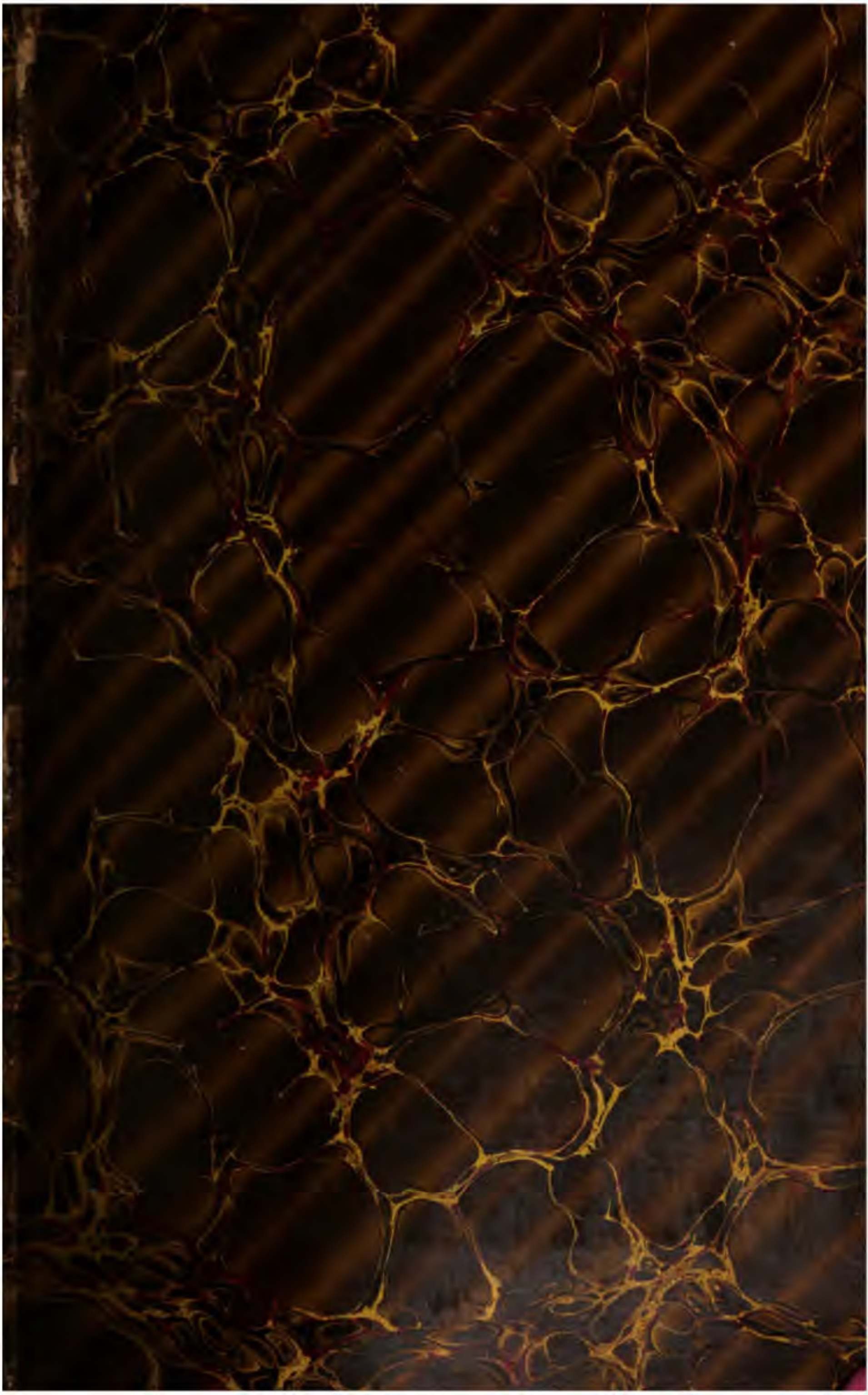





SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIÆ






MÉMOIRES COURONNÉS

ET

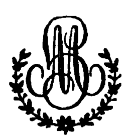
AUTRES MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COLLECTION IN-8°. — TOME XXIX.



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

Juin 1880.

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

AUTRES MÉMOIRES.

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

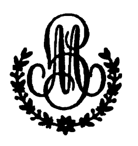
AUTRES MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COLLECTION IN-8°. — TOME XXIX.



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

Juin 1880.

SUR LE DESSEIN QU'ON AVAIT FORMÉ EN 1760

DE FAIRE

L'ACQUISITION DU NATURALISTE MICHEL ADANSON

ET

DE SON CABINET

POUR L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN;

PAR

ÉD. MAILLY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

(Présenté à la Classe des sciences dans la séance du 5 juillet 1879.)

SUR LE DESSEIN QU'ON AVAIT FORMÉ EN 1760

DE FAIRE

L'ACQUISITION DU NATURALISTE MICHEL ADANSON

ET

DE SON CABINET

POUR L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Nous avons raconté, dans une étude précédente[1], comment, en 1786, il avait été sérieusement question d'attacher l'astronome de Zach à l'Université de Louvain.

Vingt-six ans auparavant, il s'était agi d'acquérir pour la même Université le célèbre naturaliste Michel Adanson et son cabinet.

Nous nous proposons de faire connaître dans le mémoire actuel les lettres qui furent échangées à ce sujet entre Adanson, l'abbé Nelis et le ministre plénipotentiaire, comte de Cobenzl[2].

Quelques détails sur la vie et les ouvrages d'Adanson permettront de mieux comprendre certains passages de ses lettres : nous les avons empruntés aux meilleures sources.

Sans attacher à ce petit écrit plus d'importance qu'il n'en a, nous pensons qu'il pourra intéresser le lecteur.

[1] *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, t. XXVII, 1877.

[2] Ces lettres se trouvent aux Archives générales du royaume, dans la *Correspondance du comte de Coenzl.*

I.

Le 6 juillet 1760, Adanson écrivait à l'abbé Nelis :

« Monsieur,

» L'offre généreuse que vous voulez bien me faire de vos services pour la negociation de mon cabinet, et les démarches que vous avez faites pour sa réüssite, ne me laissent aucun lieu de douter de l'intérêt que vous prenez à la chose, et relativement au bien des sciences et à mon propre avantage. Un zele aussi pur que rare ne peut être payé de retour que par une entiere confiance de ma part. Non seulement vous pouvez y compter, mais même je suis determiné à ne faire aucune démarche auprès de M. le Comte de Cobenzl sans auparavant vous consulter et vous demander votre avis, puisque vous voulez bien de cette affaire en faire la vôtre.

» Ce fût sans doute à vous que M. Needham comuniqua, dans le courant du mois d'août de l'année dernière, mes propositions relativement à mon cabinet, avec un détail succint et sans ostentation, mais qui me parut sufisant alors, des pièces qui le composent. Je ne pourois vous en envoyer d'autre actuellement étant surchargé de travail. Non seulement je fais imprimer un ouvrage général sur les plantes, mais je suis encor ocupé du matin au soir à ranger avec M. de Jussieu les plantes au Jardin du Roi pour les démonstrations de Botanique. C'est un devoir que je ne puis refuser à un ami qui m'est aussi attaché que M. de Jussieu dont l'age a besoin de ce secours : je le lui dois aussi par un motif de reconnoissance, comme une place à laquelle il me destine au 1er instant de concert avec M. de Buffon intendant du Jardin du Roy. Ce cours de Botanique sera entièrement achevé vers la fin de ce mois, ou au plus tard au 1er d'août. Je pourai alors vous faire un plus grand détail de mon cabinet, si cela vous paroit absolument indispensable pour satisfaire M. le Comte de Cobenzl, et

en ce cas vous me feriez plaisir en me traçant un tableau de la manière dont vous croiez qu'il conviendroit qu'il fût dressé.

» Il me paroit, par ce que vous me faites l'honneur de m'écrire conjointement avec Monsieur Stanley, que les intentions du Ministre sont de m'engager à suivre mon cabinet. Je prévois bien malgré les arrangemens pris avec la Cour de France la possibilité de disposer de mon cabinet, moyennant les propositions dont vous avez été instruit, c'est-à-dire de 40 mille livres en nature ou placées sur ma tête en rentes viagères en France, et une année d'avance. Mais je sens toutes les dificultés qu'il y a de disposer de ma personne, étant dejà attaché à ce païs par plusieurs liens, tels que l'Académie, la place de Professeur de Botanique au Jardin du Roi qui m'est promise, les pensions dont on m'a diferé le 1er payement à la paix, enfin toutes les espérances que j'ai d'avancement et des bienfaits du Roi. Néanmoins si ce motif doit avancer la conclusion de l'acquisition de mon cabinet, vous pouvez l'employer d'autant plus que je ne serois point éloigné de m'attacher à votre païs, si les titres et avantages qu'on prétend m'acorder sont sufisans pour me dédomager des espérances bien fondées et des honneurs que j'attends dans ce païs, et auxquels un pareil etablissement me feroit renoncer à jamais.

» Je désirerois fort de vous faire passer un volume de l'hist. nat. du Sénégal pour vous, et un autre pour M. le C. de Cobenzl; mais j'ignore le moyen le plus sur et le plus commode pour vous les adresser. Il n'a paru que ce 1er volume et j'en ai encor 7 à publier dès que la paix rendra un peu plus d'aisance à mes affaires. Je fais imprimer actuellement un ouvrage profond de Botanique intitulé *Familles des Plantes,* qui sera suivi d'un autre où je donnerai toutes les plantes connues rangées sur un plan nouveau et qui ne sera point sujet aux changemens et aux defauts qu'on a raison de reprocher à tous nos systemes de Botanique. Outre quelques autres ouvrages j'en ai commencé un immense sur l'hist. naturelle et la physique: on pouroit le nomer la clef de ces 2 sciences. Il ne me conviendroit point d'en faire l'éloge, mais je puis assurer qu'il contient ce qu'on apelle la decouverte du systeme de la nature, et qu'il doit me faire beau-

coup d'honneur à moi et au Souverain qui en entreprendra la dépense.

» L'ignorance où je suis des titres et de l'adresse de Mr le Comte de Cobenzl m'empêche de lui écrire par ce courier; j'espere que vous voudrez bien ne me les pas laisser ignorer longtems, et m'éclairer sur les articles que je dois toucher en lui donant une idée de mon cabinet.

» Je sai bon gré à M. Stanley de m'avoir procuré la connaissance d'un aussi galant-homme, et j'espere que vous n'aurez regret ni l'un ni l'autre de m'avoir accordé quelque part dans votre amitié. C'est dans le dessein de la cultiver que je dois vous assurer ici de la considération la plus parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

» Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» Adanson

» de l'Acade Royale des sciences,

» censeur royal, etc. »

L'abbé Nelis adressa cette lettre au comte de Cobenzl, le 15 juillet: « Je n'ai pas été plutôt de retour à Louvain, disait-il, que je me suis empressé d'écrire à M. Adanson, pour lui faire part des dispositions favorables qu'il a plû à Votre Excellence de témoigner par raport à l'acquisition de son cabinet d'histoire naturelle.

» Je l'ai engagé à s'adresser immédiatement à vous, Monseigneur, conformement à vos ordres, et il auroit déjà usé de la liberté, que vous m'avez permis de lui présenter de votre part, s'il n'eût été arrêté par un scrupule, qu'il m'a fait connoître par la lettre ci-jointe, et dont je l'ai aussi-tôt délivré. S'il m'est permis de dire ce que je pense, je trouve tous les jours de nouveaux avantages à profiter de cette occasion, et à achetter pour ainsi dire, en même tems, et le cabinet et la personne de M. Adanson. Rien ne me paroit plus propre à servir de base à la reforme que les lettres demandent à Louvain, et qu'elles osent attendre, Mon-

seigneur, de votre amour pour elles, et de votre zèle pour tout ce qui peut contribuer à la gloire de la Nation.

» Je me le dis sans cesse : Il était reservé au Gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre, d'apuier efficacement la cause des études trop longtems negligées, et d'assurer l'état des sciences à jamais dans les Païs-Bas par des établissemens aussi bons que durables. Cela est tout-à-fait digne de l'étendue des lumières et de l'activité du zèle, qui caractérisent Votre Excellence. Les obstacles qu'on pourroit rencontrer ne sont point de nature à rebuter ce zèle, qui sera d'autant plus digne d'admiration que toutes ces choses auront été conçues et effectuées au milieu des embarras de la guerre.

» J'ose joindre ici un mémoire plus ample sur le sujet de M. Adanson. Vous pardonnerez, j'espère, Monseigneur, cette liberté au desir sincère de voir regner ici le bon goût et fleurir les études, desir qui m'a fixé à Louvain, et que les bontés de mes protecteurs n'ont pas tardé de convertir en dessein. Je souhaite de pouvoir donner des preuves de ces sentimens; mais ce que j'ai bien plus à cœur, c'est d'en apporter de plus demonstratives du respect profond et inviolable avec lequel je serai toute ma vie, etc.»

Le 16 juillet, Cobenzl répondait à Nelis : « J'ai reçu votre lettre d'hier. Quoique je ne veuille traiter avec M. Adanson que par votre entremise, je serai fort aise d'avoir de ses nouvelles. Je vous prie seulement de le prevenir que pour me mettre en état de faire l'acquisition de sa personne et de son cabinet, il faut qu'il s'explique clairement sur les conditions qu'il demande, et qu'il me donne une idée exacte de son cabinet. Je suis fort content du mémoire que vous m'avés adressé. J'en méditerai tous les articles à tête reposée, et vous prie, quand vous m'en adresserés à l'avenir, d'omettre les complimens et les éloges, que je tâcherai de mériter. »

Le 27 juillet, Nelis écrivait à Cobenzl : « ... J'ai écrit une seconde fois à M. Adanson suivant vos ordres, Monseigneur, mais j'aprens

qu'il a déjà eu l'honneur de vous presenter une Note succinte de son cabinet et par conséquent qu'il a preveuu ma lettre. »

La Note succincte dont il est ici question, était jointe à une lettre d'Adanson, datée du 19 juillet et conçue dans ces termes :

« Monseigneur,

» Instruit, par M. Nelis president du college de Malines, du desir que vous avez de prendre connoissance de mon cabinet, et que vous ne seriez pas éloigné d'entendre mes propositions à ce sujet; j'ai cru ne devoir point différer à rendre à Votre Excellence un compte succint et sans ostentation des pieces qui le compo-sent. Il contient, comme vous pourrez le voir par le catalogue que j'ai l'honneur de vous envoyer sur une feuille séparée, environ onze mille objets. Il a été accepté par la Cour de France, sans y comprendre la partie Botanique, pour la somme de quarante mille livres en nature, ou pour quatre mille livres de rentes viagères, avec une année d'avance. La conclusion de l'acte de cession et de cette somme ont été remis à la paix.

» Cette collection n'est pas dans le cas de tant d'autres, qui ne montrent que des objets qui se trouvent dans tous les cabinets, et dont le principal mérite consiste dans un nombre infini de variétés remarquables seulement par un mélange agréable de diverses couleurs. J'ai évité de doner dans cet amas peu instructif de variétés; je me suis attaché surtout à multiplier le nombre des espèces qui peuvent nous aprendre quelque chose de nouveau, parce que mon dessein étoit en peuplant mon cabinet plutôt d'un grand nombre d'espèces que de variétés, qui ne sont que de simple curiosité ou d'ornement, d'en faire un jour le cabinet le plus instructif de l'Europe, en y observant la marche que suit la nature dans ses productions, gradation qui n'a encor été bien saisie par aucun naturaliste.

» Si cette collection est estimable par le nombre des espèces de corps qui la composent, elle n'est pas moins précieuse par ceux qui font partie de l'histoire naturelle du Sénégal. Pour juger de leur rareté et de leur prix, il sufira de remarquer qu'ils ne se trouvent dans aucun cabinet; qu'aucun naturaliste n'avoit osé

avant moi se risquer de penétrer dans un païs presqu'inaccessible; qu'occupé dès l'enfance de l'etude des animaux, des plantes, et des minéraux, enfin de toute l'histoire naturelle, et en ayant pour ainsi dire succé le gout avec le lait, il n'a fallu rien moins qu'une aussi belle passion pour me faire surmonter tant de dificultés et entreprendre un voyage aussi ruineux à ma fortune; qu'enfin il est croyable après le sacrifice que j'ai fait de ma jeunesse, de ma santé et de ma petite fortune, que peu de personnes sufisament instruites, seront tentées de faire une pareille collection dans ce païs, avec des vuës aussi désintéressées, et uniquement pour le progrès des sciences.

» Le dessein que j'avois conçu de former un cabinet très étendu, et les dificultés que j'y ai éprouvé n'ayant qu'une fortune bornée, m'ont apris le moyen le plus facile d'augmenter en peu de tems cette collection, et avec le moins de dépenses qu'il est possible. J'avois même dressé dans cette vuë un plan nouveau d'arrangement que je comptois mettre en exécution dès que la paix auroit procuré un peu plus d'aisance à mes affaires. Mais les biens d'un particulier sont trop bornés pour prétendre à une aussi grande entreprise; elle doit faire l'objet d'une partie de la magnificence et des libéralités d'un Souverain protecteur des sciences. C'est sans doute dans des vuës aussi nobles qu'utiles à l'humanité que Votre Excellence a voulu prendre connoissance de mon cabinet, et savoir si je pourois l'acompagner pour en avoir la direction. Il est certain, Monseigneur, qu'en suivant mon premier plan, mon gout s'acorderoit parfaitement en cela avec vos vuës; mais je ne puis dissimuler à V. Ex^{ce} que si d'un côté je puis disposer de mon cabinet, j'aurois d'un autre côté nombre de dificultés à combatre pour m'arracher d'un païs où je suis attaché non seulement par les liens du sang, mais où je suis encor comme engagé par plusieurs titres, par des promesses de recompenses de l'Etat aussitôt à la paix, par l'afection que le Roi me témoigne souvent, par l'espérance dans ses bienfaits; titres, honneurs et avantages auxquels il faudroit renoncer pour toujours. Néanmoins si un pareil sacrifice de ma part pouvoit intéresser le progrès des sciences dans l'Empire de maniere à leur

procurer un lustre plus grand que je ne puis esperer de leur procurer dans le païs où j'ai reçu le jour, le zele qui m'anime pour le bien des lettres ne me permettroit pas de balancer, persuadé que les honneurs et les récompenses que le gouvernement attacheroit à une pareille place seroient proportionés à la grandeur du Souverain et aux sacrifices que je ferois. Je prévois même dans cet etablissement un autre avantage, c'est que les travaux immenses que j'ai projettés et commencés étant protégés d'une manière plus particuliere, et telle qu'il convient aux lettres, paroitroient avec plus de facilité et meme avec plus d'éclat et d'utilité pour les sciences. Car l'histoire naturelle, cette sience la plus etenduë et sans contredit la plus utile de toutes celles auxquelles les hommes se soient jamais livrés, quoique cultivée presque partout n'est encor que dans l'enfance, et exige une reforme générale dans la manière de la traiter. Cette reforme que j'ai projettée et commencée m'engage dans nombre de travaux dressés sur un plan tout diférent de ceux qu'on a suivis jusqu'ici. C'est sur ce plan que je publiai en 1757 sur l'hist. naturelle du Sénégal un volume qui doit être suivi de 7 autres volumes interrompus aujourd'hui par la guerre. C'est dans les mêmes vuës que je fais imprimer actuellement sur les Plantes un ouvrage général qui sera acompagné d'un autre plus étendu où je parlerai de toutes les plantes connuës jusqu'ici. Après cette histoire générale des plantes, je donerai une hist. générale des animaux et des minéraux connus. Enfin je réserve pour des tems plus favorables à ma fortune, un ouvrage profond qui doit réunir toutes les connaissances que nous avons en physique et en hist. naturelle, et qui sera la clef et la liaison de ces deux siences. Cet ouvrage est celui dont j'ai lu le plan dans la derniere assemblée publique de l'Académie et dont on a vu l'annonce dans les journaux. Je ne sai point faire mon eloge; tout ce que je puis assurer à Votre Excellence, c'est que cet ouvrage déjà fort avancé par les materiaux immenses que j'ai couché par écrit, ne peut paroitre qu'à mon grand honneur, et à la gloire du Souverain et du ministre qui voudront bien le favoriser. Je ne vous parle point de quelques autres ouvrages moins étendus, quoiqu'assez importans, que j'ai comencés.

» J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence, par la voie du carosse de Bruxelles un exemplaire du 1er volume de l'histoire naturelle du Sénégal. Daignez l'agréer comme une marque du desir que j'ai d'être plus conu de vous et de mériter votre attention.

» Vous excuserez, Monseigneur, la longueur de cette lettre en faveur des articles sur lesquels vous desiriez quelques details, savoir sur mon cabinet, sur mes ouvrages commencés, et sur mes vuës pour le progrès des sciences naturelles. Je souhaite bien ardemment de pouvoir leur être aussi utile que je l'ai toujours projeté. Il ne manque aux conaissances que j'ai acquises par un travail opiniatre de près de 20 ans et au zele qui m'enflame, que des facilités et de la protection, et je n'ambitione rien tant que celle d'un ministre aussi eclairé pour faire éclore tant d'ouvrages. Puissai-je à la faveur de votre puissante protection en produire quelqu'un à la tête duquel il me soit permis de placer un nom qui doit être cheri des siences, par l'interêt que Votre Excellence prend à leur avancement; puissai-je, en répondant à vos grandes et utiles vuës, vous doner des preuves du profond respect avec lequel je suis, etc. »

Le catalogue du cabinet comprenait en tout 10,990 objets, dont 2,850 appartenaient au règne animal, 500 au règne minéral et 7,640 au règne végétal. En voici un aperçu :

RÈGNE ANIMAL.

1° Les oiseaux du Sénégal (*en herbier*, c'est-à-dire que leur peau est « décharnée et désossée, mais avec les plumes, et apliquée entre deux feuilles de papier; » avec une suite à part des becs et pattes des mêmes oiseaux et de quelques autres).	100
2° Les quadrupèdes (en herbier)	20
3° Les poissons (en herbier).	100
4° La suite des insectes, « la plus nombreuse qui existe en France. » . . .	1,700
5° Les crustacés, etc.	30
6° Les coquillages	700
7° Les productions marines.	200
TOTAL	2,850

RÈGNE MINÉRAL.

1° Les minéraux, pierres et fossiles du Sénégal et des Indes.	200
2° Les pierres, coquilles et madrépores fossiles des environs de Paris . .	300
TOTAL	500

RÈGNE VÉGÉTAL.

1° L'herbier du Sénégal	600
2° Idem des Indes, de l'Amérique, de l'Europe, etc.	6,000
3° Graines ou fruits des plantes rares du Sénégal	1,000
4° Résines et gommes étrangères, etc.	40
TOTAL	7,640

Les exigences et les visées d'Adanson avaient probablement donné à réfléchir à Cobenzl. Le 31 juillet il écrivit au naturaliste français : «... [Je] me ferai un plaisir de pouvoir faire l'acquisition d'une personne de vos talens et de votre réputation ; mais avant de pouvoir y travailler, il est essentiel que je sache, si votre Cour ne serait pas fâchée de vous voir expatrié ; c'est sur quoi, Monsieur, je vous prie de me donner mon apaisement... » Cobenzl voulait gagner du temps et peut-être avait-il décidé déjà de ne pas poursuivre les négociations.

Adanson, bien qu'il eût, par l'intermédiaire de l'abbé Nelis et du baron Van Swieten, levé les scrupules du ministre, ne recevant plus de nouvelles de celui-ci, lui adressa le 1er décembre 1760, la lettre suivante :

« Monseigneur,

» Vos nobles et utiles projets pour le rétablissement des lettres à Louvain, ne me laissent aucun lieu de douter que vous n'ayiez bien voulu prêter quelqu'attention à la lettre que j'eus l'honneur

de vous écrire au mois de juillet. La réponse que Votre Excellence a daignée y faire, en jettant les yeux sur moi pour m'assurer quelque part dans ces nouveaux établissemens, n'a fait que réveiller le zèle qui m'anime pour le progrès des sciences naturelles. Le vif desir que j'ai de voir effectuer vos grands desseins, et de repondre à la confiance que Votre Excellence veut bien avoir en mes foibles talens, ne me permet pas de vous cacher qu'il seroit peut-être plus important que les circonstances de la guerre ne permettent d'y penser, que ce qui me regarde en cette affaire fût réglé et conclu avant la paix. Car ce terme est celui que nos ministres ont fixé à la conclusion de cession de mon cabinet, et il me paroit essentiel de prévenir ce moment auquel il ne me seroit plus libre de reculer.

» M. Nelis et M. le Baron de Swieten ont dû vous faire savoir en mon nom, que mon passage à Louvain ne souffriroit aucune difficulté de la part de la Cour de France.

» Je serois au moins aussi flaté, d'aprendre de Votre Excellence si je puis compter dans peu sur quelque chose de précis au sujet de la part que vous me destinez dans le nouvel établissement de Louvain, et quelles en seront les prérogatives, que de me trouver à portée de vous faire ma cour, et de vous prouver plus fréquemment toute l'étendue du Respect avec lequel je suis, etc. »

Le 10 décembre, Cobenzl répondit à cette espèce de mise en demeure : «... Je ne puis jusqu'ici ne vous dire de positif, que le desir que j'ai de faire votre acquisition. L'effet dépend des circonstances dont je ne suis pas le maître, mais que je pourrai pourtant arranger avant la fin de la guerre. Vous pouvez être assuré que je ne perdrai pas l'affaire de vue... » Ce qui voulait dire que la conclusion de l'affaire était ajournée indéfiniment; il ne paraît plus en avoir été question, du moins à notre connaissance.

II.

Michel Adanson, né à Aix en Provence, le 7 avril 1727, avait été amené à Paris, à l'âge de trois ans : il fit de brillantes études au collége du Plessis, et c'est de cette époque que datait sa connaissance avec l'abbé Needham.

« Le célèbre observateur anglais, Tuberville Needham, » raconte G. Cuvier [1], « renommé alors par les faits nombreux et singuliers que ses microscopes lui avaient fait découvrir, assistait un jour aux exercices publics du Plessis; frappé de la manière brillante dont le jeune Adanson les soutenait, il demanda la permission d'ajouter un microscope aux livres que l'écolier allait recevoir en prix, et en le lui remettant il lui dit avec une sorte de solennité : « Vous qui êtes si avancé dans l'étude des ouvrages des hommes, » vous êtes digne aussi de connaître les œuvres de la nature. » Ces paroles décidèrent la vocation de l'enfant; elles étaient restées profondément gravées dans la mémoire de M. Adanson, et il les répétait encore avec intérêt vers la fin de sa vie. »

D'après la lettre qu'Adanson écrivait le 6 juillet 1760 à l'abbé Nelis, celui-ci aurait été informé au mois d'août de l'année 1759, par Needham, des propositions du naturaliste français relativement à son cabinet. Or le 2 mai de cette dernière année, Needham, qui se trouvait alors à Louvain, avait reçu la lettre suivante du comte de Neny, commissaire du gouvernement près l'Université : « C'est avec la plus grande peine que je me trouve obligé de vous annoncer, Monsieur, que l'Impératrice n'a pas jugé à propos d'agréer l'établissement d'une chaire de physique et d'un *cabinet d'histoire naturelle* à Louvain, que S. A. R. avoit proposé. Les circonstances actuelles, et la situation des finances, sont les seules causes qui ont déterminé Sa Majesté à renvoyer cet établissement à des temps plus tranquilles. S. E. M. le Comte de Cobenzl n'en est pas moins touché que moi, parce que nous regardions votre

[1] *Éloge historique de Adanson*, lu à l'Institut, le 5 janvier 1807.

acquisition comme un vrai bonheur pour l'avancement des sciences dans ce pays... »

Les circonstances et la situation des finances n'avaient pas changé entre les mois de mai et d'août, mais Needham avait quitté Louvain pour Paris, et peut-être voyait-il, à cette distance, les choses sous un autre aspect.

Nous ignorons à quel moment Nelis fit part des propositions d'Adanson au comte de Cobenzl : il paraîtrait que ce ne fut pas longtemps avant le mois de juillet 1760. Nelis avait été mêlé aux tentatives pour établir l'abbé Needham à Louvain : croyait-il que la qualité de prêtre de celui-ci avait nui à la réussite de leurs projets [1], et qu'un séculier serait plus heureux? Avait-il été flatté de servir d'intermédiaire entre un membre de l'Académie des sciences de Paris et le comte de Cobenzl? Peut-être avait-il saisi cette occasion de faire sa cour au ministre plénipotentiaire : sa lettre du 15 juillet montre à quel point il lui prodiguait les compliments et les éloges, et Cobenzl lui-même, comme on l'a vu, avait été choqué de ces exagérations.

Le premier volume de l'*Histoire naturelle du Sénégal*, dont Adanson voulait envoyer un exemplaire au comte de Cobenzl et à l'abbé Nelis, avait paru en 1757 [2] : il renfermait la relation

[1] Le prince de Kaunitz, chancelier de cour et d'État, dans son rapport du 14 avril 1759 à Marie-Thérèse, inclinait à croire que ce n'était que pour *donner une niche au prêtre Needham*, qu'on avait songé à ces nouveaux établissements.

[2] « L'ouvrage entier, » lisait-on dans le *Prospectus* d'Adanson, « formera huit volumes in-4° qui contiendront des objets aussi nouveaux qu'intéressans, et sans avoir recours aux fables et au merveilleux, l'Auteur trouvera dans les objets mêmes qui portent un caractere étranger, Africain même, assez de singularité pour rendre cet ouvrage également curieux, amusant et instructif. La maniere dont toutes ses Parties seront traitées, sera sans doute du goût des vrais et profonds Naturalistes: l'Auteur n'y employe pas le secours des méthodes ordinaires, ni des systêmes qui ne tendent qu'à borner nos connoissances, mais un ordre qui réunit ensemble les objets les plus ressemblans, et qui établit des comparaisons entre ceux qui paroissent les plus éloignés. On conviendra sans peine que cette entreprise n'est pas médiocre, et qu'elle exige des connois-

abrégée du voyage fait par l'auteur au Sénégal pendant les années 1749 à 1753 inclusivement, et une *Histoire des coquillages*, espèce d'essai de sa *Méthode universelle*, dont il allait bientôt faire l'appli cation aux plantes.

L'ouvrage intitulé *Familles des Plantes* ne fut publié qu'en 1763, bien qu'Adanson en eût exposé le plan dans la séance publique de l'Académie, le 14 novembre 1759 [1], et que l'impression eût

sances peu ordinaires dans la Physique et dans l'Histoire naturelle; mais l'étude particuliere que l'Auteur a faite de ces deux Sciences dès son enfance, et les lectures dans lesquelles il est nécessairement engagé par ce sujet, lui donneront la facilité de faire ses comparaisons avec succès, et de maniere à satisfaire son Lecteur. Il n'a rien négligé... de ce qui peut intéresser l'Historien, le Naturaliste, le Physicien, l'Économe, le Médecin, l'Artiste même et le Cultivateur; enfin il a embrassé tous les objets qui ont paru présenter quelques objets d'utilité pour la Société, et pour le progrès des Sciences. »

Adanson divisait l'Histoire du Sénégal en quatre Parties, savoir, l'Histoire physique, l'Histoire des Minéraux, celle des Végétaux et celle des Animaux.

L'Histoire physique devait comprendre la *Géographie*, la *Physique proprement dite* ou *Météorologie*, et l'*Histoire civile*.

Avec l'Histoire des minéraux, cette Partie ferait « un assez gros volume, orné de Figures et de plusieurs Cartes générales et particulieres très-détaillées et à grands points, que l'Auteur avait levées lui-même. »

L'Histoire des végétaux formerait deux volumes accompagnés de plus de cinquante Planches.

L'Histoire des animaux en formerait cinq, dont le dernier serait consacré aux *Coquillages* : c'est le seul de tout l'ouvrage qui ait paru, l'impression des autres ayant été suspendue « faute de secours »

[1] On lit dans l'*Histoire de l'Académie des sciences* pour 1759 : « M. Adanson lut cette année à la rentrée publique de la Saint-Martin, un Mémoire intitulé : *Plan d'un ouvrage général sur la Botanique*. Dans ce Mémoire, il se propose deux objets, le premier, de montrer que toutes les méthodes, ou tous les systèmes qu'on a imaginés jusqu'ici dans cette Science, afin de découvrir celui qui étoit le plus conforme à la Nature, ne peuvent atteindre à leur but, ces systèmes ne portant que sur la considération d'un très-petit nombre de parties des plantes; le second, d'établir que, s'il y a un système dans la Nature que nous puissions saisir, il ne peut être fondé que sur l'ensemble des caractères, tirés de toutes les parties des plantes; considération nouvelle dans la Botanique, et d'où il résulte, selon M. Adanson, que tous les genres connus des plantes peuvent se distribuer en cinquante-huit familles. L'ouvrage auquel il travailloit a été en conséquence exécuté selon cette distribution et selon le plan que nous venons d'annoncer... »

été commencée aussitôt après. L'auteur, dans sa préface, attribue ce retard aux difficultés qu'avaient dû causer les colonnes dont se composent presque toutes les pages.

Adanson s'occupait, dans sa Préface (pages CLXXIX et suivantes), « de l'ortografe la plus comode et la plus facile, qu'il seroit avantageux d'introduire en Histoire naturele, et peut-être dans toutes les sianses. » Il y traitait cette question « métodikemant » et posait les quatre articles suivants dont il faisait l'application : 1° L'on doit écrire comme l'on prononce; 2° si l'écriture, pour exprimer certains noms, « emploie des letres qui ne sonent pas, ces letres doivent être suprimées; 3° les letres qui ont le même son doivent être réunies et rapelées à 1 seule; 4° on doit introduire de noveles letres simples, pour exprimer des sons qui n'en ont pas, ou qui ont des letres doubles. » Le premier de ces quatre articles ne lui paraissait pas avoir besoin de preuves; il se bornait donc à examiner les trois autres. Il s'attendait à des objections plus spécieuses que vraies au sujet de la réforme qu'il voulait introduire, et que les étymologistes auraient de la peine à convenir de sa nécessité, fondés sur l'inconvénient qui en résulterait pour ceux qui veulent faire la comparaison des langues.

La Préface, heureusement, traitait de choses plus sérieuses. L'auteur l'avait intitulée : *Préface istorike sur l'état ancien et actuel de la Botanike,* et il y faisait preuve d'une érudition « étonnante dans un homme presque toujours occupé d'observer [1]. » Elle occupait les pages 1 à CCCXXV de la première partie (premier volume) de l'ouvrage.

Après la préface « venait une *Table cronologike des auteurs de Botanike,* suivie des *Résultats dés expériences les plus modernes sur l'organisation, l'anatomie et les facultés des Plantes.* »

La seconde partie (second volume) renfermait le *Tableau des 58 familles des Plantes* et les *Familles des Plantes.*

[1] *Éloge* déjà cité.

« Malgré la beauté réelle et reconnue du plan qu'il avait suivi et le grand nombre de faits qu'il avait découverts, malgré les éloges que son ouvrage reçut des plus savants naturalistes, M. Adanson n'obtint pas à beaucoup près, sur la marche de la science, l'influence qu'il aurait dû avoir; les systèmes artificiels régnèrent encore presque exclusivement pendant plus de trente ans. » Ainsi s'exprime G. Cuvier [1], mais on a tout lieu de croire que Linné ne fut pas du nombre des savants naturalistes dont il parle: le contraire même paraît démontré par l'extrait suivant d'une lettre du célèbre botaniste suédois, en date du 27 juillet 1764 [2] :

«... Vidi Adanssonii methodum naturalem, nec stultiorem umquam; ille lacerat genera naturalia; *Mesembryanthema*, quae » quivis tyro agnoscet ejusdem generis, in tria distinguit, et sic » in ceteris; certe nulla ejus classis valet. Dat notas copiosas, sed » tamen nulla distinguit, adeoque nullus character; ideoque et » haec nil nisi fragmenta nec systema. Mutat omnia nomina in » pejus; miror, num iste sit sanus et sobrius. Certe nulla methodus » est minus naturalis. »

Il est juste de dire qu'Adanson n'avait guère ménagé Linné dans sa préface, où il donne une sorte d'échelle du mérite de ses prédécesseurs; mais c'est seulement dans leur accord plus ou moins parfait avec ses familles naturelles qu'il en prend la mesure.

[1] *Éloge* déjà cité.

[2] Cette lettre est adressée à Jean Burmann et à son fils (Nicolas-Laurent), d'Amsterdam; elle se trouve dans un recueil de lettres inédites de Linné, publié en 1830 à Groningue par M. Van Hall, et dont M. Fée, auteur d'une Vie de Linné, qui parut deux ans plus tard, ne semble pas avoir eu connaissance.

D'après ce que nous apprend M. Fée, le même jour que Linné écrivait à Burmann, au sujet d'Adanson, il aurait écrit aussi et probablement dans le même sens au botaniste Gouan, de Montpellier, mais cette lettre n'a pas été imprimée.

Van Hulthem, partisan exclusif des doctrines linnéennes, a transcrit l'opinion du maître sur Adanson, en tête de l'exemplaire des *Familles des Plantes*, qui lui appartenait et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

C'était, ajoute Cuvier, se mettre lui-même à la tête de tous les botanistes, et, en effet, il n'était pas trop éloigné de cette opinion.

On se rappellera ce passage de sa lettre à Cobenzl, en date du 19 juillet 1760 : «.... Après cette histoire générale des plantes, je donerai une histoire générale des animaux et des minéraux connus. Enfin je réserve pour des temps plus favorables à ma fortune, un ouvrage profond qui doit réunir toutes les connoissances que nous avons en physique et en histoire naturelle et qui sera la clef de ces deux sciences... »

Rapprochons de cet extrait de la lettre d'Adanson le passage suivant de son *Éloge historique* par G. Cuvier : «... Ses familles des plantes n'étaient pas entièrement imprimées, qu'il s'occupait déjà d'un ouvrage infiniment plus général. L'imagination la plus hardie reculerait à la lecture du plan qu'il soumit, en 1774, au jugement de l'Académie des sciences...[1] Il ne s'agissait plus d'appliquer sa méthode universelle seulement à une classe, à un règne, ni même à ce qu'on appelle communément les trois règnes, mais d'embrasser la nature entière, dans l'acception la plus étendue du mot. Les eaux, les météores, les astres, les substances chimiques, et jusqu'aux facultés de l'âme, aux créations de l'homme, tout ce qui fait ordinairement l'objet de la métaphysique, de la morale et de la politique, tous les arts, depuis l'agriculture jusqu'à la danse, devaient y être traités... »

Dès qu'il s'est livré à son grand ouvrage, « il se place autant au-dessus des autres philosophes que l'ouvrage qu'il veut faire lui paraît au-dessus de ceux qu'ils ont laissés; on lui entend dire qu'Aristote seul approche de lui, mais de bien loin, et que tous les autres naturalistes en sont restés à une distance immense.... »

Quel effet la présence d'un homme comme Adanson eût-elle produit à Louvain? Étant donnés l'orgueil du naturaliste français et l'esprit étroit qui régnait dans l'Université, les études en auraient-elles retiré les avantages qu'on pouvait se promettre? La supériorité d'Adanson n'eût-elle pas offusqué ses collègues? Les bizarreries de son humeur auraient-elles été supportées dans ce

[1] Voir le *Journal de Physique* de l'abbé Rozier. Mars 1775.

milieu si borné, tandis qu'à Paris même, sur un vaste terrain, elles l'écartèrent du monde et le condamnèrent à la retraite?

Quoi qu'il en soit, les négociations abandonnées à la fin de l'année 1760, ne paraissent pas, ainsi que nous l'avons dit, avoir été reprises; nous inclinerions même à douter qu'elles aient été bien sérieuses, car le comte de Neny, commissaire du gouvernement près l'Université de Louvain, ne semble pas avoir été consulté [1].

Adanson resta à Paris, où il mourut le 3 août 1806.

[1] On lit dans la *Nouvelle Biographie universelle* des frères Didot, qu'Adanson rejeta les offres brillantes qui lui furent faites en 1760 par l'empereur d'Autriche pour venir se fixer dans ses États. Nous ne savons où le biographe a puisé cette information.

ATTRACTIONS LOCALES.

CORRECTIONS

DES

ÉLÉMENTS DE L'ELLIPSOÏDE OSCULATEUR,

PAR

le Major E. ADAN.

(Mémoire présenté à la Classe des sciences le 9 février 1878.)

ATTRACTIONS LOCALES

CORRECTIONS

DES

ÉLÉMENTS DE L'ELLIPSOÏDE OSCULATEUR.

Considérations préliminaires.

Les plus grands géomètres ont prouvé que la Terre pouvait être assimilée, dans son ensemble, à une surface géométrique de révolution aplatie aux pôles.

Ils ont cherché les éléments d'un ellipsoïde satisfaisant aux mesures exécutées soit des arcs de méridiens et de parallèles, soit de la longueur du pendule, et l'on connait les valeurs de l'aplatissement du globe les plus accréditées.

Bien que l'on s'accorde généralement à adopter l'aplatissement déduit par Bessel de dix arcs de méridiens, plusieurs pays ont employé des éléments différents dans le calcul des coordonnées géodésiques des sommets de leur triangulation et les différences, minimes à la vérité, ont cependant une certaine influence sur les résultats.

Les travaux belges admettent Bruxelles pour point de départ;

l'aplatissement de Puissant $\frac{1}{308,64}$ a conduit aux coordonnées suivantes de Nicuport et du signal de Lommel.

Latitude	51° 7′ 52″,623	51° 10′ 6″,882
Longitude	+ 1° 36′ 44″,110	— 0° 56′ 2″,145
Azimut	219° 22′ 37″,420	20° 45′ 7″,771
(Compté du Sud.)	(Sur Raversyde.)	(Sur le Camp.)

tandis qu'en se servant de l'aplatissement de Bessel, $\frac{1}{299,1528}$, on a obtenu :

Latitude	51° 7′ 52″,568	51° 10′ 6″,850
Longitude	+ 1 36 43,384	— 0 56 1,711
Azimut	219 22 36,360	20 45 5,684

Or les distances directes de Bruxelles à ces deux points géodésiques sont au plus de 117 et de 76 kilomètres.

Les arcs de parallèles et de méridiens qui les séparent ont approximativement 112 et 32 kilomètres entre Bruxelles et Nieuport, 64 et 40 kilomètres entre Bruxelles et Lommel. Les coordonnées ont néanmoins diminué de quantités appréciables. On a en effet en secondes sexagésimales, à Nieuport :

Diminution de la latitude	0″,055
» longitude	0,726
» azimut	1,060

à Lommel :

Diminution de la latitude	0,032
» longitude	0,434
» azimut	2,087

On admettra aisément l'augmentation des différences à mesure que les points calculés seront plus éloignés ; cela ressort d'ailleurs à l'évidence de l'examen des écarts aux étapes successives comprises entre le point de départ et les points d'arrivée.

	Latitude.	Longitude.
Assche	— 0″,013	— 0″,075
Gand	0,029	0,285
Thielt.	0,032	0,486
Hooglede	0,029	0,395
Dixmude	0,042	0,684

	Latitude.	Longitude.
Nieuport	— 0,035	— 0,726
Malines	— 0,029	— 0,042
Montaigu	0,023	0,279
Peer	0,026	0,505
Lommel (signal) . .	— 0,032	— 0,434

La progression paraît bien établie, à part un léger accroissement à Thielt, provenant sans doute des mesures d'angles; la position de Peer à l'orient de Lommel se reflète dans la longitude dont l'altération est plus forte au premier de ces sommets. Fig. 1.

D'après ce calcul comparatif, l'altération de la latitude semble devoir rester très-faible par le changement des dimensions de l'ellipsoïde osculateur; l'altération de la longitude paraît au contraire être progressive et augmenter en même temps que l'éloignement du sommet.

Quant aux azimuts, ils éprouvent des modifications plus considérables, soumises probablement à une loi qui serait sans doute mise en évidence par un calcul plus étendu et plus complet dont les éléments nous font défaut.

Les formules employées au calcul des coordonnées géodésiques sont approximatives et renferment des éléments dont la précision n'est pas irréprochable; aussi, les coordonnées d'un point origine obtenues par une suite de triangles, ne sont pas absolument identiques à celles admises au départ.

Par exemple, Bruxelles, tour Est de l'église Saint-Joseph, a une latitude de 50° 50′ 37″,297, une longitude orientale de 0° 0′ 7″,446 comptée de l'Observatoire royal et l'azimut du côté Bruxelles-Malines est

$$19° 59' 14'',374 \pm 0'',9$$

En calculant ces coordonnées après avoir passé par Assche, Gand, Anvers, Hérenthals et Malines, on arrive aux valeurs suivantes, dans l'hypothèse de l'aplatissement de Bessel :

50° 50′ 37″,362
0 0 7,442
19 59 13,988

dont les différences avec les premières sont :

$$
\begin{aligned}
&+ 0'',065\\
&- 0,004\\
&- 0,386
\end{aligned}
$$

L'influence qui se fait sentir ici sur une petite surface doit avoir une importance bien plus considérable dans le calcul des longues chaînes d'un réseau de grande étendue.

Il résulte de ces courtes remarques que les coordonnées géodésiques n'ont pas en général une précision absolue, elles sont entachées des erreurs inévitables dues aux mesures, aux observations et au transport progressif de l'azimut fondamental déterminé à la station de départ; leurs différences avec les coordonnées astronomiques ne peuvent pas, par conséquent, exprimer très-exactement les effets des attractions locales et le but de notre travail est de rechercher le moyen d'employer les coordonnées astronomiques, soumises aux effets des influences troublantes dues à des causes connues ou inconnues, à améliorer les éléments de l'ellipsoïde sur lequel on calcule les coordonnées géodésiques.

Normale et verticale.

Analysons d'abord rapidement les positions respectives des lignes dont nous aurons à faire usage.

Sans entrer dans des considérations sur la composition de la Terre, nous savons que l'hypothèse d'une densité égale dans l'étendue d'une couche sphéroïdale et uniformément croissante de la surface jusqu'au centre, ne représente pas la réalité. Les effets produits par les grands accidents de la nature ont dû modifier la structure intérieure, des masses se sont déplacées et ont exercé, par compression, des poussées dont le résultat a été le glissement des parties les unes sur les autres et la formation des soulèvements que l'on constate à la surface.

Primitivement, lorsque la matière fluide approchait du maximum de refroidissement, duquel est résultée la croûte solidifiée, la surface externe devait être unie et, en chaque point, la nor-

male devait se confondre avec la verticale. Mais les actions intérieures, par leur succession se manifestant encore de nos jours, ont déplacé le centre de gravité qui ne coïncide plus avec le centre de figure. Il en résulte qu'en chaque point du globe la direction de la gravité n'est pas nécessairement située dans le plan méridien *géométrique* mené par l'axe autour duquel s'opère la rotation diurne de la Terre. Elle s'approche assez près de ce plan dans la plupart des lieux, pour qu'il soit impossible d'évaluer son écartement, bien inférieur aux erreurs des observations célestes et terrestres. Quelques anomalies ont été reconnues supérieures aux erreurs plausibles, notamment à Eveaux, à Cowhyte, dans les plaines de Turin, dans le voisinage de Moscou, près du Caucase, etc.

La normale à la surface unie qu'affecterait la croûte terrestre entièrement nivelée, est comprise dans le méridien géométrique; nous la nommerons *normale géométrique* et, à la suite d'une double hypothèse faite sur la forme générale et les dimensions du sphéroïde, elle deviendra la *normale géodésique*.

On admettra cependant la non-coïncidence rigoureuse de ces deux lignes.

La perpendiculaire à la surface des eaux tranquilles est la *verticale sensible*, normale à l'*horizon sensible;* tandis que la *normale géométrique* est perpendiculaire à l'*horizon géométrique*, plan tangent à la surface dépouillée de tous les accidents de la nature auxquels sont dues les déviations locales.

Les causes qui font sortir la direction de la gravité du plan méridien géométrique et qui écartent la verticale de la normale, peuvent être divisées en trois groupes. Le premier contiendra les causes connues, le second les causes visibles, le troisième les causes invisibles et inconnues.

Dans le premier groupe se rangent les altérations que subissent les coordonnées astronomiques lorsque le point d'observation n'est pas sur la surface géométrique, mais à une certaine hauteur. Considérons le point *a* sur la verticale du lieu A et traçons les directions de la gravité et de la force centrifuge. Au point A la Fig. 2. résultante de ces deux forces est la verticale BA, tandis qu'au

point a la direction de la résultante est ba; la force centrifuge a augmenté et la gravité a diminué. Le zénith de l'observateur placé en a est donc plus au nord que celui de l'observateur A, la latitude est augmentée et la longitude est aussi modifiée, si nous supposons Aa en dehors du méridien géométrique.

Gauss a calculé que la latitude était accrue de 1 070″ $\frac{h}{a}$ sin 2φ, h étant la hauteur Aa, a le rayon moyen de la Terre et φ la latitude du point A. Cette déviation ne s'élevant pas à un quart de seconde pour une hauteur de 2,400 mètres, il y a lieu de ne pas en tenir compte; elle sera bien inférieure aux erreurs des observations et noyée généralement dans les effets des causes du second groupe. Celles-ci peuvent se partager en trois classes comprenant respectivement les montagnes et le terrain en relief visibles de la station, les masses à fortes densités situées dans le voisinage, enfin les masses plus légères que le terrain, telles que des réservoirs d'eaux souterraines, des cavernes, des surfaces liquides étendues et profondes à côté de berges élevées.

Le troisième groupe proviendra de la constitution non homogène des tranches successives dont on peut supposer l'existence depuis la surface de la Terre jusqu'au centre.

Si l'on détermine, comme l'ont fait notamment les observateurs de l'Ordnance Survey, le centre de gravité de tout le terrain situé au-dessus de l'horizon de la station, la déviation occasionnée par le relief a lieu dans le vertical de ce point, la masse du terrain fera connaître le déplacement angulaire du zénith et un calcul analogue à celui que nous ferons tantôt conduirait à une latitude, à une longitude et à un azimut convenant à la surface unie de la Terre. La verticale rectifiée ne sera pas nécessairement comprise dans le méridien géométrique, les autres causes de déviation s'y opposeront, mais, selon toute apparence, elle en sera très-rapprochée ainsi que l'ont constaté les Anglais, Denzler, etc.

Les différences qui existeront encore entre les coordonnées rapportées à la verticale rectifiée et les coordonnées vraies rapportées à la normale géométrique, ne pourront être connues rigoureusement à cause de l'obligation où l'on se trouve d'identi-

fier les coordonnées vraies avec les coordonnées géodésiques; mais il suffit de diriger un instant sa pensée sur la manière dont ces dernières sont obtenues pour se convaincre de leur manque de précision absolue. Elles comportent toutes les erreurs provenant des mesures géodésiques, de l'hypothèse faite sur la forme générale de la Terre, des dimensions du sphéroïde résultant d'opérations exécutées différemment, des formules approchées qui servent au calcul des coordonnées, enfin des éléments incorrects de l'origine des coordonnées.

Ceux-ci devraient être parfaitement exacts, c'est-à-dire soustraits à toutes les influences connues ou inconnues. Pour arriver à ce résultat on devrait déterminer les coordonnées d'un point central avec tout le soin possible et diriger des chaînes de triangles vers les stations astronomiques existantes. Ne pourrait-on fixer le point central dans une vaste plaine, choisir quatre autres stations dans les directions des points cardinaux et y faire des observations astronomiques complètes de latitude, de longitude et d'azimut. Après avoir compensé le réseau des huit triangles formés par ces cinq sommets, on ramènerait géodésiquement toutes les coordonnées au point central et, si les différences obtenues concordaient dans des limites assez étroites pour que les écarts qu'elles présentent puissent être attribués à des erreurs d'observation et de calcul, ne pourrait-on pas adopter les moyennes de ces différences comme les effets des attractions locales produites par des causes inconnues et en corriger les coordonnées fondamentales de l'origine.

Ce contrôle, déjà préconisé par M. Faye, alors qu'il s'agissait seulement de déviations en latitude (*), aurait une très-grande importance pour affranchir, dans une certaine mesure, toutes les coordonnées calculées du doute dont elles sont entachées et qui est peut-être la source des anomalies reconnues dans les comparaisons des coordonnées astronomiques avec les coordonnées géodésiques.

(*) *Annuaire du bureau des longitudes*, 1864.

Corrections des coordonnées géodésiques.

La difficulté de calculer à priori la grandeur des déviations locales par la méthode anglaise ou par tout autre procédé, m'a engagé à considérer autrement la question et à corriger les coordonnées géodésiques sans toucher aux coordonnées astronomiques, faussées par des déviations locales de la verticale.

Fig. 3. Établissons dans ce but les relations nécessaires entre les deux espèces de coordonnées au même sommet. Soient à cet effet A le zénith astronomique, B le zénith géodésique et P le pôle céleste sur une sphère de très-grand rayon, concentrique à la Terre. Le plan méridien géodésique mené par l'axe du monde et la normale géodésique, coupe la surface ellipsoïdale substituée à la surface géométrique de la Terre, suivant une ellipse *pMb*, et son intersection avec la voûte céleste est le grand cercle PB; la verticale sensible, déviée par hypothèse, n'est pas contenue dans le méridien géodésique, elle le perce au point M. Le méridien astronomique, perpendiculaire à l'équateur et à l'horizon sensible, s'approchera d'autant plus près de l'axe du monde que la déviation de la pesanteur sera plus faible et l'on peut, sans grande erreur, prendre le cercle PA, dans la plupart des cas, pour l'intersection de ce plan avec la sphère céleste. Cela revient à confondre le petit cercle VAX avec le grand cercle PA; l'écartement de ces deux plans restera au-dessous des quantités assignables et il n'est pas possible de tenir compte de son effet sur la longitude et sur l'azimut.

Le plan de la déviation du zénith, déterminé par la verticale MA et la normale MB, coupera la voûte céleste suivant l'arc de cercle BA que l'on peut confondre avec un arc de grand cercle dans des limites étroites d'approximation. L'arc inconnu AB, de i'' d'amplitude, mesurera la déviation totale de la verticale; désignons ensuite par α et α' les azimuts inconnus de cet arc, comptés des méridiens astronomique et géodésique du Sud vers l'Ouest, soient φ et φ' les latitudes, L et L′ les longitudes comptées de l'Est à l'Ouest.

Les formules qui servent à passer, sur la sphère, des coordon-

nées d'un sommet à celles d'un sommet voisin, donnent immédiatement :

(1) $$\varphi' - \varphi = -i \cos\alpha - \frac{i^2}{2} \sin^2\alpha \operatorname{tg}\varphi \frac{\sin 1''}{1''}$$

(2) $$L' - L = \frac{i \sin\alpha}{\cos\varphi} - \frac{i^2}{2} \frac{\sin 2\alpha \operatorname{tg}\varphi}{\cos\varphi} \cdot \frac{\sin 1''}{1''}$$

(3) $$\alpha' - \alpha = -i \sin\alpha \operatorname{tg}\varphi + \frac{i^2}{2} \sin 2\alpha (1 + 2 \operatorname{tg}^2\varphi) \frac{\sin 1''}{1''}$$

et, à cause de l'extrême petitesse de i, ces formules peuvent être réduites chacune à son premier terme. On en déduit :

(4) $$\operatorname{tang}\alpha = -\frac{L' - L}{\varphi' - \varphi} \cdot \cos\varphi$$

(5) $$\alpha' - \alpha = -(L' - L) \sin\varphi \quad (*)$$

(5') $$\alpha' - \alpha = (\varphi' - \varphi) \operatorname{tg}\alpha \,.\, \operatorname{tg}\varphi.$$

L'équation (4) combinée avec l'une des équations (1) et (2) mènerait à la connaissance de la grandeur et du sens de la déviation, si les effets de l'attraction locale étaient réellement $\varphi' - \varphi$ et $L' - L$; ces mêmes équations donneraient, au contraire, ces dernières quantités, si la déviation de la verticale avait pu être calculée à priori avec une exactitude suffisante. Ni l'une ni l'autre de ces solutions ne semble devoir être acceptée comme rigoureuse à cause de l'incertitude des données du problème et des erreurs inévitables inhérentes aux procédés d'observation et aux méthodes de calcul.

La connaissance de la direction du plan de la déviation totale ne serait pas sans valeur dans la recherche de la pesanteur ; il est probable que le relief du terrain et le sous-sol exercent sur un pendule oscillant dans un plan différent de celui-ci, une attraction capable d'altérer la durée et l'amplitude des oscillations par une espèce de torsion du couteau de suspension sur le support.

Considérons maintenant un sommet géodésique H projeté sur

(*) Formule de LA PLACE, *Mécanique céleste*, t. II, p. 117, et de M. Y. VILLARCEAU, *Journal de Liouville*, t. XII, 1867.

Fig. 3. la voûte céleste en h, dont la distance zénithale observée est ζ et soient z l'azimut rapporté au méridien astronomique adopté, z' l'azimut compté du méridien géodésique. En appliquant les éléments du triangle hAB à l'équation (3), on a

$$180 - (z' - \alpha') - \big(180 - (z - \alpha)\big) = - i \sin \big(180 - (z - \alpha)\big) \operatorname{cotg} \zeta$$

ou

$$z' - \alpha' - (z - \alpha) = i \sin (z - \alpha) \operatorname{cotg} \zeta,$$

et en développant

$$z' - z - (\alpha' - \alpha) = i \operatorname{cotg} \zeta \, (\sin z \cos \alpha - \sin \alpha \cos z),$$

remplaçant $\alpha' - \alpha$, $i \cos \alpha$ et $i \sin \alpha$ par leurs valeurs (5), (1) et (2), il vient :

$$(6) \quad z' - z + (L' - L) \sin \varphi = - \operatorname{cotg} z \left\{ (\varphi' - \varphi) \sin z + (L' - L) \cos z \cos \varphi \right\},$$

on a aussi par l'équation (1) appliquée au même triangle hAB,

$$90 - \zeta' - (90 - \zeta) = - i \cos \big(180 - (z - \alpha)\big)$$

ou

$$\zeta - \zeta' = i \cos (z - \alpha) = i \cos z \cos \alpha + i \sin z \sin \alpha,$$

et par (1) et (2)

$$(7) \quad \zeta - \zeta' = - (\varphi' - \varphi) \cos z + (L' - L) \sin z \cos \varphi,$$

équation qui servira à corriger les distances zénithales observées dans les nivellements trigonométriques, pour les ramener au zénith géodésique (*).

Lorsque la distance zénithale du point H est de 90°, l'équation (6) devient :

$$(6') \quad z' - z = - (L' - L) \sin \varphi.$$

Si cette condition n'est pas remplie rigoureusement, il faut,

(*) Deuxième théorème de M. Y. Villarceau, *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, t. LXVII, 1868.

pour réduire l'équation (6) à la forme simple (6'), que le multiplicateur de cotg ζ soit nul, or

$$(\varphi' - \varphi) \sin z + (L' - L) \cos z \cos \varphi = 0$$

conduit à

$$\tang z = - \frac{L' - L}{\varphi' - \varphi} \cos \varphi = \tang \alpha.$$

L'objet H serait alors dans le plan de la déviation totale et cette position particulière sera rarement obtenue (*).

D'après ce qui précède, les déviations, quelles qu'en soient les causes, se manifesteront sur les trois coordonnées, latitude, longitude et azimut ; les effets sont liés entre eux par la relation (6)

$$z' - z = - (L' - L) \sin \varphi - C,$$

en faisant

$$\cotg \zeta \left\{ (\varphi' - \varphi) \sin z + (L' - L) \cos z \cos \varphi \right\} = C.$$

C est un terme de correction qui, appliqué à $z' - z$, change l'équation précédente en

(5) $$\alpha' - \alpha = - (L' - L) \sin \varphi ;$$

on a aussi

(4) $$L' - L = - (\varphi' - \varphi) \frac{\tg \alpha}{\cos \varphi},$$

(5') $$\alpha' - \alpha = (\varphi' - \varphi) \tg \alpha \tg \varphi,$$

en fonction de l'azimut du plan de la déviation totale.

On ne peut exprimer les trois déviations indépendamment les unes des autres et il faudra toujours tenir compte des coordonnées calculées en même temps que des coordonnées observées. Les équations (6), (5), (5') et (4) suffisent pour donner la position du zénith géodésique par rapport au zénith astronomique. Elles peuvent donc servir à calculer une déviation quand on a les deux autres, à vérifier l'une d'elles si toutes les trois ont été obtenues, ou bien à les corriger par le calcul ci-après :

(*) Voir la Note à la fin du mémoire.

L'équation (4) donne une valeur provisoire de tg.α,

$$\operatorname{tg}\alpha = -\frac{L'-L}{\varphi'-\varphi}\cdot\cos\varphi.$$

Remplaçant tgα, $\varphi'-\varphi$ et $\alpha'-\alpha$ par leurs valeurs numériques dans les équations (5) et (5') — C étant supposé insensible, comme cela arrivera souvent, $\alpha'-\alpha$ est égal à la différence des azimuts $z'-z$ — et désignant par x, y et z les corrections à apporter respectivement aux différences des latitudes, des longitudes et des azimuts, on a :

$$\alpha'-\alpha+z = -(L'-L+y)\sin\varphi$$
$$\alpha'-\alpha+z = (\varphi'-\varphi+x)\operatorname{tg}\varphi\,.\operatorname{tg}\alpha,$$

ou bien

$$\alpha'-\alpha+(L'-L)\sin\varphi+y\sin\varphi+z=0,$$
$$\alpha'-\alpha-(\varphi'-\varphi)\operatorname{tg}\varphi\operatorname{tg}\alpha-x\operatorname{tg}\varphi\operatorname{tg}\alpha+z-0.$$

Nommant I et II des coefficients corrélatifs, on a par la théorie des observations conditionnelles :

$$x = -\operatorname{tg}\varphi\operatorname{tg}\alpha\,.\,\mathrm{II}$$
$$y = +\sin\varphi\,.\,\mathrm{I}$$
$$z = +\mathrm{I}+\mathrm{II},$$

et l'on forme les deux équations normales

$$\mathrm{I}(\sin^2\varphi+1)+\mathrm{II}+\alpha'-\alpha+(L'-L)\sin\varphi=0,$$
$$\mathrm{I}\qquad +(\operatorname{tg}^2\varphi\operatorname{tg}^2\alpha+1)\,\mathrm{II}+\alpha'-\alpha-(\varphi'-\varphi)\operatorname{tg}\varphi\operatorname{tg}\alpha=0.$$

Elles fournissent les valeurs des corrélatifs et ensuite on obtient les corrections.

Les valeurs corrigées des différences des latitudes et des longitudes mèneront à une nouvelle valeur de tgα, dont on pourra se servir pour recalculer d'autres corrections. Celles-ci seront la plupart du temps assez minimes et l'on ne sera pas obligé de pousser plus loin les calculs.

Corrections des éléments de l'ellipsoïde osculateur.

Les différences entre les déviations résultant de la comparaison des coordonnées astronomiques et géodésiques, et les déviations satisfaisant aux équations de condition, peuvent être employées à améliorer les éléments de l'ellipsoïde sur lequel les coordonnées géodésiques ont été calculées.

Soient à cet effet les coordonnées astronomiques du point origine d'une triangulation représentées par

λ, latitude.
l, longitude.
z_1, azimut observé.

Soient D, D′, D″,.... les côtés successifs de la triangulation, dirigée vers un sommet où l'on a fait des déterminations astronomiques,

λ', λ'', λ''',... les latitudes géodésiques des points intermédiaires.
l', l'', l''',.... les longitudes.
k, k', k'', ... les azimuts des côtés pris à l'extrémité orientale.

Les formules qui permettent de passer des coordonnées d'un point du sphéroïde à un autre point relié au premier par un côté géodésique, donneront successivement :

1° Pour les latitudes

$$(\lambda' - \lambda) \sin 1'' = -\frac{1}{a}\left\{ D \cos k \, (1 - \varepsilon^2 \sin^2 \lambda)^{-\frac{1}{2}} - \frac{D^2}{2a} \sin^2 k \operatorname{tg} \lambda \right\} \times$$
$$\times \left\{ 1 - \varepsilon^2 \cos 2\lambda - \frac{\varepsilon^4}{4} \sin^2 2\lambda \right\}$$

$$(\lambda'' - \lambda') \sin 1'' = -\frac{1}{a}\left\{ D' \cos k' \, (1 - \varepsilon^2 \sin^2 \lambda')^{-\frac{1}{2}} - \frac{D'^2}{2a} \sin^2 k' \operatorname{tg} \lambda' \right\} \times$$
$$\times \left\{ 1 - \varepsilon^2 \cos 2\lambda' - \frac{\varepsilon^4}{4} \sin^2 2\lambda' \right\}$$

. , ...

$$(\lambda^n - \lambda^{n-1}) \sin 1'' = -\frac{1}{a}\left\{ D^{n-1} \cos k^{n-1} \, (1 - \varepsilon^2 \sin^2 \lambda^{n-1})^{-\frac{1}{2}} - \frac{\overline{D^{n-1}}^2}{2a} \sin^2 k^{n-1} \operatorname{tg} \lambda^{n-1} \right\} \times$$
$$\times \left\{ 1 - \varepsilon^2 \cos 2\lambda^{n-1} - \frac{\varepsilon^4}{4} \sin^2 2\lambda^{n-1} \right\}.$$

Désignons, afin d'abréger, par $A, A', A'', \ldots A^{n-1}$ les termes de la première parenthèse du second membre de chacune de ces équations. Ces termes sont calculés avec a et ε^2 provenant des dimensions de l'ellipsoïde adopté. Les azimuts s'obtiendront aisément par les calculs des coordonnées, exécutés dans le travail de la triangulation; leurs valeurs seront d'ailleurs posées plus loin.

Additionnant les équations précédentes, on obtient :

$$(\mathrm{I})\quad (\lambda^n - \lambda)\sin 1'' = -\frac{1}{a}\left\{ A + A' + \cdots - \varepsilon^2 (A\cos 2\lambda + A'\cos 2\lambda' + \cdots) - \frac{\varepsilon^4}{4}(A\sin^2 2\lambda + A'\sin^2 2\lambda' + \cdots)\right\};$$

2° Pour les longitudes.

$$(l' - l)\sin 1'' = \frac{1}{a}\frac{D\sin k}{\cos\lambda}\left\{1 - \frac{1}{2}\varepsilon^2\sin^2\lambda - \frac{1}{8}\varepsilon^4\sin^4\lambda\right\}$$

$$(l'' - l')\sin 1'' = \frac{1}{a}\frac{D'\sin k'}{\cos\lambda'}\left\{1 - \frac{1}{2}\varepsilon^2\sin^2\lambda' - \frac{1}{8}\varepsilon^4\sin^4\lambda'\right\}$$

. . . .

$$(l^n - l^{n-1})\sin 1'' = \frac{1}{a}\frac{D^{n-1}\sin k^{n-1}}{\cos\lambda^{n-1}}\left\{1 - \frac{1}{2}\varepsilon^2\sin^2\lambda^{n-1} - \frac{1}{8}\varepsilon^4\sin^4\lambda^{n-1}\right\},$$

en s'arrêtant à la 4ᵉ puissance de l'excentricité.

Additionnons en remplaçant les facteurs de la forme $\frac{D\sin K}{\cos\lambda}$ par $B, B', \ldots$

$$(\mathrm{II})\quad (l^n - l)\sin 1'' = \frac{1}{a}\left\{ B + B' + \cdots - \frac{\varepsilon^2}{2}(B\sin^2\lambda + B'\sin^2\lambda' + \cdots) - \frac{\varepsilon^4}{8}(B\sin^4\lambda + B'\sin^4\lambda' + \cdots)\right\}.$$

3° Pour les azimuts, désignant par m l'ensemble des termes qui dépendent de la forme ellipsoïdale de la Terre, on aura :

Fig. 4.

$$k = z_1 - \alpha.$$
$$k' = 180 + k + m - \beta,$$
$$k'' = 180 + k' + m' - \gamma,$$
. . . .
$$k^n = 180 + k^{n-1} + m^{n-1} - \eta.$$

On a donc en remplaçant les m par leurs valeurs :

$$(k' - z_1)\sin 1'' - (180-\alpha-\beta)\sin 1'' = \frac{1}{a}\,\frac{D\sin k}{\cos\lambda}\sin\frac{1}{2}(\lambda+\lambda')\times$$
$$\times\left\{1-\frac{\varepsilon^2}{2}\sin^2\lambda-\frac{\varepsilon^4}{8}\sin^4\lambda\right\}$$

$$(k''-k')\sin 1'' - (180-\gamma)\sin 1'' = \frac{1}{a}\,\frac{D'\sin k'}{\cos\lambda'}\sin\frac{1}{2}(\lambda'+\lambda'')\times$$
$$\times\left\{1-\frac{\varepsilon^2}{2}\sin^2\lambda'-\frac{\varepsilon^4}{8}\sin^4\lambda'\right\}$$

. . . .

$$(k^n-k^{n-1})\sin 1'' - (180-\eta)\sin 1'' = \frac{1}{a}\,\frac{D^{n-1}\sin k^{n-1}}{\cos\lambda^{n-1}}\sin\frac{1}{2}(\lambda^{n-1}+\lambda^n)\times$$
$$\times\left\{1-\frac{\varepsilon^2}{2}\sin^2\lambda^{n-1}-\frac{\varepsilon^4}{8}\sin^4\lambda^{n-1}\right\}.$$

et par voie d'addition, en faisant

$$C=\frac{D\sin k}{\cos\lambda}\sin\frac{1}{2}(\lambda-\lambda'),\ \text{etc.}$$

(III)
$$(k^n - z_1)\sin 1'' - \big(n.180-(\alpha+\beta+\cdots+\eta)\big)\sin 1''$$
$$=\frac{1}{a}\Big\{C+C'+\cdots-\frac{\varepsilon^2}{2}(C\sin^2\lambda+C'\sin^2\lambda'+\cdots)$$
$$-\frac{\varepsilon^4}{8}(C\sin^4\lambda+C'\sin^4\lambda'+\cdots)\Big\}.$$

Les éléments du calcul des A, des B, des C et de la somme des angles $\alpha+\beta+$ ....., se trouvent dans les registres de la triangulation, les formules I, II et III seront donc faciles à établir.

Les coordonnées géodésiques λ^n, l^n et k^n de la station d'arrivée seront remplacées par les coordonnées corrigées, satisfaisant aux équations de condition entre les trois déviations, et les équations I, II et III, ainsi modifiées, donneront des valeurs du demi-grand axe et de l'excentricité un peu différentes de celles qui ont été adoptées dès le principe dans le calcul des coordonnées géodésiques.

Si les corrections de la latitude et de la longitude sont très-

petites, il y aura seulement lieu de poser l'équation III, et il faudra, pour avoir a et ε^2, la combiner avec une équation du même genre provenant d'une autre chaîne de triangles dirigée vers un sommet astronomico-géodésique.

En général, on aura une équation III par chacune des stations astronomiques, hormis la station centrale; quelques équations I et II se joindront peut-être à elles. On recherchera les valeurs du demi-grand axe et de l'excentricité qui conviennent le mieux à l'ensemble des équations, par le calcul suivant :

Représentons l'équation III par

$$M \sin 1'' = \frac{1}{a}(P - \varepsilon^2 Q - \varepsilon^4 R),$$

les autres seront successivement

$$M' \sin 1'' = \frac{1}{a}(P' - \varepsilon^2 Q' - \varepsilon^4 R')$$

$$M'' \sin 1'' = \frac{1}{a}(P'' - \varepsilon^2 Q'' - \varepsilon^4 R''), \text{ etc.}$$

au nombre de n.

Des divisions donneront $n - 1$ nouvelles équations de la forme

$$\frac{M}{M'} = \frac{P - \varepsilon^2 Q - \varepsilon^4 R}{P' - \varepsilon^2 Q' - \varepsilon^4 R'},$$

et l'on pourra augmenter ce nombre jusque $\frac{n(n-1)}{1.2}$ équations en faisant toutes les combinaisons binaires.

Appliquant la méthode de résolution par les moindres carrés, on formera deux équations normales

$$S\varepsilon^4 + T\varepsilon^2 + V = 0,$$
$$S'\varepsilon^4 + T'\varepsilon^2 + V' = 0,$$

dont la résolution ne donnerait probablement pas des valeurs satisfaisant à la condition :

$$\varepsilon^4 = (\varepsilon^2)^2,$$

mais on peut additionner les équations normales et résoudre l'équation bicarrée unique

$$\text{(IV)} \qquad (S+S')\varepsilon^4 + (T+T')\varepsilon^2 + (V+V') = 0.$$

La valeur plausible de ε^2 et son carré ε introduits dans les équations primitives fourniront la valeur du demi-grand axe

$$\text{(V)} \quad a = \frac{P+P'+P''+\cdots - \varepsilon^2(Q+Q'+Q''+\cdots) - \varepsilon^4(R+R'+R''+\cdots)}{(M+M'+M''+\cdots)\sin 1''}.$$

Afin d'opérer sur des nombres moins considérables, on peut adopter la marche suivante.

Soient x et y les accroissements de a et de ε^2 lorsque les coordonnées géodésiques calculées sont remplacées par les coordonnées corrigées, les équations I, II et III deviendront :

$$\text{(I)} \quad (\varphi'-\lambda)\sin 1'' = -\frac{1}{a+x}\left\{A+A'+\cdots - (\varepsilon^2+y)(A\cos 2\lambda + A'\cos 2\lambda' + \cdots) - \frac{(\varepsilon^2+y)^2}{4}(A\sin^2 2\lambda + A'\sin^2 2\lambda' + \cdots)\right\}$$

$$\text{(II)} \quad (L'-l)\sin 1'' = \frac{1}{a+x}\left\{B+B'+\cdots - \frac{\varepsilon^2+y}{2}(B\sin^2\lambda + B'\sin^2\lambda' + \cdots) - \frac{(\varepsilon^2+y)^2}{8}(B\sin^4\lambda + B'\sin^4\lambda' + \cdots)\right\}$$

$$\text{(III)} \quad (Z'-z_1)\sin 1'' = \frac{1}{a+x}\left\{C+C'+\cdots - \frac{\varepsilon^2+y}{2}(C\sin^2\lambda + C'\sin^2\lambda' + \cdots) - \frac{(\varepsilon^2+y)^2}{8}(C\sin^4\lambda + C'\sin^4\lambda' + \cdots)\right\} + \big(n.180 - (\alpha+\beta+\cdots+\eta)\big)\sin 1''.$$

Les quantités a et ε^2 sont les éléments de l'ellipsoïde adopté, x et y les inconnues. Développons les termes en négligeant les carrés et les produits des corrections (y est très-petit et $\frac{x}{a}$ sera

au maximum $\frac{1}{15,000}$), il viendra, en faisant $\frac{1}{a+x} = \frac{1}{a} - \frac{x}{a^2}$ et $(\varepsilon^2 + y)^2 = \varepsilon^4 + 2y\varepsilon^2$:

$$
\begin{aligned}
\text{(I)} \quad (\varphi' - \lambda) \sin 1'' = & - \frac{1}{a} \Big\{ A + A' + \cdots - \varepsilon^2 (A \cos 2\lambda + A' \cos 2\lambda' + \cdots) - \frac{\varepsilon^4}{4} (A \sin^2 2\lambda + A' \sin^2 2\lambda' + \cdots) \Big\} \\
& + \frac{x}{a^2} \Big\{ A + A' + \cdots - \varepsilon^2 (A \cos 2\lambda + A' \cos 2\lambda' + \cdots) - \frac{\varepsilon^4}{4} (A \sin^2 2\lambda + A' \sin^2 2\lambda' + \cdots) \Big\} \\
& + \frac{y}{a} \Big\{ A \cos 2\lambda + A' \cos 2\lambda' + \cdots + \frac{\varepsilon^2}{2} (A \sin^2 \lambda + A' \sin^2 2\lambda' + \cdots) \Big\} \\
\text{(II)} \quad (L' - l) \sin 1'' = & \ \frac{1}{a} \Big\{ B + B' + \cdots - \frac{\varepsilon^2}{2} (B \sin^2 \lambda + B' \sin^2 \lambda' + \cdots) - \frac{\varepsilon^4}{8} (B \sin^4 \lambda + B' \sin^4 \lambda' + \cdots) \Big\} \\
& - \frac{x}{a^2} \Big\{ B + B' + \cdots - \frac{\varepsilon^2}{2} (B \sin^2 \lambda + B' \sin^2 \lambda' + \cdots) - \frac{\varepsilon^4}{8} (B \sin^4 \lambda + B' \sin^4 \lambda' + \cdots) \Big\} \\
& - \frac{y}{2a} \Big\{ B \sin^2 \lambda + B' \sin^2 \lambda' + \cdots + \frac{\varepsilon^2}{2} (B \sin^4 \lambda + B' \sin^4 \lambda' + \cdots) \Big\} \\
\text{(III)} \quad (Z' - z_1) \sin 1'' = & \ \frac{1}{a} \Big\{ C + C' + \cdots - \frac{\varepsilon^2}{2} (C \sin^2 \lambda + C' \sin^2 \lambda' + \cdots) - \frac{\varepsilon^4}{8} (C \sin^4 \lambda + C' \sin^4 \lambda' + \cdots) \Big\} \\
& - \frac{x}{a^2} \Big\{ C + C' + \cdots - \frac{\varepsilon^2}{2} (C \sin^2 \lambda + C' \sin^2 \lambda' + \cdots) - \frac{\varepsilon^4}{8} (C \sin^4 \lambda + C' \sin^4 \lambda' + \cdots) \Big\} \\
& - \frac{y}{2a} \Big\{ C \sin^2 \lambda + C' \sin^2 \lambda' + \cdots + \frac{\varepsilon^2}{2} (C \sin^4 \lambda + C' \sin^4 \lambda' + \cdots) \Big\} \\
& + \big(n . 180 - (\alpha + \beta + \cdots + \eta)\big) \sin 1''.
\end{aligned}
$$

Désignant par $\Delta\varphi$, ΔL et Δz les différences entre les coordon-

nées corrigées et les coordonnées calculées, les équations peuvent s'écrire :

$$\text{(I)}\quad (\varphi' - \lambda)\sin 1'' - (\lambda^n - \lambda)\sin 1'' = \Delta\varphi . \sin 1'' = + Gx + Hy,$$
$$\text{(II)}\quad (L' - l)\sin 1'' - (l^n - l)\sin 1'' = \Delta L . \sin 1'' = - G_1 x - H_1 y,$$
$$\text{(III)}\quad (Z' - z_1)\sin 1'' - (k^n - z_1)\sin 1'' = \Delta z . \sin 1'' = - G_2 x - H_2 y.$$

Chaque station astronomique conduira à des équations de même forme

$$\Delta\varphi' . \sin 1'' = + G'x + H'y,$$
$$\Delta L' . \sin 1'' = - G'_1 x - H'_1 y,$$
$$\Delta z' . \sin 1'' = - G'_2 x - H'_2 y, \text{ etc., etc.}$$

On les traitera par les moindres carrés et l'on obtiendra deux équations normales :

$$\text{(VI)}\quad \begin{cases} [G . G]\, x + [G . H]\, y + [G . \Delta \sin 1''] = 0, \\ [G . H]\, x + [H . H]\, y + [H . \Delta \sin 1''] - 0. \end{cases}$$

qui donneront les valeurs les plus probables des éléments de l'ellipsoïde de comparaison dans la contrée triangulée.

Application.

Les résultats des observations astronomiques exécutées en Belgique, sont :

A Lommel (signal),

Latitude 51° 10′ 8″,920 ± 0″,13.

Azimut : Lommel (signal) — Camp (signal),

20° 45′ 21″,470 ± 0″,6,

A Nieuport,

Latitude 51° 7′ 50″,089 ± 0″,16.

Azimut : Nieuport-Raverzyde,

219° 22′ 51″,092 ± 0″,9.

En les comparant aux coordonnées géodésiques calculées avec l'aplatissement de Bessel, on a :

Différences.	Lommel (sig.).	Nieuport.
$\varphi' - \varphi$	$-\ 2'',070$	$+\ 2,479$
$z' - z$	$-\ 15'',786$	$-\ 14,732$

Appliquant ces quantités à l'équation (6), on obtient :

$L' - L$	$+\ 20'',264$	$+\ 18'',927.$

La correction *c* affecte seulement la quatrième décimale de la seconde.

Lorsque les déterminations de longitude auront été faites et les distances zénithales des signaux mesurées, on obtiendra probablement des valeurs différentes en se servant des équations (4) et (6); les écarts avec les résultats de la comparaison directe des coordonnées géodésiques et astronomiques, proviendront des erreurs inévitables, des valeurs admises pour l'aplatissement et le demi-grand axe de l'ellipsoïde, de l'approximation des formules de transport des coordonnées géodésiques depuis l'origine choisie, enfin de l'incertitude des coordonnées de cette origine elle-même où des attractions non contrôlées ont pu manifester leurs effets.

Les déviations en azimut, presque d'égale grandeur et de même sens à Lommel et à Nieuport, s'expliqueraient par une déviation du zénith de l'église S[t]-Joseph à Bruxelles vers l'occident, ou d'une attraction du fil à plomb vers la région orientale de l'horizon. Cette déviation aurait pour conséquence de reporter l'origine de l'azimut astronomique à l'Ouest du méridien géodésique et de diminuer tous les azimuts jusqu'aux stations extrêmes. Le relèvement du terrain vers le Sud et le Sud-Est de Bruxelles ne rend pas cette hypothèse impossible.

Nous connaissons une longitude de Nieuport, obtenue en 1864 par les officiers russes chargés d'exécuter la mesure du grand arc de parallèle à la latitude de 52°, s'étendant depuis Orsk jusqu'à Valentia. Bien que les valeurs définitives n'aient pas été publiées, nous trouvons dans les comptes rendus des séances de l'Association géodésique tenues à Vienne en 1871, les différences de

longitude en temps des chronomètres, sans tenir compte de la marche horaire de ces derniers, ni de l'équation personnelle des observateurs. Les chiffres se rapportent aux piliers sur lesquels reposaient les instruments des passages. A Nieuport le pilier se trouvait à peu près exactement dans le méridien de la tour des Templiers (station astronomique de 1856), à 30 mètres environ au Nord.

Nous prenons dans ce tableau les trois longitudes provisoires:

Bonn-Greenwich (station intermédiaire),

$+ 28^{m}23^{s},20.$

Nieuport-Greenwich (idem).

$+ 11 . 1,74.$

Greenwich (Observatoire)-Greenwich (idem),

$+ 0 . 0,08.$

Nous avons ensuite :

Bonn-Leyde (Albrecht, Valentiner),

$+ 10 . 26,95 \pm 0^{s},255 .$

Leyde-Bruxelles (E. Quetelet, Kam),

$+ 0 . 27,44 \pm 0,405.$

Greenwich-Bruxelles (Bouvy, Dunkin),

$- 17 . 28,90 \pm ?$

Berlin-Bruxelles (Bruhns, E. Quetelet),

$+ 36^{m}6^{s},52 + 1^{s},05.$

Berlin-Leipzig (Bruhns, Förster),

$- 4 . 0,89 \pm 0,300.$

Bonn-Leipzig (Bruhns, ?),

$- 21 . 10,79 \pm ?$

Ceci permet de calculer de trois manières la longitude de Nieuport par rapport à l'Observatoire de Bruxelles :

Bonn-Leyde	+ 10 26,95	
Leyde-Bruxelles	+ 0 27,44	
Bonn-Bruxelles.	+ 10 54,39	
Bonn-Greenwich (int.)	+ 28 23,20	
Greenwich-Greenwich (int.)	+ 0 0,08	
Bonn-Greenwich	+ 28 23,12	
Bruxelles-Greenwich	+ 17 28,73	
Nieuport-Greenwich (int.)	+ 11 1,74	
Greenwich-Greenwich (int.)	+ 0 0,08	
Nieuport-Greenwich.	+ 11 1,66	
Bruxelles-Nieuport	+ 6 27,07	(1)

Le résultat d'Airy fournit :

Bruxelles-Greenwich	+ 17 28,90	
Nieuport-Greenwich.	+ 11 1,66	
Bruxelles-Nieuport	+ 6 27,24	(2)

Par Berlin, on a :

Bonn-Leipzig	— 21 10,79	
Berlin-Leipzig	+ 4 0,89	
Bonn-Berlin	— 25 11,68	
Berlin-Bruxelles	+ 36 6,52	
Bonn-Bruxelles.	+ 10 55,84	
Bonn-Nieuport	+ 17 21,46	
Bruxelles-Nieuport	+ 6 25,62	(3)

Les trois valeurs réduites en degrés sont :

(1)	+ 1° 36′ 46″,05
(2)	+ 1 36 48,60
(3)	+ 1 36 24,30

La longitude géodésique de Nieuport est, sur l'ellipsoïde de Bessel, $+1^\circ 36' 43'',384$.

Les différences seront donc

$$\begin{aligned} L' - L &= -\ 2'',666 \quad \text{par (1)} \\ &\quad -\ 5,216 \quad \text{par (2)} \\ &\quad +\ 19,084 \quad \text{par (3)} \end{aligned}$$

Les deux premières sont notablement inférieures à la déviation calculée par la formule (6) et leur signe est contraire; la troisième est à peu près égale à la déviation calculée et de même signe. En la joignant aux déviations en latitude et en azimut obtenues précédemment, on trouve facilement par le calcul des équations conditionnelles :

Différences.	Corrections.	Déviations corrigées.
$\varphi' - \varphi = +\ 2,479$	$-\ 0,008$	$+\ 2,471$
$L' - L = +\ 19,084$	$-\ 0,136$	$+\ 18,948$
$z' - z = -\ 14,732$	$-\ 0,188$	$-\ 14,920$

Il semblerait d'après cela que la différence de longitude entre Berlin et Bruxelles est plus précise qu'on ne le pense et que l'aplatissement de Bessel convient à notre pays. Mais il serait prématuré de s'en tenir à cette appréciation et d'en tirer des conclusions.

Afin de nous arrêter à une valeur, prenons une moyenne en attribuant des poids 3, 2 et 1 aux longitudes de Nieuport rapportées plus haut (*), on a :

$$L' - L = +\ 0'',109.$$

Les déviations résultant des comparaisons des coordonnées

(*) Conformément à une note des comptes rendus des séances de l'Association géodésique en 1871, la différence de longitude entre Bruxelles et Greenwich a besoin d'être revue, la différence de longitude entre Bruxelles et Berlin n'a pas une précision suffisante, page 107.

géodésiques et des coordonnées astronomiques forment alors le groupe suivant :

$$\left.\begin{aligned} \varphi' - \varphi &= + \ \ 2{,}479 \\ L' - L &= + \ \ 0{,}109 \\ z' - z &= - 14{,}732 \end{aligned}\right\} \text{A.}$$

Les corrections à y apporter pour que les équations (4), (5), (5′) et (6) soient satisfaites, sont :

$$\begin{aligned} x &= + \ \ 0{,}497 \\ y &= + \ \ 0{,}007 \\ z &= + 14{,}632 \end{aligned}$$

et les déviations corrigées seront :

$$\left.\begin{aligned} &\text{En latitude} && +\ 2'',976 \\ &\text{En longitude} && +\ 0{,}116 \\ &\text{En azimut} && -\ 0{,}100 \end{aligned}\right\} \text{B.}$$

Un deuxième calcul de correction donnera :

$$\left.\begin{aligned} &\text{En latitude} && +\ 2{,}976 \\ &\text{En longitude} && +\ 0{,}116 \\ &\text{En azimut} && -\ 0{,}090 \end{aligned}\right\} \text{B}'.$$

Les coordonnées astronomiques de Nieuport étant :

$$\begin{aligned} \varphi &= \ \ 51^\circ\ \ 7'\ 50'',089 \\ L &= +1^\circ\ 36'\ 43'',275 \\ z &= 219^\circ\ 22'\ 51'',092 \end{aligned}$$

on obtient pour les coordonnées géodésiques

$$\begin{aligned} \varphi' &= \ \ 51^\circ\ \ 7'\ 53'',065 \\ L' &= +1^\circ\ 36'\ 43'',391 \\ z' &= 219^\circ\ 22'\ 51'',002 \end{aligned}$$

tandis que les coordonnées calculées en partant de Bruxelles, sont :

$$\begin{aligned} \lambda^n &= \ \ 51^\circ\ \ 7'\ 52'',568 \\ l^n &= +1^\circ\ 36'\ 43'',384 \\ k^n &= 219^\circ\ 22'\ 36'',360 \end{aligned}$$

La longitude orientale de la tour Est de l'église St-Joseph, étant:

$$0^\circ 0' 7'',446$$

les premiers termes des équations (I), (II) et III) seront :

$$(\varphi' - \lambda) \sin 1'' = (17' \, 15'',768) \sin 1''$$
$$(L' - l) \sin 1'' = (1^\circ 36' \, 50'',837) \sin 1''$$
$$(z' - z_1) \sin 1'' = (19^\circ 23' \, 36'',628) \sin 1''$$

au lieu de

$$(\lambda^n - \lambda) \sin 1'' = (17' \, 15'',271) \sin 1''$$
$$(l^n - l) \sin 1'' = (1^\circ 36' \, 50'',830) \sin 1''$$
$$(k^n - z_1) \sin 1'' = (19^\circ 23' \, 21'',986) \sin 1''$$

on aura aussi :

$$\Delta\varphi = + \quad 0'',497$$
$$\Delta L = + \quad 0'',007$$
$$\Delta z = + \; 14'',642$$

si l'on emploie le deuxième calcul.

La recherche du demi-grand axe et de l'excentricité de l'ellipsoïde de révolution qui convient à notre pays, doit être retardée jusqu'à ce que des observations spéciales aient donné les longitudes de Nieuport et de Lommel, ainsi que les coordonnées astronomiques d'un point de la province de Luxembourg.

Remarque. — En opérant par les coordonnées géodésiques calculées avec les éléments de l'ellipsoïde de Puissant, l'on devrait arriver à des éléments rectifiés identiques à ceux que donnerait le calcul précédent. Or, les déviations obtenues directement sont, dans ce cas :

$$\varphi' - \varphi = + \quad 2,534$$
$$L' - L = + \quad 0,835$$
$$z' - z = - \; 13,672$$

Pour satisfaire aux conditions représentées par les équations (4) et (6), elles doivent subir des corrections:

$$x = + \quad 2,844$$
$$y = + \quad 0,942$$
$$z = + \; 12,293$$

et devenir conséquemment :

$$+5{,}378$$
$$+1{,}777$$
$$-1{,}379.$$

Les équations (I), (II) et (III) seront donc un peu différentes de celles obtenues dans le premier calcul et les valeurs de a et de ε^2, résultant de leur résolution, s'écarteront légèrement des quantités analogues déduites des équations (IV) et (V), ou bien des éléments résultant des corrections trouvées par les équations (VI).

Les causes de ces discordances, peu sensibles d'ailleurs, ne peuvent pas être attribuées entièrement aux approximations des formules et des calculs, dont l'influence se fait certainement sentir, mais nous croyons pouvoir assigner à ces écarts une cause variable provenant de la position de l'ellipsoïde par rapport à la surface géométrique de la Terre. Ces considérations feront l'objet d'un travail spécial.

Conclusions.

Les causes capables de produire une déviation de la verticale en un point désigné du globe, conspirent avec les causes d'erreurs des calculs et des observations pour amener des écarts entre les coordonnées astronomiques et les coordonnées géodésiques. Ces écarts reflètent les effets de toutes les causes réunies.

Aucune donnée n'est absolument immuable, mais nous accordons aux observations célestes une précision plus grande qu'aux autres déterminations, sans nous dissimuler leur perfectibilité.

En les supposant néanmoins rigoureuses et recherchant par leur moyen les déviations les plus probables, satisfaisant aux conditions qui les lient entre elles, la précision de l'ensemble des résultats est augmentée. Nous avons pensé que les dimensions de l'ellipsoïde substitué à la surface de la Terre, ne pouvaient être les mêmes pour tous les pays, mais qu'elles devaient résulter des mesures exécutées dans chaque contrée jusqu'aux limites encore inassignables des différentes surfaces d'assimilation.

Si les éléments d'un ellipsoïde, déterminés par l'application des

formules dont il vient d'être question, font obtenir des coordonnées géodésiques liées aux coordonnées astronomiques par les conditions reconnues nécessaires, certes, un grand pas aura été fait et les écarts restants pourront représenter les effets des attractions locales avec une exactitude supérieure à celle obtenue par la comparaison directe effectuée jusqu'ici, sans toutefois atteindre à une précision mathématiquement absolue.

La forme et les dimensions de la surface géométrique de la Terre, prise dans son ensemble, ne seront plus dues uniquement aux mesures des méridiens et des parallèles; toutes les chaînes de la triangulation, comprises entre deux stations astronomiques, concourront à la solution de ce problème et l'on pourra évidemment limiter leur nombre à celles dont la précision sera la plus grande, surtout à celles qui émaneront de points où les coordonnées astronomiques auront été contrôlées par des stations voisines.

Les divers ellipsoïdes convenant aux réseaux particuliers ne sont, à notre sens, que des surfaces auxiliaires dont on se sert pour chercher les déviations les plus plausibles. Ils fournissent le rapport des courbures générales des parties du globe où ces réseaux sont tendus. La réunion de toutes ces portions d'ellipsoïdes donnera un premier aperçu de la surface unie de la Terre; il faudra leur substituer une surface unique dont la forme ne peut être prévue avant d'avoir obtenu les surfaces auxiliaires sur la plus grande partie des continents.

Les anomalies locales dues aux grands accidents de la nature devront être étudiées séparément dans leur rapport avec la surface géométrique résultant du calcul d'ensemble.

NOTE.

Il est intéressant de rechercher la signification du terme de correction introduit dans la formule (6) et d'expliquer pourquoi ce terme s'annule lorsque la distance zénithale est de 90°.

Ce terme de correction représente à peu près exactement la projection sur l'horizon sensible, de l'angle soustendu au zénith géodésique par les grands cercles aboutissant, l'un au point h du ciel où va ficher le rayon visuel MH, l'autre au point de l'horizon sensible situé dans le vertical du point géodésique.

Fig. 3. Soient D le point de l'horizon dans le plan de la déviation, DE l'horizon sensible. Les arcs AB et Ah' mesurent tous deux 90°, hh' est la hauteur du signal géodésique ; la projection horizontale de la ligne de visée est la trace du vertical Ah, passant par h'.

Sur l'horizon géodésique, les projections de la ligne de visée réelle et de la trace dont il s'agit, font entre elles l'angle

$$hBh' = C,$$

et l'on a dans le triangle sphérique $h'h$B,

$$\frac{\sin C}{\sin h'} = \frac{\sin hh'}{\sin \zeta'}$$

l'angle h' peut se mesurer sensiblement par $i \sin (z - \alpha)$ puisque h'A $= 90°$, et $hh' = 90 - \zeta$; donc en substituant ζ à ζ' sous le signe sinus, on a :

$$\frac{C}{i \sin (z - \alpha)} = \operatorname{cotg} \zeta$$

d'où

$$C = i \sin (z - \alpha) \operatorname{cotg} \zeta$$

$$C = - \operatorname{cotg} \xi \left\{ (\varphi' - \varphi) \sin z + (L' - L) \cos z \cos \varphi \right\}.$$

Ce petit angle n'existe pas lorsque ζ est égal à 90°, car alors Bh et Bh' sont confondus ; il disparaît aussi quand le vertical de l'objet est le plan de la déviation totale, ABD.

La différence des azimuts géodésique et astronomique se décompose ainsi en deux parties dont l'une est due à la direction du plan de la déviation du

zénith et dont l'autre dépend de l'orientation et de la hauteur du signal géodésique.

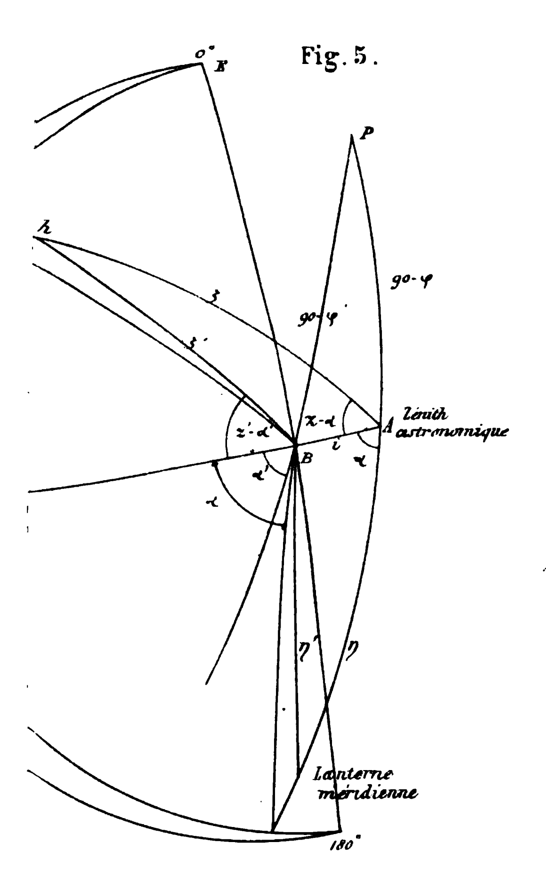
La différence des azimuts corrigée de l'angle C, deviendra la différence entre les azimuts du plan de la déviation, liée par l'équation (5) à la déviation en longitude.

Il pourrait ne pas sembler inutile d'apporter une correction du même genre à l'angle compris entre le plan de la déviation locale et le vertical de la lanterne méridienne dont on s'est servi dans la détermination de l'azimut; un examen plus attentif montre que l'on obtient la direction de la trace du vertical sur l'horizon sensible en ajoutant à la direction du signal méridien, la déviation azimutale fournie par les passages d'étoiles.

Cette déviation serait différente si la verticale était redressée jusqu'au point de se confondre avec la normale géodésique, et la trace du vertical deviendrait la méridienne, mais l'altitude du signal n'a pas d'influence.

ılateur.

Fig. 5.



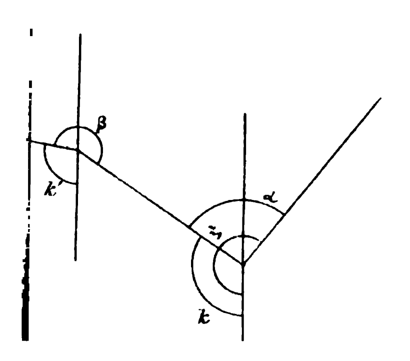


Fig. 3.

A Zénith astronomique

B Zénith géodésique

z i α α'

V

h

Q

S

Équateur

COMPARAISON

ENTRE

LES COORDONNÉES RÉELLES ET LES COORDONNÉES THÉORIQUES

D'UN LIEU DE LA TERRE.

DÉVIATION ELLIPSOÏDALE,

PAR

le Major E. ADAN.

(Mémoire présenté à la Classe des sciences, le 6 avril 1878.)

COMPARAISON

ENTRE

LES COORDONNÉES RÉELLES ET LES COORDONNÉES THÉORIQUES

D'UN LIEU DE LA TERRE.

DÉVIATION ELLIPSOÏDALE.

Les progrès réalisés dans la construction des instruments et l'avancement continu des sciences, ont fait reconnaître, d'une façon certaine, des différences entre les résultats des observations astronomiques et les coordonnées géodésiques déduites des triangulations.

On a attribué à des irrégularités locales de l'attraction newtonienne les écarts dont l'existence constatée ne conduit nulle part à de très-grandes déformations, on obtient presque partout un accord suffisant entre les amplitudes astronomiques et les arcs mesurés. Les attractions locales se combinent avec les erreurs des observations et des calculs pour produire les discordances reconnues, mais la séparation rigoureuse des effets de ces causes ne peut être faite dans l'état actuel de nos connaissances.

Nous avons déjà plusieurs fois exprimé l'opinion que les coordonnées de l'origine d'une triangulation pouvaient être influencées par des causes de déviation, sans qu'il soit possible d'en tenir

compte (*), à moins de les soumettre à un contrôle sévère par des observations simultanées, faites à plusieurs sommets voisins, reliés au point central par un réseau compensé avec toute la précision que comporte aujourd'hui la géodésie.

Nous allons indiquer maintenant une cause d'erreur à laquelle, pensons-nous, on n'a pas encore songé, et qui est de nature à infirmer en partie les déductions tirées de la comparaison entre les coordonnées astronomiques et géodésiques, c'est-à-dire les effets des attractions locales. Ceux-ci seront ou plus grands ou plus petits qu'on ne les trouve actuellement, suivant le sens dans lequel aura agi la cause théorique que je vais tâcher d'expliquer.

Depuis les immortels travaux des académiciens français au Pérou et en Laponie, tous les grands géomètres se sont occupés du calcul des dimensions de la Terre. Plusieurs valeurs de l'aplatissement et du demi-grand axe de l'ellipse méridienne ont été calculées; mais, le sphéroïde terrestre fût-il complétement assimilable à un ellipsoïde de révolution, le peu de concordance des interprétations auxquelles ont conduit les mêmes données soumises si souvent à des calculs d'ensemble (**), prouve que les dimensions exactes de la courbe méridienne ne sont pas connues avec une précision suffisante pour faire abandonner toute recherche ultérieure. Il est certain que toutes les ellipses, dont les dimensions ont été publiées, ne peuvent à la fois représenter la courbe méridienne du sphéroïde; tout porte à croire qu'une seule ellipse ne convient pas à tous les méridiens, mais c'est une simple hypothèse non démontrée, et l'hypothèse contraire de l'identité des courbes méridiennes, appuyée seulement sur des présomptions, doit prévaloir jusqu'à un plus grand avancement des travaux géodésiques.

Supposons donc qu'un ellipsoïde unique puisse représenter le

(*) Comptes rendus des séances de la Commission permanente de géodésie, à Paris, en octobre 1875. Berlin, 1876. *Déviation de la verticale*, brochure in-4°, 1876. *Recherche des corrections des coordonnées géodésiques, etc.*, mémoire présenté à l'Académie en mars 1878.

(**) *Grandeur et forme de la Terre déterminées par des mesures d'arcs.* Brochure in-12, 1875.

sphéroïde terrestre; ou cet ellipsoïde unique sera différent de l'un de ceux dus à Walbeck, Schmidt, Puissant, Delambre, Bessel, Airy, Clarke, Brünnow, etc., mais ne pourra être identifié avec aucun d'eux, ou bien, si, au contraire, l'identification complète est possible, on ne saura pas d'une manière positive quel est celui de ces ellipsoïdes qui doit être adopté à l'exclusion de tous les autres. Admettons, par exemple, dans le seul but d'être clair, que cet ellipsoïde inconnu soit celui de Bessel et que l'on ait pris, pour les calculs, un aplatissement différent de $\frac{1}{299,1528}$ et un demi-grand axe autre que $6378318^m,01$. (En Belgique, nous avons employé l'ellipsoïde de Puissant : $\frac{1}{p} = \frac{1}{308,65}$, $a = 6376985^m,50$.)

Nommons le premier, substitué à la surface géométrique non définie, ellipsoïde d'assimilation; le second, ellipsoïde auxiliaire, parce qu'il sert à trouver les positions géodésiques des sommets de la triangulation.

Les différences entre les éléments admis et les éléments qu'il aurait fallu admettre pour l'ellipsoïde auxiliaire, sont, croyons-nous, la cause de la plus grande partie des écarts entre les résultats des observations astronomiques et des calculs géodésiques. En effet, la courbe méridienne de la Terre, elliptique par hypothèse, étant A'M'B', soit M' un point où des observations astronomiques ont été faites et supposons, pour simplifier, que la verticale sensible se confonde complétement avec la normale C'M'Z', c'est-à-dire, admettons l'identité entre la latitude du point M' sur l'ellipsoïde d'assimilation et la latitude φ obtenue par les observations célestes. Soit maintenant AMB le méridien de l'ellipsoïde auxiliaire ou de niveau, rencontré par la verticale au point M; la latitude φ ne convient pas à ce point, parce que la normale CMZ, à l'ellipse AB, n'est pas la verticale C'M'Z'; la latitude de M est φ'. Voir la figure.

On introduit dès le commencement des calculs, en remplaçant φ' par φ, une erreur dont nous rechercherons plus loin l'expression, mais auparavant continuons l'exposé synthétique de la question.

En un certain point N de l'ellipse AB, la tangente est parallèle à la tangente au point M' de l'ellipse A'B'; c'est à ce point N que convient la latitude φ, nullement au point M. Il est conséquem-

ment impossible d'arriver à un accord parfait entre les coordonnées astronomiques et géodésiques d'un sommet quelconque du réseau de triangles, en attribuant, dès le commencement, au point N, une position qu'il n'a pas sur la surface auxiliaire ou de niveau.

Un effet semblable se produira si la verticale sensible est déviée par des attractions locales; la normale C'Z' qu'on lui substitue diffère de la normale CZ au point M. L'effet est même plus compliqué, car le point M peut être alors hors du plan méridien A'M'B'O et la longitude de l'origine sera aussi altérée.

Reprenons la première hypothèse de la superposition de la verticale sur la normale C'Z' et transportons-nous au point extrême d'une chaîne de la triangulation. Soient P' ce point sur le méridien A'P'G' de la surface ellipsoïdale d'assimilation et K'P'Z'_1, la verticale qui perce l'ellipsoïde auxiliaire au point P, dont la latitude est φ'_1, différente de la latitude astronomique φ_1.

Si les coordonnées géodésiques calculées pouvaient convenir aux sommets répartis sur la route MP (route formée d'une succession de triangles), on n'obtiendrait pas, à l'arrivée en P, une latitude égale à la latitude astronomique de P', supposée dégagée des influences locales; mais dans ce cas on devrait trouver la même longitude, quel que soit l'ellipsoïde auxiliaire. L'angle M'A'P' est égal à MAP et à ses analogues compris entre les deux plans méridiens considérés. Or, adopter au départ la latitude φ, cela revient à substituer le point N au point M et à calculer, avec des éléments convenant à la route MP (azimuts et côtés de triangles), des coordonnées de sommets fictifs d'une route NN', dont le point d'arrivée ne doit pas être nécessairement sur l'ellipse APG et par conséquent la latitude, la longitude et l'azimut géodésiques, obtenus pour le point N' et affectés au point P, seront autres que les coordonnées astronomiques correspondantes du sommet P'.

Il résulte de ces considérations que pour être en droit d'adopter un ellipsoïde unique pour un ensemble de pays, ou pour la Terre tout entière, il convient de raccorder au préalable les origines des diverses triangulations à un point, dont l'emplacement occuperait le centre des travaux et dont les coordonnées auraient été déterminées avec toutes les précautions possibles.

Actuellement, en raison des résultats de calculs et d'observations introduits d'ordinaire, voici comment nous comprenons que l'on peut affecter la latitude astronomique au sommet origine des coordonnées géodésiques.

La verticale du point M' rencontre la surface du niveau de la mer, supposée prolongée sous les rides du continent, en M'' par exemple, dans le voisinage de l'ellipse AMB mais pas nécessairement sur cette courbe, attendu que l'on ne connaît pas exactement les dimensions de la méridienne de la surface de niveau. Faisons cependant l'hypothèse de la juxtaposition rigoureuse de M'' sur M, afin de ne pas compliquer la question. Il y a deux moyens de faire coïncider la normale géodésique avec la verticale M'Z'; le premier, par le déplacement de l'ellipsoïde parallèlement à lui-même jusqu'à ce que le point N, où la normale est parallèle à la verticale M'Z', vienne en M; le second, par la rotation de toute la surface ellipsoïdale auxiliaire autour du point M, jusqu'à ce que la normale MZ coïncide avec la verticale M'Z'.

Dans le premier cas, l'ellipse méridienne se transporte en A''MB'', l'équateur est déplacé, il occupe une position parallèle à OB; dans le second, l'ellipse méridienne est A'''MB''' et l'équateur devient O''B''', oblique à sa position primitive.

C'est sur l'un ou l'autre de ces ellipsoïdes, de révolution autour de O'A'' ou de O''A''', que sont tous les points géodésiques dont les coordonnées ont été calculées par les chaînes de triangles émanant du point central M' et réduites au niveau de la mer. A l'extrémité d'une chaîne, la verticale $P'Z'_1$ rencontrera la surface de niveau, représentée par l'ellipsoïde déplacé parallèlement (*), en un point P_1 situé sur l'ellipse méridienne $A''P_1g$; la normale P_1Z_1 est au dehors du plan AP'G', méridien astronomique de la station; la latitude, la longitude et l'azimut calculés doivent donc être différents des éléments astronomiques, même dans la supposition de l'identification de la surface géométrique du globe avec un ellipsoïde de révolution dont les dimensions n'ont pas une pré-

(*) Les conclusions sont de même nature si l'on prend l'ellipsoïde résultant du déplacement par rotation.

cision absolue et dans la supposition toute gratuite de l'absence complète de déviations locales. La latitude serait, d'après la figure, $Z_2K''p$, la longitude $MA''P_1$, l'azimut se déduirait par la relation indiquée dans notre précédent mémoire (*); tandis que la latitude astronomique est $Z'_1K'p$ et la longitude $M'A'P'$.

Quand une déviation locale existera, l'écart entre la verticale sensible et la normale géodésique sera compliqué, abstraction faite des erreurs des observations et des approximations des formules de transport, des deux effets, déviation de la verticale et *déviation ellipsoïdale*.

La déviation de la verticale est due à la non-coïncidence de la verticale sensible et de la normale à la surface géométrique, la déviation ellipsoïdale provient de la position de la surface auxiliaire ou de niveau par rapport à la surface géométrique ellipsoïdale ou sphéroïdale.

Si l'on accordait une confiance entière aux dimensions d'un ellipsoïde résultant des mesures d'arcs de méridien, c'est-à-dire si l'on avait la preuve de son identification complète avec la surface géométrique de la Terre, il faudrait attribuer une bien grande précision aux éléments de cet ellipsoïde pour que les ellipses méridiennes fussent partout au niveau de la mer — et l'on sait combien ce niveau est encore douteux aujourd'hui dans la plupart des ports. — Cela ne sera probablement pas et la surface de niveau, sur laquelle on projette les réseaux de triangles, sera tout au plus semblable à la surface d'assimilation.

La déviation ellipsoïdale existera encore dans ce cas, parce qu'une même droite ne peut être normale à la fois à deux ellipses semblables, quelque rapprochées qu'on les suppose, sauf aux sommets, quand les axes sont superposés. Les points de deux ellipses semblables et concentriques dont les normales sont également inclinées sur l'un des axes, sont les intersections des diamètres et des courbes considérées.

Les travaux actuels, isolés dans les pays triangulés, ont pour conséquence de substituer à la surface de niveau véritable, des

(*) *Corrections des éléments de l'ellipsoïde osculateur.* Mars 1878.

portions d'ellipsoïdes auxiliaires qui ne font pas partie d'une surface unique; mais si l'on s'était servi partout des mêmes éléments, ces différentes portions pourraient s'appliquer sur un seul ellipsoïde d'égales dimensions, concentrique à la Terre et ayant le même axe de rotation.

Les écarts entre les coordonnées observées et les coordonnées calculées rendent manifestes les déviations des verticales, mélangées aux déviations ellipsoïdales, dont la prépondérance sur les premières pourra peut-être plus tard être mise au jour; pour le moment il serait prématuré, croyons-nous, d'attribuer entièrement ces écarts à l'une ou à l'autre cause et d'en tirer des conséquences. Il faut attendre l'époque où toutes les coordonnées géodésiques auront été calculées, à partir d'un point central unique où un contrôle rigoureux aura permis de décider, en toute connaissance, la direction vraie de la verticale, dégagée des attractions locales qui peuvent se faire sentir en ce point.

Recherchons maintenant l'expression analytique de l'écartement angulaire des normales à deux ellipses rapportées aux mêmes axes rectangulaires de coordonnées et représentées par les équations :

$$a^2y^2 + b^2x^2 = a^2b^2,$$
$$a'^2y^2 + b'^2x^2 = a'^2b'^2.$$

Soit un point (x', y') de la première, à la latitude φ, de telle sorte que

$$\operatorname{tang} \varphi = \frac{a^2y'}{b^2x'},$$

d'où résulte l'équation de la normale :

$$y - y' = \frac{a^2y'}{b^2x'}(x - x').$$

Les coordonnées du point de rencontre (x'', y'') de la normale avec la deuxième ellipse, seront données par les relations :

$$y'' - y' = \frac{a^2y'}{b^2x'}(x'' - x')$$
$$a'^2y''^2 + b'^2x''^2 = a'^2b'^2.$$

Les développements des calculs sont les suivants :

$$y'' = y' + \frac{a^2 y'}{b^2 x'}(x'' - x')$$

$$y''^2 = y'^2 + \frac{2a^2 y'^2}{b^2 x'}(x'' - x') + \frac{a^4 y'^2}{b^4 x'^2}(x'' - x')^2$$

$$a'^2 y'^2 + \frac{2a^2 a'^2 y'^2}{b^2 x'}(x'' - x') + \frac{a'^2 a^4 y'^2}{b^4 x'^2}(x'' - x')^2 + b'^2 x''^2 = a'^2 b'^2$$

$$\begin{aligned} x''^2 (a'^2 a^4 y'^2 + b'^2 b^4 x'^2) &+ x'' (2a^2 a'^2 b^2 y'^2 x' - 2a'^2 a^4 y'^2 x') \\ &+ a'^2 b^4 x'^2 y'^2 - 2a^2 a'^2 b^2 x'^2 y'^2 + a'^2 a^4 x'^2 y'^2 - a'^2 b'^2 b^4 x'^2 = 0. \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} x''^2 (a'^2 a^4 y'^2 + b'^2 b^4 x'^2) &- 2x''.\, a^2 a'^2 x' y'^2 (a^2 - b^2) \\ &- a'^2 b'^2 b^4 x'^2 + a'^2 x'^2 y'^2 (a^2 - b^2)^2 = 0. \end{aligned}$$

Remplaçons b et b' par leurs valeurs en fonction de a et a' et des excentricités $a\varepsilon$ et $a'\varepsilon'$, il vient :

$$\begin{aligned} x''^2 \left(y'^2 + x'^2 (1 - \varepsilon'^2)(1 - \varepsilon^2)^2\right) &- 2x' y'^2 \varepsilon^2 x'' \\ &- a'^2 x'^2 (1 - \varepsilon'^2)(1 - \varepsilon^2)^2 + x'^2 y'^2 \varepsilon^4 = 0, \end{aligned}$$

d'où on tire les valeurs de x''. La valeur positive sera :

$$x'' = \frac{x' y'^2 \varepsilon^2 + x' (1 - \varepsilon^2) \sqrt{1 - \varepsilon'^2} \sqrt{a'^2 y'^2 + a'^2 x'^2 (1 - \varepsilon'^2)(1 - \varepsilon^2)^2 - x'^2 y'^2 \varepsilon^4}}{y'^2 + x'^2 (1 - \varepsilon'^2)(1 - \varepsilon^2)^2}.$$

Substituons à x' et à y' leurs valeurs en fonction de la latitude φ,

$$x' = \frac{a \cos \varphi}{(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi)^{\frac{1}{2}}}, \qquad y' = \frac{a (1 - \varepsilon^2) \sin \varphi}{(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi)^{\frac{1}{2}}},$$

on obtient après quelques réductions :

$$x'' = \frac{a \cos \varphi}{(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi)^{\frac{1}{2}}} \times \frac{\varepsilon^2 \sin^2 \varphi + \sqrt{1 - \varepsilon'^2} \sqrt{\frac{a'^2}{a^2} (1 - \varepsilon'^2 \cos^2 \varphi)(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi) - \varepsilon^4 \sin^2 \varphi \cos^2 \varphi}}{1 - \varepsilon'^2 \cos^2 \varphi}$$

ou

$$x'' = x'.\, k.$$

L'ordonnée y'' s'obtiendra par la relation :

$$y'' = y' + \text{tang}\,\varphi\,(x'' - x'),$$

$$y'' = \frac{a(1-\varepsilon^2)\sin\varphi}{(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi)^{\frac{1}{2}}}\left\{\frac{\varepsilon^2\sin^2\varphi + \sqrt{1-\varepsilon'^2}\sqrt{\frac{a'^2}{a^2}(1-\varepsilon'^2\cos^2\varphi)(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi) - \varepsilon^4\sin^2\varphi\cos^2\varphi}}{(1-\varepsilon'^2\cos^2\varphi)(1-\varepsilon^2)} - \frac{\varepsilon^2}{1-\varepsilon^2}\right\}$$

ou

$$y'' = y' \cdot \frac{k - \varepsilon^2}{1 - \varepsilon^2}.$$

La valeur de k est généralement très-voisine du rapport $\frac{a'}{a}$ des axes équatoriaux des deux ellipses, dans les conditions où nous les avons prises. Elle devient égale à l'unité si $a' = a$ en même temps que $\varepsilon' = \varepsilon$, c'est-à-dire quand les deux ellipses sont confondues en une seule; le même résultat est atteint sous la condition :

$$\frac{a^2(1-\varepsilon^2)\sin^2\varphi}{1-\varepsilon^2\sin^2\varphi} + \frac{a^2(1-\varepsilon'^2)\cos^2\varphi}{1-\varepsilon^2\sin^2\varphi} = a'^2(1-\varepsilon'^2),$$

équivalant à

$$a'^2 y'^2 + b'^2 x'^2 = a'^2 b'^2,$$

le point x', y' est alors à l'intersection des courbes.

— Les coordonnées du point de la seconde ellipse, dont la normale fait un angle φ avec l'axe horizontal, sont données par les relations :

$$\frac{a'^2 y'''}{b'^2 x'''} = \frac{a^2 y'}{b^2 x'}$$

$$a'^2 y'''^2 + b'^2 x'''^2 = a'^2 b'^2$$

d'où l'on tire :

$$x''' = x' \cdot \frac{a'}{a}\sqrt{\frac{1-\varepsilon^2\sin^2\varphi}{1-\varepsilon'^2\sin^2\varphi}}$$

$$y''' = y' \cdot \frac{a'}{a} \cdot \frac{1-\varepsilon'^2}{1-\varepsilon^2}\sqrt{\frac{1-\varepsilon^2\sin^2\varphi}{1-\varepsilon'^2\sin^2\varphi}}.$$

Ces valeurs sont différentes de celles de x'' et y''.

— Menons la normale du point x'', y'' et soit φ' l'angle de cette droite et de l'axe des x, l'on aura :

$$\operatorname{tang}(\varphi'-\varphi)=\frac{\operatorname{tang}\varphi'-\operatorname{tang}\varphi}{1+\operatorname{tang}\varphi'\operatorname{tang}\varphi}=\frac{\frac{a'^2y''}{b'^2x''}-\frac{a^2y'}{b^2x'}}{1+\frac{a'^2a^2y'y''}{b'^2b^2x'x''}}=\frac{a'^2b^2y''x'-a^2b'^2y'x''}{a^2a'^2y'y''+b^2b'^2x'x''}$$

$$\operatorname{tang}(\varphi'-\varphi)=\frac{y''\cos\varphi-x''(1-\varepsilon'^2)\sin\varphi}{y''\sin\varphi+x''(1-\varepsilon'^2)\cos\varphi}.$$

L'angle $\varphi'-\varphi$ sera nul quand

$$y''\cos\varphi-x''(1-\varepsilon'^2)\sin\varphi=0,$$

ce qui entraîne les conditions $\frac{y''}{x''}=\frac{y'}{x'}$, c'est-à-dire $k=1$, et $\frac{a'}{b'}=\frac{a}{b}$ nécessitant dans ce cas, $a'=a$ et $b'=b$.

— Si l'on avait $\varepsilon'=\varepsilon$, l'expression de la tangente de $\varphi'-\varphi$ serait

$$\frac{\frac{y''}{x''}-\frac{y'}{x'}}{1+\frac{y'y''}{x'x''}},$$

et par conséquent tous les points des ellipses semblables et semblablement placées, pour lesquels les normales ont la même inclinaison sur le grand axe, sont sur un diamètre commun.

— La valeur de tang $(\varphi'-\varphi)$ devient nulle aussi lorsque

$$y''\sin\varphi+x''(1-\varepsilon'^2)\cos\varphi=\infty.$$

Cette relation est satisfaite si $\operatorname{tg}\varphi=\infty$ ou $\operatorname{cotg}\varphi=\infty$. Le point considéré est alors l'un des sommets de l'ellipse.

— En remplaçant tg φ par sa valeur en fonction des coordonnées x' et y', l'expression de tang $(\varphi'-\varphi)$ prend la forme élégante ci-après :

$$\operatorname{tang}(\varphi'-\varphi)=\frac{y''x'(1-\varepsilon^2)-y'x''(1-\varepsilon'^2)}{y'y''+x'x''(1-\varepsilon^2)(1-\varepsilon'^2)}.$$

Mettons pour x'' et y'' les valeurs obtenues tout à l'heure :

$$\text{tang}(\varphi'-\varphi)=\frac{y'x'(1-\varepsilon^2)(k-\varepsilon^2)-y'x'k(1-\varepsilon^2)(1-\varepsilon'^2)}{y'^2(k-\varepsilon^2)+x'^2k(1-\varepsilon^2)^2(1-\varepsilon'^2)},$$

faisant $x'=\frac{1}{1-\varepsilon^2}\cdot\frac{y'}{\text{tg}\,\varphi}$, résultant de $\text{tg}\,\varphi=\frac{a^2y'}{b^2x'}$, il vient :

$$\text{tang}(\varphi'-\varphi)=\frac{\text{tang}\,\varphi\,(k\varepsilon'^2-\varepsilon^2)}{\text{tg}^2\varphi\,(k-\varepsilon^2)+k(1-\varepsilon'^2)}\;.\;.\;.\;.\;.\;(A)$$

Si l'on remplace x'^2 par $\frac{1}{1-\varepsilon^2}\left\{a^2(1-\varepsilon^2)-y'^2\right\}$, provenant de l'équation de l'ellipse, et x' par $\frac{1}{1-\varepsilon'}\cdot\frac{y'}{\text{tg}\,\varphi}$, on trouve facilement

$$\text{tang}(\varphi'-\varphi)=\frac{1}{\text{tg}\,\varphi}\cdot\frac{\sin^2\varphi\,(k\varepsilon'^2-\varepsilon^2)}{\sin^2\varphi\left(k\varepsilon'^2-\varepsilon^2+k\varepsilon^2(1-\varepsilon'^2)\right)+k(1-\varepsilon'^2)(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi)}$$

$$\text{tang}(\varphi'-\varphi)=\frac{1}{\text{tg}\,\varphi}\cdot\frac{\sin^2\varphi\,(k\varepsilon'^2-\varepsilon^2)}{\sin^2\varphi\,(k\varepsilon'^2-\varepsilon^2)+k(1-\varepsilon'^2)}\;.\;.\;.\;.\;.\;.\;.\;(B)$$

valeur qui peut se ramener à la première forme (A), en divisant haut et bas par $\cos^2\varphi$. Elle se prête au développement en série

$$\text{tang}(\varphi'-\varphi)=\frac{1}{\text{tg}\,\varphi}\left\{1-\frac{k(1-\varepsilon'^2)}{\sin^2\varphi\,(k\varepsilon'^2-\varepsilon^2)}+\frac{k^2(1-\varepsilon'^2)^2}{\sin^4\varphi\,(k\varepsilon'^2-\varepsilon^2)^2}-\cdots\right\}.$$

— Le sinus du même angle $\varphi'-\varphi$, s'obtiendra en fonction des deux latitudes, par le triangle compris entre les normales et l'axe des abscisses

$$\sin(\varphi'-\varphi)=\sin\varphi\,.\frac{a'\cos\varphi\,(1-\varepsilon'^2\sin^2\varphi')^{\frac{1}{2}}-a\cos\varphi'\,(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi)^{\frac{1}{2}}}{\dfrac{a'(1-\varepsilon'^2)\cos\varphi\cos\varphi'}{(1-\varepsilon'^2\sin^2\varphi')^{\frac{1}{2}}}}.$$

Les conséquences à en tirer sont les mêmes que tantôt :

$\varphi'-\varphi=0$ quand $\varphi=0$ et $\varphi'=0$

» $\varphi=90°$ et $\varphi'=90°$

» $\frac{a^2}{x'}=\frac{a'^2}{x''}$ ou les normales superposées.

$$\lg \varepsilon^4 = \bar{3},6488218$$
$$\lg \sin^2 \varphi = \bar{1},7790800$$
$$\lg \cos^2 \varphi = \bar{1},6006632$$
$$\bar{5},0285650$$
$$0,0000107$$

$$1 - \varepsilon'^2 = 0,9935305$$
$$\lg \ldots \quad \bar{1},9971812$$
$$\tfrac{1}{2} \lg \ldots \quad \bar{1},9985906$$

$$k = 0,9998532$$
$$\varepsilon^2 = 0,0066744$$
$$0,9931788$$

$$\lg (k - \varepsilon^2) = \bar{1},9970273$$
$$\lg (1 - \varepsilon^2) = \bar{1},9970916$$
$$\bar{1},9999357$$
$$0,9998519$$

$$0,9930020$$
$$0,0000107$$
$$0,9929913$$

$$\log.\ \bar{1},9969454$$
$$\tfrac{1}{2} \log.\ \bar{1},9984727$$
$$\bar{1},9985906$$
$$\bar{1},9970633$$

$$0,993261$$
$$\varepsilon^2 \sin^2 \varphi = 0,004013$$
$$0,997274$$

$$\lg \ldots \bar{1},9988146$$
$$\lg (1 - \varepsilon'^2 \cos^2 \varphi) = \bar{1},9988783$$
$$\lg k = \bar{1},9999363$$
$$k = 0,9998532$$

$$x'' = x' . 0,9998532$$
$$y'' = y' . 0,9998519$$

Calcul de $\varphi' - \varphi$.

$$\lg k \ldots \bar{1},9999363$$
$$\lg \varepsilon'^2 \ \bar{3},8108713$$
$$\bar{3},8108076$$

$$0,0064686$$
$$\varepsilon^2 \ldots 0,0066744$$
$$- 0,0002058$$

$$\lg \bar{4},3134454 -$$
$$\lg \operatorname{tg} \varphi \ 0,0892084$$
$$\lg.\ \text{numérateur}.\ \bar{4},4026538 -$$

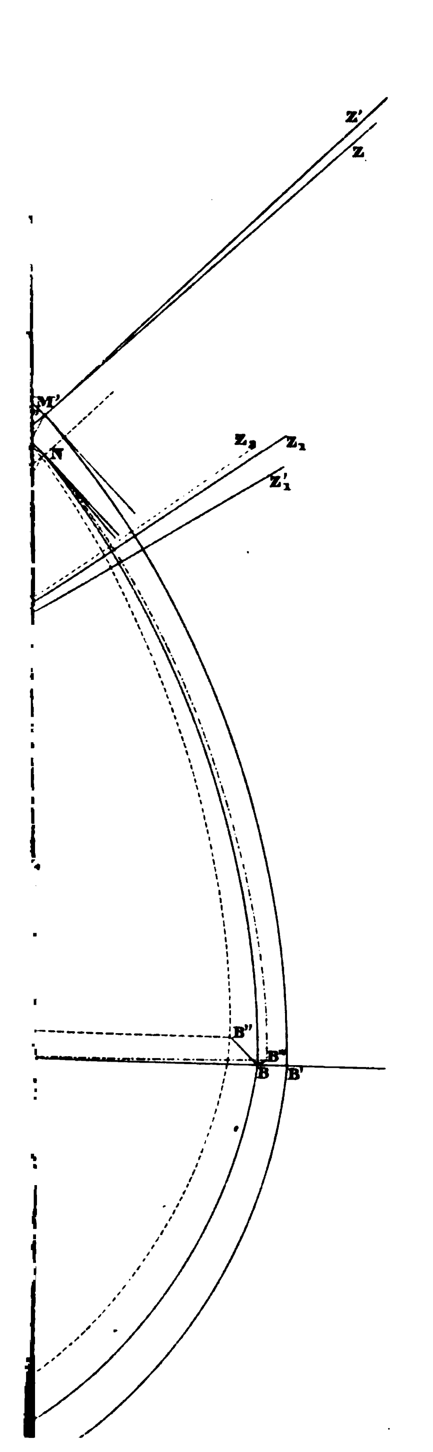
$$k = 0,9998532$$
$$\varepsilon^2 = 0,0066744$$
$$0,9931788$$

$$\lg \bar{1},9970273$$
$$\lg \operatorname{tg}^2 \varphi \ 0,1784168$$
$$0,1754441$$

$$1,4977670$$

$$k = 0,9998532$$
$$k\varepsilon'^2 = 0,0064686$$
$$0,9933846$$
$$1,4977670$$
$$2,491152 \quad \text{dénominateur}$$

$$\lg \text{ numérateur } \bar{4},4026538 -$$
$$\lg \text{ dénominateur } 0,3964002$$
$$\lg \operatorname{tg} (\varphi' - \varphi) = \bar{4},0062536 -$$
$$\varphi' - \varphi = - 20'',927.$$


Z'
Z
M'
N
Z₂
Z₁
Z'₁
B''
B'''
B
B'

$\lg \varepsilon^4 = \bar{5},6488218$
$\lg \sin^2 \varphi = \bar{1},7790800$
$\lg \cos^2 \varphi = \bar{1},6006632$
$\bar{5},0285650$
$0,0000107$

$1 - \varepsilon'^2 = 0,9935305$
$\lg\ ..\ \bar{1},9971812$
$\frac{1}{2} \lg\ ...\ \bar{1},9985906$

$k = 0,9998532$
$\varepsilon^2 = 0,0066744$
$0,9931788$

$\lg (k - \varepsilon^2) = \bar{1},9970273$
$\lg (1 - \varepsilon^2) = \bar{1},9970916$
$\bar{1},9999357$
$0,9998519$

$x'' = x' . 0,9998532$
$y'' = y' . 0,9998519$

$0,9930$
$0,0000$
$0,99291$

$\log.\ \bar{1},99694$
$\frac{1}{2} \log.\ \bar{1},99847$
$\bar{1},99859$
$\bar{1},99706$

$0,993261$
$\varepsilon^2 \sin^2 \varphi = 0,004013$
$0,997274$

$\lg ..\ \bar{1},998814$
$\lg (1 - \varepsilon'^2 \cos^2 \varphi) = \bar{1},9988783$
$\lg k = \bar{1},9999363$
$k = 0,9998532$

Calcul de $\varphi' - \varphi$.

$\lg k ..\ \bar{1},9999363$
$\lg \varepsilon'^2\ \bar{3},8108713$
$\bar{3},8108076$

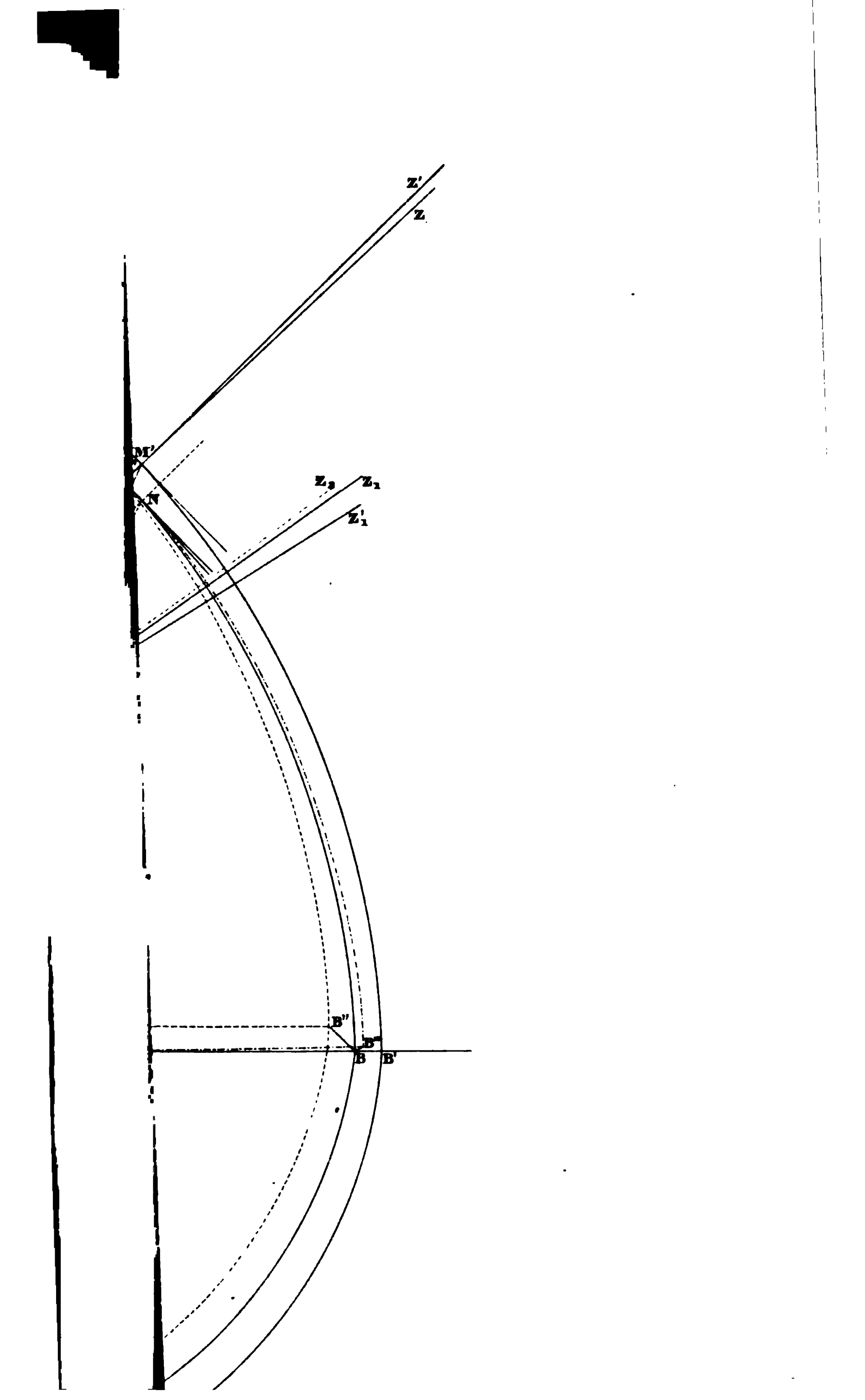
$0,0064686$
$\varepsilon^2 ..\ 0,0066744$
$-\ 0,0002058$

$\lg \bar{4},3134454 -$
$\lg \operatorname{tg} \varphi\ 0,0892084$
$\lg.$ numérateur. $\bar{4},4026538 -$

$k = 0,9998532$
$\varepsilon^2 = 0,0066744$
$0,9931788$
$\lg \bar{1},9970273$
$\lg \operatorname{tg}^2 \varphi\ 0,1784168$
$0,1754441$
$1,4977670$

$k = 0,9998532$
$k\varepsilon'^2 = 0,0064686$
$0,9933846$
$1,4977670$
$2,491152$ dénominateur

$\lg$ numérateur $\bar{4},4026538 -$
$\lg$ dénominateur $0,3964002$
$\lg \operatorname{tg} (\varphi' - \varphi) = \bar{4},0062536 -$
$\varphi' - \varphi = -\ 20'',927.$


Z'
Z
M'
N
Z₂
Z₁
Z'₁
B''
B'''
B
B'

MÉMOIRE

SUR

L'ELLIPSOÏDE UNIQUE,

PAR

le Major E. ADAN.

(Mémoire présenté à la Classe des sciences le 4 mai 1878.)

GRANDEUR ET FORME DE LA TERRE.

ELLIPSOÏDE UNIQUE (*).

Déviations ellipsoïdales à l'extrémité d'une chaîne de triangles.

Le sphéroïde terrestre étant supposé assimilable à un ellipsoïde de révolution dont les éléments encore inconnus sont a et ε^2, les coordonnées d'un point à la latitude astronomique φ, seront :

$$x' = \frac{a \cos \varphi}{(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi)^{\frac{1}{2}}}$$

$$y' = \frac{a(1 - \varepsilon^2) \sin \varphi}{(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi)^{\frac{1}{2}}}.$$

La normale rencontrera l'ellipsoïde auxiliaire (a', ε'^2), rapporté

(*) Ce travail fait suite à celui présenté à l'Académie, en avril 1878, intitulé : *Comparaison entre les coordonnées réelles et les coordonnées théoriques. — Déviation ellipsoïdale.*

aux mêmes axes et choisi parmi tous ceux que l'on connaît aujourd'hui, au point x'', y'' dont la latitude est φ'

$$x'' = x' . k_{(\varphi)}$$

$$y'' = y' . \frac{k_{(\varphi)} - \varepsilon^2}{1 - \varepsilon^2}$$

$$k_{(\varphi)} = \frac{\varepsilon^2 \sin\varphi + \sqrt{1-\varepsilon'^2}\sqrt{\frac{a'^2}{a^2}(1-\varepsilon'^2\cos^2\varphi)(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi) - \varepsilon^4\sin^2\varphi\cos^2\varphi}}{1-\varepsilon'^2\cos^2\varphi}.$$

Les coordonnées du point de l'ellipse (a', ε'^2) dont la latitude est φ, sont ;

$$x''' = x' . \frac{a'}{a}\sqrt{\frac{1-\varepsilon^2\sin^2\varphi}{1-\varepsilon'^2\sin^2\varphi}} = x' . n$$

$$y''' = y' . \frac{a'}{a} . \frac{1-\varepsilon'^2}{1-\varepsilon^2}\sqrt{\frac{1-\varepsilon^2\sin^2\varphi}{1-\varepsilon'^2\sin^2\varphi}} = y' . n . \frac{1-\varepsilon'^2}{1-\varepsilon^2}.$$

Le déplacement de l'ellipsoïde auxiliaire, déplacement destiné à faire accorder les latitudes à l'origine, changera les abscisses et les ordonnées de :

$$d = x'' - x''' = x'(k_{(\varphi)} - n)$$

$$d' = y'' - y''' = y'\left\{\frac{k_{(\varphi)} - \varepsilon^2 - n(1-\varepsilon'^2)}{1-\varepsilon^2}\right\}.$$

Soit maintenant l la longitude astronomique du point extrême P' d'une chaîne de triangles, comptée de l'Est à l'Ouest; prenons un axe des z dans le plan de l'équateur sur une perpendiculaire au méridien de l'origine du réseau, l'équation du plan méridien du point P' sera :

$$Z = x \operatorname{tang} l,$$

et l'abscisse dans ce plan

$$m = \frac{x}{\cos l}.$$

La latitude astronomique étant φ_1, les trois coordonnées du point seront :

$$x_1 = m_1 \cos l = \frac{a \cos \varphi_1 \cos l}{(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi_1)^{\frac{1}{2}}}$$

$$y_1 = \frac{a(1 - \varepsilon^2) \sin \varphi_1}{(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi_1)^{\frac{1}{2}}}$$

$$z_1 = x_1 \operatorname{tang} l = \frac{a \cos \varphi_1 \sin l}{(1 - \varepsilon^2 \sin^2 \varphi_1)^{\frac{1}{2}}}.$$

La normale rencontrera l'ellipsoïde auxiliaire déplacé en un point P_1 dont nous trouverons les coordonnées rectilignes de la façon suivante :

Trois axes de coordonnées parallèles aux premiers, origine au centre de l'ellipsoïde déplacé; équation de l'ellipsoïde de révolution autour de l'axe des Y,

$$X^2 = Y^2 \frac{a'^2}{b'^2} + Z^2 = a'^2.$$

Mais les coordonnées d'un point étant :

$$X = x - d$$
$$Y = y - d'$$
$$Z = z,$$

l'équation de la surface par rapport au premier système d'axes de coordonnées sera :

$$(x - d)^2 + (y - d')^2 \frac{a'^2}{b'^2} + z^2 = a'^2$$

et les équations de la normale :

$$y - y_1 = \operatorname{tg} \varphi_1 (m - m_1) = \frac{\operatorname{tg} \varphi_1}{\cos l}(x - x_1)$$
$$z = x \operatorname{tg}. l.$$

L'élimination ordinaire conduira aux coordonnées x_2, y_2, z_2, du point d'intersection, dont les valeurs littérales se présentent sous des formes assez compliquées, susceptibles de simplifications lorsqu'on passe aux valeurs numériques.

Substituons dans l'équation de l'ellipsoïde les valeurs de y et de z prises des équations de la normale :

$$(x_2 - d)^2 + \frac{a'^2}{b'^2}\left(y_1 + \frac{\operatorname{tg}\varphi_1}{\cos l}(x_2 - x_1) - d'\right)^2 + x_2^2 \operatorname{tg}^2 l = a'^2$$

$$x_2^2\left(1 + \frac{a'^2}{b'^2}\,\frac{\operatorname{tg}^2\varphi_1}{\cos^2 l} + \operatorname{tg}^2 l\right) - 2x_2\left(d - \frac{a'^2}{b'^2}\,\frac{\operatorname{tg}\varphi_1}{\cos l}\left(y_1 - x_1\frac{\operatorname{tg}\varphi_1}{\cos l} - d'\right)\right) = a'^2 - d^2 - \frac{a'^2}{b'^2}\left(y_1 - x_1\frac{\operatorname{tg}\varphi_1}{\cos l} - d'\right)^2,$$

or

$$y_1 - x_1\frac{\operatorname{tg}\varphi_1}{\cos l} = -\frac{a\varepsilon^2\sin\varphi_1}{(1-\varepsilon^2\sin\varphi_1)^{\frac{1}{2}}}\,.$$

donc

$$\frac{d + \frac{a'^2}{b'^2}\frac{\operatorname{tg}\varphi_1}{\cos l}\left(\frac{a\varepsilon^2\sin\varphi_1}{(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi_1)^{\frac{1}{2}}} + d'\right) + \sqrt{\frac{a'^2}{\cos^2 l} - d^2\operatorname{tg}^2 l + \frac{a'^2}{b'^2}\frac{\operatorname{tg}^2\varphi_1}{\cos^2 l}(a'^2 - d^2) + \frac{a'^2}{b'^2\cos^2 l}\left(\frac{a\varepsilon^2\sin\varphi_1}{(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi_1)^{\frac{1}{2}}} + d'\right)\left\{2d\operatorname{tg}\varphi_1 - \frac{a\varepsilon^2\sin\varphi_1}{\cos l(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi_1)^{\frac{1}{2}}} - \frac{d'}{\cos l}\right\}}}{\frac{1}{\cos^2 l} + \frac{a'^2}{b'^2}\frac{\operatorname{tg}^2\varphi_1}{\cos^2 l}}$$

$$\ldots s\,l\cos\varphi_1\,\frac{\frac{a\varepsilon^2\sin^2\varphi_1}{(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi_1)^{\frac{1}{2}}} + d\cos l\cos\varphi_1(1-\varepsilon'^2) + d'\sin\varphi_1 + \sqrt{1-\varepsilon'^2}\sqrt{a'^2(1-\varepsilon'^2\cos^2\varphi_1) - d^2\left(1-\cos^2\varphi_1(\cos^2 l + \varepsilon'^2\sin^2 l)\right) + \left(\frac{a\varepsilon^2\sin\varphi_1}{(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi_1)^{\frac{1}{2}}} + d'\right)\left(d\cos l\sin 2\varphi_1 - d'\cos^2\varphi_1 - \frac{a\varepsilon^2\sin\varphi_1\cos^2\varphi_1}{(1-\varepsilon^2\sin^2\varphi_1)^{\frac{1}{2}}}\ldots}}}{1-\varepsilon'^2\cos^2\varphi_1}$$

et ensuite

$$y_2 = y_1 + \frac{\operatorname{tg}\varphi_1}{\cos l}(x_2 - x_1)$$

$$z_2 = x_2 \operatorname{tg} l.$$

Les coordonnées géodésiques s'obtiendront alors aisément en fonction des quantités connues et inconnues, savoir : la longitude l', en évaluant l'angle compris entre le méridien de l'origine et le méridien du point x_2, y_2, z_2; la latitude φ_2, par l'angle de la normale en ce point avec la trace du méridien sur l'équateur.

L'équation du plan méridien de l'ellipsoïde auxiliaire a la forme générale :

$$Ax + By + Cz = D,$$

les conditions de passer par le point x_2, y_2, z_2 et par l'axe des Y dont l'équation est $x = d$, la changent en

$$xz_2 + (d - x_2)z = z_2 . d,$$

ou

$$z = x\frac{z_2}{x_2 - d} + \frac{z_2 . d}{d - x_2},$$

par conséquent

(I). . . . . $\operatorname{tang} l' = \dfrac{z_2}{x_2 - d}.$

Les coordonnées du point x_2, y_2, z_2, rapportées aux axes déplacés, étant

$$X_1 = x_2 - d$$
$$Y_1 = y_2 - d'$$
$$Z_1 = z_2,$$

on aura dans le plan méridien

$$M_1 = X_1 \frac{1}{\cos l'} = \frac{x_2 - d}{\cos l'}$$
$$Y_1 = y_2 - d',$$

et par suite :

(II) . . . . $\operatorname{tg} \varphi_2 = \dfrac{a'^2}{b'^2}\dfrac{y_2 - d'}{x_2 - d} \cdot \cos l' = \dfrac{(y_2 - d')\sin l'}{z_2(1 - \varepsilon'^2)}.$

Éléments de l'ellipsoïde d'assimilation.

Introduisant dans les relations (I) et (II) les valeurs de la latitude et de la longitude géodésiques corrigées (*), on en déduira

(*) Mémoire présenté à l'Académie en mars 1878.

les éléments a et ε^2 de l'ellipsoïde de révolution, inconnu jusqu'ici, sur lequel les sommets des triangles auront les coordonnées trouvées par les observations célestes ou s'en écartant de quantités réduites au minimum.

Toutes les chaînes de triangles émanant d'un même point origine et terminées à des sommets fixés astronomiquement, fourniront des valeurs des éléments a et ε^2 qui très-probablement différeront des premières. Ne pourrait-on adopter des moyennes proportionnelles aux poids des diverses déterminations, pour représenter les éléments de l'ellipsoïde convenant à toute la région triangulée; les poids seraient, par exemple, en raison inverse des nombres de triangles existant entre le point central et les extrémités de chaque chaîne.

On peut aussi rendre linéaires en a, ε^2 et ε^4, toutes les relations obtenues et les traiter par la méthode des moindres carrés; ce calcul est plus long et plus laborieux.

Quelle que soit la marche suivie, les coordonnées géodésiques devront être recalculées sur l'ellipsoïde obtenu et leurs différences avec les coordonnées astronomiques pourront être considérées comme les résultats des effets des attractions locales, si toutefois ces différences ne sont pas assez petites pour être attribuées uniquement aux erreurs des observations et des calculs.

Par ce moyen, chaque réseau donnera un ellipsoïde représentant le mieux la contrée sur laquelle il est tendu, mais tous les ellipsoïdes d'assimilation ainsi obtenus pourront être différents, tandis qu'ils devraient former une seule surface si réellement la Terre peut être représentée par un ellipsoïde de révolution. Les différences entre les éléments de ces ellipsoïdes d'assimilation proviendront, en premier lieu, des erreurs qui affectent inévitablement les observations, les mesures et les calculs; en second lieu, de la forme sphéroïdale et non rigoureusement ellipsoïdale du globe terrestre; enfin, de l'extension des réseaux au delà des limites des contrées auxquelles conviennent les ellipsoïdes calculés.

La question de la détermination de ces limites s'introduit donc naturellement ici, mais je ne la crois pas susceptible d'une solu-

tion complète. Le seul moyen de la résoudre repose, à notre avis, sur une hypothèse que l'on ne peut admettre à priori, quelque tenté que l'on soit de considérer la constitution de la Terre comme devant offrir la plus grande harmonie. Cette hypothèse, hasardée pour le moment, consiste à supposer les effets des attractions locales inférieurs aux erreurs probables des coordonnées astronomiques; dès lors, si les coordonnées obtenues sur les ellipsoïdes dont les dimensions résultent des calculs précédents, s'écartent des coordonnées astronomiques de quantités moindres que les erreurs probables de ces dernières, on pourra adopter avec confiance la courbure de chacune des surfaces auxiliaires pour représenter la courbure de la Terre dans l'étendue de la partie triangulée. Dans le cas contraire, on aura un indice de l'extension trop considérable donnée à l'ellipsoïde auxiliaire d'assimilation.

Éléments d'un ellipsoïde unique.

Pour obtenir un ellipsoïde unique dont la surface puisse être considérée comme une surface moyenne de niveau convenant au globe terrestre tout entier, nous emploierons l'un des procédés suivants :

1° Soient A et E^2 les éléments de cet ellipsoïde unique, a et ε^2 les éléments de l'ellipsoïde d'assimilation que l'on vient de trouver en un certain point dont la latitude est φ; après avoir calculé la quantité :

$$k_{(A)}=\frac{E^2\sin\varphi+\sqrt{1-\varepsilon^2}\sqrt{\frac{a^2}{A^2}(1-\varepsilon^2\cos^2\varphi)(1-E^2\sin^2\varphi)-E^4\sin^2\varphi\cos^2\varphi}}{1-\varepsilon^2\cos^2\varphi}$$

on obtiendra aisément la distance entre le point de l'ellipsoïde unique et celui de l'ellipsoïde d'assimilation, comptée sur la normale au premier. On a, en effet, X et Y étant les coordonnées rectilignes du premier point, x et y celles du second :

$$D=\sqrt{(x-X)^2+(y-Y)^2},$$

et

$$x=X\,.\,k_{(A)},\quad y=Y\,\frac{k_{(A)}-E^2}{1-E^2},$$

remplaçant, on a :

$$D = (1 - k_{(A)}) \sqrt{X^2 + \frac{Y^2}{(1 - E^2)^2}},$$

d'où

$$D = \frac{A(1 - k_{(A)})}{(1 - E^2 \sin^2 \varphi)^{\frac{1}{2}}}.$$

Pour un autre sommet origine à la latitude ψ, les éléments de l'ellipsoïde d'assimilation étant a_1 et ε_1^2, on aura :

$$D_1 = \frac{A(1 - k_{1(A)})}{(1 - E^2 \sin^2 \psi)^{\frac{1}{2}}}.$$

On formera ainsi autant de relations entre A et E^2 qu'il y aura d'ellipsoïdes auxiliaires, c'est-à-dire de sommets astronomiques ayant servi d'origine à des réseaux de triangles.

Considérant les distances D, D_1, etc., comme les erreurs produites par toutes les causes réunies qui influent sur la régularité de la surface terrestre et sur les mesures, on pourra leur appliquer le principe des moindres carrés, rendre un minimum la somme des carrés des distances à l'ellipsoïde unique inconnu et calculer les éléments A et E^2 de cet ellipsoïde.

2° Dans le même ordre d'idées, on peut exprimer en chaque sommet origine, la différence des latitudes sur la surface d'assimilation et sur la surface unique,

$$\operatorname{tg}(\varphi' - \varphi) = \frac{\operatorname{tg}\varphi\,(k_{(A)}\varepsilon^2 - E^2)}{\operatorname{tg}^2\varphi\,(k_{(A)} - E^2) + k_{(A)}(1 - \varepsilon^2)}$$

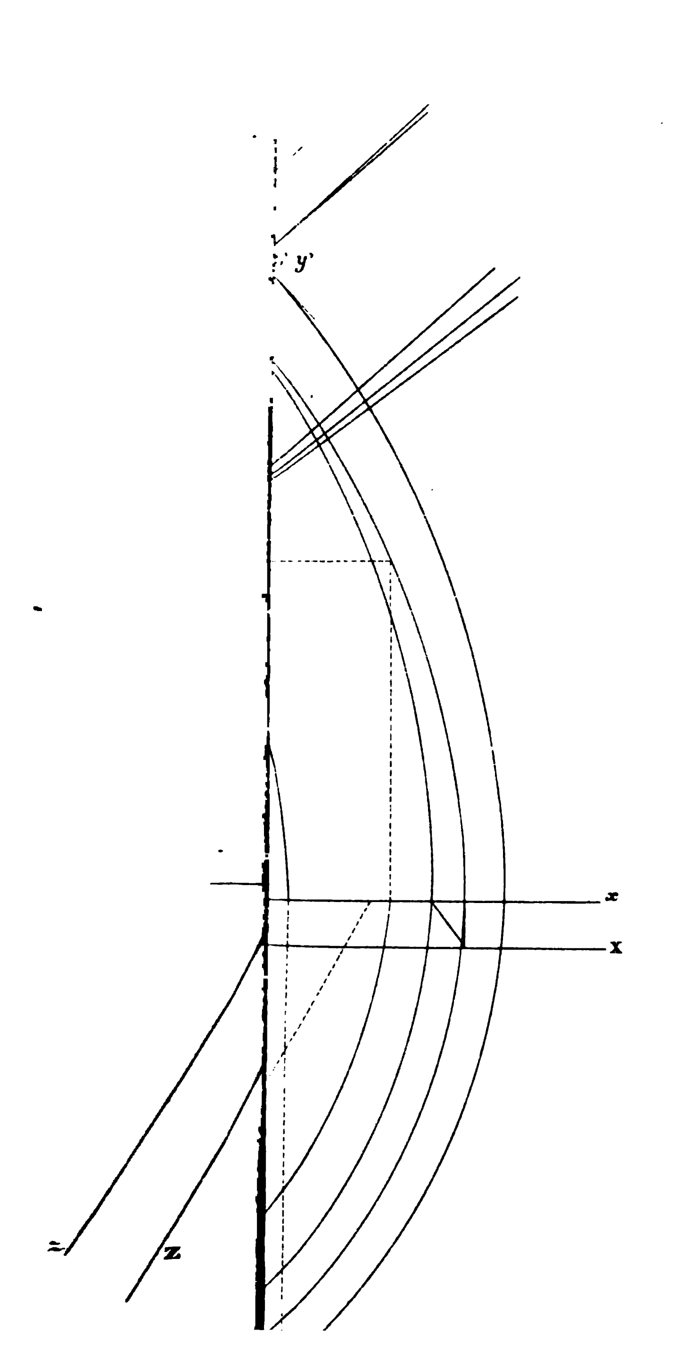
$$\operatorname{tg}(\psi' - \psi) = \frac{\operatorname{tg}\psi\,(k_{1(A)}\varepsilon_1^2 - E^2)}{\operatorname{tg}^2\psi\,(k_{1(A)} - E^2) + k_{1(A)}(1 - \varepsilon_1^2)},$$

etc.

La somme des carrés des tangentes sera rendue un minimum.

Les dimensions et la forme générale du globe résulteront ainsi des déterminations les plus précises de la science, c'est-à-dire : des coordonnées astronomiques des grands observatoires servant d'origine aux triangulations des divers pays. Les opérations géodésiques auront préparé la solution définitive.

Mars 1878.


y'
x
X
z
Z

NOTE

SUR

LES OSCILLATIONS DU LITTORAL BELGE

PAR

F. Van Rysselberghe,

Météorologiste à l'Observatoire royal,
ancien Sous-Ingénieur du Service hydrographique de la Marine,
ancien Professeur adjoint à l'École de navigation de l'État à Ostende.

(Présentée à la classe des sciences dans la séance du 2 mars 1878)

NOTE

SUR

LES OSCILLATIONS DU LITTORAL BELGE.

Lorsqu'on étudie le régime et l'histoire des rivages méridionaux de la mer du Nord, on est frappé de la violence avec laquelle la mer attaque le littoral des Pays-Bas.

On sait, en effet, que dès le moyen âge, la mer sépara du continent une partie des îles qui bordent actuellement la Hollande, le Hanovre et le Jutland, et dont quelques-unes n'existent même plus qu'à l'état de bancs de sable recouverts par les eaux. On sait aussi que les irruptions successives de l'Océan ont donné naissance au golfe de Jahde, au Dollart, au Biesbosch, au lac de Harlem et au Zuyderzee. On sait enfin que les puissantes digues qui protégent la Zeelande, Noord-Holland et la Frise sont attaquées avec tant d'énergie, qu'en plusieurs points leur conservation, et par conséquent l'existence des provinces qu'elles couvrent, se trouve positivement menacée.

La même tendance érosive se manifeste en deux régions de notre littoral, et quoiqu'elle y soit moins énergique qu'en Hollande, elle n'en mérite pas moins que nous la prenions en sérieuse considération. A Heyst la laisse de basse mer avance de 2 mètres par an; puis, entre Ostende et Nieuport, M. Stessels a constaté en certains points une diminution annuelle de 4 mètres dans la largeur des dunes. — A Mariakerke la digue naturelle est actuellement réduite à bien peu de chose; enfin, il y a long-

temps déjà que les dunes ont disparu entre Wenduyne et Blankenberghe; la mer y arrive déjà jusqu'au pied de la digue dite du « Comte Jean. »

En un mot, l'étude des phénomènes actuels prouve qu'en beaucoup d'endroits du littoral qui s'étend depuis la France jusqu'en Danemark, la mer gagnerait constamment sur la terre ferme, si des travaux d'art n'arrêtaient l'envahissement des eaux.

De là est née cette présomption que ces rivages subissent un affaissement général qui irait en augmentant depuis Dunkerque jusqu'en Hollande, et atteindrait son maximum vers les embouchures de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin.

Pareil mouvement ne serait pas unique dans l'histoire des côtes européennes. M. De Lesse, dans sa *Lithologie du fond des mers*, s'exprime ainsi :

« Depuis l'époque actuelle, les côtes sont soumises à des oscil-
» lations lentes et très-complexes, qui ont été bien constatées
» sur divers points du globe. Certaines côtes semblent, il est
» vrai, rester à peu près fixes depuis un temps immémorial; mais
» le plus souvent, par suite d'un mouvement insensible de bas-
» cule, les unes s'élèvent et sont émergées, tandis que les autres
» s'abaissent et sont au contraire immergées.

» Ces oscillations sont ordinairement locales; aussi voit-on des
» élévations et des dépressions alternatives se produire sur un
» même point ou sur des points très-rapprochés. Cependant,
» dans certains cas, elles se font sentir sur une grande étendue,
» et elles affectent même tout un continent [1]. »

*

Toutefois on n'a pas fourni, jusqu'à ce jour, la preuve d'un mouvement quelconque le long de notre littoral ou des rives de l'Escaut.

[1] *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, année 1872.

Bien au contraire! Des savants distingués l'ont nié en termes formels, en se basant sur les considérations suivantes :

Lorsqu'une inondation se déclare, la mer dépose, sur les terrains envahis, les sables, les débris de coquilles et le limon argileux que sa vitesse lui permettait de tenir en suspension; et, lorsque les eaux se seront retirées, il suffira de suivre la trace de ces dépôts, de ces alluvions, pour pouvoir indiquer très-exactement jusqu'où monta l'élément liquide. La limite des alluvions forme la courbe d'immersion; c'est la cote de mer haute dessinée, gravée dans le sol, par la surface même de l'Océan.

Or, on trouve dans *Patria Belgica* (1re part., *Belgique physique,* p. 50) les conclusions que voici :

« La ligne intérieure des polders » (c'est-à-dire, la limite des alluvions marines) « telle qu'elle a été tracée sur la carte de Du-
» mont, coïncide exactement avec la ligne de niveau de 5 mètres »
(c'est-à-dire, avec une ligne qui serait la courbe actuelle d'immersion par la mer haute des vives-eaux ordinaires) « et cela,
» tant aux environs d'Anvers que le long de la côte. La coïnci-
» dence serait évidemment impossible si cette région subissait des
» oscillations. On peut en conclure, sans hésitation, que le sol de
» notre côte est stable depuis l'époque où a commencé, dans la
» période actuelle, le dépôt de cette glaise [1]. »

*
* *

La question des oscillations de notre littoral en était là, lorsqu'éclata la tempête du 30 au 31 janvier 1877.

Le vent, soufflant avec fureur, de l'Ouest dans la Manche, du NW sur toute l'étendue de la mer du Nord, accumula les eaux

[1] L'auteur de ces lignes doit avoir consulté des documents inexacts. La carte jointe à cette Note est la reproduction fidèle de la courbe de Dumont et de la ligne de niveau de 5 mètres telle qu'elle est tracée sur la carte du Dépôt de la Guerre. Les deux courbes, loin de coïncider exactement dans tout leur développement, ont, au contraire, des divergences significatives.

sur nos rivages en si grande abondance que la cote de mer haute dépassa de $1^{m},19$ la hauteur des vives-eaux ordinaires. En outre, il souleva des vagues formidables. Les instruments que j'ai installés il y a deux ans à Ostende, pour y graver l'histoire des mouvements de l'atmosphère et de la mer, et qui ont fort heureusement essuyé sans avaries cette épouvantable tourmente, m'ont donné 12 mètres pour la hauteur des lames, c'est-à-dire pour la différence de niveau entre le creux des plus fortes vagues et leur sommet.

Aussi la digue de mer fut-elle furieusement battue; elle subit des dégâts considérables, et ce n'est qu'à la solidité exceptionnelle de cette belle construction que le pays est redevable de n'avoir pas éprouvé, à cette époque, un de ces désastres qui s'inscrivent dans l'histoire de l'humanité.

La digue sauva nos provinces maritimes d'une grande calamité. Toutefois la mer, pénétrant en ville par la crique des pêcheurs, inonda la rue du Quai jusqu'au Marché aux Herbes; tandis que l'eau, se dégageant des égouts de la rue Longue et de la rue Louise, vint affleurer le niveau de la Place d'Armes, devant la Grand'garde.

*

Recherchant à cette époque les travaux publiés sur les marées de notre littoral, j'appris, par un mémoire de l'abbé Mann [1], que le flot du 2 janvier 1767 avait dépassé de $1^{m},20$ la cote de la marée du matin du 31 janvier 1877 et n'avait amené pourtant que $0^{m},41$ d'eau sur la Place d'Armes d'Ostende.

Je fis immédiatement cette réflexion que, si pareille marée devait se produire de nos jours, elle mettrait certainement plus de $0^{m},41$ d'eau sur la Place d'Armes; et que, par conséquent, la mer et la terre ferme ne devaient plus avoir les mêmes positions respectives qu'en 1767.

[1] *Mémoire sur l'ancien état de la Flandre maritime*, dans le tome Ier des Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

Continuant mes recherches, je vis que, d'après l'abbé Mann, l'ensemble des rues d'Ostende se trouvait, au siècle dernier, à $3^m,61$ au-dessus de la mer moyenne; tandis que, de nos jours, les rues de cette époque ne sont plus qu'à $2^m,55$ au-dessus du même niveau.

Or, il est peu probable que la mer ait varié : les astres qui la soulevaient il y a un siècle et les vents qui l'agitaient alors, la soulèvent et l'agitent encore de nos jours, et quant aux rues d'Ostende, elles ne peuvent avoir subi que des exhaussements par les repavages successifs.

Il me fallait donc conclure, — ou bien que l'abbé Mann, Secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie impériale et royale de Bruxelles, dans un mémoire qui lui avait ouvert les portes de la savante compagnie, avait avancé des choses grossièrement inexactes (plus d'un mètre d'erreur); — ou bien que la ville d'Ostende avait bougé d'une quantité très-appréciable, que son assiette s'était affaissée.

*

Bon nombre de faits tendent à faire pencher mon esprit du côté de la dernière conclusion.

En voici quelques-uns :

1° L'administration des Ponts et Chaussées, se basant sur des observations anciennes dont on ne connaît pas la date, mais qui sont antérieures à 1830, fixe le niveau moyen des basses mers aux vives-eaux ordinaires à $1^m,48$ au-dessus du busc de l'écluse de l'entrée des bassins de commerce. — Le Dépôt de la Guerre, après avoir calculé une série de 19 années d'observations, de 1834 à 1853, fixe ce même niveau à $1^m,65$ au-dessus du même busc. — Enfin M. Stessels, chef du Service hydrographique, a déduit des observations poursuivies de 1867 à 1871 que cette même mer basse est à $1^m,76$ au-dessus du même busc [1].

[1] *Discussion des observations de la marée et de ses effets dans l'Escaut,* dans le tome XXIX des Annales des travaux publics de Belgique.

On a donc successivement trouvé : 1^{m},48, 1^{m},65, 1^{m},76! c'est-à-dire des nombres sans cesse plus grands, comme si le repère commun s'enfonçait!

2° A Anvers on a gravé dans la pierre, à l'écluse des bassins, la position du zéro d'Ostende, point de départ des nivellements belges, ainsi que le Peil d'Amsterdam, point de départ des nivellements néerlandais; et, d'après ces indications, le zéro d'Ostende aurait été jadis à 1^{m},76 au-dessous du Peil d'Amsterdam. Ce nombre a été employé par le Service hydrographique jusqu'en 1866. Plus tard on a pris 1^{m},88. Mais en 1876, lorsque je fus chargé de contribuer, en qualité de sous-ingénieur hydrographe, au lever et aux sondages de l'Escaut, j'ai signalé à mon chef qu'en 1870 l'administration du Waterstaat avait chargé l'un de ses conducteurs les plus habiles de raccorder directement le zéro d'Ostende au Peil d'Amsterdam rapporté à Flessingue; que deux campagnes avaient été consacrées à ce nivellement de précision, et que le résultat mettait le zéro d'Ostende, non plus à 1^{m},76, ni à 1^{m},88, mais à 2^{m},44 au-dessous du Peil d'Amsterdam.

Le dernier nombre a été vérifié l'année dernière par notre Dépôt de la Guerre; on peut le considérer comme exact *pour la période 1870-1871*.

Restera-t-il vrai? J'en doute fort, car voici d'autres considérations qui me font croire que le sol bouge.

Depuis le commencement de ce siècle, on a exhaussé à Ostende tous les vieux murs de quai, à l'exception d'un seul, celui de la crique des pêcheurs. Or c'est précisément par-dessus ce quai, devenu trop bas, que la mer déborda lors de la tempête du 30-31 janvier 1877. Un crédit est demandé pour l'exhausser à son tour, et préserver ainsi la ville des inondations qui sans cela pourraient devenir fréquentes.

De même, la digue qui porte la route d'Ostende à Slykens a été exhaussée à différentes reprises.

Enfin, l'arrière-port de Slykens, où les navires déchargeaient jadis leurs cargaisons, était ouvert à cette époque à toutes les marées, apparemment sans inconvénient pour les riverains. Or, de nos jours, il ne faut même pas une hauteur d'eau exception-

nelle pour que, l'écluse militaire restant ouverte, des débordements se produisent.

Mais, ce qui me frappe surtout, c'est l'inégalité de l'érosion le long de notre littoral.

En certains points, tels que Coxyde ou Nieuport, Den Haan et Knocke, la largeur des dunes, déjà très-grande, augmente encore d'année en année, ou tout au moins se conserve très-bien. Et cela est concevable; car les phénomènes naturels qui autrefois ont formé ces élévations, s'accomplissent encore de nos jours. Et la création de ces dunes, sur une plage dégarnie, doit avoir souffert jadis plus de difficultés que n'en éprouve leur entretien, maintenant qu'elles existent.

En d'autres points, au contraire, tels qu'Albertus (Mariakerke) et Heyst, les dunes dépérissent d'année en année; et sans l'intervention de l'industrie humaine, les éléments y auraient déjà détruit leur propre ouvrage.

Pourquoi cette action inégale le long d'une plage dont l'orientation est uniforme et dont tous les points sont exposés aux mêmes vents?

La mer et la terre ferme ont-elles changé leurs conditions respectives?

Peut-être. — Mais l'idée qui vient tout d'abord à l'esprit c'est que cette inégalité dans l'érosion doit tenir à des causes dont l'étude appartient à l'hydrographie, telles que : changements dans les courants marins, déplacements dans la position des bancs, etc.

Or les ingénieurs hydrographes nous assurent que les bancs et les passes sont stables, que le fond a seulement une tendance générale à s'exhausser lentement; de même, qu'en général, l'estran tend à se surélever. — La mer du Nord s'ensable. — Et ce phénomène est de nature, non pas à activer l'érosion, mais à la faire diminuer.

Puis, lorsqu'on examine une carte hydrographique pour voir si les points les plus exposés à l'action des courants et à l'attaque directe des vagues sont aussi les points où les dunes perdent le plus, on est très-étonné de constater souvent tout le contraire.

Albertus, par exemple, est parfaitement abrité par le Stroom-

bank; et pourtant la dune ne s'y est pas maintenue; on a dû l'y transformer en digue artificielle recouverte de moellons et protégée par des épis.

A Knocke, au contraire, de nouvelles dunes se forment en avant de leurs aînées; et pourtant l'intensité des courants y est si grande que des profondeurs de 10 mètres y existent tout près de la côte, et réduisent d'année en année la largeur de l'estran.

*

La science hydrographique ne rend pas compte de ces inégalités dans l'action de la mer et des vents.

Mais si le sol bouge? — Si certaines régions s'affaissent tandis que d'autres s'élèvent ou tout au moins restent fixes? — Oh! alors tout s'explique sans difficulté. Les transports de sable déterminés par les courants, les vents et les vagues, ne sont pas assez abondants pour maintenir la dune, si celle-ci descend lentement dans la mer.

*

D'ailleurs, pourquoi notre littoral serait-il inébranlable alors que tous les rivages de notre vieux continent subissent des oscillations parfois très-intenses?

J'éprouve une certaine répugnance à admettre cette stabilité en présence de tous les faits énumérés plus haut. La valeur de chaque argument, pris à part, prête à la discussion; mais l'ensemble de ces faits, qui conspirent tous dans le même sens, détermine chez moi plus qu'une présomption en faveur d'un mouvement du sol.

* *
*

Toutefois, j'hésite à me prononcer d'une manière formelle sur un objet d'une importance aussi grande au point de vue de la

défense de nos côtes, du régime de nos ports et des nivellements du pays.

Et je soumets la question à Messieurs les membres de la Classe des sciences.

Afin de leur faciliter la formation d'un jugement, je leur mets sous les yeux une carte du littoral et de l'Escaut, sur laquelle j'ai représenté, — en projection horizontale et en projection verticale, — la limite des alluvions marines d'après Dumont; ainsi que la courbe de niveau de 5 mètres, d'après le Dépôt de la Guerre. La première ligne marque jusqu'où les flots inondèrent jadis nos provinces maritimes; la seconde indique jusqu'où les eaux viendraient de nos jours, si la mer rompait ses digues.

On voit que ces deux courbes coïncident en certaines régions, telles que les environs de Dixmude et de Furnes; ce qui tend à faire admettre la fixité du fond de cette ancienne baie, actuellement envasée; — les dunes y sont du reste plus puissantes que partout ailleurs sur notre littoral.

Mais à partir de là, les deux lignes s'écartent de plus en plus; si bien qu'à l'Est de Bruges l'écart s'élève à plus de 7,000 mètres en distance horizontale, et à plus de 2 mètres en hauteur; car la limite des alluvions s'y trouve gravée sur des terrains qui, actuellement, sont inférieurs à la cote 3 mètres et qui par conséquent se sont affaissés (me semble-t-il) de plus de 2 mètres depuis l'époque de la formation des polders.

*

L'allure générale des deux courbes m'a paru prouver le bien-fondé de cette présomption que nous avons énoncée au commencement de ce travail, et d'après laquelle nos rivages subiraient un affaissement général qui irait en augmentant depuis Dunkerque jusqu'en Hollande, pour atteindre son maximum vers l'embouchure de l'Escaut.

Mais, avant d'adopter définitivement cette manière de voir, j'ai voulu vérifier, par moi-même, l'exactitude du tracé de Dumont, au moins en quelques points particulièrement intéressants; et j'ai

parcouru notre plaine maritime muni de tout ce qu'il me fallait pour déterminer le niveau et la position géographique de ces points.

J'ai rencontré des localités dont la situation actuelle suffit, à défaut de toute autre preuve, pour faire admettre que, depuis le dépôt des alluvions marines modernes, donc depuis une dizaine de siècles :

1° *Le sol a bougé;*

2° *Il a bougé d'une manière très-inégale;*

Certains points n'ont pas participé à l'affaissement général, ou bien ils ont été soulevés depuis lors.

En effet, lorsqu'on se dirige de Jabbeke par Stalhille vers Vlisseghem, on marche sur des terrains notablement plus élevés que ceux d'alentour, quoique, comme eux, ils se composent exclusivement d'alluvions marines. Il y a là un plateau, au cœur même du polder, qui *dépasse* actuellement la cote 5 mètres. La couche de terre glaise y est très-puissante, très-épaisse, je n'ai pu en atteindre la limite inférieure lorsque j'ai sondé en cet endroit. Par conséquent, elle a dû subir, depuis l'époque de son dépôt, un retrait, un tassement notable que j'estime au minimum à 1 mètre. Déposée à la cote 5 mètres, elle ne pourrait plus se trouver aujourd'hui qu'à la cote 4, comme les terrains d'alentour, si le sous-sol n'avait pas bougé. — Et pourtant elle dépasse la cote 5 à l'heure actuelle! — Donc elle a été soulevée.

*

A 5 kilomètres de cet intéressant plateau, dont le soulèvement ne me paraît pas douteux, nous trouvons le village de Jabbeke, situé sur le versant d'une colline assez élevée qui surgit du polder en pente douce et régulière; en sorte que la détermination de la limite des dépôts marins n'y offre aucune difficulté : la trace extrême du séjour de la mer y est nettement tranchée. Or, à la surface d'une prairie qui se trouve actuellement à la cote 3 mètres, je n'ai plus trouvé qu'une couche très-mince de glaise,

1 centimètre au maximum, et quelques coquilles marines. Mais un peu plus haut, à $3^m,80$, je n'ai plus découvert le moindre indice révélant la visite de la mer. Sous une couche de terre arable de $0^m,20$ d'épaisseur, exempte de glaise et de débris de coquilles, j'ai trouvé le sable campinien nettement accusé. J'avais donc dépassé la limite des alluvions, et je n'hésite pas à croire que cette région s'est affaissée de $1^m,20$ au minimum.

*

Au Nord du pays de Waas, au cœur des polders de la rive gauche de l'Escaut, existe un point sur lequel j'appelle l'attention, c'est Verrebroek. Dumont l'isole au sein des alluvions. Au lieu du dépôt moderne il y a trouvé du sable campinien. Les inondations ont donc épargné cette colline, qui devait émerger, ainsi qu'une île, du sein des eaux. Or, cet endroit se trouve actuellement à la cote 3, les terrains environnants descendant à 2 et 1 mètre; c'est-à-dire que le point culminant de la colline serait recouvert de 2 mètres d'eau si la mer rompait actuellement ses digues.

Verrebroek s'est donc affaissé, comme la colline qui porte le village de Jabbeke.

*

Je ne puis résister au désir d'insister sur ce double fait : Verrebroek, jadis épargné par les eaux qui couvraient tous les terrains d'alentour, se trouve actuellement à 2 mètres au-dessous de la mer haute; tandis que le plateau de terre glaise situé entre Stalhille et Vlisseghem, le cœur même du « polder » est de nos jours à un niveau que les vives-eaux ne pourraient plus atteindre. La situation respective actuelle de ces deux points permet-elle d'affirmer, sans hésitation, que notre littoral est fixe et immuable?

Je ne le pense pas et je n'éprouve aucune répugnance à admettre, avec M. De Lesse, que :

« *Depuis l'époque actuelle les côtes sont soumises à des oscil-*

» *lations lentes et très-complexes...., les unes s'élèvent, les autres*
» *s'abaissent. Ces oscillations sont ordinairement locales; aussi*
» *voit-on des élévations et des dépressions alternatives se pro-*
» *duire sur un même point, ou sur des points très-rapprochés.* »

*
* *

Il me reste à prouver que si demain la mer envahissait notre plaine maritime, elle pourrait s'élever partout jusqu'à la courbe de niveau de 5 mètres.

Or, voici la cote *moyenne* de mer haute, aux vives-eaux ordinaires, aux endroits suivants [1] :

Dunkerque	4^{m},87
Nieuport	4^{m},68
Ostende	4^{m},51
Blankenberghe	4^{m},44
Heyst	4^{m},41
Flessingue	4^{m},40

[1] Les hauteurs sont données au-dessus du zéro du Dépôt de la Guerre, et déduites des observations discutées par M. le Lieutenant de vaisseau Stessels, dans le mémoire que nous avons cité Toutefois j'ai rectifié les cotes que notre savant hydrographe attribuait à la marée des ports néerlandais, car, en réduisant les observations faites en Néerlande au zéro des nivellements belges, il avait mis le Peil d'Amsterdam à 1^{m},76 au-dessus du zéro d'Ostende. Or, nous savons qu'à l'époque de ces observations, le Peil était à 2^{m},44. J'ai donc majoré de 0^{m},68 les cotes que M Stessels attribuait aux marées de Flessingue, Terneuzen et Bath. Et alors nous trouvons confirmée dans l'Escaut une loi qui paraît applicable à tous les fleuves à marée, et d'après laquelle la crête de la vague-marée, en se propageant, reste sensiblement dans un même plan horizontal. M. Stessels, croyant à l'exactitude du nombre 1,76, avait admis que la marée, en pénétrant dans le territoire néerlandais, éprouvait à Flessingue un abaissement brusque de 0^{m},68, restait horizontale en Néerlande, puis se relevait brusquement de 0^{m},68 entre Bath et Doel, c'est-à-dire, en franchissant la frontière belge. Il est évident qu'il s'agissait là d'une erreur de raccordement; ce que les derniers nivellements ont mis hors de doute.

Puis dans l'Escaut :

Terneuzen	4^m,60
Bath	4^m,89
Ste-Marie	4^m,47
Anvers	4^m,58
Embouchure du Rupel	4^m,75
Tamise	4^m,69
Termonde	4^m,52
Gand	4^m,61

On voit que, malgré la différence dans l'amplitude des marées, et à cause du relèvement progressif du niveau moyen, la mer haute est sensiblement horizontale. En *moyenne* elle atteint presque la cote 5 mètres, à Gand aussi bien qu'à Dunkerque.

Mais si nous considérons que ce n'est là qu'un résultat *moyen* que beaucoup de marées dépassent en temps ordinaire; si nous considérons que les tempêtes de chaque hiver soulèvent les eaux à plus d'un mètre au-dessus de leur niveau normal, nous devons bien admettre que, par un séjour prolongé sur notre plaine maritime, et tel a été le cas au commencement de l'ère chrétienne, la mer déposerait des traces de son passage *au moins* jusqu'à la cote 5 mètres.

* *
*

Bruxelles, 1er mars 1878.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Suivant les conseils de MM. les Commissaires, qui ont examiné mon travail avec une bienveillance pour laquelle je leur exprime ici toute ma gratitude, j'ai indiqué les sources auxquelles j'avais puisé certains arguments.

J'ai supprimé quelques détails archéologiques, d'abord parce que je suis trop ignorant en ces sortes de matières pour pouvoir les discuter, ensuite parce que ces détails n'ajoutaient aucun poids à ma démonstration.

Quant à la valeur relative des arguments sur l'*ensemble* desquels je me suis basé pour nier la stabilité de notre littoral, qu'il me soit permis d'en dire quelques mots. Parmi ces arguments il s'en trouve, qui, pris *isolément*, n'ont pas grande valeur. Ainsi, si j'ai cité la tempête du 30-31 janvier 1877, c'est surtout parce que ses effets ont fait naître en mon esprit les premiers soupçons dans le sens de l'instabilité de nos rivages.

J'ai cité l'accroissement graduel des nombres : 1,48; 1,65 ; 1,76, adoptés successivement pour la cote de mer basse par rapport à un même point de repère, ainsi que l'accroissement graduel des nombres : 1,76 ; 1,88; 2,44, successivement adoptés pour convertir le Peil d'Amsterdam au zéro des nivellements belges, parce que ces accroissements m'ont frappé. Mais ces nombres, difficiles à déterminer, peuvent être entachés d'erreurs. Aussi, quoiqu'il soit assez extraordinaire que ces erreurs aient toujours porté dans un même sens, j'admets qu'on n'y attache pas une grande importance.

Quant à cette circonstance que l'abbé Mann fixe le niveau des rues d'Ostende à $3^{m},61$ au-dessus de la mer moyenne, tandis que de nos jours l'emplacement, presque horizontal, de l'Ostende de

la fin du XVIIIe siècle est à plus d'un mètre au-dessous de cette cote; je crois qu'elle est digne d'être prise en sérieuse considération. En effet, dans le tome VIII (1780) des Mémoires de physique et de mathématiques de l'Académie des sciences de Paris, on trouve un travail de M. de Fourcroy de Ramecourt, ingénieur en chef à Calais, présenté le 31 mars 1767 et ayant pour titre : « *Observations sur les marées à la côte de Flandre.* » L'abbé Mann a eu connaissance de ce travail puisqu'il lui a emprunté plusieurs données numériques, et qu'il a étendu à Ostende les observations que l'ingénieur français avait entreprises à Dunkerque, Calais et Gravelines.

Or, en lisant le Mémoire de M. de Fourcroy et ceux de l'abbé Mann, on s'aperçoit que ces deux savants ont douté de la stabilité du sol, et qu'ils ont voulu laisser à leurs successeurs les moyens de décider de la question. Donc il y a lieu de croire que les données de l'abbé Mann, qui se rapportent à cette question, ont été déterminées avec soin. Les observations, organisées par M. Mann, ont été faites à l'échelle de marée du pilotage; et l'abbé a fixé la position du zéro de cette échelle 1° par rapport aux rues d'Ostende (presque horizontales dans l'étendue de l'ancienne ville); 2° par rapport à un plan qu'il définit et qu'il nomme « niveau de mer moyenne. » Or j'ai vérifié que l'échelle actuelle du pilotage occupe sensiblement, par rapport aux rues du vieil Ostende, la même position que l'échelle dont se servait l'abbé Mann. Donc, depuis l'époque de ces anciennes observations, *le zéro du pilotage n'a pas varié d'une quantité notable.* Dès lors toute la question est de juger si l'abbé Mann a pu se tromper de plus d'un mètre dans la détermination de la mer moyenne. Qu'il ait pu commettre une erreur d'un pied (il observait en pieds flamands), soit! Mais *quatre* pieds, c'est-à-dire une erreur de 33 p. °/$_o$ environ, cela me paraît peu probable.

Mais je veux renoncer, même à cet argument. Ce n'est pas lui qui m'a donné la conviction que le sol a bougé. Ce n'est même pas la divergence graduelle de la limite des alluvions et de la courbe de niveau de 5 mètres, divergence dont j'ai essayé de faire mieux ressortir la signification réelle en représentant les

courbes en projection verticale. Mais c'est l'étude, la vue de notre plaine maritime. Ce sont les sondages et les nivellements que j'y ai exécutés moi-même avec le plus grand soin [1]. Ce sont surtout ces trois points remarquables : Stalhille, Jabbeke, Verrebroek. — Stalhille et Jabbeke ! à une seule lieue de distance, le premier au sein du polder, et polder lui-même, actuellement insubmergible; — le second, jadis au bord de la mer, et où l'ancienne cote de mer haute ne dépasse plus guère, aujourd'hui, le niveau de la mer moyenne!

Et pourtant il suffit de voir la situation de l'endroit pour acquérir la conviction que, lors de l'irruption de la mer, les eaux salées ont pu arriver librement jusqu'au pied de la colline qui porte le village. Cette colline se trouvait bien au bord de la mer; la courbe d'immersion est gravée sur ses flancs, et la puissante couche de glaise qui de là s'étend sans interruption jusqu'aux dunes actuelles, atteste la profondeur de l'ancienne crique.

Comment expliquer ces faits, si ce n'est en admettant que le sol a bougé, et bouge peut-être encore.

[1] Les cotes que j'attribue au plateau de Stalhille et à la limite des alluvions sur les flancs de la colline de Jabbeke, n'ont pas été déduites, par interpolation, des courbes de niveau de la belle carte de notre Dépôt de la Guerre. J'ai, par nivellements directs, rattaché la situation de ces endroits à des points de repère appartenant au nivellement général de notre pays et dont la hauteur m'a été gracieusement fournie par le directeur du Dépôt de la Guerre, M. le major Adan.

Quant à Verrebroek, j'ai vérifié qu'on y trouve une colline exempte d'alluvions et cotée 3 mètres sur la carte du Dépôt de la Guerre. Le sable campinien y émerge du polder, notamment aux environs du cabaret *Het Zwaantje*. A 135 mètres de cette auberge, vers le Nord, et à droite de la route, le sable affleure.

MER DU NORD
ESCAUT
FLESSINGUE
Cadzand
Heyst
Blankenberghe
Knocke
Den Haan
Vlisseghem
OSTENDE
Albertus
A
Stalhille
B
Coxyde
FURNES
Jabbeke
BRUGES
TERN
DIXMUDE
Laisse de Mer basse
Estran
Dunes
Limite des alluvions marines jusqu'où l'inondation s'étendait jadis.
Courbe de niveau de 5 Mètres (Mer haute) jusqu'où l'inondation s'étendrait de nos jours
A Plateau de Stalhille, au sein du polder, actuellement insubmergible
C Sable campinien de Verrebroek, jadis préservé de l'inondation, actuellement à 2 Mèt sous mer haute
B Point à la limite des alluvions vérifié avec soin.
MÈTRES
5
4
3
2
1
A
Mer haute
B
Limite des alluvions marines
Mer basse
PROFIL OU PROJECTION VERTICALE.

CLAUDE CHANSONNETTE,

JURISCONSULTE MESSIN,

ET SES LETTRES INÉDITES ;

PAR

Alphonse RIVIER,

ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

(Mémoire présenté à la classe des lettres le 4 février 1878.)

AVANT-PROPOS.

Les lettres publiées ci-après pour la première fois, sont toutes, sauf deux, adressées à Boniface Amerbach, savant jurisconsulte et ami des arts, bien connu comme l'un des citoyens qui ont le mieux mérité de la ville et république de Bâle. Ces lettres font partie du précieux recueil de la correspondance des Amerbach, qui est conservé à Bâle dans la Bibliothèque de l'Université [1]. Les deux autres lettres, que j'ai mises en tête, sont adressées à Capiton et appartiennent au dépôt de l'*Antistitium* bâlois [2]; j'en dois la connaissance au directeur de la Bibliothèque de Bâle, M. Louis Sieber, dont la complaisance éprouvée m'a grandement facilité la présente publication [3].

[1] *Codex Bibl. publ. Basil.*, G. II, 16.
[2] *K. A.* c. IV, 5. T. I, folios 86, 87.
[3] Qu'il me permette de l'en remercier ici. Je dois aussi des remercîments à M. CHARLES RAHLENBECK, qui a bien voulu faire quelques recherches pour moi à Metz; à M. GILLIÉRON, qui m'a rendu service en transcrivant les lettres à BONIFACE AMERBACH; à M. HENRI BORDIER, qui m'a communiqué avec sa complaisance habituelle diverses pièces manuscrites provenant, semble-t-il, du pasteur PAUL FERRY; enfin à M. VAN DER HAEGHEN, l'excellent bibliothécaire de l'Université de Gand, qui a bien voulu me faire profiter de sa légitime influence et de ses relations étendues dans le monde bibliophile et lettré.

CLAUDE CHANSONNETTE,

JURISCONSULTE MESSIN,

ET SES LETTRES INÉDITES.

L'homme auquel ces pages sont consacrées, a été mêlé aux grandes affaires de son temps, à la politique et à l'administration de l'Empire, aux dissensions religieuses, aux progrès de la jurisprudence, des bonnes lettres et de l'érudition. On ne sait la date précise ni de sa naissance, ni de sa mort; à Metz même, dans sa ville natale, le secrétaire de l'Académie le prenait, en 1822, pour un docteur en médecine du moyen âge. On ne se souvient guère de la part qu'il a prise à l'œuvre de la Renaissance, soit par ses écrits, soit par la découverte et la libérale communication de manuscrits précieux, non plus que des liens étroits qui l'ont uni aux meilleurs esprits du seizième siècle. Ses opinions en matière confessionnelle font l'objet des appréciations les plus contradictoires. Ses ouvrages ne sont pas communs; il en est dont le souvenir même s'est perdu.

Sa biographie est encore à faire. Je me bornerai, pour le moment, à quelques traits qui pourront servir, au moins, à en dessiner l'esquisse [1].

[1] Deux concitoyens de CHANSONNETTE, ANUCE FOËS, médecin et helléniste (1528-1595), et le pasteur PAUL FERRY (1591-1669), se sont occupés de lui, comme d'un Messin illustre, que le premier a pu connaître personnellement. FERRY a puisé des renseignements à Bâle, ainsi que l'attestent deux lettres du ministre SCHÖNAUER, du 23 janvier et du 13 août 1661; ses Mémoires séculaires sont en manuscrit à Metz. Les pièces dont il s'est servi, divers actes instrumentés par le père de CHANSONNETTE, des extraits des procès-verbaux du Conseil, des lettres du secrétaire de Bâle, JEAN GERSTER, et celles de SCHÖNAUER appartiennent aujourd'hui à M. HENRI BORDIER. D'autres

I

Claude Chansonnette, — *Claudius Cantiuncula* ou *Canciuncula* et quelquefois *Caciuncula*, — naquit à Metz dans les dernières années du quinzième siècle; il paraissait en 1539 avoir dépassé de peu la cinquantaine [1].

Son père, Didier Chansonnette, du diocèse de Toul, notaire public des autorités apostolique et impériale et des cours de Metz et de Toul, et secrétaire épiscopal, ne paraît pas avoir porté le nom latinisé qu'on a voulu sans motif retraduire par le nom allemand *Liedlein* ou *Liedel* [2]; il signe *Chansoneti* [3].

On dit que Claude Chansonnette fit des études à Leipzig [4], mais

sources locales, d'inégale valeur, sont : VIVILE, *Dictionnaire du département de la Moselle*, t. II, p. 496, Metz, 1817; BÉGIN, *Biographie de la Moselle*, t. I, pp. 231-237, Metz, 1829 (notice faite en 1822); AUG. PROST, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XLIXe année, Ire partie, pp. 215-239, Metz, 1869. — La *Biographie Michaud* contient un article de M. WEISS. — En fait de sources allemandes, on peut consulter MELCHIOR ADAM; HENRI PANTALÉON; WILL, §§ I et V; SCHNEIDT, incomplet, mais bon, *Thesaurus juris franconici*, t. I, p. 1 (1787); KINK, *Geschichte der kaiserlichen Universität zu Wien*, t. I, p. 276; JUGLER, t. IV; FICHARD, *Frankfurter Archiv*, t. II, pp. 30-37-42; STINTZING, *Ulrich Zasius; STOBBE*, *Geschichte der Deutschen Rechtsquellen*, §§ 61 et 77. Je n'ai pu consulter : SECKENDORFF, *Historia Lutheranismi*, t. III, § 26, p. 76, cité par JUGLER. — Sources suisses : *Athenae Rauricae* de HERZOG; VISCHER, *Geschichte der Universität Basel*; FECHTER, dans les *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, II. — Sources belges : *Fasti decanales Lovanienses*, dans l'*Astraea*, à la Bibliothèque de Bruxelles, fonds van Hulthem 22938; VALÈRE ANDRÉ, *Fasti academici*, p. 210 de l'édition de 1650. — En outre et surtout, les lettres de ZASIUS, d'ÉRASME, d'AGRIPPA, de BUDÉ; les lettres inédites de CANTIUNCULA lui-même; les *Analecta* de VIGLIUS et HOYNCK VAN PAPENDRECHT.

[1] Au dire de FICHARD, *Frankfurter Archiv*, t. II, p. 30. Je crois que CHANSONNETTE était plus jeune.

[2] JUGLER donne ces noms en guise d'explication. HUGO dit a tort : *Wahrscheinlich Liedel.*

[3] Acte appartenant à M. HENRI BORDIER. — Un NICOLAS CHANSONNETTE, clerc de Metz, instrumente le 17 janvier et le 17 octobre 1528. Les armes de CHANSONNETTE se voient un peu effacées sur le cachet d'une de ses lettres, et parfaitement dessinées et coloriées dans le registre rectoral de Bâle.

[4] WEISS, *Biographie Michaud*; BÉGIN, I, p. 232. Je l'ai répété, peut-être à tort, dans la Biographie générale allemande.

je n'en vois pas la preuve. Il est certain, en revanche, qu'il a étudié à Louvain. Ses condisciples du Collége des bacheliers le nommèrent leur doyen, le dix-neuvième à partir de la restauration du décanat, opérée en 1503, événement qu'il a célébré [1]. Il revint à Louvain en 1518; le 14 juillet de cette année, Martin van Dorp écrivait à Érasme : « Un jeune Messin a été ici récemment, très-zélé pour les lettres, candidat dans l'un et l'autre droit, et mon grand ami; il a nom Claude Cantiuncula [2]. »

A cette époque, Chansonnette enseignait déjà à Bâle, où il était venu en 1517, peut-être en qualité de rival ou de successeur de Jacques Gottesheim; il y remplaça aussi, momentanément, Étienne Verdelet [3]. Devenu *Ordinarius Legum,* promu au doctorat en 1519, il fut élu recteur de l'Université le 18 octobre de la même année [4].

A Metz, cependant, on désirait le voir revenir, d'autant plus qu'il recevait une pension du Magistrat messin, dont il était, en conséquence, « le serviteur loué et juré, et à ses gages. » On avait appris avec surprise qu'il briguait la place de secrétaire de la ville de Bâle [5]. Le Conseil en délibéra le 28 février 1519 (1518 *more*

[1] *Astraea Lovaniensis, Fasti decanales :* « Quod etiam auspicium Claudius Cantiuncula, ille aliquando vester celebravit. » Le doyen était élu pour six mois ; le décanat de CHANSONNETTE paraît donc devoir être placé en 1512. Être élu doyen des bacheliers était un grand honneur. Le doyen était *praeses, director, disputationum arbiter: Quod doctor in schola, id decanus in collegio.*

[2] Correspondance d'ÉRASME, *Œuvres,* édition de VAN DER AA, t. III, p. 332.

[3] JACQUES GOTTESHEIM d'Ast, Strasbourgeois, docteur et professeur ordinaire des lois, recteur en 1510, se brouilla avec l'Université en 1517 et fut suspendu en 1519. ÉTIENNE VERDELET, de Besançon, docteur en droit, enseignait en 1521. Voir VISCHER. *Geschichte der Universität Basel von 1460 bis 1529;* Bâle, 1860.

[4] Archives de l'Université de Bâle.

[5] Le secrétaire de Bâle, JOHANNES GERSTER, dans une lettre « aux strénueux, prudens, fermes, les Sept ordonnez au fait de la guerre de la cité de Metz » du 22 février 1519, affirme que « en vérité, on fait tort au bon maistre Claude..... Mais bien pourroit estre, » ajoute GERSTER, « que moy, comme de moy mesme, et sans savoir que fut vostre serviteur juré, avoye parlé à luy, disant que je parvenoye à mes vieils jours et que povoit estre que dedans ung an ou deux je pourroye prendre le repos de ma personne, et patronnoye bien messeigneurs d'autant enclin, or avoye je par plusieurs fois oay dire qu'ils auroyent voluntiers ung personnaige qui sceut la langue françaisc. latine avec la langue allemande, et que s'il y vouloit escouter, je m'en travaillerois, sur quoy il ne m'a encor fait aucune response, pour quoy j'ay laissé la chose là et n'en ay depuis parlé à luy, pour ce qu'il me sembloyt qu'il n'y estoit point enclin. » Lettre de GERSTER, dans la collection de M. BORDIER.

metensi [1]; Chansonnette le père fut invité à rappeler son fils à bref délai. Celui-ci vint, mais repartit brusquement. La chose fit du bruit. Chansonnette écrit à ce propos à Corneille Agrippa, qui était alors syndic, avocat et orateur de la ville de Metz : « Je ne crains ni la langue ni le nez de personne,... la calomnie s'est souvent attaquée à plus grand que moi [2]. »

Deux ans après, il fut question pour lui d'entrer au service d'Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence et cardinal-primat, le protecteur plus brillant que sûr des lettrés et des marchands d'indulgences. Capiton, alors conseiller de ce prince, servit ou dut servir de négociateur, mais sans résultat. Chansonnette resta professeur à Bâle [3].

Tout indique d'ailleurs qu'il s'y trouvait bien, malgré la modicité de son traitement [4]. Réunie à la Suisse depuis une vingtaine d'années, l'industrieuse cité rhénane venait d'entrer dans une ère

[1] La délibération du dernier de février sur le fait de CLAUDE CHANSONNETTE est conservée dans la collection de M. BORDIER. Cinq conseillers furent d'avis « de saillir de luy honnestement. » Un sixième ajoute : « mais luy en escrire néanmoins. » Deux voulaient simplement « s'en deffaire. » L'opinion qui prévalut, fut « de dire au père qu'il mande quérir son fils. »

Il est certain que le 6 juillet 1521, CHANSONNETTE signe « *advocatus civitatis Basiliensis.* » Lettre I à AMERBACH.

[2] Correspondance de CORNEILLE AGRIPPA, dans l'édition originale de ses œuvres. Lyon, *per Beringos fratres.—Epistolae ad familiares*, t. II, p. 26. AGRIPPA à CHANSONNETTE; Metz, 1519 : « *Quantum ego attonitus fuerim, doctor dignissime, de tuo tam celeri importunoque recessu, in aliud tempus differam ad te scribere.* 32. » — CHANSONNETTE à AGRIPPA; Bâle, 23 mai 1519 : « *Subitam meam abitionem tibi fuisse admirationi, ego nihil miror : desines autem mirari, ubi causas resciveris....;* (*quod ad me attinet*) *nihil vereor linguas et nasos, nisi quis me falso insimulare decreverit : id quod multis me majoribus contigit.* » — AGRIPPA portait d'ailleurs, peu après, sur Metz un jugement qui excuse pleinement CHANSONNETTE; il lui écrivait de Metz le 2 juin 1519 : « *Nunquam unquam alicubi locorum fui, unde abirem libentius, quam ab hac omnium bonarum litterarum virtutumque noverca* (*pace tua dixerim*) *civitate Metensi* » (33).

[3] C'est à cette affaire qu'ont trait les deux lettres transcrites plus loin.

[4] CHANSONNETTE à AGRIPPA, recueil cité, t. II, p. 58. Du jour de la Madeleine 1520 : « *Quod ad me attinet, ago usque apud meos Basilienses stipendio publico, non aliter quam ut solebam. Nemini me addixi. Praestolor fortunae casum.* » T. III, p. 45. Du 12 septembre 1523 : « *Semper ago Basileae, quantumvis alio vocatus. Nam libera* (*Deo gratiae*) *conditione et honesta fruor : sed modico contentus.* » — Voir aussi la première lettre à AMERBACH.

nouvelle, de paix et de sécurité, favorable à tous les progrès [1]. Le schisme religieux n'avait pas encore bouleversé l'Université et chassé quelques-uns de ses maîtres les plus notables; si la faculté de droit était médiocre et désertée [2], les humanistes, en revanche, abondaient à Bâle, attirés par les imprimeurs, qui leur demandaient et leur rendaient de précieux services. Chansonnette faisait partie du groupe des Amerbach et des Froben. De cette époque date sa liaison avec Bär, Érasme, Glaréan, Boniface Amerbach, et maint autre dont la mort seule l'a séparé; amitiés fécondes, qui sont attestées par d'instructives correspondances [3]. Près de quatre-vingts lettres que Chansonnette a écrites à Boniface Amerbach, dans le cours d'un quart de siècle environ, sont conservées à la Bibliothèque de Bâle; elles sont importantes à divers titres; je crois bien faire en les publiant [4].

Peu d'hommes ont eu de plus heureux débuts que Chansonnette. De plein saut il a pris rang parmi les maîtres; on voit, dès les premiers temps de son professorat, les personnages les plus éminents lui prodiguer les marques d'affection, d'estime, presque

[1] « Jamais joie plus vive n'anima l'illustre cité qu'au jour de son entrée dans la Confédération, le 8 juin 1501. Toutes les cloches furent mises en branle, toutes les portes laissées ouvertes, et la troupe qui les gardait fut remplacée par une vieille femme armée d'une quenouille. C'était dire à tout venant l'inattaquable sûreté d'une ville que couvrait la Confédération suisse. » VULLIEMIN, *Histoire de la Confédération suisse*, t. I, p. 305.

[2] Le cours de droit civil était fréquenté par quatre à six élèves.

[3] Les lettres de ZASIUS à CHANSONNETTE, publiées par RIEGGER en 1779 sont écrites de 1518 à 1523. RIEGGER, *Epistolae*, pp. 204-212. Une de BUDÉ, datée de Paris, 19 juillet, sans année, paraît être de 1518. CHANSONNETTE avait, par lettre écrite environ deux mois auparavant, sollicité la faveur d'entrer en relation avec BUDÉ, et lui avait envoyé les commentaires de ZASIUS; BUDÉ lui répond par des compliments fort aimables, il loue son « *animi sincera inculpataque probitas doctrina multiplici perpolita* » et sa « *facundia germana probitate condita.* » Une autre lettre de BUDÉ à CHANSONNETTE, insérée comme la première au livre premier des Épîtres latines (*Œuvres* de BUDÉ, édition de Bâle, 1557, t. I), est datée de Marly, 28 mars, probablement de l'an 1519; CHANSONNETTE avait écrit le 30 janvier. L'amitié des deux correspondants est déjà complète. Dans une lettre grecque de BUDÉ à ÉRASME, *sine anno*, BUDÉ envoie des salutations à « *homo eximius Cantiuncula.* » — Voir sur les relations de CHANSONNETTE avec BUDÉ et BÉRAULD, la lettre XXIV à AMERBACH, de juin 1536.

[4] J'ai indiqué, par erreur, un autre chiffre dans la Biographie générale allemande, article *Cantiuncula*.

d'admiration. Je viens de citer quelques lignes de Dorpius; je pourrais transcrire des témoignages non moins flatteurs de Zasius, d'Érasme, de Budé, de bien d'autres encore, parlant de lui ou à lui. Je trouve une preuve de la considération dont il jouissait, dans une lettre de François Ier à Érasme, où le roi dit qu'il a « donné » charge à notre cher et bien amé messire Claude Cantiuncula, » présent porteur, de vous dire et déclairer aucunes choses de par » nous, desquelles vous prions très-affectueusement le croyre et » y adjouster entière foy, comme feriez à notre propre personne. » Cet intéressant billet, qui est daté de Saint-Germain-en-Laye, le septième jour de juillet, et paraît avoir été écrit en 1522 ou 1523, nous apprend que Chansonnette avait fait alors visite à la cour de France et qu'il y était bien vu; on peut supposer que Budé fut son introducteur [1].

Son premier essai juridique fit sensation. Zasius, qui les avait lus en manuscrit, qualifiait les *Topiques* de « livre d'or, *liber aureolus et paullo minus utrisque labris exosculandus, liber auro pendendus,* » et il engageait le jeune auteur à les publier le plus tôt possible : « *Cave, librum in angulum contrudas, sed quam poteris, citius edas* [2]. »

Chansonnette suivit ce conseil; il fit imprimer son livre par Cratandre en 1520 et le dédia à l'illustre Mathieu Schinner[3]. Deux ans après, il publia deux petits écrits de circonstance, dont l'un, *Paraenesis de ratione studii legalis*, plusieurs fois réimprimé [4],

[1] M. Wilhelm Vischer a publié pour la première fois ce billet royal dans ses *Erasmiana,* pp. 31-32. La date est difficile à établir avec certitude. Il y a de bonnes raisons en faveur de 1522. Si cependant, comme il n'est pas impossible, la première lettre à Amerbach, qu'on verra plus loin, est de 1522 et non de 1521, cette lettre étant datée de Bâle, 6 juillet, Chansonnette ne pouvait être à Saint-Germain le 7. — Sur les démarches faites pour attirer Érasme à Paris, voir Durand de Laur, t. I, ch. xvi et suivants. Comparer la lettre grecque de Budé à Érasme, dont il a été question tout à l'heure; *Œuvres* de Budé, t. I, p. 443.

[2] Lettre de Zasius à Chansonnette, 209, Riegger, p. 327; à B. Amerbach, 18 *ibid.*, pp. 27-28.

[3] *Topica per exempla legum illustrata.* Bâle, 1520, *apud Andream Cartandrum.* Le titre est illustré d'une façon remarquable par H. Frank (1519). Voyez Nagler, *Die Monogrammisten*, t. III, pp. 313-316. Chansonnette parle avec modestie de cette publication dans une lettre à Agrippa. Édition citée, *Epist.*, t. II, p. 58.

[4] Bâle, 1522. Réimprimé, soit séparément, soit dans divers recueils, dans le lexique

a une valeur méthodologique réelle, tandis que l'autre, *Oratio apologetica in patrocinium juris civilis contra eos qui leges cum Evangelio parum convenire affirmant*, dédié à Boniface Amerbach, est intéressant par son caractère moral et religieux [1]. Des théologiens trop zélés prétendaient que l'étude du droit civil ou séculier était contraire à la doctrine du Christ, selon laquelle il faut sacrifier son intérêt, pardonner à ses ennemis. Chansonnette prend la défense du droit civil : « La sagesse des juristes de Rome était un don de Dieu, accordé par Lui pour le bien de la communauté chrétienne, qu'elle devait servir à fonder, à élever et à fortifier; loin d'être en contradiction avec l'Évangile, les lois civiles sont plus d'accord que maint précepte prétendu chrétien avec la source pure du christianisme. » L'élégante latinité de ces opuscules a valu à leur auteur, de la part d'Érasme, une mention très-flatteuse dans le *Cicéronien* [2].

Malgré ces succès scientifiques et littéraires, Chansonnette, qui savait le français comme l'allemand, n'a dédaigné ni alors ni plus tard le rôle modeste de traducteur. En 1524, il mit en français le *Modus confitendi* d'Érasme et le dédia à Marguerite, duchesse d'Alençon et de Berry, princesse éclairée, amie des Huguenots [3].

de SPIEGEL, dans la *Cynosura* de REUSNER : Lyon, 1541. Bâle, 1549. Francfort, 1552. Lyon, 1566. Spire, 1588. Cologne, 1607.

[1] Bâle, 1522. Dans une de ses préfaces (édition de Lyon, 1552 du lexique, p. 7), SPIEGEL s'exprime de façon à faire croire qu'il va mettre aussi, dans ce volume, l'*Oratio apologetica*. Cependant on l'y cherche en vain. Peut-être SPIEGEL a-t-il réfléchi, après coup, qu'elle ferait double emploi avec la *Censura* de MELANCHTHON. — Voyez sur l'*Oratio*, STINTZING, *Das Sprichwort « Juristen böse Christen, »* pp. 7-9 (1875).

[2] « *Nosti Claudium Cantiunculam Metensem et Cornelium Scepperum.— Uterque mihi et e convictu notus est. Cantiuncula ut est ingenio festivo, in quovis argumento tractando suavissime canit, praesertim oratione prosa, quantum valeat carmine nescio, nec infeliciter properat ad exemplar Ciceronis. Fluxum, perspicuitatem, copiam ac jucunditatem M. Tullii propemodum assequutus est, sed jampridem in principum legationibus fabulam agit motoriam, quum hoc negotium altissimam quietem desideret, et tamen ita quotidie se ipsum vincit, quasi per terras mariaque volitans Musas omnes secum ducat comites.* » — ÉRASME, *Ciceronianus sive de optimo dicendi genere.* La dédicace est datée (Bâle) *postridie Idus Februarias*, 1528.

[3] *Manière de se confesser, par monsieur* ÉRASME DE ROTERODAME, *premièrement descripte en latin, puis translatée en français* (par CLAUDE CHANSONNETTE). A Basle, le

Ceci a contribué à faire penser qu'il se ralliait à la doctrine nouvelle, laquelle gagnait alors beaucoup de terrain à Bâle.

Sans doute, comme la plupart des hommes à la fois sérieux et libéraux avec lesquels il était lié, il avait suivi avec intérêt les premiers pas de Luther; la tendance de son discours apologétique devait, d'ailleurs, attirer sur lui l'attention des chefs de la Réforme. Mais s'il eut quelques velléités de se joindre à eux, il n'y persévéra point. Farel, retraçant vingt ans après, dans une lettre à Calvin, les péripéties de la Réformation bâloise, le met au nombre des adversaires [1]. Cette position est accusée nettement dans plusieurs lettres à Amerbach. Dans l'une, du 3 février 1529, Chansonnette parle avec sévérité du nouvel état de la république bâloise, et, jouant sur le nom d'OEcolampade, la plaint d'en être réduite à cette lumière [2]. Dans une autre lettre, du 8 octobre de la même année, il conjure Amerbach de quitter une ville où sa réputation, son honneur, son bonheur, ses convictions même sont en danger [3]. Il est aussi l'auteur d'une lettre à Agrippa, conçue dans le même esprit [4].

XXVI d'Apvril l'an MDXXIIII. Je dois la connaissance de cet opuscule à M. CLAUDIN. — Le *Modus confitendi* est dédié à ce FRANÇOIS DU MOULIN, évêque désigné de Condom, qui fut brûlé à Lyon avec DU BLET en 1525 ou 1526. La dédicace est datée de Bâle, VI *Cal. Mart.* 1524.

[1] ÉRASME, AGRIPPA, GLARÉAN, bien d'autres firent comme CHANSONNETTE. — La correspondance de CHANSONNETTE et d'AGRIPPA est particulièrement intéressante, au point de vue religieux, dans les années 1519 à 1525. AGRIPPA demande à son ami des nouvelles des affaires religieuses et des livres et brochures qui s'y rapportent; il lui récommande FRANÇOIS LAMBERT d'Avignon (17 juin 1522) et un dominicain écossais; il paraît s'intéresser assez vivement à la Réforme. Voir notamment Lettres, t. II, 26, 32, 34, 37, 40-42; t. III, 17, 23, 25, 43, 45, 46, 52, 69, 71. — La lettre de FAREL à CALVIN est du 11 juin 1545. HERMINJARD, *Correspondance des réformateurs*, t. I, p 202. Voir aussi CALVIN, *Responsio ad Balduinum, ad finem*. T. VIII, p. 321, de l'édition d'Amsterdam, 1617, des œuvres de CALVIN.

CHANSONNETTE fut chargé par le magistrat de Bâle, avec ÉRASME et BÄR, de l'examen du *Traité de l'Eucharistie* d'OECOLAMPADE; son avis n'a pas été conservé. HERZOG, *Athenae Rauricae*, article *Cantiuncula*.

[2] Lettre X à AMERBACH.

[3] Lettre XIII à AMERBACH.

[4] Correspondance d'AGRIPPA, t. III, p. 69. Vic, 12 mai 1525: « *Quid apud nos rerum agatur, ex hoc tabellario, viro et docto et integro, cognosces. Huc enim omnia spectant, ut sub praetextu libertatis evangelicae, insani populi furor et inconstantia grassetur. Sed hoc utcumque tolerandum, quando hoc animam et interiorem homi-*

D'autre part on le voit, quelques années plus tard, flétrir en termes émus, un outrage fait à la mémoire d'Érasme [1].

Je pense que ceux qui le rangent, non parmi les indifférents, mais parmi les *Irénistes*, se rapprochent le plus de la vérité. Telle fut, on le sait, l'attitude de plusieurs des premiers jurisconsultes de l'Allemagne et des Pays-Bas, à la différence de ceux de France, qui ont pris parti, en général dans le sens calviniste [2].

Le triomphe de la Réforme fut accompagné, à Bâle, de changements politiques et sociaux qui froissèrent nombre de citoyens, et principalement les gens de goût et de science, les érudits, les délicats. Plusieurs émigrèrent; parmi eux, et des premiers, les amis de Chansonnette, Bär, Béat Rhénan, Glaréan; Érasme aussi, le cœur navré. Lui-même les avait précédés; obéissant enfin aux sollicitations de ses concitoyens et aux instances paternelles, il était allé se mettre à la disposition du Conseil de sa patrie dès la fin de 1523 [3].

nem nihil perstringit. Verum alia orta est a quodam et nefandissima assertio, per quam sacratissimae Eucharistiae elevare contendunt.....» — Ce *quidam* paraît être ŒCOLAMPADE. — Il faut comparer la lettre que GLARÉAN écrivait à PIRCKHEIMER le 5 février 1529, transcrite dans WOLF, *Biographien zur Kulturgeschichte der Schweiz, Cyclus* I, p. II, et celle qu'ÉRASME écrivait à CHANSONNETTE, Bâle, 1526. CHANSONNETTE avait manifesté l'espoir de voir ÉRASME réussir comme médiateur. ÉRASME répond : « Vous vous faites illusion sur mon influence : *Ego solus possum, quod nec Caesar, nec Pontifex, nec tot theologorum possunt examina? Meae unius auctoritati cedet orbis, quem commingunt etiam theologorum canes? Et ita provocas ad excludendum schisma, quasi jamdudum non regnaret incendium. Sic accusas silentium meum, quasi hactenus non sim ausus mutire adversus hanc orbis tragaediam; aut quasi non tentarim bellum hoc aequis legibus componere, frustra quidem, et non citra meum periculum..... Finge mihi suppetere ocium, finge mihi non deesse doctrinam tantae causae parem, quam tandem fructus spem ostendis? Pronuntiabo secundum theologos? Utrum cisalpinos an transalpinos? Secundum partem adversam? Utrum pro Lutheranis an Zwinglianis?..... Haec interim ad tuam declamationem, in qua probo mirorque ingenium ac facundiam tuam, et boni consulo tam amicum de me errorem.....* »

[1] Lettre XL à AMERBACH, du 16 avril 1543.

[2] BÉGIN dit, d'après « divers auteurs, » mais « sans affirmer un fait dont l'authenticité n'est point reconnue, » qu'ÉRASME pria CHANSONNETTE de travailler à la réunion des deux Églises, et que CHANSONNETTE renonça à ce projet « par suite de la difficulté qu'il entrevit alors dans son exécution. » Ce que WEISS répète. D'autres traitent CHANSONNETTE de « chaud partisan des idées nouvelles. »

[3] BÉGIN dit que CHANSONNETTE, après avoir quitté sa chaire, fut « chargé de négocia-

Avant de partir, il avait cherché un successeur. Son intime ami, Boniface Amerbach, complétait alors ses études à l'Université d'Avignon, sous des maîtres d'élite, parmi lesquels Alciat et François de Ripa brillaient au premier rang. Chansonnette le recommanda. Après quelques retards et quelques hésitations, Amerbach fut nommé; il a occupé sa chaire dignement pendant un quart de siècle [1].

II

Dès ce moment s'ouvre pour le savant Messin une existence nouvelle, plus vaste, plus brillante, peut-être moins heureuse. Il n'a plus que de rares loisirs. Il voyage continuellement pour affaires d'État, en mission diplomatique, politique, judiciaire, ou avec la cour de Ferdinand, auquel il est attaché en qualité de conseiller. Il se plaint d'être enlevé aux études, absorbé, tiraillé de divers côtés par les corvées officielles, et il saisit toutes les occasions de revenir au culte désintéressé de la science et des

tions importantes et délicates dans différentes cours d'Allemagne. » STINTZING : « *Um sich der Praxis in seiner Vaterstadt zu widmen.* » — Dans une lettre datée de Fribourg en Suisse, du 5 janvier 1524, AGRIPPA dit avoir appris que CHANSONNETTE est retourné à Metz pour « *Mediomatricum rei publicae a consiliis famulari,* » (t. III, p. 52). CHANSONNETTE paraît être parti dans la dernière semaine de décembre et s'être décidé assez subitement; le 12 septembre encore, il écrivait à AGRIPPA : « *Vis autem mirum audire? Illi nostri amici, qui meas clam literas surripuerant, et quibus a consiliis fuisti, quique me pistrino perpetuo alligare conati fuerant, iterum me blandis suasionibus per interjectas personas in suum famulitium allicere tentarunt, magna spondentes et orantes, uti praeterita in lethaeum flumen conjicerem. Ego, quam modeste potui, negotium et munus detrectavi, tollat eos, qui eos non novit. Sed haec lapidi dicta sint* » — HILAIRE BERTHOLF raconte à AGRIPPA, dans une lettre datée de la veille de la Saint-Martin 1523, qu'il a dîné à Bâle avec ÉRASME, THOMAS ZEGER, PHILIBERT DE LUCINGE et CANTIUNCULA. Correspondance d'AGRIPPA, *Op.*, t. III p. 44. Je remarque en passant que l'article *Bertholf* dans la Biographie nationale belge est insuffisant et qu'il manque dans la Biographie générale allemande.

[1] AMERBACH, auquel CHANSONNETTE avait écrit le 26 décembre 1523, revint à Bâle le 3 mai 1524; il fut appelé à Fribourg dans le courant de l'été; le Conseil de Bâle le nomma professeur en novembre; il retourna à Avignon pour être promu docteur et entra en fonction en janvier et février 1525. Il donna sa démission pour motifs de santé en ou vers 1551 et mourut en 1562. — Voy. FECHTER, *Bonifacius Amerbach*, t. II des *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Bâle, 1843, p. 223-226.

lettres, ce qui fait dire à Érasme que « sur terre et sur mer les Muses l'accompagnent. »

De 1525 à 1531 il paraît avoir eu sa résidence principale à Vic[1]. Une de ses lettres, de décembre 1528, est datée de Nancy; d'autres sont datées de Strasbourg (1529), d'Augsbourg (août 1530)[2], de Guebwyler (décembre 1530), de Waldkirch (août 1529). Il a fait, deux fois au moins, le voyage d'Espagne, en 1528 et en 1529. En août 1533, il est à Metz; c'est de là qu'il date la dédicace au roi Ferdinand du livre premier de la Paraphrase des Institutes. En mars et en avril 1534, il est à Prague, d'où il dédie à l'évêque de Trente le livre second. On le voit la même année à Coblence; l'hiver suivant, à Halle, à Mayence, à Berlin, travaillant aux négociations relatives à la reconnaissance par la Saxe de la royauté de Ferdinand; mission importante, puisqu'il s'agissait d'empêcher, ou du moins de localiser la guerre civile. Il arriva à Berlin le 18 février 1535; un rapport détaillé sur sa mission nous a été conservé[3]. Au mois de juin suivant, il fut délégué à la journée de Worms, où l'on résolut de mener à fin le siége de Munster[4].

On dit qu'en cette même année 1535, Chansonnette fut nommé professeur de droit canonique à Vienne[5]. Je n'ai pas vérifié cette assertion. Chansonnette n'a guère pu résider dans la capitale de l'Autriche; on le retrouve, dès le commencement de l'année 1536, à Insbruck avec la cour; en juillet, à Guebwyler; l'année suivante

[1] Vic-sur-Seille, que CHANSONNETTE appelle, dans ses lettres, *Vicus Austrasiae*. Lettre à AGRIPPA du 12 mai 1525 (t. III, p. 69) et lettres à AMERBACH. La même année il fut à Avignon : Lettre d'AGRIPPA, t. III, p. 73. En 1526, il était auprès de Ferdinand; ÉRASME prie JEAN FABER de le saluer ainsi que SPIEGEL.

[2] Son nom ne figure pas dans BUCHOLTZ, *Geschichte der Regierung Ferdinands des Ersten*, parmi ceux des personnages venus pour la diète (août-septembre 1530); bien d'autres personnages importants n'y sont pas nommés.

[3] BUCHOLTZ, t. III, p. 576-591; t. IV, p. 243-259; t. IX, p. 86-88.

[4] BUCHOLTZ, t. V, p. 594.

[5] STOBBE, § 23, d'après KINK, *Geschichte der Universität Wien*, t. I, p. 276 : STINTZING : « *1535 ward er Professor in Wien.* » KINK dit que « *Claudius Caciuncula* » fut appelé d'Ingolstadt à Vienne pour enseigner le droit canonique, c'est-à-dire pour occuper la première chaire de la faculté, FABIUS DE NARNIA étant appelé à celle de droit civil. Il est permis de supposer, en tout cas, que CHANSONNETTE ne fut pas sans exercer quelque influence sur les règlements donnés à l'université de Vienne par Ferdinand en 1533 et 1537.

à Prague. Il nous reste, de ce dernier séjour, une lettre adressée à Fichard, où je remarque ce passage caractéristique : « *Ego vero nihil aeque ambio, atque a rebus aulicis ad otium litterarium, ex arena in umbram cartaceam, ceu amoenissimam vivendi rationem aliquando reverti* [1]. » Fichard avait fait la connaissance personnelle de Chansonnette à Insbruck, par l'entremise du secrétaire royal Jean Prant, hôte et ami du jeune docteur de Francfort.

Le 1er janvier 1538, Chansonnette était à Vienne [2].

On peut rapprocher du fragment transcrit ci-dessus une note de Viglius, rapportée par Papendrecht à propos d'une lettre de Viglius à Chansonnette du 10 décembre 1535 : « *Claudius Cantiuncula aulicarum occupationum taedio ad quietem se composuit anno 1538* [3]. » Je pense que cette retraite n'a pas été de longue durée. Spiegel parle de Chansonnette dans sa *Nomenclature*, comme de l'un des ornements du conseil royal et de la cour [4]. Nous le retrouvons d'ailleurs peu après en pleine activité.

Sa correspondance, durant cette période agitée de sa vie, est riche en faits instructifs, en mentions et appréciations d'ouvrages et d'auteurs, dont quelques-uns sont célèbres encore, d'autres oubliés. Partout où il passe, il explore à fond les bibliothèques, notant soigneusement les livres dont le titre lui est inconnu. Lui-même le déclare : « *Sum excutiendarum bibliothecarum studiosissimus ; nullam reliqui nec in Gallia nec in Hispania, qua scilicet iter fuerit, non a capite ad calcem perlustratam.* » Il entretient avec des savants de divers pays un commerce actif, les excitant au travail [5], cherchant, demandant, empruntant, offrant, prêtant, donnant, échangeant livres, copies, manuscrits, renseignements de toute nature. Il collationne un manuscrit de

[1] Lettre des Ides de mai 1537. *Frankfurtisches Archiv*, t. II, pp. 35-37.

[2] Dédicace de la Paraphrase au livre III des Institutes.

[3] *Analecta*, t. II, pp. 197-199. (VIGLIUS, t. III, p. 82 verso.)

[4] Rédigée probablement de 1537 à 1540, remaniée plusieurs fois. « *Claudius Cantiuncula Metensis, ornamentum regii senatus in aula Caesaris Ferdinandi, excellentibus scriptis suis in memoria posteritatis vivet.* »

[5] Lettre à JEAN APELL de février 1532, au revers du titre de la *Methodica Dialectices Ratio*.

l'abbaye de Gorze pour Froben, en vue sans doute de la seconde édition du Tertullien; il confiera, plus tard, à Boniface Amerbach des chants allemands, à l'imprimeur Isengrin les brocards d'Azon [1]; il forme le plan d'éditer les notes de Valla sur Quintilien [2], les lettres de Conrad Wetzer, secrétaire impérial [3], les douze livres *De Re Militari* de Robert Valturius [4]. Souvent il demande l'indication des livres nouveaux, surtout d'Italie. Un certain manuscrit désigné sous le nom de *Scotus*, et qui pourrait bien être de Marien l'Écossais, joue un grand rôle dans ses lettres de 1527 à 1529; Froben le lui avait promis, au moins en copie, et n'envoyait rien; Chansonnette le réclame, en termes de plus en plus pressants, dans une douzaine de lettres [5].

Quoique sans cesse en route, il trouvait le temps de composer et de publier.

Sa paraphrase du premier livre des Institutes, destinée aux élèves et commençants, était achevée en 1533; elle parut la même année à Haguenau, et l'année suivante en seconde édition à Lyon chez Gryphius; la paraphrase du deuxième livre suivit en 1534, Gryphius la réédita en 1535; la paraphrase du livre III vit le jour en 1538 [6].

Plusieurs consultations très-importantes, dont une au moins est un véritable traité sur une question de droit public et féodal, ont été délivrées par Chansonnette en 1536 [7].

[1] Lettres à Amerbach, III, XXII, XXVIII-XXX, XLI, XLII, XLV.

[2] Lettres à Amerbach, VII, IX et suivantes.

[3] Lettres XII, XVI, XVII.

[4] Lettres VIII et X.

[5] Lettres III-XIII.

[6] En 1543, Chansonnette se proposait d'achever les Paraphrases. Épître dédicatoire du traité *De Officio Judicis*, des Ides de janvier 1543.

[7] Ces consultations ont été publiées par Guillaume Cnutelius avec d'autres consultations délivrées par les universités de Pavie, d'Ingolstadt et de Louvain, par Jason, Nicolas Everardi (*consil.* 7. p. 94), Nicolas Rücker, Florent de Venningen, Pierre de Ravenne, Jérôme de Croaria, Jérôme Veis (*Vehus, Veus, Consil.* 33, p. 504), Jean Oldendorp, Conrad Weidmann et par Cnutelius lui-même. L'épître dédicatoire de Cnutelius au comte Hermann de Neuenaar est datée de Cologne, Ides de mars 1571. L'ouvrage, in-folio, de 538 pages numérotées et 42 non numérotées, porte le titre suivant : *Consilia sive Responsa Claudii Cantiunculae, clarissimi nostrae aetatis Jurisconsulti, ac quorundam aliorum jurisperitorum. In gratiam juris et praxis*

Il parle dans ses lettres à Amerbach d'un commentaire au titre *De Regulis Juris,* qu'il avait remis à l'imprimeur Cratandre et dont je n'ai pu découvrir de trace nulle part[1].

Enfin, je conclus d'une lettre de 1528, qu'il avait traduit alors, je ne sais en quelle langue, l'Épître dédicatoire de l'*Utopie*[2]. D'autres lettres, de 1536, montrent qu'il avait traduit du français en allemand un discours de l'empereur[3].

III

En 1542, Cantiuncula est à Ensisheim, à la tête de la chancellerie royale de l'Autriche antérieure[4].

Cette chancellerie ou régence, instituée au XVe siècle, comprenait dans son ressort l'Alsace autrichienne, le Brisgau et les villes forestières. Les fonctions de chancelier étaient aussi importantes qu'honorables; elles embrassaient l'administration et la justice. Chansonnette les remplit dignement[5]. Le voisinage de Bâle, où l'attiraient tant de souvenirs de jeunesse et où il comptait encore de bons amis, devait lui être précieux à maints égards. Sa correspondance avec Amerbach, un peu alanguie, semble-t-il, durant les dernières années, paraît avoir acquis alors une acti-

studiosorum nunc primum in lucem edita, per Guielmum Cnutelium, U. J. Doctorem..... Coloniae Agrippinae, impensis Gervini Calenii et haeredum Johannis Quentelii, Anno MDLXXI. — CNUTELIUS était attaché à la maison d'Orange-Nassau, à laquelle ont trait, en général, les consultatious de CHANSONNETTE. Il vaudrait la peine d'étudier ces dernières au point de vue de l'histoire de cette maison.

[1] Lettre XX à AMERBACH, du 18 décembre 1530.

[2] Lettre VII. Je n'ai pu acquérir de certitude à ce sujet. Je ne vois pas d'édition à laquelle cette traduction paraisse devoir être rapportée. Cf. BRUNET, t. III, pp. 1892-1895.

[3] Lettres XXIII, XXV.

[4] Le 31 décembre 1542, partit de Metz « un messager envoyé par les seigneurs commis ès affaires de l'Empire, porter lettres à M. Claude Chansonnette, étant à Ensisheim, par lesquelles on lui prioit vouloir servir Messieurs de la cité à la journée impériale de Spire. » Ancien compte de la ville de Metz cité par BÉGIN, p. 235.

[5] HERZOG, *Athenae Rauricae : « Arduum atque amplissimum munus cancellarii Austriaci in Ensisheim magna gessit prudentia atque singulari eloquentia. »*

vité nouvelle, en conservant le même caractère d'amicale information en matière littéraire et scientifique.

Moins distrait, moins errant, Chansonnette put reprendre des travaux commencés jadis et interrompus. Le traité *De officio judicis* était à peu près terminé dès 1530; Chansonnette disait, à cette date, n'avoir besoin, pour y mettre la dernière main, que de deux mois de loisir [1]; ils ne lui furent départis qu'à Ensisheim. Plusieurs lettres parlent de l'impression de cet ouvrage, entreprise par Isengrin, surveillée par Amerbach; il parut au commencement de 1543 [2]. C'est encore à Ensisheim que Chansonnette s'occupa d'un travail sur le pouvoir du pape, de l'empereur et du concile, probablement à l'occasion du concile de Trente. On dit qu'il a publié un livre sur cette matière capitale, si souvent traitée au moyen âge et dans les temps modernes; on cite ce livre parmi ses œuvres [3]. Je n'ai pu recueillir, à ce sujet, aucune indication positive. Ni Bellarmin, ni Doujat, ni Draudius, ni Lipénius n'en paraissent informés; Barclay non plus, lequel était cependant mieux placé que n'importe qui pour connaître les écrits d'un Messin illustre. Jugler déclare avoir perdu beaucoup de temps dans la recherche du lieu et de l'année de la publication de cet ouvrage et n'avoir pas abouti. Peut-être est-il permis d'admettre, jusqu'à meilleur avis, que le traité *De potestate Papae, Imperatoris et Concilii* n'a pas été achevé ou n'a pas été imprimé.

J'ai dit que Chansonnette menait à Ensisheim une vie plus sédentaire qu'il ne l'avait pu dans les dernières quinze ou vingt années. Pourtant, il était encore appelé de temps à autre à se déplacer pour le service de l'État. Il fut à la diète de Spire en 1543, à celle de Ratisbonne en 1546, à celle d'Augsbourg en 1547. D'autres besognes venaient le trouver chez lui. Il continuait à donner des consultations, notamment sur des questions de droit public; plusieurs, qu'a recueillies Guillaume Cnutelius, sont

[1] Lettres XIII, XVI, XVII, XIX, XXVIII et suivantes. Épître dédicatoire du traité *De Officio Judicis*.

[2] Lettres XXVIII-XXXIX. Chansonnette se proposait d'y ajouter encore trois ou quatre livres. Épître dédicatoire.

[3] Ainsi font Gessner, Herzog, Bégin et beaucoup d'autres.

de 1549. Le conseil de Nuremberg lui soumit, en 1544, le code de cette république, réformé vingt-deux ans auparavant, avec demande d'avis que Chansonnette donna en 1546; son mémoire est conservé aux archives de Nuremberg, sous le titre de *Bedencken zu Pesserung und Emendation der Nürnbergischen Reformation*, et contient des observations sur divers articles, tirées en général du droit romain [1].

J'ignore la durée de la résidence de Chansonnette à Ensisheim, ainsi que la date de sa mort. Foës et Ferry affirment qu'il rentra dans sa ville natale et qu'il y mourut comblé d'honneurs [2]. Herzog dit qu'il mourut âgé dans l'exercice de ses fonctions. Pantaléon, qui a publié sa *Prosopographie* en 1566, et a fort bien pu connaître Chansonnette personnellement [3], dit qu'il mourut avancé en âge, mais n'indique pas l'année. M. Weiss met « vers 1560; » je crois qu'on est autorisé à dire : avant 1562 ou même avant 1561, et peut-être beaucoup plus tôt [4].

[1] Archives de Nuremberg, t. VII, pp. 117-119. 31 pages in-folio. On a exagéré l'importance de ce travail. STOBBE, § 71.

[2] Je lis dans une lettre de CHANSONNETTE à CNUTELIUS, du 14 novembre 1548 : « *Fui apud meos Mediomatrices, nusquam amplius hinc discessurus, nisi jussu mandatoque Romanae regiae majestatis domini nostri clementissimi.* » — Voilà qui indique l'esprit de retour. Mais quel effet a dû produire sur le dévoué serviteur de Ferdinand, sur l'auteur des lettres patriotiques qu'on lira plus loin, s'il l'a vue encore, la catastrophe de 1552 ?

[3] HENRI PANTALÉON, né à Bâle en 1522, avait travaillé dans l'imprimerie d'ISENGRIN; il était élève de GRYNAEUS; dès 1542 il habitait Bâle, sauf voyages prolongés, et y est mort en 1595. Il donne de CHANSONNETTE un portrait de convention. Un médaillon qu'on voit à la bibliothèque de Metz doit être également purement conventionnel.

MELCHIOR ADAM répète, d'après PANTALÉON : « *Fatis concessit admodum senex.* »

[4] La préface de l'édition de 1552 du Lexique de SPIEGEL dit : « *Nuper clarissimi Jurisconsulti Cl. Cantiunculae.* » — PIERRE DANIEL a publié en 1561 à Orléans, chez GIBIER (in-8°, 16 feuillets non paginés), une lettre de CHANSONNETTE à ALCIAT. Il est à présumer que CHANSONNETTE était mort; DANIEL dit, dans la préface, qu'il a trouvé cette lettre parmi les papiers de son père FRANÇOIS DANIEL. CALVIN a écrit sa *Responsio ad Balduini convicia* en 1561; il y parle de CHANSONNETTE d'une manière qui paraît indiquer que CHANSONNETTE était mort. Une indication erronée de FICHARD, lequel paraît l'avoir lui-même supprimée, a fait dire que CHANSONNETTE mourut en 1539. *Frankfurter Archiv*, t. II, p. 30. — En 1546 et 1547, CHANSONNETTE souffrait d'un mal d'yeux, de la goutte, de la pierre; il demandait aux apothicaires bâlois, soit pour lui, soit pour les siens, des collyres, des pillules et une certaine eau souveraine contre la paralysie. Lettres à AMERBACH, XXXV, L, LVIII-LX, LXVI.

La dernière lettre datée et à moi connue de Chansonnette à Boniface Amerbach est du 17 mai 1549, d'Ensisheim. Une lettre à Cnutelius est également d'Ensisheim, du 8 septembre de la même année [1].

IV

Chansonnette s'était marié, à en juger d'après une lettre de Zasius, en l'an 1525 [2]. Sa femme, dont j'ignore le nom, est mentionnée dans la correspondance d'Amerbach, ainsi que divers parents et alliés [3]. On connaît, en fait d'enfants, une fille nommée Élisabeth, mariée en 1549 [4], et plusieurs fils, trois au moins; l'un naquit en 1547, le jour de la Saint-Georges [5]; un autre était à Colmar dans l'automne de 1546 [6]. Dans les mêmes années, l'aîné, nommé Hilaire, habitait Bâle, en pension chez Thomas Platter, et donnait à son père des inquiétudes continuelles qui se manifestent dans les lettres à Amerbach d'une façon touchante. Ce jeune homme avait, paraît-il, l'humeur un peu volage et n'était guère satisfait de sa pension; il s'en échappa plus d'une fois sans dire où il allait, au grand désespoir du père, lequel se montre, d'ailleurs, enclin à mettre les torts du côté du maître et à excuser « son pauvre fugitif qu'ont chassé les mœurs grossières du *bavard* [7]. » Platter était fils de ses œuvres; chacun a lu l'autobiographie si simple, si vraie, où il raconte sa vie de misère et d'âpre labeur dans les montagnes du Valais, dans les écoles d'Allemagne, dans les ateliers de Bâle, tour à tour chevrier, écolier errant, ouvrier cordier, imprimeur, pédagogue;

[1] Insérée dans le *Recueil des Consultations*.

[2] Zasius à Amerbach. 30 octobre 1525 : « *Claudio nostro noli male ominari. In matrimonio libertas est et jucunditas maxima. Quid enim Venere licita et concessa securius?* » Riegger, lettres, p. 120. Amerbach ne tarda pas à suivre l'exemple de son ami.

[3] Lettres XLII-XLV, LIII, LXXV.

[4] Lettre à Cnutelius du 27 juin 1549.

[5] Lettre à Amerbach, LXII.

[6] Lettre LV.

[7] Lettre LXVI, du 12 juillet 1547.

parvenu à une vieillesse honorée, il parle avec une légitime satisfaction de son bonheur domestique, de sa famille en voie de prospérité, de ses maisons de ville et de campagne, où il loge et dirige des jeunes gens de bonne naissance [1]. Les fugues du jeune Hilaire font entrevoir cet intérieur sous un jour moins flatteur; pour le chancelier, Platter est un *Blatero*, un bavard, un hâbleur; un poudreux, *pulverulentus*; ravisseur de l'enfant chéri; un personnage léger, dépourvu d'ordre, impudent; un barbare [2]. Hilaire, enfin retrouvé, fut placé à Erfurt, chez un homme docte; des vers de sa façon, datés de Wittenberg, 7 mai 1548, sont conservés à Bâle, et dans la suite il s'est acquis une certaine réputation comme poëte latin [3].

Un père aussi tendre devait être un ami fidèle, affectueux, dévoué [4]. Tel, en effet, était Chansonnette. Ses nombreux et longs

[1] PLATTER écrivait le 12 février 1572 : « Malgré l'obscurité de ma naissance, j'ai, par la bonté de Dieu, l'honneur de diriger depuis trente et un ans, suivant mes capacités et sans l'assistance de l'Université, l'école supérieure de Bâle; j'ai instruit les enfants de mainte respectable famille; nombre de mes élèves sont devenus des *doctores* et des hommes savants; d'autres, appartenant à la noblesse, possèdent aujourd'hui et régissent terres et gens; beaucoup siègent dans les tribunaux et les conseils. J'ai toujours eu chez moi quantité de pensionnaires, distingués par leur naissance et par leur caractère, qui tous me témoignent, ainsi que leurs proches, la plus grande considération. » *Vie de Thomas Platter, écrite par lui-même,* traduite par E. FICK. Genève. 1862; p. 140. — Il n'est pas inutile de rappeler que PLATTER eut à soutenir des luttes très-vives contre l'Université, précisément à l'époque où Hilaire était chez lui.

[2] Lettres LVI et suivantes, LXIII, LXIV, LXVI.

[3] On attribue à HILAIRE CANTIUNCULA une pièce de vers en tête des *Enarrationes* d'AMATUS sur DIOSCORIDE, et les *Hendecasyllabi*, qui ont été imprimés à Venise en 1655. FLORENT CHRESTIEN les attribuait à CLAUDE CHANSONNETTE lui-même. Lettre à PIERRE DANIEL, dans le volume CXLI de la bibliothèque de Berne, collection Bongars, numéro 132 : « *Accepi epistolam illam Cantiunculæ ad Alciatum... Legi ego illam libentius, non solum quia Cantiunculæ eruditionis multijugae magnam conceperam opinionem (nam et illius elegantes supra modum Hendecasyllabos legi aliquando non sine magna oblectatione), sed etiam quia epistolam tuam elegantem legere mihi licuit.* » — Voyez aussi le numéro 131. Je dois la communication de ces deux lettres au savant biographe de P. DANIEL, M. le professeur HERMANN HAGEN. Comparez l'intéressante étude de M. HAGEN sur PIERRE DANIEL, p. 33 de la traduction de M. DE FÉLICE (Orléans, 1876).

CHANSONNETTE parle de ses deux fils aînés dans une lettre à CNUTELIUS, comme s'il les lui avait confiés en une certaine mesure et comme s'il les avait mis sous le patronage des comtes de Nassau-Orange. *Consilia*, pp. 279, 291.

[4] Il était, cela va sans dire, bon fils. Voir, entre autres, la lettre à AGRIPPA, du jour de la Madeleine, 1520 (t. II, p. 58).

attachements, les témoignages de ses contemporains, ses propres lettres en font foi. Chacune, ou peu s'en faut, de celles qu'il a écrites à Amerbach, renferme des choses aimables, des marques d'un caractère sympathique; dans le savant, dans l'homme de cour, dans le magistrat, on reconnaît l'homme de cœur et l'homme de bonne compagnie, nullement dépourvu d'une gaieté de bon aloi : *ingenio festivo,* dit Érasme [1]. Un petit billet nous a été conservé, une invitation de sa main, courte, pressante : « Mon très-cher et encore très-cher Boniface, si cela ne te dérange pas, je t'en prie, consens à venir souper chez nous! » — Un autre jour, c'est lui qui demande à être invité à une dégustation de vin de Bâle : « Appelé par toi, j'accourrai, *advolabo, et per multas horas fabulabimur* [2]! »

Sa correspondance lui tient à cœur; il se plaint quand elle se relâche, et s'efforce de la ranimer. « Nous tairons-nous, » écrit-il à son ami, « négligerons-nous cette douce habitude d'échanger des lettres, soutiens de notre vieille amitié, pour le motif qu'il ne s'offre aucun sujet particulier, ni à toi ni à moi? Ne nous enverrons-nous même pas un simple salut épistolaire?... Je préfère encore avoir recours à la vieille formule : Je n'ai rien à dire, *nihil habeo quod scribam* [3]. » Dans les années 1529 et 1530, Amerbach garda ou parut garder le silence longtemps, soit que la lettre du 8 octobre 1529, relative à sa situation depuis le triomphe de la réforme à Bâle, l'eût blessé, soit que des lettres se fussent égarées; le chagrin de Cantiuncula fut profond; il l'exprime dans plusieurs lettres, non sans amertume [4].

Son amabilité personnelle est attestée, entre autres, par Fichard, qui a laissé de lui, dans ses mémoires écrits vers 1539, un portrait caractéristique pour tous les deux : « Ce jurisconsulte distingué, *majorum gentium*, est doué, outre son érudition

[1] Voir, par exemple, les lettres VII, LVI, LXXIII, LXXV.
[2] Lettres LIV, LXXVI.
[3] Lettre XLI.
[4] Lettres XV-XVII. CHANSONNETTE se plaint aussi, dans diverses lettres, du long silence de ZASIUS. AGRIPPA s'est plaint, de son côté, du silence de CHANSONNETTE; mais les lettres avaient été interceptées. Voir AGRIPPA, t. III, pp. 17, 20, 23, 35, 43, 45, 46.

excellente, d'une exquise politesse, *eximia quadam humanitate praeditus,* par l'effet de laquelle il me témoignait en présence d'autres personnes une déférence telle que j'en étais embarrassé [1]. » Chansonnette, de son côté, conçut à la suite d'une seule conversation et d'une lettre, une haute estime pour Fichard, élève d'Amerbach, de Sichardt, de Zasius, et qui devait réaliser amplement, dans sa noble et studieuse carrière, les promesses de ses débuts [2].

J'ai nommé déjà quelques amis de Chansonnette. Il serait aisé d'en grossir la liste. Elle comprendrait nombre d'*humanistes,* de jurisconsultes, d'hommes d'État, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, en France [3]. On a vu ses relations avec François Ier et avec la duchesse d'Alençon. Il y a tout lieu de penser qu'il était bien vu de Ferdinand, son maître, et de Charles-Quint. Le cardinal de Lorraine l'avait en spéciale amitié; c'est grâce à lui qu'Érasme a pu dédier à ce prince l'*Enarratio* de Jean Chrysostome sur l'épître aux Galates [4]. Le puissant Nicolas Perrenot de Grandvelle a accepté la dédicace du traité *De officio judicis,* comme Mathieu Schinner, le grand cardinal de Sion, avait, un quart de siècle auparavant, accepté celle des *Topiques.* Les Paraphrases aux Institutes sont placées sous les auspices de Ferdinand, de l'évêque de Trente, et d'Albert de Brandebourg, cardinal-archevêque de Mayence.

[1] « *Qua fiebat, ut ipse tantum mihi apud caeteros deferret, ut me meimet puderet.* »

[2] « *Equidem, ex hoc unico colloquio et hac epistola tua magni facio judicium tuum : nempe leonem (quod aiunt) ex unguibus.* »

[3] MELCHIOR ADAM : « *Floruit non solum principum gratia, sed etiam amicitia summorum ea aetate in Europa virorum.* »

[4] JEAN DE LORRAINE, né en 1498, mort en 1550. Dans la dédicace, datée de Bâle, III. *Cal. Jun.*, 1527, ÉRASME fait l'éloge de CHANSONNETTE, qu'il appelle le modèle et l'ornement de la Lorraine. *Œuvres,* t. IX, p. 265.

V

Érasme, caractérisant Chansonnette au point de vue littéraire, dit : « Il a ceci d'excellent, qu'il a su concilier avec l'éloquence la science du droit et la connaissance de la philosophie [1]. »

Ce jugement, rendu par le grand maître alors que Chansonnette était dans la force de l'âge, en 1528, était vrai déjà dix ans auparavant et encore vingt ans après. Chancelier d'Ensisheim, conseiller aulique, diplomate, professeur, toujours on le voit mener de front le culte de Thémis et celui des Muses. Dès l'an 1518, qualifié par Agrippa d'*adolescens egregius*, il faisait une belle profession de foi « d'*humanisme.* » Agrippa venait de se fixer à Metz; Chansonnette était à Bâle; sa réputation était telle, dans sa ville natale, que l'illustre auteur de la *Vanité des sciences* se sentit porté à lui écrire pour lui offrir son amitié. Dans cette lettre, datée du 13 juin 1518 [2], et l'une des meilleures d'Agrippa, le philosophe déjà célèbre avait demandé au jeune professeur à quelles études il s'adonnait. Chansonnette répond qu'il s'est voué à la jurisprudence, mais qu'il consacre une partie de son temps aux bonnes lettres, sans lesquelles l'étude du droit ne saurait qu'être imparfaite et mutilée, *studium velut truncatum et mancum :* « la barbarie, en effet, a obscurci le droit; heureusement des temps meilleurs approchent; un noble triumvirat s'est formé : Budé, Alciat, Zasius luttent contre les ténèbres. » Chansonnette presse Agrippa d'unir ses efforts aux leurs [3]. Il est certes permis de classer celui

[1] Dans le *Cicéronien :* « *Habet hoc eximium, quod jurisprudentiam ac philosophiae cognitionem eloquentiae conciliavit.* » PAUL FREHER, MELCHIOR ADAM l'ont répété.

[2] AGRIPPA, *Ad familiares*, t. II, p. 12.

[3] AGRIPPA, t. II, p. 13 : « *Quod te, cujusmodi studia sequor, ignorare scribis, legalibus studiis operam navo, politioribus litteris aliquando nonnihil temporis succisivi suffuratique impertiens : sine quibus (quod etiam tua epistola admonet) juris studium velut truncatum et mancum est. Barbaries enim, velut herba parietaria, juris civilis purissimam elegantiam obduxit.* » Il semble que CHANSONNETTE ait eu l'intention de travailler avec ZASIUS, ALCIAT et BUDÉ à une édition des *Pan-*

qui parlait ainsi plusieurs années avant la naissance de Cujas, au nombre des premiers adeptes de la jurisprudence restaurée et de l'école élégante.

Pourtant, la lecture des *Topiques* peut causer, à ce point de vue, une sorte de désenchantement; c'est encore assez scolastique, et la belle latinité, les réminiscences de l'antiquité classique, la teinte bien moderne de certaines pensées forment un contraste étrange avec le caractère de l'ensemble, qui est suranné. Curieux produit d'une époque de transition, ce petit livre ne nous paraît plus justifier que d'une manière fort imparfaite les éloges enthousiastes auxquels il a donné lieu [1]. Les Paraphrases aux Institutes, qui n'ont jamais eu la célébrité des *Topiques,* sont plus modernes; c'est un ouvrage élégant, où l'érudition générale, l'histoire, la philologie tiennent une place importante.

Mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans l'examen approfondi de l'œuvre juridique de Chansonnette et de sa valeur actuelle. Selon moi, et sauf peut-être certaines de ses consultations, cette valeur est essentiellement historique : je n'ai nullement envie de l'exagérer [2].

Chansonnette d'ailleurs n'en a pas besoin. Sa figure est suffisamment intéressante dans sa réalité et sa simplicité. Sa grandeur, que je n'hésite pas à lui reconnaître, consiste dans l'harmonie de son développement intellectuel et moral et de ses facultés, qu'il a cultivées en des sens multiples. Cette harmonie se manifeste dans la *Paraenesis,* qu'on peut encore à présent lire avec fruit, et dans le *Discours apologétique,* où les sentiments les plus sincèrement religieux s'unissent à un ardent amour de la science. On la retrouve dans ses lettres familières, où le fond est digne de la forme pure,

dectes. Certains passages de ses lettres à AMERBACH y font allusion; une lettre de BUDÉ, qui décline d'y collaborer, le laisse entendre assez clairement. (*Ep. latina,* t. I de l'édition de 1557 des œuvres de BUDÉ.) — Dans la lettre suivante (t. II, p. 14; AGRIPPA conseille à CHANSONNETTE de visiter l'Italie : « *Hortor te, ut post visam Germaniam ac Galliam, totamque illam barbarorum nostrorum colluviem, tandem in Italiam te conferas : quam si aliquando apertis oculis introspexeris, omnis alia patria turpis vilisque erit, si ad hanc contuleris.* »

[1] Voir MUTHER, *D. Johann Apell,* p. 32. STINTZING, *Ulrich Zasius,* pp. 204-208.

[2] Le traité *De officio judicis* a été jugé digne d'être inséré dans le *Tractatus tractatuum.*

élégante, élevée, comparable à celle des épîtres de Marc-Antoine Muret [1]. Cette harmonie intime caractérise Chansonnette; elle explique le charme qu'il a exercé sur ses contemporains, et les sentiments que professaient pour lui dès sa jeunesse les plus illustres en divers genres et en divers pays. C'est par là qu'il peut servir de modèle, surtout en notre époque de division du travail et de production hâtive et surabondante, où trop souvent l'on oublie les maximes éternellement justes que rappelle Cornélius Agrippa dans sa première lettre à Chansonnette. « Considère, » dit-il, « que nul ne saurait être vraiment docte, s'il se contente de ce qu'on apprend dans une faculté. Il n'est point difficile, en effet, d'être instruit, voire même d'exceller, dans une seule et unique discipline; et c'est ce que peut faire à peu près le premier venu d'entre les bouchers, les tailleurs ou les cuisiniers : *neque vero magnum est, in uno solo artificio doctum esse, vel quantumcumque etiam excellere, quum illud fere quilibet lanii, sartores, coci commune habeant* [2]. »

[1] Érasme écrivait à Chansonnette en 1526 : « *Dispeream ni isti tuo felici ocio invideo, cui tales epistolas scribere liceat, quum mihi ne legere quidem vacet scriptas. Nae tu, mi Cantiuncula, copiose, splendide, graviter omnia; nihil desiderari potest absolutissimi rhetoris....* » *Œuvres* d'Érasme, t. III, p. 962.

[2] Agrippa, t. II, p. 12. Lettre du 12 juin 1518.

CHRONOLOGIE DES ÉCRITS DE CHANSONNETTE.

1512 ? CHANSONNETTE célèbre la restauration du Collége des bacheliers de Louvain.

1519-1520. *Topica.* Bâle, 1520.

1522. *Paraenesis de ratione studii legalis.* Bâle, 1522. Réimprimé plusieurs fois, soit seul, soit à la suite du *Lexicon juris civilis* de SPIEGEL, soit dans la *Cynosura* de REUSNER. — Ainsi : Lyon, 1541 fol. Bâle, 1549. Francfort, 1552. Lyon, 1566. Spire, 1588. Cologne, 1607.

Oratio apologetica in patrocinium juris civilis contra eos qui leges cum Evangelio parum concordare affirmant. Bâle, 1522.

1524. *De la manière de se confesser.* Traduction d'ÉRASME. Bâle, 26 avril 1524.

1528. Mention d'une traduction de l'Épître préliminaire de l'*Utopie.*

1530. Mention d'un commentaire *de Regulis juris*, qui devait paraître en 1531.

1533-1538. *Paraphrasis in tres libros Institutionum.*

In librum I. Haguenau, 1533. Lyon, 1534.
In librum II. Lyon, 1535.
In librum III. La dédicace est de 1538.
Ensemble : Louvain, 1549. Lyon, 1550.

1536. Mention d'une traduction d'un discours de l'Empereur.

1529-1543. *De officio judicis.* Bâle, 1543. Venise, 1584 (*Tractatus tractatuum*)

1546. *Bedencken zu Pessrung und Emendation der Nürnbergischen Reformation.*

1536-1549. *Consilia sive Responsa*, publiés par G. CNUTELIUS, avec d'autres, Cologne, 1571.

Correspondance : 1518-1525, 1533. Lettres à AGRIPPA.
1521. Lettres à CAPITON.
1521-1549. Lettres à AMERBACH.
1530 ? Lettre à ALCIAT, *de interpretatione legis* Quinque Pedum, publiée par P. DANIEL en 1561.
1533. Lettre à APELL.
1535. Lettre à FICHARD.
1548-1549. Lettres à CNUTELIUS (Chansonnette l'appelle CNUTELUS).

LETTRES A CAPITON.

I. — *Incomparabilis doctrinae viro, Dn. Wolfgango Fabritio Capitoni, Reverendissimi atque Illustrissimi Principis Dni Cardinalis Moguntini consiliario suo longe omnium observantissimo. Wormatiae.*

Bâle, 1er janvier 1521. *Antistitium Basiliense, Kirchenarchiv*, c. IV, 5. *Variarum antiquitatum Ecclesiae Basiliensis*, t. I, fol. 86 [1].

S. D. Crede mihi, mi Patrone, vix unquam fortuna vulnus inflixit acerbius, quam quod nuper Wormatia te non viso mihi rerum mearum incerto fuit discedendum. Atqui fidem comitibus itineris addictam servatam oportuit. De re nostra quam egis, nihil addubito quin propemodum sit transacta : quare ut colophonem addas, meque his ancipitibus curis commodius eximere valeas, mitto ad Reverendissimum Illustrissimumque Principem Concilii Niceni et aliorum praeterea canones : sed ea lege qua accepi a domino voluminis, hoc est precario : nam alteri quam tibi (tibi enim creditum est dum princeps habet) nunquam credidissem. Videbis etiam exemplum meae epistolae : quae si quippiam profutura, aut ad rem facere videatur, dabis : alioqui tui sit arbitrii. Utcunque fac cum tabellario praesente resciam, in quam aurem me dormire velis. Est enim aliud prae foribus : sed quod tua promotione multo minus estimem. Imo, etiam si haec spes major tua esset, tuam nihilominus, ut te scilicet patronum habeam, praeoptarem. Sic tamen est haec, ut qualis sit mihi acceptanda veniat, si quam injecisti, forte fortuna te et me fallat. Quod quidem etiam si contingat, tibi tamen ob animi tui propensionem perpetuo

[1] La date 1521 est hors de doute. Le secrétaire s'est trompé et a mis l'année précédente, erreur excusable un premier janvier. — Wolfgang Koepfel, *Fabricius Capito*, de Haguenau, né en 1472, mort en 1541, médecin, juriste et théologien, prédicateur à la cathédrale de Bâle (1515), professeur de théologie, recteur de l'Université (1517), doyen de la faculté (1518), était au service de l'archevêque de Mayence depuis 1520. On sait qu'il a contribué à préparer la réforme de Bâle, et qu'il fut l'un des réformateurs de Strasbourg.

plurimum debebo. Neque autem mihi persuadere possum ut aliter ac velis succedat, quando omnia apud principem istum in manu tua sunt. Quamvis igitur incredibilis humanitas tua, cumulatioribus beneficiis me sibi teneat obaeratum, quam ut (etiam si capitis hujus auctionem fecero) vel sorti solvendae par esse possim : ego tamen adhuc te oro, meum praesidium meumque dulce decus : perquam tuum pectus istud exorabile ac mitissimum obtestor, ut hac hora tuum Claudium magis ac magis tibi devincias, qui pridem nihil tibi non debet. Illud ego ceu pelargyri[1] vice referam, ut tuorum in me meritorum memoriam apud me consenescere non sinam. Bene vale : melius valebo si tuae Eminentiae literas accipere merebor : quibus me vel voces ad Principem tuum addicta conditione, vel significes nihil amplius esse quod sperem Nam hac de caussa praesentem tabellarium meis impensis ad te misi. Scripsi literas vulgares ad nobilem Jacobum Drucksess amanuensem tuum, ut si opus sit ostendantur. Absolve promotionem, mi Patrone, efficiam ut nunquam te promotionis poeniteat.

Basileae, Calendis Januariis MDXX ab Incarnatione D. N.

Tuae Eminentiae
cultor perpetuus CLAUDIUS CANTIUNCULA.

Carissime Wolfgange : rogo ut tabellarium quamprimum absolvas: ac dum scribis aut negotium curas in Principis aula tui, imo etiam (ut spero) mei teneas : tametsi isthic diu imo vix unum vel alium diem manere possit; omnino ut scribas quid facere me velis, potes enim intra horam scribere, quod ex Principe intellexeris.

II. — *Eminentissimo viro, Dn. V. Capitoni, Reverendissimi Dni Cardinalis Moguntini a Consiliis, Praeceptori et Patrono suo bene merenti. Wormatiae.*

—

Bâle, Épiphanie (6 janvier) 1521. Même dépôt, même volume, fol. 87.

S. D. Mi Patrone doctissime, expecto redeuntem tabellarium quem cum Niceno Concilio ad te misi : nihilque aliud spero quam rem pro tua in me propensione et mea expectatione absolutam : quando apud Principem tuum et jam

[1] Je n'ai pu trouver le sens précis de ce mot que l'on voit dans les lettres II et XII à Amerbach.

ut spero meum omnia possis. Nec dubita praestabo me ad nutum tuum, effingendum. Meque perpetuo habebis (si simul erimus) cui nihil non precipere credereque fidelissime possis. Equidem si tuus aliter perquam vehementer ingratus sim. Sed maneat semper inter nos sepultum negotium donec apud vos ero : nam nulli mortalium verbum feci. Reliq. Est apud vos isthic secretarius quidam regius, cui nomen Remaclo; hic si tibi insinuatus est poteris ex eo sciscitari num ad me quippiam literarum dare velit : scio enim esse quod ad me scribat de negotio cujusdam privilegii ad meos Metenses spectantis. Etenim curavi ad eum ut irent, quibus ea res est mandata. Ad eum non scribo : quia cum Wormatiae essem nondum advenerat : Vale spei meae anchora, et tibi omnia de me spondeo, quaecumque vel corpore vel animo praestare possim.

Basileae, die Epiphaniae MDXXI.

Percelere.

Nihil aliud quam tuus

CLAUDIUS CANTIUNCULA.

LETTRES A BONIFACE AMERBACH.

I. — *Eruditissimo viro, Dn. Bonifacio Amerbachio, Basiliensium decori, amico optimo, Avenionae.*

Bâle, 6 juillet 1521 [1]. *Codex Bibl. Publ. Basil.*, G. II, 16, fol. 14.

S. Erga nobiles de Rynach et me fidem tuam ex justo liberasti, Bonifaci doctissime. Agunt illi et habent, ut per literas scripserunt, ingentes gratias : relaturi si quando datur oportunitas. Tabellarius iste jam abiturus est, qui tamen multos hic dies egit me absente. Videbis quid domino Alciato scribam. Rogo fac, ne aegre ferat, si honorarium jam non est missum. Credo id in rem praestantiae suae futurum. Dabitur enim, si quivero, amplissimum, neque amanuensis obliviscar, qui fidelem et egregiam navavit operam. Caussas dilationis vides in Alciati epistola.

De rebus novis. Mirae apud nos ortae sunt tragoediae nequedum penitus exstinctae. Parum abfuit res a tumultu. Credo omnia te ex fratris et aliorum literis intellecturum [2].

Cratander [3] cessator et cunctator magnus est in edendis Alciati opusculis. Vide quid facto sit opus. Complures enim illa anxie desyderant. Abest Cratander, alioqui commovissem (*commonuissem*?) illum.

[1] La date porte clairement 1521. On est tenté, cependant, d'admettre ici un *lapsus calami* et de lire 1522. Fechter dit, en effet, que Boniface Amerbach était de retour à Bâle à la fin d'avril 1521, d'où il ne repartit, selon Fechter, qu'en mai 1522. Busch a été à Bâle en 1521 et en 1522 ; le 6 mai 1521, il était à Worms. Les *tragédies* dont parle Chansonnette, se sont passées en 1522 plutôt qu'en 1521.

[2] Fechter, p. 217 : « *Die Veranlassung ist unbekannt.* » Si la lettre était de 1522, le motif serait connu ; le diner au cochon de lait, dont il sera question dans une prochaine note, pourrait aussi y être pour quelque chose.

[3] Ce célèbre imprimeur bâlois imprimait divers opuscules d'Alciat, et Chansonnette s'occupait de cette édition. Alciat écrivait en 1521 : « *Cratander (Basiliae), ut ex Amerbachio accepi, edidit iterum Paradoxa cum ceteris opusculis aliquanto emendatiora quam prior editio haberet.* » Gudius, 95. Jugler, t. III, p. 28. — La première édition d'ensemble, publiée à Bâle, des œuvres d'Alciat porte la date de 1523.

Quantum ad me attinet, mutata est conditio inter Dominos Basilienses et me, et quantum prius adscriptus eram, tam nunc sum liber. Restitutus sum literis et libertati, aucto etiam stipendio : quod ne ignores, sed mecum gaudeas homo amicissimus; et alter ego subscribam. Buschius [1] abest : discessitque ut voluit. Aiunt parare apologiam in quosdam; in Berum [2] potissimum Haec tibi ceu in aurem secretiorem. Vale, sed ut vides percelere.

Basileae pridie Nouas Jul. anno 1521.

Tuus quantum suus

CLAUDIUS CANTIUNCULA,
legum professor ordinarius, advocatus civitatis Basiliensis.

II. — *Clarissimo atque eruditissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio amicorum meorum antesignano. Avenionae.*

—

Bâle, 26 décembre 1523. — *Codex* cité, fol. 15. De la main d'un secrétaire, sauf le *post-scriptum*.

S. Nudius tertius in Senatu Basiliensi de te locutus sum, Bonifaci, ea fini, ut te apud tuos ad muneris publici honorem promotum evectumque viderem. Conditio est juris civilis ordinariae professionis, qua hactenus ex publico stipendio functus sum. Cogor equidem seu volens seu nolens Basileam deserere et patri jam seni et morbo laboranti scipionis praebere vicem. Id enim ille

[1] HERMANN VON DEM BUSCH, 1468-1534, poëte lauréat comme HUTTEN et GLARÉAN, l'un des plus intéressants parmi les humanistes d'Allemagne, très-vagabond et un peu batailleur, organisa, le dimanche des Rameaux de l'an 1522, un repas de charcuterie qui fit scandale. — BUSCH a joué un rôle important dans les querelles de l'Université de Bâle en cette année 1522; CHANSONNETTE y fut impliqué : les *jeunes* voulaient le nommer recteur au lieu de JEAN GUEBWYLER. — VISCHER, p. 201. — Le séjour de BUSCH à Bâle est omis dans l'article que lui consacre la *Biographie générale allemande*.

[2] BERUS, LOUIS BÄR, né vers 1490, mort en 1554, prévôt de Saint-Pierre de Bâle et chancelier épiscopal, avait été doyen de la faculté de théologie et recteur en 1514, et recteur de rechef en 1520. Il présida, en 1526, le colloque de Bâle, resta fidèle à la religion catholique et émigra, en 1529, comme ÉRASME et GLARÉAN. Il fut professeur à Fribourg depuis 1529 jusqu'à sa mort. Voir lettre de ZWINGLI, du VI Non. jul. 1519.

pelargyri [1] sibi abs me relatum iri postulat : cujus votis non obtemperare summa religio est. Jam est quod spero (nihil enim certi pronuntio sed ita spero tamen) in manu tibi, honesta conditione frui, quae etsi non magnopere divitis sit stipendii, non videtur tamen esse tuorum in jure civili studiorum primo specimine adeo indigna. Quando tu neque lentus sis, neque fugitans laborum, quos tu ocium quoque forsan duceres. Scio quantum ornamenti mereantur tuae istae paucorum hominum corporis et animi dotes : quibus etsi forsan id, quo de scribo, muneris inferius videatur, semper tamen et modum invenient et viam ad majora a magnis fata ipsa. Maximus enim te manet honos, talis tibi indoles, ingenium, eruditio, imo perfecta virtus et quod attinet ad hujus modi successum. Si eam conditionem apud Senatum (quod decore potes) ambire volueris, et huc absque longa mora advolaris: confido tuas preces, quibus meas si ita lubeat iterum adjungam, nullam apud tuos imo nostros Basilienses repulsam passuras. Superest readhuc integra quod in rem tuam fuerit aut videbitur amplecti : ac mihi, qui haec meapte solius in te propensione nullius jussu scribo, intra Kalendas Februarias quicquid faciundum decreveris significare. Id quod ut facias etiam atque etiam rogo. Nosti qui sim amicus, persuasor autem nullus sum, praesertim si quando ex auctoritate cohortandum ad loci commigrationem. Vale.

Basileae, VII Kalend. Januarias a Christo nato MDXXIIil.

Constantissimus
CLAUDIUS CANTIUNCULA.

Jamdudum aetatem nihil literarum a Domino Alciato accipio, neque is a me. Caussa non potest non esse compertissima. Si majori tu felicitate fruare ut ad eum scribere liceat: rogo meo nomine operularum mearum promptissimique hujus animi sponsionem illi significes. Annotationes in titulum *π. de Verbo. Signif.* si absolutae sunt, percuperem Cratandro typis excudendas mandari, quandoquidem ne prioribus lucubrationibus imprimendis nihil labori pepercit, successitque non adeo infeliciter : etiam si nonnihil mendorum sed quae facile non ignarus lector restituat, admissum sit. V.

[1] Voir la note, page 30.

III. — *Clarissimo viro, Doctori Bonifacio Amerbachio, Legum Professori ordinario et amico selecto. Basileae.*

—

Vic, 31 mai, sans année, probablement 1527 [1]. Fol. 89. Main du secrétaire.

S. Salve, Bonifaci doctissime. Quod te de *Analogia* facturum recepisti, spero per occupationes licuisse [2]. Quae si non vana spes est, rogo ut Joanni Spirerio [3] ad me tradas. Is perferendum sedulo curabit. Equidem si bene te novi, major est integritas et candor tuus, quam ut sponsionis ergo deprehendi te sinas. Quapropter si tui similis usque perstas (de quo nihil ambigo) omnem tibi apud me defensionem esse praecisam existima. Dabis enim hac una re specimen tuae in me amicitiae, quamquam tuto, majora abs te expectare meo quodam jure valeam. Est enim, quod a Zasio, qui hanc vacationem meditari mihi videtur, in te sim regesturus. Imo ut apertius loquar, est nescio quid majus, tuaque ista paucorum hominum eruditione magis dignum, quod a te aliquando sum postulaturus : et si non exoravero (quod abominor) expostulaturus. Neque enim otiosum erit, quod nuper de vertendis authenticis actum est [4]. Qua de re, conceptae expectationis nihi respondens haec tibi futurae litis prolusio esto. Caeterum est quod magnopere abs te impetrare gestio, ut operam mihi condicas, nanciscendi a M. Hieronymo Frobenio [5] Scoti seu per illius vel alterius quemlibet amanuensem impensis meis excipiendi. Quod quidem ego pridem ab illo stipulatus quidem sum; sed ejus rei te cognitorem esse cupio : hoc est, ut tua cura mihi liber et exscribatur et coloribus distinguatur et probe recognoscatur. Ac ne quid ille obrepturi damni subvereatur (ut suspiciosum plerumque est typographorum genus) bona atque adeo christiana fide spondeo, me nemini ejus voluminis copiam facturum, qui Frobenio hac in parte damno esse queat. Quod si ea cautio non satis idonea videatur, cautionis formulam ipse perscribat, nihil refragabor. Nam qui fidem

[1] La date de 1527 me parait probable. Érasme, Glaréan, Rhénan, Sichardt étaient encore à Bâle, lorsque cette lettre a été écrite ; la seconde édition de Tertullien était en préparation ; enfin, Cantiuncula parle pour la première fois du *Scotus*. Voyez toutefois lettre XXII : *anno superiore.*

[2] Amerbach a écrit περὶ ἐπιεικείας. Gessner.

[3] Ce Jean Spirer servait d'expéditeur ou commissionnaire. On le retrouve dans les lettres d'Agrippa.

[4] Traduction des Authentiques, Haloander 1531.

[5] Jérôme Froben, l'excellent imprimeur, fils du célèbre Jean Froben.

bonam agnoscere cupiat, nulla gravis esse cautio potest [1]. Ego vicissim in gratiam illius totum Tertullianum cum veteri Tertulliano diligenter conferam : sicubi diversa lectio fuerit, annotabo [2].

Magnum ERASMUM, cujus consuetudine vos aliquot nimium felices estis, propensissimis votis etiam atque etiam meo nomine saluta. Saluta etiam Glareanum nostrum [3], et Sichardum Ciceronis adoptivum [4]. Saluta etiam utrumque Frobenium et, modis omnibus beatum, Rhenanum. [5] Vale et rescribe.

Ex Vico, Austrasiae oppido, pridie Calendas Junias.

CANTIUNCULAE manum
agnoscis vere tui.

[1] Qu'est ce que ce *Scotus*, dont parleront encore les lettres suivantes? J'ai longtemps cherché, sans trouver de réponse satisfaisante Il n'est pas tout à fait impossible que ce soit MARIEN l'Écossais, que HÉROLD a publié en 1559 chez OPORINUS d'après le manuscrit de Francfort. TRITHÈME le connaissait ; peut-être aussi JEAN AVENTIN ; « *praeter eos*, » dit M. WAITZ, « *in Germania nemo, donec Heroldus codicem Francofurtanum nactus primam ejus partem sub Mariani nomine ederet.* » PERTZ, *Scriptores*, t. V, p. 493. Est-ce que peut-être FROBEN aurait eu le manuscrit de Mayence, actuellement au Vatican? Ce manuscrit était encore à Mayence en 1479. Volume cité, p. 482. Voyez sur MARIEN, PERTZ's *Archiv*, I, IV, V.

[2] Voyez lettre XXII. La préface de la seconde édition du Tertullien de BÉAT RHÉNAN est datée de Bâle, *Pridie Calendas Martias* 1528.

[3] L'illustre HENRI LORIT, de Mollis, dit GLARÉAN, 1488-1563, était de retour à Bâle depuis 1522, grâce en particulier à BÄR et à CHANSONNETTE. On sait qu'il avait, lui aussi, applaudi aux commencements de la Réforme. A la date de la lettre ci-dessus, sa position était devenue très-difficile à Bâle. Il partit pour Fribourg le 20 février 1529.

[4] JEAN SICHARDT, de quelques années plus jeune que CHANSONNETTE, avait quitté Fribourg pour Bâle en 1524 ou en 1525; il était professeur de rhétorique, grâce, encore, à CHANSONNETTE, auquel nous savons que ZASIUS l'avait chaudement recommandé en avril 1523. Son cours avait pour objet Cicéron, Quintilien et les autres auteurs latins. On verra plus loin quels services littéraires CHANSONNETTE lui a rendus. SICHARDT retourna à Fribourg en avril 1530. Professeur de droit à Tubingue dès 1535, il mourut en 1552. — Voyez FECHTER, *Beiträge*, t. II, p. 219. MANDRY, *Johannes Sichardt*, notes 11 et 12.

[5] L'*heureux* BÉAT RHÉNAN. M. HORAWITZ l'appelle « *ein wahrer Epicuräer des Geistes*. » BÉAT RHÉNAN était arrivé à Bâle en 1511 ; il est parti en 1527 pour les mêmes motifs qu'ÉRASME, GLARÉAN, BÄR. Mort en 1547.

IV. — *Dn. Bonifacio Amerbach, V. Cl., amico incomparabili.*

—

Sans lieu ni date. Antérieure au 8 octobre 1529, vu la mention du *Scotus*. Fol. 100.

S. Mitto vetustos codices illos. Te rogo ne me longiore desyderio tuae orationis qua glossis et commentariis patrocinatus es, uti facere coepisti crucies [1]. Alioqui experiar tecum et pro amico et ex sponso actione, tibique dicam impingam grandem. Victorius [2] ille fac apud nos horulam peregrinetur (?) Scotum donec ille alter redierit expectabimus. Vale et si quid mihi est in quo tibi valeam gratificari, fac sciam.

Tuus CANTIUNCULA.

V. — *Clarissimo Jurisconsulto, Dn. Bonifacio Amerbach, amico incomparabili.*

—

Sans lieu ni date. Antérieure au 8 octobre 1529, vu la mention du *Scotus*. Fol. 101.

S. Mi Bonifaci, accuso moram tuam simulque moneo, ut de glossarum patrocinio bonam fidem agnoscas. Non recipio ullam ulteriorem excusationem, *Non repperi, non qui bis* (quivi ?) *legere*, et repperisti et legere novi. Non dubito quin ex Zasio nonnunquam audieris vel in feudorum interpretatione, vel alias,

[1] Ce discours d'AMERBACH est caractérisé dans les termes les plus flatteurs pour le professeur de Bâle au livre II, chapitre IX, du traité *De Officio Judicis*. Les idées qui y étaient contenues, paraissent complètement justes.

[2] Nom qui n'a pu être déchiffré. PETRUS VICTORIUS, VETTORI, n'a publié son édition critique de CICÉRON qu'en 1534-1537.

PETRUS VITERIUS figure dans le testament d'ÉRASME en qualité de légataire de 150 couronnes d'or. C'est à lui qu'est dédié le traité *De ratione studii*; il était professeur des arts libéraux.

CHANSONNETTE parait avoir écrit ce billet de Bâle même ou des environs.

quae qualisque sit differentia inter *Schirmherr* et *Kastvogt*. Rogo ut utramque dictionem mihi proprie latinam reddas, tum quid inter sese differant illa officia explicare ne pigeat. Vale. Si nunc respondere non vacet, fac ut crastina die ante meridiem responsum habeam. Scotum si habueris mittes.

Nota manus.

Defensionem peto et iterum peto [1].

VI. — *Clarissimo viro, Dno Doctori Bonifacio Amerbachio, legum professori ordinario, amico suo incomparabili. Basileae.*

Vic, 20 avril 1528. Main du secrétaire. Fol. 17.

S. Nae tu quidem vacuus molestiis praeque nobis beatus es, Bonifaci doctissime, qui nulla spe, nullo timore sollicitaris, nullis rumoribus inquietaris. Nos Ulixem ipsum perpetuis erroribus superamus. Tu vero domi agis, beatissimaque studiorum tranquillitate frueris. Nisi fortassis factiones illae [2], nimisque improbae, negotium tibi facessunt, ut abesse forte malles, quam ea quae nolles videre. In qua tamen re id cogitare debes, cum totam fere Germaniam ea rabies complexa sit, tollerabilius videri, cum exiguo periculo (ita enim interpretor) domi tuae esse, quam cum maximo alienae. Equidem, etiam si mihi oppetenda mors esset, domi atque in patria mallem quam in externis. Sed mihi imperabo, neqne dolori meo satisfaciam. Spes est etiamnum, futurum, ut aliquando ad veteres amicos, hoc est ad studia redire liceat. Interim, cum Plinio tuo protestabor, me non invidere aliis bonum quo ipse careo, sed contra, sensum quendam voluptatemque percipere, si ea, quae mihi deneganlur, amicis video superesse.

De rebus Hispanicis, nihil est quod a me postules: omnia enim sic invulgata sunt, ut dolere satis nequeamus ea mala tam esse praesentanea. Dum enim bellum audio, universam illam malorum Iliadem, et qui cursus verendus, et qui exitus futurus sit, facile prospicis. Cum in aula Caesaris essemus, et

[1] C'est l'*Oratio* mentionnée dans la lettre précédente.

[2] Allusion aux affaires intérieures de Bâle. Voyez l'Introduction et les notes à la lettre III et la lettre XII.

aliquamdiu optime de pace sentiremus, et omnia utriusque partis consilia ad concordiam spectare viderentur, error fuit : quem enim in locum res deducta sit, vides. Nullum unquam arbitror fuisse bellum formidabilius, truculentius, magisve exitiale, hoc, quod nunc infestissimis animis apparatur. Ut quantumvis cruentae fuerint hactenus bellorum tempestates, non bella, sed bellorum prolusiones velitationesque fuisse videantur [1]. Causam rescire cupis? Perlege ea quae ad consulem vestrum Henricum Meltinger [2] et nuper et nunc dedi. Utinam Erasmus in hoc pestifero bello cavendo adfuisset. Nutantes enim et incertas cogitationes parvo momento sua et auctoritate et prudentia impulisset. Sed de his alias. Caeterum sumpsi hoc pridem mihi, ut ad te familiariter et quasi pro meo jure scriberem, si qua res esset de qua valde laborarem.

Eam ob causam, si quae in me officia et studia contulisti, vis mihi etiam gratiora efficere, quamquam sunt gratissima, hoc mihi da et largire, ut propediem Scotum illum desyderatissimum accipiam : quicquid eo nomine expenderis, probe rependam. Vale, et si quid bonorum auctorum ex Italia ad te ve aliunde pervenerit, fac sciam.

Ex Vico oppido, a. d. XII Calendas Maias anno MDXXVIII.

Tuus quantum suus
Claudius Cantiuncula.

Desperare nunc incipio responsum a clarissimo praeceptore nostro Dno Udal. Zasio ad longissimam epistolam meam ante sesquiannum illi trasmissam.

VII. — *Omnium bonarum disciplinarum ornamentis praedito, Dno Bonifacio Amerbachio, legum doctori, earumque apud Rauracos Professori, amico suo juratissimo. V. F. V.*

Vic, 28 juillet 1528. Main du secrétaire. Fol. 18 et 19.

S. Tuum illud, *Qui fit Mecoenas,* Bonifaci doctissime, transmittendum esse duxi, veritus ne, si reciprocis aliquot raciocinationibus invite conflictemur, contentionis cujusdam subacerbioris nostra disputatio instar esse videretur.

[1] Chansonnette voyait, heureusement, trop en noir.

[2] Henri Meltinger, un des personnages les plus connus de Bâle à cette époque adversaire de la Réforme.

Quae quidem suspitio ab amicitia nostra tam abesse debet procul, quam quod maxime.

Caeterum, non est quod me Horatiano carmine parum sibi constantis animi insimules, equidem non ex constituto sed raptu et nolens in hanc aulicorum negotiorum servitutem (quam tu novo praejudicio beatitudinis etiam appellatione dignatus es) perductus sum. Neque enim vel tibi vel cuiquam alteri, qui epistolam praeliminarem in Utopiae Historiam a me versam legeret, obscurum esse potest : quam illibenter et non nisi absoluta vi Quiritum potestatis, a vobis, hoc est a praeceptoribus et collegis meis jucundissimis, imo ab omnibus quoque literarum studiis avulsus, et in errores istos illiteratissimos, in quibus expensi acceptique temporis (rei multo omnium preciosissimae) ratio sibi minime constare potest, detrusus sim : quae mihi sors, tam maxime molesta, quam est maxime diversa a pristino vitae meae instituto. Et tu mihi (si placet Diis) *Qui fit Mecoenas* occinere pergis. Verum haec nos aliquando fusius coram transigemus. Tu vero domi inglorius? Quem video in orbe Encyclopaediae ita jam circumactum, ut in hoc aetatis vigore ea pene jam confesta elaborataque habeas, quae mediocribus ingeniis provecta jam aetate vix bene inchoata sunt. Aut ego viam ad beatitudinem peregrinationum erroribus ingredior? Beatitudinem finit Augustinus, esse plenitudinem omnium rerum optandarum. Tantum autem abest, ut in peregrinationibus istis perpetuis, quibus hactenus non torqueor modo sed crucior etiam, omnium rerum optandarum plenitudinem assecutus sim, ut ne unam quidem ita ex voto successisse affirmem, quam non lubens tua studiorum libera tranquillitate commutaturus fuerim. Ulyssem tamen Homericum, quem Sapientis et beati nomen peregrinationibus assecutum proponis, audio peregrinationis aliquando pertaesum insaniam quo ne militaret, hoc est, ne peregrinaretur, simulasse. Sed hic vester mos est, cum tranquillitate in otio litterario philosophantium, ut facile, (quod ille ait) aegrotis consilium detis, aliud si hic sitis et sensuri et experturi. Longe gratissimum hoc : *Ex Hispaniis salvum te rediisse gaudeo.* Quotiens enim mihi venit in mente de Hispaniis, toties pelvim poscere cogito : sic non beata mihi videtur illa regio. Fingant isthic alii sibi, vel montes aureos, vel nescio quos Campos Elysios, aut Pluti sedem et aerarium. Ego isthic montes aridos, campos expertes ligonis, et Plutonis familiam repperisse mihi videor.

De Montano nostro quod scribis, manum illi meam fuisse cognitam, valde gratum est, subverebar enim ne mei illum cepisset oblivio [1]. Tractatum illius, *de eo quod interest,* quem si domi habes, spero te nobiscum olim communicaturum.

De principibus tumultuantibus frustra querimur. Veterem paroemiam non nescis : *Aut regem aut fatuum,* nisi forte, illorum merito, verius dixeris, *Et regem et fatuum* nasci. Illud multo acerbius, Germaniam nostram per-

[1] Jean Montaigne, professeur à Avignon, mort en 1538.

ditissimorum aliquot nebulonum dolis priorem syllabum amisisse. Sed haec, ut scribis, supra nos. Gratissimum fecisti, quod me de Alciato reddideris certiorem. Gratulor illi studiorum libertatem : sed multo amplius illum studiis nostris legalibus [1]. Equidem scio, quantum ab illo et a te quoque in republica nostra legali sperandum sit. Non redii per Avenionas, sed per insanum illum fontem et Burdegalos. Dno Alciato, ut proximis tuis literis plurimam ex me salutem optes, rogo vehementer. Hoc autem a te jam mihi stipulor, ut cum primum editi fuerint Alciati libri, seu *de Verborum Significatione*, seu de alia quacumque re, hos statim vel proprio tabellario ad me des. Ex Italia scribis, nihil esse novi. Mirum, si tibi visae non sunt Marii Salomonii Romani in primam partem π. doctissimae annotationes Romae impressae [2]. Has repperi Barchinonae : mecum adtuli : iis si careas, proximo tabellario liber meus precario ad te ibit. opus sane mihi perplacet, nisi quod de Budaeo multa dissimulat, et Caesari quam par sit iniquior est : sed ita fortassis tempora tulere, ne non morem gereret Clementi, partes Franci contra Caesarem tum sequenti [3]. Pandectas nostras sub praelo esse Norembergensium, utinam non vanus sit rumor, sed totiens eo nomine nobis impositum est, ut subverear esse fumos, nisi quod non tam semota est Noremberga, ut isthinc veritas resciri non possit: quamquam tu mihi etiam nihildum certi ea de re scribere sustinuisti [4]. Colinus quidam (quod scio) habet Luteciae sub prelo π, nostras non indiligenter repurgatas, pulcherrimis typis volumine exiguo emittendas [5]. Ego jam digestum vetus Aureliae nactus sum. In quo labore ille mihi pretium operae fecisse videtur. De Scoto Frobeniano incerta admodum scribis, nec satis consentanea iis, quae anno superiore a. d. VII Eid. Jun. ad me scripsisti. Tunc enim sic aiebas : *Frobenii Scotus apud Beatum est, quem simulatque receperit, sese libenter communicaturum recepit. Id ubi evenerit, curabo ex praescripto tuo ut exscribatur.* Nunc autem hoc modo : *Nescio quid ob patris mortem ne communicare possit excusans.* Ego autem sic existimo. Eum, siquidem amicus sit, facilius multo ob patris (viri mihi desyderatissimi) mortem communicare posse, quod nunc sui juris factus suas res sibi habeat, non patri. Scribo homini, experturus an verus vel lingua tenus mihi amicus fuerit. Quoque nullum honestum detrectandi officii praetextum habeat, addo pensandae benignitatis argumentum, ne gratuito in me sit officiosus, nempe hoc : ut sum

[1] ALCIAT fut appelé à Bourges en 1528 ; je pense que ce passage se rapporte à cet événement.

[2] Les notes de SALOMONIUS sur les Pandectes, de même que ses traités *de Principatu ad Leonem X* et *de Probationibus*, ont eu une grande réputation, qui n'a pas duré. Voyez PICHARD, GESSNER, SPIEGEL.

[3] CLÉMENT VII, JULES DE MÉDICIS, pape du 19 novembre 1523 au 20 décembre 1534. SALOMON était auditeur de rote.

[4] Édition d'HALOANDER 1529.

[5] Je ne vois pas à quelle édition CHANSONNETTE fait allusion dans ce passage.

excutiendarum bibliothecarum studiosissimus : sic nullam reliqui, nec in Gallia, nec in Hispania, qua scilicet iter fuerit, non a capite ad calcem perlustratam: facto etiam catalogo eorum librorum, quorum mihi tituli nondum erant cogniti. Itaque in quadam bibliotheca quam maxime illustri, cum reperissem Laurentii Vallae annotationes in omnes libros Institutionum Quintiliani : non quievi donec eae mihi in menses aliquot sub chirographi mei fide crederentur. Has domi meae habeo : libensque tibi et Frobenio in publicum edendas communicabo : si quidem ille promissum (uti scripsisti) officium non denegaverit. Multa sunt in iis annotationibus e graecis fontibus petita, quae te recognitorem exposcunt. Faveat Frobenius mihi, nemini (si cupiat) communicaturo Scotum : ego, non illius modo, sed et reipublicae litteratiae commodis vallam dabo. Tu, quod reliquum est, pro tuo in me amore diligenter curato. Sed ea lege, ut vicissim tu meis operulis, si qua in re tibi usui esse queunt, tuo jure utare. Equidem animi promptitudine et alacritate, ubicumque paria me facere posse cognovero, tibi nusquam unquam cessurus sum : quantumvis etiam a te officiorum magnitudine cumuloque superatus. Vale, mihi re et nomine Bonifaci suavissime.

E Vico Austrasiae, V. Calend. Augusti MDXXVIII.

Quantulus est, ex asse tuus
CLAUDIUS CANTIUNCULA.

VIII. — *Ornatissimo Legum Doctori, Dno Bonifacio Amerbachio et earum in studio Basileensi Professori ordinario, amico praecipuo. Basileae.*

Vic, 29 octobre 1528 [1]. Fol. 20 et 21.

S. Si ad eas quas tibi Spirerius noster reddidit, verbum unum respondisses, non haberem quod de te queri possem, doctissime Bonifaci, neque enim tibi vel argumentum scribendi defuit, vel tabellariorum inopia labo-

1 Le MS. porte MDXXIII. Cette date est impossible. Le *V* a évidemment été oublié. En effet BONIFACE AMERBACH est qualifié de professeur; *Scotus* est mentionné; le livre de STELLA contre ZASIUS a paru. Il est vrai qu'ENCENTINUS est traité comme s'il vivait, mais CANTIUNCULA pouvait fort bien ignorer la mort du poëte, survenue dans le courant de l'été.

rasti. Omne tamen, quicquid admissum est eo nomine culpae, facile tibi donavero, si nunc longissimas ad me dederis, cum de studis communibus, de Alciato nostro, de Scoto impetrato vel secus, de commutatione cum Laurentii Vallae scholiis, de Pandectis Nurenbergensibus, de Dn. Zasio, tum de Dn Erasmo: ad quem nunc scripsissem, si mandatariorum illorum fidem (quod maxime et cupio factum, ac ut fierit pro mea virili laborari) apud illum esse liberatum intellexissem. Me quidem pudet alienae impudentiae : idque compertum habeo, moram omnem contra Principis voluntatem in ea re contigisse. Fac semper intelligat Erasmus, me esse dignitatis suae cultorem integerrimum et candidissimum. Dn. Zasium ad quaelibet inermia nostra argumenta nihil omnino respondisse miror, cum reliquae omnes epistolae meae responsum ab illo impetraverint, posterior ista, multis constans capitibus, in quibus hodie quoque haereo totus, nihil penitus responsi obtinuerit : praeter unum vel alterum festinans epistolium, in quo futurae tantum responsioni via praesternitur. Qua mea culpa factum sit, conjicere nequeo, nisi fortasse virum gravem solis magnorum jureconsultorum argumentis respondere juvet : quamquam non tam mea sunt illa argumenta, quam eorum qui de ea re disserere solent. Sed qualiacumque sint, credo tibi esse visa : Sin minus, lubens ad te mittam; his aliquando me scrupis liberaturum.

Caeterum plane tibi curandum est, ne hic praeceptor nos Dn. Zasius ad obscurae istius Stellae naenias mutus fuisse videatur. Nimirum enim comiter exceptus a Zasio prima colluctatione, cristas tollere pergit. Credo missum esse vobis libellum nuper editum, quem tamen si nondum accepistis, gaudeo me in ea apud vos gratia jucunda aliis prevertisse. Repperi Mechliniae et Lovanii prostantem [1]. Vale. En habes sexcenta rescribendi argumenta. Si nunc silueris, imo nisi diligenter de omnibus me certiorem reddideris, sic existimabo : fastidiae deinceps te Cantiunculae tui literas, qui tamen tuus ob id esse non desiret. Iterum vale.

Gratum erit si remiseris ad me, quia alium non habeo.

E Vico Austrasiae, IV Calendas Novembreis Anno MDXX(V)III.

CANTIUNCULA manum
agnoscis vere tui.

Nactus sum alicubi in vetustissima bibliotheca XII libros Roberti Valturrii de re militari ad Sigismundum Pandulfum Malatestam Arimiuensium regem :

[1] L'ouvrage dont parle CHANSONNETTE est sans doute le suivant : PETRI STELLAE *Interpretatio Legis Repetitio D. De C. J. — Censura Udalrici Zasii contra ejusdem Stellae interpretationem dictae legis Apologia. — Stellae ad eundem Zasium*, etc. Un vol. in-4°. Paris, Wechel, 1528. — La *Defensio novissima contra Petrum Stellam* de ZASIUS a paru à Fribourg en 1530.

quos meo judicio luce dignissimos [1]. Quod etiam Frobenio, si mihi in Scoto gratificatur, aequis rationibus communicare non gravabor.

Rem feceris gratissimam, si indicem vel catalogum librorum, praesertim Erasmicorum, sed aliorum quoque studiis legalibus subserventium et Basileae intra annum impressorum transmiseris.

Edidit, ut audio, Ludovicus Vives libellum quendam ludicrum, cui titulus est *Aedes Legum.* Si Basileae est, ut Lovanii dicebant rogo nunc ad me da. Namque Lovanii reperire non potui [2].

De authenticis vertendis quid spei sit, significa. Saluta Do. Zasium verbis meis cum ad eum scripseris, et Engentinum.

IX. — *Acutissimo juris interpreti, Dno Doctori Bonifacio Amerbachio, amico suo selectissimo. Basileae.*

Nancy, 31 décembre 1528 [3]. Fol. 16.

S. Bonifaci doctissime atque idem amicissime. Praeter duos postremos quaterniones exceptae descriptaeque sunt Vallae annotationes in Quintilianum, quas, si paria cum Scoto factum curavit Hieronymus Frobenius, cum autographo ad vos dare paratus sum, ea tamen lege, ut Scotus mihi exceptus cum exemplari Frobeniano probe bonaque fide recognitus sit, et coloribus ad unguem distinctus instar vetusti codicis, in quo nihil ex aequo desiderare queam. Si ita paratus est Frobenius quemadmodum me audis esse, mittat Scotum ad me cum proprio tabellario, ego per eundem remittam annotationes : et tabellarii mercedem ex semisse numerabo, modo significet quanti illius operas locaverit. Si quid ab Alciato allatum sit, communicabis. Nolo cum Frobenio pacisci de annotationibus Vallensibus impressis aliquot ad me

[1] Sur Robert Valturi, de Rimini, voyez Graesse II, 2, p. 857. La première édition des douze livres *De re militari* est de Vérone, 1472.

[2] L'opuscule intitulé *Ædes legum*, adressé au jurisconsulte Poncius Martinus date de 1519 environ. Il est contenu dans le *Recueil d'opuscules*, de Vivès, publié par Th. Maertens, à Louvain.

[3] Le manuscrit porte MDXXVI. Le contenu comparé avec celui des lettres VII, VIII et X, met 1528 hors de doute. Chansonnette paraît avoir été sujet à faire des erreurs de date.

dono mittendis. Candoris illius erit hoc ultro praestare. Gratum feceris si intelligunt docti mea opera librum a situs injuria vindicatum. Vale, sed ut vides in transcursu per aulicas undique obstrepentes turbas. Felix (omnino omnium ?)

Ex Nanceyo, pridie Calendas Januarias MDXXVI.

CLAUDIUS CANTIUNCULA.

Dnum Erasmum imprimis, deinde D. Berum et Glareanum meo nomine etiam atque etiam saluta.

X. — *Jurisconsultorum eloquentissimo, Dno Bonifacio Amerbachio, amicorum meorum candidissimo. Basileae.*

Vic, 3 février 1529. Fol. 22.

S. Ad Calendas Januarias dedi affini meo Joanni Leon. de Bynnigen [1] literas ad te commutandi cum Hieronymo Frobenio officii gratia. Exceptas enim habeo et bona fide recognitas Vallae in Fabium annotationes : quas lege dicta ad vos lubens dabo. Ea est : ut ad me Scotus pari diligentia descriptus pictusque prior veniat. Quid decreverit in ea re Frobenius oro significa. Nam si renuat, sunt alii typographi qui me rogent. Fac praeterea sciam si Valturium *de re militari* imprimere cupiat. Ceterum audio non tam mutatum apud vos quam tantum non inversum et extinctum esse reipublicae statum : Glareanum ad Friburgum concessurum [2]. Tu, quid actum sit, quidve constitueris significato. Tabellarius vir probus est, civis noster. Doleo tam illustrem civitatem, non aliter atque amisso sole, nihil fere nisi ad illius lampadis tenebras non tam videre quam caecutire [3]. Sed haec tibi. De studiis communibus, si quid ad te perlatum, rescribe : et si qua fieri possit vel precario ad me transmitte. Scire etiam valde cupio quid Zasius noster de Stella censuerit [4]. Vale.

E Vico, III Non. Februarias Anno MDXXVIIII.

CANTIUNCULAE manum
agnoscis vere tui.

[1] Il n'y a pas eu, que je sache, à Bâle, de famille de ce nom. Le château ou *Wasserhaus* de Binningen, près Bâle, appartenait aux Eptingen.

[2] Voir lettres III, XIII.

[3] OECOLAMPADE.

[4] Voir lettre VIII.

XI.— *Ornatissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, LL. Doctori, amico optimo. Friburgi.*

—

Vic, 5 août 1529. Fol. 23 et 24.

S. Migrationem tuam a Basilea Friburgum sic tibi gratulor, doctissime Bonifaci, ut te mihi meum alterum ex Hispania reditum gratulaturum esse confido. Tu ut illis te miseriarum ramis undique explicares, in portum te recepisti : ego variis discriminibus superatis reque bene gesta, domum redii incolumis. Sint superis gratiae. Dedissem ad te Vallam meum, si rescissem commutationis facultatem esse in manu tibi.

Fac sciam oro an habeas, imo effice ut habeas domi tuae Scotum illum mihi promissum. Quod quidem mox quum intellexero, mittam tibi Vallam cum proprio tabellario, cui Scotum ad me perferendum daturus eris : alia lege non habebit Frobenius Vallam meum. Atque vide ut Scotus probe sit recognitus, et suis insignibus, picturis et armis (ut vocant) collatis illustratus : sicuti in exemplari ipso vidi obsignatum. Bonam ego fidem Frobenio exhibiturus et ab illo exacturus sum : quam etiam uti spero libenter agnoscet. Cura etiam ne me diu haerentem habeat. Gestit enim meus Valla prodire in lucem : et sunt etiam Lugduni et aliis in locis typographi qui illum a me ambiant, sed malo Frobenio nostro soli gratificari : modo ipse et sibi et mihi non desit [1].

Clarissimum praeceptorem nostrum dominum Zasium meo nomine salutabis : cui neque scribo neque scripturus sum donec meis literis de suis *Intellectibus* ad singula capita responderit [2]. Ait ficulnea esse argumenta : quae se ipsa dissolvant, infirmiora esse quam ut Zasiana tormenta admovere oporteat : neque ego inficias eo, sed qualia sint cunque malo rectiusque arbitror me ab illa ratione quam auctoritate in eo causae genere superari, etiam si mihi semper fuerit atque etiam num sit sacrosancta fere illius auctoritas. At illius auctoritas scrupos premit, non eximit.

Caeterum scire percupio quidnam in altissimo isto tranquillissimoque mediteris ocio. Nam cessare te, fieri non potest ut credam, non hercle magis quam quum carceribus sese effudere quadrigae. Glareano meo ut bene sit opto. Vale.

E Vico Austrasiae, die V Augusti Anno 1529.

Claudius Cantiuncula tuus.

[1] Les notes de Laurent Valla sur Quintilien ne se trouvent pas dans les éditions des œuvres de Valla (Bâle, 1540, 1543). Gessner cite : *In Quintiliani libros XII*, Laur. Valla. *Pandectae*, éd. de 1548, p. 51. La *Biographie Didot* dit que le commentaire de Valla sur Quintilien est perdu.

[2] Voyez lettres VI et VIII.

XII. — *Clarissimo eloquentissimoque jurisconsulto, D. Bonifacio Amerbachio, Academiae Basiliensis unico ornamento et amico suo optimo. Basileae.*

—

Waldkirch, 21 août 1529. Fol. 25 et 26.

S. Scotum para, et accipe Vallam aureum. En mihi, ornatissime Bonifaci, praescriptis verbis actio nata est. Atque ut vobis omnem praecidam exceptionem, et ectypon et prototypon ad te mitto ea tamen adjecta lege, ne quid in prototypo adscribatur, annotetur. Etenim sponsio mihi, cum bibliophylace, a quo Valla mihi creditus est, sancte intervenit, redditurum me codicem nulla ex parte labefactatum. Poteris exemplum ad ipsum exemplar recognoscere. Nequedum enim tantum fuit ocii mihi, ut id operae possem ex asse praestare; praestiti vero sicuti spero ex quincunce; sic tamen, ut multa ampliata ad te retulerim. Nam et lacunas te implere jubeo; et toto opere, quicquid est allegationum juris, quae magna sane portio est, a fontibus ipsis repetere. Caeterum si commoda praebeatur occasio, testari poteris uno verbo, cujus studio tamdiu pressum opus renixerit. Tuarum nunc et Frobenii nostri partium erit, Scotum huic ad me tabellario dare, qui perendie, hoc est die Lunae proxima, Friburgi me reperturus est. Ubi utinam te quoque reperire possem. Equidem habeo de communi studiorum ratione tibi aliquando communicanda, quae scribere integrum non est. Vide oro ut tabellarius Scotum probe descriptum recognitumque afferat. Valla, cum typis frobenianis renatus fuerit, curabo ut mihi cum aliquot impressis remittatur.

Reliquae sunt mihi, inter complura alia lucem expectantia, lucubrationes quondam doctissimi viri Conradi Vecerii Luceburgensis, Caesaris secretarii, quarum maxima pars Epistolae sunt [1].

[1] Conrad Wetzer, de Luxembourg, greffier du Conseil provincial de son pays natal, puis secrétaire impérial et (selon M. Neyen) papal, a composé quelques opuscules dont le plus connu (qui a été inséré dans divers recueils, notamment dans celui de Reuber) est l'histoire de l'empereur Henri VII, de la maison de Luxembourg. Wetzer a fait aussi l'oraison funèbre du pape Adrien VI (1523). Ces épitres dont parle Cantiuncula dans cette lettre et dans plusieurs autres, ne paraissent pas avoir été publiées; du moins, je n'en trouve mention nulle part. — Wetzer est peu connu; le portrait qu'en trace Cantiuncula n'en offre que plus d'intérêt.

In quibus (si quid judicio assequi possum) neque dictionis elegantiam, neque summam in summo laconismo copiam, neque rerum apposite enarratarum lucem, neque diligentiam, neque decorum, neque ulla alia orationis ornamenta sis desyderaturus. Tum vero, quicquid intra XII p. m. annos (nempe a X. usque ad XXII. supra sesquimillesimum) memoria dignum seu in Germania, in Galliis, seu in Italia, in Hispaniis, in utraque Sicilia, Turcico bello navali terrestrique gestum est, quicquid antiquitatum seu in bibliothecis seu in veterum ruinis monumentorum extat, id fere omne tanta felicitate refert, ut non narrari rem, sed coram geri, non legere, sed in rem putem ductum esse se lector existimet. Atque adeo ut ne verbis te meis ducam : visum est partes aliquot hiulcas, ceu specimen quoddam totius operis, ad te mittere : quas tu una nocte, pro ingenii tui acrimonia sic degustabis, ut ex unguibus quod aiunt leonem sis agniturus. Mitto autem te sermones VIII, anni videlicet XI unum, XII unum, XVII duos, XVIII unum, XX unum, XXI duos. Ex his videbis, quantum vir ille studiorum assiduitate profecerit; quam se ipsum ubique vicisse videri possit. Nam quod ad prudentiam adtinet, si rerum usus ullam afferre, vel nativam confirmare solet, ne illi quidem cessurus est, qui mores multorum vidit et urbes. Si probes editionem illamque Frobenius se curaturum recipiat, non gravabor potius illi quam aliis chalcographis commodare.

Neque enim passurus sum, tanti viri virtutes silentio immori diuturniore. Nam et tam rarae dotes hominis dignae sunt quarum fama ad nepotes propagetur : et id officii praeter caeteros ego illius debeo manibus, qui me in studiis, non dicam contribulis, aut consacraneus, sed auctor et copiae cornu fuit : a quo nihil unquam, seu in jure civili, seu in reliquis studiis humanioribus sciscitatus sum quod non ille celerrime commonstraverit. Atque ut nunc verbo quod sentio dicam : fuit ille mihi, quod tu fores, si nos una teneret civitas. Nam profer id (serio et ex vero loquor, mi Bonifaci) quod tibi morum candore, totius corporis habitu compositissimo, fuit tam similis, quam ovum quod dicitur ovo; erat insuper in jure civili exercitatissimus : neque graece nesciebat, etiamsi dissimularet : cetera pentaglottos erat. Quo spem concessit fatis, annum agebat p. m. quadragesimum. Fabula totius fere vitae illius honestissime transactae mihi notissima est : sed quam alio fortasse loco fusius sum recitaturus. Neque etiam hic locus id exposcit : quin vereor, ne in attingendis amicissimi pectoris virtutibus, nimius aliquanto fuerim. Verum tu mihi ignosces libens. Fuit enim ille mihi tam charus quam unguis digyto : hoc est, aeque ac te mihi esse non ignoras. Vale, et praesenti tabulario Scotum committito : huic etiam sexterniones vecerianos omnes rursus dato. Si Frobenius opus ambiat, curabo exscribendum. Sed heus tu, quemadmodum sacrificuli quidam sacra jure vendunt qui prius emere : ita et haec Vecerii mei lucubrationes, quae magnis mihi constant et impensis et laboribus priusquam illas nactus sim, tum quae ne vili quidem precio exscribi potuerunt, non sine

aut commutatione aut pelargyro[1] ad Frobenium ibunt. Rem tenes. Vale m Bonifaci.

Ex Waltkirch, die XXI mensis Augusti Anno MDXXVIIII.

Tuus aeque ac suus
CLAUDIUS CANTIUNCULA.

Expecto longissimas literas : tota tibi nocte scribendum est, si mihi satisfacturus sis.

XIII. — *Eminentis doctrinae jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, legum civilium in celeberrimo ac frequentatissimo Basiliensium gymnasio professori, amicorum meorum constantissimo. Basileae.*

Ex aedibus nostris, 8 octobre 1529 [2]. Fol. 90 et 91.

S. Reddidit mihi Friburgi Sylvanius ille, meus tabellarius, epistolam tuam et Scotum diu ac multum expectatum. De quo certe habeo tibi ac Hieronymo nostro gratias ingentes. Sed quod in eo titulus libri ascriptus non est, doleo. Quis enim a me, si quando exiget usus, laudari poterit, cum authoris nomen in opere desyderatur? Itaque rem feceris gratissimam, si vel titulum in scheda mihi rescripseris, vel testimonia nobis produxeris, quibus probetur opus esse Scoti, et cujusnam Scoti : et ad quem scripserit, quaeque ad eam rem attinent omnia diligenter significaveris. De Valla cupio rescire quam mox manumittendus sit. Vecerii mei epistolae bonis caracteribus excipiuntur. In his frequens et honorifica Joannis Frobenii memoria[3]. Ubi descriptae fuerint boni viri arbitratu, ita enim scripsisti ad Frobenium, si petierit, ibunt.

Meditor ego in jure nostro quiddam non vulgaris argumenti : in quo plane suffuratis horis, hoc est, quotiens ab istis legationibus defunctis domi unum alterumve diem esse licuit, aliquousque progressus sum : adeo ut si mihi duobus continuis mensibus a motoria hac fabula contingeret esse immuni,

[1] Voyez lettre II.

[2] En 1529, CHANSONNETTE parait avoir eu sa résidence principale à Vic. Peut-être les mots *aedes nostrae* désignent-ils la maison paternelle de Metz? L'année, dan le manuscrit, est d'une autre main.

[3] Voir les lettres précédentes.

sperare posse me operi extremam apponere manum [1]. Sed videntur isti Principes mei in caput meum conjurasse, ut me cursitando perdant.

Haec de rebus nostris. De tuis autem scire percupio, ut tibi ista migrandi poenitentia cesserit. Nam ab epistola tua semel perlecta non potui de te, amicissimo capite, non esse sollicitus. Quamquam enim numquam addubitaverim, magnas extitisse causas, ob quas eo consilii vectus sis, ut quo loco tot tantique viri atque adeo Erasmus ipse, si non perniciosam, certe periculosam esse vivendi rationem judicarunt, tu isthic habitare constitueris [2]. Ea enim tibi cognita prudentia est (ut de doctrina nihil dicamus), ut non temere id ita deliberasse tecum videare. Si tamen mihi permittis, amice, tecum hac dę re disputare, est in quo mihi et amicis tuis (nisi caussas, quae te perpulerint, nobis probas apertius) eo nomine vix facias satis. Damus enim hoc tibi, ut ea sis animi constantia et robore, ut illorum hominum consuetudo te nihil dimoveat, tametsi hoc fere super hominis vices sis, tamen ut in hoc tibi constet ratio ac ab illis factis prophano esse liceat: tamen amici tui non illi quidem corporales (ut ita dicam) quos sanguis et caro tibi devinxit, qui te fortasse isthic magna ex parte retinent, sed quos studiorum similitudo et ingenuus animi candor comparavit: hi inquam subverentur, ne sero tandem poeniteat te poenitentiae. Nam ut nullum aliud incommodum hinc oriatur, non magni momenti res est, tandiu sine ullis sacris ceu ab ecclesiae coetu segregatum delitere? ac in famae discrimen incidere? Vel an putas defuturus, qui te diutius isthic immorantem ac sicuti nihil cum Œcolampadiis aut Zwingliis ita neque nobiscum vix quicquam commune habentem, neque calidum neque frigidum esse dictitent? Imo, qui tantum non atheum appellitent? Dissoluti autem ingenii est, quid boni viri de se existiment negligere. Sed sub Caesaribus idolatris vixere suis legibus plerique veteres Christiani. Vixere: sed qui, quo migrarent, non habebant. Tibi et gymnasia et res publicae, obviis quod aiunt ulnis, honestas proponunt conditiones. Et si non offerrent, iis tamen es dotibus et bonis vere tuis instructus, ut nusquam non tranquillius ac magis pro dignitate tua degere queas, quam isthic, ubi plus tibi studes, tibi sudas et parietibus: vir ad rei publicae administrationem et natus et educatus. Vel an putas, talentum tibi creditum non abs te repetendum cum foenore? O quam late patet quod hic sese offert scribendi argumentum! Sed nolo pluribus tecum. Nam etsi non sus Minervam, tamen impudenter facit quisquis Minervam docere putat. Tantum id peto. Propone te ipsum tibi. Affer sub oculos tuos eas ipsas rationes, quas tu gravissime alteri in tua sorte versanti objiceres. Habeto omnia tua consilia, quae te domi tuae alligant, suspectissima. Diffide viribus tuis. Cogita, Erasmum quantumlibet aegre discedentem sibi non

[1] Sans doute le traité *De Officio Judicis*.

[2] Érasme avait quitté Bâle le 13 avril; Bär et Glaréan l'avaient précédé à Fribourg.

videri confidisse. Vide an fidem suam promissae libertatis servaturi sint tibi qui sese in propriam sectam (ne quid durius dicamus) praecipiter dederunt. Quamquam, o Deum immortalem, quae tandem ista libertas esse potest, in magna civitate tanquam in solitudine vivere! veterum amicorum consuetudine spoliatum, ceu in carcere compedibus irretiri! Non posse nisi cum his, quorum vivendi rationem improbes, conversari! Nullum alium, nisi quem nolis audire sermonem! Videre patrias leges sic novatas, ut nihil antiquae religionis appareat! Videre, templa modis omnibus prophanata! Domos, familias, sodalitates, amicitias interturbatas! Rem publicam eversam ac emortuam! atque per has omnes calamitates, sine sacris (quod initio dixi) degere! ac omnibus horis metuere, ne mutato calculo (ut in plebe rerumque novatoribus nihil certi stabilisque solet esse) ad illorum sacra probanda vel volens vel nolens adigaris. Proinde, mi Bonifaci, gratissimum erit amicis tuis, si tecum vel nunc redieris in gratiam : ac damnato ibi manendi consilio, isthinc aliquo te contuleris. Recens adhuc malum est, cui facile mederi potest. Tantumque abest, ut eo tu nomine inconstantiae accuseris, ut hinc etiam non vulgaris constantiae laudem sis meriturus. Videberis enim rem familiarem disposuisse : cognatis quantum licuit consuluisse. A quibus tu, lente quidem, sed tamen aliquando, temporum adductus necessitate discesseris : quosque sic amaveris, ut tamen sanguinis conjunctione antiquiorem duxeris Christianae concordiae societatem. Vale, et hanc epistolam, quo candore scripta est, interpretare.

Ex aedibus nostris, pridie Non. Oct.

Manus nota.

Gratum et illud erit, si mihi bonorum authorum qui apud vos venum prostant catalogum in schaeda transmiseris, ut in proximis nundinis vestris jubeam, quos habere desyderavero, mihi adferri.

XIV. — *Clarissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum Doctori. Basileae.*

Vic, 3 novembre 1529 [1]. Fol. 93.

S. Bonifaci doctissime, scripsi ad te mense superiori de rebus variis longissimas literas Perlatae sunt Friburgum, tibi porro reddendae, quod factum puto. Itaque rem feceris apprime gratam, si fertiles agros imitatus, quod

[1] L'année n'est pas marquée, mais le doute n'est pas possible.

impensum est reponas cum foenore, hoc est, literas sextuplo longiores de rebus omnibus. Caeterum, spero Glareanum curasse ad te perferendum caseum quemdam glareanicum viridem ex quatuor elementis ut ille dicere solet conflatum. Eum hic mercator advehet, et si quid numeraveris renumerabit. Mitte etiam quaeso orationes meas apologeticas duas. Mitte praeterea *Ciceronianum* Erasmi ex tertia recognitione. Mitte insuper Quintilianum ex recognitione Sichardi, si tibi probetur opus, ultra Badii[1] et Raphaelis[2] adnotationes. Si Valla impressus est, rogo simul ut veniat. Quicquid alciaticum vel ejus classis hominum intra annum aeditum est, fac simul habeam, si quidem ad legum studium pertineat. Quicquid horum erit ne ligatum sit. Nummos dabit hic tabellarius. Vale et ad meas illas prolixiores literas rescribe, sed qua lege dixi. Saluta Frobenium et dominum meum Gerster seniorem. Vale, perceleriter.

E. Vico Austrasiae, III Non. Novembris.

Tuus quantum solet
CANTIUNCULA.

XV. — *Eruditissimo viro, Dno Bonifacio Amerbach, Legum Doctori, amico suo optimo. Basileae.*

Strasbourg, *Vigilia curiae* (1529 ou 1530). Fol. 92.

S. Ex tuo tanto tamque pertinaci silentio id quod fortasse in caussa est conjicio, quod ad aliquot meas epistolas nihil omnino responsi dederis. Nempe molestum esse tibi gravioribus addicto studiis si vel horulam in amiculi gratiam male collocaveris: siquidem id male impensum videatur in quo amicis honesta ratione gratificamur. Etenim sponsio intervenerat, uter ad alterum frequentiores literas daret. Verum ego a te ne verbum quidem. Tu interea quum perpetuus cursor factus sum, felici quo ego olim ocio frueris, quod eum qui id consilii dedit, ut ego isthinc abstraherer, omnes dii inferi superi et medioxumi male meritum male perdant. Ita me semper nihil aeque veritum et nolentem in aulam rapuit: etiamsi non plane aulae serviam, cum liceat nonnumquam ad mutos meos redire magistros, cum quibus solis mihi de literis consuetudo est, ita omnes apud nos amusi et analphabeti sunt, ut ea non sit minima inter eas quae me lancinant cruces. Verum de his alias. Rogo te per omnem amicitiam ut fasciculum mearum ad Zasium literarum nemini

[1] Commentaire de JOSSE BADIUS sur Quintilien. GESSNER, *Pandectae*, p. 51 (1548).
[2] RAPHAEL REGIUS, *Castigationes in Quintilianum*. GESSNER, même endroit.

nisi tuto tabellario credas : sic tamen ne diu apud te haereat, quamquam in illis placitum foret, limam a te suscepisse juvaret. Si dominus Zasius respondeat, cura ut ipsius literae ad me tuto perferantur : hoc efficere poteris medio Io. Spirerii cui alterum fasciculum ipse manu tua reddes. Is frequenteis tabellarios ad me euntes habet. Quodque domino Zasio significare poteris. Vale, animae mae plus quam (*semis*). Et si in studia nostra, quod spero et facere debes, nonnihil meditaris, vide ne nos diu suspensos desyderio gravi torqueas. Iterum vale, sed ut vides percelere.

Ex Argentina, Vigilia Curiae.

Candide tuus
CLAUDIUS CANTIUNCULA D.

Si me ames, salutabis meo nomine Dnum Erasmum, Glareanum et Frobenium et majorem meum Mgrum Io. Gerster prothoscribam.

XVI. — *Clarissimo viro, D. Doctori Bonifacio Amerbachio, LL. Professori ordinario, amico suo constantissimo. Basileae.*

Vic, 28 avril 1530. Fol. 27.

S. P. Offenso te animo, Bonifaci ornatissime, postremas meas literas[1] accepisse, ex postremis tuis intellexi atque etiam nunc ipso rerum eventu intelligo. Quum enim solebas esse scribendi non negligens, jam totum fere annum mutus es. Connive oro ad hunc meum lapsum, in quem pro solicitudine mea, quam de capite amicissimo habui, haud satis cautus incidere visus sum[2]. De Vallae scholiis quid actum sit rescire percupio. Item quid praeterea bonorum authorum ad leges nostras pertinentium apud vos vel prostet vel sub praelo sit. Item an Frobenius Conradi Vecerii epistolas imprimere velit[3]. Item an etiam quoddam opus meum quod credo duplo majus futurum quam sint *Topica* mea, cui concinnando subcissivis tantum ac suffuratis horis vacare

[1] Probablement la lettre du 8 octobre 1529, dont le contenu pouvait en effet blesser Amerbach, ou tout au moins le chagriner et l'embarrasser.

[2] Lettres VII et suivantes.

[3] Lettres XII et suivantes.

possum : sed spero tamen intra duos menses utiles coronidem me appositurum[1]. Bene vale, mi frater et amice constantissime.

E Vico Austrasiae, perceleriter, IIII Calend. Maias Anno MDXXX.

Perpetuo tuus
CANTIUNCULA.

XVII. — *Literatissimo viro, Dn. Bonifacio Amerbachio, Basiliensi Jurisconsulto, amicorum suorum antiquissimo. Basileae.*

Vic, 6 mai 1530. Fol. 27 *b*. Main du secrétaire.

S. P. Etsi iniquum est, Bonifaci, cuiquam praescribere, ad quem vel disputet vel scribat modum, id tamen peto expectoque, ut ad quem modum me tibi deinceps scribere velis, ita praescribas, ne latum (quod aiunt) unguem de via digredi incautus possim. Offenso enim te animo posteriores meas admonitrices accepisse, pertinax hoc silentium satis indicat. Qui enim solebas esse amicorum nostrorum in literarum vicissitudine agnoscenda diligentissimus, nunc Harpocratem quendam agis.

Nisi forte nullus interim oblatus est tabellarius, qui tuas ad nos perferret. Quod ego etiam conjectari malim, ne qua inter nos parum amica suspicionis nebula suborta videatur. Sed utrumcumque est, oro ut mihi rescribas, non ad illud subtriste posteriorum mearum argumentum, sed de Vallae scholiis in Fabium : ille enim bibliophylacus librum precario datum repetit.

Deinde quid Frobenius de Vecerii epistolis edendis secum statuerit. Ad haec an opus quod suffuratis horis texo, cum absolutum fuerit, imprimere velit. Quid praeterea librorum apud vos prostet ad leges pertinentium. Quae nunc scribo, eadem fere nudiusquartus ad te scripsi, sed volui repetere, ne prior epistola si casu aliquo intercidat, tu quid abs te petam nescias. Vale, Bonifaci doctissime.

E Vico Austrasiae, ad III Nonas Maias, anno MDXXX.

Amicus tuus constantissimus
CLAUDIUS CANTIUNCULA D.

[1] Lettres XIII, XVII, XIX, XXVIII et suivantes.

XVIII. — *Clarissimo viro, Dno Bonifacio Amerbach, L. Doctori, amico meo veteri. Basileae.*

—

Vic, 26 juin 1530. Fol. 28.

S. Quamquam vestrates vulgo dicunt, Bonifaci doctissime, *Nullum responsum etiam responsum esse*; malo tamen, si non refragaris, hoc ipsum ex scripto pronunciari, quam tacitis id genus calculis intelligi. Itaque si ad tam frequentes nostras literas nihil omnino respondere constituisti, noli quaeso veterum amicum ita fastidire quam saltem id significes. Etiamsi valde miror quid caussari queas, equidem nullam recuso dicam, si quid expostulare velis. Habeo enim unde me tibi vel coram Philio Jove purgem : tu contra vide ut tibi hujusce perpetui silentii ratio constet. Vale.

E vico Austrasiae, ad vi Cal. Julias 1530.

Tam tuus quantum solet
Cl. Cantiuncula.

XIX. — *Clarissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, L. Doctori, fratri, amico suo constantissimo. Basileae.*

—

Augsbourg, 24 août 1530. Fol. 29. Main du secrétaire [1].

S. Frobenius noster nunc senior ait te literas ad Glareanum dedisse, mihi porro transmittendas. Eas quia nondum accepi, age cum Glareano, ut perferantur vel ad te remittantur. Nam post tam diuturnum illud tuum silentium, morae purgatricem, siculi ego non dubito, epistolam tuam mihi intercidere gravis jacturae loco ducerem. Scholia Vallae in Fabium si imprimenda tradere nolis, remitte. Illa enim bibliophylacus qui credidit repetit. In tractatu meo, cui *de Judicis officio* titulus erit, aliquousque progressus sum. Duos libros

[1] Le papier de cette lettre porte le même signe que celui de la lettre II et de la lettre LXVII, savoir un ours.

absolvi, quos (si liceat horas aliquot horum lectioni abs te stipulari) mittam: hac ad me redituros lege, ut obelis et unguibus tuis confossi lacerique revertantur. Tum enim reliqua placuisse tibi existimabo, si quaedam displicuerunt, et eceris animos futuri laboris interpolatos conatus avertenti metuentique.

Quantum enim ocii putas superesse mihi, negotia isthaec prophana motoria, non consistentia, illiterata denique assidue pertractanti? Vale, mi Bonifaci et aliquando scribendi vicissitudinem reassumito.

Augustae Vindelicorum, VIII Calendas Septembris, anno 1530.

Quantum solet tuus
CLAUDIUS CANTIUNCULA.

XX. — *Dem Ernhaften hochgelerten Hrn Bonifacio Amerbach, der Rechte Doctor, meinem günstigen lieben Herrn und Freundt, zu Handen.*

—

Guebwyler, 18 décembre 1530. Fol. 30.

S. P. Domine Amerbachi, vir clarissime. Qui has ad vos pertulit, non ultra duas horas Basileae mansurus est. Si excepta sunt monumenta quae ad me mittere volebas, rogo per hunc tabellarium accipiam. Si quid rerum novarum habes, fac sciam oro : praesertim quid adtulerint legati a Regia Majestate et si qua in re mea sit dominis Basiliensibus opus opera. Cura ut domino protboscribae sua epistola reddatur statimque rescribat. Saluta dominum Grynaeum [1], cujus auditorem me mihi fuisse gratulor. Cum redierit Cratander [2], rogo hominem admoneas, commentarii mei in tit. *de Regulis Juris* θ. π. ut prodeant futuris nundinis, sicuti se facturum Argentinae recepit [3]. De libris Erasmicis scis quod precatus sum, mnymosinon. Vale, et quoties vacat, rescribe, nil gratius facere potes : scis ad quem tuas mihi transmittendas perferendas curare potes. Bene vale.

Ex Gebwyler, 18 Decembris anno 30.

CANTIUNCULA tuus.

[1] SIMON GRYNAEUS (1493–1541) enseignait à Bâle depuis 1529.
[2] Voir la première lettre à B. AMERBACH.
[3] Je n'ai trouvé nulle trace de cet ouvrage de CHANSONNETTE.

XXI. — *Dno Bonifacio Amerbachio, amicorum suorum antesignano.*

—

Sans lieu ni date, *Ex musaeo meo semibarbaro*. Probablement des environs de Bâle. Fol. 36 et 37 [1].

Mi Bonifaci, amicorum integerrime, salve. Remitto libros quos commodato inque certum usum dederas. Ago et habeo gratias tanto ampliores, quanto tu caeteris candidior in communicandis tuis thesauris librariis, scias me tibi vel hoc beneficio indissolubili amicitiae nexu devinctum. Et quamvis benevolentia tua et singulari candore tanto modestius uti deberem quanto hanc et illam pleniores experior : rogo nihilominus uti puero huic ad me des epistolam Alciati ad Budaeum. Reliqua etiam omnia, quae voluit ille in suorum *Paradoxorum, Praetermissorum* et *Dispunctionum* futura aeditione addi, immutari, dispungi, sarciri vel locupletari [2]. Rem facies tam gratam ut nihil nunc possis acceptius exhibere. Neque vero longiorem moram verearis, spondeo bona fide me quicquid ad me dederis die crastina restituturum. Vale, et facito ne meae preces apud te repulsam patiantur. Iterum vale, amicorum constantissime.

Ex Musaeo meo semibarbaro.

Tuus ex animo CL. CANTIUNCULA.

Percelere scripsi, ob id meo quodam jure postulo, ut lituris et inornatissimis literis parcas.

[1] Le papier porte une marque particulière qui n'est pas la crosse de Bâle. La lettre XLV, qui est datée *ex pistrino meo semibarbaro*, peut être d'Ensisheim, vu l'année, mais aussi d'ailleurs, de la campagne. Celle-ci parait avoir été écrite, si non à Bâle même, du moins dans le voisinage immédiat, à Binningen peut-être, ou à Huningue. Je la crois de 1530 ou 1531 et je rattache la demande relative aux opuscules d'ALCIAT à l'édition de 1531. Il est à remarquer qu'à cette époque, CHANSONNETTE ne donne pas, en général, à BONIFACE AMERBACH son titre de professeur.

[2] Je pense qu'il s'agit de l'édition d'ensemble de Bâle, 1531, plutôt que de celle de 1547. Les opuscules d'ALCIAT ont été édités de bonne heure à Bâle. Voir lettre I.

———

XXII. — *Clarissimo eloquentissimoque Jurisconsulto, D. Bonifacio Amerbachio, in Gymnasio Basiliensi Quiritum jura docenti, amicorum suorum a(ntesignano). Basileae.*

—

Vic, 17 février 1531. Main du secrétaire. Fol. 31, 32.

S. Praeter morem candoremque tuum facere te, Bonifaci clarissime, alius quereretur: lautioremque factum, quam ut ad tam numerosas epistolas meas respondere sustineas: sive quia dulci fortuna su(b)verteris, sive quod animum tuum exasperaverim, ausus auriculas teneras mordaci radere vero [1]. At quoniam, quam simplici animo olim ista tibi scripserim (nempe quo Dn. Zasio *de Intellectibus*, qui et ipse tamen rescribere destitit [2]) neutiquam ipse nescius es, malo quidvis aliud, quam quod fortasse res est, suspicari: vulgaresque, id genus excusationes admittere, *Non erat omnino, fefellit tabellarius,—vix tua una aut altera reddita est*: quam te, veteris tuae moderationis praesertim in non ingratos amicos haud satis meminisse. Verum tamen, ut te novo quodam officii genere excitem, non ignoras puto, anno superiore mecum fuisse per literas actum, ut bono publico Tertulliani opus a Frobenio mihi missum cum veteri exemplari, quod hactenus in Gorziensi bibliotheca tineas pavit, conferri recognoscique curarem [3]. Egi diu ac multum cum monachis, ut pignore accepto librum mihi menses aliquot permitterent. Impetrare non potui. Ita sunt. Tandem, auspice Deo, rediit isthic religiosus quidam et majorum imaginibus et bonorum literarum peritia juxta clarus ac nobilis. A quo, mihi haud vulgari amicitia conjuncto, quod misere cupiebam effectum est, sicuti tu ex illius ad me literis hisce colligatis adversaeque schaedae specimine cognoscere poteris. Habeo domi meae totum opus, diligentissime recognitum, in quo nego esse chartam quae non aliquot ex veteri codice emendationes habeat annotatas. Illud etiam ad te atque ad Frobenium misissem, nisi vehementer

[1] Probablement encore une allusion à la lettre du 8 octobre 1529.

[2] Les *Intellectus singulares et novi in nonnulla loca juris civilis*, de Zasius, ont paru à Bâle en 1526. Des éditions subséquentes ont été données en 1532, 1539 et 1542. Chansonnette avait envoyé à Zasius quelques observations et Zasius ne répondait pas. Voyez lettres VI, VIII, XI.

[3] Voyez lettre III. Je remarque, en passant, qu'un manuscrit de Tertullien avait été rapporté de Payerne vers 1520, par le doyen Jacques Zimmermann de Colmar. Béat Rhénan parle du manuscrit de Gorze, mais dit n'avoir pu le consulter.

veritus essem, ne Custinei nostri[1] scripturam, qualem in schaeda vides, legere non possent tiporum adornatores, neve opus tanta fide diligentiaque repurgatum forte fortuna aut casu aliquo nec opinato periret : itaque esse multo visum est consultius, ut peculiarem hunc ad vos tabellarium Frobenii impensis transmitterem : cui Frobenius aliud Tertulliani opus, suo praelo emissum, ad me daret. In quo ego lubens nec oscitanter, omnes Custinaei nostri ex vetustissimo exemplari adscriptas annotationes mea manu transcribam. Atque in totius laboris mei vicem nihil conventi peto : praeter unum alterumve codicem, ubi iterato repurgatum prodibit opus. Tantum id ex aequo bono praescriptum volo, ut Frobenii et hujus et reliquorum eam ob causam mittendorum ad vos tabellariorum impensas ferat. Dabit autem huic, praeter impensas diversorii Basiliensis, non minus quam florenos aureos tres, ita enim ego, Frobenii negotiorum ex fide bona gestor, Frobenium illi daturum esse promisi. Cui me etiam atque etiam commendes oro. Valla quum diu satis apud vos divertisse videbitur, ad nos aliquando ut redeat, opto. Vale, et scribe, scribe, scribe.

E Vico Austrasiae, XVII Februarii anno a Christo nato MDXXXI.

CLAUDIUS CANTIUNCULA.

Rerum novarum si quid est, addere ne pigeat.

XXIII. — *Dno Bonifacio Amerbachio, viro clarissimo, amico suo veteri. Basileae.*

Sans lieu ni année (12 juin 1536)[2]. Fol. 96.

S. Cum ut tibi tum ut domino Erasmo gratificer, Bonifaci clarissime, lubens faciam ut tibi exemplum orationis quam postulas describatur. Exemplar ipsum et primam manum inter vertendum e lingua Gallica in Germanicam (quae

[1] Qui est ce CUSTINE? Peut-être le savant religieux dont il a été question tout à l'heure?

[2] Cette lettre est antérieure à la mort d'ÉRASME, survenue dans la nuit du 11 ou 12 juillet 1536. La Trinité était, en 1536, le 11 juin. Le messager porteur de cette lettre n'était pas de retour lorsque la nouvelle de la mort d'ÉRASME parvint à CHANSONNETTE et donna lieu à la lettre XXV.

nihil inter se adfinitatis habent) tot literis opplevi, ut nemo meis obelis et signis non assuetus quo quidque pertineat divinare possit. Ad haec nullum aliud exemplum penes me est. Itaque si post triduum aut quatriduum aliquis a vobis ad nos advenerit, jube ut me accedat : per illum quod petis exemplum accipies. Vale. Crastina Trinitatis, qua die mihi tuum epistolium redditum est : istudque unum post multorum annorum intervalla, adeoque mihi eo nomine charissimum.

Candide tuus CANTIUNCULA.

XXIV.

Sans adresse, sans lieu, sans date. Juin 1536 [1]. Fol. 94.

Mi Bonifaci. Literis meis jam obsignatis redditae mihi literae sunt a Beraldo [2], in quibus haec erat clausula :

« Io. Medulla Neapolitanus, regius consiliarius, vir non vulgariter doctus [3],
» anno proximo constanter affirmavit mihi, libros duos Ciceronis *de legibus*
» qui nunquam ante hac impressi fuerunt, nuper in vetusta quapiam italica
» bibliotheca repertos, ac propediem in lucem exituros [4]. Interim scribo in
» Ciceronis *Topica* commentarios : hortante me ac stimulante Petro Stella
» jurisconsulto clarissimo. Nam quum ante hos menses duos in Stellae ipsius
» contubernio Topica ipse studiosis aliquot adulescentulis perlegere coepis-
» sem ac nonnunquam adesset Stella ipse, non semel mecum egit ut quae ad
» explicandum Ciceronem ipse observaveram et jam dictare coeperam, in
» commentarii ut justae enarrationis speciem referrem, etc. [5]. »

Haec illa vide, mi Bonifaci, ut tibi nihil occultem. Caeterum interrogatus a me tabellarius, vir non indoctus, quid Luteciae praeclari imprimeretur, ait sub praelo esse Budaei opus graecum ac latinum de figuris loquendi verbisque

[1] Cette lettre a été écrite tout de suite après la précédente, et les deux ont été envoyées en même temps ; de là l'absence d'adresse.

[2] NICOLAS BÉRAULD, l'auteur du discours *De jurisprudentia vetere ac novitia*.

[3] JEAN MEDULLA, « *vir litterarum peritia commendabilis.* » (BUDÉ à DUCHESNE, 1519).

[4] La première édition du *De legibus* est de 1471. L'édition de Paris, 1538, première édition de Turnèbe, ne contient que trois livres, comme les précédentes et les suivantes. Je ne vois pas ce que peuvent être les deux livres dont parle BÉRAULD.

[5] Je ne sais si ce commentaire a vu le jour.

solennibus antiquiorum jurisconsultorum [1]. In quo opere multa annotaret contrudens Erasmi sententiam in Novi Testamenti translatione : addebat et quaedam alia parum amica. Quae ego sic interpretor. Eum incerto authore didicisse, aut fortasse ab iis qui neque Erasmo neque Budaeo bene esse cupiunt : cujusmodi sunt betae et sutores quidam. Sed qualiacumque sint, existimavi pretium meorum esse, videre ut illa oportune Erasmo indicarentur : cui etiam me nominare poteris : Budaeum rescire non oportet. Debeo omnia Erasmo : sed nolim mihi Budaeum irritatum, virum de me aliquando non male meritum. Haec tantum scribo, ut tali pactui abortus procuretur : cupio enim, si quid inter tanta lumina obortum est nubeculae, non sub omnium oculis depulsum iri. Vale.

Semotis arbitris.

XXV. — *Dem ernhafften und hochgelerten Herrn Bonifacio Amerbach, der Rechte Doctor, meinem lieben Herrn und gutten Freundt. Basel.*

—

Guebwyler, le lendemain de la Saint-Jacques (26 juillet) 1536 [2]. Fol. 33.

S. Magni Erasmi casum et publico nomine et privato doleo vehementer. Ipse scis quam fuerim nominis Erasmici observans cultor. Ille nunc virtutis praemia recepit. Nostrum est, ut piis manibus perpetua integritate candoreque litemus. In qua re neque tu supremae voluntatis arbiter es, nec alius quisquam in me quicquam desyderaturus est. Expectaram tabellarium aliquem fortuitum, qui postulatum orationis habitae a Caesare exemplum ad vos deferret : qui quoniam tandiu cunctatur, mitto puerum meum partim hac de re ad te, partim qui commodato mihi abs te adferat *consuetudines Ducatus Burgundiae* cum commentariis Bartholomei de Chasseneyo [3]. Equidem eo libro dici non potest quantum nunc egeam in caussa valde ardua. Remittam aut referam

[1] Il s'agit probablement ici des *Forensia*.

[2] La Saint-Jacques est le 25 juillet.

[3] Chansonnette cite Chasseneuz dans une première consultation, d'avril 1536, donnée par lui en faveur de Guillaume de Nassau contre l'archevêque de Trèves. Recueil de Crotelius, t. I, p. 40. La quatrième consultation contre l'archevêque est datée du 6 mai de la même année. On peut voir là cette *causa valde ardua*.

ipse intra dies non multos et feceris rem longe gratissimam. Si tibi is author non est, eme oro a bibliopola, puer meus florenum a me habet, si tanti luere oporteat. Ut cumque erit, afferat quaeso istum librum : alioqui haereo in nodo difficilimo. Et scio illum explicari in illo volumine : quo et ipse alias non careo, sed in aula est, cum aliis aliquot meis libris selectioribus. Si emendus sit liber, nihil refert compactus sit an secus. Exemplum orationis non est a me ad literam recognitum, sic ubi lapsus est amanuensis, facile poteris connivere. Nolo tamen, si me amas, multis ut communicetur [1]. Libros Salomonii *de Principatu* et *de Probationibus* [2] jamdudum aetatem frustra perquiro : si quid de ea re comperti habes, oro fac sciam : sed et illud, quid noster Alciatus agat, quid edat aut parturiat.

Tibi scio esse aliquid sub incude, sed curiosius inquirere nolo. Et mihi quoque nonnihil est non poenitendi argumenti, sed ubi ocium in hac fabula motoria? Vale, amicorum meorum constantissime.

Ex Gebuylero, crastina Jacobi an. 1536.

CANTIUNCULA tuus.

XXVI.

—

Sans adresse, lieu ni date [3]. Fol 34.

S. P. Clarissime vir. Insulani orationem tituloteuus funebrem perlegi [4]. Utinam Macedonis edictum, *Ne se quisquam praeter Apellem pingeret,* etiam in Erasmo valeret. Multas legi ineptas, ineptiorem quod ad inventionem, ad dispositionem attinet, legi nunquam; tametsi dictio latina sit. Atque valde miror, tantum verborum tam parum habere nervorum, cum tanta oblivione decori. Venit in mentem empiricorum, qui non modo non curant morbos, sed exacer-

[1] Voyez lettre XXIII.

[2] Voyez lettre VI.

[3] Cette lettre écrite, comme la précédente et nombre d'autres, sur du papier de Bâle, à la crosse, ne doit pas être postérieure de beaucoup à la lettre XXV.

[4] L'éloge funèbre d'ÉRASME a paru à Bâle, chez Winter, et est inséré dans les *OEuvres* d'ÉRASME. L'auteur, GUILLAUME INSULANUS, de Grévenbroich, duché de Juliers, était médecin et humaniste; il est mort en 1561. Voir FOPPENS.

bant validissime. Nam ita hic orator vituperetne magis an laudet Erasmum, mihi dubium est. Sic omnia ubique miscet, pugnantia loquitur, diligentiusque disserit de iis quae nocere et incommodare possint quam quae prodesse, si quid tamen mei judicii est. Nihilominus quod commodasti gratiam habeo. Vale, et quorum nomine te appellavi memineris, praesertim in quibus publica res agitur.

Manus nota.

XXVII. — *Clarissimo jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Rei publicae Basiliensis Papiniano, amico suo veteri ac constantissimo.*

Ensisheim, 6 septembre 1542. Fol. 38.

S. P. Bonifaci clarissime. Facile facis quod semper facis, ut nullos non tum eruditione tum candore humanitateque singulari vincere pergas. Sphyractes[1] tuus, atque etiam per te jam meus, colloquio uno tuis literis adjuto sic mihi inter amicos relatus est, ut de me sibi polliceri valeat quaecumque pro amicitiae legibus debent expectari; ita nescio quiddam prudentis modestiae in ipso relucere videtur; qualem ego statim, epistolae tuae capite lecto pene reperturum divinavi, qui non temere quemlibet tuae commendationi idoneum existimare consueveris : delectus enim et in id quoque genus negociis habendus est. Cumque mihi meopte ingenio tales homines valde grati sint, attamen sicuti scribis sponte currentem incitasti. Res illa controversa cui patrociantur, cum in cardine fuerit, sic a me tractabitur, ut sarta tectaque manente aequitatis, ratione, nempe usque ad aras, amicum mihi abs te commendatum haud neglexisse indicari queam. Parrochi causa ad me ante menses aliquot relata, silet, comperendinationemque vel in centesimum annum facile pertulerit : ejusmodi est. De signo aut monumento Erasmico refrico memo-

[1] JEAN ZEUCHDENHAMMER, GEICHTENHAMMER, SPHYRACTES, né vers 1508, mort en 1578, recteur de l'école de Saint Pierre, à Bâle en 1529 et 1530, professeur d'Institutes dès 1537. On lui attribue l'histoire abrégée du célèbre DAVID JORIS, lequel passa, comme on sait, les derniers temps de sa vie daus un complet incognito à Binningen. SCHARD, *Scriptores rerum germanicarum*, t. III, pp. 30-38. HERZOG, *Athenae Rauricae*. MEISTER, *Leben berühmter Schweizer*.

riam. Si libri hac schaeda annotati apud vos prostant, et quanti, quaeso ne rescribere graveris. Vale, amicorum meorum α (*antesignane?*).

Ex Ensisheim, die VI Septembris. Anno MDXXXXII.

Tam tuus quam suus
CANTIUNCULA.

In Plauti comoedias commentaria
Petri Vallae Placentini[1] *et Bernardi Saraceni Veneti*[2];
Brabantia Gerardi Noveomagi[3];
Consilia Alberti Bruni[4];
Consilia Laurentii Calcanei Brixiani[5]:
Italus quidam scripsit in Epistolas ad Atticum[6].

XXVIII. — *Clarissimo jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori ordinario, amico suo incomparabili. Basileae.*

Ensisheim, 20 décembre 1542[7]. Fol. 39 et 40.

S. P. Bonifaci clarissime. *Perplexorum* seu *Brocardorum* Azonis[8] quod petis exemplar et penes me est, et tibi Isengrinioque nostro tam libens communicabo, quam non soleo quae mea sunt in literis mea esse arbitrari, si quibus

[1] PIERRE VALLA, de Plaisance, « *transtulit tabulam de succedaneis.* » (GESSNER). Connait-on encore son commentaire sur Plaute?

[2] GESSNER : « *Primus recentiorum enarrationes et castigationes in Plautum scripsit, excusos Venet. anno* 1511. »

[3] Le célèbre GÉRARD DE NEUS.

[4] ALBERT BRUNI, d'Asti, 1467-1541. Ses *Consilia* ou *Responsa* ont trait au droit féodal.

[5] GESSNER, *Pandectae* (1548), p. 347.

[6] J.-B. PIUS, de Bologne, ou SÉBASTIEN CORRADI? Tous deux ont publié à Bâle.

[7] AMERBACH avait perdu sa femme moins de huit jours avant. ISELIN, *Basler Taschenbuch*, 1863, p. 169. Il est surprenant qu'on ne trouve ni dans cette lettre ni dans les suivantes un seul mot de sympathie à ce sujet.

[8] Le nom de *Perplexa* donné aux *Brocards* d'AZON s'explique aisément par la nature de cet ouvrage. La première édition doit être celle de 1566, à la suite de la *Somme*; la première des *Brocards* seuls est de 1567, Bâle, *per Eusebium Episcopium et Nicolai Episcopii heredes*. SAVIGNY, t. V, pp. 38-40. Elle serait donc postérieure d'un quart de siècle au projet de publication de CHANSONNETTE, AMERBACH et ISENGRIN.

usui esse queant. Id enim vicii monachorum gregibus relinquendum est, qui quod ad literas attinet neque sibi neque aliis prodesse didicerunt. Itaque non fuit hisce praescriptis verbis opus, quae mihi ipsius Isengrinii mandato retulit D. Nicolaus: mea videlicet quaedam scripta quae in solum abituriunt ab illo impressum iri, si petitum exemplar utendum transmiserim. Equidem certe ut vehementer cupio, publicis per omnem occasionem commodis subservire; ita non fero, abs me quippiam postulari, lucubrationum, aut si quis malit nugarum mearum nomine: quorum fortasse gratia honorarium mihi quod tamen haud peto, praestari aequius esset. Verum, ut libere conceptam dudum de *Brocardis* haeresim tibi aperiam, subvereor ne Azonis ea diligentia rei publicae ac foro plus aliquanto incommodi det quam patrocinetur: quippe quod isthinc tabulae forenses atque etiam quidam tantum non amusi ansam utrinque calumniandi praehendant, miseroque litigantes sic volvant, versent ac circumvehant ut nullus sit litium futurus finis. Habet enim fronte prima brocardorum tractatio instar dilemmatis aut gladii delphici, cujusmodi rem nullam natura facit nisi cogente inopia. Ideoque ad te, mi Bonifaci, ceu ad juris nostri coryphaeum refero, utrum satius fuerit eorum *Perplexorum* indicationes ac resolutiones per modum conclusionum aut aphorismorum, suis firmamentis additis et submota concertatione, in publicum aedere, an ea, ut scripta sunt, velut boni malique veneni promptuarium exhibere.

Quod nunc aediturus sum, ante annos plus minus XIIII inceptum est, nequedum etiam aediturus fueram nisi viderem alios quosdam mihi propemodum antevortere eodem fere argumenti genere: quae res et mihi indigna toleratu visa est, et contestatione contraria in ipso sistendo cursui, ne illis, quae mea sunt, accepto ferenda esse existimentur. Sed haec coram fusius [1].

Peto ne graveris sententiam tuam de *Brocardis* significare: simulque mihi indicare qui fuerint olim apud Graecos Ephori illi, quorum meminerit Aristoteles, *Polit.*, lib. II, cap. 4, quae eorum potestas, quamque late patens, et quibus exemplis: nam id ex fontibus habere haud parum mea refert. Isengrinium alutato: et quid illi de imprimendo libello meo, qui ad centum folia magna et integra complectetur, scripta illa quidem et lectu facilia nec impedita, eoque ante proximas nundinas Francofordienses modis omnibus absolvendo sedeat, illius vice significa: nam si cunctetur ille, aut moras cogitet, est alius qui ambiat: sed quia tibi et mihi itidem amicus est, etiam nostris refragantibus, qui negant socii mei socium esse. Bene vale, vir clarissime et amicorum meorum constantissime.

[Basiliense ... mihi ... placet.]

Ex Ensisheim, die XX Decembris. Anno 1542.

Toto pectore tuus CANTIUNCULA.

[1] *De Officio Judicis.* Voyez les lettres XIII, XVI, XVII, XIX, et les lettres qui suivent.

XXIX. — *Celeberrimo jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum ordinario professori, Dno et amico veteri. Basileae.*

—

Ensisheim, 23 décembre 1542. Fol. 41.

S. P. Mi Bonifaci, pergratum feceris, si ad quam diem Isengrinius noster opusculum meum cupiat habere paratum mihi significaveris, ne vel illi vel mihi in mora sim [1]. Spopondit operam diligentem referente Doctore Nicolao, ut nitide et quam minime mendose exeat, quod mihi gratius hoc tempore contingere haud facile posset. Ego vicissim tuo vel ipsius Isengrinii nomine Azonis *Brocardica* petenti non deero. De Ephoris judicium tuum [2]! Perceleriter inter complures occupationes non prorsus illiberales. Vale.

Ex Ensisheim, die XXIII Decembris. Anno 42.

CANTIUNCULA tuus.

XXX. — *Amplissimo viro clarissimoque jureconsulto, Dn. Bonifacio Amerbachio, Dno et amico suo antesignamo. Basileae.*

—

Ensisheim, 1er janvier 1543. Fol. 42.

S. P. Bonifaci clarissime. Tibi atque Isengrinio nostro petita Azonis *Brocarda* mitto simulque peto, ut quam mundissime asserventur. Equidem illa accepi commodato : quapropter cautio est, ne ob abusum aliquem dica mihi impingi queat. Caeterum de ratione aeditionis herbam ultro tibi porrigo, tuoque subscribo judicio [3]. De Ephoris habeo gratiam [4] : neque me mea fefellit opinio, qui ex copiae cornu quae mihi deerant (ut et alia infinita) suppletum iri petierim. Quod contra tibi reponam non habeo : praeter hunc animum quem tibi pridem denotum esse non nescis. Nugarum mearum partem plus minus dimidiam ad te quoque mitto, tradendam Isengrinio de cujus fide diligentiaque nihil addubito. Partem alteram intra dies proximos octo recipiet : deinde

[1] *De Officio Judicis*, lettre précédente.
[2] Voir la lettre précédente.
[3] Voir les deux lettres précédentes.
[4] Voir les deux lettres précédentes.

epistolam nuncupatoriam cum titulo : et hic erit quaternio primus. Formae et characteris exemplar (omnia oblonga) si respondere queat, adjunxi : alioquin placet formula qua Alciati *Parerga* prodiere [1]. Allegationes ut vocant quur non adjiciam, praeliminaris epistola declarabit. Reliqua ut spero aliquando coram. Ut opusculum in nundinis proximis exeat, omnino te mihi stipulari flagito.

Pontificum vitas authore Platina [2], si in dies aliquot utendas huic ad me dederis, facies rem apprime gratam et mutuo pensandam officio. Bene vale, vir amplissime.

Ex Ensisheim, Calendis Januariis. Anno MDXLIII.

CANTIUNCULA tuus.

XXXI. — *Celeberrimo viro, Dn. Bonifacio Amerbachio, Legum civilium coryphaeo et earumdem ordinario professori, Dno et amico meo juratissimo. Basileae.*

—

Ensisheim, 4 janvier 1543. Fol. 43.

S. P. Isengrinio fecisse quod placeat gaudio. Placet et formula vetus *Inter bonos bene agier*, neque super hac unquam eo loci dubitavi : etiamsi forte calamus nonnihil ad eam rem quade agebatur sese accommodavit. Libellum in quarto et characteribus illis majoribus italicis cujusmodi ad initium Zasianorum *Intellectuum* ostendit amanuensis meus (qui etiam Platinam attulit) excudi perplacet [3]. Stipulationem tuam ratam habeo. Haec uno verbo ut feres volui. Vale. Sic occupatus sum ut plura nequeam.

Ex Ensisheim, pridie Nonas Januarias MDXLIII.

CANTIUNCULA tuus.

[1] Les trois premiers livres des *Parerga* d'ALCIAT ont paru à Bâle en 1538. JUGLER, t. III, p. 29.

[2] BAPTISTE PLATINA, de Crémone, 1421-1481. *De Gestis Romanorum Pontificum.*

[3] La première édition du *De Officio Judicis* est belle; les caractères sont de grandes italiques. J'ai sous les yeux l'exemplaire même que CHANSONNETTE a donné à BONIFACE AMERBACH; on y lit, de sa main : *Cl. Cantiuncula Bo. Amerbachio d. d.*

XXXII. — *Doctissimo jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, amicorum suorum candidissimo. Basileae.*

—

Ensisheim, 14 janvier 1543. Fol. 44.

S. P. Amplissime vir. Laboris mei reliquam partem accipies a Doctore Nicolao qui has una redditurus est. Epistola nuncupatoria post paulo sequetur, quae quaternionem primum ut arbitror efficiet. Unum vel alterum folium eorum quae impressa speciminis ergo mihi nunc mitti peto. Bene vale, vir clarissime.

Ex Ensisheim, XIIII Januarii 1543.

CANTIUNCULA tuus.

Sphyractae et Isengrinio bene esse.

XXXIII. — *Celeberrimo viro, Dn. Bonifacio Amerbachio, Legum Doctori et amico suo summo. Basileae.*

—

Ensisheim, 29 janvier 1543. Fol. 45.

S. P. Bonifaci clarissime. Ut opusculi mei aeditio maturetur, admonitio tua plurimum ut arbitror est habitura momenti. Qua de re Isingrinio nostro scribo, caussas haud impertinentes offerens. Reperio in Platina tuo Innocentium IIII scripsisse tractatum *de jurisdictione imperiali et auctoritate Pontificis*, contra Petrum Vineam, quem postea *apologeticum* appellavit [1]. Alterutrius seu Innocentii seu Vineae seu utriusque opus si penes te est quaeso communica : qua in parte facies mihi rem quam gratissimam. Platinam mihi emi jussi, remissuro tuum ubi meum accepero. Equidem perlegere denuo quae Platina scripsit institui. Legere autem aegre soleo, nisi adnotem in margine quaedam Quod et olim cum fecissem quidam malae fidei possessor veterem meum Platinam precario acceptum sibi usurpavit. Et is homo fuit, quem

[1] Le traité *De potestate imperiali* du célèbre et infortuné PIERRE DE LA VIGNE est mentionné par GESSNER d'après TRITHÈME, ainsi que la réponse d'INNOCENT IV, *De potestate ecclesiastica* (*contra Petrum de Vineis*).

sine praetoris venia in jus vocare non licuerit. Bene vale, amicorum meorum constantissime. Si qui authores latini ad studia pertinentes apud vos emittuntur, fac sciam, et si licet, quanti prostent.

Ex Ensisheim, die XXVIIII Januarii. Anno XLIII.

CANTIUNCULA
tam tuus quam solet.

XXXIV. — *Celeberrimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio jurisconsulto, Dno et amico suo incomparabili. Basileae.*

Ensisheim, 6 février 1543. Fol. 46.

S. P. Bonifaci clarissime. Habeo gratiam quod sedulo Isingrinium nostrum, ut id quicquid est nugarum mearum ne differatur admones : quod ut porro facias oro. Mitto nuncupaticiam epistolam, ne praeli rursus impediantur Quam tamen apud te manere cupio usque ad temporis articulum, quo illa opus erit. Neque tamen veto quominus eam Isingrinius videat, teneat, perlegat : sed per multorum manus praepropere ne versetur malo : quod tibi verbo dictum sat esse scio. Illam vero, mi Bonifaci, per candorem tuum, perque amicam tuam in me voluntatem, quaeso obtestorque excutere, atque ubi non satis cohaerebit, vel si quid incommodius scriptum (ut esse complura existimo), emendare ac perpolire velis. Equidem nusquam mihi magis displiceo atque in hujusmodi nuncupationibus, ubi mihi tantum non divinanda materia est quam scribam, quae ipsa tamen a rerum gestarum veritate non abhorreat. Tum quoque attigi quaedam sub tectorio, non nihil habentia periculi, proditura fortassis aliquando in theatri vel plausum vel explausum, ut ita loqui sinas. Innocentii et Vineae tractatus, quia tibi non visi, neque etiam extare mihi persuadeo [1]. Rosellus [2] penes me est, opus sane admirabile. At cucullati illius Henrici notas non vidi [3]. Has precario si miseris, feceris mihi

[1] Lettre XXXIII.

[2] ANTOINE DE ROSELLIS, mort en 1466. Il s'agit ici de son livre intitulé *Monarchia sive de potestate imperatoris et papae.*

[3] Ce *moine Henri* est HENRICUS INSTITOR, auteur de traités *Contra Valdenses*, *Contra errores novissimos*, *In errores monarchiae* (*Antonii Roselli*). La bibliothèque de Bâle possède, reliés en un volume, la *Monarchia*, édition de Venise, 1487, et l'opuscule d'HENRI, Venise, 1499 ; peut être sont-ce les mêmes exemplaires que CHANSONNETTE a eus en main.

rem quam gratissimam. Miror, Salomonii *de Principatu* libros tandiu supprimi, quos mihi multis aureis emtos pervelim [1]. Utinam aliqua pars doctrinae tuae (haud palpum duco) mihi ociique tui adesset : auderem forsitam aliquid improborum judicio brevibus gyaris et carcere, proborum autem nonnulla laude dignum : certe quidem rei publicae non inutile futurum. Verum haec alias coram. Henricum mitte et bene vale, vir eruditissime. VIII Idus Februarias. Anno MDXLIII.

Ex Ensisheim.

Toto pectore tuus Cl. Cantiuncula.

XXXV. — *Dno Bonifacio Amerbachio, jurisconsulto clarissimo, amico suo incomparabali. Basileae.*

Ensisheim, 13 février 1543. Fol. 48.

S. P. Oculorum dolor non sinit pluribus agere. Nihil ludo, optime Bonifaci : scio quantum tibi tribuendum sit. Haud cesso rogare, ut si quid, imo quicquid in praefatione hiulcum aut asystaton erit, judicii tui censurae subjaceat. Hoc demum fuerit puri puti omne munus : quo mihi hoc tempore nihil gratius contingere potest. Equidem caetera tum probari intelligam, si quaedam tibi displicuisse cognovero. Roselli censor mihi frigere videtur, ac vitiligatori similior esse quam aequo judici [2]. Verum de his alias. Bene vale.

Ex Ensisheim, die XIII Februarii Anno XLIII.

Cantiuncula tuus.

Isingrinio, nostro ac Dn. Sphyractae plurimam salutem.

[1] Voir lettre XXV.

[2] Voir la lettre précédente.

XXXVI. — *Eximio jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, amico suo summo. Basileae.*

Ensisheim, 22 février 1543. Fol. 47.

S. D. Nihil nunc est ocii, Bonifaci clarissime, etiam si multa scribendi materia. Nolui tamen literis vacuum hunc dimittere. Per illum peto atque oro, ut absolutum opusculum ad me mittat Isingrinius noster, vir sane doctus et boni judicii quantum comperio : simul etiam ut prius rogavi diligenter concinnetur liber unus, cui nuncupatur praesentandus [1]. Super lege *Remia*, *Regia* et altera *Regia* valde haereo : de quibus alias ad te pluribus. Bene vale.

Ex Ensisheim, die 22 Februarii Anno MDXLIII.

CANTIUNCULA tuus.

XXXVII. — *Celeberrimo jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, amicorum suorum constantissimo. Basileae.*

Fol. 50. Main du secrétaire. Sans lieu, 20 mars 1543.

S. P. Clarissime vir. Petiit a me in amanuensem recipi, qui has tibi redditurus est, haud indoctus adolescens. Quo ipso, quoniam alius ei antevortit, non impetrato, rogavit se tibi per meas literas commendari. Cujusmodi officium quantumlibet ignoto homini denegare, nec si potuissem volui, nec si voluissem debui. Mihi quidem et ad literas et ad ingenuas operas minime videtur ineptus. Proinde, mi Bonifaci, vel illum tibi per me vel alteri per utrumque commendatum habeto. Pretium ligati libri proximo tabellario ad vos mittam. Libellos adhuc aliquot peto, amicis dono dandos. Et illud quidem exiguum operae precium est, sed boni consulam. Subvereor ne Isingrinio nostro nuncupationis argumentum parum arriserit, tum quod interea temporis nihil ad me scripserit, tum quod non ea diligentia, qua reliquae partes opusculi, apparet esse praefatio recognita, in cujus pagina una duo errata satis notabilia comperi. Sed et autotypon meum praefationis ad me remissum non est. Illum ego minime offensum velim; certe si quid tale extitit, eventu fortasse, at non consilio contigit. Bene vale.

XX Martii Anno XLIII.

CANTIUNCULA tuus.

[1] Le traité *De Officio Judicis* est dédié à GRANVELLE.

XXXVIII. — *Eximio jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, viro integerrimo. Basileae.*

Ensisheim, 30 mars 1543 [1]. Fol. 49. Main de secrétaire.

S. P. Mi Bonifaci. Etiamsi ad postremas meas nihildum habeo responsi, nolui tamen ad vos tabellarium analphabetum dimittere: per quem si suprema manus nugis meis apposita est, id quicquid erit, ut ad me diligenter perferatur, si me amas procurabis. Attulit mihi quidam a Wittenberga versus, quos vides, hos lectos, aut si voles descriptos, remittes. Lusus sunt, sed de seriis, neque his quidem fictilibus. De Alciato, aut ubi agat, si quid, fac sciam. Bene vale.

Ex pistrino meo, III Calendas Aprileis MDXLIII.

CANTIUNCULA tuus.

XXXIX. — *Amplissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum Doctori clarissimo, amico suo incomparabili. Basileae.*

Ensisheim, 7 avril 1543. Fol. 51.

S. P. Dedi nuper ad te literas cuidam adolescenti Franco, quibus tibi significabam me et volumen concinnatum accepisse, et exempla adhuc aliquot ab Isingrinio nostro expetere [2]. Si redditae sunt, pergratum est. Concinnatori mitto quem poscit dimidiatum aureum Quid nundinæ Francofordienses in studiis nostris dederint, si mihi scribere sustines, facies rem cupitam, et mutuo reponendam officio. Bene vale.

Ex Ensisheim, die VII Aprilis Anno MDXLIII.

Tuus ex animo
CLAUDIUS CANTIUNCULA.

[1] D'après la date, cette lettre est postérieure à la précédente; le contenu semble indiquer le contraire. Peut-être ne s'agit-il ici que de reliure.

[2] Lettre XXXVII.

XL. — *Amplissimo viro eruditissimoque jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium illustratori primario, Dno et amico suo integerrimo. Basileae.*

Ensisheim, 16 avril 1543. Fol. 53. Main du secrétaire.

S. P. Amplissime vir. De postremis quidem literis tuis magnam tibi habeo gratiam: adtamen bis dolui eas mihi tardius quam voluissem esse redditas: tum ob indignum illud facinus mediolanense, et synodi Callipidis aeditum dirum atroxque specimen, tum quod fere eodem momento quo a nobis abierat Magnifici Domini de Grandvella gener [1], oblata mihi epistola tua est. Non sinissem illum absque literis meis ad socerum isthinc abcedere. Tametsi non nescio, Erasmici nominis amplitudinem nullius adsertoris opera indigere, sed eam sua majestate et P. M. sycophantarum omnium conatus, pyram, ignes, ferrum, flammasque non extimescere: illosque non aliud isthinc insaniae suae pretium ferre, quam ut ipsis frementibus *Erasmi nostri* nomen, nulla non die, nulloque non loco magis ac magis splendescat et illustretur. Epigrammata docta illa certe quidem et elegantia quantum libet animo ego lubens vidi, atque etiam amicis quibusdam selectis communicavi, quorum alter quod hic habes epigramma dicto citius adjecit [2]. Bene vale. Isingriuii nostri literas candidissimas accepi exemplaria sex. Salvum esse cupio, sed nunc plura scribendi facultas non est. Bene vale.

Ex Ensisheim, die XVI Aprilis Anno MDXLIII.

CANTIUNCULA tuus.

De juvene abs te rogatu meo bonis viris commendato et habetur tibi a me, et in pari gratia si possim referetur.

[1] GRANVELLE avait six gendres, qui étaient, en 1545, lorsqu'il testa conjointement avec NICOLE BONVALOT sa femme : JEAN D'ARCHEY, GUYON MOUCHET, CLAUDE LE BLANC (veuf), ANTOINE DE LAUBÉPIN, MARC DE BEAUJEU et CLAUDE DE CHALANS, seigneur de VERJON.

[2] Folio 52, intitulé *Aliud:*

URERE PONTIFICUM LIBROS QUOS SCRIPSIT ERASMUS
QUID JUVAT INSANUM DIC MIHI ROMA TUUM ?
URERE QUUM CHARTAS TANTUMMODO POSSIT ERASMI,
NON CORPUS SANCTUM TORVA CHIMAERA TUA.
HUNC SI PRO TANTIS POENARUM NULLA PROPINQUAT,
DICAM QUOD CAREANT NUMINA SANCTA FIDE.

XLI. — *Celeberrimo jurisconsulto, Dn. Bonifacio Amerbachio, amico meo veteri et constantissimo. Basileae.*

—

Ensisheim, 14 juillet 1543. Fol. 54.

S. P. Ergone silebimus, Bonifaci clarissime, et veteris amicitiae suffulcra, literarum ultro citroque mittendarum vicissitudinem omittemus, quod hypothesis tibi nihive nulla qua de scribamus offertur! Et tam prope invicem aberimus ne salute quidem per schaedam impertita! Facessant praescripta scribendi leges. Ego deinceps nulli morae ferendo sum: neque sustines conscius ipse videri mihi non interturbati silentii. Quin potius vetus illud amplectar : *Nihil esse quod scribam* : etiam si nunc mihi quod scribam inter scribendum nec opinanti succurrit. Nisi Sfyractes noster suam erga me fidem liberet, grandem ego illi impingam dicam. Quaeris quo nomine? Expecto promissas notas in meas nugas [1]. Uterque bene valete. Azonis *Perplexa* ut procedant rescire cupio [2]. Isingrinio nostro bene esse.

Ex Ensisheim, perceleriter, die XIIII Julii Anno XLIII.

CANTIUNCULA tuus.

XLII. — *Celeberrimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori, amico suo summo. Basileae.*

—

Ensisheim, 29 juillet 1543. Fol. 55.

S. P. Eam quoque mihi legem assumo, Bonifaci clarissime, quam tu volens sciensque per postremas tuas in te recepisti. Non omittetur ulla scribendi occasio : neque non responsum dabitur ad quodvis abs te oblatum argumentum. Paria autem ut locupletius facias, rescire (sed brevi) ex te peto, an cuipiam ex his qui se Nobilis quondam Valentini Meygers de Huningen haeredes

[1] Voir la lettre suivante. Il paraît que SPHYRACTES avait promis des observations sur le traité *De Officio Judicis*.

[2] Lettres XXVIII-XXX.

esse sperant patrocinii nomine adjunctus sis. Si non es, bene est. Reliqua tum fusius. De *Perplexis* miror : nisi fortasse ea sacra haud aliter constant, quam ut omnia in his perplexe cedant [1]. De Sphyractis notis animi pendeo [2]. Isingrinii postulationes minime oblitus sum. Missam ad me orationem communico. Vale.

Ex Ensisheim, IIII Calend. Augusti Anno XLIII.

CANTIUNCULA tuus.

XLIII. — *Praestantissimo viro, Dn. Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori ordinario, amico meo summo. Basileae.*

Ensisheim, 1er septembre 1543. Fol. 56 et 57. Main du secrétaire. Amerbach a ajouté: *Cl. Cantiunculae cancellarii Ensisheimensis.*

S. P. Neque adeo, Bonifaci clarissime, animum opinor obfirmasti, neque ego tam iniqua postulaturus sum, ut adversus legem abs te pridem non suscipiendi privati alicujus patrocinii ergo tibi rogatam privilegium tacitum amici caussa ferre denegaturus sis. Plurimi certe quidem aestimo consilii tui rationem, in tractando puro putoque jure nullis pragmaticis operis contaminatam ac sese more veterum consultorum publice consulendam exhibentem, quo quidem tuo instituto nihil in literis beatius esse potest : eam tamen non arbitror ita amicis occlusam, ut praeter *Quid juris* quaestionem nullam tibi aliam offerre liceat, praesertim si res ea in nullum cessura sit exemplum, aut legi tibi praejudicatae nihil detrimenti allatura : vel Plinio tuo scribente, philosophiae eam quidem pulcherrimam partem esse, cognoscere, judicare, promere et exercere justitiam, quaeque alii doceant in usu habere. Neque tam es occupatus, etiam si es occupatissimus, ut non aliquid subsicivi temporis studiis tuis subtrahere et amicorum ac meis impertire valeas. In eam igitur spem adductus, firmissimeque persuasus, imploro tuam opem in eo negotii genere, in quo pari, si quantum tu amicis meis, tantum ego tibi tuisse praestare valeam, emoriar nisi lubens tibi morem gesturus sim diligentissime. Res ita habet.

In causa illa controversa inter haeredes quondam Valentini Meygers actoris et ejus viduam uxoris meae sororem, proindeque mihi charam et patrocinio meo non destituendam, hactenus velitatum est, per aliquot scripturarum

[1] Lettre XLI et celles qui y sont citées note 2.

[2] Lettre XLI.

vicissitudines ultro citroque aeditas. Nunc vero tandem per postremas scripturas jugulum causae petitum est, et incumbit mihi intra dies plus minus viginti concludendi necessitas. Hic te appello amicorum meorum α (*antesignanum?*), ut ne fugam aut comperendinationem meditere : ne causseris *trichas* (ut dicis) domesticas : aut te longius ire fingas : sed praesenti officio vir viro, amicus amico per Philium Jovem rogatus adsit. Non audeo postulare, ut conclusionis scriptum pro dignitate ornatum pares concinnesque (in qua re tu pro tua ista eximia eruditione plane regnare posses, ac mihi rem longe omnium facere gratissimam), sed si aliud petere non licet, hoc quaeso ne detrectes, ut expensis adversariis technis themata juris adnotes, quibus ille pro dignitate excipi possit, servata semper aequi et boni regula. Atque ni fallor comperies eum partim in sole caecutientem partim ex industria quaedam detorquentem, complura (fortassis ex Fabii praecepto), quibus respondere nequeat praetereuntem, tum in plerisque nullum delectum habentem atque interim tamen neque nondum confecta praepropere gloriantem. Pistrinum meum ita me conturbat, ut non vacet huic rei vacare quantum necesse est. Itaque affini meae, hoc est mihi, propter sororem ne desis, te etiam atque etiam per sanctissima veteris amicitiae nostrae foedera rogo, precor, obtestor. Gratia non duntaxat habebitur. Mitto negocii instrumentum, scripturas, argumenta. Intra XVIII diem hujus mensis mittam qui illa ac tua ad me referat. Per alium ne mittito. Vale.

Ensisheim, Calendis Septembribus Anno MDXLIII.

Toto pectore tuus
CANTIUNCULA.

XLIV.— *Ad manus Dni Bonifacii Amerbachii, jurisconsulti clarissimi.*

Ensisheim, 7 septembre. Sans année. Fol. 95 [1].

S. P. Clarissime vir. Nudiusquartus misi Basileam famulum amanuensem cum literis ad te. Ille nondum rediit. Peto ex te scire, an tibi redditae sint illae literae, et num nam quid in causa sit ut ita cunctetur intellexeris Bene vale. De negocio ad te relato rursus te rogo precor obtestor.

Ex Ensisheim, die 7 Septembris.

CANTIUNCULA tuus.

[1] Je pense que ce billet a trait à l'affaire Meygers et doit se placer ici. Le papier est de même marque (crosse de Bâle) que celui des lettres qui précèdent et suivent.

XLV. — *Eximio jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori ordinario, Dno atque amico suo incomparabili. Basileae.*

—

Sans lieu [1], 18 septembre 1543. Fol. 58. *Ex pistrino meo semibarbaro.*

S. P. Quam ad te retuli controversiam, Bonifaci clarissime, confido sic abs te expensam esse et secundum viduam definitam, ut jam mihi videre videar haeredipetas istos, et tantum post cineres amicos, contentioni suae diffidentes, herbam nobis ultro porrigere. Nam si tua stat a nobis sententia, quae, si quid mei judicii est, vix potest a causae nostrae coepto patrocinio esse aliena, tunc plane prorsusque triumphamus. Remitto amanuensem qui nuper alicubi haeserat, revocatus ut ait a civibus suis tum istbic agentibus : at nunc jussus est (nisi tu aliud jusseris) una dumtaxat nocte abesse. Itaque oro ei schaedas missas omnes una cum aureo tuo calculo, etiam si (quod non spero) diversae partis opinionem tutaretur, latissime quoad ejus per tuas occupationes fieri potuit explicato, atque intra tunicam carthaceam schaedis alligato signatoque committas. Ego apud viduam quae illius sint partes meminero. Non offero paria quod solvendo non essem : sed si quid erit in quo tibi tuisve gratificari valeam, dic, et factum puta. Bene vale, vir amplissime.

Ex pistrino meo semibarbaro, die 18 Septembris 1543.

CANTIUNCULA tuus.

XLVI. — *Amplissimo viro atque eminenti jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum ordinario interpreti, Dno et amico suo observandissimo. Basileae.*

—

Ensisheim, 4 octobre 1543. Fol. 59. Main de secrétaire.

S. P. Quemadmodum Cicero alicubi ait, cogitatione quaedam facilius intelligi, quam verbis explanari queant; ita me tibi devinctum esse magis intelligo, quam ulla satis oratione exprimere valeam. Quid enim tali amico non debeam,

[1] Voyez lettres XLIII et XXI. Le *pistrinum* parait désigner le lieu où CHANSONNETTE est forcé de vaquer à ses fonctions officielles, qu'il qualifie d'illibérales, de *semi-barbares*.

tam docto, tam syncero, tam prudenti? tam ad gratificandum parato? tantum adjumenti in rebus difficillimis adferenti? Qui quidem pectoris tui candor, licet mihi antea multis fuerit compertus argumentis, attamen sic mihi responso tuo nuper ad me transmisso evidentissime probatus est, ut nihil jam a te non ausim postulare, quod frater a fratre, a patrono cliens valeat expectare : vicissimque ea omnia me tibi debere confiteri, quae fratri fratrem, bene merenti patrono clientem reponere par est. Itaque tu videto, ut tuo in me jure utare : do fidem nihil te frustra postulaturum, quod quidem ego aut praestare aut efficere possim, qui sciam te et honesti retinentem et amicitiae legum esse observantissimum.

Jam vero ne nullum afferam rescribendi argumentum, est quod a te rursum petam (petax equidem a doctis amicis esse soleo), nempe ut mihi nodum, qui me dies jam aliquot torsit, et succisivam in nugis meis absolvendis operam valde moratur, explicare sustineas. Quanquam enim non sim Plinianus ille Callimachus semper calumniator sui, mihi tamen adeo multa veniunt in mentem, circa duarum legum conciliationem, quae mihi tam pugnare videntur quam circa eandem ipsissimam rem aientia et negantia, ut mihi nullo modo satisfaciam : atque etiam nisi tu adjutes, desperem omnem ejus rei veritatem. Hae sunt L. *Servi et filii respon.* j. versic. *Plane si manumissus*, et L. *Si libertus*, in π. titulo *De furtis*[1]. Nam, quod Accursius ibi affert de re vili aut non vili, mihi non placet : nec laudata § *furta* eo accommodari posse videtur, de accusatione criminali proprie disserens. Cogitabam, si furti judicium, quo de loquitur versiculo *plane*, referri posset ad furtivam condictionem, ut ea patrono adversus libertum daretur actio furti poenalis non daretur. Sed refragatur L. *Verum* § j. ff. *De Minoribus*, quae patrono in libertum et ad exhibendum et furti actionem et condictionem tribuit[2]. Rursus cogitabam, si quando furti actio non poenalis esset, prout subindicare videtur textus in L. *Eum qui* § *idem scribit De furtis*[3] (quicquid ibi doceat Bartolus) ut haec patrono concederetur, poenalis negaretur. In summa mihi aqua haeret : tu quaeso scrupum exime, et tibi hoc beneficium publice acceptum referam. Si quid novi bibliopolae vestri, quod ad studia mea facere existimes, attulerint, oro vel mitte, vel mihi asservari manda, et quanti prostent, indicas. Vale, amicorum meorum α (*antesignane?*).

Ensisheimi, IIII Nonas Octobreis. Anno MDXXXXIII.

Cl. Cantiuncula tuus.

[1] L. 17, § 1 et L. 90 *De furtis*, XLVII, 2.
[2] L. 2 pr. *De minoribus*, IV, 4.
[3] L. 14, § 6 *De furtis*, XLVII, 2.

XLVII. — *Clarissimo, viro Dn. Bonifacio Amerbachio, jureconsulto primario, Dno atque amico cum primis observando. Basileae.*

—

Ensisheim, 4 novembre 1544. Fol. 60.

S. P. Clarissime vir. Quod a me curatum voluisti, sic habe. Quibus carceris praehensionisque jus est, his quoque permissum intelligitur in suos cives et carcere et praehensione uti prout aequitatis ratio postulaverit. Nec in ea specie adito provinciae praeside opus est, quandoquidem merum imperium id illis facultatis attribuit. Ita responderunt qui et juris et rerum harum periti habentur. Recte vale.

Ensisheimi, die 4 Novembris Anno 1544.

CANTIUNCULA tuus.

XLVIII. — *Eminentis doctrinae viro, Dn. Bonifacio Amerbachio, legalis disciplinae ordinario professori, Domino atque amico suo summo. Basileae.*

—

Worms, Résurrection (5 avril ?) 1545. Fol. 61.

S. P. Beasti me, Bonifaci clarissime, de Salomonio reperto, eoque nomine tibi a me debentur evangelia [1]. Utinam et alia propediem alteri debiturus sim, de tuis illis praeclaris lucubrationibus, mihi nuper ceu per transcursum visis: quas tu nisi brevi aedideris, dica tibi a tui amantissimis impingetur gravis: neque enim sine publico rei literariae detrimento diutius tam praeclarum opus in angulis haberi potest [2]. Isingrinio nostro quamvis meapte sponte gratificari cuperem, dedi tamen operam, ut intelligeret literas tuas plurimum ponderis in ipsius caussa apud me habuisse. Nihil hinc certi, nisi omnia esse incerta : atque haec dicta aliam parturire videtur, dumque nos disputamus, Turcicae copiae propius absunt. Recte vale.

Wormatiae, in Resurrectionalibus. Anno MDXLV.

Perpetuo tuus
CL. CANTIUNCULA.

[1] Lettres XXXIV, XXV et VI.

[2] AMERBACH ne publiait pas. GESSNER : « *Scripsit... commentarios περὶ ἐπιεικείας καὶ τοῦ ἐπιεικοῦς, item περὶ τοῦ ἑκουσίου καὶ ἀκουσίου, quas aliquando Deo volente publicabit.* »

XLIX. — *Eximio jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori ordinario, Domino et amico incomparabili. Basileae.*

Ensisheim, veille de Noël 1545. Fol. 62.

S. P. Quod apud comicum, Bonifaci clarissime, libertus ille dicebat, *Gaudeo si quid feci aut facio tibi quod placeat.* Verum ista commemoratio non eo pertinet, ut pensari id quicquid fuit officii munere ex tenore oporteat. Quandoquidem nihil ad te spectat, quod non simul me quoque attingere videatur. Mihi abunde est, si amicitiae nostrae constantia duret, quae et ipsa mutuis per occasionem officiis non tam retinenda quam liberaliter agnoscenda est. Itaque apage cum extrariis xeniis : pectus pectori respondet, id mihi palmarium duco. Erasmi nostri opera magna ex parte mihi dudum et parata et lecta sunt. Divi Hieronymi tomos, ut aliquando mihi emere valeam, opportunitas aliqua offeretur. Tibi vero ob benignitatis oblatae promptitudinem magnam habeo gratiam. Neuenburgenses in re ea nunc civili parum civiliter agunt [1]. Si quid a nostris petieritis, succenturiabor pro virili. Atqui vereor, ne frustra lapis hic monneatur, quoniam exemplo caret. Si quid tamen erit in quo mea vobis sit opus opera, nihil reluctabor in his quae ab amico vel sperari vel expectari debeant. Recte vale, praestantissime vir. Transmissas chartas ubi perlegeris aut exceperis etiam, remittes.

Ensisheimi, vigilia nato Servatori sacra anno MDXLV.

Tuus ex animo
Cl. Cantiuncula.

[1] Boniface Amerbach avait perdu, trois ans auparavant (14 décembre 1542), sa digne compagne Marthe Fuchs, fille de Léonard Fuchs, bourgmestre de Neuenburg sur le Rhin, qui mourut lui-même peu d'années après. Peut-être Chansonnette fait-il allusion à quelque difficulté relative à sa succession ; il est à remarquer, cependant, que les relations des Amerbach avec Alban Fuchs, fils de Léonard, étaient des meilleures.

L. — *Celeberrimo jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori ordinario, amicorum suorum facile principi. Basileae.*

Ensisheim, Saint-Mathias (24 ou 25 février) 1546. Fol. 63.

S. P. Etsi videbor abuti benevolentia tua, Bonifaci clarissime, audebo tamen, animae mihi charissimae valetudinis afferendae gratia, hoc a te postulare, ut catapotiorum massulam : item collyrium ad oculos singulare juxta suam cujusque descriptionem quam vides, mihi per eum pharmacopolam, quem et expertissimum et instructioris apothecae dominum judicaris parari, atque huic meo ad me tabellario dari curare : preciumque earum rerum mihi scribere : et in paucos aliquot dies tua fide esse jubere, ne detrectes. Hac in parte rem feceris mihi et gratissimam et mutuis agnoscendam officiis. Recte vale atque Isingrinium nostrum peramice salutato.

Ensisheimi, die S. Mathiae 1546. Non Davus sed Œdipus es. Rursum vale.

Cl. Cantiuncula tuus.

Lucubrationes tuas quae legi queant magno desyderio avidusque expecto [1].

LI. — *Eminentis doctrinae viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori celeberrimo, amico meo incomparabili. Basileae.*

Sans lieu. 2 mars 1546. Fol. 64.

S. P. Clarissime vir, amicorum meorum facile princeps, Adelberum Salandronium [2] veterem amicum et vivere et bene habere gaudeo : idque de illo in multos annos auditum iri faxit Deus. Quod autem is sperat, sibi a feudi sui domina lites aut periculum imminere, existimo nihil esse, quam hujus-

[1] Lettre XLVIII.

[2] Adelberus Salandronius, Adalbert Salzmann, était le notaire qui avait reçu le 16 février 1536 le testament d'Érasme. — Jacques Salzmann, professeur à l'école de Saint-Théodore, était l'ami de Jean Amerbach et de ses fils. Fechter, *Beiträge*, p. 173.

modi rumorem authore aliquo vano exortum, equidem nil tale percepi. At contra, existimo verius, ipsam lites a quodam equite regio timuisse quem aiunt super hoc feudo ceu morte defuncti hujus heroïnae mariti (prout loquimur) aperto, supplicem libellum Majestati Regiae obtulisse. In aëre tamen piscaturum esse puto : nam subversa sunt quibus nitebatur fundamenta. Atque haec quidem fabula sic agitur, ut Adelbero nostro ea res (si quid mei judicii est) fraudi esse nequeat. Adtamen ne tu illeque officii quidquam in me desyderatis, si quid forte lateat expiscabor, ex affine meo, qui viduae in curatorem patrio ritu datus est, mox quo ille redierit, etenim peregre profectus est in hebdomadas aliquot. Jubeo itaque Salandronium tranquillo esse animo. Cui ego per omnem occasionem commodare, praesertim abs te commendato, ac tibi prae caeteris gratificari valde cupio. Hieronymi Arbonati[1] binam commonefactionem intellexi. Sed quid hic aliud agam, quam quod prius? Nempe ut gratiam mente habeam verbisque agam, et quod ad relationem attinet, bonis cedam. Dies ac tempus vel tibi vel mihi aurigam dabit Filio meo, nisi molestum est, libellum et epistolam reddi jubeto[2]. Vale.

VI Non. Martias anno MDXLVI.

Solido pectore tuus CL. CANTIUNCULA.

Saluta quaeso Isingrinium et meis verbis roga ut mihi scribat, quid vecturae nomine debeam a Francofurto, etc. Semel quidem scripsit, sed literas reperire nequeo.

LII. — *Celeberrimo jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum professori ordinario, amico suo summo. Basileae.*

Ensisheim, 17 mars 1546. Fol. 65.

S. P. Ne graveris quaeso, vir clarissime, mihi plane rescribere quale sui specimen Hilarius meus in Psychi sua ediderit, et quisnam studiorum fructus ab eo mihi operandus sit[3]. Verum mihi blanditum iri non sustineo. Censoris judicium peto : qui eatenus personam amici deposuerit. Rem tenes. Vale.

Ensisheismi, die XVI Martii anno 1546.

CL. CANTIUNCULA, tuus.

[1] JÉRÔME ARBONATUS m'est inconnu.

[2] HILAIRE CHANSONNETTE. Voyez les lettres suivantes et l'Introduction.

[3] HILAIRE CHANSONNETTE, qui se lia d'une amitié intime avec BASILE AMERBACH, le fils unique de BONIFACE, paraît avoir été un aimable jeune homme, ardent, enthousiaste, peut être un peu léger. ISELIN, *Basler Taschenbuch*, 1863, p. 171.

LIII. — *Eximio et clarissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum professori ordinario, Dno et amico meo summo. Basileae.* Basel.

—

Ratisbonne, 19 juillet 1546. Fol. 66.

S. P. Provincia mihi hoc loci credita absoluta accingam me intra hoc triduum itineri, sed qua, Deus novit, sic omnia sursum prorsum miscentur [1]. Quod dii deaeque omnes illos qui hanc tragoediam Germaniae innexerunt male meritos male perdant. Filium meum Hilarium in eventum omnem, scis quid velim, tibi commendo. Plura addere nec vacat nec licet: liberet autem certe quidem. Recte vale, amicorum meorum constantissime. Ratisbonae, XIX Julii anno 46. Heri fuerunt nuptiae J. H. Ducis Clivensis et Serenissimae Annae Regis nostri filiae [2].

CANTIUNCULA tuus.

Schaedam hanc ad uxoris meae manum idque tuto tabellario.

Dnis Consulibus, d. Prothoscribae, et Arbogasto [3] et Isingrinio nostro plurimam ex me salutem.

———

LIV. — *Eminentissimo jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum professori ordinario, Dno et amico suo incomparabili. Basileae.*

—

Ensisheim, 18 août 1546. Fol. 67.

S. P. Celeberrime vir, amice integerrime. De litteris meis Ratisbonnensibus ad uxorem meam tanta diligentia transmissis habeo gratiam. Filii mei te curam in omnem etiam ut scripserim eventum habuisse habereque nihil

[1] Le lendemain du jour où CHANSONNETTE écrivait ces lignes, Jean Frédéric de Saxe et Philippe de Hesse étaient mis au ban de l'Empire. La guerre de Schmalkalden allait commencer.

[2] Les princesses, filles de Ferdinand, se sont mariées à peu près en même temps; l'une avec le duc de Clèves, l'autre avec le duc de Bavière.

[3] Cet ARBOGAST, qui est peut-être l'ARBONATUS de la lettre LI, m'est inconnu.

addubito. Cupio tamen certior fieri, quid me facere sperarem suadeas. Nam et anni finis propemodum adest. Plura nunc non possum infinitis curis obrutus, qui nudiusquartus primum huc redierim. Rerum novarum plus ubique est quam tu egoque velimus [1]. Hoc unum significare libet, Caesarem pridie quam Ratisbona discederem Ratisbonensibus intér quaedam alia promulgata liberum fecisse, quam quisque vellet seu concionem seu aedem sacram adire : et religionis ergo tranquillo quum libet animo esse jussisse. Addita et alia quaedam in eam sententiam bene tolerabilia. Bene vale, vir mihi multis nominibus charissime. Dominos Consules, Prothoscribam et Isingrinium nostrum salvos esse cupio.

Ensisheismi, die XVIII Augusti anno XL.

Toto pectore tuus
Cl. Cantiuncula D. L.

Rescribe quaeso et si tantum ocii est, prolixe, et, si commodum faciundumque censes, me ad Basiliensis vini degustationem invitato. Per te vocatus, advolabo : et multas horas fabulabimur. Vix enim usque libentius sum atque apud te. Sed haec alias.

Tabellarius triduum ad vos rediturus est.

LV. — *Clarissimo jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori ordinario, Dno et amico summo. Basileae.*

Ensisheim, 5 octobre 1546. Fol. 68.

S. P. Doctissime Bonifaci, amicorum meorum α (*antesignane?*). Rediit meus Hilarius. Colmariae fuit. Isthic invisit fratrem natu minorem. Peccatum ab eo est, sed ut spero imprudentia. Dedit fidem frugis melioris. Tu quaeso praehensum pro tua moderatissima gravitate increpa, ac edoce, quanti sit criminis parentes sic offendere, urgeque ut virtutes amet ac studia. Ego pro mea virili concionatus ei sum quae oportuit. Sed et Platerum [2] quaeso commonefacito, ut grammatices in puero confirmandae meminerit. Paucis tecum ago, qui sciam, quam tibi sint amicorum affectus ultro communes,

[1] On sait à quel point les évènements se précipitèrent.

[2] Le célèbre Thomas Platter. Voir l'Introduction.

praesertim occasione tam idonea. Vale. Sphiractem nostrum meis verbis salutatum iri percupio.

Ensisheimi, die quinta octobris anno 46.

Tuus si suus
CL. CANTIUNCULA D.

Puerum quavis occasione cursitare non sustineo.

LVI. — *Celeberrimo jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori ordinario, amico suo summo, tanquam fratri. Basileae.*

Ensisheim, 21 octobre 1546. Fol. 69.

S. P. Clarissime vir. Obruo te meis negociis : verum ita fers, atque etiam fieri cupis. Aveo scire quid meus Hilarius agat, an meliorem de se expectationem polliceatur non verbis modo sed ipsa re, quam nuper exhibuerit. Profecto ille mihi summa curarum mearum, futurusque vel summa crux mihi vel summa lux. Officii paterni nihil in me desyderabit, dum tali animo respondeat eoque se dignum exhibeat. Alioqui parentem naturam novercam reddiderit. Tu mea caussa amici officium hac in parte mihi ne detrectes, gratius nihil unquam facere queas. Caeterum audio impressos nuper apud vos esse textus juris civilis non elegantibus modo typis, sed artificis recognitoris judicio esse expolitos, ut nihildum tale visum sit [1]. Quid tu de illis sentias et quanti prostent, quaeso significa. Domino Sphyractae nostro, viro candidissimo, salutem plurimum et Azonis absolvendi memoriam [2]. Postremo, quod tu postremis scripsisti, de hora vesperascente et eo versu S. V. V. S. V. I., tibi imputato, qui altera die ad prandium vocatus abiturire maluisti [3]. Ego autem minime aulicus sum, nec soleo nolentes urgere, illos ne offendam. Animus alioqui et candidus et apertus. Ita sum: qui volet, utatur. Recte vale, vir integerrime. Isingrinio nostro salutem. Item Dominis Consulibus et Prothoscribae.

Ensisheimi, 21 octobris anno 46.

Tam tuus quam suus
CL. CANTIUNCULA D. L.

[1] L'édition dont parle CHANSONNETTE est peut-être celle de HERWAGEN, 1541.
[2] Lettres XXVIII et suivantes.
[3] *Sit venia venire, sit venia ire?*

LVII. — *Praestantissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium in academia Basiliensi ordinario professori, Dno et amico suo colendissimo. Basileae.*

—

Ensisheim, 7 novembre 1546. Fol. 70.

S. Ad proximam epistolam meam de filio deque juris corpore nuper impresso si responsum dederis, facies rem valde gratam. Nihil est quod nunc addam, nisi, si qui boni authores novi prostabunt, illorum nomina et indicationem ut mihi significes. Venissem ad vos, sed tali aurae podagra committi noluit. Optime vale, celeberrime vir. Amicis nostris salutem.

Ensisheimi, die 7 Novembris anno 46.

Nihil aliud quam tuus
Cl. Cantiuncula D. L.

LVIII. — *Celeberrimo Jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Dno et amico suo incomparabili. Basileae.*

—

Sans lieu. Sainte-Barbe (4 décembre) 1546. Fol. 73.

S. P. Clarissime vir. Vos visere decreveram, sed invasit me tyrannus meus podagra saevitque jam dies complures crudeliter. Mitius tamen, Deo sint gratiae, furere incipit. Ubi valetudinem comparavero, mox ad vos. De libris. quid habeas fac sciam, tum vero quam belle valens et Hilarius quid agat Tabellarius Rynfeldam it, per eum expecto literas tuas et filii. Vale.

Die S. Barbarae anno 46.

Cl. Cantiuncula tuus.

LIX. — *Clarissimo Jureconsulto, Dn. Bonifacio Amerbachio, Legum professori, Dno et amico suo incomparabili. Basileae.*

—

Sans lieu. 10 décembre 1546. Fol. 72.

S, P. Optime Bonifaci, binas tuas accepi. Alciati scripta *de Indiciis* [1] nunquam vidi. De Pandectis illis et lacte gallinaceo [2] coram. Decumbo lecto alteri morbo praeda factus, hoc est calculo. Ea est, qua de scribis, rerum vicissitudo. Vale. Plura non possum nunc. Sphiractae nostro salutem et Azonis memoriam [3]. Ne gravere hoc epistolium Platero mittere.

Die 10 Decembris anno 46.

CANTIUNCULA tuus.

LX. — *Excellenti Jurisconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum ordinario professori, amico ceu fratri clarissimo. Basileae.*

—

Ensisheim, 17 janvier 1547. Fol. 74.

S. P. Praestantissime vir, amicorum integerrime. Rursum a mea ad vos itione remeavi. Quid causae sit, ex Hilario intelliges. Nam iterare dolorem qui ex recitatione mihi existit, libens supersedeo. Audivi aliquando M. Nicolaum aromatarium apud vos in foro piscario degentem habere nescio quam aquam paralysi percussis mire salubrem. Tu quaeso illum adito, et si paratam habeat, mihi uncias aliquot emito : adscripto etiam utendi modo, etc. Equidem hac de causa potissimum tabellarium hunc ad vos mittendum censui. Caeterum ab altero illo aromatario qui tibi ac mihi familiarior (Gengenbach puto appellari) obsecro mihi impetres ut ex selectis ac probis simplicibus pillulas componat juxta schaedam inclusam, in usum videlicet meum in itinere ac dum domo absum. Sed pervelim massam ita parari, ut ne durescat, sed tractabilis permaneat : hoc non omnes praestare norunt. Ipse puto

[1] *De Judiciis*? Comparez JUGLER. III, p. 45.
[2] Voyez lettre LVI. J'ignore si le *lac gallinaceum* est une allusion à quelque ouvrage français (voyez lettre LXV), ou s'il s'agit d'un simple lait de poule.
[3] Lettres XXVIII et suivantes.

non nesciet. Eodem autem vespere quo tabellarius meus adveniet, paranda erit ea massa : ut mox quam illuxerit altera die ad me redire queat. Nam alioqui accinctus sum itineri, parentibus patriaeque obtemperaturus. Quicquid impenderis, a me servabis, bona hoc est nostra fide. Vale, sed ut vides quam celerrime.

Ensisheimi, die XVII Januarii anno 47.

Perpetuo tuus CL. CANTIUNCULA.

C ito
ito
ito
ito
ito

LXI. — *Amplissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, J. C. clarissimo, amicorum suorum integerrimo. Basileae.*

Sans lieu ni date. Amerbach a noté : 29 *Martii* 1547 [1]. Fol. 76.

S. P. Clarissime vir. Hodie mihi videre visus sum quaedam te dicturientem nec dicentem tamen. Mearum autem partium fuit, tibi silentii non antevortere. Alioqui res vel transigi vel ad calcem perduci potuisset. Aenygmata scribo, sed quae non possis non intelligere. Tibi scribo, non aliis. Utrumque cadat, constans ac syncera inter nos amicatia permaneto. Vale. Ex pago ubi non alia papyrus fuit. Memineris (quod dicere solemus) tempus pro homine interpellare.

Manus nota.

LXII. — *Clarissimo Jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, amicorum suorum omnium integerrimo. Basileae.*

Ensisheim, 27 avril 1547. Fol. 77.

S. P. O Bonifaci, o mi mellitissime Bonifaci. Jam biduum scis filium discessisse, nec proprium ad me tabellarium ire jubes? Hoc momento acceptis literis tantum modo animo defectus sum : meam in filium pietatem et

[1] C'est sans doute un billet écrit à Bâle ou à la campagne près Bâle.

illius adeo non respondens ingenium expendens. Per ego te fidem omnem, quae summos inter amicos esse potest, oro, precor, obtestor, quoquoversus tabellarii mittantur; ut sciam ubi deliteat. Jubeatur praehendi servarique, non in poenam aut mulctam, sed ut mihi restituatur. Equidem et hanc ei noxiam lubens condonavero. Quod si non reperiatur, vereor ut neque tu neque ille me incolumem unquam visuri sitis : ita crucior, ita variis modis distrahor ac dilaceror animo. Matri nihil dicam alterum filium die Georgii feliciter enixae. Quicquid impensum abs te erit, fide bona remunerabo. Vale, ac postremum vale, filium nisi recepero.

Ensisheimi, 27 Aprilis ad horam tertiam postmeridianam anno 47.

Infelix amicus tuus cujus
manum nosti.

C ito
C ito
C ito

LXIII. — *Praestantissimo Jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, amico et patrono meo summo. Basileae.*

—

Sans lieu, 4 mai 1547. Fol. 78.

S. P. Hactenus quod jubes facio, mi Bonifaci, casum hunc peracerbum tacitus ut possem fero, sed rodens animum cor edo : sperans interim ac misere expectans aliquid abs te literarum super alicubi reperto errone meo. De quo tanquam capite amicissimo omnia metuo, praesertim ob schaedam quandam ab eo domi suae relictam quade scholae vicarius mihi sub initium scripsit. Equidem vereor ne in anabaptistam aliquem inciderit, alioqui non capio quid sibi ea schaedula velit. Tu quaeso de ea re sciscitare, et primo quoque tabellario ad me literas dato. Sed quid ais de subplagiario filii, pulverulento illo Blaterone [1] (cui ego grandem dicam impingere meditor), qui nec per me admonitus quicquam scribit seu de puero seu de reculis ejus? O hominem dissolutum et in re tam acerba securum, quem ego si vixero sic exercebo ut aliis cedat in exemplum.

[1] Évidemment Platter.

Plura nequeo : recrudescit enim meus ingens luctus. Tu amici partium quod facis memineris. Vale. Impensas ego solvam omnes. Quid me facere censeas, scribe brevi. Rursum vale, meum praesidium.

Die IIII Maii anno 47.

CANTIUNCULA tuus,
vix suus.

LXIV. — *Excellenti Jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Dno et amico meo summo. Basileae.*

Ensisheim, 10 mai 1547. Fol. 79.

S. P. Non quievero, Amerbachi clarissime, de errone meo, donec ex te intellexero, esse adhuc aut prorsus non esse quippiam reliquae spei. Atque etiam illa schaedula qua de nuper scripsi acrius me torquet, ut non de illius corpore modo, sed et de mente ac salute metuam. Tu quaeso quid sentias scribe. Hac enim de causa puerum mitto. Cui et in mandatis dedi, erronis reculas ut a Blaterone recipiat, ac tibi vel Arbogasto nostro servandus tradat. Sunt et libri quidam quos mihi ligandos isthic reliqui, hos ad me allatum iri cupio : tu oro compactori precium operae meo nomine solvas. Mihi vero scribe quantum eo aliisque nominibus mea causa numeraveris, faciam ut de me nihil queri valeas. Caeterum, tametsi novum fortasse tibi videbitur, paro dicam adversus illum, qui filium in suam fidem receperat, etiam mercede interveniente, talibusque ipsius manu scriptis sponsionibus, ut depositi non sperem evasurum esse judicium, forsitan nec civiliter in jus vocatum. Ubi constituero, rem ad te referam. Vale, ac rescribe, sed longissimas, et dolorem meum non verbis tantum, sed re quoque, si fieri potest, lenientes.

Ensisheimi, X Maii Anno MDXLVII.

Nota manus
integerrime tui.

LXV.—*Excellentissimo Jureconsulto, Dn. Bonifacio Amerbachio, amicorum suorum antesignano. Basileae.*

—

Ensisheim, 26 mai 1547. Fol. 80.

S. P. Clarissime vir. Si quid de filio, seu faustum seu infaustum, fac sciam oro. Equidem Blateronis vicarium revertisse puto. Cantica illa theodisca, nisi tu brevi sub praelum dare decrevisti, quaeso recipiam [1]. Etenim est alius qui ea videre percupiat. Ad te cum voles redibunt. Bene vale.

Ensisheim, die 26 Maii Anno P. S. 1547.

CANTIUNCULA tuus.

Isingrinio salutem, et operis gallici in Institutiones memoriam [2]. Si quando Cincius de officio jurisconsulti tibi visus est, oro significes [3].

LXVI. — *Eximio Jureconsulto, Dno Doctori Bonifacio Amerbachio, fratri atque amico incomparabili. Basileae.*

—

Sans lieu. 12 juillet 1547. Fol. 81.

S. P. Te doluisse vehementer et laetatum esse vehementer quod aegrotarim et quod convaluerim, habeo gratiam minime vulgarem. Sed nondum ita convalui, ut pedes suo fungantur officio : ut non dolor recrudescere, et totum corpus ruinam subinde minitari videatur. Atque o fortunam quae mihi medicum illum Italum eripuit. Nisi forsitan ita doceor, non omnia ab amicis

[1] AMERBACH était bon musicien; on en voit les preuves à la bibliothèque de Bâle. Cf. ÉRASME, lettres à VERGARA, de l'an 1529. DURAND DE LAUR, t. I, p. 555.

[2] Quel est cet ouvrage français? Serait-ce peut-être la traduction française des *Institutes* de NICOLAS DE LESCUT, déjà imprimée à Paris en 1543? CHANSONNETTE doit avoir connu LESCUT, Lorrain comme lui et comme lui diplomate; LESCUT était à la diète de Spire en 1541.

[3] On n'a du livre *De officio jurisconsulti* de L. CINCIUS que trois fragments cités par FESTUS.

delectu submoto esse petenda. Quod si ita est, ignosce simplicitati meae. De errone meo et a barbaris Plateri moribus fugitivo misere cupio tibi aut cuicumque alteri debere evangelia. Vale, vir clarissime.

4 Idus Julias Anno 47.

Tuus ex animo CL. CANTIUNCULA.

LXVII. — *Amplissimo et clarissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Jureconsulto eminentissimo, Dno et amico suo incomparabili. Basileae.*

Mulhouse, 28 août 1547. Fol. 82.

S. P. Amplissime vir. Cogitanti in itinere periculum subsaevientis apud vos aëris visum mihi est tutius fore, si frivola et reculae mei erronis brevi ad me redeant. Itaque rogo, ut lectum instructum aliaque omnia a barbaro Blaterone recipias, in vasculum aut fascem condi jubeas, et primo cuique servo aliasque ad nos aut saltem ad Hapisheim [1] eunti vectori tradas ad me perferenda seu vehenda et de salario quod conveneris (nam onus leve erit) lubens exsolvam. Id scripto significabis. Sed multo magis oro, ut mihi ne tacitus succenseas, qui sic tua benevolentia abuter, eminerisque te mihi licentiam hanc, tua postrema expostulatrice epistola velut obtulisse. Ego tibi contra si quid unquam usquam gratificari quivero, tuus sum. Vale.

Ex Mulhusen, XXVI Augusti 1547.

CL. CANTIUNCULA tuus.

Inclusas Arbogasto.

Cito
Cito
Cito

[1] Habsheim.

LXVIII. – *Celeberrimo Jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum professori et fidelissimo et acutissimo, Dno et amico suo incomparabili. Basileae.* Basel in der kleinen stadt.

Augsbourg, 25 octobre 1547 [1]. Fol. 83 et 84.

S. P. Quas ad me dedisti 19. Septembr. accepi hic Augustæ XX. hujus mensis die. Res Hilarii tenuiores quam ut a viro tanto curentur, ea fide diligentiaque disposuisti ut eo nomine tibi sum quam antea longe obligatior. Schaeda liberatoria Blateronis boni a me consulitur. De reliquis nummis egisti ita probe. Chamaedrym propediem mittent qui domi meae retinuerunt, gratum mihi facere arbitrati. Hilarius Erphurdiæ est apud virum doctum, ab utroque literas accepi, et amnestia donatus est. De horologio visam cum rediero. Sed et ex eo capite ubi sentio profiteorque me obaeratum.

Hic imperii conventus non tam diuturnus quam rebamur, futurus est. Catastrophen ex aliis intelliges. Fabula quem cursum coepit tenet. Etymon verbo respondet. Quae habes nova quibus ferendo sit tabellarius mitto. Aequi bonique facias oro. Audio te praeclari aliquid parturire, quod ex te nunquam potuit expiscari, sed alii aiunt sibi auditum ex eo qui de te audierat. Macte virtute vi. Luceat lux tua coram hominibus, et talentum tibi a Deo creditum ne sepelito [2]. De Pandectis Florentinis quam brevi nos operare jubeas quaeso significa. Literas tuas uni ex scribis cancellariae regiae in Ensisheim, cui nomen Cæsareo Rot, tradi curato. Is a me mandatum habet. Recte vale, amicorum meorum et antiquissime et constantissime.

Augustae Vindelicorum, die 25 Octobris Anno 47.

Manum nosti.

[1] Amerbach a noté : *Acceptum* 19 *Novbris* 1547.
[2] Voir entre autres lettre XLVIII.

LXIX. — *Excellentis doctrinae viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Jureconsulto clarissimo, amico, confratri et charo et observandissimo. Basileae.*

—

Ensisheim, 26 novembre 1548. Fol. 85.

S. P. Clarissime vir. Jamdudum ad vos iturio, nec venio tamen : ita me negociorum undae aliis aliae praecedentis remorantur. Et sunt tamen de quibus percupio tuum audire judicium : a quo in rebus gravibus tam pendeo, quam a cujusquam hominis mihi noti. Sed perrumpam ut spero brevi haec impedimenta, atque ad vos occurram, vel suffurato ocio. Horologium meum si reparatum est, fac puero isti meo tradatur, et mercedis ergo sponsor esto. Tuam ego apud artificem et meam apud te fidem, cum venero aut si cupis citius, probe liberabo. Rosellum tuum accipies [1], qui diutius apud me latere noluit. Eo nomine gratias ago. Cantica illa vetusta, si non molestum est, in vicem remittes [2]. Recte vale, amicorum meorum antiquissime. De Alciato si quid habes.

Ensisheimi, XXVI Novembris Anno MDXLVIII.

Tam tuus quam solet
Cl. Cantiuncula.

LXX. — *Eminentis doctrinae viro, Dno Bonifacio Amerbachio, Jureconsulto clarissimo et legum civilium ordinario professori, Dno et amico suo summo.* Hern Bonifacio Amerbach zu Basel.

—

Ensisheim, pénultième de février 1549. Fol. 86, 87.

S. P. Praestantissime vir. Heri me a vobis discedentem vellicabat nonnihil intermissum : cujus mihi tamen venire in mentem nullo modo potuit, donec domi nostrae propior essem quam vestrae, adeo nunc incipit negare memoria depositum, si ut notari jure valeat. Verum, hoc tu mihi detrimentum facile sarcire potes : neque enim gravis est tantilli jactura temporis. Est autem quod rescire cupiebam quo in cursu statu quave spe nunc sint argentifodinae in

[1] Lettres XXXIV et XXXV.
[2] Lettre LXV.

Plantschy[1]. Habent enim aliquot cives tui portiones isthic metallicas. E quorum uno vel altero si id quod peto mibi fueris expiscatus nominatimque quanti aestimetur quadrans (puto vocant *ein Viertel*), facies mihi rem valde gratam, et, si per hunc tabellarium rescripseris, gratissimam. Sic tamen agenda fabula est, et illi interrogandi, ut non nominer ego. Quaeso, praestantissime vir, hanc mihi operam locare ne detrectes. Offert enim sese cujusdam occasionis frons capillata, quae tamen ne captantem capiat, providendum est[2]. Qua hora jusseris redibit hic tabellarius ad te. Scire etiam pervelim, quid inter haec censeas esse differentiae : *Ille scribit, docet, in specie*, et *scribit* seu *docet in speciem*. Recte vale, vir eminentissime.

Ensisheimi, sed perceleriter, penult. Februarii Anno 49.

Tuus CL. CANTIUNCULA.

LXXI. — *Amplissimo viro eminentisque doctrinae Jureconsulto, Dno Bonifacio Amerbachio, Legum civilium professori ordinario, amico suo et veteri et integerrimo. Basileae.*

Ensisheim, 17 mai 1549. Fol. 88.

S. P. Bonifaci clarissime. Proficiscitur ad vos, Basileae visendae caussa, nobilis et eruditus vetus amicus meus qui has tibi redditurus est. Et quoniam inter alia urbis vestrae spectatu dignissima, tua virtus et humanitas illi eximio commendata est, quaeso, mi Bonifaci, excipe hominem tui cupidissimum, pro singulari tuo in literatos omnes candore. Adaugebis profecto nominis tui celebritatem apud complures illustres et generosos comites et heroas sylvae illius Hercyniae Thuringiam inter et Rheni tractum accolas : et mihi rem feceris gratissimam. Recte vale, vir clarissime.

Ensisheimi, die 17 Maii. Anno MDXLVIIII, per multas occupationes.

CANTIUNCULA tuus.

[1] Plancher-les-Mines, département de la Haute-Saône, non loin de Giromagny. Il y avait là en 1575 des mines appartenant à l'abbaye de Murbach. ANDREAS RYFF, *Reisebüchlein*, inédit, p. 26. Bibliothèque de Bâle. (Communication de M. SIEBER.)

[2] Il s'agit apparemment ici d'un placement à faire. Je remarque que le *Consilium* 25 de CHANSONNETTE (p. 417 du recueil de CNUTELIUS) concerne une Société d'exploitation de mines d'argent.

LXXII. — *Amicorum suorum antesignano, Dno Bonifacio Amerbachio.*

—

Sans lieu ni date [1]. Fol. 97.

S. Posteaquam volentem nolentem cogis, *ut sus*, quod aiunt, *Minervam*: en habes quo principio utendum putarem. Qui a me versa excepit, huic nomen est Bartholomaeo. Amanuensis est cuidam notario quem vocant Georgium Hofffischer. Is quicquid excipiendum dederis bona fide ac lubens absolvit. Vale. Et quod hodie mea sponte in aurem dixi, lapidi dictum sit. Cum rediero, si voles, tentabo negocium quod tibi mihique faustum et felix futurum sit. Quum advecti fuerint ex Italia libri, vide pro tua in me propensione ne quid mihi non emas, quod te emere putabis operae pretium. Vale, amicorum antiquissime.

Tuus CANTIUNCULA.

LXXIII. — *Zasianae prudentiae ex asse heredi, Dn. Bonifacio Amerbachio, amico juratissimo.*

—

Sans lieu ni date [2]. Fol. 98.

S. Clarissime Bonifaci. Remitto Zasiana pacta de feudis, hoc est pura puta et omnibus numeris absolutissima, quodque vel maximi facio, in summa brevitate copiosissima, et habeo gratiam. Codice meo Theodosiano, si egeas, utere quamdiu voles : si tibi eo non sit opus, rogo die crastina remittas : neque a memoria tua elabi sinas, ut si qui libelli transmontani huc adportentur, quos

[1] Ce billet, écrit sur un papier dont la marque n'a pas été reconnue par M. SIEBER, paraît avoir accompagné l'envoi d'un projet de préambule ou de modifications à un ouvrage d'Amerbach.

[2] Peut-être faut-il placer cette lettre, dont le papier est sans marque, en ou peu après 1535, année de la mort de ZASIUS et de la publication, à Bâle, de l'*Epitome in usus feudorum*. D'autres éditions ont paru à partir de 1538.

tibi comparaveris, eosdem mihi compares. Tuus sum totus. Verum hoc officio efficies, ut tibi non modo amicitiae sortem, sed foenus quoque debeam. V.

CANTIUNCULAE manum nosti
vere tui.

Caeliam quoque remitto quam mecum apportaturus essem, nisi veritus fuissem, te his amoribus vel mensem unum vix carere posse[1].

LXXIV. — *Clarissimo viro, Dno Bonifacio Amerbachio, amicorum meorum antesignano.*

Sans lieu ni date[2]. Fol. 35.

Tu quoque salve, doctissime Bonifaci. Quem quaeris ex π. locum nescio quoties legeris : ego tantum uno loco memini me legisse, sed aliter quam tu scribas. Scribis : *Audivi saepe a rusticis nostris, fragile sine pecunia esse peculium.* Pecuniam hic si strictius, non in fusiore illa significatione, qua nihil non complectitur, acceperis, falsum erit hoc pronunciatum : quum Ulpianus testetur, res omnes et mobiles et soli in peculio esse posse. L. *Quam Tuberonis* § penul. π. *De pecu*[3]. Quo fit ut etiam citra quantitatem discretam, hoc est sine nummis, non fragile futurum sit peculium.

Igitur titulo *De Lega.* III in L. *Si chorus* § *his verbis*[4], Celsus refert Proculum dixisse, saepe audisse rusticos senes ita dicentes : *pecuniam sine peculio fragilem esse* : peculium appellantes, quod praesidii causa reponeretur. Eum locum adducit Valla cap. 457 *Elegantiarum*, quanquam in hoc hallucinatus videatur, si ea verba Celso non etiam Proculo tribuat. Idem locus citatur per Gloss. II in C. *Cuique in Juventute, De praesumpti.* Bene vale, amicorum antiquissime.

Tuus CL. CANTIUNCULA.

[1] Allusion dont le sens m'échappe.

[2] Papier marqué à la crosse de Bâle, comme celui de beaucoup de lettres d'Ensisheim.

[3] L. 2, § 1 *De peculio*, XV, 1.

[4] L. 79, § 1 *De legatis* 3 XXXII.

LXXV.

Sans lieu ni date et sans adresse [1]. Fol. 102.

Hic tabellarius habet a conjuge mea literas ad cognatam suam, ut ex literarum superscriptione intelliges. Rem gratam feceris, si aedes ei ostendi procuraveris, ut literas cognatae reddat vel illius procuratori in aedibus habitanti. Et si qua fieri potest, ut responsum afferat.

Es ist Frawendienst.

LXXVI.

Sans adresse, lieu, ni date [2]. Fol. 99.

S. Mi charissime atque etiam charissime Bonifaci, nisi molestum est, quaeso apud me coenare sustineas.

CANTIUNCULA tuus.

[1] Papier sans marque.

[2] Papier sans marque. Il est probable qu'AMERBACH a plus d'une fois soupé chez CHANSONNETTE, et CHANSONNETTE chez AMERBACH.

INDEX.

A

B

C

D

E

F

TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE ET BIBLIOGRAPHIE

DE LA

TYPOGRAPHIE MUSICALE

DANS LES PAYS-BAS

PAR

Alphonse GOOVAERTS

BIBLIOTHÉCAIRE-ADJOINT DE LA VILLE D'ANVERS.

(Couronné par la classe des beaux-arts, le 22 septembre 1877.)

HISTOIRE ET BIBLIOGRAPHIE

DE LA

TYPOGRAPHIE MUSICALE DANS LES PAYS-BAS.

PARTIE HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Il n'est plus possible aujourd'hui d'attribuer à Ottaviano DEI PETRUCCI l'invention de la typographie musicale. Une étude attentive des premières impressions contenant des notes de musique a surabondamment prouvé que tous les signes distinctifs, qui d'après les partisans de PETRUCCI constituaient son invention, existent également dans certaines impressions musicales antérieures à celles de cet habile graveur et imprimeur célèbre.

Nous nous rangeons donc du côté de ceux qui, tout en reconnaissant le mérite de l'imprimeur de Venise, se croient en droit de lui contester l'honneur d'avoir inventé la typographie musicale.

Nous disons *l'honneur* et non *la gloire*, parce qu'il ne nous semble pas qu'il ait fallu le moindre génie pour appliquer à l'impression de la musique ce qui se pratiquait déjà depuis nombre d'années pour l'impression ordinaire des livres. Et, en effet : l'idée d'imprimer la musique par des types mécaniques, celle de l'impression à deux tirages et bien d'autres encore qui devaient rendre plus facile et perfectionner de plus en plus la typographie musicale, ces différentes idées, disons-nous, devaient forcément venir à ceux des imprimeurs du XVe siècle qui éditaient des ouvrages contenant de la musique, comme des psautiers, des missels et des traités.

Nous avons cru utile de donner en quelques mots d'introduction à ce volume, les précédents des faits qui constituent l'*Histoire de la typographie musicale dans les Pays-Bas.*

Jean Fust et Pierre Schöffer, les associés de Jean Gutemberg, l'inventeur de l'imprimerie, publièrent à Mayence, en 1457, un *Psalterium latinum*, in-folio. Ce livre, dit Panzer, est le premier depuis l'invention de la typographie, qui porte une date, le nom de la ville où il fut imprimé et celui de l'imprimeur qui l'édita [1]. L'idée d'imprimer aussi dans ce volume la musique des psaumes n'était pas venue aux célèbres imprimeurs, car, dans les différents exemplaires qu'on a pu retrouver de cette édition *princeps*, les portées et les notes ont été ajoutées à la main, fait duquel on peut conclure que les caractères de musique n'existaient pas encore en 1457.

Dans le Missel de Würzburg, au contraire, qui vit le jour en 1484 [2], les préfaces des messes pour toutes les fêtes de l'année sont imprimées sur des portées de quatre lignes rouges et en caractères mobiles [3]. Les notes de musique, dit Fétis, sont

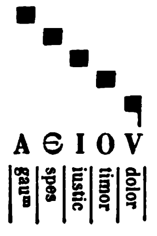
[1] « *Primus est ab inventione artis typographiae liber impressus, qui certam et loci et temporis et typographi notam ostendit.* » (Panzer, *Annales Typographici ab artis inventae origine ad annum MD*. Vol. II, p. 111.)

[2] *Missale Ecclesiae Herbipolensis per Jeorium Ryser Anno domini millesimo quadringentesimo octogesimo quarto, undecimo Kalendas Marcii.*

[3] Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. Deuxième édition. Note en bas de l'article : *Petrucci*, t. VII, p. 12.

imprimées, tandis que les lignes sont faites à la plume ou à l'aide d'un instrument particulier.

La première impression qui contienne des notes de musique imprimées, paraît être un *Collectorium super Magnificat* de Jean Gerson, qui parut en 1473, sans nom de lieu ni d'imprimeur [1]. On trouve dans la première colonne du *recto* du quatrième feuillet de cet incunable rarissime, imprimé en caractères gothiques, ce qui suit :



Ce sont les seules notes que le volume contienne. Elles sont assez grossières de formes.

Ce volume se place donc entre le Psautier de Mayence de 1457 et le Missel de Würzburg de 1484.

En 1490, Pierre Schöffer publia à Mayence un Psautier in-folio, dont la musique est imprimée d'un bout à l'autre de l'ouvrage [2]. Les portées, qui ont quatre lignes, sont imprimées en rouge, ce qui a nécessité une seconde opération pour l'impression des notes en noir. Les caractères employés pour l'impression de la musique de ce volume étaient en fonte ; la netteté des notes de musique de ce Psautier, dit M. Wekerlin, et leur parfaite harmonie de forme ou de structure avec les caractères gothiques

[1] Il porte *in fine : Explicit liber super canticum virginis marie compilatus per me Johannem Gerson olim Canciliarium parisiensem. — Spes mea tota in solam virginis gratiam. — Alpha et* δ. — *N. G.*

[2] J.-B. Wekerlin, *Histoire de l'impression de la musique, principalement en France* (p. 5), notice publiée en brochure en 1874, avec plusieurs autres sous le titre : *Opuscules sur la chanson populaire et sur la musique*. Paris, J. Baur.

qui les entourent, ne peuvent laisser le moindre doute sur l'identité du procédé employé.

Voilà donc déjà, et la mobilité des caractères, et les caractères en fonte, et le tirage double! Pierre SCHÖFFER eut donc des caractères métalliques avant les Italiens! La preuve en va suivre.

En 1496, donc six ans après la publication du Psautier de SCHÖFFER, Jean-Pierre DE LOMATIUS imprima à Milan, pour compte de Guillaume SIGNERRE de Rouen, l'ouvrage de *Gafori* intitulé : *Practica musice Franchini Gafori Laudensis.* Or, la musique de ce volume est imprimée par caractères en bois d'une seule pièce. M. WEKERLIN, dans la brochure citée plus haut, donne un spécimen de cette impression musicale; elle contient des rondes, des blanches, des noires, des croches et même des points comme prolongation des notes.

L'année suivante, en 1497, parut à Brescia, une autre édition du même ouvrage, sous le titre : *Musice utriusque cantus practica excellentis Franchini Gafori Laudensis libri quatuor modulatissima.* Quoique beaucoup inférieure à l'édition de Milan, celle-ci a été faite par le même procédé.

Ces deux publications prouvent qu'en Italie on employait encore les caractères en bois quand en Allemagne on se servait déjà de caractères en fonte.

En 1501, la même année où parut la première impression de PETRUCCI, Heinrich QUENTEL [1] publiait à Cologne l'ouvrage de Nicolas WOLLICK intitulé : *Opus aureum Musice castigatissimum*,

[1] Un fait resté inconnu jusqu'à ce jour et que des documents trouvés dans les archives d'Anvers nous ont fait connaître, c'est que Heinrich QUENTEL a demeuré à Anvers avant d'établir une imprimerie à Cologne. Serait-ce trop hasardé que de supposer que c'est à Anvers que l'imprimeur allemand a fait son apprentissage? QUENTEL demeura dans cette ville, entre 1483 et 1487, dans la rue Haute, dans une maison sise en face de l'hôpital Saint-Jean; or, ce n'est qu'en 1487 qu'il publia à Cologne le premier produit de son imprimerie, qui est le volume intitulé : *Sermones sancti Vincentii fratris ordinis predicatorum de tempore per tempus hyemale.* Peut-être que plus tard quelque patient investigateur trouvera dans le même dépôt d'archives de quoi élucider la question que nous venons de poser.

imprimé avec des caractères mobiles et en deux tirages, donc encore par les mêmes moyens employés par Petrucci.

Oh oui, toutes les inventions attribuées au typographe vénitien avaient été faites avant lui. On imprimait avant lui avec des types mobiles; avant lui aussi, on imprimait par doubles tirages, pour les portées d'abord et ensuite pour les notes; avant lui encore, on avait des caractères de fonte : or, pour arriver à ces caractères de fonte, dit encore M. Wekerlin [1], il fallait se servir du même procédé qu'employa infailliblement plus tard Petrucci, savoir : faire des poinçons, frapper des matrices avec ces poinçons, puis se servir de ces matrices pour y couler les caractères nécessaires à l'impression.

L'Académie royale de Belgique ne nous demande pas une *Histoire générale de la typographie musicale :* c'est ce qui nous empêche de poursuivre ici cet exposé de son origine, de ses débuts et de son perfectionnement. Nous avons cependant voulu commencer l'*Histoire de la typographie musicale dans les Pays-Bas* par une brève réfutation de l'idée émise par Anton Schmid [2] et par le savant Fétis, sur la foi de témoignages plus anciens, que Petrucci aurait été le premier inventeur de la typographie musicale par caractères mobiles en fonte.

Avant d'aborder le sujet de ce livre, c'est-à-dire, la typographie musicale dans notre patrie, nous tenons à montrer par quels pays nous avons été devancés. A cet effet, nous avons dressé le tableau suivant qui fait voir par quelles villes de l'Europe, Anvers, qui fut la première des Pays-Bas à avoir des imprimeurs de musique, fut devancée dans cette importante partie de l'art typographique. Nous n'avons pas compris dans ce tableau le *Psautier* de Fust et Schöffer de 1457, ni le *Collectorium super Magnificat* de 1473, ni le *Missel* de Würzburg. Nous le commençons au *Psautier* de Schöffer seul, publié à Mayence en 1490, pour arriver, à travers Milan, Brescia et Cologne, à Venise dans l'atelier

[1] Brochure citée, p. 7.

[2] *Ottaviano dei Petrucci da Fossombrone, der erste Erfinder des Musiknotendruckes mit beweglichen Metalltypen*. Wien, 1845.

de PETRUCCI, qui obtint, il est vrai, de la république des Doges, son premier privilége le 25 mai 1498, mais dont la première impression ne parut que le 15 mai 1501. Dans ce tableau figurent donc tous les imprimeurs de musique des différents pays de l'Europe qui publièrent des ouvrages avant 1539, année où Symon COCK, le premier typographe musical des Pays-Bas, mit au jour le premier livre avec musique qui parut dans nos provinces :

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re PUBLICATION.
1490	MAYENCE.	Pierre Schöffer, l'associé de Gutemberg et de Fust.	1490
—	—	Pierre Schöffer, deuxième fils du précédent. Très-habile graveur de poinçons de musique	1512
1496	MILAN.	Jean-Pierre de Lomatius pour compte de Guillaume Signerre de Rouen. .	1496
—	—	Antonio Castelione	1536
1497	BRESCIA.	Angelus Britannicus.	1497
1501	COLOGNE.	Heinrich Quentel	1501
1501	VENISE.	Ottaviano dei Petrucci, de Fossombrone dans les États-Romains, où il retourna en 1513	1501
—	—	Marco dal Aquila, un célèbre luthiste .	1505
—	—	Luc' Antonio de Giunta, de Florence .	1513
—	—	Pierre Lichtenstein	1518
—	—	Melchiore Sessa et Pietro de Ravanis .	1523
—	—	Francesco Marcolini, de Forli, écrivain, graveur de caractères et architecte .	1530
—	—	Ottaviano Scotto, de Monza en Lombardie. Il imprima avec les caractères gravés par Petrucci	1536
—	—	Antoine Gardane, compositeur français.	1538

ANNÉE d'introduction.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re publication.
1507	AUGSBOURG.	Erhard Oglin, le premier qui imprima en Allemagne avec des caractères en cuivre.	1507
—	—	S. Grimm et Marc Wirzung, deux médecins.	1520
—	—	Melchior Kriesstein	1528
1509	NUREMBERG.	Johann Stuchs	1509
—	—	Hans Herrgott	1525
—	—	Hieronimus Graphaeus *alias* Formschneider, graveur, et Johann Ott, musicien	1532
—	—	Johann Petreius, de Langendorf en Franconie.	1536
1509	VIENNE.	Johann Winterburger, graveur de caractères	1509
—	—	Hans Syngriner	1515
1513	FOSSOMBRONE.	Ottaviano dei Petrucci, après avoir quitté Venise.	1513
1513	TURIN.	Pietro-Paolo et Galeazzo de Porris . .	1513
1514	BALE.	Jacob Pforzen	1514
1516	ROME.	Andrea de Antiquis, de Montona, compositeur	1516
—	—	Giovanni de Giunta, de Florence . .	1526
1516	TUBINGEN.	Thomas Anshelmus	1516
1520	LEIPZIG.	Melchior Lotther, compositeur . . .	1520
—	—	Valentin Schumann	1520
—	—	Nickel Wolrab	1537

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1° PUBLICATION.
1524	ERFURT.	Wolffgang Sturmer	1524
1524	WITTEMBERG.	Georg Rhaw, compositeur et écrivain didactique, d'Eisfeld en Franconie. .	1524
—	—	Nickel Schirlentz	1537
1525	STRASBOURG.	Peter Schöffer, le même qui imprima à Mayence en 1512, et Mathias Apiarius.	1525
—	—	Wolffgang Köpfel	1525
—	—	Jacob Fröhlich	1534
1527	WORMS.	Peter Schöffer, après son départ de Strasbourg, et Mathias Apiarius . .	1527
1527	PARIS.	Pierre Attaignant	1527
1531	AVIGNON.	Jehan de Channay.	1531
1532	LYON.	Jacques Moderne dit Grand Jacques, maître de chapelle à Lyon	1532
1536	ZWICKAU.	Wolffgang Meyerpeck	1536
1538	ULM.	Hans Varnier	1538

Après la ville d'Ulm suit celle d'Anvers, par laquelle nous allons commencer notre histoire de la typographie musicale dans les Pays-Bas.

CHAPITRE II.

—

ANVERS. 1539. Symon COCK; — Ibid., 1540. Jehan BUYS et Henry LOYS.

Symon Cock.

Symon COCK, que nous avons trouvé nommé Symon BLYLEVENS *alias* DE COCK *boecprintere*, dans un acte passé devant les échevins d'Anvers, en 1535 [1], était né à Anvers, en 1489, fils d'un Corneille qui décéda avant 1522.

Symon COCK acheta le 20 juin 1519, d'André DE MEESTERE et d'Élisabeth, son épouse, une maison sise dans la ruelle aux Livres [2]. Il épousa Mechteld COSTENS et revendit, avec son épouse, cette même maison à Jean VAN DEN POELE, fils de Daniel, le 23 septembre 1522 [3]. Dans cet acte de vente aussi, Symon COCK est qualifié de *boeckprintere*.

Notre imprimeur s'associa avec Gérard NICOLAUS (sans doute Gérard CLAES), et les deux associés établirent leur atelier dans la ruelle aux Livres (*Bockstege*), probablement dans la maison achetée d'André DE MEESTERE.

C'est là qu'ils imprimèrent l'ouvrage qui est regardé comme le premier produit de leurs presses : *Aesopi fabulae ac diversorum elegantissimorum authorum apologi, latine*, volume in-4° dont la souscription porte : *Simon Cocus et Girardus Nicolaus, cives Antverpienses, commorantes in vico vulgariter nuncupato die Bockstege iuxta monasterium Sancti Augustini excudebant Anno M. CCCCC. XXI, die XXVIII. Novembris; impensis honesti viri Francisci Birckmanni bibliopolae ac civis Colo-*

[1] Sous les secrétaires de la ville *Ryt* et *Halle*. 1535 f° 225.
[2] Sub *Gobbaerts* et *Lodewyckx*. 1519. f° 100°.
[3] Sub *Gobbaerts* et *Keyser*. 1522. f° 244 v°.

niensis. Cet ouvrage parut donc le 28 novembre 1521, aux frais de François Birckman, libraire à Cologne [1].

Parmi les ouvrages les plus importants que nos deux associés publièrent après ce premier essai, nous citerons :

1° *Cypriani Libellus de singularitate Clericorum; Sermo de Zelo et livore; Sermo de bono patientiae; ab innumeris mendis per Erasmum repurgati,* in-4°, qui parut le 4 septembre 1522.

2° *Sacramentorum brevis elucidatio. Simulque nonnulla perversa Mart. Luther dogmata excludens quibus et sacramenta temeraire ausus est, tum ecclesiasticam hierarchiam prorsus abolere : proinde et hac tempestate quam impie cum in Romanam sedem tum in ecclesiasticos ordines nonnulli debacchantur palam faciens. Per F. Eustachium de Zichenis Ord. Praedicator. edita.*, in-4°, publié en 1523.

3° *Cornelii Scepperi Assertionis fidei adversus Astrologos libri sex.*, in-folio de la même année.

4° *Cornelii Scepperi Assertio fidei adversus Astrologos de significationibus coniunctionum planetarum a. 1524.*, in-4° de la même année.

Après 1530, Symon Cock imprima seul, son association avec Gérard Nicolaus ou Claes ayant sans doute cessé d'exister.

Le 4 novembre 1531, il mit au jour : *Alle die Epistelen ende Evangelien, metten Sermoenen van den gheheelen Jare en die Prophetien wter Bibelen; overgheset wten Latyne in goeden Duytsche.*, in-4°.

En 1533, il habitait déjà au rempart du Lombard, dans la maison qu'il devait acheter plus tard, sise vis-à-vis de celle qui portait pour enseigne une main d'or *(die Gulden Hant).*

[1] Arnold Birkcman, fils de François, imprimait à Anvers en 1549. En 1556, parut à Dusseldorf une impression musicale portant pour titre : *Liber tertius sacrarum cantionum diversorum auctorum quatuor, quinque et sex vocum. Duisseldorpii sumptibus Haeredum Arnoldi Birckmanni excudebat Jacobus Bathenius.* Ce Jacques Bathenius imprima en 1546, à Louvain, un volume de musique, pour compte de Pierre Phalèse le vieux.

Au mois d'octobre 1533, il y imprimait : *Libri sex de consyderatione Dialectica per Fratr. Franc. Titelmannum Hassellensem Ord. fr. Minor. Sanctarum Scripturarum apud Lovanienses Praelectorem*. La souscription de ce volume in-8° porte : *Symon Cocus Antwerpianus, morans in vico vulgariter nuncupato Die Lombaerde veste, e regione manus deauratae excudebat, Anno a Christo nato M. CCCCC. XXXIII. Mense Octobri.*

La même année il fit paraître aux frais de Gaspard van den Steen, libraire à Ypres, l'ouvrage : *Restauratio Linguae Latinae per D. Georgium Halvini Cominiique Dominum aedita*, in-8°.

Au mois de mai 1534, Cock mit sous presse la : *Chronica ab exordio mundi ad annum 1534, per Amandum Zierbecensem Ordin. Minor.*, et en 1535 : *Joannis Leonis Placentini Ord. Praedic. Dialogi duo carmine, Clericus eques. Luciani aulicus*, tous deux in-8°.

La même année, en novembre, parut aussi chez Symon Cock l'ouvrage : *Compendium naturalis Philosophiae Libri Duodecim de consyderatione rerum naturalium eorumque ad suum Creatorem reductione*, par le Récollet François Titelmans de Hasselt, volume in-8°, sur lequel Cock mit la souscription suivante : *Excudebat Antverpiae Simon Cocus, anno domini 1535. mense Decembri* et au dernier feuillet : *Apud inclytam Brabantiae Antverpiam, excudebat in sua officina liberaria Simon Cocus Antverpianus.*

Nous avons rapidement passé en revue ces fruits de l'activité qui dut régner dans l'atelier de Symon Cock, avant qu'il eût pensé à imprimer aussi de la musique, parce que la plupart des historiens de l'imprimerie ont peu dit de ce typographe de mérite.

Sous le rapport financier les affaires de notre imprimeur devaient bien marcher, puisqu'il put acheter le 27 octobre 1537 [1], d'un Jean Boot, la maison où il avait transféré ses presses; comme nous l'avons dit plus haut, elle était sise au rempart du Lombard, vis-à-vis de la maison « *die Gulden Hant.* »

Le 15 septembre 1539, Symon Cock reçut, le premier des typo-

[1] Sub *Keyser* et *Wesembeek*. 1537. f° 153.

graphes néerlandais, de l'empereur Charles-Quint, un privilége d'imprimer de la musique. Ce privilége lui accordait le droit, pendant six années, d'imprimer seul *les Psaumes de David en chansons néerlandaises avec les airs notés* [1]. Le 28 du même mois, paraissait le premier volume avec musique qui ait jamais été publié dans nos provinces; il est intitulé : *Een devoot eñ profitelyck boecxken, inhoudēde veel ghestelijcke Liedekens eñ Leysenen, diemē tot deser tijt toe heeft connen ghevindē in prente oft in ghescrifte : wt diversche steden eñ plaetsen bi een vergadert eñ bi malcanderē ghevoecht. Eñ elck liedeken heeft sinen bisondere toon, wise oft voys, op notē ghestelt, ghelijc die Tafel hier na volgeñ breed wt wijst ende verclaert.*

Ce petit volume in-8° oblong est excessivement rare aujourd'hui; dans la vente publique de la splendide bibliothèque du célèbre musicologue, feu le regretté M. DE COUSSEMAKER, il fut adjugé au prix de 520 francs.

Au verso du titre se trouve la souscription : *Dit boecxken is gheprent in die coopstadt van Antwerpen, op die Lombaerde veste, tegen die gulden hant over, bi mi Symon Cock. Int iaer ons heerē M. CCCCC. XXXIX. xxviij Septembris.*
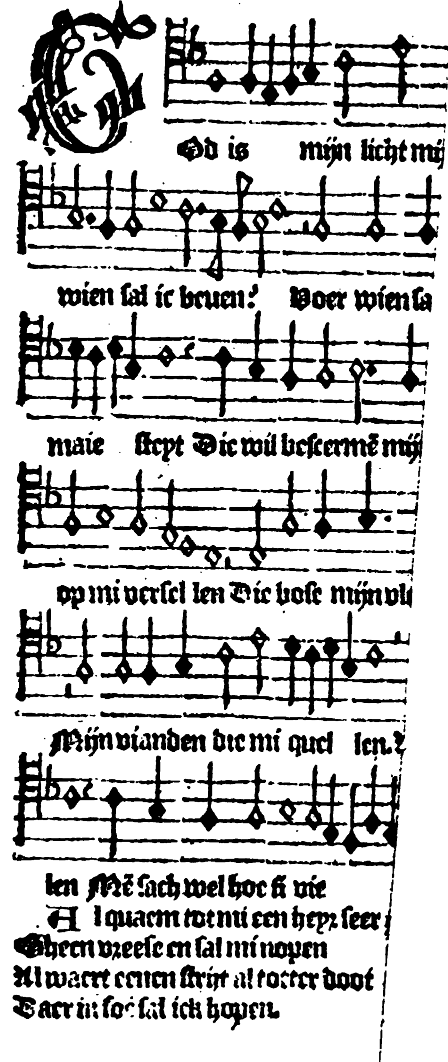
Le volume compte huit feuillets préliminaires et cent quarante-quatre feuillets de texte; il est imprimé à deux colonnes et en caractères gothiques.

L'année suivante, le 12 juin 1540, Symon COCK publiait le volume qui est regardé comme la première édition de la traduction flamande des Psaumes sous le nom de *Souter Liedekens*, tandis qu'en vérité la première est celle de 1539 que nous venons de citer; car, malgré que le titre soit différent et que l'édition de 1540 soit plus complète que celle de 1539, celle-ci n'en est pas moins un Psautier flamand comme la seconde.

Ce second volume est imprimé en rouge et noir et en caractères gothiques; le format en est in-8°.

[1] « *Octroy om te mogen prenten zekere boecxkens int duytsche op de » psalmen David, by forme van Liedekens met annotatie vande thoone oft » voix voer Symon Cock, printere* (Registre n° 20, 788 des archives de la Chambre des Comptes, aux Archives générales du royaume, à Bruxelles).





Phototypie

Extrait du volume des *Souter Li*

chez SYMON COCK

A la dernière page du livre, se lit un avis aux lecteurs rappelant le privilége impérial de 1539 et qui est ainsi conçu :

« Totten Leser.

« Is gheordineert, eñ bevolen eenen yeghelijcken, byder K. M.
» dat niemandt hem en vervoordere, dit teghenwoordich boecx-
» ken, binnen dē tide van sesse iaren, na te prentē, te vercoo-
» pen, oft wt te ghevē, oft laten prenten, vercoopē, oft wt gevē,
» alleene, oft met eenighe addicien, in gheender manierē, ten
» ware by consente eñ oerlove vandē druckere desselfs opte pene
» van twee hondert Carolus gulden, tot zijnre Maiesteyt profijt te
» verbueren. Eñ optē confiscatie vanden boecken. etc. So naerder
» blijckē mach bider privilegien oft octroye, vā zijnder Maiesteyt
» hier op verleent, in zijn stadt van Bruessele vāder date des
» vijfthiensten dach Septembris, int iaer ons Heerē. duysent vijf
» hondt, neghenendertich berusteñ onder die handen vanden
» druckere.

» Elck wachte hem van Scaden. »

Ce n'est qu'en 1557, que Symon Cock se fit recevoir franc-maître de la gilde de Saint-Luc à Anvers, sous le décanat de Chrétien van den Queeborne et de Michel Hermans [1]. Cette date officielle, donnée par MM. Rombouts et van Lerius, d'après les registres de la Gilde, met à néant celle de 1542, donnée à la page 354 de l'ouvrage de MM. J.-B. van der Straelen et P.-Th. Moons-van der Straelen, intitulé : *Geslagt-Lyste der nakomelingen van den vermaerden Christoffel Plantin.*

En 1564, les héritiers de Symon Cock donnèrent encore une édition des *Souter Liedekens.* Quant à l'édition de 1584, qui porte le même titre, nous la croyons apocryphe; nous pensons que c'est celle de 1564, à laquelle on a fait un nouveau titre pour écouler plus facilement le fonds resté en magasin. D'ailleurs, notre imprimeur, mort à Anvers, le 17 août 1562, n'eut pas, que nous sachions, un fils nommé Symon comme lui, qui pourrait avoir

[1] Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *De Liggeren en andere historische archieven der antwerpsche Sint-Lucasgilde,* t. I, p. 203.

fait une nouvelle édition des *Souter Liedekens* vingt-deux ans après la mort de son père.

Plus tard encore, on vit paraître à Amsterdam, chez Claes Jacobsz. Paets, une nouvelle édition dont la souscription porte : *Eerst t'Hantwerpen by Symon Kock. Ende nu wederom herdruckt tot Amsterdam by Claes Jacobsz. Paets, woonende inde warmoestraet, int vergulde A. B. C.* Cette édition ne porte pas de millésime et est incomplète.

Nous ne pouvons finir cet article sur Symon Cock et son atelier typographique, sans mentionner encore un ouvrage devenu aussi rare aujourd'hui qu'il est magnifique et qui fait le plus grand honneur à l'imprimeur qui le mit sous presse. Ce volume in-4°, imprimé en caractères gothiques et orné d'innombrables gravures taillées en bois, est intitulé : *Den groten Herbarius met al sijn figuren der Cruyden om die crachten der cruyden te onderkennen...... Weder verdruckt int jaer m. ccccc. ende xlvii. Gheprent Tantwerpen bi mi Simon Cock.* C'est, croyons-nous, le plus beau produit de l'atelier de notre imprimeur.

Jehan Buys et Henry Loys.

Le 22 août 1540, donc à peu près une année après que Symon Cock obtint son privilège pour six ans, Jehan Buys et Henry Loys, deux personnages qui sont restés entièrement inconnus, obtinrent de l'empereur Charles-Quint la permission pour trois ans de faire imprimer certains livres de musique [1].

Il faut croire que Buys et Loys n'ont jamais profité de cet octroi, car jusqu'ici personne n'a rencontré un volume qui porte leurs noms. M. Edmond van der Straelen dit que Jehan Buys était vraisemblablement un compositeur de musique [2], mais il ne donne aucun document qui le concerne. Nous n'avons non plus rien trouvé qui puisse faire la moindre lumière sur l'un ou l'autre de ces associés.

[1] « *Octroy om te mogen doen prenten cum privilegio voer drie jaren zekere boecken van muysicq voer Jehan Buys ende Henry Loys* » (Registre n° 20, 788 des archives de la Chambre des Comptes, aux Archives générales du royaume, à Bruxelles.

[2] *La musique aux Pays-Bas avant le XIX[e] siècle*, t. III, p. 223.

CHAPITRE III.

—

ANVERS. 1541. Henri TER BRUGGEN;
Ibid. 1542. Guillaume VAN VISSENAECKEN; — Ibid. 1543. Thielman SUSATO.

Le 22 décembre 1541, l'empereur Charles-Quint accordait un troisième privilége pour l'impression de certains ouvrages de musique. C'était à Henri TER BRUGGEN [1]. Henri TER BRUGGEN.

Voyons quel était ce nouveau venu dans le champ encore inexploré de la typographie musicale.

Henri TER BRUGGEN était un libraire anversois qui s'occupait surtout de l'impression de cartes géographiques et de gravures. Nous avons trouvé dans les archives d'Anvers un acte passé devant les échevins de cette ville, en 1540 [2], par lequel Engele HENRICXX, veuve de feu Godefroid VAN DER HAEGHEN et en ce moment épouse de Jean DE COCK, consent à faire une transaction avec le libraire Henri TER BRUGGHEN sur des procès pendants entre eux à Anvers et à Bruxelles. Henri TER BRUGGEN s'engage dans cet acte à remettre à la femme de Jean DE COCK, ses planches gravées en cuivre, ses presses et autres ustensiles pour l'impression de gravures, ses cartes géographiques, etc. [3], et celle-ci en tirera profit durant quelques années pour se rembourser de la somme de neuf cent vingt-quatre florins carolus que TER BRUGGEN lui devait.

[1] « *Octroy om te mogen printen zeker boecken van muysicke voor Henrick ter Bruggen.* » (Même registre n° 20,778 de la Chambre des Comptes, cité plus haut.)

[2] Sub *Wesembeek* et *Grapheus* 1540, vol. 2, p. 189 ss.

[3] « *Coperen platen, coperenplaetpersse ende andere gereetschap, etc.,*
» *charten, mappen ende figueren, etc.* »

Guillaume VAN VISSENAECKEN et Thielman SUSATO.

Henri TER BRUGGEN avait-il demandé à l'empereur la permission de publier des ouvrages de musique, pour en jouir lui-même, pour établir lui-même une typographie musicale? Non : TER BRUGGEN s'associa à Guillaume VAN VISSENAECKEN et à Thielman SUSATO.

Cette triple association a dû être contractée au commencement de l'année 1542, peu après le privilége accordé par l'empereur, car, déjà en septembre de la même année, les associés s'étant querellés et ne pouvant plus s'accorder, VISSENAECKEN et SUSATO, par un contrat simulant la dissolution de la société, en éloignèrent le malheureux TER BRUGGEN. Ce contrat simulé fut signé le 12 septembre 1542 au matin, et l'après-midi, dans la taverne de l'Ours (*het Beerken*) au rempart du Lombard, les deux autres se séparèrent de TER BRUGGEN.

Sur ces entrefaites, leur typographie avait été établie et pendant la même année 1542, mit au jour son premier ouvrage qui ne porte que le seul nom de VISSENAECKEN : *Modulationes, quatuor vocum musicae, numero XXVI, ex optimis autoribus diligenter selectae prorsus novae, atque typis hactenus non excusae.* Ce recueil in-quarto contient des compositions de onze musiciens différents et entre autres de Thielman SUSATO, un des associés, qui fut un compositeur de mérite, comme nous le verrons plus loin.

Mais tout n'était pas rose dans la vie de SUSATO! A peine se fut-il débarrassé de TER BRUGGEN, que VAN VISSENAECKEN, au lieu de tenir le second contrat de dissolution de la société pour *simulé*, comme il était réellement, feignit d'avoir pris ce contrat au sérieux et exigea de SUSATO qu'il lui payât les sommes stipulées dans ce second contrat, comme tiers du capital de la communauté dissoute.

SUSATO, fort de son bon droit, refusa de s'exécuter et se vit traduire en justice par son déloyal associé. L'affaire fut portée devant l'amman, le bourgmestre et les échevins d'Anvers, chacune des parties ayant pris son avocat, et le magistrat rendit en date du 9 avril 1543, un arrêt par lequel SUSATO fut relevé des exigences de VAN VISSENAECKEN qui fut condamné aux frais du procès.

L'importance capitale de la pièce qui nous a appris tous ces

détails n'échappera à personne ; ce document existe encore dans les archives si riches de la ville d'Anvers [1].

[1] Inder saken geport in rechte voor Amptman, Burghemeester ende Schepenen, etc., tusschen Willeme van Vissenaken, pro quo Assuerus, aenleggere, ter eenre, ende Thielman Susato, pro quo Obberghen, verweerdere, ter andere syden, naedien van wegen des voors. aenleggers geseegt hadde geweest waerachtich te syne dat de voors. aenleggere, de voors. verweerdere ende een genaempt Henrick Terbruggen hadden tsamen ghehadt ende gemaect sekere societeyt ende geselschap om te druckene zekere musycke oft musyckboecken, dair aff de voors. aenleggere ende de voors. Henrick Terbruggen de ghene waeren geweest die de pinsoenen ende nooten vanden selven principalycken, hadden geordineert ende doen maken, ende de voors. partyen nyet connende veraccorderen oft vereenigen, waeren, nae diversche altercatien ende geschillen, gecompareert voor zekere goede mannen om middele ende maniere te soecken om de selve te verenigen, ten eynde dat sy haere societeyt tsamen hadden mogen onderhouden, mair want sy nyet en consten eenich middele gevinden omme by malcanderen te blyvene, soe hadde men middele gesocht om de selve van malcanderen te separeren, ende omme tselve te doene hadden de voors. partyen, by tusschen sprekene van goede mannen, onderlinge geaccordeert dat een van hen dryen soude stellen alle de gereetschap vande druckeryen, ende soe wie de selve stelde dat die de selve soude moeten behouden voor den prys dat hy de selve stelde, ende nu want de verweerdere voors. hadde den last aengenomen om de voors. druckerye ende gereetschap vander selven te priserene, de welcke de selve hadde gepryseert gehadt op iij^c ende lxxx karolus guldens eens, welcke appreciatie gedaen synde, hadde de voors. aenleggere ende de voors. Terbruggen geavoyeert ende waeren te vreden geweest dat de voors. verweerdere voor den selven prys de voors. druckerye behouden soude, betalende elcx zyn rate vande voors. iij^c ende lxxx karolus guldens, dwelck beloepende hadde elcx derde pairt hondert xxvj karolus guldens, van welcken hondert xxvj karolus guldens eens waeren de voors. partyen geaccordeert dat de voors. verweerdere de selve betalen soude elcken in tsyne, in diversche paymenten, te wetene lx karolus guldens eens binnen xiiij dagen nae daten vanden contracte ende de reste in drie paymenten, deen derdendeel dair aff te Bamisse doen naestvolgende, tweede derdendeel te Paeschen daere nae ende tderde derdendeel Sint-Jansmisse dan dair navolgende, gelyck dit al blyckende ware by den instrumente auctentyck dair aff synde in date duysent vyf hondert xlij den xij^en dach Septembris, ende hoe wel de voors. verweerdere hebbende in handen vanden voors. aenleggere ende Terbruggen alle de voors. druckeryen ende instrumenten dair toe dienende ende syn proffyt grootelyck dair mede doende, behoirde de voors. paymenten

Nous nous étions demandé si souvent par quelles circonstances graves, TER BRUGGEN, qui obtint un privilége de l'empereur, n'édita jamais un seul volume de musique? pourquoi encore VAN VISSENAECKEN n'en publia qu'un seul? Il fallait, disions-nous, des circonstances exceptionnelles pour expliquer ce fait anormal! Maintenant le tout est expliqué.

Le document judiciaire nous donne encore des détails qu'il est bon de noter en passant.

On y voit entre autres que TER BRUGGEN et VAN VISSENAECKEN avaient livré les poinçons et les notes de musique, et que les ustensiles furent prisés pour la somme de trois cent quatre-vingts florins carolus.

te onderhoudene, zoe en hadde by tselve nyet gedaen oft hem na den voors. instrumenten inhoudene, oick dat hy den aenleggere metten voors. Henrick TERBRUGGEN zoude geloofte doen voor Scepenen met cautie, nyet willen vugen ende reguleren, soe concludeerde de voors. aenleggere tot betalingen van xxx karolus guldens eens van verscheenen paye, nae luydt vande voors. instrumente, metten costen hieromme gedaen ende te doene, ende voorts dat de voors. verweerdere soude schuldich syn te doene geloefte opt vonnisse voor de voors. Wethouderen de toecomende paymenten inden selven instrumenten begrepen te betalene ende soufficienten borge dair voore te stellene, al nae luydt vanden selven instrumenten, ende van wegen des voors. verweerders concluderende gecontendeert hadde geweest ten eynde dat de voors. aenleggere in syne voortstel oft conclusie gewesen zoude worden nyet ontfangbaer ende dat hy, verweerdere, dair aff soude worden geabsolveert, ende daenleggere geduempt worden in alle costen, schaden ende interesten, gemerckt sy partien in voorgaende tyden zekere societeyt vande voors. druckeryen hadden geexarceert gehadt, dat sy ten lesten om zekere differenten dair nu gheen questie omme en waere van malcanderen hadden willen scheyden, men alleer sy totter selver scheydinge hadden willen procederen, zoe was warachtich dat de voors. aenleggere ende verweerdere tsamen met malcanderen hadden geaccordeert dat sy tsamen souden blyven dienende, ende dat alsulcken contract als sy maken souden soude alleenlyck respicieren den persoon vanden voors. Henrick, ende voor alsoe vele als sy er onder hen beyden geruert souden syn, soude tselve wesen simulaet, navolgende welcken accorde alsoe tusschen hen partyen gesloeten synde des voornoens, soe waeren sy des nanoens vergadert geweest in sekere herberge geheeten het Beerken, gestaen op de Lombairden veste, aldaer sy vanden voors. Henrick gescheyden waeren, ende, zoet scheen, oick van malcanderen, alst bleke by den voors.

Ici se place naturellement une question très-importante pour l'*Histoire de la typographie musicale dans les Pays-Bas :* Nos typographes néerlandais imprimèrent-ils avec les caractères gravés et fondus par Pierre HAULTIN, graveur et fondeur français? Faut-il en croire sur ce point Anton SCHMID d'abord et ensuite FÉTIS et WEKERLIN qui, de bonne foi, ont copié le savant auteur du livre sur PETRUCCI?

Nous ne le pensons pas, et, quoique nous n'ayons pas trouvé quels graveurs et fondeurs néerlandais seraient les auteurs des caractères employés par Symon COCK, par SUSATO et par les deux PHALÈSE, caractères très-différents entre eux, nous n'hésitons pas à croire qu'ils ont été confectionnés à Anvers même.

contracte dairaff synde, navolgende welcken contracte zoe hadde de voors. verweerdere de gereetschap ende de druckerye innegeset te gevene ende tè nemene op IIIc ende LXXX karolus guldens, dies moeste Henrick TERBRUGGEN hem geven een gouden croene ende de voors. aenleggere, zoe tselve scheene, ende hadde de voors. verweerdere gelooft den voors. TERBRUGGEN ende den voors. aenleggere, soet scheen, te gevene ende te betalene elcken hen derdendeel ter saken vanden selven vuytcoop, gelyck van allen desen blyke byden instrumenten voors., ende dien achtervolgende hadde de goude croene vanden voors. Henrick ontfaen ende de helft vanden selven den voors. aenleggere in rekeninge gebracht ende en hadde de voors. aenleggere hem dairaff nyet gegeven, gemerckt dat het contract voor alsoe vele alst hen beyden aenginge was simulaet en alsoe van gheenen effecte, hoewel hy ter goeder trouwen hadde willen wandelen behoirde met den voors. verweerdere synen medegeselle achtervolgende heuren accorde, dwelck sy tsamen hadden gemaict, blyven doende hebben heure druckerye, zoe en hadde hy tselve nyet gedaen, mair, dat arger was, willende den verweerdere bedriegen, hem willen houden aen tcontract voor Notarys ende getuygen op den voors. XIJen Septembris gepasseert, met meer redenen ende allegatien breeder by de voors. partyen in heur scriftueren van advertissemente hebbende doen deduceren ende byleggen, Soe is ten nabescreven dage, gesien de voors. scriftueren, tvoors. instrument ende den thoon by de voors. partyen ten beyden syden geproduceert ende geleydt ende op al wel ende rypelyck gelet synde, ter manissen etc., by de voors. Wethouderen gewesen vonnisse dat de voors. verweerdere sal wesen ontslagen vanden heysch by den voors. aenleggere te hemwaerts gedaen, condempnerende den voors. aenleggere inde costen van desen processe, de taxatie dairaff den voors. Wethouderen gereserveert. Actum Mercurii nona Aprilis anno XLIII voor Paesschen (*Vonnisboeck*, 1544, fo 24).

Anvers eut très-tôt ses graveurs de caractères en bois (*letter-stekers*) et ses graveurs de caractères en fonte (*lettergieters*).

Pourquoi nos imprimeurs, qui trouvaient dans leurs compagnons de la Gilde de Saint-Luc des artistes accomplis dans ces deux branches annexes de l'art typographique, se seraient-ils adressé à un artiste français habitant Paris, pour faire exécuter des caractères qu'ils pouvaient avoir tout aussi beaux et probablement moins chers dans leur propre ville? Cela ne nous paraît guère admissible, et jusqu'à preuve du contraire, nous persistons à croire que les caractères employés par nos typographes musicaux des Pays-Bas ont été bien réellement gravés et fondus par des artistes néerlandais. Du reste, le texte de notre document judiciaire ne le prouve-t-il pas? Il y est parlé de poinçons (*pinsoenen ende nooten*); pourquoi n'y parle-t-on pas des notes de musique seulement? Nos imprimeurs n'avaient besoin de poinçons et de matrices (*pinsoenen ende matrysen*) que pour autant qu'ils coulaient eux-mêmes leurs caractères nécessaires à l'impression : cela est de toute évidence. Nous croyons donc cette question suffisamment éclaircie, et sommes heureux d'avoir rendu ici à César ce qui appartient à César!

Nous venons de voir qu'après l'élimination de ter Bruggen et la condamnation de van Vissenaecken, Thielman Susato resta seul en possession incontestée de tout le matériel qui avait été la propriété collective des trois associés. Cette situation fit que Susato fut pendant plusieurs années l'unique typographe musical établi non-seulement à Anvers, mais aux Pays-Bas, car Symon Cock, qui n'imprima jamais des ouvrages de musique proprement dits, mais uniquement des psautiers flamands avec des airs notés, ne peut pas être considéré comme typographe musical dans le sens strict que l'on attache à cette qualification.

Cependant, avant de nous occuper exclusivement des presses de Susato, qui devint un imprimeur de très-grande importance, nous tenons à dire ce qu'il advint de l'imprimerie du condamné Guillaume van Vissenaecken.

Cet imprimeur possédait les ateliers de Guillaume Vorsterman, dans la maison nommée *den Gulden Eenhoorn*, dans la rue des

Peignes. L'imprimerie de VORSTERMAN avait été une des plus florissantes d'Anvers au commencement du seizième siècle [1]. Guillaume VAN VISSENAECKEN s'associa à Adrien VERBRUGGHEN pour la reprendre, mais il ne paraît pas qu'il lui ait conservé son ancienne splendeur, car les ouvrages édités par VISSENAECKEN ne sont pas bien nombreux. Quelles que puissent être les causes de cette décadence subite, un fait certain, c'est que le 18 mai 1545, ces ateliers passèrent de nouveau en d'autres mains et devinrent la propriété de Martin NUYTS ou NUTIUS, dit MERANUS, qui lui rendit son ancienne importance [2]. Cette vente peut avoir eu lieu par suite de la mort d'Adrien VERBRUGGHEN; on voit, en effet, comparaître dans l'acte que nous reproduisons ci-bas en note, Jeanne VRANCX, veuve de ce dernier [3].

[1] Le premier livre connu de VORSTERMAN est de 1514. Cet imprimeur se rendit surtout célèbre par les nombreuses et belles Bibles qui sortirent de son atelier.

[2] Martin NUYTS ou NUTIUS fut appelé MERANUS du nom de la localité où il vit le jour. Né à *Meere*, il acquit le droit de bourgeoisie à Anvers, le 31 décembre 1544. « *Merten Nuijts Janssone van Meere boeckprinter* » (Poortersboecken de la ville d'Anvers.)

[3] 1545. 6 Junij. Compareerden, etc. Dierick ADRIAENSSEN, Cornelis GHEETEN, ende Godevaert VERRYT, ter eenre, ende Merten NUYTS, ter andere zyden, alle ingesetene van Antwerpen, hebben uyt heuren vryen wille bekent ende verleden, bekennen ende verlyden by desen, met malcanderen gemaect te hebbene zeker contract van coope, inder vueghen ende formen nabescreven : te wetene, dat die voirs. Dierick, Cornelis ende Godevaert gesamenderhandt ende elck van hen een voer al, wel ende wettelick, den achthiensten dach der maent van Meye lestleden, vercocht hebben ende vercoopen by desen den voirn. Mertene NUYTS, den coop accepterende ende aenveerdende, alle alsulcke boecken, folie werck, stuck werck, vuyl papier, ende schoon papier, gebonden ende ongebonden werck, ende oick pressen, letteren, matrysen, stoffe, figueren, ende alle tgene dat den boecken ende der druckeryen aengaen mach, nyet uytgenomen, sonder argelist, inder vueghen ende manieren gelyck Willem VORSTERMAN ende nae hem Adriaen VERBRUGGHEN met Willem VAN VISSENAKEN die beseten ende achtergelaten hebben, van allen welcken goeden eenen inventaris gemaect ende gescreven is by Janne DEMEERS ende Jacobe VERSCHUEREN, doorweerders ons genedichs heeren des Keysers in Brabant, ende syn oick geschadt by vier boeckvercoopers by den Rechte daertoe ghestelt ter sommen toe van vierendertich hondert veerthien karolus guldenen; den

Martin Nutius obtint à loyer, par le même acte, la maison susnommée et continua à y imprimer jusqu'en 1555. Il acquit du même coup tous les livres, le papier, les presses, les caractères,

welcken Inventaris die voirn. Dierick, Cornelis ende Godevaert, gesamenderhandt ende elck van hen een voor al, geloven den voirsc. Mertene te voldoene ende den voirs. coop goed te doene ende te houdene ende den selven Mertene altyt costeloos ende schadeloos te houdene van alle molestatien ende calengien die hem daer af souden moeghen comen oft aengedaen worden van erfgenamen, crediteuren, oft anderssins hoe dattet zy; ende voor welcken coop ende voldoeninghe desselfs die voirs. Merten Nutts beloeft den voirs. Diericken, Cornelisen ende Godevaerden te betalene die somme van vierhondert ponden grooten vleems, te wetene die twee hondert ponden grooten vleems daer af veerthien daghen nae dat men hem vollevert sal hebben, ende die andere twee hondert ponden grooten vleems te bamisse daer naest ende eerst volgende beyde in dit loopende jaer van xv^{c} vyf en veertich; met onderspreck nochtans indien Merten die tweede paeye in gelde nyet opgebrenghen oft betalen en can, soe mach hy ende beloeft by desen daer vore interest te betalene, alsoe men van rente gewoonlicker te gevene sonder mindernisse oft afcortinghe van der principaalder sommen vander twee hondert ponden grooten vleems, tottertyt toe dat hy te vollen soe voirschreven is betaelt sal hebben; wel verstaende ende hierinne ondersproken by alsoe verre als die Bibels door die leste mandementen vanden Keyserlycken Majesteyt of door der Doctoren inquisitie verboden worden, soedat Merten die nyet en soude moghen vercoopen, soe en sal hy nyet gehouden wesen die te aenveerden oft te derven oft moeten behouden, maer sullen hem afslach doen van der sommen voirs. nae adveuant dat hy die gecocht sal hebben; ende omme daer of van den doctoren bescheet te hebben, soe geloeft den voirn. Merten syn neersticheyt te doene om tselve bescheet te brengene tusschen dit ende veerthien daghen nae Sint-Jans-dach Baptisten voirs. naestcomende.

Item dat die voirs. Dierlck, Cornelis ende Godevaert, gesamenderhandt ende elck van hen een voer al, den voirn. Mertene toegesaeght ende verhuert hebben thuys geheeten *den Gulden Eenhoren* dwelck die voirn. Adriaen Verbrugghen ende Willem van Vissenaken in hueren levene beseten hebben, ende dat den tyt van drie jaeren lanck geduerende, beghinnende Sints Jans daghe Baptisten in midzomere naestcomende jaerlycx voor hondert karolus gulden oft die weerde van dyen tot twintich stuvers den gulden gerekent; wel verstaende dat alle tghelt datter ghemaect es van den boecken inden Inventaris voirgeruert gebrekende sal Martene tot profyte comen oft corten aen der voirscreven somme.

Item es besproken dat Merten voirn. sal gehouden ende schuldich zyn,

les matrices, les gravures, etc., au prix de quatre cents livres de gros de Flandre, tandis que tout ce matériel avait été estimé par quatre libraires, valoir trois mille quatre cent quatorze florins carolus.

indient den vercoopers belieft, hen dit voor scepenen van Antwerpen te passerene ende te verlydene.

Alle twelcke die voirs. partyen ten beyden zyden geloeft hebben ende geloven etc., etc. (Garanties données de leurs personnes et biens par les vendeurs et les acquéreurs.)

Op allet welcke die voirs. partien begheert hebben hen van my Notaris naegenoemt gemaect. te wordene openbare instrumente, ende op alle besproken voorweerde soe hebben die voirs. Cornelis Geerten ende Godevaert Verrit als impetranten ende Dierick Adriaenssen uyten name van Johanna Vranck, weduwe wylen Adriaens Verbrugghen, als impetranteressen, ende Merten Nuyts voirs. dit met heuren handen onderteekent; dweick al geschiet es ten huyse myns Notaris genaemt het Root Cruys gestaen byder Borssen van den cooplieden ten daghe als boven ter presentien van Meesteren Jacobo Sethackers ende Henricx van Uffele clercken, poorters der voirs. stadt van Antwerpen getuygen daertoe versocht ende gebeden.

Martinus Nutius. — Godevaert Verrit.

Dirck Adriaenssens. — Cornelis Geerten.

CHAPITRE IV.

—

ANVERS. 1543. L'atelier de Thielman Susato.

Thielman Susato.

Thielman Susato était donc débarrassé de ses deux associés de 1541. Vissenaecken avait édité un seul volume en 1542, et déjà en 1543, Susato publiait seul un ouvrage de musique.

Avant de nous introduire dans l'atelier de Thielman Susato, il importe que le lecteur connaisse le personnage qu'il aura devant lui.

On ne sait pas où naquit Susato. Il est certain qu'il fut Allemand et que, s'il n'est point né à Cologne même, il doit cependant avoir vu le jour dans les environs de cette ville ou, tout au moins, dans son diocèse.

Fétis dit [1] que Dehn de Berlin croyait que Susato était né à *Soest,* petite ville de la Westphalie, dont le nom latin est *Susatum,* et d'où il se serait donné le nom de Susato et Susatus. Nous pensons devoir faire observer cependant que si le nom de *Susato* avait été pris de la localité où il vit le jour, nous ne comprendrions pas pourquoi notre imprimeur aurait encore ajouté à ce qualificatif de provenance, celui d'*Agrippinensis* que porte un de ses ouvrages. Nous croyons donc que Susato était de Cologne. Et pourquoi *Susato* ne serait-il pas le nom de famille latinisé de *van Soest* ou en allemand *von Soest?* N'avons-nous pas encore aujourd'hui en Belgique une famille qui porte ce nom?

Quoi qu'il en soit, le savant Fétis est dans l'erreur quand il dit que le nom de notre imprimeur ne serait pas *Susato*, mais *Tylman*, et cela parce que M. de Burbure l'aurait trouvé nommé dans un acte : Tylman Susato, fils de *Tylman.* M. de Burbure, dont la compétence en fait de recherches dans les dépôts d'archives est

[1] *Biographie universelle des Musiciens.* Deuxième édition, t. VIII, p. 276.

unique, ne peut jamais avoir dit à son ami Fétis que de cette appellation on devait tirer la conséquence que notre typographe musical aurait eu *Tylman* pour nom de famille, car du fait même qu'il est nommé fils de *Tylman*, ressort que son père avait *Tylman* pour prénom.

Fétis se trompe encore en identifiant Susato avec un Thielman van Ceulen, vivant à la même époque.

Nous avons trouvé dans les archives d'Anvers des actes qui rendent ces deux personnages parfaitement distincts l'un de l'autre.

Thielman van Ceulen ou de Cologne, brasseur (*biersteker*), était fils d'Adolphe van Ceulen et d'Élisabeth Verspuyen, tandis que Thielman Susato était fils d'un Thielman et non pas d'un Adolphe. Si Susato fut appelé quelquefois Thielman van Coelen, c'est qu'alors on a voulu le nommer du nom de la ville ou du pays dont il était originaire et cela encore est une preuve contre l'idée de Dehn de le faire naître à *Soest* en Westphalie.

Thielman Susato s'établit à Anvers pendant la première moitié du XVI[e] siècle. On l'y rencontre déjà en 1529, comme copiste ou calligraphe de musique. En 1530, il écrivit pour la confrérie de la Sainte-Vierge, à Notre-Dame d'Anvers, un livre de musique contenant trente-trois cahiers de six feuilles grand in-folio, soit ensemble sept cent quatre-vingt-douze pages. En 1531, on le trouve jouant de la trompette aux services de la chapelle de la Vierge, et, cette même année, il fut admis au nombre des musiciens de la ville (*Stadsspeellieden*).

Pour preuve de l'estime dont il jouissait, nous ajouterons que Susato recevait du magistrat, outre ses gages, un subside annuel pour avoir bien voulu fixer sa demeure à Anvers [1].

Susato composa beaucoup et écrivit de belles choses. Comme compositeur, dit Fétis, ce typographe musical n'était pas sans mérite; il écrivait d'une manière correcte dans le style de son époque. Lui-même édita la plupart de ses compositions qui furent réimprimées plus tard dans des recueils publiés en Allemagne et en France.

[1] Fétis, ouvrage cité, t. VIII, p. 276.

En 1543 donc, Susato établit son imprimerie dans la rue des Douze Mois, près de la Nouvelle Bourse. Il y mit sous presse la même année, au mois de novembre, son premier produit typographique connu, intitulé : *Premier livre des Chãsõs a quatre parties au quel sõt contenues trente et une nouvelles Chansõs convenables tant à la Voix comme aux Instrumentz*. Dans la souscription de ce volume, Susato s'intitule : *Imprimeur et Correcteur de musique;* cette dernière qualité de *correcteur* supposait, dans ce temps-là, des connaissances approfondies des règles de l'harmonie et du contre-point : aussi, ses compositions prouvèrent-elles que ces règles lui étaient entièrement familières.
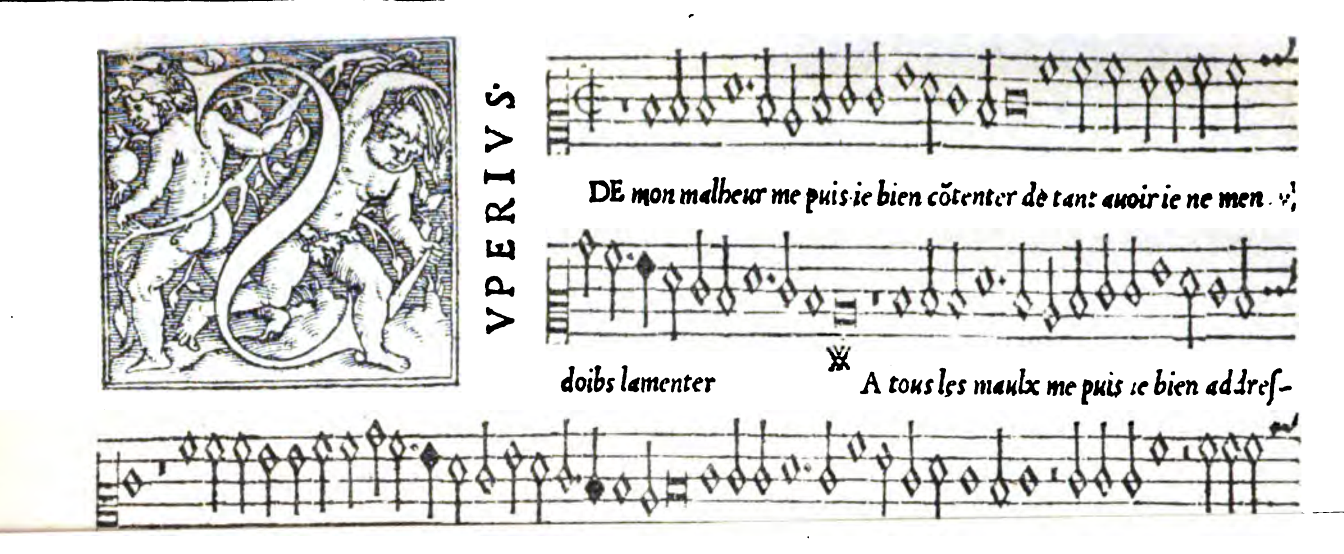
Huit des trente et une chansons contenues dans ce volume étaient de la composition de Thielman Susato; les autres avaient pour auteurs les meilleurs maîtres de l'époque, tels que Baston, Canis, Crecquillon, Gombert, Jean de Hollandere, Lupi, Pieton, de Rocourt et maître Rogier.

Nous lisons encore dans cette souscription qu'il imprimait *avec grace et privilege de Sa Maiesté pour troix ans :* cela était vrai. L'empereur avait accordé à notre imprimeur un quatrième privilége pour l'impression musicale, le 20 juillet 1543 [1]. Et voyez comme toutes ces dates nous font voir clair dans la vie de Susato! Le 12 septembre 1542, il fait son contrat simulé avec Vissenaecken; le 9 avril 1543, celui-ci est condamné; le 20 juillet suivant, Susato reçoit un privilége pour lui-même, et en novembre de la même année, il publie son premier ouvrage!

D'autres documents trouvés dans les archives si importantes et si riches de la ville d'Anvers, nous permettront de continuer encore dans la suite à suivre pas à pas celui qui fut vraiment le premier typographe musical des Pays-Bas.

La première impression de Susato dont nous venons de donner le titre, fut bientôt suivi de plusieurs autres devenus tellement rares aujourd'hui, que les collectionneurs se les disputent à prix d'or.

[1] *Octroy om te mogen prenten seker boecken van muysycken, voor Thielman de Suzato.* (Registre 20, 788 de la Chambre des Comptes, cité plus haut.)


VPERIVS
DE mon malheur me puis ie bien cõtenter de tant auoir ie ne men
doibs lamenter
A tous les maulx me puis ie bien addres-

Nous n'allons pas énumérer ici les nombreuses impressions de Susato : la partie bibliographique de cet ouvrage en donnera une description. Disons un mot cependant de quelques-unes des plus remarquables.

En 1544, notre imprimeur publia un recueil intitulé : *Vingt et six Chansons musicales et nouvelles a cincq parties convenables tant à la voix comme aussi propices a iouer de divers instrumentz.* Il y inséra une dédicace en vers adressée par lui-même : *A tres illustre et tres vertueuse dame, Dame Marie, Royne d'Hongrie et Douaigiere ;* au-dessous de cette épître se trouve une vignette gravée en bois représentant Susato qui présente son recueil à Marie de Hongrie, alors gouvernante des Pays-Bas. La dédicace est ainsi conçue :

Longtems y a, tres-illustre Princesse,
Que mon vouloir a jamais n'a prins cesse
De s'employer a trouver la practique
Et le moyen d'imprimer la musique.
Or c'est ainsi, qu'apres grant diligence,
Non sans travail, non sans cost et despence,
Parvenu suis au chief de mon entente,
Dont touteffois encor ne me contente.

C'est de ce texte que Fétis [1] a déduit que Susato aurait eu la prétention d'avoir inventé quelque chose de nouveau pour la typographie musicale, quoique avec la meilleure volonté du monde nous n'y voyons pas du tout cela. Susato dit qu'il s'est donné beaucoup de peines pour trouver *la pratique* de l'impression musicale, et nous le croyons sans peine. Il n'y avait pas avant lui de typographe musical à Anvers, et lui, Susato, ne quitta jamais cette ville pour aller faire son apprentissage ailleurs : c'est donc bien tout seul et évidemment au prix de beaucoup de peines qu'il trouva *la pratique* de la typographie musicale. Cette seule observation suffira, nous l'espérons, pour établir que Susato pouvait, sans pécher pour cela contre la belle et rare vertu de modestie, écrire à Marie de Hongrie les vers que nous venons de lire.

[1] Ouvrage cité, t. VIII, p. 277.

Citons aussi : *Le dixiesme livre contenant la Bataille à Quatre de Clement Jannequin, avecq la cinquiesme partie de Phili. Verdelot si placet, et deux Chasses de Lievre à quatre parties, et le Chant des Oyseaux à trois*, publié au mois d'août de l'année 1545; — *Evangelia dominicorum et festorum dierum musicis numeris comprehensa*, in-4°, publié pendant les années 1554 à 1556, contenant deux cent et cinquante-deux compositions de soixante-quinze compositeurs différents.

Le 18 septembre 1546, notre typographe reçut un certificat de bonne conduite et d'honorabilité dont la teneur est assez intéressante pour que nous la reproduisions en note [1]. Un notaire, un apothicaire et un troisième personnage non qualifié certifient et jurent même qu'ils connaissent Thielmanne DE SUSATO depuis nombre d'années, qu'ils ont mangé et bu très-souvent avec lui, qu'ils savent parfaitement qu'il jouit d'une bonne renommée, que tout le monde sait qu'il est un bon chrétien, pas le moins du monde infecté d'hérésie et, enfin, qu'ils lui ont vu accomplir maintes fois ses devoirs religieux.

Le 28 mai 1547, SUSATO acheta une maison neuve bâtie en pierre sur l'emplacement où se trouvaient auparavant deux mai-

[1] *Ten versuecke van Thielmanne de Susato oppidani.*

Mr. Jeronimus HEYNS notaris out xlij jaren, Aerdt PUYLINCX apotheker out .... jaren ende Jan ANRAET out xxxv jaren omnes oppidani juraverunt et affirmarunt. Ierst, etc. dat zy wel kennen ende over vele jaren wel gekent hebben den voirs. Thielmanne DE SUSATO, Ende dat zy dicwils ende menichwerven metten selven Thielmanne verkeert, gehandelt, gegeten ende gedroncken hebben gehadt, Ende dat zy wel weten dat de vs. Thielman staende is tot goeden name ende fame, Ende dat zy hem altyt gehouden ende gereputeert hebben ende alnoch houdende ende reputerende zyn ende altyt alomme hebben weten houden ende reputeren voer een goet kersten man gheenssins bevlect oft besmet weesende met eenighe heresien oft ketteryen, Ende dat zy deponenten oock den gen. Thielmanne SUSATO respective altyt ter kercken, ten sermoonen, ten missen, te biechten ende ter heyligen sacramente hebben zien ende weten gaen gelyck andere goede kersten menschen schuldich ende gewoonlick zyn van doen.

xviij septemb. a° xlvj.

(Sub. *Wesembeeck* et *Grapheus*, 1546, vol. 2, f° 196).

sons, dit l'acte, dans la rue Saint-Jacques, et le 14 avril de l'année suivante, il vendit au chevalier Gaspard Douchy, seigneur de Cruybeke et de Hoboken, conseiller de l'empereur Charles-Quint, une rente de soixante-deux florins sur cette même maison.

Le 5 septembre 1547, il acheta de Jacques van Henckthoven, un terrain situé près du couvent des Récollets, vis-à-vis du nouveau Poids public alors en construction. Il y bâtit une maison qu'il alla habiter en 1550. Dans cette nouvelle demeure, qu'il nomma « le Cromcornet » (*Crom-horn*), il transféra ses presses et établit un magasin d'instruments de musique.

Le 10 septembre 1549, Philippe II fit son entrée à Anvers et les musiciens du magistrat y intervinrent naturellement pour faire retentir leurs plus beaux accords sur le passage du jeune souverain. Manquèrent-ils de respect envers les autorités, refusèrent-ils leurs services, remplirent-ils mal la tâche qui leur fut imposée? on l'ignore complétement; mais, le 14 septembre, quatre jours après que les fêtes royales eurent commencé, Susato et trois de ses collègues, Sohier Pylken, Adrien van den Cruyce et Pierre Banninck reçurent leur démission ou, comme dit le compte de la ville, furent licenciés. Un cinquième musicien, nommé Paris le Grant, ne fut pas compris dans cette mesure rigoureuse, et Sohier Pylken obtint plus tard sa réintégration. Thielman Susato, au contraire, ne rentra plus en fonctions; son imprimerie, du reste, et ses nombreuses compositions, durent donner à notre typographe de quoi remplir ses journées. On verra dans la partie bibliographique de cet ouvrage, que ses impressions sont nombreuses et que presque pas une ne contient une ou plusieurs de ses œuvres.

Notre imprimeur a dû quitter la vie entre 1561 et 1564, car la dernière impression qui porte son nom est le volume intitulé : *Sauter-Liedekens V-VIII. Zijnde 4 musieckboucken N°. VIII-XI met 4 partien, inhoudende : 41, 43 en 28 Psalmen Davids, gecomponeerd bij Gherardus Mes, discipel van Jacobus Clemens non Papa. Ghedruckt te Antwerpen bij Tileman Susato. 1561;* tandis qu'en 1564, son fils Jacques Susato publiait sous son propre nom, comme nous le verrons plus loin.

Thielman *Susato* laissa trois enfants, à savoir : 1° Jacques, que nous retrouverons dans un des chapitres suivants; 2° Claire, qui épousa à Notre-Dame d'Anvers, le treizième dimanche après la Trinité de l'année 1552, Arnold Roosenberghe; 3° Catherine, qui épousa, en premières noces, Vincent van Wimpe *alias* de Mannemaker, frère de Mathieu et fils de Costen de Mannemaker; et en secondes noces, Guillaume de Mont ou du Mont, bourgeois d'Anvers.

CHAPITRE V.

—

LOUVAIN. 1546. Pierre Phalèse le vieux et ses deux associés, Martin Rotaire et Jean Bellère.

Pierre Phalèse le vieux.

Jusqu'en 1546, Anvers resta seule de toutes les villes des Pays-Bas à avoir des typographies musicales. En cette année, l'ancienne capitale du duché de Brabant, la ville de Louvain, commença à lui faire la concurrence.

Pierre Phalèse le vieux, dont le nom véritable fut van der Phaliesen, comptait parmi ses ancêtres un Jean van der Phaliesen, qui acquit le droit de bourgeoisie à Louvain en 1384; un autre Jean, nommé aussi Johannes Phalesius, était curé de Saint-Pierre dans la même ville, en 1426, et co-administrateur de l'université qui venait d'y être fondée.

Le savant archiviste de Louvain, M. Edward van Even, est d'avis que notre Pierre Phalèse serait le fils d'Arnold van der Phaliesen, nommé peintre de la ville de Louvain en 1499, en remplacement de Gilles Stuerbout.

Pierre Phalèse le vieux paraît donc être né à Louvain vers 1510. D'abord simple libraire ou, comme il s'intitule : *libraire juré,* notre typographe s'adressait à un imprimeur pour les ouvrages qu'il désirait éditer et vendre. C'est ainsi que sur le premier volume qu'il publia, en 1546, la souscription porte : *Lovanii, apud Petrum Phalesium bibliopolam,* et qu'à la dernière page du volume on trouve: *Lovanii, ex officina Servatii Zasseni Diestensis.* Cette impression sortit donc de la typographie de Servais Sassen ou Sassenus de Diest, qui avait établi ses presses à Louvain dès 1531.

Dans la même année 1546, Phalèse fit imprimer un volume de musique, dans l'atelier de Jacques Batius ou Bathenius (sans doute Batens), qui n'avait commencé à imprimer à Louvain que l'année

précédente et dont nous disions plus haut, qu'il imprima en 1556, à Dusseldorf, pour les héritiers d'Arnold BIRCKMAN, une collection de musique sous le titre : *Liber tertius sacrarum cantionum diversorum auctorum quatuor, quinque et sex vocum.*

Déjà en 1547, PHALÈSE possédait un privilége pour trois ans.

Martin ROTAIRE.

En 1549, un imprimeur nouveau avait établi ses presses à Louvain : c'était Martin ROTARIUS ou RAYMAKERS. PHALÈSE s'associa avec lui pour la typographie des ouvrages musicaux. FÉTIS semble douter que cette association ait existé; il n'a jamais, dit-il, rencontré de volume portant les noms de PHALÈSE et de ROTAIRE [1]. Nous avons été plus heureux que cet infatigable musicologue et avons pu insérer dans le catalogue bibliographique qui fait la seconde partie de cet ouvrage, plusieurs impressions portant les noms des deux associés. Cette association de PHALÈSE avec ROTAIRE existait déjà en 1552; nous ne pensons pas qu'elle ait duré fort longtemps, car les éditions de 1554 sont signées de PHALÈSE seul.

Citons en passant : *Chansons à quatre parties nouvellement composez et mises en musicque par Maistre Jehan de Latre. Premier livre. Imprime a Louvain par Pierre Phalese, pour luy et Martin Rotaire. Lan M. D. LII.*

C'est en 1556, que PHALÈSE commença à mettre sur ses ouvrages: *ex typographia Petri Phalesii*, ce qui semble prouver que dès lors il avait établi lui-même une imprimerie et publiait ses ouvrages sans le secours d'un autre typographe.

L'atelier de Pierre PHALÈSE le vieux fut un des plus importants des Pays-Bas, même le plus important après celui que son fils établit plus tard à Anvers. Il dépasse de beaucoup celui de SUSATO quant à la quantité d'ouvrages qui y furent imprimés. Il resta le seul à Louvain et ne fut fermé qu'après la mort de PHALÈSE et le départ de ses enfants pour Anvers.

En 1561, il publia le seul volume que l'on connaisse de lui en notation neumatique allemande; il est intitulé : *Cantuale juxta usum insignis ecclesiae Amstelredamensis nunc primum nume-*

[1] *Biographie universelle des Musiciens*, t. VII, pp. 23-24.

rorum formulis excusum, multisque antiphonis, responsoriis, hymnis, aliisque ejusdem generis sacris cantionibus locupletatum. Toute l'édition de ce volume in-quarto fut envoyée en Hollande, ce qui est la cause probable de son excessive rareté en Belgique.

Déjà en 1570, on trouve PHALÈSE associé à Jean BELLÈRE, imprimeur à Anvers. Plusieurs musicologues ont fait confusion ici : quelques-uns pensent, en effet, que Pierre PHALÈSE le vieux quitta plus tard Louvain pour continuer à Anvers son association avec BELLÈRE. C'est une erreur. Notre imprimeur mourut à Louvain en 1573-1574; mais son fils, qui s'appelait Pierre comme lui, continua à imprimer avec BELLÈRE d'Anvers, d'abord à Louvain et ensuite à Anvers même. Jean BELLÈRE.

Pierre PHALÈSE le vieux laissa plusieurs enfants, parmi lesquels nous citerons :

1° Hubert, sous-prieur à l'abbaye d'Affligem, de l'ordre de Saint-Benoît. Il est l'auteur d'un volume in-folio intitulé : *Sacrorum Bibliorum vulgatæ editionis Concordantiæ, ad recognitionem iussu Sixti V. Pont. Max. Bibliis adhibitam recensitæ atque emendatæ. Primùm à Francisco Luca Theologo et Decano Audomaropolitano ; Nunc denuò variis locis expurgatæ ac locupletatæ curâ et studio V. D. Huberti Phalesii, Cœnobij Affligeniensis Ordinis S. Benedicti Subprioris.* Cet ouvrage parut dans l'Officine Plantinienne sous Balthasar MORETUS, en 1642.
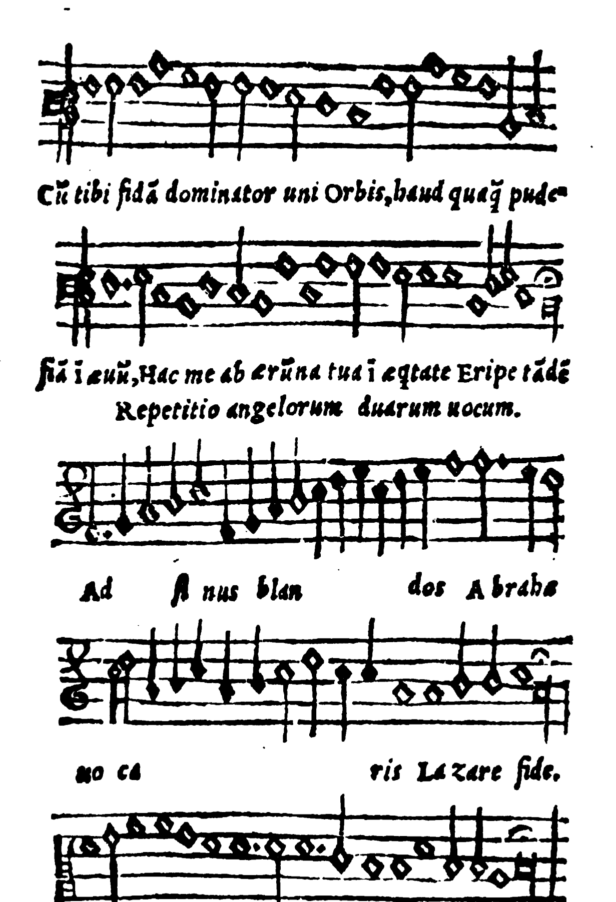
Hubert PHALÈSE fut aussi curé à Bornhem et mourut en 1638, laissant encore plusieurs autres ouvrages en manuscrit qui furent conservés dans la bibliothèque de l'abbaye d'Affligem.

2° Antoinette; — 3° Robert; — 4° Corneille, que nous retrouverons imprimant un seul volume après la mort de son père et puis s'adonnant à l'étude du notariat; — enfin, 5° Pierre PHALÈSE le jeune, qui imprima d'abord à Louvain et fut ensuite le fondateur de la typographie phalésienne à Anvers.

Parmi les plus belles productions de l'atelier de Pierre PHALÈSE le vieux, nous ne pouvons omettre de citer un volume grand in-folio, intitulé : *Canticum Beatæ Mariæ quod Magnificat nun-*

cupatur, per octo musicæ modos variatum. Francisco Guerrero Musices apud Hispalensem Ecclesiam Præfecto Authore, et publié en 1563; — le *Luculentum theatrum musicum*, publié en 1568, également in-folio, avec cent quarante-deux compositions; — *Een Duytsch Musyck boeck, daer inne begrepen syn vele schoone Liedekens met IIII. met V. ende VI. partijen. Nu nieuwelijck met groote neersticheyt ghecolligeert ende verghaert. Ghecomponeert by diversche excellente Meesters, seer lustich om singhen, ende spelen op alle instrumenten*, volume in-4° oblong, daté de 1572 et contenant trente-deux chansons flamandes.

C'est au chapitre concernant Phalèse le jeune, que nous ferons connaître davantage Jean Bellère ou Beelaert, l'associé du père et du fils et qui fut un imprimeur très-important d'Anvers.



ait du volume intitulé : *Omnes Georgii Macropedii fabulae* *nnicae*, imprimé en 1552, chez HERMAN VAN BORCULO à Utrecht.

CHAPITRE VI.

UTRECHT. 1552. Herman VAN BORCULO; — ANVERS. 1554. Hubert WAELRANT et Jean DE LAET; — DEVENTER. 1556. Thierry VAN BORNE.

En 1552, notre horizon s'élargit considérablement. A Anvers et à Louvain vient se joindre Utrecht, qui fut la première des villes qui appartiennent aujourd'hui à la Hollande, à avoir un typographe qui imprima de la musique. Herman VAN BORCULO.

Herman VAN BORCULO y était établi comme imprimeur depuis 1540; en 1541, il avait déjà publié une édition latine des œuvres de Jean SECOND. Son imprimerie, située sous la tour du Dôme (*onder den Doms thoren*), devint très-importante.

Le 8 avril 1552, VAN BORCULO obtint un privilége pour quatre ans d'imprimer les comédies de Georges MACROPEDIUS : il les publia avec musique notée, dans les années 1552 et 1553.

Ce privilége, dont VAN BORCULO reproduisit les termes derrière le titre de la pièce intitulée : « *Adamus,* » qui parut en 1552, est ainsi conçu : « *Permissum atq; concessum est Harmaño Borculoo typographo ex Cesareæ Maiestatis privilegio. Comœdiam hanc Adamum Georgii Macropedij suis typis excudere, atq; nemo ausit aut curet alibi excudere ad quadriennium sub pœna in monimentis expressa atq; ubilibet terrarum distrahere, quemadmodum hæc latius clariusq; declarantur in literis eidem ab eadem Maiestate cōcessis. Datum Bruxellæ Anno Domini millesimo quingentesimo quinquagesimo secundo, Die octava Aprilis.*

DE LA TORRE. »

En mai 1554, notre imprimeur reçut un nouveau privilége pour cinq ans et publia la même année la comédie intitulée : « *Hypomone,* » du même MACROPEDIUS.

Il imprima avec des caractères en bois, assez grossièrement gravés : les portées et les notes de musique se tiennent; tantôt, les lignes traversent les notes, tantôt, ne les traversent pas; les notes sont de grandeurs très-inégales. Chaque portée est d'une seule pièce, ce qui donne aux impressions musicales de ce typographe un aspect tout particulier.

Herman van Borculo et ses héritiers doivent avoir imprimé fort longtemps, car en 1613, leur imprimerie reproduisit les *Souter Liedekens* qui avaient paru, comme nous l'avons vu dans le chapitre II, en 1540, à Anvers, chez Symon Cock. Cette édition de 1613 porte pour souscription : *Eerst t' Hantwerpen by Simon Kock. Ende nu wederom herdruckt t' Utrecht by Herman van Borculo, woonende onder de Doms thoren int Vliegende Hert.*

Hubert Waelrant et Jean de Laet.

Deux ans après que van Borculo reçut son privilége d'imprimer Macropedius, en 1554 donc, une nouvelle typographie musicale venait faire à Anvers la concurrence à celle de Thielman Susato. Hubert Waelrant, un des meilleurs compositeurs de musique de son temps, s'était associé à Jean de Laet, un imprimeur anversois de grand mérite.

Jean de Laet, fils d'Arnold, était né à Stabroeck, dans les polders anversois, et avait acquis le droit de bourgeoisie à Anvers, le 30 janvier 1544 [1].

Il épousa, à la Trinité de la même année, dans Notre-Dame d'Anvers, Élisabeth Saen et établit peu après ses presses dans la maison nommée *de Rape*, dans la rue des Peignes.

Hubert Waelrant était né à Tongerloo, dans la Campine, vers 1517.

En présence de la dernière notice concernant cet artiste, publiée par M. Edmond van der Straeten [2] et de l'obscurité qui ne cesse d'envelopper la vie de Waelrant, nous avons fait l'impossible pour tâcher, par des recherches dans les archives d'Anvers, d'éta-

[1] « *Jan de Laet Aertssone wylen geboren van Stabroeck boeckprinter.* » (Poortersboecken de la ville d'Anvers.)

[2] *La Musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*, t. III, p. 201.

blir l'identité de notre personnage et de poser des étapes qui fassent voir clair dans son histoire. Nous désirions élucider tout ce qui tient à WAELRANT, parce que cet artiste sympathique fut aussi un des plus importants typographes musicaux d'Anvers et partant des Pays-Bas.

Avons-nous réussi à faire la lumière autour de lui? Le lecteur en jugera. Dans tous les cas, nous sommes parvenu à séparer entièrement Hubert WAELRANT le compositeur, d'avec son homonyme, qui était au même moment et aussi à Anvers, procureur ou homme de loi. M. VAN DER STRAETEN se demandait si peut-être on n'avait pas affaire à un seul personnage? M. Léon DE BURBURE, ce chercheur aussi bienveillant qu'infatigable, avait répondu qu'il ne le pensait pas; mais il restait des doutes très-fondés, même dans l'esprit de M. DE BURBURE. Aujourd'hui, il n'y a plus de doute possible à cet égard.

Hubert WAELRANT le procureur doit avoir été le cousin-germain de notre compositeur. Le procureur était fils d'un Jean WAELRANT, tandis que le typographe musical était fils d'un frère de ce même Jean.

Jean WAELRANT et son frère (dont nous ignorons le prénom) étaient de Tongerloo. Jean eut deux fils qui furent Hubert le procureur et Ambroise le chirurgien; son frère eut Hubert le compositeur et typographe musical. Notre Hubert fut le premier de ces trois jeunes gens qui s'établit à Anvers, alors le centre vers lequel affluaient tous les artistes des Pays-Bas et même de l'étranger.

Son cousin-germain et homonyme, Hubert WAELRANT, fils de Jean, quitta Tongerloo pour aller à Louvain étudier le droit; on le trouve inscrit aux registres de l'*Alma Mater* en 1534 [1]. En 1544, il s'établit à Anvers comme procureur. Il épousa le 21 juin de la même année, à Sainte-Walburge d'Anvers, Élisabeth WALEWYKS habitant cette paroisse, et dont le père était également procureur. Ce n'est que le 10 novembre 1559, que cet Hubert WAEL-

[1] E. VAN DER STRAETEN, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX[e] siècle*, t. III, p. 202.

RANT acquit le droit de bourgeoisie dans la cité anversoise[1]. Il devint fort riche, était compté parmi les habitants notables de la seigneurie de Merxem et Dambrugge, où il avait des propriétés, et mourut à Anvers, le 21 juillet 1574, dans la paroisse de Notre-Dame. Deux de ses fils, Corneille et Hubert, furent également procureurs comme leur père; le premier fut l'auteur d'une nombreuse descendance à Anvers.

Nous avons vu que Jean WAELRANT de Tongerloo avait un fils du nom d'Ambroise. Ce jeune homme aussi étudia à Louvain comme son frère, non pas le droit, mais la chirurgie. Il s'établit à Anvers comme chirurgien, venant de Louvain, et y acquit le droit de bourgeoisie, le 1er juin 1554[2], après y avoir épousé, à l'église Notre-Dame, le 26 avril 1554, Jacqueline THEUNIS; nous n'avons pas trouvé de descendance de cet Ambroise.

Ayant bien établi dans les lignes qui précèdent l'identité des deux fils de Jean WAELRANT de Tongerloo et surtout de l'un d'eux, le procureur Hubert, nous pouvons passer à Hubert WAELRANT, cousin-germain de ce dernier, qui fut un compositeur célèbre et l'associé de Jean DE LAET pour l'impression de compositions musicales. Notre typographe naquit à Tongerloo, vers 1517. Cette date a pu être fixée d'après celle de son décès et d'après l'âge qu'il avait quand il quitta ce monde. Tous les auteurs le font aller étudier la musique à Venise, dans l'école qu'avait fondée dans la ville des lagunes, son illustre compatriote néerlandais, Adrien WILLAERT : c'est là qu'il fit imprimer ses premières compositions.

Déjà en 1544, on le trouve à Anvers, où il était ténor soliste du jubé de la chapelle de la Vierge, à l'église Notre-Dame; vers 1547, il y établit une école de musique. C'est alors que WAELRANT commença à enseigner le solfége d'après une méthode dont on le dit l'auteur : il abandonna le système des muances et donna à sa méthode le nom de *bocédisation*.

En 1551, le 23 juillet, notre artiste épousa à Saint-Jacques

[1] *Hubrecht Walrans Janssone geboren tot Tongerloo procureur.* (Poortersboecken de la ville d'Anvers.)

[2] *Mr Ambrosius Walrant Janssone wylen van Loven berbier ende chirurgyn.* (Poortersboecken de la ville d'Anvers.)

d'Anvers, Marie Corecoopers *alias* Loockenborg, qui décéda avant 1568, car en cette année, sa seconde femme, Anne Ablyn, habitant dans la longue rue Neuve, où elle faisait le commerce de toiles, est déjà dite, dans un acte échevinal d'Anvers, épouse de Maître Hubert Waelrant.

Hubert eut de son premier mariage six enfants, dont un fils et cinq filles. Cécile Waelrant l'aînée, que notre compositeur nomma sans doute ainsi en l'honneur de la patronne des musiciens, Cécile épousa à Saint-Jacques d'Anvers, le 24 janvier 1571, Jean Roblaer; ses témoins étaient : Maître Hubert Waelrant, son père, et Rombaud Waelrant, son frère. Ce Rombaud, *alias* Raimond, était le second enfant issu du mariage de son père avec Marie Corecoopers. Il épousa en premières noces, à Saint-Georges d'Anvers, en mai 1574, ayant aussi son père pour témoin, noble demoiselle Francine de Aranda, fille naturelle de Jean de Aranda, colonel d'infanterie wallone, mestre-de-camp d'un régiment espagnol, gouverneur du château de Gand, et de Marie Sandelin, qui était fille d'Arnoud Sandelin, seigneur de Noortgavere, et de Mathilde le Jonghe [1]. Raimond Waelrant fut organiste d'abord de l'archevêque de Cologne, puis de la Cour de Bruxelles, où il fut nommé en 1589 [2], et enfin de l'église Saint-Jacques d'Anvers. Raimond Waelrant épousa en secondes noces, demoiselle Marie van Hille.

Les deux derniers enfants de Hubert Waelrant furent encore deux filles; la première, Jossine, épousa à Notre-Dame d'Anvers, le 9 octobre 1575, Pierre de Greef ou de Greve; l'autre, qui s'appelait Susanne, épousa Melchior van der Beken.

Nous croyons inutile d'entrer dans de plus longs développements quant à la descendance du compositeur Hubert Waelrant : qu'il nous suffise d'avoir clairement établi que le procureur, son homonyme, et lui sont deux personnages bien distincts. Donnons plutôt encore quelques détails qui intéressent plus directement notre personnage.

Le 25 juin 1554, Hubert Waelrant louait du musicien Gré-

[1] Leur contrat de mariage se trouve aux Archives d'Anvers, sub *Asseliers et Martini*, 1574, t. I. f° 339.

[2] E. van der Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*.

goire DE CONINCK la maison nommée « *Februari* » dans la rue des Douze-Mois. Son bail fut fait pour trois ans, avec cette clause, que dans l'école de notre artiste, WAELRANT aurait enseigné le solfége et DE CONINCK le chant.

En 1557, les trois années étant écoulées, DE CONINCK loua sa maison à Joost VAN DEN VONDEL, l'aïcul du plus grand poëte qu'eurent jamais les Pays-Bas.

Nous avons vu plus haut qu'Anne ABLYN, la seconde femme de notre artiste, habitait en 1568, suivant un acte échevinal, dans la longue rue Neuve: c'est donc là que WAELRANT aura transféré son école, que plus tard, en 1581, il installa dans l'une des deux maisons lui appartenant, dans la rue du Couvent.

Hubert WAELRANT mourut à Anvers, le 19 novembre 1595, à l'âge de soixante dix-huit ans et fut enterré dans l'église Notre-Dame [1], sous les superbes voûtes de laquelle ses chants sacrés avaient si souvent retenti et porté au recueillement des milliers de ses concitoyens.

L'association de WAELRANT avec Jean DE LAET dura de 1554 à 1567. Le dernier des deux mourut vers cette année, car en 1568. les presses de Jean DE LAET mirent au jour un volume de chansons, madrigaux et motets de Noé FAIGNIENT, dont la souscription porte : *Anvers, chez la veuve de Jean Laet.*

Cet imprimeur publia plusieurs ouvrages de musique sous son nom seul; nous connaissons aussi dans cette condition-là une chanson flamande en quatre couplets et à cinq voix, imprimée sur une feuille volante petit in-folio, les cinq parties étant superposées. En tête de cette feuille se trouve un petit cartel carré contenant le blason de la Gilde de Saint-Luc d'Anvers, gravé en bois et portant en chef les trois fleurs de souci. A l'entour, imprimée sur une banderolle, on lit la devise : *Wt jonsten versaemt.* Au bas de la feuille se trouve la souscription : *Gheprint Thantwerpen inde Cammerstrate by Hans de Laet inde Rape.*

Parmi les impressions de l'atelier de WAELRANT et Jean DE LAET, nous citerons : la collection en cinq volumes des *Sacrarum Can-*

[1] SWEERTIUS, *Athenae Belgicae*, p. 350.

tionum ; — la collection en trois volumes du *Jardin musical ;* — les *Madrigali e Canzoni francesi a cinque voci,* composés par Waelrant lui-même ; — la *Symphonia Angelica di diversi eccellentissimi musici,* collection formée par Waelrant.

En 1556, une nouvelle ville des Pays-Bas s'ajoute à celles que nous avons déjà visitées. Cette année, Thierry van Borne ou Bornius, qui avait été un des premiers à établir une imprimerie à Deventer, publia en cette ville un volume intitulé : *Q. Horatii Lyricorum versuum, musica modulatio, ad carminis cuiusque rationem numeris prudenter accommodatis. Ac seorum ad puerorum usum excusa, ut hac canendi exercitatione, paulatim assuescant Odis Horatianis.* Thierry van Borne.

Ce petit volume in-octavo est excessivement rare et se paye jusqu'à trente francs.

La marque de Bornius figure une fontaine; sa devise était : *Fons Jovis.*

Thierry van Borne imprimait à Deventer depuis 1507. Le volume de 1556 cité ci-haut est, pensons-nous, le seul de cet imprimeur qui contienne de la musique notée.

CHAPITRE VII.

—

ANVERS. 1564. Jacques SUSATO ; — Ibid. Claes VAN DEN WOUWERE ; — Ibid. Guillaume SILVIUS ; — Ibid. Christophe PLANTIN ; — GAND. 1565. Gislain MANILIUS.

Jacques SUSATO.

Nous disions dans notre chapitre IV, que Thielman SUSATO doit avoir quitté la vie entre 1561, année où il publiait encore des ouvrages de musique, et 1564. En effet, après 1561, on ne trouve plus de traces de lui, tandis qu'en 1564, son fils, Jacques SUSATO, imprimait sous son propre nom et dans l'atelier de Thielman, *devant le nouveau poix*, *à l'enseigne du* CROM CORNET.

Jacques SUSATO ne fut pas longtemps à la tête de la typographie délaissée par son père, car le 19 novembre 1564, donc la même année où il publiait son premier et unique ouvrage, il mourut lui-même [1]. Il laissait sa veuve, Dimphne EGBAERTS, fille de Wautier et de Barbe VAN LYERE [2], et une fille unique, Catherine SUSATO, qui épousa à Saint-André d'Anvers, le 22 avril 1605, Engelbert CONTICH. Ainsi finit la typographie musicale des SUSATO.
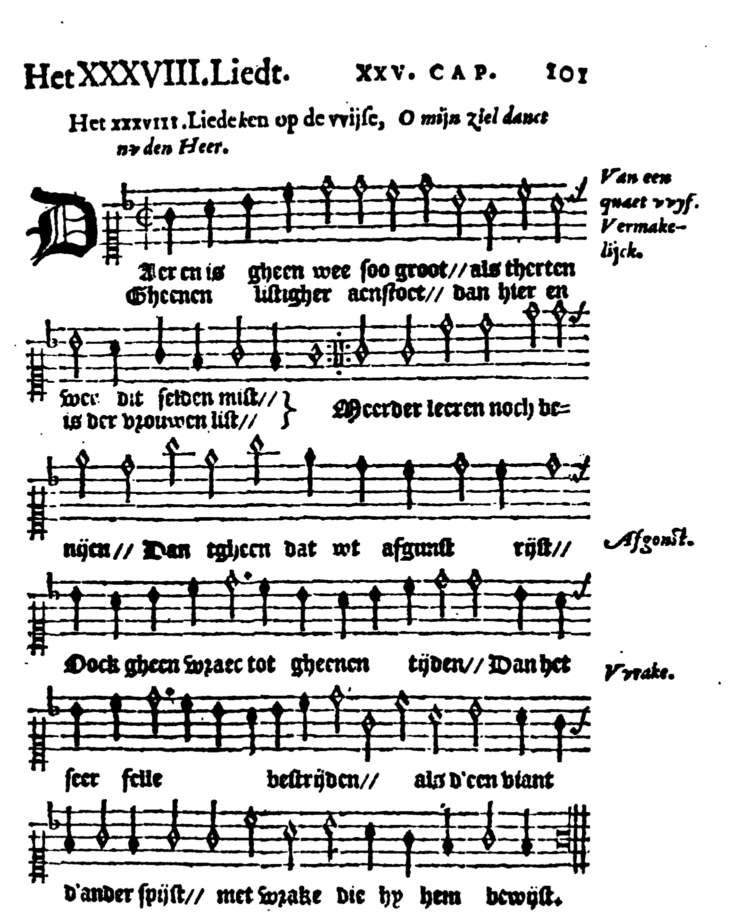
Claes VAN DEN WOUWERE.

Pendant cette même année 1564, un autre typographe dont on ne connaît qu'une seule édition musicale, réimprimait à Anvers les *Souter Liedekens*. C'était Claes VAN DEN WOUWERE, qui avait établi ses presses dans cette ville en 1560 [3].

[1] Il fut enterré deux jours après. (Comptes de l'église Notre-Dame d'Anvers.)

[2] En 1573, Jacqueline *Egbaerts*, épouse d'Érasme *van Brustem*, Madeleine *Egbaerts*, épouse de Jean *van Erweghen*, et Dimphne *Egbaerts*, veuve de Jacques *Susato*, partagèrent la succession de leurs parents, Wautier *Egbaerts* et Barbe *van Lyere*.

[3] Il se fit inscrire l'année suivante dans la Gilde de Saint-Luc, en qualité de relieur. (ROMBOUTS et VAN LERIUS, *Liggeren der Sint-Lucas Gilde*, t. I, p. 226.)



Het XXXVIII. Liedt. XXV. CAP. 101

Het xxxviii. Liedeken op de vvijse, *O mijn ziel danct nv den Heer.*

Van een quaet vvijf. Vermakelijck.

DAer en is gheen wee soo groot // als therten swer dit selden mist // }
Gheenen listigher aenstoot // dan hier en is der vrouwen list // }
Meerder leeren noch benijen // Dan ghheen dat wt afgunst rijst //

Afgonst.

Noch gheen wraec tot gheenen tijden // Dan het

Vvrake.

seer felle bestrijden // als d'een viant d'ander spijst // met wrake die hy hem bewijst.

Gheen hooft soo schalck ghebozen
Als het hooft der slanghen/
Daer en wert ghen booser tozen
Dan van vrouwen ontfanghen/
By den leeuwen oft den draken
Waer van my lieuer ghewoont/

Vrouvve to rē de booste. Pro. 21. b

G 3 Dan

Phototypie

Jos. Maes, Anvers

Extrait de l'*Ecclesiasticus* de Jean Fruytiers, imprimé en 1565 chez Guillaume Silvius à Anvers.

Un imprimeur beaucoup plus important au point de vue de la typographie musicale, fut Guillaume SILVIUS. Né à Bois-le-Duc, SILVIUS commença à imprimer à Anvers, en 1560, et obtint peu après le titre d'*imprimeur royal*. La beauté de ses impressions justifiait parfaitement cette distinction, même vis-à-vis du célèbre PLANTIN [1].

Guillaume SILVIUS.

C'est en 1564, que SILVIUS fit paraître son premier livre avec musique notée; c'était celui qu'il publia à l'occasion de la fête des Chambres de Rhétorique qui eut lieu à Rotterdam, le 20 juillet 1561 : *Spelen van Sinne vol schoone allegatien, loflijcke leeringhen ende onderwijsinghen op de Vraghe :*

Wie den meesten troost oyt quam te baten
Die schenen te syn van Godt verlaten.

En 1565, notre imprimeur publia un volume d'une exécution typographique vraiment remarquable : nous voulons parler de l'*Ecclesiasticus oft de wijse sproken Iesu des soons Syrach*, rempli de musique. SILVIUS demeurait alors au *Camerpoort-brugghe*, dans la maison nommée l'*Ange d'or*. Quoique notre imprimeur eût reçu pour l'impression de cet ouvrage de Jean FRUYTIERS, un privilége pour six ans, daté du 10 mai 1565, le duc d'Albe donna en 1569 une défense de l'imprimer encore.

SILVIUS, nonobstant sa qualité d'imprimeur royal, s'était fort compromis pendant les troubles religieux; pendant la nuit du 2 au 3 mars 1568, il fut arrêté et mis en prison pour avoir pris part au pillage de Notre-Dame d'Anvers. Quand plus tard il fut relâché, SILVIUS se jeta à corps perdu dans le parti du prince d'Orange et se fit remarquer par l'impression de diverses pièces contre Philippe II.

En 1577, en imprimant une dépêche fausse et en contrefaisant, en habile calligraphe qu'il était, la signature de don Juan, SILVIUS contribua puissamment à la reddition de la ville de Breda par les Espagnols entre les mains des Orangistes.

[1] *Silvius* fut reçu franc-maître de la Gilde de Saint-Luc, en 1561. (ROMBOUTS et VAN LERIUS, t. I, p. 224.)

C'est vers cette époque que notre imprimeur quitta Anvers pour s'établir à Leiden, où il mourut en 1580.

Christophe PLANTIN.

Encore en cette même année 1564, le plus célèbre imprimeur d'Anvers, Christophe PLANTIN, s'attaqua à la typographie musicale.

Il serait inutile d'entrer ici dans des détails sur cet imprimeur: son histoire a été écrite et il n'y a pas longtemps que l'Académie royale de Belgique accorda le Prix de Stassart à M. Max ROOSES, pour une vie de Christophe PLANTIN.
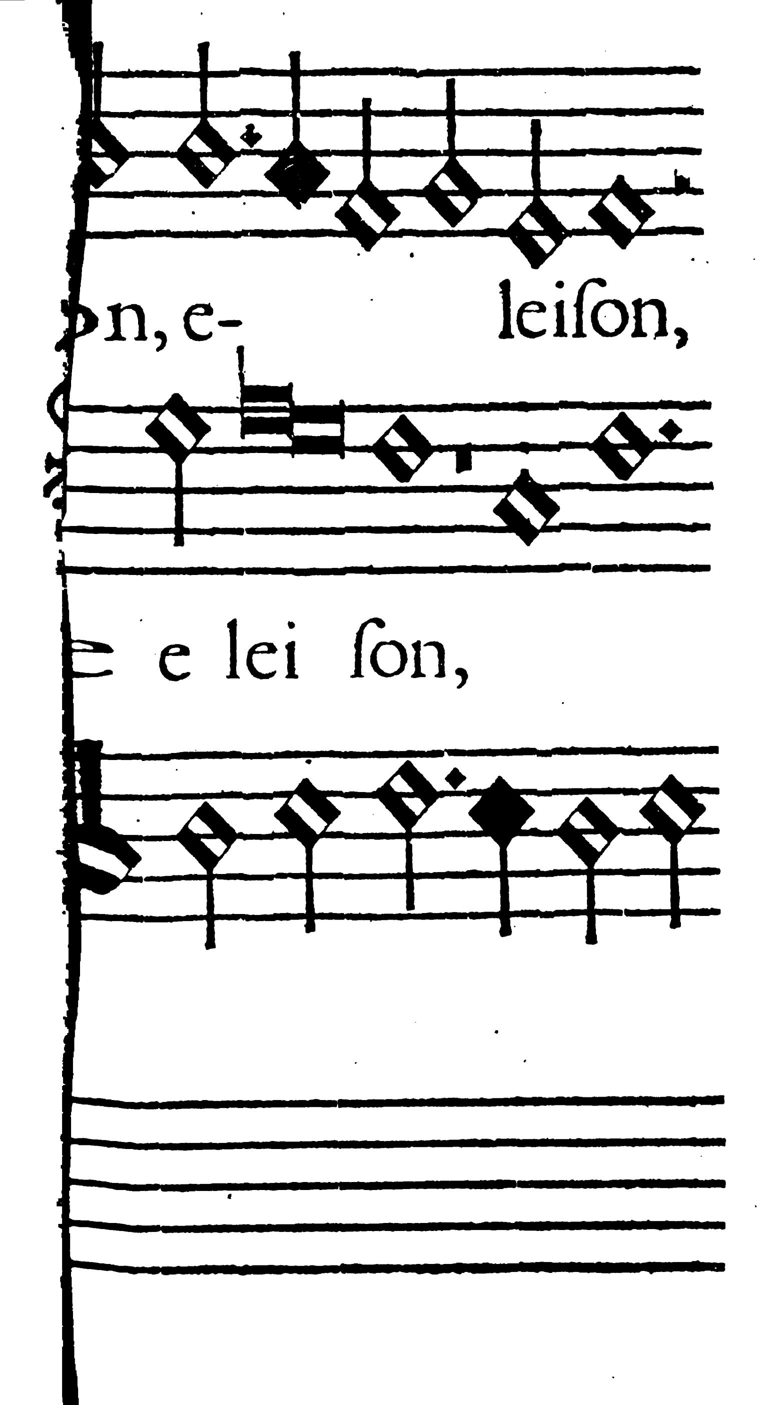
PLANTIN imprima beaucoup de musique proprement dite et encore infiniment plus de livres liturgiques à l'usage de l'église catholique et contenant du plain-chant. Ces derniers sont tellement nombreux qu'une liste complète de ses *Missale, Antiphonarium, Graduale, Offertorium, Psalterium*, etc., etc., prendrait plusieurs pages de ce Mémoire. Qu'il nous suffise d'en avoir dit un mot et d'avoir constaté en passant que jamais un seul imprimeur surpassa PLANTIN dans ce genre d'impression en rouge et noir.

Un vrai monument de typographie musicale est le Recueil de Messes de Georges DE LA HÈLE, qui parut chez PLANTIN, en 1578. Ce volume in-plano est ce que nous avons vu de plus parfait en impression musicale; nous oserions même dire que, dans ce travail, PLANTIN se surpassa lui-même et que jamais ses presses ne produisirent un ouvrage aussi admirablement imprimé que celui-là.

PLANTIN serait peut-être devenu le premier typographe musical des Pays-Bas, si Pierre PHALÈSE le jeune, fils du Pierre PHALÈSE de Louvain dont nous avons parlé au chapitre V de ce livre, n'eût quitté cette ville universitaire pour établir ses presses à Anvers.

Pierre PHALÈSE le jeune fut le plus important de tous les typographes musicaux qu'eurent les Pays-Bas pendant deux siècles et demi, et fut de tous les imprimeurs de musique de nos provinces celui qui publia le plus. Il n'est donc pas étonnant que pour cette branche de l'art typographique, l'imprimerie de Christophe PLANTIN et des MORETUS, ses successeurs, dût se ressentir de ce redoutable voisinage.

PLANTIN imprima entre autres : en 1575, les *Chansons françaises à cinq, six et sept parties*, de Philippe DE MONS; — en 1579,



on, e- leiſon,
e e lei ſon,

la messe *Benedicta es* du même, et les *Cantiones tum sacræ, quæ vulgo Moteta vocantur, tum profanæ,* par Jacques DE BRUCK; — en 1581, une collection de quatre messes, par Alard NUCEUS; le traité des consonnances d'André DE PAPE de Gand, et les *Chansons françoyses* de Severin CORNET, maître des enfants de chœur de Notre-Dame d'Anvers; — en 1582, un volume contenant quatre messes et un *Te Deum* de Jacques DE KERLE; — en 1585, le *Livre de mélange* de Claudin LEJEUNE.

Nous finirons ce chapitre par Gislain MANILIUS, le premier typographe musical de la ville de Gand. Gislain MANILIUS.

Cet imprimeur était fils de Corneille MANILIUS, qui imprima à Gand de 1548 à 1558. Il succéda à son père en 1559 et obtint comme celui-ci le titre d'*imprimeur juré*. Il habita d'abord *op de Cooren Leye bij de vijf Helmen,* et plus tard au *Putte,* où ses successeurs continuèrent à imprimer.

C'est en 1565, que Gislain MANILIUS publia son premier volume avec de la musique notée.

C'était une traduction par le célèbre peintre et poëte Lucas DE HEERE, des psaumes de Clément MAROT.

MANILIUS avait reçu pour l'impression de cette traduction un privilége daté de Bruxelles, 3 octobre 1564; mais, plus tard, ce petit volume in-8° fut mis sur l'*Index* de Philippe II, ce qui est cause qu'il est presque introuvable aujourd'hui.

Gislain MANILIUS n'eut pas l'occasion de publier beaucoup de musique, puisqu'il mourut déjà en 1573; mais sa veuve se mit alors à la tête de l'atelier typographique et c'est elle qui mit au jour, dans la maison nommée *le Pigeon Blanc* (*in de witte Duyve*), le curieux petit volume in-16, intitulé :

Diversche Liedekins.

Lustighe gheestkins, Amoureuse zinnekins,
Ontfanght dees Liedekins tot uwen deele :
U meenick, ghy Venus eertsche Goddinnekins,
Het schinctse u den wachter vanden Casteele.
Wacht wel 't Slot, Casteleyn [1].

[1] Ferd. VAN DER HAEGHEN, *Bibliographie Gantoise,* t. VI. Supplément, p. 25.

Cette impression aussi est excessivement rare, presque introuvable; elle porte pour souscription, au dernier feuillet du volume: *Te Ghendt, by de weduwe van Ghileyn Manilius, te Putte in de witte Duyve, by Belfort*, et parut en 1574.

CHAPITRE VIII.

—

ANVERS. 1574. Gilles VAN DEN RADE; — LOUVAIN. 1574. Corneille PHALÈSE; — Ibid. Pierre PHALÈSE le jeune et Jean BELLÈRE; — DOUAI. 1575. Jean BOGARD; — LEIDEN. 1578. André VERSCHOUT; — ANVERS. 1580. Arnold 's CONINCX; — LEIDEN. 1582. Jan Jacobsz. PAEDTS.

Gilles VAN DEN RADE.

Dans la nuit du 20 au 21 août 1566, les Calvinistes d'Anvers s'étaient jetés dans l'église Saint-Jacques de cette ville et l'avaient complètement dévastée. Ils avaient, Herman MODET leur prédicant en tête, lacéré les tableaux, brisé les statues et laissé l'église dans l'état le plus affreux. C'est pour trouver les moyens de la restaurer que la fabrique d'église de Saint-Jacques, avec l'autorisation du magistrat d'Anvers, organisa une loterie, pour laquelle de petits volumes de poésies avec de la musique notée, servaient de billets à numéros.

Le 27 avril 1574, Gilles VAN DEN RADE, un Gantois qui s'était établi à Anvers comme imprimeur et y avait acquis le droit de bourgeoisie, le 1er juin 1571 [1], obtint un privilége daté de Bruxelles, 27 avril 1574, d'imprimer ces petits volumes si recherchés aujourd'hui.

Il en publia plusieurs en 1574 et 1575, les uns sous le titre de *Diversche Refereinen ende Liedekens*, d'autres intitulés : *Deuchdelijcke Solutien, ghesolveert bij vele ingenieuse Componisten van diveersche Cameren van Rhethorijcken.*

[1] *Gillis van den Raide Janssone van Gent boeckprentere.* (Poortersboecken de la ville d'Anvers.)

Une édition des *Deuchdelijcke Solutien*, de 1575, porte sur le titre les curieux vers qui suivent :

Duysent guldens, silveren coppen en schalen,
Met my te coopen meucht ghy winnen :
U ghelt coemt inde Lothery sonder falen,
Goed stichtinghe vindy hier binnen.

Dit is u prose ende nombre net,
Wilt dit bewaren in plaetse van u billet.

Een Loth.

En 1580, il donna aussi une édition avec musique, de la traduction des psaumes, par Philippe DE MARNIX; il demeurait alors au Champ des Flamands, dans la maison nommée l'Anneau d'or (*den Gulden Rinck*).

Corneille PHALÈSE.

Au chapitre V, nous disions que Corneille PHALÈSE, fils de Pierre PHALÈSE le vieux, remplaça celui-ci après sa mort : en effet, en 1574, parut à Louvain, un volume intitulé : *Patrocinium Musices. Orlandi di Lasso,.... Cantionum quatuor, quinque et sex vocum, quas Muteta vocant, Opus novum*. Il porte pour souscription : *Lovanii, excudebat Cornelius Phalesius. 1574.*

Corneille PHALÈSE ne paraît avoir été à la tête de la typographie phalésienne de Louvain que pendant quelques mois, car la même année encore, il fut lui-même remplacé par son frère, Pierre PHALÈSE le jeune, ou du moins, celui-ci figure déjà en 1574, avec Jean BELLÈRE, l'ancien associé de son père, dans les souscriptions des impressions phalésiennes.

Corneille s'établit à Anvers comme maître d'école et y acquit le droit de bourgeoisie, le 24 novembre 1581 [1].

Le 17 août 1587, il fut admis par le Conseil Souverain de Brabant, comme notaire à la résidence d'Anvers.

Corneille PHALÈSE avait déjà plusieurs enfants quand il quitta

[1] *Meester Cornelius Fallesius schoelmeester Peeterssone geboren van Loven.* (Poortersboecken de la ville d'Anvers.)

Louvain; parmi eux nous citerons : 1° Robert, qui fut également admis par le Conseil Souverain de Brabant, comme notaire à la résidence d'Anvers, le 28 mai 1612; — 2° Anne, décédée à Anvers, le 23 avril 1603. Elle avait épousé à Saint-Jacques de cette ville, le 20 février 1601, Corneille van Dale, marchand de perles, baptisé à Saint-Jacques, le 31 juillet 1576, fils de Corneille. Les témoins de ce mariage furent : sieur Corneille van Dale et maître Corneille Phalèse; — 3° Marie, qui épousa à Saint-Jacques d'Anvers, le 29 janvier 1608, Pierre Willems. De ce mariage les témoins furent : Corneille Phalèse, père, et Pierre Phalèse le jeune, oncle de la future.

A Anvers, Corneille Phalèse eut encore un fils qui fut baptisé à l'église Saint-Jacques, le 27 septembre 1581 et reçut le même prénom que portait son père.

Il vivait encore en 1603, année où il fut institué tuteur, avec Adolphe van Dale, de la fille unique de Corneille van Dale et de sa fille Anne.

Pierre Phalèse le jeune succéda donc à son frère Corneille et, aidé de l'ancien associé de son père, qui était aussi devenu le sien et qui continua à l'être quand Phalèse transféra ses presses à Anvers, il rendit à la typographie phalésienne de Louvain son ancienne activité. Pierre Phalèse le jeune à Louvain.

En 1577, il publia le second volume du : *Patrocinium Musices* dont Corneille avait édité le premier; sur ce volume il s'intitule Pierre Phalèse *le jeune : Lovanii, apud Petrum Phalesium jun.* Il fit de même sur l'édition de 1578 du même ouvrage ; ici même le mot *juniorem* est tout au long. Nous insistons sur ce petit détail parce qu'il a son importance : ne connaissant point l'année de la mort de Pierre Phalèse le père, les souscriptions de 1577 et de 1578 et le mot *junior* qui est accolé au nom de notre imprimeur, prouvent qu'en tous les cas, le premier était mort alors et que son fils avait imprimé à Louvain avant d'établir sa typographie à Anvers, le centre qui attirait les artistes et tous ceux qui exerçaient des professions dépendantes des arts.

Pierre Phalèse continua à imprimer à Louvain jusqu'en 1580

et partit l'année suivante pour Anvers où nous le retrouverons au chapitre suivant.

Jean BOGARD.

A commencer de 1575, la ville de Douai eut aussi une typographie musicale. Jean BOGARD, un imprimeur qui avait travaillé à Louvain de 1564 à 1574, s'établit en cette dernière année à Douai. Son imprimerie à Louvain avait eu pour enseigne une Bible d'or; celle de Douai reçut le même nom. Il demeurait dans cette dernière ville, dans la rue des Écoles et obtint le titre d'*imprimeur juré* [1].

En 1575, il publia ses premiers volumes de musique qui furent suivis de plusieurs autres.

L'imprimerie de Jean BOGARD acquit une belle réputation et continua après la mort de son auteur, arrivée en 1634, à lancer dans le monde savant une masse d'ouvrages très-solides.

C'est chez BOGARD que parurent les Motets et les Chansons des frères REGNART, en 1575; — les *Sacri Cantiones* de François GALLET de Mons, maître de chapelle à Douai, et les *Hymni communes Sanctorum* du même, en 1586; — les *Novæ Cantiones Sacræ* de Jean DE CASTRO, en 1588; — les *Novæ Cantiones Sacræ*, composées par les quatre frères, François, Jacques, Pascal et Charles REGNART et publiées avec une dédicace d'Augustin REGNART, leur frère, chanoine de l'église Saint-Pierre à Louvain.

André VERSCHOUT.

Une autre ville des Pays-Bas entre en scène en 1578 : c'est celle de Leiden. Un imprimeur du nom d'André VERSCHOUT, qui établit plus tard ses presses à Amsterdam, y publia en 1578, une édition avec musique de la traduction flamande, par Pierre DATHENUS, des Psaumes de David. Il demeurait alors dans la rue Large (*op de Breede straet*). VERSCHOUT imprima peu de musique.

Arnold 's CONINCX.

Deux ans après, en 1580, Arnold 's CONINCX, le même qui publia les poésies du poëte-gentilhomme Jean VAN DER NOOT, imprimait à Anvers, avec la musique, les Psaumes mis en vers français par Charles DE NAVIÈRES, gentilhomme sédanois. A la fin du

[1] DUTHILLOEUL. *Bibliographie Douaisienne*, p. 403.

volume, l'imprimeur fait l'éloge de cette traduction dans laquelle on trouve, dit-il, *perpétuité de riches rimes, évitation de la dureté d'un vers tout de monosillabes, nulle sillabe féminine pure au milieu d'un vers, peu d'élisions et surtout non iammais deux en un vers, sinon d'articles et monosillabes tels, repos final du vers que est que finissant par une voielle féminine le suivant ne commence par une autre voielle pour éviter à l'élision de la fin du précédent et pour affermir la lecture.*

On voit par cette citation que déjà en 1580, nos éditeurs savaient faire des réclames splendides!

Deux ans après, Arnold 's Coninckx publia une édition flamande des Psaumes, avec les chansons en usage dans les communautés d'Anvers et de Bruxelles qui avaient adopté la confession d'Augsbourg.

Il donna encore une édition du même volume en 1583.

Un compatriote d'André Verschoot de Leiden, Jan Jacobsz. Paedts, qui imprimait dans cette ville depuis 1569, y publia en 1582, un petit volume avec musique notée, intitulé : *Den Sendtbrief Pauli tot den Romeynen, op stichtsangen gheset, nemende daer-toe de bequaemste veerskens ende oock de bequaemste voysen der Psalmen.* Jan Jacobsz. Paedts.

Paedts demeurait en 1582, *aan de breede-straet, in de Gulde Paet;* il devint plus tard imprimeur en titre de l'Académie de Leiden.

L'auteur, Jean Fruytiers, maître des requêtes de Guillaume d'Orange, était déjà mort quand ce volume parut. La préface en vers commence par les quatre vers suivants :

Mathys v. Creenburch, factoor der witt Acoleye
In den naem van Rhetorica, hy protesteert
Tegens de doot, die Jan Fruytiers heeft doe verscheye
Van lichaem en siel, en tot dees werelt gheweert.

Nous rencontrerons plus tard des descendants de l'imprimeur Jan Jacobsz. Paedts.

CHAPITRE IX.

ANVERS. 1582. Pierre PHALÈSE le jeune et Jean BELLÈRE.

Pierre PHALÈSE le jeune à Anvers.

Dans le chapitre précédent, nous avons abandonné Pierre PHALÈSE le jeune à l'année 1580, qui fut la dernière où il publia de la musique à Louvain. En 1581, notre imprimeur, qui fut le typographe musical le plus important qu'eurent les Pays-Bas, se faisait inscrire comme franc-maître dans la Gilde de Saint-Luc à Anvers [1] et l'année suivante, le 17 février 1582, il épousait à Notre-Dame d'Anvers, Élisabeth WISSCHAVENS, fille de Jean et de Dimphne VAN DYCK de Malines et petite-fille de Henri WISSCHAVENS. Élisabeth avait une sœur du nom d'Anne WISSCHAVENS, qui avait épousé Jean DE MAYERE, fils de Mathieu et frère de Maître Laurent DE MAYERE, procureur à Anvers. Jean WISSCHAVENS, le père d'Élisabeth qui épousa Pierre PHALÈSE, avait une sœur du nom d'Élisabeth WISSCHAVENS qui était la femme du peintre Jean DE MAYERE, fils de Georges.

En 1582, PHALÈSE établissait ses presses dans la maison nommée *le Lion Rouge*, dans la rue des Peignes, qu'il occupa jusqu'en 1606. Cette maison appartenait à la famille VAN THIENEN et fut vendue par elle, le 6 juin 1606, à l'imprimeur Jérôme VERDUSSEN, dont les descendants, tous imprimeurs comme lui, l'occupèrent jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle [2].

En cette année 1582, la première de son installation à Anvers, PHALÈSE publia trois ouvrages de musique. Il est nécessaire d'ajouter ici en passant, que comme SUSATO et Pierre PHALÈSE son père, notre typographe ne publia jamais que de la musique, tandis que

[1] ROMBOUTS en VAN LERIUS, *Liggeren der Sint-Lucas Gilde*, t. I, p. 276.

[2] ALPHONSE GOOVAERTS, *Notice biographique et bibliographique sur Pierre Phalèse, imprimeur de musique à Anvers au* XVI[e] *siècle*, p. 9.

la plupart des imprimeurs que nous rencontrerons plus tard publièrent toute espèce d'ouvrages avec quelques éditions musicales pures ou quelques livres avec de la musique notée.

Depuis cette année 1582, il ne s'en passa aucune sans que les presses phalésiennes donnassent des preuves de l'activité de notre imprimeur. Nous avons donné, dans notre ouvrage cité plus haut, un catalogue bibliographique très-détaillé des impressions phalésiennes; nous avons pu, en comblant quelques lacunes qui y étaient restées, dresser, dans la seconde partie du présent volume, une liste, que nous croyons à peu près complète, de ces impressions.

Pierre Phalèse le jeune eut d'Élisabeth Wisschavens cinq enfants que voici :

1° Barbe, née pendant la fermeture des églises, entre 1583 et 1585, épousa à Notre-Dame d'Anvers, le 20 juillet 1610, son père étant témoin, Jean de Vos, à qui elle donna quatre enfants;

2° Madeleine, baptisée à Notre-Dame d'Anvers, le 25 juillet 1586. Nous retrouverons Madeleine Phalèse plus loin; c'est elle qui prit après la mort de son père, la direction de la typographie et du commerce de musique;

3° Marie, baptisée à la même église, le 10 décembre 1589 épousa à Notre-Dame-Sud, le 1er février 1615, ayant également son père pour témoin, le notaire Édouard de Meyer, fils de Jacques et de Marie Wolfs. Ils n'eurent que deux filles. Après la mort de sa sœur Madeleine, ce fut Marie Phalèse qui se mit à la tête de l'établissement typographique; elle se fit inscrire à cet effet dans la Gilde de Saint-Luc en 1652-1653. De celle-là aussi nous reparlerons plus tard;

4° Pierre, baptisé à Notre-Dame, le 20 juillet 1594, entra au couvent des Augustins d'Anvers, en devint le sous-prieur, célébra son jubilé de cinquante années de religion et mourut subitement dans le même couvent, le 25 mars 1671. A l'occasion de son jubilé en 1662, les presses phalésiennes publièrent un petit volume in-4°, contenant une pièce de vers et un morceau de musique en son honneur; nous en donnerons une description détaillée dans notre partie bibliographique;

5° Anne, baptisée à Notre-Dame, le 18 juillet 1603, mourut sans alliance.

Nous venons de voir qu'en 1606 la maison qu'habitait Phalèse fut vendue par son propriétaire à l'imprimeur Jérôme Verdussen; Phalèse avait encore deux années à y passer, mais quand en 1608, son bail fut fini, notre imprimeur en acheta une autre, située également dans la rue des Peignes. Cette maison s'appelait le Pot de cuivre (*den Coperen Pot*), nom parfaitement en harmonie avec le métier de son propriétaire, qui était Pierre van den Putte, chaudronnier à Malines et de son locataire Paul van Lare, également chaudronnier. Que Phalèse n'ait pas trouvé ce nom de *Pot de cuivre* en parfaite harmonie avec les musiques qu'il imprimait sans relâche, nous le croyons sans peine; aussi le changea-t-il en celui du Roi David (*de koning David*), le chanteur sublime qui improvisa les Psaumes en s'accompagnant de la harpe. Il en fit mettre l'effigie au-dessus de la porte de sa maison.

Pierre Phalèse le jeune n'était pas seulement un typographe musical : il était encore un excellent musicien et quoiqu'il n'ait pas composé lui-même, que nous sachions du moins, il est cependant l'auteur et l'éditeur de plusieurs recueils de compositions musicales recueillies par lui dans les œuvres des compositeurs les plus renommés de son temps. Il était lié avec tous les beaux esprits que possédait Anvers à la fin du XVI° et au commencement du XVII° siècle. Nous avons des dédicaces latines et italiennes signées de sa main et adressées à Sweertius, à Allessandro di Giunta, à Balthasar de Smidt qui fut parrain de son fils Pierre, à Scholirius, à Martin Haeck, maître des cérémonies à l'église métropolitaine de Malines, à Arnold de Malines, chanoine et archidiacre de Saint-Donat à Bruges, au protonotaire Jean-Baptiste Gramaye, historiographe des archiducs Albert et Isabelle, à Philippe, duc d'Aerschot, prince et comte d'Arenberg, conseiller du roi, etc., etc.

Le savant Gheesdalius fit en l'honneur de Phalèse une pièce de vers latins qui fut reproduite dans une de ses impressions; notre imprimeur cultivait lui-même les muses, comme le témoigne la dédicace en vers latins qu'il adressa au compositeur Jean Des-

CHAMPS, religieux à l'abbaye de Berg-Saint-Minoc et que nous aimons à reproduire ici :

Musœos numeros quod te reputare fateris
Aurea non quanti divitis arua Tagi
Ex facili tribuo : nec quisquam humanior extat,
Quem non detineat dulce piumque melos.
Me quoque denexæ spectantem fata senectæ
Sæpe tulit retro surripuitque mihi.

PETRUS PHALESIUS,
Typographus.

Cette pièce fut imprimée dans le recueil de neuf messes de Jean DESCHAMPS, que PHALÈSE publia en 1615.

Pierre PHALÈSE mourut à Anvers, le 13 mars 1629 et fut enterré dans l'église du couvent des Augustins où était entré son fils. Son épouse était déjà morte avant 1619. Ses enfants lui élevèrent en 1650 un modeste monument consistant en un buste de Saint-Pierre, son patron, au bas duquel ils firent mettre la bien simple inscription suivante :

PETRO PHALESIO
TYPOGRAPHO MUSICÆ
HEREDES POSUERE
A° 1650 [1].

C'est ici la place de parler de Jean BEELAERT ou BELLERUS et BELLÈRE, l'associé, pendant environ quarante ans, des Pierre PHALÈSE, père et fils. Jean BELLÈRE.

Jean BELLÈRE était né à Liége, vers 1526 et avait acquis le droit de bourgeoisie dans la cité anversoise, le 20 octobre 1553 [2]. Il commença à imprimer en 1555 [3] et se fit recevoir franc-maître

[1] *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la province d'Anvers*, t. IV, p. 248.

[2] *Jan Beelaerts Lucassone van Luijck geboren boeckvercooper.* (Poortersboecken de la ville d'Anvers.)

[3] Un Pierre *Beelaert* imprimait déjà à Anvers en 1543; peut-être était-ce un frère de Jean.

de la Gilde de Saint-Luc en 1559 [1]. Son enseigne était d'abord *au Faucon;* plus tard il demeura dans la maison nommée *l'Aigle d'Or.*

Bellère aida Plantin à publier le premier volume connu de ce célèbre imprimeur. Cet ouvrage intitulé: *La institutione di una fanciulla nata nobilmente. L'institution d'une fille de noble maison; traduite de langue Tuscane en François,* parut en 1555; au bas du titre, on lit: *En Anvers, chez Jean Bellere, a l'enseigne du Faucon. Avec privilege 1555;* et à la fin du volume : *de l'imprimerie de Chr. Plantain 1555* [2].

La devise de Bellère était : *Indies arte ac fortuna;* sa marque typographique représentait un navire en mer, ayant pour passagers ou pour pilotes, la Fortune et Mercure.

Bellère était à cette époque, après Plantin, le premier imprimeur d'Anvers; Baillet le dit même plus savant que ce dernier [3]. Il est l'auteur d'un dictionnaire latin-espagnol.

Quand Bellère quitta, en 1564, la maison du *Faucon,* il y fut remplacé par Plantin. Ces deux imprimeurs restèrent toujours en d'excellentes relations. Les impressions de Bellère pouvaient rivaliser, quant à la beauté des caractères, avec celles de l'architypographe royal.

Bellère épousa Élisabeth Commers, qui était née vers 1550. Elle lui donna plusieurs enfants, parmi lesquels trois des fils furent aussi des imprimeurs très-recommandables. Pierre Bellère, l'aîné sans doute, commença à imprimer à Anvers après la mort de son père, en 1596 [4]; Gaspard Bellère paraît avoir commencé en 1615, dans la même ville; Balthasar Bellère s'établit comme imprimeur à Douai et y publia, entre une masse d'autres ouvrages, un certain nombre de volumes de musique. Nous reparlerons de lui plus loin.

[1] Rombouts en van Lerius, *Liggeren der Sint-Lucas Gilde,* t. I, p. 214.

[2] Ruelens et de Backer, *Annales Plantiniennes,* p. 8.

[3] Baillet, *Jugement des savants.* Nouvelle édition, t. I, p. 217.

[4] Nous connaissons une impression musicale d'un Pierre *Bellère* établi à Francfort en 1610; elle est intitulée: *Canzoni a quattro voci di Francesco Anerio. Francofurti ad Moenum, apud Petrum Bellerum,* 1610, in-4°.

Notre imprimeur Jean Bellère fut aussi doyen de la Gilde de la *Jeune arbalète,* sous l'invocation de Saint-Georges. Il mourut le 15 octobre 1595, à l'âge de 69 ans et fut enterré dans Notre-Dame d'Anvers. Sa veuve mourut à l'âge de 86 ans, le 3 septembre 1616; elle et ses enfants avaient fait poser sur le tombeau de Jean Bellère, une pierre tumulaire qui porte encore aujourd'hui l'épithaphe suivante :

D. O. M.

JOANNI BELLERO BIBLIOPOLÆ
ANTVERPIENSI BALISTARIORUM
JUNIORIS COLLEGII S. GEORGII
QUONDAM DECANO
ELISABETH COMMERS CONIUX
HÆREDESQ. HÆC MARITO OPT.
HI PARENTI CHARISS. SIBI SUISQ.
POSS. OBIIT ILLE 15 OCTOB. 1595
ÆTAT. 69 HÆC 3 SEPTEMB.
1616 ÆTAT. 86.
DEUM
IUSTITIÆ
ANIMABUS REQUIEM LECTOR PRECARE [1].

Nous avons tout lieu de croire que l'association de Pierre Phalèse avec Jean Bellère et plus tard avec la veuve de ce dernier, n'était pas constante, qu'elle n'existait que de temps en temps, pour quelques grandes entreprises, pour l'édition des ouvrages trop considérables dont un seul d'entre eux ne pouvait supporter les frais d'impression, au moyen de ses ressources ordinaires. Ainsi, tandis qu'en 1591 et en 1593, nous trouvons des recueils de musique imprimés sous les noms des associés réunis, en 1592, on en voit édités par Phalèse seul. Phalèse et Bellère.

Toutes les éditions phalésiennes se distinguent des impressions d'autres typographes de la même époque, par la netteté de l'impression, l'élégance des caractères et particulièrement des initiales, et surtout par les bonnes qualités du papier, qui est le

[1] *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la province d'Anvers*, t. I, p. 47.

meilleur que nous ayons rencontré. Les notes de musique sont très-distinctes et lisibles, ainsi que les clefs et les accidents, tels que dièzes, bémols et autres signes musicaux. L'impression en général l'emporte de beaucoup sur les éditions de Nuremberg, de Hambourg et même sur celles de plusieurs villes d'Italie et de Venise en particulier.

Les productions des presses phalésiennes sont remarquables, ainsi qu'on pourra le voir dans notre catalogue bibliographique; nous nous bornerons à mentionner ici les plus considérables par rapport à la valeur des compositions musicales.

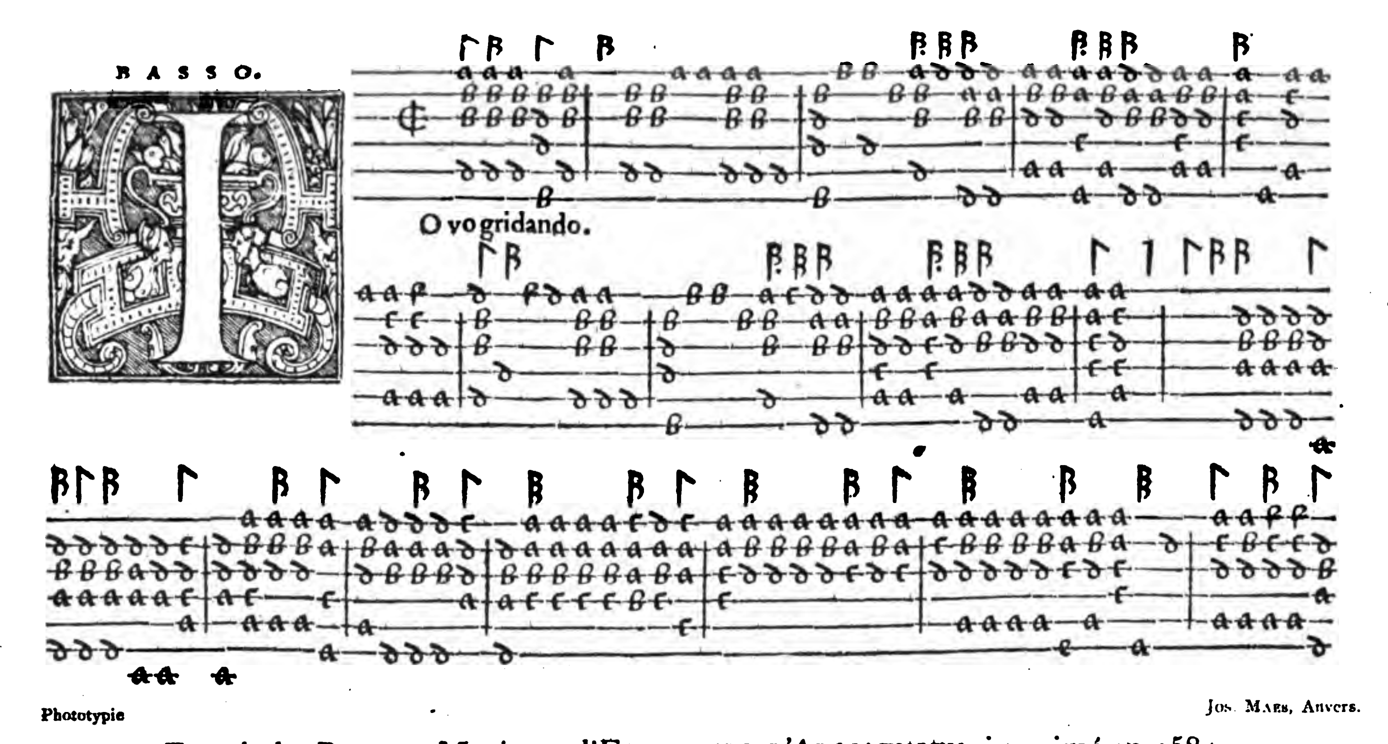
Pour la musique profane, nous citerons un recueil formé par Phalèse lui-même et intitulé : *Musica divina di XIX Autori illustri, a quattro, cinque, sei e sette voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio et data in luce,* .... ouvrage contenant cinquante-sept morceaux des meilleurs auteurs. Il en fut fait plusieurs éditions.

Un autre recueil intitulé : *Symphonia Angelica di diversi eccellentissimi musici, a quattro, cinque e sei voci, nuovamente raccolta per Huberto Waelrant,* .... en contient cinquante-neuf de plusieurs auteurs célèbres. Cette collection eut également plusieurs éditions.

Le recueil le plus considérable est celui de l'anversois Emmanuel Adriaensen, le luthiste le plus célèbre de son siècle. Cet ouvrage, intitulé : *Pratum musicum,* eut aussi plusieurs éditions et contient jusqu'à cent quatre-vingt-quinze morceaux des meilleurs compositeurs de l'époque, tels que Philippe de Mons, Orland de Lassus, le grand Palestrina, etc.

Les œuvres religieuses imprimées par Phalèse et Bellère ne sont pas moins remarquables que celles que nous venons de citer.

Dans le nombre on remarque surtout : *Selectissimarum Missarum Flores, ex præstantissimis nostræ ætatis authoribus quatuor, quinque, sex et plurium vocum collecti : et ad Ecclesiæ Catholicæ usum ordine decenti dispositi.* Ce volume contient huit Messes de Asola, Croce, de Lassus, Massainus, Palestrina, Viadana et Pottier, l'auteur du recueil, qui était maître de chant à Notre-Dame d'Anvers.



Phototypie

Jos. Maes, Anvers.

Extrait du *Pratum Musicum* d'EMMANUEL D'ADRIAENSEN, imprimé en 1584.

chez PIERRE PHALESE le Jeune, à Anvers.

Comme tous les imprimeurs de l'époque, Phalèse avait sa marque typographique; mais, comme il n'a pas toujours employé la même gravure, nous avons cru faire chose utile aux bibliophiles, en donnant ici une description des différentes marques employées par Phalèse et par ses héritiers ; nous en connaissons cinq.

La première gravure que nous décrirons, est celle qu'il a employée le plus souvent et que nous croyons être une copie de l'enseigne qu'il avait mise au-dessus de la porte de sa demeure :

1° Elle représente le roi David, jouant de la harpe, vêtu du manteau royal et la couronne en tête. Dans le fond, à gauche, on distingue deux bâtiments; à droite, une porte environnée de murs fortifiés. Cette gravure a la forme ronde; à l'entour, on lit le verset : *Laudate Dominum in psalterio et cythara.* Le tout est encadré d'un dessin en style Renaissance;

2° Cette marque représente également le Prophète-Roi, mais cette fois, à genoux, les yeux et les mains levés vers le ciel ouvert devant lui. Un ange lui apparaît, armé d'un glaive. David est vêtu du manteau royal; il est couronné et porte un collier sur les épaules. Devant lui, à terre, on remarque sa harpe et son sceptre; derrière lui une draperie. Cette marque est également ronde; à l'entour : *Omnis spiritus laudet Dominum.* Puis, un encadrement, style Renaissance, entrelacé de fleurs et d'emblèmes musicaux, tels que des instruments à vents, un livre à musique, etc.;

3° Cette gravure représente Saint Pierre tenant, dans la main droite, la clef du ciel, et dans l'autre, un livre. A l'arrière-plan, on voit une église avec son clocher, des arbres et encore un autre bâtiment qu'on prendrait également pour une église. Cette gravure est carrée et n'est parée d'aucun ornement;

4° Cette vignette représente la Vierge, Mère de Dieu, avec l'Enfant Jésus. Marie, assise dans les nues et entourée d'anges, a une couronne sur la tête et un sceptre en main. Cette marque a la forme carrée;

5° Cette gravure représente Melpomène couronnée. La déesse tient, d'une main, le pan de son manteau, et de l'autre, un

anneau. Autour d'elle, un joli paysage formé d'arbres et d'arbustes, et dans le lointain, un château en ruines, sur lesquelles voltigent des oiseaux. Sur le piédestal qui porte la déesse, on lit son nom en lettres majuscules grecques :

ΜΕΛΠΟΜΕΝΗ.

Autour de la vignette, la devise :

Ut smaragdus in auro. Sic musica in vino. eccl. 32.

CHAPITRE X.

LEIDEN. 1585. Christophe PLANTIN et après lui, François VAN RAPHELINGEN; — MIDDELBOURG. 1591. Richard SCHILDERS; — ROTTERDAM. 1593. Jean VAN WAESBERGHE le vieux; — ANVERS. 1595. La veuve de Christophe PLANTIN, avec Jean MORETUS et, plus tard, Balthasar MORETUS; — AMSTERDAM. 1598. Cornelisz. CLAESZ; — ANVERS. 1600. Joachim TROGNÈSE; — DOUAI. 1600. Balthasar BELLÈRE.

En 1582, Christophe PLANTIN acheta l'imprimerie de Guillaume SILVIUS à Leiden. SILVIUS avait été nommé après son départ d'Anvers, imprimeur de l'Université de cette ville et y était mort en 1580; PLANTIN y fut appelé en 1582, pour continuer la typographie de SILVIUS. Christophe PLANTIN à Leiden.

Il nomma son imprimerie *Officina Plantiniana,* comme celle d'Anvers et y travailla jusqu'à la fin de l'année 1585.

En cette année, il y publia : *Boëtius vande Vertroosting der wysheyt, uyt t' Latyn op nieus vertaalt.* C'était une traduction par le poëte COORNHERT, du traité de la consolation de *Boèce,* volume in-8° de deux cent vingt pages, rempli de musique notée.

Pendant son séjour à Leiden, PLANTIN fit diriger son officine d'Anvers, par François VAN RAPHELINGEN qui avait épousé sa fille aînée, Marguerite PLANTIN. Quand en 1585, il quitta Leiden pour retourner à Anvers, ce fut à ce même gendre qu'il céda son officine de Leiden. François VAN RAPHELINGEN.

François VAN RAPHELINGEN étant mort le 20 juillet 1597, l'Officine Plantinienne de Leiden passa à son fils, qui s'appelait François comme lui. François VAN RAPHELINGEN le jeune imprima aussi de la musique et, entre autres, un volume devenu si rare aujourd'hui, que l'exemplaire qu'en possède la *Société pour l'Histoire de la*

musique aux Pays-Bas, d'Amsterdam, est le seul qui en soit connu. L'ouvrage est intitulé : *Nervi d'Orfeo, di eccellentiss. Autori : A cinque et sei voci : Nuovamente con ogni diligentia raccolti, et seguendo l'ordine de suoi toni posti in luce.* C'est un recueil de quatre-vingt-sept compositions à cinq et à six voix, de trente-sept compositeurs différents, pris entre les plus célèbres de l'époque. En 1605, VAN RAPHELINGEN le publia pour compte de Henri-Louis DE HAESTENS, fait qui explique la souscription de ce volume : *In Leida, Appresso Henrico Lodowico de Haestens. Con gli Caratteri Plantiniani de' Rafelengij.*

Richard SCHILDERS.

En 1591, Middelbourg prit place parmi les villes des Pays-Bas qui possédaient des typographes musicaux. En cette année, Richard SCHILDERS, né dans cette ville vers 1538 et qui y imprimait déjà depuis 1575, publia la seconde édition de la traduction des Psaumes, par MARNIX. Il avait reçu pour l'impression de ce volume avec musique, un privilége des États, daté du 9 juin 1591.

Richard SCHILDERS obtint le titre d'*imprimeur juré des États de Zélande* et imprima jusqu'en 1617. Le 27 janvier 1634, il mourut âgé de quatre-vingt-seize ans et, deux jours après, il fut enterré dans la Nouvelle Église de Middelbourg. Le nombre de ses impressions musicales est petit.

Jean VAN WAESBERGHE le vieux.

Jusqu'ici Rotterdam n'avait pas eu de typographe musical. Un imprimeur appartenant à une de ces familles, dont la plupart des membres s'occupèrent d'imprimerie, comme les ELSEVIER, les MORETUS, les VERDUSSEN et autres, vint combler cette lacune.

Jean (II) VAN WAESBERGHE le vieux était né à Anvers, vers 1556, fils unique de Jean VAN WAESBERGHE, imprimeur très-important de cette ville, et d'Élisabeth ROELANTS, qui émigrèrent vers Rotterdam, à la fin du XVI[e] siècle.

Notre imprimeur habitait à Rotterdam, déjà en 1589, dans la Renommée (*in de Faem*); il succéda à son père, comme imprimeur de l'Amirauté. Son imprimerie fut des plus considérables.

Une de ses filles, Catherine VAN WAESBERGHE, épousa Abraham ELSEVIER, fils de Mathieu et de Barbe-Honesta LOPEZ-DE HARO.

C'est cet Abraham qui, avec son oncle Bonaventure, contribua le plus à asseoir solidement la grande réputation qu'acquirent les presses des ELSEVIER.

En 1595, Jean VAN WAESBERGHE publia un petit volume avec musique, intitulé : *Antwoort-Liedt, op eens Wederdoopers Laster-Liet, in drucke wtgegaen sonder Name der Autheurs, 't welcke ooc hierachter gedruct is, ... Door den Autheur oversien, d'Argumenten inder prose vermeerdert, ende andermael laten drucken.*

C'était la troisième édition de cet opuscule de Pierre DE BISSCHOP. La première datait de 1589; la seconde, de 1591. De 1595 à 1615, VAN WAESBERGHE en publia encore quatre autres.

En 1603, VAN WAESBERGHE imprima : *Der Reden-ryckers stichtighe 't Samenkomste, op t'ontsluyt der Vraghe : Wat 't noodichst is om d'arme weesen t'onderhouwe? gehouden binnen Schiedam A° XVI^c III. Vervatende zeven spelen,..... voorghestelt bij de Roode Roosen tot Schiedam*, volume in-quarto.

Notre imprimeur mourut à Rotterdam, le 25 mai 1626 et fut inhumé dans la Grande Église. Nous rencontrerons plus loin son fils, que nous nommerons Jean VAN WAESBERGHE le jeune.

Christophe PLANTIN étant mort à Anvers, le 1er juillet 1589, Jeanne RIVIÈRE, sa veuve, continua l'Officine Plantinienne de cette ville, avec son gendre Jean MORETUS, qui avait épousé Martine PLANTIN, la seconde fille de Christophe. La veuve PLANTIN et les MORETUS.

En 1595, Jeanne RIVIÈRE et Jean MORETUS publièrent avec musique, un volume in-folio intitulé : *Litaniæ sacræ variæ auctæ in gratiam Exercitus Catholici.*

Jean MORETUS était un savant et l'ami intime de Juste LIPSE. Il devint le chef de la famille MORETUS ou MOURENTORF, qui continua à imprimer dans l'Officine Plantinienne jusque pendant le siècle actuel.

La veuve de PLANTIN mourut à son tour, le 17 août 1596; dès lors, Jean MORETUS imprima et signa seul plusieurs livres de musique, que l'on trouvera dans la seconde partie de cet ouvrage.

Il publia entre autres, en 1601, le *Veridicus Christianus* du père Jean David, de la compagnie de Jésus. A la fin de ce volume on trouve : *Concentus Musicus versibus Veridici Christiani coaptatus*, avec quatre feuillets de musique.

On trouve aussi de la musique notée dans l'ouvrage de Bochius : *Historica narratio profectionis et inaugurationis Belgii Principorum Alberti et Isabellæ*, que Jean Moretus publia en 1602.

Son fils, Balthasar Moretus, lui succéda. Le premier volume avec des notes de musique, qui porte sa signature, est daté de 1605 ; c'est le *Canticum Magnificat quatuor vocibus*, composé par Lopez et publié en format grand in-folio.

Balthasar et ses successeurs imprimèrent peu de musique proprement dite, mais un nombre immense de livres de chant grégorien.

Cornelisz. Claesz.

En 1598, on voit apparaître pour la première fois la ville d'Amsterdam, avec l'imprimeur Cornelisz. Claesz., qui y était établi depuis 1582, sur l'eau, près de l'ancien pont (*op 't water byde oude Brugghe*), dans la maison nommée : *in 't Schryfboeck*.

Cornelisz. Claesz. débuta, en fait de typographie musicale, par l'ouvrage de David Mostaert, intitulé : *Korte onderwijsinge van de musijkkonste en samenspreekinge over het misbruijck der wijsen en des singen. In rijm opgedragen aan de Regeering te Amsterdam*. Ce petit volume parut en 1598.

Joachim Trognèse.

Un imprimeur plus important d'Anvers, Joachim Trognèse ou Trognoesius, qui travaillait depuis 1595, publia son premier volume avec musique en 1600; c'était l'ouvrage du R. P. Michel Coyssard, de la compagnie de Jésus : *Les Hymnes sacrez et Odes spirituelles pour chanter devant et après le Catéchisme.*

La musique de ce volume est composée par Jean Ursucci, gentilhomme lucquois, qui n'est cité dans aucune biographie.

Joachim Trognèse, recommandable par la bonne exécution typographique de ses impressions, était déjà membre de la Gilde de

Saint-Luc en 1589 [1]. Il s'était marié à Notre-Dame d'Anvers, le 15 novembre 1587, à Livine DE PICKERE. TROGNÈSE était le frère d'Emmanuel-Philippe TROGNÈSE, chanoine de Notre-Dame, et appartenait à une famille noble; Livine DE PICKERE était noble aussi.

Notre imprimeur eut de ce mariage plusieurs enfants, parmi lesquels un fils, Alexandre TROGNÈSE, baptisé à Notre-Dame d'Anvers, le 10 octobre 1588, qui fut aussi un imprimeur de réputation.

Joachim TROGNÈSE était qualifié de seigneur en Augou; il mourut à Anvers, le 13 juin 1624, laissant à ses enfants une fortune considérable. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel, dans le caveau de sa famille; sa pierre tumulaire portait l'inscription suivante :

D. O. M.
DOMINO JOACHIMO TROGNÆSIO
DOMINO IN AUGOU
QUI OBIJT XIII. JUNII ANNO MDCXXIV.
AC TOTI FAMILIÆ
D. O. M.
ET LIVINÆ DE PICKERE
EJUS CONJUGI
QUÆ OBIJT XXVII. MART · A°. MDCXX.
FILIA VICTORIA POSUIT [2].

Une de ses filles, Victoire TROGNÈSE, baptisée à Notre-Dame d'Anvers, le 31 décembre 1595, fonda l'église de la paroisse du Kiel hors d'Anvers, en 1660. Dans l'église Saint-Laurent de cette ville, on voit encore un vitrail peint, portant les huit quartiers de Victoire TROGNÈSE, qui sont : TROGNÈSE, VAN DER HEYDEN, DE VOS, FAES, DE PICKERE, VAN DE WALLE, VAN DER BEKEN et DE DECKER.

[1] ROMBOUTS et VAN LERIUS, *Liggeren der Sint-Lucas Gilde*, t. I, p. 340.

[2] *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la province d'Anvers*, t. IV, p. 22.

Ces huit blasons environnent un grand écusson de la famille TROGNÈSE et l'inscription suivante :

D^{ELLA} VICTORIA CANDIDA
F. JOACHIMI TROGNESII
DOM. IN AUGOU, FUNDATRIX
HUIUS PAROCHIALIS ECCLĪÆ
IN KIEL ÆDIFICATÆ ANNO
1660 DD. [1]

Les TROGNÈSE portaient : d'or au lion de sable, à la bande d'azur, chargé d'un sanglier brochant sur le tout.

Comme PLANTIN et les MORETUS, Joachim TROGNÈSE et son fils Alexandre éditèrent un grand nombre de livres de chant grégorien. Ils donnèrent en 1611, un *Antiphonaire* en deux volumes in-folio, qu'ils firent suivre de plusieurs publications du même genre.

Balthasar BELLÈRE.

Balthasar BELLÈRE, un des imprimeurs les plus importants de la ville de Douai, était le fils de Jean BELLÈRE, l'associé des PHALÈSE. Il fut baptisé à Notre-Dame d'Anvers, le 12 septembre 1564.

Quelques écrivains pensent que Balthasar BELLÈRE aurait d'abord imprimé à Anvers, avant de s'établir à Douai, et donnent l'année 1602 comme étant celle où il aurait exercé son art dans sa ville natale. Cela ne peut être exact, car déjà en 1590, à l'âge de 26 ans, notre imprimeur éditait à Douai l'ouvrage de Valerius ANDREAS, intitulé : *Ratio orthographiæ ab Aldo P. F. Manutio olim collecta.*

Depuis 1590, jusque très-avant dans le XVIIe siècle, il ne cessa de donner des preuves de son activité et de sa science.

BELLÈRE habitait à Douai, dans la rue des Écoles, la maison nommée « *le Compas d'Or* » ; sa devise était : *Labore et perseverantia,* à peu près celle de PLANTIN.

Balthasar BELLÈRE était, dit DUTHILLOEUL [2], un homme fort

[1] Même ouvrage, t. III, p. 99.
[2] *Bibliographie Douaisienne.* Nouvelle édition. 1842, p. 89

instruit, et nous croyons qu'il a écrit lui-même les vers suivants, qu'il a mis en tête de son catalogue [1] et qui nous ont paru dignes d'être rappelés ici :

Typographus et Bibliopola, Bibliotheces et cujusvis disciplinæ Candidatis, S.

Thesaurum damus. Ecquis hunc recuset?
Et gratis damus. Ecquis hunc maligna
Contrectet, legat, aut manu revolvat?
Tibi, Theiologe, hic labos dicatur;
Tibi, Jure-perite, consecratur,
Et tibi, Philiatre, devovetur;
Et tibi, Polyhistor, et Poeta,
Et quisquis Sophiam colis vel Arteis,
Arteis, Ingenuis Bonisque dignas.
Græca hæc omnia, seu Latina mavis;
Græca sunt tibi præsto seu Latina.
Nec Gallus tamen hinc, vel ipse Flander
Indonatus abit. Sua hic et ipsis
Præsto fercula, Musicæque alumnis.
Pleno denique Copia ista cornu
Fundit, cuique suas. suo ære, merceis.

A commencer de l'année 1600, Balthasar Bellère publia un grand nombre d'ouvrages de musique, dont nous donnons les titres dans la seconde partie de ce volume.

Le XVIe siècle étant passé, nous croyons faire chose utile au lecteur en produisant ici un tableau qui permettra de voir en un coup d'œil, comment les différentes villes des Pays-Bas se suivent dans l'histoire de la typographie musicale [2].

[1] *Thesaurus Bibliothecarius, sive Cornu copiæ librariæ Bellerianæ, cum duobus supplementis*, volume in-4° de 68 feuillets, publié en 1603-1605.

[2] Nous ne pouvons omettre de signaler l'existence en 1586, dans la ville de Rome, d'un Néerlandais, Martin van Buyten, qui y grava en cette année, un volume de mélodies spirituelles, dont les auteurs, poëte et musicien, Jacques Peeters de Malines et Simon Verhoeven, étaient également deux Néerlandais. Cette impression musicale a pour titre : *Di Jacobo Peetrino da Malines il primo libro delle Melodie Spirituali a tre voci, scritto da Simone Verovio. Romæ, Martinus van Buijten hollandus incidit.* 1586.

Il donnera, comme celui qui se trouve à la fin de notre premier chapitre, l'année de l'introduction de la typographie musicale dans chacune de nos villes et l'année du premier ouvrage de musique de chacun de nos imprimeurs :

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1539	ANVERS.	Symon Cock.	1539
—	—	Guillaume van Vissenaecken	1542
—	—	Thielman Susato	1543
—	—	Hubert Waelrant et Jean de Laet . .	1554
—	—	Jacques Susato.	1564
—	—	Nicolas van den Wouwere	—
—	—	Guillaume Silvius.	—
—	—	Christophe Plantin	—
—	—	Gilles van den Rade	1574
—	—	Arnold 's Coninex.	1580
—	—	Pierre Phalèse le jeune et Jean Bellère.	1582
—	—	Veuve Christophe Plantin avec Jean Moretus. Plus tard Balthasar Moretus.	1595
—	—	Joachim Trognèse.	1600
1546	LOUVAIN.	Pierre Phalèse le vieux et Martin Rotaire. Plus tard avec Jean Bellère d'Anvers	1546
—	—	Corneille Phalèse.	1574
—	—	Pierre Phalèse le jeune et Jean Bellère d'Anvers	1574
1552	UTRECHT.	Herman van Borculo.	1552
1556	DEVENTER.	Thierry van Borne	1556
1565	GAND.	Gislain Manilius	1565

ANNÉE d'introduction.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re publication.
1575	Douai.	Jean Bogard.	1575
—	—	Balthasar Bellère.	1600
1578	Leiden.	André Verschout	1578
—	—	Christophe Plantin et, après lui, François van Raphelingen.	1585
1591	Middelbourg.	Richard Schilders.	1591
1593	Rotterdam.	Jean van Waesberghe le vieux. . .	1593
1598	Amsterdam.	Cornelisz. Claesz.	1598

CHAPITRE XI.

AMSTERDAM. 1602. Jan JANSSONE; — ANVERS. 1605. Jean VAN KEERBERGEN le vieux; — LEIDEN. 1606. Louis ELSEVIER; — TOURNAI. 1610. Charles MARTIN; — ARNHEM. 1612. Jan JANSSONE; — AMSTERDAM. 1613. Claes JACOBSZ; — Ibid. Paul VAN RAVENSTEIN; — ANVERS. 1614. Jérôme VERDUSSEN; — AMSTERDAM. 1616. P. Jacobsz. PAEDTS; — VALENCIENNES. 1616. Jean VERVLIET; — ROTTERDAM. 1616. Jean VAN WAESBERGHE le jeune.

Jan JANSSONE d'Amsterdam.

En 1602, paraissait à Amsterdam, chez Jan JANSSONE, l'ouvrage de SWELINCK, intitulé : *Nieu Chyterboek.* Ce Jan JANSSONE serait-il le même qui imprima plus tard à Arnhem ? Nous ne pouvons le décider. Les Jan JANSSONE sont si communs en Hollande, qu'il serait difficile de bien constater l'identité de celui-ci.

En 1608, cet imprimeur donna une seconde édition du volume cité ci-haut. S'il est vrai, comme l'affirme M. LEDEBOER [1], que le Jan JANSSONE d'Arnhem était déjà établi dans cette ville en 1600, celui qui imprima à Amsterdam l'ouvrage de SWELINCK, en 1602 et en 1608, est évidemment un autre.

Jean VAN KEERBERGEN.

Un imprimeur d'Anvers commença en 1605 à imprimer des livres de chant grégorien, branche dans laquelle les PLANTIN, les MORETUS et les TROGNÈSE s'étaient déjà rendus célèbres dans la même ville.

Jean VAN KEERBERGEN le vieux était né à Anvers et avait été baptisé à l'église Notre-Dame, le 20 février 1565, fils de Pierre VAN KEERBERGEN, libraire, admis dans la gilde de Saint-Luc, comme franc-maître, en 1557.

[1] *De Boekdrukkers, Boekverkoopers en Uitgevers in Noord-Nederland*, p. 108.

Jean VAN KEERBERGEN y fut admis à son tour, comme libraire et fils de maître, en 1585-1586 [1]. Il habita la même maison qu'avait habitée son père, dans la rue du Cimetière de Notre-Dame, au Soleil d'Or (*in die Gulde Sonne*).

Il épousa à Saint-André d'Anvers, le 5 juin 1587, Catherine SNELLINCK, qui mourut en 1623-1624.

Notre imprimeur fut doyen de la gilde de Saint-Luc, en 1614.

En 1603, Jean VAN KEERBERGEN le vieux publia une édition in-folio du *Missale Romanum*. C'est, croyons-nous, le premier volume avec des notes de chant grégorien qui sortit de son atelier.

Notre imprimeur eut de Catherine SNELLINCK neuf enfants, baptisés à Notre-Dame d'Anvers. Parmi leurs parrains et marraines, nous avons remarqué : Mathilde VAN DEN WOUWERE, veuve de l'imprimeur Guillaume VAN PARYS, en 1590; — Jérôme VERDUSSEN le vieux, chef de la famille des imprimeurs de ce nom, en 1593; — Jean MOERENTORFF *alias* MORETUS, en 1597.

Son fils Jérôme VAN KEERBERGEN, le graveur, fut admis dans la gilde de Saint-Luc, en 1628-1629. Sa fille Élisabeth épousa l'imprimeur Guillaume VAN TONGEREN. Quant à son fils Jean VAN KEERBERGEN le jeune, nous le rencontrerons plus tard, pour parler de l'association qu'il contracta avec Jérôme VERDUSSEN, pour la publication de livres liturgiques avec musique notée.

Un Louvaniste, Louis ELSEVIER, celui qui est l'auteur commun d'où sont sortis les quatorze ELSEVIER, imprimeurs et libraires en Hollande, pendant cent vingt-neuf années, s'était établi en 1580, à Leiden, la ville universitaire où nous avons déjà rencontré Guillaume SILVIUS, Christophe PLANTIN et les VAN RAPHELINGEN. Il s'y associa pendant quelque temps à Jan PAEDTS et publia plusieurs psautiers avec musique notée, dont le premier fut, pensons-nous, une édition de la traduction en vers français, par Clément MAROT et Théodore DE BÈZE, qui parut en 1606 : *Les Pseaumes de David, mis en rime Françoise par Clément Marot et Theodore de Beze. Leyden, chez Lowis Elsevier.* Louis ELSEVIER.

[1] ROMBOUTS et VAN LERIUS. *Liggeren der Sint-Lucas Gilde*, t. I, p. 298.

Louis ELSEVIER, dont le nom devait devenir un des plus célèbres dans l'histoire de l'imprimerie en Europe, mourut à Leiden, le 4 février 1617.

Charles MARTIN.

Un chantre et chanoine de la cathédrale de Tournai, Pierre MAILLART, reçut le 19 août 1609, de Leurs Altesses Sérénissimes, un privilége de pouvoir faire imprimer un ouvrage qu'il venait de composer sur la distinction entre les tons de la musique moderne et les modes du plain-chant. Pierre MAILLART confia son manuscrit à un imprimeur de Tournai, nommé Charles MARTIN, et lui donna en date du 15 juillet 1610, la permission de l'éditer. Ce volume parut, la même année, en format in-quarto et rempli de notes de plain-chant.

MAILLART fit imprimer dans son ouvrage un « *Extraict du Privilege,* » ainsi conçu :

« Suivant le Privilege donné à Bruxelles par leurs *Altesses* » *Serenissimes,* en datte du 19. Aoust 1609. Signé LE COMTE. Par » lequel est permis à Pierre MAILLART Valencenois, Chantre et » Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Tournay, de pouvoir faire » imprimer par tel Imprimeur que bon luy semblera en ces Païs, » le livre *des Tons* par luy composé, avec deffense à tous Impri- » meurs, Libraires, et autres quels qu'ils soient, de n'imprimer » ou contrefaire ledict livre, ny allieurs imprimé ou contrefaict, » le pouvoir vendre ou distribuer en cesdicts païs sans l'adveu » et consentement dudict MAILLART, ou Imprimeur par luy choisy, » sur peine de confiscation desdicts livres, et trois florins Carolus » d'amende pour chacun exemplaire, à appliquer la moitie au » profit de leursdits *Altesses,* et moitie audit Imprimeur, et ce » pour le temps et terme de six ans.

» Ledict Pierre MAILLART a permis à Charles MARTIN Imprimeur » et Libraire demeurant en ladicte ville de Tournay, imprimer le » livre susdict. Faict audict Tournay, le 15. de Iuillet 1610.

Signé P. MAILLART. »

Charles MARTIN était imprimeur-juré à Tournai; son impri-

merie avait pour enseigne : *au Saint-Esprit.* Il fut associé pendant quelque temps à Nicolas du Hamel, un de ses confrères de la même ville.

L'ouvrage de Pierre Maillart, intitulé : *Les Tons, ou Discours, sur les Modes de Musique, et les Tons de l'Eglise, et la distinction entre iceux*, est, croyons-nous, la seule impression musicale qui soit sortie des presses de Charles Martin.

En 1612 arrive pour l'histoire de la typographie musicale le Jan Janssone d'Arnhem. Établi à Arnhem depuis 1600, selon M. Ledeboer, cet imprimeur publia en 1612, un ouvrage musical de Vredeman, avec le titre curieux qui suit : *Der Violen Cyther mit vyf Snaren, en niewe Sorte melodieuse inventie, twe Naturen hebbende, vier Parthyen spelende, licht te leeren, half Violen, half Cyther, zynen Naem met brengende, om alderley Musicke te speelen, sonder eene Note van de Music te verstaen, so wel voor die Violens, als voor die Cyther, ettelicken Musick Stucken opgesett, ende in Tablatuer ghebracht, tot Arnheim, by Jan Janson.* Jan Janssone d'Arnhem.

D'après ce même écrivain hollandais[1], ce Jan Janssone, demeurant d'abord à Arnhem, se serait rendu plus tard à Amsterdam et aurait eu pour gendre Jean van Waesberghe, fils de Jean van Waesberghe le jeune, de Rotterdam, et de Marie van der Hoeven; petit-fils de Jean (II) van Waesberghe, imprimeur d'Anvers.

Jan Janssone demeurait à Amsterdam dans la maison nommée: *In den vergulden Bijbel*, et continua à y imprimer jusqu'en 1637.

En 1613, deux imprimeurs nouveaux d'Amsterdam s'attaquèrent à la typographie musicale. Claes Jacobsz.

Le premier, Claes Jacobsz, publia en cette année une nouvelle édition flamande des *Souter Liedekens*. Le second, Paul van Ravensteijn, se trouvait établi à Amsterdam depuis 1611. Il publia en 1613, un volume intitulé : *Antwoort op de Vraghe, uytghe-* Paul van Ravensteijn.

[1] *Het geslacht van Waesberghe*. Tweede uitgave; 1869, p. 118.

geven by de Brabandsche Reden-rijck Camer 't Wit Lavender, Uyt Levender Jonst tot Amsterdam.

Vrage :

Wat 's d'oorsaeck meest, waerom 't verkeerde Werelts Rond,
Sich waenwys so bedrieght, en bloeyd in alle sond ?

En 1636, cet imprimeur se rendit à Leiden, pour y mettre sous presse, pour compte de la veuve et des héritiers de Hillebrandt Jacobsz. VAN WOUW, une Bible néerlandaise [1].

A Amsterdam, il avait aussi imprimé pour compte de la veuve de Thierry Pietersz. VOSCUYL ; il se fit un nom célèbre dans les annales de l'imprimerie de son pays.

Jérôme VERDUSSEN.

L'année 1614 nous ramène de nouveau dans la cité anversoise. Entrons-y dans l'atelier de Jérôme VERDUSSEN, le chef de la famille de ce nom qui fournit à Anvers des imprimeurs et des libraires depuis 1591 jusqu'à 1776.

Jérôme VERDUSSEN avait appris son art chez l'imprimeur Henri WOUTERS d'Anvers. Il épousa à l'église Notre-Dame de cette ville, le 8 décembre 1579, Marie SCHIJFS; probablement qu'alors il travaillait encore avec Henri WOUTERS, car celui-ci fut témoin à son mariage, comme il fut aussi le parrain de son premier enfant, le 25 novembre 1581.

VERDUSSEN ne commença à imprimer pour son propre compte qu'en 1591 ; il demeurait alors au cimetière de Notre-Dame, dans la maison nommée « *in de thien Gheboden.* »

Nous avons vu à l'article consacré à Pierre PHALÈSE le jeune, que Jérôme VERDUSSEN acheta le 6 juin 1606, de la famille VAN THIENEN, la maison « *den Rooden Leeuw,* » dans la rue des peignes, qu'habitait PHALÈSE : c'est là que VERDUSSEN transféra ses presses et qu'il imprima plusieurs volumes avec musique.

En 1614, paraissait sa première impression musicale; c'était

[1] LEDEBOER. *De Boekdrukkers, Boekverkoopers en Uitgevers in Noord-Nederland*, p. 75.

l'ouvrage : *Het Prieel der Gheestelicker Melodey; Inhoudende veel schoone Leysenen, ende Gheestelijcke Liedekens van diveersche devote materien, ende op de principale Hoochtijden des Jaers dienende.*

En 1615, Jérôme Verdussen était imprimeur de la Monnaie de Leurs Altesses Sérénissimes; son imprimerie était devenue alors des plus importantes.

A partir de 1614, Verdussen donna encore plusieurs impressions musicales devenues toutes très-rares aujourd'hui.

Le 13 août 1621, il avait reçu un privilége pour l'impression de l'ouvrage de Benoît van Haeften, prévôt d'Afflighem, intitulé : *Den Lust-Hof der Christelycke Leeringhe, beplant met Gheestelycke Liedekens, tot verklaringhe vanden Catechismus des Artsbisckdoms van Mechelen.* Il le publia au commencement de l'année 1622. Ce volume contient quatre-vingt-quatre chansons notées.

Il mourut en 1635-1636 et fut, comme nous le disions plus haut, le chef de toute la lignée des Verdussen qui donnèrent tant d'imprimeurs et de libraires et aussi plusieurs magistrats à la ville d'Anvers.

Notre imprimeur eut dix enfants, dont le fils aîné, Jérôme (II) Verdussen, lui succéda dans l'imprimerie qu'il avait fondée.

P. Jacobsz. Paedts.

En 1616, nous avons à enregistrer une impression musicale de P. Jacobsz. Paedts, typographe d'Amsterdam. C'est une nouvelle édition de la traduction en flamand par Coornhert, du traité de Boëce : *Van de vertroosting der wijsheid.* Coornhert le traduisit en prose et en vers, et ces deux textes se trouvent imprimés dans l'édition de 1616, l'un en regard de l'autre.

Jean Vervliet

La même année, Jean Vervliet, imprimeur « *à la Bible d'Or,* » à Valenciennes, donnait aussi la première impression musicale sortie de ses presses. C'était le volume intitulé : *Les Rossignols spirituels. Liguez en duo dont les meilleurs accords, nommément le bas, relèvent du Seigneur Pierre Philippes, organiste de ses Altèzes Sérénissimes.*

La première édition de 1616 de ce curieux petit volume est

tellement rare, qu'elle est restée inconnue à la plupart des bibliographes. Elle contient une dédicace de l'imprimeur Jean VERVLIET, à : *Don Charles de Par, très-digne abbé de Sainct-Amand et Comte de Peve*, qu'il engage à mêler les sons de son *Clavicordion* aux chants des deux rossignols du livre.

Trois ans après, en 1619, Jean VERVLIET publia un autre petit volume du même genre, aussi avec musique notée. Il portait pour titre : *La pieuse alouette avec son tire-lire. Le petit cors, et plumes de notre alouëtte, sont chansons spirituelles, qui toutes luy font prendre le vol, et aspirer aux choses célestes et éternelles.*

L'auteur des paroles est Antoine DE LA CAUCHIE, jésuite, né à Mons; celui de la musique s'appelait GUEDRON. En tête du volume se trouvent quelques vers de la *Semaine* de DU BARTAS, mis en musique à quatre parties, par Jean BETTIGNY, maître des primtiers de la cathédrale de Tournai. Ces vers disent :

La gentille alouette, avec son tirelire,
Tire l'ire à l'iré. et tirelirant tire,
Vers la voûte du ciel ; puis son vol vers ce lieu
Vire, et désire dire : adieu, Dieu, adieu, Dieu.

C'est dans ce genre que VERVLIET donna en plus d'une édition plusieurs impressions musicales.

Jean VAN WAESBERGHE le jeune.

Nous avons rencontré à Rotterdam, en 1593, Jean VAN WAESBERGHE le vieux. C'est ici la place de dire un mot de son fils et successeur.

Jean VAN WAESBERGHE le jeune était né à Rotterdam, le 26 février 1588.

En 1613, il commença à imprimer pour son propre compte; c'est lui qui épousa Marie VAN DER HOEVEN, dont nous disions plus haut, que le fils, aussi nommé Jean VAN WAESBERGHE, épousa Élisabeth JANSSONE, fille de Jan JANSSONE, imprimeur à Arnhem.

En 1616, Jean VAN WAESBERGHE le jeune, de Rotterdam, publia une nouvelle édition des *Diversche Liedekens* de Mathieu DE CASTELEYN, prêtre et poëte gantois, avec musique notée.

CHAPITRE XII.

ANVERS. 1619. Henri Aertssens le vieux; — GAND. 1620. Jean van der Kerchoven; — BOIS-LE-DUC. 1621. Jan Jansz. Scheffer le jeune; — MALINES. 1621. Henri Jaye; — ANVERS. 1625. La *Societas Librorum Officii Ecclesiastici*; — TOURNAI. 1625. Adrien Quinqué; — ANVERS. 1628. Veuve Jacques Mesens; — HAARLEM. 1629. Adrien Rooman; — ANVERS. 1630. Madeleine et Marie Phalèse, filles de Pierre Phalèse le jeune.

Aux nombreux imprimeurs anversois qui furent aussi des typographes musicaux, vient se joindre, en 1619, Henri Aertssens le vieux. Henri Aertssens le vieux.

Cet imprimeur épousa à Notre-Dame-Sud d'Anvers, le 25 août 1615, Anne Liebrechts, demoiselle d'une fort bonne famille de cette ville, baptisée à la même église, le 30 novembre 1591, fille d'Antoine Liebrechts et de Sara van Heesvelt.

Il eut de ce mariage huit enfants, parmi lesquels deux filles épousèrent aussi des imprimeurs : Anne devint l'épouse de Corneille Woons, et Sara celle de Jérôme (III) Verdussen, petit-fils du Jérôme Verdussen dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Un des petits-fils de Henri Aertssens, nommé Henri comme lui, sera, après que les héritiers de Pierre Phalèse auront fermé la célèbre typographie musicale de leur père, pendant plusieurs années, le seul imprimeur de musique à Anvers : nous le rencontrerons donc plus tard.

Henri Aertssens le vieux habitait dans la rue des Peignes, la maison du Lis Blanc (*de witte Lelie*), vis-à-vis de Moretus.

Il publia en 1619, le volume intitulé : *Gheestelijck paradijsken der wel-lusticheden vol ghenuchelijcke ende gheestelijcke Liedekens. Dienende tot recreatie en vermaeck van de Godt-vruchtighe Jonckheydt.* Ce livre avec gravures est divisé en six parties, ayant

chacune un titre particulier que voici : 1. *Het kleyn Paradijsken;* — 2. *'t Groen Prieelken;* — 3. *'t Levende Fonteynken;* — 4. *Het lelie Veldeken;* — 5. *Het Bloemhofken;* — 6. *Het Steenroetsken.*

En 1631-1632, notre imprimeur fut doyen de la Gilde de Saint-Luc; il mourut en 1657-1658.

En 1631, il publia encore un livre très-curieux contenant aussi de la musique notée; son titre était : *Den Boeck der Gheestelijcke Sanghen Bedeelt in twee deelen Den Bliiden Requiem ende Gheluckighe Uyt-vaert van een Salighe Siele, die om tot oprechte inwendighe ruste te comen, haer selven met alle creaturen grondelijck in den Heere af storf. Het welck den rechten wegh is tot het Cloosterken der gheestelijcke Verrijsenisse, oft van ontwordentheydt, d' welck het tweede deel is van desen boeck;* pour l'imprimer, Henri Aertssens reçut un privilége daté du 9 décembre 1630.

Aertssens imprima plusieurs ouvrages dans le même genre.

Nous citerons encore : *Gulden Jaers feestdagen of den schat der geestelycke lofsangen gemaekt door Jan Stalpert van der Wielen*, qu'il fit paraître en 1634, et dont la seconde partie ne parut qu'en 1674, à Gand; — *Den gheestelijcken Nachtegael, inhoudende Lofsangen op alle de feestdagen*, en trois parties, qui parurent également en 1634.

Jean van den Kerchoven.

Une année après qu'Henri Aertssens publia sa première impression musicale, en 1620, un imprimeur de Gand, Jean van den Kerchoven, le chef de la famille des imprimeurs gantois de ce nom, donnait au public un recueil de poésies religieuses de Juste de Harduyn, son compatriote, intitulé : *Goddelicke Lof-Sanghen tot vermaekinghe van alle gheestighe Liefhebbers ende naementlick van de Deughd-leerende Jonckheyt des Bisdoms van Ghendt.*

Cinquante des soixante-quatre cantiques de ce volume avaient leur musique notée.

La même année, van den Kerchoven publia du même auteur et également avec musique : *Den val ende opstand van David met byvoegt van de seven leed-tuyghende Psalmen*, un volume in-4° oblong, qui est très-rare aujourd'hui.

Jean VAN DEN KERCHOVEN mourut en 1653; mais sa veuve, Anne MERCQ continua l'imprimerie et la transmit en 1673, à ses enfants[1]. Un de ses fils, Luc VAN DEN KERCHOVEN, imprima de la musique à Bruges : nous reparlerons de lui plus loin.

Bois-le-Duc avait vu s'établir dans son sein les descendants de Pierre SCHÖFFER de Mayence, l'associé et le gendre de Jean FUST, un des inventeurs de l'imprimerie. Jean SCHAFFER.

Jean SCHÖFFER de Mayence, fils de Pierre, avait eu un fils Jean, qui avait fondé une imprimerie à Bois-le-Duc et y avait travaillé de 1541 à 1565. Ce Jean (II) SCHÖFFER ou SCHEFFER en orthographe flamande, eut lui-même un fils Jean, qui continua l'imprimerie de 1565 à 1614. Ce Jean (III) SCHEFFER eut encore un fils du nom de Jean, qui fut appelé Jean (IV) Jansz. SCHEFFER le jeune. C'est lui qui publia en 1621, un volume avec musique, intitulé : *Het Paradys der geestelycke ende kerckelycke Lofzangen* [2].

Ce recueil fut suivi d'un autre également avec musique, intitulé : *Het Rosen-Cransken met devote innige Oeffeningen des geestes*, qui parut en 1626.

Jean SCHEFFER demeurait dans la maison du Bon Pasteur (*in den Goeden Herder*), où il avait ses presses et y mourut. Sa veuve, Madeleine VAN DER STAPPEN, fonda en 1644, à Boxtel, un hospice pour l'entretien de dix vieillards du sexe féminin.

En 1621, Henri JAYE, d'une famille d'imprimeurs malinois, à laquelle appartiennent aussi Robert, Jean et André JAYE, publia son volume : *De Schadt-Kiste der Philosophen ende Poeten waar inne te vinden syn veel schoone leerlycke Blasoenen, Refereynen ende Liedekens, Gebracht ende gesonden op de Peoen-Camere binnen Mechelen van d'omliggende steden in Brabant, Vlaenderen, Hollandt ende Zeelandt : Gepprononciert ende gesonghen den 3. Mey vanden Jaere 1620.* Henri JAYE.

[1] F. VAN DER HAEGHEN. *Bibliographie Gantoise*, t. II, p. 11.
[2] HERMANS. *Bijdragen over Noord-Brabant*, t. II, p. 365.

A la page 214 de ce volume in-folio, se trouve une chanson notée, gravée tout d'une pièce, portées et notes.

En 1621, notre imprimeur demeurait dans la rue de l'Empereur, près du nouveau Palais (*inde Keyser Straete, by het nieuw Paleys*).

La Societas Librorum Officii Ecclesiastici.

Nous arrivons à un fait qui paraît être resté inconnu jusqu'ici. Au chapitre précédent, nous disions que Jean VAN KEERBERGEN le jeune forma avec Jérôme VERDUSSEN, une société pour l'impression de livres liturgiques. Il est connu de tout le monde que l'Officine Plantinienne se rendit célèbre par les innombrables et magnifiques *Missale, Antiphonale, Vesperale*, etc., qu'elle publia pour l'usage de la religion catholique; mais, personne, que nous sachions, n'a jamais parlé d'une association pour la publication des mêmes volumes, ayant existé à Anvers pendant la première moitié du XVII[e] siècle.

Aussi fûmes-nous agréablement surpris de rencontrer, quand nous dressâmes le catalogue des anciens livres liturgiques appartenant à l'église Saint-Jacques de notre ville, de rencontrer, disions-nous, un *Missale Romanum* de 1633, portant pour souscription : *Antverpiæ, apud Societatem Librorum Officii Ecclesiastici*. Cette découverte nous poussa à des recherches sur un point qui nous paraissait très-intéressant pour l'histoire de la typographie musicale, recherches dont nous allons consigner ici les résultats.

Jean VAN KEERBERGEN le jeune était né à Anvers et y avait été baptisé à l'église Notre-Dame, le 24 avril 1588, fils de Jean VAN KEERBERGEN le vieux, le typographe dont nous parlions au chapitre précédent, et de Catherine SNELLINCK. Il eut pour parrain l'imprimeur Henri WOUTERS.

A l'âge de vingt ans, Jean VAN KEERBERGEN le jeune fut admis comme fils de maître dans la gilde de Saint-Luc, pendant l'exercice 1617-1618 [1].

[1] ROMBOUTS et VAN LERIUS, Ouvrage cité, t. I, p. 546.

Le 5 août 1618, il épousa à Notre-Dame-Nord, Anne ADRIAENSEN-VAN DUVELANDE, d'une famille noble de la Hollande; les témoins étaient son père, l'imprimeur Jean VAN KEERBERGEN le vieux et Édouard CHARLÉ, l'époux de Catherine ADRIAENSEN-VAN DUVELANDE.

En 1624, notre typographe s'associa à Jérôme VERDUSSEN (1), dont nous avons traité dans le chapitre précédent. Jérôme VERDUSSEN était à cette époque un des imprimeurs les plus importants d'Anvers : nous avons vu qu'en 1615, déjà, il avait été nommé imprimeur de la Monnaie de Leurs Altesses Sérénissimes, et que depuis 1614, il avait commencé à publier aussi des livres avec musique notée.

Le 3 juin 1624, le pape URBAIN VIII lança un bref, accordant à Jean VAN KEERBERGEN, typographe anversois, l'autorisation d'imprimer certains livres liturgiques spécialement dénommés.

Le 5 novembre de la même année, l'archevêque de Malines, Jacques BOONEN (un anversois), adressa de Bruxelles, une lettre à tous les curés de son diocèse, pour leur recommander la *Societas Librorum Officii Ecclesiastici* d'Anvers, et le même jour, il donna aux associés VAN KEERBERGEN et VERDUSSEN, son *imprimatur* pour une édition du *Pastorale* que ces imprimeurs se proposaient de mettre au jour.

Honorés d'un bref pontifical, munis d'un *imprimatur* épiscopal et encouragés par la lettre du chef du diocèse de Malines, nos typographes demandèrent un privilége et l'obtinrent en date du 20 avril 1625.

C'est alors qu'ils publièrent leur *Pastorale Rituali Romano accommodatum*, un volume in-4° de 308 pages, imprimé en caractères rouges et noirs et rempli de notes de plain-chant. Il portait la souscription : *Antverpiæ, apud Societatem Librorum Officij Ecclesiastici*, au bas du titre, et à la dernière page, on lit : *Antverpiæ, Sumptibus Ioannis Keerbergii et Hieronymi Verdussii.*

En 1633, nos associés publièrent le *Missale Romanum*, dont nous avons retrouvé un exemplaire à l'église Saint-Jacques d'Anvers. Il porte la même souscription, contient cinq gravures et forme un volume in-folio.

Dans ce *Missale,* ils imprimèrent le bref que le pape Urbain VIII lança de Rome, le 3 juin 1624, accordant à Jean van Keerbergen, l'autorisation d'éditer des Missels, des Bréviaires, des Diurnes et le petit Office de la Sainte-Vierge. Ce bref est conçu en des termes très-flatteurs pour notre typographe; il dit :

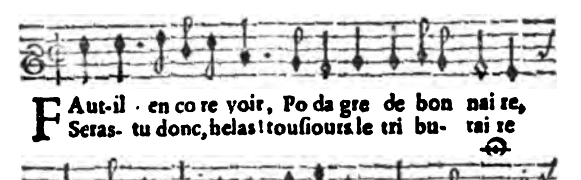
URBANUS

Papa VIII

Ad Futuram rei Memoriam.

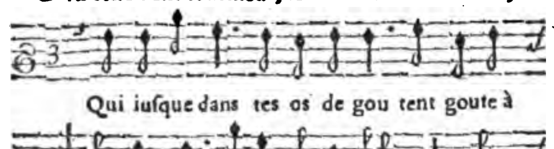
« Catholicæ religionis Zelus, sinceræq. fidei et devotionis » affectus, quem dilectus filius Ioannes Keerbergius Typographus » Antverpiensis ad Nos et Sedem Apostolicam gerere compro- » batur, ac singularis diligentia et industria quæ in imprimendo » præstat, promeretur ut Sedes ipsa erga illum liberalem osten- » dat et gratiosam. Eius itaque supplicationibus Nobis super hoc » humiliter porrectis inclinati, eidem Ioanni, ut Missalia, Bre- » viaria et Diurna, necnon Officium parvum beatæ Mariæ, iuxta » ritum et præscriptum Romanæ Ecclesiæ, quam emendatissimè » tamen, et summa cum fide, nullaque facta additione aut immu- » tatione imprimere, illaque sic impressa vendere, et venalia » exponere liberè et licitè possit et valeat, auctoritate Apostolica » tenore præsentium licentiam et facultatem concedimus et im- » partimur. Mandantes propterea Venerabilibus Fratribus Pa- » triarchis, Archiepiscopis, et Episcopis, ac dilectis filiis nostris, » et eiusdem Sedis Nuntiis, et aliis quibuscumque, ut Ioanni » prædicto, in præmissis efficacis defensionis præsidio assistentes, » non permittant eum desuper à quoquam quomodolibet indebite » molestari. Contradictores per censuras et pœnas Ecclesiasticas, » aliaque opportuna iuris et facti remedia, appellatione postposita » compescendo, invocato etiam ad hoc, si opus fuerit, auxilio » brachij sæcularis. Non ostantibus consilionibus et ordinationibus » Apostolicis, præsertim fel. rec. Pii Papæ V. prædecessoris nostri, » sub dato, septimo Idus Julij, Pontificatus sui anno tertio, quo » prohibetur, ne Breviarium alibi, quàm Romæ, nisi de expressa

CANT. LXXV. Sur l'Air mondains



FAut-il · en co re voir, Po da gre de bon nai re,
Seras- tu donc, helas! tousiours le tri bu- tai re

Le re tour en- nuyeux de tes lon gues douleurs?
D'vn renaissant tourment, dõt les chaudes humeurs,

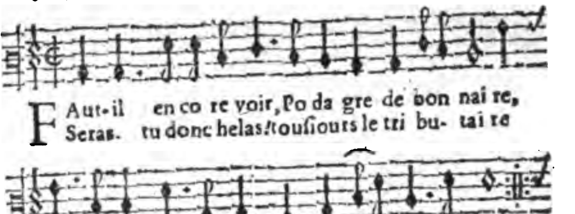


Qui iusque dans tes os de gou tent goute à

goute, Font sans cesse re naistre v- ne nou-
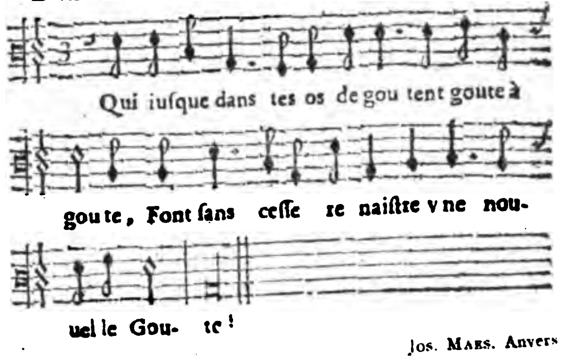
uelle Gou- te!

Cloris si ton amour est vainqueur de mon ame.



FAut-il en co re voir, Po da gre de bon nai re,
Seras. tu donc helas! tousiours le tri bu- tai re

Le retour en- nuyeux de tes lon gues douleurs?
D'vn re naissant tourmẽt, dõt les chau des hu meurs,



Qui iusque dans tes os de gou tent goute à

gou te, Font sans cesse re naistre vne nou-

uel le Gou- te!

Jos. Maes. Anvers

Phototypie

Extrait de la *Philomèle Séraphique*, imprimée en 1632, chez ADRIEN QUINQUÉ à Tournai.

» Sedis Apostolicæ licentia imprimatur, ceterisque contrariis qui-
» buscumque. Datum Romæ apud Sanctum Petrum sub Annulo
» Piscatoris, die III. Iunij, M. DC. XXIIII. Pontificatus nostri
» Anno primo.

» V. Theatini. »

Jean van Keerbergen le jeune habita à Anvers, dans la maison nommée *int Sweert,* dans la rue des Peignes, vis-à-vis de l'église des Augustins. Il fut nommé capitaine de la garde bourgeoise de sa ville natale.

Anne Adriaensen-van Duvelande lui donna quatre enfants, dont deux fils et deux filles; elle mourut en 1625-1626 [1].

Le typographe musical le plus important qu'eût la ville de Tournai, fut Adrien Quinqué. Cet imprimeur travailla de 1618 à 1653. En 1625[2], il publia un *Manuale Pastorum* à l'usage du diocèse de Tournai, qui est, croyons-nous, sa première impression musicale. Ce volume contient du plain-chant noté. Il fut suivi en 1627, d'un *Antiphonarium Romanum,* de 573 pages avec chiffres arabes et 268 pages avec chiffres romains, tout rempli de notes de plain-chant. Adrien Quinqué.

En 1632, Quinqué donna la première édition de : *La Philomèle Séraphique, divisée en deux parties. En la première, elle chante les dévots et ardans souspirs de l'âme pénitente qui s'achemine à la vraye perfection. En la seconde, la Christiade, spécialement les Mystères de la Passion. La Mariade avec les Mystères du Rosaire. Et les cantiques de plusieurs Saincts en forme d'oraison*

[1] Rombouts et van Lerius. *Liggeren der Sint-Lucas Gilde,* t. I, p. 626.

[2] Max van der Heyden, un imprimeur que nous croyons néerlandais, publia en 1625, à Strasbourg, un volume in-quarto avec musique intitulé : *Ecclesiodiae novae, darin die Catechismusgesäng, andere Schrift-und geistliche Lieder, sampt dem Te Deum und der Litania, wie die durchs gantze Jahr in der Kirchen vast üblich begriffen. Mit vier, fünff, sechs und sieben Stimmen componiret durch Christoph Thomam Walliser, ... Strassburg, bey Max van der Heyden.* 1625. (Becker, *Die Tonwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts* ; p. 133.)

et de méditation. Sur les airs plus nouveaux, choisis des principaux auteurs de ce temps. Avec le dessus et le bas. Ce volume de frère Jean l'Évangéliste d'Arras, de l'Ordre des Capucins, contient de la musique de huit compositeurs différents; nous doutons fort qu'ils aient été les principaux de leur temps, comme dit le titre : ils se nommaient GUEDRON, SIGNAC, MOULINIÉ, BOYER, BOESSET, RICHART, VAVASSEUR, DU MÉTRU.

L'imprimeur QUINQUÉ dédia l'édition à la princesse LOUISE de Lorraine. Un poëme intitulé: *Miroir de Lorraine,* occupe cinquante feuillets de la première partie du volume.

La seconde édition de la *Philomèle Séraphique* parut chez le même typographe en 1640.

En 1643, un incendie détruisit l'atelier typographique de QUINQUÉ, qui fut cependant rebâti après, car la veuve d'Adrien QUINQUÉ et son fils Louis continuèrent à imprimer jusqu'en 1672.

En cette année parut dans leur imprimerie le volume : *Représentations dramatiques des douleurs de la Sainte Vierge en la passion de Jésus-Christ, son fils, par Jean Vincart ;* il comprend vingt et une pages, dont deux de musique.

Veuve Jacques MESENS.

En 1628, nous revenons de nouveau à Anvers, la ville par excellence des Pays-Bas pour la typographie musicale. La veuve de Jacques MESENS, un imprimeur de grand mérite, y donnait, en cette année, une impression musicale des poésies de Jean YSERMANS, tailleur de son métier et facteur de la Chambre de Rhétorique « *den Olijf-tack.* »

Jacques MESENS avait déjà été reçu franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1596 [1]; il était probablement fils de Pierre MESENS, qui y fut reçu comme libraire en 1557 [2].

Jacques épousa Catherine VIRULI, d'une bonne famille anversoise, qui était déjà sa veuve en 1628, quand elle publiait le *Triumphus Cupidinis, inhoudende veel schoon stichtighe ende seer vermaeckelycke liedekens, ende andere ghedichten, verciert*

[1] ROMBOUTS et VAN LERIUS. *Liggeren der Sint-Lucas Gilde*, t. I, p. 386.

[2] *Ibid.* t. I, p. 202.

met veel loffelycke sententien, als oock sommige epitalamien, bruyloft liedekens en andere poemata door Joan Ysermans, Facteur van de gulde van den heyligen Geest die men noemt den Olyf-tack. La musique de ce volume est imprimée en caractères minuscules très-jolis; les croches aux notes y sont beaucoup plus arrondies qu'aux caractères des PHALÈSE. Cette impression musicale se rapproche beaucoup plus que celles de ce dernier des formes de la musique actuelle.

La veuve MESENS demeurait en 1628, au Rempart du Lombard, dans la *Bible d'Or*, où continuèrent d'imprimer son fils et son petit-fils nommés tous les deux Jacques MESENS. Son fils fut baptisé à Notre-Dame d'Anvers, le 26 avril 1603; c'est lui qui publia en 1657, l'impression musicale suivante: *Gheestelycke Rym-Konst F. Petri de Beer.* C'est un recueil de cantiques spirituels et de poésies pieuses, dont quelques-uns sont accompagnés des airs notés. Il donna encore en 1667, un volume avec musique intitulé : *Devote aendachtighe Meditatie ende Speculatie op het Heyligh Leven ende gheduerigh Lijden van den H. Joseph. Gemaeckt in Rijm-veerssen, ende Prosa, door eenen Lief-hebber vanden selfden Heylighen.*

En 1629, parut un volume qui est devenu d'une rareté excessive et vient de se payer très-cher dans la vente de la bibliothèque de feu M. DE COUSSEMAKER. Adrien ROOMAN.

L'imprimeur en était Adrien ROOMAN à Haarlem; le volume porte pour titre : *West-Indische Triumph-Basuyne..... van wege de veroveringe der Spaensche Zilver-Vlote van Nova Hispania.*

En 1631, ROOMAN publia deux autres volumes avec musique, intitulés, l'un : *De christen hoog-tijden : rijms ende sangsgewijse;* l'autre : *'t Geestelijck Kruydt-Hofken.*

Cet Adrien ROOMAN est le même qui fit couler en bronze, en 1630, une statue de Laurent COSTER, l'inventeur apocryphe de l'imprimerie[1]. Il imprima à Haarlem, de 1611 à 1641 et avait pour enseigne un compas d'or; il était imprimeur ordinaire de la ville.

[1] JANSEN. *De l'invention de l'imprimerie.* Paris, 1809, p. 84.

Madeleine et Marie PHALÈSE.

Nous finirons ce chapitre par les héritiers de Pierre PHALÈSE le jeune. Nous avons vu dans le chapitre consacré spécialement à ce typographe musical, le plus important des Pays-Bas, qu'il mourut le 13 mars 1629 et que ses filles continuèrent cette imprimerie florissante.

Madeleine et Marie PHALÈSE se firent donc recevoir dans la Gilde de Saint-Luc, en 1629, sous la dénomination collective des « *Filles Phalèse*[1]. » A commencer de 1630 jusqu'à 1650, toutes les impressions de la typographie phalésienne portèrent pour souscription : « *Chez les Héritiers de Pierre Phalèse,* » et ce n'est qu'à commencer de 1650, que Madeleine PHALÈSE, fille dévotaire, qui dirigeait l'imprimerie, signa quelques impressions : *Apud Magdalenam Phalesiam et cohaeredes*[2].

Pendant la gestion des filles PHALÈSE, les presses phalésiennes ne perdirent rien de leur importance; aussi, notre catalogue bibliographique mentionne-t-il à chaque année différentes impressions importantes.

Madeleine testa devant le notaire Gaspard VAN DER HERSTRAETEN d'Anvers, le 3 octobre 1644 et mourut dans la maison nommée « *le Roi David* », dans la rue des Peignes, le 30 mai 1652. Elle fut inhumée dans l'église du couvent des Augustins, le 5 juin suivant. Madeleine avait institué son exécuteur testamentaire, Jérôme de MAYER, trésorier de la ville d'Anvers, probablement un parent d'Édouard DE MAYER, le notaire, qui avait épousé Marie PHALÈSE, sa sœur.

Gérard VAN WOLSCHATEN, imprimeur, et Léonard MILCAMP, fondeur de caractères, furent nommés experts à l'effet de priser le

[1] ROMBOUTS et VAN LERIUS, *Liggeren der Sint-Lucas Gilde*, t. I, p. 666.

[2] Il y a évidemment une erreur d'impression dans le titre suivant donné par FÉTIS, à la page 25 du tome VII de la *Biographie Universelle des Musiciens : « Cantici novi a due voci con basso per l' organo. In Anversa, appresso Magdalena Phalesio nella tipografia Phalesia. 1618. »*

En effet, il est évident que Madeleine ne peut avoir publié sous son nom personnel, un seul volume, onze ans avant la mort de son père, qui signa toujours lui-même, soit avec BELLÈRE, soit seul, jusqu'en 1629, l'année même où il mourut.

Nous pensons que le volume cité par FÉTIS parut en 1648 et non en 1618.

matériel de la typographie phalésienne et le fonds des livres en magasin à la mort de Madeleine.

Nous avons trouvé dans les Archives d'Anvers un document capital pour prouver l'importance de l'imprimerie et de la librairie des PHALÈSE : c'est l'état des biens délaissés par Madeleine. Non-seulement, il montre clairement que cette importance était énorme, unique même, dans les annales des typographes musicaux des Pays-Bas, mais encore donne-t-il les noms d'une foule d'artistes de nos principales villes qui, au moment de la mort de Madeleine PHALÈSE, étaient restés débiteurs à la typographie phalésienne. Ces noms sont ceux de maîtres de chapelle et d'organistes de nos villes et de nos abbayes; on en trouve aussi de plusieurs imprimeurs de nos provinces qui achetaient dans la librairie des PHALÈSE, pour les revendre dans leurs localités respectives, des collections de musique.

Nous estimons donc, quoique la pièce soit un peu longue, qu'elle est assez importante pour l'histoire de l'art musical et pour celle de la typographie de la musique, pour que nous la reproduisions en entier.

Elle donne encore les détails très-intéressants qui suivent : 1° L'exécuteur testamentaire fit vendre à la rame de papier, au marché de Vendredi, une partie de musique qui produisit 122 florins; — 2° Il restait en magasin un fonds de musiques, évalué à 3,129 florins; — 3° Il y avait 829 livres de caractères de fonte pour l'impression de la musique; — 4° On vendit des musiques, du 13 août 1652, jusqu'au 8 juillet 1653, pour la somme de 1,116 florins; — 5° L'imprimerie phalésienne fournissait à la Belgique entière, à la Hollande et à la Flandre française; — 6° La mortuaire paya aux ouvriers typographes et pour d'autres frais, du 1er juin 1652, au 12 juillet 1653, environ 1,200 florins; — 7° On vendait aussi dans la librairie phalésienne des impressions musicales de l'Italie :

STAET ENDE MASSE van alle ende jegelijcke de goederen ruerende ende onruerende haeffelijck ende erffelijck schulden ende wederschulden achtergelaeten ende competerende den Sterffhuijse van wijlen Jouffrouwe Magdalena PHALESIA, Geestelijcke dochtere in heuren levene was daer vader

aff was wijlen Peeter PHALESIUS de welcke opden dertichsten dach der maent van Meije inden Jaere XVI^c ende tweenvijftich deser weirelt is overleden binnen haeren woonhuijse genaempt den Coninck David gestaen inde Cammerstraete alhier hebbende de voorgenoemde afflijvige in allen heure naergelatene goederen geinstitueert voor haere erffgenaemen Jouffrouwe Barbara PHALESIA heur sustere was weduwe van wijlen Jan DE Vos voor deen helfft alleenlijck voor de tochte ende bijlevene, ende de proprieteijt ende erffelijckheijt daer aff aen Maria ende Jan Baptista DE Vos haere twee kinderen waer aff den selven Jan Bapt^a middelretijt is comen toverlijden, ende dander helfft aen Jouffrouwe Maria PHALESIA haere afflijvige sustere te wetene voor deen helft daer aff in volle proprieteyt ende dander helft daer aff aen haere twee dochters Maria ende Elisabeth DE METER de welcke haeren vrijen wille hebben omme elck respectivelijck van haer contingent te mogen disponneren, Voorts heeft de voorgenoemde afflijvige bij haeren Testamente al noch gewilt ende geordonneert, alsdat de twee deelen die sij is hebbende inden huijsraet soo van haer eijgen als van wijlen Jouffr^e Anna haer sustere de selve meublen gelijck sullen worden gedeijlt tusschen de voorgenoemde Barbara ende Maria haer susters, soodat Maria boven het derdendeel haer alreede daer in competerende noch een derdendeel sal genyeten, maer Barbara nijet meer als deen derdendeel, om dieswille sij haer aenpaert noch eens van te vooren heeft genoten, ende belangende haer afflijvige kleederen van lijnen ende wullen haeren lijve aengaende, heeft sij gheordonneert die bij hen oock gelijckelijck sullen worden gedeylt wtgenomen haer dagelycxe Cleederen die sij begeert heeft om Goidtswille sullen worden gegeven aen iemant daert alderbest bestedt sal wesen alles naer breeder wtwijsen van haeren Testamente bij haer onder haer handtteecken gemaeckt opden derden October inden Jaere XVIe ende Vierenveertich ende ten selven dage ende Jaere bij haer gecognoseert voor Gaspar VANDER HERSTRATEN openbaer notaris alhier residerende in presentie van sekere getuijgen, ende door den selven notaris HERSTRATEN in presentie van ghetuijgen ten overstane vanden voorgenoemden dheer Jeronimo DE MAEIJER Treserier deser stadt als gecosen Executeur vanden selven haeren testamente gheopent ende gerigistreert opden dertichsten Meije inden Jaere sesthien hondert ende tweenvijftich. Welcken desen Staet ende Masse, midtsgaders Rekeninge ende bewijs de voorgenoemde Jouff^e Maria PHALESIA midts desen doende ende overnemende is voor mijne Eerwerdighe heeren de Weesmeesteren deser stadt van Antwerpen. Ierst aenden voorgenoemden heer Jeronimo DE MAEIJER inden naem ende als executeur vanden Testamente der afflijvige in desen midtsgaders aende voorgenoemde Jouffr^e Barbara PHALESIA als voore voor de tochte voor deen helft deser successie ende Maria DE Vos der selver Barbara dochter daer aff voor de proprieteyt ende erffelijckheijt. Item aen Vincent DE Vos ende Pauwels COLE beyde inden naem ende als rechtelijcke momboiren vande voorschreve Maria DE Vos, Ende aende voorgenoemde

Blijct bijden testamente.

Maria ende Elisabeth DE MEIJER beyde haer rendante twee dochters alnoch ongehout dan respective bejaert ende haer selffs sijnde vander administratie regimente ende bewindt soo vanden Ontfanck als Wtgeve bij heur rendante eenichsints gehadt ende gehantteert over den voorscheven Sterffhuyse ende allen dachtergelatene goeden van heur voorschreven sustere wijlen de welcke waeren soo ende gelijck hier naer volcht, Gemaeckt desen Staet ende Rekeninge in guldens ende stuijvers brabandts.

Ende Eerst aengaende de gereede goeden ende proffyten deses Sterffhuijs.

Inden Eersten alsoo de voorgenoemde affligvighe opden voorschreven dertichste meij anno xvj^{e} ende tweenvyftich deser weirelt is overleden, soo heeftmen ten selven dage allen de comptante penninghen brieven papieren ende munimenten ten desen Sterffhuyse bevonden behoorlijck doen ende laeten inventarieren door den voorschreven not^{s} HERSTRATEN ten overstaene vande voorgenoemde affligvighe susters ende den selven heer executeur soo isser ten selven Sterffhuijse alsdoen bevonden in gereeden gelde soo in goudt als silvere munte tsaemen de somme van twee duijsent seven hondert tweentseventich guldens seven stuyvers een blanck eens naer breeder wtwijsen van de specificatie daer aff.

Inden selven Inventaris gestelt die oversulcx alhier worden wtgetrocken compt . . . . 2772 g^{s} 7$\frac{3}{4}$ st.

Item in quaedt Hollants ende Duijts gelt bevonden ten selven sterffhuyse tweentwintich guldens sesthien stuyvers daer op verlies gevallen is inden wissel de somme van. . . . . soo compt voor reste tot proffijt van desen sterffhuijse noch de somme van. . . . . . . xxij g^{s} 16 st.

Item belangende het gouden cruysken een gouden Diamant ringesken een gouden reliqar met een gouden ketentken daer aen ende twee perelkens daer onder aen hangende alles ten desen sterffhuijse bevonden is te wetene dat alles t' selve tusschen partijen sal worden geliquideert . . . . Memorie.

Item aengaende den huijsraet ende meublen midtsgaders der afflijvige Cleederen van lijnen ende wullen die dafflijvige heeft achtergelaeten ende haer waeren toecommende syn alle den selven gedeijlt tusschen haer rendante ende haer voorschreven sustere ende dat ingevolgens vanden selven heuren voorseijden testamente soo daer aff alhier in proffyte wtgetrocken wordt . . . Nijet.

Item opden sevensten April xvj^{c} ende drijenvijftich soo heeft sij rendante met gemeijnen advise van haer

mede erffgenaemen ende den selven heer Executeur bij forme van een proeve ter vrijdachsmert alhier publicquelijck doen ende laeten roepen ende vercoopen door den oudecleercooper Hendrick TESSERS een paertije van alle sorten van musieck boecken riemsgewijse ten dese sterffhuyse bevonden die altsaemen gegouden ende wtgebracht hebben ter somme van een hondert tweentwintich guldens acht stuyvers dan alsoo daer aen bij hem gecort is voor sijnen vercooploon ses guldens en seven stuijvers compt voor reste bij haer rendant ontfangen volgens den schrieftelijcke vercoopboeck daer aff synde de somme van [1] . . . . 116 g[s] 1 st.

Blijct bij den vercoopboeck.

Item opden sessentwintichsten Junij xvj[e] ende drijenvijftich soo sijn bij haer rendante aenveert allen de resterende musicale exemplaria ende ander boecken ten desen Sterffhuijse bevonden soo inden winckel camers solders als oock int packhuijs ten prijse gelijck de voorgaende ter vrijdaechsmert bijden oude cleercooper Heyndrick TESSERS sijn vercocht bedraegende allen de selve naer wtwijsen vanden schriefftelijcken Inventaris oft specificatie daer van gemaeckt synde ter somme van twee duysent achthondert achtentachentich guldens ende acht stuijvers die alhier in proffijte worden wtgetrocken compt. . . . . 2888 g[s] 8 st.

(By specificatie sal desen post bijde momboiren naerder worden ondersoecht . . . .

De post naer ondersoeck wort desen post geaugmenteert tot 3129 g[s] 8 st. compt [2] . . . . 3129 g[s] 8 st.

Item opden tweelffsten Junij xvj[e] vierenvijftich soo heeft sij rendante insgelijcx heur doen ende laeten aenschatten door Geeraert VAN WOLSCHATEN geswoiren boeckdrucker ende Lenaert MILCAMP geswoiren lettergieter allen de gereetschappen ende Instrumenten geen wtgenomen bevonden inde drieckerije deses Sterffhuijs dienende tot het drueckken vande musieckboecken midtsgaders een casse met acht hondert negenenvijftich ponden loode letteren die altsaemen bij hen geschat

[1] On vendit donc publiquement, le 7 avril 1653, à titre d'essai, une partie d'impressions musicales qui produisit cent seize florins.

[2] Il y avait en magasin un fonds d'impressions musicales valant trois mille cent vingt-neuf florins, somme très-considérable pour l'époque.

ende gepriseert sijn ter somme van drije hondert eeneenveertich gulden ende acht stuijvers alles naer breeder wtwijsen vande specificatie daer aff sijnde bij hen respective onderteeckent compt. . . . . 341 g[s] 8 st.

(Alsoo opden 7 Meert 1653 de selve druckerije met t' gene daeraen cleeft sijn geschadt bij Christoffel JEGERS ende Hans PELS beyde hen des verstaende ter somme van 681 g[s] 5 st. soo wort desen post geroeijeert en in plaetse vuijtgetrocken de ierste schattinge ter voorschreven somme van [1] . . . . 681 g[s] 5 st.

Dan protesteert de Rendante hier tegens te blijven op haer geheel.)

1[e] Somma grossa van prouffijten deses staets bedraeght het de somme van sesse duijsent seven hondert eeneentwintich g[s] ende 17 $\frac{5}{4}$ st. compt . . . . vj[m] vij[c] xxj g[s] xvij $\frac{5}{4}$ st.

Ander Cappittel van proffijten raeckende donruerende ende erffelijcke goederen deses Sterffhuijs.

Inden Eersten soo competeert desen voorschreven sterffhuijse ende bij dafflijvighe achtergelaeten Een huys metten gronde ende toebehoorten ghebeeten van oudts den Coperen Pot ende nu tertijt genaempt den Coninck David gestaen ende gelegen inde Cammerstraet alhier tusschen thuijs genaempt den Witten Hont aen deen sijde ende thuijs geheeten den Struijs aen dander sijde jegenwordich belast sijnde eerst met negen schellingen brabants grontchijs aenden Cappittele van onser L. Vrouwen alhier ende tweentsestich gul[s] thien stuijvers erffelijck quijtbaer met een duijsent gulden capitaels aen Jo[e] Clara VANDEN BOSSCHE weduwe van Anthoni SILVOORTS welcken voorschreven huijse int gheheele de voorgenoemde afflijvighe met heure susters selver bewoont ende gebruijckt gehadt hebben, sulx dat van huere daer aff alhier nijet en valt te brengen.

Dan is te wetene dat omme finael affscheijt tusschen dese erffgenamen te hebben sij rendante naer voorgaende consent van mijne heeren de Weesmees-

[1] Il y avait une quantité de caractères en plomb pour l'impression de la musique, pesant huit cent cinquante-neuf livres. Ces caractères et les ustensiles de la typographie furent taxés à la somme de trois cent quarante et un florins, par Gérard VAN WOLSSCHATEN, un imprimeur bien connu d'Anvers, et Léonard MILCAMP, un fondeur de caractères, tandis qu'ils avaient été taxés l'année précédente à la somme de six cent quatre-vingt-un florins, par le fameux graveur sur bois, Christophe JEGHERS et par un nommé Jean PELS.

Blijet bij de consente ende schattinghe.

teren als met consente vande momboiren in date den negenentwintischsten Meije xvj[c] ende drijenvijftich onderteeckent A. JANSSENS haer tvoorschreven huijs heeft doen ende laeten aenschatten door Cornelis VANDEN EIJNDEN ende Hans WANDELAERS beijde geswoiren erffscheijders ende meters deser stadt die tselve geschat hebben nu tertyt weerdich te sijne de somme van drije duijsent guldens eens naer wtwijsen van heure schriefftelijcke acte daer aff onder hen handt verleent ten dage ende Jaere voorschreven staende achter den selven consente daer aene alhier gecort wordt de voorschreve een duijsent guldens capitaels daer op wtgaende soo blijft de bate noch twee duijsent guldens eens die alhier worden wtgetrocken compt . . 2000 g[s]

(Wordt alhier alleenen vanden een duijsent g[s] den Interest goet gedaen voor onderhalff Jaer tegens vier ten hondert t' zedert bamis 1653, tot half meert 1655 bedraegende sestich g[s] compt . . . . 60 g[s]

Item competeert alnoch desen Sterffhuise ende bijder afflijvige achtergelaeten eene rente van veertich guldens tsjaers quijtbaer ten penninck twintich bedraegende duijsent guldens capitaels gebeven wordende op een huijs gestaen ende gelegen opde Veemerckt tot Mechelen [1] tusschen de Kercke vande Patres Jesuiten aen deen sijde ende thuijs genaempt de Clocke aen dander sijde verschijnende jaerlijcx den vierden Februarij alles naer breeder wtwijsen vanden Constitutie brieve daer aff ten behoeve der afflijvighe gepasseert voor Schepenen van Mechelen voors. opden eenentwintichsten Julij anno xvj[c] sessenveertich onderteeckent R. VANDEN VENNE bij Pater Albertus VAN VILSTEREN priester ende procurator van het Collegie Jesu aldaer inder qualiteijt soo bij gecompareert is waer van de capitale penninghen alhier oock in proutijte worden wtgetrocken bedraegende als voore de somme van. . . . . 1000 g[s]

Blijct bijden inventaris bij kennisse van partijen et acceptatur.

Sijnde bij haer rendante ontfanghen twee Jaeren verloops der selver rente verschenen den vierden februarijo anno xvj[c] drijenvijftich ende vier februarij xvj[c] ende vierenvijftich bedraegende elck Jaer veertich guldens ende voor de selve twee Jaeren . . . . 80 g[s]

Acceptatur.

(Depost wort alhier noch goet gedaen een Jaer voorder verloop en ses weken bedragende. . . . . . . 45 g[s]

Item Jacques KINDT suykerbacker ende Anna FRANCQ

[1] Nous avons vu que la famille d'Élisabeth WITHAGENS, l'épouse de Pierre PHALESE était originaire de Malines.

sijne huijsvrouwe jegenwordich woonende tot Loven sijn aen dafflijvige schuldich gebleven de somme van tweelf hondert guldens eens ter saecken van geleenden gelde naer wtwijsen vande twee differente obligatien daer aff sijnde deen in date achtentwintich meert xvj^c vierenveertich ende dander dienende maer tot meerder confirmatie der selver schult in date den Iersten October xvj^c achtenveertich met geloefte van daer aff te betaelen den Intrest a ses ende een quaert percento waer aff soo van het capitael noch verloop voor noch tertijt nyet en is ontfanghen soo daer aff alhier wtgetrocken wordt . . . . Memorie.

Item B. . . . . de Salines Deken vanden Cappittele van Anderlicht [1] is aen de afflijvige oock schuldich gebleven de somme van tweehondert guldens eens ter saecken van gelijcke somme bij hem van haer ontfanghen naer wtwijsen van sijne manuale obligatie in date primo Junij xvj^c negenenveertich die bij hem gheloeft sijn te betaelen binnen een Jaer alsdoen naestcommende metten Intreste tegen ses een quaert percento daer aff soo van Capitael als verloop insgelijcx nijet en is ontfanghen.

Sulcx dat ter saecken der selver obligatie voor noch ter tijt nijet alhier wtgetrocken wordt. . . . . . . Memorie

Item Sr Robert d'Olivares is desen Sterffhuyse schuldich gebleven de somme van dryehondert negenenvijftich gulden ende tweelff stuijvers over gecochte boecken van int leven der afflijvige naer wtwijsen van sijne manuale obligatie in date xv. meije xvj^e tweenvijftich daer op bij haer rendante tsedert van hem is ontfangen ter goeder Rekeninge de somme van tweehondert ende veertich guldens eens compt . . . . 240 g^s

Soo dat den selven alnoch daer aff perreste schuldich blijft de somme van een hondert negenthien guldens en tweelff stuijvers dwelck alhier is dienende voor . . . Memorie.

Ende Abraham Goetkens is van oudts schuldich gebleven aenden Sterffhuijse van wijlen Peeter Phalesius der afflijvige Vader was de somme van achtentwintich guldens eens naer wtwijsen van sijne obligatie in date

[1] Barthélemi Salinas fut nommé doyen du chapitre d'Anderlecht en 1645; en 1654, il devint doyen de Saint-Gommaire à Lierre. Il mourut en 1674.

twee Junij xvi[c] acht waer aff gheen hope en is iet sal
Is desperaet. connen worden ontfanghen overmidts den selven is arm gestorven soo daer aff alhier . . . . Nijet.

Voorts Is te wetene dat bij haer rendante is ontfangen gedueren de dophouden deses sterffhuijs soo van vercochte musieck boecken als van diversche ingecomen wtstaende schulden oock van vercochte ende geleverde boecken van diversche persoonen ende dat tsedert den derthienden Augustus xvj[c] tweenvijftich totten achsten Julij anno xvj[c] ende drijenvijftich tsaemen de somme van elff hondert sesthien guldens en negenthien stuijvers eens naer breeder wtwijsen vande schriefftelijcke
Blijet bij de specificatie. specificatie bij heur daer aff gehouden vanden dach maent ende Jaere die oversulcx alhier oock worden in proffijte gebracht ende wtgetrocken compt [1] . . . . 1116 g[t] 19 st.

2[e] S[a] grossa van prouffyten deses staets bedraeght vier duijsent vijffhondert eenenveertich g[t] 19 st. compt. 4541 g[t] 19 st.

Ander Cappittel van proffyten raeckende de partijen vande gheinde ende ontfanghen schulden deses Sterffhuijs spruijtende altsaemen van vercochte ende geleverde Coopmanschappe van boecken te wetene,

Inden Iersten bij haer rendante ontfangen van Jan Roelofs in voldoeninge
Acceptatur. vande thien guldens ende vijfthien stuijvers die hij schuldich was . . . . 9 g[t]

Item ontfanghen van mijn heer Boest sanghmeester [2]. 24 g.

Item ontfanghen van Franchoys Fickaert [3] . . . . 10 g[t]

Item ontfanghen van Franchoys Fickaert van wegen P[r] Waesberge [4] . . . . 48 g[t]

[1] On vendit donc en moins d'une année, du 13 août 1652 au 8 juillet 1653, dans la boutique des Phalèse, des impressions musicales pour une somme de onze cent seize florins.

[2] Gaspard Boest fut maître de chant à Notre-Dame d'Anvers.

[3] François Fickaert, imprimeur et libraire, admis comme tel dans la gilde de Saint-Luc en 1636-1637, achetait dans la typographie phalésienne des musiques qu'il mettait en vente dans sa librairie. Il mourut le 22 juin 1654, ayant eu comme apprenti l'imprimeur Henri van Soest. Il fut enterré à la cathédrale, dans le tombeau de ses parents, François Fickaert le vieux, aussi imprimeur et libraire, et Gudule Pelgrims. Sa veuve, Gertrude Stockmans, mourut le 3 mars 1667 et fut inhumée dans le même caveau.

[4] Il s'agit ici de Pierre van Waesberghe, l'imprimeur de Rotterdam, qui vendait sans doute aussi des impressions musicales provenant de la typographie phalésienne.

Ontfanghen van Willem Friser ter goeder rekeninghe vande drijehondert negenennegentich guldens ses stuijvers die hij schuldich staet de somme van	30 g^s^
Ontfanghen van Mr Gijsbrecht van Syyl [1] op rekeninghe vande eenhondert achtenseventich guldens die hij schuldich staet te sijne	60 g^s^
Ontfanghen van Catoir Mr du Chant tot Rijssel [2] in voldoeninge vande sessendertich gulden die hij schuldich was de somme van	33 g^s^
Item Ontfanghen van Anna Adams in voldoeninghe vande negen gulden vier stuijvers die sij schuldich was.	7 g^s^ 4 st.
Ontfangen van Pater Spruyt [3] in twee partijen saemen	3 g^s^ 10 st.
Ontfangen vande Paters te Mechelen	5 - 17 st.
Ontfanghen van Pater Christoffel tot Lier	2 - 6 st.
Ontfanghen van Ackerdijck [4].	14 - 16 st.
Noch vanden selven ontfanghen	21 - 15 st.
Ontfangen van Mr Hans Beckmans	6 - 8 st.
Ontfangen vant clooster van Sions tot Oudenaerde. .	3 - 4 st.
Ontfangen van Josephus Butleer [5].	11 g^s^ 8 st.
Ontfanghen vande kerckmeesters van St Jacob alhier.	6 g^s^ 1 st.
Ontfangen van Foppens [6]	5 -
Ontfangen van Dirick Ackerdijck [4]	11 - 14 st.
Noch van Foppens [6]	4 - 4 st.
Ontfangen van Pannecoeck	2 - 8 st.
Ontfangen van Pater Jansenius	4 - 19 st.
Ontfangen van Pater Swaervelde	4 - 10 st.
Ontfanghen van Josephus Butleer [5]	21 - 12 st.
Ontfanghen vande Weduwe Spellaert tot voldoeninge van haere schult	22 -
Ontfanghen van Pater van Wamel [7].	15 - 18 st.
Ontfanghen van eenen boeck	2 - 14 st.
Ontfangen van Pater M^r^ van Ste Nicolaes [8]	20 -

[1] Gisbert van Zyll, imprimeur à Utrecht.

[2] Catoir, maître de chant à Lille.

[3] Le père Herman Spruyt, jésuite mort en 1657, à Bergen-op-Zoom.

[4] Thierry van Ackersdyck, imprimeur à Utrecht, associé à Gisbert van Zyll cité ci-haut.

[5] Joseph Butler, compositeur d'Amsterdam. Il est l'auteur de la musique des *Stichtelijke Rijmen* du poète Camphuysen.

[6] François Foppens le vieux, imprimeur de Bruxelles.

[7] Le père Jean-Baptiste van Wamel, religieux-augustin à Anvers, né dans cette ville en 1619 et y décédé le 20 novembre 1699.

[8] Le père directeur du chant à Saint-Nicolas.

Item ontvangen van Pater DE LAET op rekeninghe vande negenthien gulden die hij schuldich is . . . . 5 g[s]

Ontfangen van Pater Adriaenus FIANTS Augustijn op rekeninghen vande drijendertich gulden sesthien stuijvers dije hij schuldich is . . . . 6 g[s]

Ontfangen vanden Heer Proviseur van S[te] Michiels Clooster [1] alhier de somme van vijftich gulden ende dat in voldoeninghe vande drijensestich gulden veerthien stuijvers die hij schuldich was als sijnde de resterende derthien guldens veerthien stuijvers bij hem gecort voor rabat compt. . . . . 50 g[s]

Ontfangen van Jacob WILLEBOORTS de somme van sevenentsestich g[s] ende drye stuijvers, dan alsoo deselven daer aen oock gecort heeft sijn rabat naer ouder gewoonte dwelck hier naer in wtgeven onder andere partijen sal worden ghebracht ende gerekent tegens vijffentwintich guldens ten hondert dus alhier de selve somme van. . . . . 67 g[s] 13 st.

Depost hier van in voldoeninge der selver ontfangen 50 g[s] die hier worden wtgetrocken compt . . . . . 50 g[s]

Ontfanghen van M[r] STRIJP op rekeninghe vande ses guldens ses stuijvers die hij schuldich is. . . . . . 3 g[s]

Ontfangen van Franchoijs TIMMERMANS tot Brugge in voldoeninghe vande vier guldens seven stuyvers die hij schuldich was [2] . . . . 4 g[s]

Item ontfangen van Heer Joannes GEVIJN in voldoeninge vande sevenentwintich g[s] tweelff stuyvers die hij schuldich was. . . . . 24 g[s]

Ontfangen vande kerckmeesters van Duffel [3] in voldoeninge vande negen gulden sesthien stuijvers 7-6

Item ontfangen vande Princersse van HOOCHSOLDER . 11 g[s] 10 st.

Item ontfangen van mijn heer MELINUS tot Brugge [2] 12 g[s] en dat in voldoeninge vande 14 gs. 8 st. die hij schuldich was compt . . . . 12 g[s]

3[e] Somma grossa van prouffyten deses staets bedraeght net de somme van sesse hondert vier g[s] 4 st. compt . . vj[c] iiij g[s] iiij st.

Somma sommarum bedraeghen alle de voorgaende cappittelen van prouffyten t' samen de somme van elff duijsent acht hondert achtentsestich g[s] 1 bl. compt . . xj[m] viij[c] lxviij g[s] $\frac{1}{4}$

[1] L'abbaye de Saint-Michel de l'ordre de Prémontré, à Anvers.

[2] Les ateliers des PHALÈSE fournissaient donc aussi des musiques à Bruges.

[3] Duffel, village de la province d'Anvers.

Cappittel vande uitstaende schulden achtien ende crediten diemen desen Sterffhuijse schuldich is ter saecken van vercochte ende geleverde musieckboecken ende dat achtervolgens haer afflijvighe Journaelboecken.

actia. Inden Eersten Jan DE RACHE tot Rijssel debet [1]. . .	298 g^s 7 st.
Item de weduwe van Jan VAN LEEMEN debet. . . .	86 g^s 4 st.
Pater DE LAET debet perreste.	14 g^s 17 st.
Carel VAN BRUSSEL is schuldich in twee partijen. . .	14-8
Item menheer GOIAERT archidiaken tot Gent [2] debet .	132-5
Item Pater Adriaenus FYANTS Augustyn debet perreste	27-16
Item Mynheer LOISEL [3] debet.	11-6
Monsieur DE MORIN debet	40-
Item Mynheer CARLIER debet.	14-17
Item myn Eerw. heere den Deken VANDEN BOSCH nu jegenwoordich Bisschop tot Brugghe [4] debet	243 g^s 6 st.
Item Peeter DENIJS debet	106 g^s 10 st.
Item het Clooster van Postel [5] is schuldich	78 g^s 16 st.
Cornelis DE LEEUW [6] debet.	165 g^s 10
Item Menheer Godefridus WEEYS debet	66-
Item Alexander SERSANDERS [7]	25-5
Jan CLOUWE debet	17-8
Pater HULSELIUS Augustijn debet.	21-11 st.
Item Sr Gijsbrecht VAN ZEIJLLE tot Utrecht [8] debet perreste van drije diversche partijen de somme van. .	235-4
Pierre DE NEUF sanghmeester tot Tongeren [9] debet .	35-4
Mr Franchoijs GOYVAERT Organist tot Tongeren [10] voorschreven	14-17

[1] Une créance de 298 florins, pour livraison de livres de musique, à un certain Jean DE RACHE à Lille.

[2] André GUIJAERT, licencié en théologie, fut nommé le 8 janvier 1642, archidiacre de Gand. Il décéda le 1er juillet 1662.

[3] Jean LOISEL, chanoine de l'Ordre de Prémontré, était un compositeur de mérite. Presque toutes ses compositions furent éditées par les PHALÈSE.

[4] Charles VAN DEN BOSCH, 9e évêque de Bruges, fut doyen du chapitre de cette ville depuis 1630 jusqu'en 1651. Le 23 juillet 1651, il fut consacré évêque.

[5] L'abbaye de Postel de l'Ordre de Prémontré.

[6] Le compositeur hollandais, Corneille DE LEEUW.

[7] Alexandre SERSANDERS, l'imprimeur gantois.

[8] Gisbert VAN ZYLL, l'imprimeur d'Utrecht déjà cité.

[9] Pierre DE NEUF, maître de chant à Tongres.

[10] Maitre François GOYVAERT, organiste à Tongres.

Pater Anthonis MATTHEI tot Scherpenheuvel [1] debet .	33 - 17
Heer Petrus VAN WEERDT debet	51 - 1
Jan VAN HORRICK [2] debet	7 - 4
Mr Jan KEYAERT debet	33 - 6
Pater VLOERS ten Predickheeren [3] debet de somme van	65 - 6 st.
Item Michiel BOLTINCK ontvanger vant Clooster tot Duijnen [4] debet	24 - 2
Item de weduwe van Jan WIJNEGEM debet per accort.	90 -
Item Willem FRISEN debet perrest van de drijehondert negenennegentich gulden ses stuyvers die hy schuldich staet te sijne noch de somme van	349 - 6
Item Gijsbrecht VAN ZEIJL tot Utrecht [5] debet perreste van drye diversche partyen de somme van	233 -
Item Geeraert SCHATTENBERCH debet	30 - 10 st.

Inden dagelycxen Cladtboeck bevonden de naervolgende persoonen insgelijcx schuldich te sijne ter saecken als voore te wetene.

Ierst GOYVAERT den bode debet	4 - 8 st.
Menheer VAN OMMEL debet	6 - 8
Den sanghmeester van Dermonde [6] debet.	3 - 13
De patres vande Augustijnen tot Brussel [7]	3 - 6
Item den voorgenoemden Eer. heer Bisschop van Brugge [8] debet in drye diversche cleijn partykens saemen de somme van.	14 - 16
Item den heer pastoor van Ste Willeborts [9]	13 - 12
Pater BOURGONE debet perreste	3 -
Den onderpastoor in de Borcht kercke [10] debet . . .	10 -

[1] Le père Antoine MATTHEI, à Montaigu.

[2] Jean VAN HOORICK, libraire à Anvers.

[3] Le père Pierre VLOERS, religieux-dominicain à Anvers. Il fut chantre, maître des novices et préfet du Saint-Rosaire, et mourut le 5 août 1663.

[4] Michel BOLTINCK, moine et receveur de l'abbaye des Dunes en Flandre. Il devint plus tard le 41e abbé de son couvent et fut installé comme tel, le 22 septembre 1667; il gouverna l'abbaye des Dunes pendant dix ans et décéda le 21 mars 1678, ayant été aussi vicaire général de son ordre.

[5] Gisbert VAN ZYLL, l'imprimeur d'Utrecht cité plus haut.

[6] Le maître de chant de Termonde.

[7] Les pères Augustins de Bruxelles.

[8] L'évêque de Bruges cité ci-haut.

[9] Le curé de l'église Saint-Willibrord, paroisse *extra muros* d'Anvers.

[10] Le vicaire de l'église Sainte-Walburge à Anvers.

Item Michiel Deltenr debet	31 - 8 st.
Item Franchoijs Lepas	6 - 8
Item Timons debet perreste	4 - 15
Den Organist tot Hassel [1]	3 - 12
De patres Augustijnen tot Hoeij [2] sijn schuldich in twee partyen samen	35 - 19 st.
Item den Procurator van de patres Augustijnen tot Luijck [3].	8 -
Den Sangmeester Jan Pauwels tot Dinant [4]	2 - 4
Jan van Horick [5] debet	3 - 8
Item Mr Arnoldus van Schaerck	1 -
Mr Jan den Organist tot Geil [6]	15 - 1
Item sekeren heer woonende int clooster van men heer Loisel [7].	18 - 19
Item Jan Cocx sangmeester tot Dermonde [8]. . . .	1 - 16 st.
Item Pater Coninck Augustyn in twee partyen . . .	5 - 5 st.
Carel Wasteels sanghmeester tot Aelst [9].	6 -
Item Pater de Laet in twee partykens samen . . .	3 -
Mr Philips tot Mechelen	2 -
De kerck van Waesmuyster	5 - 10
Item Cleynburgh tot Rotterdam debet	2 - 8
Item Stephanus van Deesen debet in twee partyen saemen	20 - 18
Item Heijndrick Stam debet oock in twee partyen . .	57 - 16
Item Pater van Hauw Augustyn tot Hassel	1 - 4
Item Mr Jan Gersem debet [10]	27 -

[1] L'organiste de l'église de Hasselt.

[2] Les pères Augustins à Hui.

[3] Le procureur des pères Augustins à Liége.

[4] Jean Pauwels, maitre de chant, à Dinant.

[5] Jean van Hoorick, le libraire anversois cité ci-haut.

[6] Maitre Jean, l'organiste de Gheel.

[7] Le couvent de monsieur Loisel était l'abbaye de Saint-Michel de l'ordre de Prémontré, à Anvers.

[8] Jean Cocx, maitre de chant à Termonde; peut-être est-ce le même qui fut maitre de chant de la chapelle de la Vierge, à Notre-Dame d'Anvers, en 1667.

[9] Charles Wasteels, maitre de chant à Alost.

[10] Nous avons cru reconnaître dans ce maitre Jean Gersem, le musicien-typographe Jean van Geertsom, dont parle M. Edm. van der Straeten, aux pages 86-94 du tome II de *La Musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*. Jean van Geertsom publia à Rotterdam, en 1656 et 1657, plusieurs recueils de musique, qui paraissent, dit M. van der Straeten, ressembler étonnamment à celles de Pierre Phalèse, son contemporain. Nous

Item Jan van Turnhout debet.	6-6
Item Peeter van Schrick	7-10
Den sanghmeester van Ste-Willeborts [1]	1-4
Item Mr Franchoijs Tummermans in twee partijen saemen [2]	18-2
Item Sr Morin tot Brussel debet in vier differente partijkens saemen	21-1 st.
Item Dirick Nieuwenhuijse debet	7-12
Den sanghmr tot Gent [3].	14-16
Den Prior tot Corssendonck [4].	5-
Franchoijs Bestyn debet	14-6
Jacques van Geil in twee partykens [5]	1-10
Item den bode van Vrieslandt [6]	7-9
Item Boudewyn Bly tot Leeuaerden	63-14
Den sanghmr tot Dermonde rest	12-
Den sanghmr tot Aelst	1-16
Den sanghmr van de Borchtkercke [7]	2-
Mr Gillis van Bouwel organist tot Rotterdam nu overleden synde [8]	43-5
Item Pater Severyns tot Mechelen	5-14
Item Engelberth vanden Eynden.	3-
Item den voorschreven pater Adrianus Fyants . . .	2-2
Mr Jan Cocx organist tot Eyndhoven [9].	5-2
Item Pater van Meiblen debet in drye partyen samen.	10-6
Item de heeren van St-Peeters tot Gendt staen schuldich by vyff differente partyen 't samen [10]	63-
Item Pater Severyns tot Brugge in twee partykens. .	2-18
Mynheer Boest debet [11].	2-18
Pater Aurelius de Lange Augustyn	2-

ne voudrions rien affirmer ici, mais ne serions pas étonné de trouver un jour que van Geertsom n'aurait été à Rotterdam qu'un éditeur d'impressions phalésiennes.

[1] Le maître de chant de Saint-Willibrord, paroisse *extra muros* d'Anvers.

[2] Maître François Timmermans, chantre et maître de chant à Saint-Sauveur de Bruges, encore cité ci-dessus.

[3] Le maître de chant à Gand.

[4] Le prieur de Corsendonck, près de Turnhout.

[5] Jacques van Geelen, imprimeur anversois, décédé en 1653-1654.

[6] Le messager de la Frise.

[7] Le maître de chant de l'église Sainte-Walburge, dite du Bourg, à Anvers.

[8] Maître Gilles van Bouwel, organiste à Rotterdam, aujourd'hui décédé.

[9] Maître Jean Cocx, organiste à Eyndhoven.

[10] L'abbaye de Saint-Pierre, à Gand.

[11] Gaspard Boest, maître de chant à Notre-Dame d'Anvers, cité plus haut.

Mr Gonnaert debet	1 - 6
Den Pater Prior van de Augustijnen alhier	2 - 2
Myn heer Callonna debet	11 -
Item Pater Vloers debet noch	1 - 14
Den sanghmeester tot Brugghe [1].	1 - 16 st.
Melchior Elsuck debet in twee partyen	8 - 6
Pater Hilarius Rampelberch	13 -
Mr Jan Villayn	2 - 2
Item den voorschreven Boudewyn Bly tot Leeuwaerden debet noch	17 - 10
Pater Smidts Augustyn tot Yperen [2]	4 - 16
Sa bedraeghen allen d' vuytstaende schulden ter somme van drye duysent sestien gulden vier stuyvers de welcken alhier worden gestelt voor	Memorie.

Dit naervolgende syn quade ende desperate schulden spruytende insgelycx ter saecken van vercochte ende geleverde coopmanschappen van boecken waer aff cleyn hope is yet gereconnereert sal connen worden oock bevonden opentestaen in haer afflyvige Journaelboecken te wetene.

In den eersten Monsieur Pottele.	17 -
Peeter Geubens	80 - 3
Balthasar Bellerus [3] debet	232 - 16
Andries Cloeck	368 - 8
Jan Mars	11 - 5
Dominicus Ramont	89 - 7
Andreas Quinque [4] debet	62 - 13
Denys Huyssebout	72 - 16
Item Jan Bogaert	119 - 12
Mr Geeraert de Vadder	14 -
Peeter Beelaerdt [5].	38 - 4

[1] Le maître de chant à Bruges.

[2] Le père Smidts, religieux-augustin à Ypres.

[3] Balthasar Bellère, imprimeur à Douai, fils de Balthasar, imprimeur dans la même ville, et petit-fils de Jean Bellère, imprimeur à Anvers et associé des Pierre Phalèse, père et fils.

[4] Lisez Adrien Quinqué, l'imprimeur de Tournai.

[5] Pierre Bellère, imprimeur à Anvers, un des descendants de Jean Bellère, l'associé des Phalèse. Il fut maître dans la gilde de Saint-Luc en 1643-1644 et amateur dans la chambre de rhétorique « *de Violiere.* » Il mourut en 1676-1677.

Jacob Roels debet	125 - 18
Martinus Binnaert [1] debet	17 - 6
Den sanghm^r tot Aelst	55 - 13
Pauwels Matthyssens [2]	244 - 4
Cornelis van Egmont.	108 - 2
Ende Jan Godefridus debet	121 - 19
S^a bedraeghen dese quade ende desperate schulden seventhien hondert negeneutseventich gulden 6 st. de welcke alhier medegebrocht worden voor	Memorie.

Commeren ende Lasten van desen Sterffhuyse jegens de goeden ende proffijten voorseyt.

Ende ierst int gemeyne.

Inden eersten soo compt de voorgenoemde Jo^e Maria Phalesius de rendante in desen de somme van een honderd sesentseventig guldens eens over de Capitale penningen vande elff gulden erffelyck ten penninck sesthiene ende seventhien guldens eens over het verloop der selver synde tsaemen een hondert dryentnegentich guldens eens die sy aen Peeter Phalesius heeft geleent inden jaere zesthien hondert vyffventwintich tottet affquyten vande selve rente van elff guldens erffelyck metten verloope, wtgegaen hebbende op den voorschreven huyse den Coninck David aen Jouffrouw Adriaena van Heesbroij jonge dochter aen haer gequeten den dryentwintichsten December anno zesthien hondert vyffventwintich volgends de Schepen quitantie daer aff by haer gepasseert ende mede naer breeder wtwysen vanden schrieftelycken bekentenisse byden selven haeren vader aen haer daer aff verleent met geloffte van daer aff rente te betaelen dus alhier in gemeijnen laste wttreckende de voorschreven somme van . . . . 193 g^s

Blyet by die Schepene quitantie ende Manuale bekentenisse ut in textu.

Item soo compt de selve over tverloop der voorsschreven een hondert dryentnegentich guldens capitaels tegens vyff ten hondert gerekent ende dat sedert den eersten dach van Meye anno 1600 ende . . . . . . totten . . . . anno 1600 ende. . . . . . . bedraegende voor den tyt van . . . . aladvenant van negen guldens en derthien stuyvers tsjaers de somme van . . . . die oock alhier worden wtgetrocken compt . . . .

[1] Martin Binnaert, imprimeur à Anvers.

[2] Paul Matthysz ou Matthyszen, imprimeur d'Amsterdam, de 1642 à 1681. Nous reparlerons de lui.

Item betaelt aender weduwe van wylen Anthoni Silvoorts de somme van tachentich guldens eens voor twee jaeren verloopts van haere rente van tweentseventich gulden thien stuyvers erffelyck die sy als vooren op den voorschreven huyse den Coninck David jaerlycx heffende is betaelt wordende met veertich guldens tsjaers verschenen de selve jaeren in September XVI^c eenenvyftich ende sesthien hondert tweenvyftich luyt heur twee quitantien tsaemen als voore de somme van. . . . . . 80 g^s

Item soo compt de selve weduwe Silvoorts noch een jaer verloops der selver rente verschreven in September anno XVI^c ende dryenvyftich de somme van . . , . 40

Item soo compt het cappittel alhier onder het verloop van de negen schellinghen brabants grontchys als voore op den selven huyse oock wtgaende betaelt wordende met sessendertich guldens tsjaers voor drye jaeren verloops verachtert sedert Kersmisse anno sesthien .hondert ende eenentvyftich tot ende met Kersmisse anno XVI^c viereutvyftich inclus bedraegende tsaemen de somme van . . 5 g^s 8 s^t

Item soo worden alhier in gemeynen laste ghebracht de somme van sessendertich guldens eens onder de Capitaele peningen jegens den peninck twintich vande selve sessendertich stuyvers tsjaers als voore opden selven huyse aende Cappittele wtgaende compt. . . . 36 g^s

Item is voorts te wetene alsdat sij rendante betaelt ende wtgegeven heeft geduerende de gemeynschappe ende ophoudinge deses Sterfhuys soo wtte comptante peningen als voore ten deses Sterffhuyse bevonden, als oock wtte ingecomen schulden ende peninghen vande vercochte boecken alles hier voore in proffijte gebracht ende wtgetrocken soo aen eetwaeren van vlees, visch boter, broot, bier, hout, colen als anderssints als oock voor de montcosten van Mariken de Vos midtsgaders oock voor de arbeijtsloonen vande knechten inde Druckerye gewerckt hebbende, ende dat inde naervolgende maenden naer wtwysen vande schrieftelycke specificatie by haer daer van gehouden ende eerst by haer daer affbetaelt inde maent van Junio anno XVI^c tweenvyftich ter saecken voorschreven de somme van een hondert twee guldens thien stuyvers compt . . . . 102 g^s - 10

Item inde maent van Julio ende Augusti betaelt ende wtgegeven de somme van een hondert tweentsestich

guldens dertien stuyvers en halven compt . . . . . 162 g^s - 13½

Item inde maent van September wtgegeven een honderd achtien gulden compt . . . . 118 - 10

Item inde maent van October insgelycx betaelt ende gegeven de somme van een hondert tweentnegentich guldens negenthien stuyvers compt . . . . 192 - 19

Item inde maent van November ende December wtgegeven tsaemen de somme van eenhondert veertich gulden derthien stuyvers compt. . . . . 140 - 13

Item inden jaere sesthien hondert ende dryenvyftich gedueren de de maent van January bij heur rendante betaelt ende wtgegeven duerende d'ophouden deses Sterffhuijs de somme van negentich gulden twee stuyvers compt . . . . 90 - 2

Item inde maent van February oock by haer wtgegeven inde Ceucken. . . . . 87 - 10

Item in de maent van Meert ende April tsamen oock by haer wtgegeven ende betaelt de somme van een hondert elff gulden ende seventhien stuyvers compt . . 111 g^s 17 st.

Item inde maent van Meije insgelycx gegeven ende betaelt eenentsestich guldens elff stuyvers compt. . . 61 g^s - 11

Item inde maent Junius wtgegeven ter saken als voore de somme van sessentsesthich gulden compt . . . . 66 -

Ende inde maent van Julius totten tweelffsten dach der selver maent oock by haer betaelt ende wtgegeven de somme van tweentseventich gulden acht stuyvers daer onder begrepen synde eenentwintich guldens voor ¼ jaers montcosten der voors, Maria de Vos als anderssints dus alhier de selve somme van . . . . 72 g^s 8 st.

Blyct by den testamente. Item betaelt tottet doen van dryehondert missen van requiem die dafflyvighe by heuren testamente begeirt gedaen te worden tot laeffenisse van haere siele de somme van . . . . 100 g^s

Item alnoch betaelt aen frater Albertus Jordaens sacrista byde patres vande Augustynen [1] de somme van achtendertich guldens acht stuyvers eens van aldaer gecelebreert te hebben een hondert acht missen van re-

[1] Le frère Albert Jordaens, dont le nom de baptême fut *Abraham*, fut baptisé à Notre-Dame d'Anvers, le 24 juin 1608, fils de Jacques Jordaens, marchand de toile, et de Barbe van Wolschaten. Il était donc le frère du grand peintre Jacques Jordaens. Il fut augustin à Anvers et y décéda le 1er novembre 1653.

quiem oock voor de selve overledene siele in desen luijt syne quitancie compt . . . . 38 gs 8 sts

Item betaelt aende heeren aelmoesseniers de somme van tweelff gulden thien stuyvers eens over den legate by dafflyvighe aen hen by haeren testamente oock gemaeckt als dmede gaen met haer begraeffnisse compt. . 12 - 10 sts

Item betaelt aende Cappelmeesters van den hoochwerdigen heylighen Sacramente ende onse L. Vrouwen Cappelle in onser L Vrouwen Kercke alhier elck ses guldens eens insgelycx voor den legate aen hen respective oock gemaeckt compt saemen . . . . 12 -

Item betaelt aen twee hondert brooden van stuyvers die dafflijvige aende Arme Ambachts Jongers by haeren testamente oock heeft gemaeckt de somme van . . . 10 gs -

Item betaelt aenden pastoor van onse L. Vrouwe Cappelle inde Keyserstraet oock over den legate aenden selve gemaeckt . . . . 6 gs -

Item betaelt aen de patres vande Augustynen alhier de somme van een hondert guldens eens insgelycx over den legate aenden selven by haer gemaeckt compt . . 100 gs -

Item betaelt aende patres van de Sociteyt Jesu vant proffessiehnys alhier de somme van tweehondert guldens eens oock over den legate byden selven haeren testamente aen hen gemaeckt compt . . . . 200 gs -

Item betaelt aen heer . . . . Phalesius haeren broeder [1] vyftich guldens eens tot een roucap aen hem gelegateert compt . . . . 50 gs -

Item betaelt aen Clara Stoop haer dienstbode een hondert gulden eens oock voor een legaet aen haer gelegateert compt . . . . 100 gs -

Item aen haer gegeven tot een roucleet rock ende houwen haer alnoch gelegateert . . . . 30 gs -

Item boven dyen aen haer gegeven ende laeten volgen een bedde twee paer lakenen een saergie ses goey hemden ses goede servetten ende een huycke ende dat alles in regarde vande goeden ende getrouwen dienst by haer aende afflijvige gedaen ende bewesen volgens den selven Testamente daer aff alhier . . . . Memori.

Item betaelt aende voors. Clara Stoop de somme van dryehondert gulddens eens over haer verspaerde pen-

[1] Lisez Pierre Phalèse, le religieux augustin dont nous avons parlé.

ningen die sy aen dafflyvige in desen over gelaeten hadde op intrest compt. . . . . 300 gl

Item aende selve betaelt voor den intrest der selven somme van dryehondert gulden tegen . . . . guldens tsjaers ende dat sedert. . . . . anno XVIe. . . . . , totten . . . . anno XVIe ende . . . . bedraegende . . . . »

Item betaelt alnoch aen de selve Clara Stoop voor haer huere ende bodeloon . . . . 40 gl

Den alsoo dit gedeylt is dus alhier geraeyeert.

Item betaelt voor het wasschen ende blijcke van een stuck rouw lynwaet deses sterffhuys saemen . . . . »

Sal de rendante prouffiteren naer dafflyvicheyt van haeren voorsch. broeder de voors. gelegateerde drye hondert gl soo wort alhier maer vuytgetrocken de som van dryehondert gl compt

Item soo compt den voors. heer Peeter Phalesius der afflyvige broeder de somme van drijehondert gulden eens die de voorgenoemde afflyvige aen hem heeft gelegateert by den voorseyden haeren testamente met obligatie van hem jaerlijcx gedurende syn leven te betaelen by hare erffgenaemen vierentwintich guldens dan alsoo daer voore alhier wordt wtgetrocken de somme van vier hondert gulden eens wt redenen dat vanden voorschreven drijehondert gulden jaerelycx soo veele van intrest nyet en can worden ontfangen dus alhier de selve somme van . . . . 300 gl

Wort alhier alleenelyk een jaer lyffrente gebrocht dus alhier. . .

Item aenden selven heer Peeter Phalesius betaelt de somme van achtenveertich gulden eens voor twee jaeren der voors. lyffrente verschenen St-Janssmisse anno XVIe ende dryenvyftig ende St-Janssmisse XVIe vierenvyftich compt . . . . 24 gl

Item betaelt voor het doen bleycken van een stuck lynwaet ten desen sterffhuyse bevonden . . . . . . 39 gl 1 st.

Transeat.

Item wordt alhier in gemeyn wtgeven ghebrocht de somme van vyftich guldens eens soo veele compt te bedraegen het verlies datter gevallen is op het licht gout en ongankbaer gelt als voore ten desen Sterffhuyse bevonden compt. . . . . 50 gl

Debet quittan.

Item betaelt aen Mr Adriaen Verstocken chirugyn over diversche medicamenten by hem inde leste sieckte van dafflyvige gelevert luyt sijn rekeninge . . . . . 16 gl

Blyckt bij Reke en quittancie.

Item betaelt aen Jacques Brughmans, waschvercooper over het waschlicht ende anderssints by hem gelevert totte lyckrechten van den selve afflyvige luyt sijn rekeninge ende quitancie de somme van . . . . 183 gl 13 st.

Item betaelt aen Johannes Van Zallandt over de kerckelycke rechten van onse L Vrouwe kercke luyt syn rekeninge ende quitancie de somme van sevenentvyftich gulden compt . . . . 57 g^{s} -

Item betaelt aen Vincent de Vos voor 5 $^{1}/_{2}$ poisen vant luyen mits het groot geluyt volgens syn rekeninge ende quitancie . . . . 10 - 5

Item betaelt aen Mr Jaspar Boest sangm^{r} voor de musieckmissen over d'afflyvige gedaen volgens syne rekeninge ende quitancie de somme van [1] . . . . . . 16 - 10 st.

Item betaelt aen . . . . voor tbehangen den sterffhuyse ende choor als de autaeren met witten baey als voor het baercleet tsamen luyt de rekeninge ende quitancie . . . . 24 g^{s}

Item betaelt aen . . . . voor dmaecken de roucleederen als voor tgene byden cleermaecker daer toe verschoten is ende dat int gemeyne . . . ; . . . 15 g^{s} - 10 st.

Item betaelt aen Peeter Van Halen decken van St Lucas Gulde over de doodtschult vande afflyvige luyt syn rekeninge [2] . . . . 4 g^{s}. 4 st.

Item betaelt aende weduwe van Jan le Piper over sweerdt heerensaeij ende perpetuaen by derffgenaemen in desen van haer gecocht tot het maecken van rouceleeden volgens haere rekeninge de somme van . . . Memorie

Item betaelt aende erffgenaemen van wylen de wesduwe Melchior van Oudenborch inden Coevoet over soo veele d'afflyvige in haeren coopdach heeft bestet volgens de rekeninge de somme van . . . . 32 g^{s} 16 st.

Item betaelt aen . . . . over gewerckten cant die d'afflyvige haer schuldich gebleven was . . . 8 g^{s}

Item gesonden aen sekeren boeckvercooper tot Brussel de somme van tweelff gulden die d'afflyvige aldaer schuldich gebleven was per gecochte ende geleverde boecken de somme van [3] . . . . 12 st.

Item den negensten Meye XVIe dryenvyftich betaelt

[1] La mortuaire paya à maitre Gaspard Boest, maitre de chant à Notre-Dame d'Anvers, la somme de 16 florins pour des messes en musique, chantées pour le repos de l'âme de Madeleine Phalèse.

[2] On paya au peintre Pierre van Halen, doyen de la gilde de Saint-Luc en 1651-1652, 4 florins pour la dette mortuaire de Madeleine Phalèse, membre de la gilde.

[3] La mortuaire était restée débitrice envers un certain libraire de Bruxelles.

aenden Cassier van mynheer VAN EYCK, coopman inde Vleminckstraete soo over het ontbieden ende leveringe van Italiaensche musieckboecken als voor de vracht van Italien gesonden voor desen sterffhuyse tsaemen de somme van [1] . . . . 53 g[r]

Debet quitancie.

Item betaelt aen Bertram GOUSIN over gelevert papier in desen gemeynen sterffhuyse [2]. . . . . 12 g[r]

Ut supra.

Item betaelt aen doctor HOEGAERDEN voor diversche visiten by hem over dafflyvige in haere sieckte gedaen. 12 g[r]

Item soo compt den procureur WOONS wylen voor diversche besoigneren diensten ende vacatien by hem in verscheyden saecken voor d'afflyvighe in rechte gedaen luyt syn overgegeven rekeninge de somme van . . . . 12 g[r]

By rek[e] sed debet quittancie.

Item betaelt in vier differente reyse aen Jeremias COCK [3] de somme van vierhondert vyffventachentich guldens achthien stuyvers eens ter saecke van gecochte ende gelevert papier soo van int leven der afflyvige in desen als gedueremde de gemeynschappe deses sterffhuys blyckende by syne rekeninge ende quitancie compt . . . 485 g[r] 18 st.

Blyct by Rek[e] en quittancie.

Item betaelt aenden Procureur PANNESTEL voor rechtelycke oncosten by hem voor desen sterffhuyse gedaen in de saecke van Mynheer SALINES luyt syn rekeninge de somme van . . . . xiij g[r]

By Rekeninge sed debet quittancie.

Item soo compt den Notaris Gaspar VANDER HERSTRATEN soo voor dmaeken den inventaris vande comptante penningben brieven ende papieren by de afflyvige achtergelaten midtsgaders voor dmaeken minuteren grosseren sommeren ende copieren van desen staet ende massa alsvoor de schepene scheydinge ende deylinge nopeden d'erffgoeden by d'afflyvige achtergelaten metter rechte van den Secretaris als oock voor het openen ende registreren vander afflyvige testamente met twee copyen daer aff gelevert, ende voor alle syne extraordinarise vacatien moyten ende tythverleth mette rendante ende erffge-

[1] Cet article prouve qu'on vendait aussi des impressions musicales de l'Italie dans la boutique des PHALÈSE.

[2] Bertrand GOSSIN, relieur et marchand de papier à Anvers, membre de la gilde de Saint-Luc, décédé en 1667-1668.

[3] Jérémie COCK, marchand de papier à Anvers, franc-maître dans Saint-Luc en 1643-1644. Son monument funéraire à Sainte-Walburge de cette ville était orné d'un tableau de Rubens.

Rekeninge. namen tot diversche reysen gehadt tsamen volgens syne overgegeven rekening ende specificatie de somme van. LXXIJ g^s^ X st.

Item betaelt aen myne Eerw. Heeren de Weesmeesters voor hennen loon ende salaris van te vaceren totter renditie sluyting ende passering van desen staet ende masse metten loon van hennen Greffier ende Cnape tsamen . . 22 g^s^ 1 st.

Item aen den heere Greffier voor het reserven der copye autenticq van desen Staet midts het gros ter Weescamer blyft voor geregistreerd als voor den consente tot vernieuwinge vande Schepenen scheydinge ende deylinge tsamen . . . . 7 g^s^ 10 st.

Item wort alhier in vuytgeef gebracht ierst de some van een duysent guldens eens, wesende d'een helft van den baete van huijse den Coninck David toecommende de voors. Rendante ende Barbara haere sustere overmits deselve huysinghe naer de doot van heure ouders onvercocht gebleven is en de geheele baete in prouffyte [illegible] partye. gebrocht is compt . . . . 1000 g^s^

Item zoo wort alhier alnoch gebrocht de somme van tweeduisent sessen hondert seventien g^s^ 16 st. eens over de twee derde paerten van geschatte druckere ende boecken hier vooren in prouffyte vuytgetrocken ter some [illegible] bydea [illegible] van 3926 g^s^ 14 st. in drye partyen toecommende de voors. Rendante ende haere voors. suster ende dat ingevolghe vanden testamente van Anna Phalesius hunne overledene suster compt . . . . 2617 g^s^ 16 st.

Somma bedraeghen de commeren ende lasten deses sterffhuis net de somme van seven duysent sesse hondert tweelff guldens 12 stuyvers compt . . . . VII^m^ VI^c^ XII g^s^ XII st.

De prouffyten beloopen als vooren . . . . 11868 g^s^ 3/4

Dus d'een tegens d'ander gecort soo bedraeght de gemeyne vuytgetrocken suyver baete vier duisent twee hondert vyffentvyftich guldens 8 ½ st. compt . . . . IIII^m^ II^c^ LV g^s^ VIII ½

De welcke in tween gedeylt tusschen de rendante en haere voors. suster Barbara Phalesius, bedraeght elcx helft . . . . dico 2127 g^s^ 14 ¼ II^m^ I^c^ XXVII g^s^ XIIII ¼

Ende der Rendante heeft gedeylt in tween tusschen

haer en haere voors. kinderen beloopt elcx helft
. . . . dico 1063 g^s^ 17 st. 1^m^ LXIII g^s^ XVII st.

Gepasseert gelaudeert ende geapprobeert voor myne Eerw. Heeren de Weesmeesters der stadt van Antwerpen ter presentien vande voors. Rendante ende al de contradicenten prout in prohemio deses. Datum den 22. Meert 1655.

L. Janssens.

1655.

Marie Phalèse. Madeleine Phalèse étant décédée en 1652, sa sœur Marie, l'épouse du notaire Édouard de Mayer, se fit inscrire dans la Gilde de Saint-Luc, la même année, et prit la direction des ateliers typographiques. C'est ainsi que l'imprimerie phalésienne put encore continuer à exister et à produire des impressions musicales jusqu'en 1673.

Parmi les dernières, nous avons à mentionner, en 1664 : *Het gheestelyck Blom-hofken van Bethleem, Verciert met verscheyde schoone Liedekens soo vanden Kers-nacht als andere : Op het Musieck ghekomponeert met twee stemmen, Cantus ende Bassus : seer profitelijck aende siele, ende vermakelijck aenden Gheest. Gheplant door F. Godefridus Bussé Priester Religieus vande Ordre vanden H. Benedictus inde vermaerde Abdije van Affli·ghem ;* — en 1669, le volume intitulé : *Sinfonie boscarecie a violino solo, e Basso, con l'agiunta di due altri Violini ad libitum, per poter sonare a due, a tre, e a quattro conforme piacera, di D. Marco Vicellini, capo de gl'Instrumentisti del Serenissimo Signore Duca di Modana. Opera Octava.* Cet ouvrage porte comme toujours pour souscription : *In Anversa, presso i Heredi di Pietro Phalesio, al Re David ;* — enfin, en 1673, le volume : *Musicalische Lendt-Vruchten bestaende in dry, vier, vyf, Instrumentale-Hermoniale stemmen beneffens den Bassus Continuus, door Theodorus Beckern Raets Violist tot Hamburgh.* La souscription de cette impression qui est, pensons-nous, la dernière qui soit sortie des presses phalésiennes, porte : *t'Antwerpen, by de Erfghenamen van Peeter Phalesius, inden Coninck David.*

Avant de quitter cette imprimerie fameuse, nous devons dire

un mot d'une de ses impressions dont nous n'avons jamais rencontré qu'un seul exemplaire (probablement parce qu'elle ne fut tirée qu'à un très-petit nombre d'exemplaires) et que nous appellerons une impression toute *de famille.*

Nous avons vu que Pierre Phalèse le jeune n'eut qu'un seul fils, qu'il nomma Pierre comme lui et qui entra au couvent des Augustins d'Anvers. Ce religieux vécut assez longtemps pour pouvoir célébrer, en 1662, son jubilé d'or de cinquante ans de profession.

Ce jour-là il y eut fête au couvent et le jubilaire fut à cette occasion le héros célébré dans mainte pièce de vers.

Quelle belle occasion pour les jeunes gens, élèves du collége de ces Pères, qui se sentaient la bosse poétique, d'enfourcher Pégase et de montrer à tout Anvers que si Virgile était mort, il avait encore des successeurs.

Au nom de tout le collége, nos élèves poëtes présentèrent donc au vénérable jubilaire un panégyrique en latin de 227 vers. Ils y parlent successivement de Jupiter, Nestor, Mathusalem, Phœbus, Pallas et Cupidon, pour arriver à Aristote, Platon, Socrate, Grégoire et Thomas, et revenir à Minerve, Orphée, Méthymnée, Arione, Mercure et Cérès! Ils vous promènent, toujours sur leur Pégase, du fond de l'Afrique aux rives de l'Escaut; d'Anvers jusqu'en Arabie!

Ce panégyrique fut confié aux presses des sœurs du jubilaire, qui l'imprimèrent et firent de leur publication une impression musicale, en y insérant un cantique en vers latins avec sa musique à deux voix. Probablement composé par les mêmes poëtes en herbe, ce cantique a quatre couplets de quatre vers chacun et le refrain suivant qui devait se chanter en mouvement *presto :*

Sumite Lœti, sumite vinum,
Dicite : Vivat, dicite : Jubilet,
Nestoris ultra Jubilet œvum,
Et Mathusalœ transeat annos!

On voit que nos joyeux jeunes gens n'y allaient pas de main morte dans leurs souhaits au vieillard!

Cette publication phalésienne de douze pages in-quarto reçut pour titre :

REVERENDO ADMODUM
IN CHRISTO PATRI,
P. PETRO PHALESIO
ORDINIS EREMITARUM
S. P. AUGUSTINI,
COENOBII ANTVERPIENSIS,
ANTVERPIENSIUM PRIMO FILIO, PRESBYTERO, ECCLESIASTÆ,
CONFESSARIO, SUPPRIORI.
DUM RELIGIOSÆ PROFESSIONIS ANNUM QUINQUAGESI-
MUM RITU JUBILÆO SANCTIFICAT PRIMUS,
PANEGYRICON HOC POEMATION DICIT
ACCINITQUE
GRATULABUNDUM GYMNASIUM AUGUSTINÆUM
ANTVERPIÆ.
SENIVM DELECTAT QVIES.

ANTVERPIÆ,
Apud Hæredes Petri Phalesij Typographi Musices, ad insigne Davidis Regis.
ANNO 1662.

Le catalogue bibliographique qui forme la seconde partie du présent ouvrage contient encore pour les années 1620 à 1630 des impressions et des publications musicales de typographes et de libraires des Pays-Bas, pouvant se classer par ordre chronologique, dans l'histoire de la typographie musicale, de la manière suivante :

1620. Amsterdam. Samuel SMYTHERS, qui travaillait encore en 1628;

1621. Tournai. La veuve de Nicolas LAURENT. Cet imprimeur travaillait déjà en 1610; sa veuve imprimait encore en 1630;

1621. Amsterdam. Hessel GERRITSZ d'Assum imprima à Amsterdam de 1610 à 1630;

1624. Leiden. Pierre MULLER qui imprima de 1622 à 1624;

1628. Middelbourg. La veuve de Simon MOULERT. Simon MOULERT imprima de 1599 à 1622; il fut doyen de la Gilde des imprimeurs en 1622 et habita « *op den Dam* » près de la Vicille Bourse, à l'enseigne « *in de Druckerey* ; » il fut aussi imprimeur des États de Zélande. Sa veuve signa, à commencer de 1625 et obtint le même titre ;

1628. Amsterdam. Willem Jansz. WIJNGAERT;

1630. Amsterdam. Michel COLYN demeurant « *op't Water*, » au coin de la ruelle du Pont, à l'enseigne « *in 't Huijs-Boeck*. » Il travailla de 1608 à 1636

CHAPITRE XIII.

—

LOUVAIN. 1631. Bernard MAES; — ANVERS. 1635. Jean CNOBBAERT; — LEIDEN. 1635. Juste LIVIUS; — FLESSINGUE. 1642. Jacques Jansz. PICK; — LEEUWARDEN. 1643. Abraham VAN DEN RADE; — AMSTERDAM. 1643. Tyman HOUTHAAK; — UTRECHT. 1648. Jean VAN WAESBERGHE; — MEDENBLICK. 1650. Un imprimeur ou éditeur inconnu; — LA HAYE. 1650. Antoine et Jean TONGERLOO.

Bernard MAES. Le premier typographe musical dont nous ayons à parler après 1630, est Bernard MAES, de Louvain. Cet imprimeur publia en 1631, un curieux petit volume du prêtre Jean STALPAERT, intitulé : *Extractum Catholicum, tegen alle gebreken van verwarde harsenen*. Cette première édition, ainsi que celle que le même typographe en donna en 1637, est excessivement rare.

Ce Bernard MAES aura été probablement le fils de Jean MAES, imprimeur de Louvain en 1573 et associé de Philippe ZANGRIUS. Bernard signait déjà des impressions en 1609; sa veuve imprimait encore en 1661, et ses héritiers travaillèrent jusqu'en 1671.

Jean CNOBBAERT. En 1635, nous rencontrons la première impression musicale de Jean CNOBBAERT d'Anvers. Cet homme de talent était fils de Michel CNOBBAERT, échevin de la ville d'Anvers. Il eut un atelier typographique très-important. Le volume avec musique qu'il publia en 1635, est du même Jean STALPAERT VAN DER WIELEN: c'est un recueil de cantiques sacrés en flamand pour toutes les fêtes de l'année entière, intitulé : *Gulde-Iaers Feest-dagen of den schat der geestelycke Lof-sangen gemaeckt op elcken Feest-dagh van 'tgeheele Iaer*. Il a 1292 pages in-8° sans la table.

Probablement est-ce la seule impression musicale sortie des mains de Jean CNOBBAERT lui-même, car notre imprimeur mourut peu après, le 14 septembre 1637.

Sa veuve, Marie DE MAN, continua son imprimerie et donna

plusieurs autres volumes avec musique, parmi lesquels nous citerons : *Den Gheestelycken Leeuwercker, vol godtvruchtighe Liedekens ende Leyssenen.* Cet ouvrage de Guillaume Bolognino, chanoine de la cathédrale d'Anvers, est divisé en trois parties; chaque chanson a sa musique notée. Il parut en 1645 et porte pour souscription : *by de Weduwe ende Erf-ghenamen van Jan Cnobbaert.*

La veuve Cnobbaert donna deux ans après, en 1647, le *Bruydegoms Vrede-Kus oft bemerckingen van de liefde Godts, ghemaeckt door de H. Teresa van Jesus op sommighe veerskens van Salomons Sanghen : overgheset door P. Antonius van Jesus,* petit volume in-duodecimo avec musique, qu'elle signa seule.

Elle survécut de trente-trois années à son mari et mourut le 10 mars 1671.

La famille Cnobbaert avait un caveau dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel de l'Ordre de Prémontré, à Anvers; ce caveau était fermé par une pierre tombale qui portait l'inscription suivante, surmontée du blason des Cnobbaert :

HIER LIGHT BEGRAVE MIINHEER
M. MICHIEL CNOBBAERT
SCHEPEN DEZER STADT
STERF A° 1623 DEN 10 FEBRUAR
ENDE
IACOMINE DE ROY SIIN HUIJSVR,
STERF A° 1633 DEN 23 MEERT
ENDE
IAN CNOBBAERT BOECKVERCOOPER
HUN BEYDER SONE
STERF A° 1637 DEN 14 SEPTEMB
ENDE
MARIE DE MAN SIIN HUIJSVR.
STERF A° 1671 DEN 10 MEERT
BIDT VOOR DE SIELEN [1].

La même année 1635, où Cnobbaert publiait son premier volume avec musique, un imprimeur de la ville de Leiden, Juste Livius, donnait aussi le sien. Juste Livius.

[1] *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la province d'Anvers*, t IV, p. 69.

pense que Juste Livius était le frère de Jean Livius, aveur de Leiden bien connu. Cet imprimeur publia *e Psalmen Davids met 4 ende 5 parthyen in een Fransch. Op Musique ghestelt door Claude le Jeune, der Musiciens.*

donna, la même année, une édition française du même volume.

ques Jansz. Pick.

Ici deux villes nouvelles des Provinces-Unies viennent se joindre à toutes celles qui possédaient déjà des typographes musicaux : Flessingue et Leeuwarden.

Dans la première, Jacques Jansz. Pick publiait en 1642 : *Vlissings Redens-lust-hof, beplant met seer schoone en bequame oeffeningen ghestelt op de vrage : Wat oeff'ning is elck best, en noodigst voor 't gemeen.* C'était une publication de la Chambre de Rhétorique de Flessingue, nommée « *de Blaeu Acoleije* » et portant pour devise : « *den geest ondersoecket al* ». Pick demeurait à la Bourse de Flessingue et y imprima de 1636 à 1658.

Abraham van den Rade.

En 1643, Abraham van den Rade, fils de Gilles van den Rade, imprimeur à Franeker, que nous croyons un descendant de l'imprimeur Gilles van den Rade d'Anvers, publiait à Leeuwarden, l'ouvrage de Jacques Vreedman, intitulé : *Isagoge Musicae, dat is corte, perfecte, ende grondige instructie vant principale Musijcke, so die in allen Collegien der selver const ghebruijkt werden, ende inde voertreffelijcke groote Schoole der Stadt Leeuwarden.*

Abraham van den Rade avait le titre d'imprimeur ordinaire de la ville de Leeuwarden. Ses fils Jean et Pierre van den Rade lui succédèrent.

Tyman Houthaak.

La même année 1643, un imprimeur d'Amsterdam, nommé Tyman Houthaak et demeurant « *op de Nieuwe Zijdskolk* » à l'enseigne de la Croix Bourguignone, publia le curieux volume : *Monsieur Sullemans soete vrijagi ghespeelt op de Schouw-burgh,* contenant de la musique notée.

Ce même imprimeur donna, en 1655, le second volume de l'ou-

Dvvazen menſch! Gy die u luſt en vvenſch,
Ia u gemoed, In luſte voed, De zonden doet;
hijnt op het geloof te ſtaen, Chriſtus heeft het al voldaen;
quaed,, en ſchaed, Dies gy de zonde zijt ten dien-

vrage intitulé : *De koddige Olipodrigo of Nieuwe Kermis-Kost, Voorgestelt aan de Kermis-gasten en kluchtlievende Geesten,* dont le premier volume venait de paraître chez un autre imprimeur d'Amsterdam, Evert Nieuwenhoff. Ces volumes contiennent des gravures et des airs notés.

Tyman Houthaak mourut avant 1665; en cette année, sa veuve imprimait « *in de Lange-straet, bij de Brouwers-graft.* »

Un Jean van Waesberghe, descendant de ceux dont nous avons parlé précédemment, s'établit à Utrecht. Il était fils de Jean van Waesberghe le jeune, de Rotterdam, et de Marie van der Hoeven [1]. La seule impression musicale que nous connaissions de ce typographe, est une édition de la traduction allemande des psaumes par Lobwasser, qu'il publia en 1648, et dont les exemplaires sont excessivement rares. Son titre est : Psalmen Davids nach antzösischer Melodey verteutscht durch D. Ambrosium Lobwasser. Utrecht/ J. von Waesbergen. Jean van Waesberghe d'Utrecht.

En 1650, deux villes nouvelles des Provinces-Unies virent publier des livres avec musique, nommément Medenblick et La Haye. Medenblick.

A Medenblick parut : *Medenblicker Scharre-Zoodtje, ghevangen en ontweydt van verscheyden Visschers : over-goten met een Sanghers-sausjen door Mr. H. J. Prins, organist en voorsanger binnen Medenblick.*

C'est la première édition d'un ouvrage qui en eut plusieurs. L'organiste Prins fut destitué en 1661, pour avoir écrit des pamphlets contre un des pasteurs réformés de Medenblick [2].

La Haye débuta par la paraphrase du poëte néerlandais Camphuisen, des psaumes traduits par Marot et de Bèze, qui parut chez les imprimeurs Antoine et Jean Tongerloo. Antoine et Jean Tongerloo.

L'ouvrage fut intitulé : *Uitbreyding over de Psalmen na*

[1] Ledeboer. *Het Geslacht van Waesberghe*, 2e édition, p. 104.

[2] On peut trouver des détails sur ce musicien, à la page 134 de l'ouvrage : *Geschiedenis van het slot te Muiden*, par J. Koning.

C. Marot en T. de Beze. Une édition augmentée en parut à Amsterdam, en 1661, chez FONTEYN; elle fut suivie de plusieurs autres.

Antoine et Jean TONGERLOO habitaient à La Haye « *in de Thien geboden ;* » ils étaient fils d'Antoine TONGERLOO, également imprimeur dans la même ville.

Pendant la période de 1631 à 1650, nous devons encore nommer comme ayant imprimé ou publié des impressions musicales :

1634. Amsterdam. Broer JANSZ., imprimeur de 1604 à 1653 ;

1634. Amsterdam. Pierre Jansz. SLYP, demeurant « *achter Borchwal, in den gouden Knoop ;* »

1634. Haarlem. Henri VAN MARCKEN et Antoine JANSEN ;

1638. Amsterdam. Dirk PIETERSZ dont le nom de famille était PERS. Il demeurait à l'enseigne de la Presse Blanche, et imprima de 1605 à 1650 ;

1639. Rotterdam. J. NOERANUS, un imprimeur très-important de 1634 à 1669 ;

1639. Amsterdam. Evrart CLOPPENBURGH, de 1638 à 1644 ;

1639. Amsterdam. C. Dankertsz. VAN SEVENHOVEN :

1640. Gand. Alexandre SERSANDERS, un des visiteurs ou jurés nommés par les échevins de la keure, le 30 mars 1658 [1]. Il travailla de 1619 à 1651. Il figure parmi les débiteurs à la mortuaire de Madeleine PHALÈSE ;

1640. Amsterdam. Corneille Dirksz. KOOL, dans la rue Saint-Jean ;

1640. Amsterdam. Josse HARTGERS, de 1638 à 1653 ;

1640. Deventer. Nathaniel COST, imprimeur ordinaire des États d'Overijssel. Il travailla de 1639 à 1656 ;

1643. Amsterdam. J. JACOTT ;

1643. Leiden. P. VAN RAVENSTEYN ;

1644. Middelbourg. Zacharie et Michel ROMAN ;

1644. Amsterdam. Martin Jansz. BRANT ;

1644. Amsterdam. Paul MATTHYSZ, demeurant dans la ruelle du

[1] VAN DER HAEGHEN. *Bibliographie gantoise*, t. II, p. 90.

Poêle, à l'enseigne du Livre de musique (*in het Musyck-Boeck*). 1642 à 1680. Il figure aussi parmi les débiteurs à la mortuaire de Madeleine PHALÈSE;

1645. Haarlem. Isaac WESBUSCH, *in de Heer-Tatingh-straat over stads-wal*, pour compte du libraire Jean ALBERTZEN, *op den nieuwendijk*, dans l'ABC doré;

1645. Haarlem. Nicolas Albertsen HAEN, rue du Roi, à l'enseigne de Jubal, inventeur de la musique;

1645. Haarlem. Thomas FONTEYN, de 1630 à 1650;

1645. Bois-le-Duc. Jean VAN DOCKUM, de 1639 à 1645;

1647. Amsterdam. Dirck MEYER, près de l'église Luthérienne, à l'enseigne de la Bible allemande dorée;

1647. Amsterdam. Jean JANSSEN, libraire, sur l'eau, *in de Paskaert;*

1647. Amsterdam. Jacques COLOM, le possesseur du crâne du poëte néerlandais CAMPHUYSEN;

1647. Rotterdam. Mathieu WAGENS, de 1645 à 1663;

1649. Amsterdam. Josse JANSSENS;

1649. Leiden. Jacques ROELS, de 1631 à 1650. Il figure également parmi les débiteurs à la mortuaire de Madeleine PHALÈSE. Sa dette se trouve classée parmi les mauvaises et désespérées.

1649. Amsterdam. Jacques Pietersz. WACHTER;

1650. Amsterdam. Theunis JACOBSZ. Sa veuve imprimait en 1666.

Nous donnerons ici la suite au tableau qui se trouve à la fin de notre chapitre X. Elle comprend tous les typographes et libraires qui imprimèrent ou publièrent des ouvrages avec de la musique depuis 1601 jusqu'à 1650. Les villes qui avaient déjà acquis une position sur le tableau précédent, la conservent et pour celles-là, nous donnons les typographes musicaux qu'elles eurent pendant la première moitié du XVIIe siècle; les villes, au contraire, qui eurent leur première imprimerie musicale pendant cette période, arrivent à leurs places respectives après celles de la première catégorie.

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re PUBLICATION.
1539	ANVERS.	Jean van Keerbergen.	1605
—	—	Jérôme Verdussen.	1614
—	—	Henri Aertssens le vieux	1619
—	—	La *Societas Librorum Officii Ecclesiastici*.	1625
—	—	Veuve Jacques Mesens	1628
—	—	Les héritiers de Pierre Phalèse le jeune.	1630
—	—	Jean Cnobbaert et plus tard sa veuve.	1635
1546	LOUVAIN.	Bernard Maes	1631
1552	UTRECHT.	Jean van Waesberghe	1648
1556	DEVENTER.	Nathaniel Cost.	1640
1565	GAND.	Jean van den Kerchoven	1620
—	—	Alexandre Sersanders	1640
1575	DOUAI.	—	—
1578	LEIDEN.	Louis Elsevier	1606
—	—	Pierre Muller	1624
—	—	Juste Livius.	1635
—	—	P. van Ravensteyn	1643
—	—	Jacques Roels	1649
1591	MIDDELBOURG.	Veuve Simon Moulert	1628
—	—	Zacharie et Michel Roman.	1644
1598	AMSTERDAM.	Jean Janssone	1602
—	—	Claes Jacobsz	1613

ANNÉE d'introduction.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1° publication.
1598	Amsterdam.	Paul van Ravenstein.	1613
—	—	P. Jacobsz. Paets	1616
—	—	Samuel Smythers	1620
—	—	Hessel Gerritsz.	1621
—	—	Willem Jansz. Wyngaert	1628
—	—	Michel Colyn	1630
—	—	Broer Jansz.	1634
—	—	Pierre Jansz. Slyp.	1634
—	—	Dirk Pietersz. Pers	1638
—	—	Evrart Cloppenburgh	1639
—	—	C. Dankertsz. van Sevenhoven . . .	1639
—	—	Corneille Dirksz. Kool	1640
—	—	Josse Hartgers.	1640
—	—	Tyman Houthaak	1643
—	—	J. Jacott	1643
—	—	Martin Jansz. Brant	1644
—	—	Paul Matthysz	1644
—	—	Dirck Meyer.	1647
—	—	Jean Janssen	1647
—	—	Jacques Colom	1647
—	—	Josse Janssens	1649
—	—	Jacques Pietersz. Wachter	1649
—	—	Theunis Jacobsz	1650
1610	Tournai.	Charles Martin.	1610
—	—	Veuve Nicolas Laurent	1621
—	—	Adrien Quinqué	1625

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1612	ARNHEM.	Jean Janssone	1612
1616	VALENCIENNES.	Jean Vervliet	1616
1616	ROTTERDAM.	Jean van Waesberghe le jeune . . .	1616
—	—	J. Nœranus	1639
—	—	Mathieu Wagens	1647
1621	BOIS-LE-DUC.	Jean Jansz. Scheffer le jeune	1621
—	—	Jean van Dockum.	1645
1621	MALINES.	Henri Jaye	1621
1629	HAARLEM.	Adrien Rooman	1629
—	—	Henri van Marcken et Antoine Jansen .	1634
—	—	Isaac Wesbusch	1645
—	—	Nicolas Albertsen Haen	1645
—	—	Thomas Fonteyn	1645
1642	FLESSINGUE.	Jacques Jansz. Pick	1642
1643	LEEUWARDEN.	Abraham van den Rade	1643
1650	MEDENBLICK.	N. N.	1650
1650	LA HAYE.	Antoine et Jean Tongerloo	1650

CHAPITRE XIV.

BRUGES. 1651. Luc van den Kerchoven; — SCHIEDAM. 1651. Th. Celborn; — GAND. 1657. Maximilien Graet; — LEIDEN. 1659. Jean Elsevier; — AMSTERDAM. 1659. Une impression musicale en langue bohême; — HOORN. 1662. Abraham Isaacsz; — ENCHUYSEN. 1662. J. Hendricksz; — ANVERS. 1664. Arnold van Brakel; — DORDRECHT. 1665. Nicolas de Vries; — UTRECHT. 1666. Corneille van Coesvelt; — DELFT. 1666. Antoine van Heusden.

Plus on avance vers le XVIIIe siècle et plus la typographie musicale aux Pays-Bas perd de son importance. Si le célèbre bibliophile van Hulthem a pu écrire avec infiniment de raison que « les livres de musique étaient dans le XVIe et au commencement » du XVIIe siècles, presque tous imprimés à Anvers, Louvain et » Venise, comme nous le voyons dans les catalogues du temps [1], » il n'en fut plus de même dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Pierre Phalèse le jeune, ou plutôt ses héritiers allaient bientôt fermer leur atelier, le plus fécond de nos provinces.

Louvain se taisait depuis longtemps; après la mort de Pierre Phalèse le vieux et le départ de son fils pour Anvers, l'ancienne capitale du Brabant n'avait plus eu un seul typographe musical de quelque importance.

A Anvers, il y avait déjà longtemps que les presses des Susato, des de Laet et des Waelrant avaient cessé d'exister et que Pierre Phalèse le jeune avait, pour ainsi dire, monopolisé tout l'art de la typographie musicale en lui seul.

Douai ne produisait plus rien; après Balthasar Bellère, cette ville n'eut plus un seul typographe musical.

[1] *Bibliotheca Hulthemiana*, t. II, p. 211.

D'autres localités lançaient encore dans le monde artistique quelques impressions réellement de musique, tandis que la plupart n'éditaient plus que d'innombrables éditions des psaumes de David et des ouvrages de poëtes néerlandais, avec de la musique notée.

Nous verrons à la fin du XVII[e] siècle, un imprimeur anversois, après que les presses phalésiennes se furent tues pendant plusieurs années déjà, s'efforcer à faire revivre à Anvers la typographie musicale.

C'était Henri Aertssens, le petit-fils de celui dont nous avons parlé au chapitre XII de cette histoire. La mort ne lui permit pas d'arriver à ses fins, et, après lui, la typographie musicale retomba à Anvers pour ne plus se relever.

Mais n'anticipons pas : avant de parler des presses de Henri Aertssens le jeune, il nous reste à parcourir les premières années de la seconde moitié du XVII[e] siècle.

Luc van den Kerchoven.

Bruges n'avait pas encore eu de typographe musical. Le fils d'un imprimeur gantois dont nous avons parlé précédemment, Luc van den Kerchoven, fils de Jean et d'Anne Mercq, s'y établit et y publia, avec musique, un volume intitulé : *Gheestelycken wakende staf der Jodsche Schaepherders, seer krachtigh om de dolende Schaepkens van de gruwelijcke klauwen der ziel-gierige helsche wulven te verlossen.*

Cet ouvrage ne porte ni signature ni date, mais le privilége en est daté de 1651 et accordé à l'imprimeur Luc van den Kerchoven de Bruges.

M. Ferdinand van der Haeghen, le bibliothécaire aussi obligeant que savant de l'Université de Gand, se trompe donc de date, quand il dit que Luc van den Kerchoven ne s'établit à Bruges qu'après 1678 [1].

Le volume cité ci-haut est le premier de l'ouvrage de Philippe Jennyn, chanoine régulier de l'abbaye d'Eeckhoute, et contient des airs notés.

[1] *Bibliographie gantoise*, t. II, p. 11.

Une autre ville des Pays-Bas n'avait pas encore eu de typographe musical : c'était Schiedam. Th. CEL-BORN.

Pendant l'année 1651, un imprimeur du nom de Th. CEL-BORN y donna une édition avec musique de la traduction des psaumes par Pierre DATHENUS. Elle porte le titre suivant : *De CL Psalmen des Propheten Davids, uyt den françoyschen in nederlandtschen dichte overgeset door Petrum Dathenum. Geheel op musijcknoten ghestelt ende op een nieuw verbetert. Midtsgaders de christelijcken catechismo, ceremonien ende gebeden der Kercke.*

En 1657, le plus célèbre imprimeur gantois du XVII[e] siècle s'attaqua à la typographie musicale. Maximilien GRAET, fils de l'imprimeur Gerlac GRAET, fut l'éditeur de la première feuille périodique qui parut dans la Flandre orientale, imprimeur juré de sa ville natale et nommé en 1658, avec Alexandre SERSANDERS, visiteur des imprimeries de Gand. Maximilien GRAET.

De 1657 à 1659, il publia les *Notæ Augustinianæ Sive Musices Figuræ Seu Notæ Novæ Concinendis Modulis Faciliores, Tabulaturis Organicis Exhibendis Aptiores; Quas Firmamento Ecclesiæ Magno Patriarchæ Divo Aurelio Augustino Musices Ecclesiasticæ Protectori Venerabundus DeDiCat f. Ioannes Van Der eLst Augustinianus Gandensis.*

Le même auteur Jean VAN DER ELST fit imprimer chez Maximilien GRAET, son traité de musique intitulé : *Den Ouden Ende Nieuwen Grondt Vande Musiicke.... Inde welcke met korte ende klare Reghels wt-gheleydt wordt het mergh vande Musijcke, soo kerckelicke, Figuréle, als Instrumentéle, soo voor de Theorie als voor de Practijcke, door P. J. V. E. A.*

GRAET travailla de 1652 à 1676, année où il mourut; sa veuve et plus tard son fils continuèrent son imprimerie.

Un imprimeur de Leiden, dont l'aïeul avait aussi imprimé de la musique, donna, en 1659, une nouvelle édition, avec les airs notés, des Psaumes du Prophète-Roi. Jean ELSEVIER était fils d'Abraham et de Catherine VAN WAESBERGHE, petit-fils de Mathieu et arrière-petit-fils de Louis ELSEVIER, le chef de cette famille célèbre dans les fastes de l'imprimerie en Europe. Jean ELSEVIER.

Jean ELSEVIER, né à Leiden, le 4 mars 1622 [1], fut doyen de la Gilde des typographes et imprimeur de l'Université de sa ville natale; il mourut déjà le 8 juin 1661.

Impression en langue bohême.

En 1659 parut à Amsterdam une édition avec musique des psaumes traduits en langue bohême, sous le titre : *Zalmowe anebo zpéwowé Swately Dawida Proroka Bozjho Judskeho a Israhelskeho Kralew Leské rytmy slozeni, anactyry, hlasy kzvjwáni sffórmowany.* D'après M. BOVET [2], cette édition serait la troisième de la traduction bohême des psaumes, la première datant de 1615 et la seconde de 1618. Une quatrième en fut publiée à Leipzig en 1736.

Abraham ISAACXZ.

En 1662, deux villes nouvelles des Provinces-Unies, Hoorn et Enchuysen, s'ajoutent encore à toutes celles qui les avaient déjà devancées.

En cette année fut imprimé chez Abraham ISAACXZ, typographe à Hoorn, pour compte de la veuve Jan Jansz. DEUTEL, un ouvrage avec figures et musique, intitulé : *Huwelijkx weeghschael, waer in, door t'samenspreeckinge, tusschen den huwelijcks-beminnende Jacob en de echt-hatende Maria, vermaeckelijk en stichtelijk werdt overghewoghen : of 't huwelijk goet of quaet is, en wat het is.* L'auteur du livre était Jan Jansz. DEUTEL lui-même, poëte de quelque mérite, rhétoricien et imprimeur à Hoorn, de 1638 à 1661. La souscription du volume porte : *Hoorn, by Abr. Isaacxz. ghedruckt, voor de Weduwe van J.J. Deutel.*

J. HENDRICXZ.

Également en 1662, parut à Enchuysen, chez J. HENDRICXZ, une nouvelle édition de la traduction des psaumes par DATHENUS.

Ce volume est intitulé : *De eerste verssen van alle psalmen Davids, in neder-landtsche dichte over-geset door Petrum Dathenum : gecomponeert op de bas-stem, door een meester in die konst.*

Arnold VAN BRAKEL.

Arnold VAN BRAKEL, imprimeur à Anvers depuis 1646, au pont de la Vigne, à l'enseigne de la porte de la Vigne, publia, en 1664,

[1] PIETERS. *L'imprimerie Elsevirienne*, p. 131.
[2] *Histoire du Psautier des églises réformées*, p. 305.

une impression musicale dont le titre était : *Den singende Swaen, dat is, den Lofsangh der Heylighen, gemaeckt door G. D. S.* Ces initiales cachaient le poëte Guillaume DE SWAEN, curé à Gouda.

Arnold VAN BRAKEL était né à Anvers et avait été baptisé à Notre-Dame, le 22 octobre 1606, fils d'Adrien et d'Anne PELGROM. Il y épousa à Notre-Dame-Sud, le 8 octobre 1634, Barbe AERTSSENS, de la famille des typographes de ce nom. L'imprimeur Jean CNOBBAERT fut le témoin de la future.

De ce mariage naquirent sept enfants; trois des fils furent libraires à Anvers : Jean fut reçu comme tel, franc-maître dans la gilde de Saint-Luc en 1657-1658; Arnold décéda en 1671-1672; Thomas fut admis comme franc-maître-libraire en 1675-1676, après la mort de son père. Arnold VAN BRAKEL père, en effet, était mort le 30 octobre 1675, veuf depuis 1660-1661.

Une de ses filles, Marie VAN BRAKEL, avait épousé Jacques WOONS, relieur et libraire à Anvers.

Arnold VAN BRAKEL était un imprimeur de mérite; il s'occupa particulièrement d'ouvrages ascético-poétiques flamands, qu'il publiait avec de jolies gravures.

Il nous faut encore en 1665 et 1666 ajouter deux villes nouvelles à celles qui avaient déjà eu des typographes musicaux; cette fois ce sont celles de Dordrecht et de Delft. Nicolas DE VRIES.

Dans la première, un imprimeur nommé Nicolas DE VRIES publia, en 1665, un psautier rimé par Hermes CELOSSE, prédicant à Ridderkerk; ce volume est intitulé : *De CL Psalmen Davids, mitsgaders de andere gewoonlijcke gesangen.... Op rijm gestelt door Hermes Celosse.*

Dans la seconde, Antoine VAN HEUSDEN donnait, en 1666, une nouvelle traduction des psaumes, par Dirk Adriaansz. VAN DISSELBURGH; elle est intitulée : *CL Tekst-Psalmen des koninklyken Prophete Davids, met eenige andere Lofsangen enz., geheelyck op noten, op eene sleutel, na de Copye van de Leeuw.* Antoine VAN HEUSDEN.

Aussi en 1666, parut chez Corneille VAN COESVELT à Utrecht, un volume in-4° de deux cent onze pages avec musique, sous le Corneille VAN COESVELT.

titre curieux : *Den lacchenden Apollo. Uytbarstende in drollige Rymen, Lof- en Puntdichten, Aardige Quinckslagen, nieuwe Voysen en Vermaeckelijcke Minne-Zangen.*

A côté de ces typographes et de ces impressions musicales, notre partie bibliographique mentionne encore pour la période de 1651 à 1675, des éditions avec musique des imprimeurs et des libraires suivants :

1654. Amsterdam. Anne et Michel STROBACH, à côté de l'Hôtel de ville;

1654. Amsterdam. Jacques VINCKEL ou VENCKEL, de 1644 à 1676;

1655. Amsterdam. Everard NIEUWENHOFF;

1656. Amsterdam. Corneille DE LEEUW, sur l'eau, vis-à-vis de la Bourse au Blé;

1656. Amsterdam. Jean BRUYNINGH pour Abraham DE WEES, l'ami du poëte VONDEL et l'éditeur de ses ouvrages;

1658. Amsterdam. Th. VERDONCK;

1659. La Haye. Adrien VLACK, imprimeur de 1651 à 1666;

1659. Amsterdam. L'écrivain-typographe Jean VAN DUISBERG, qui travailla de 1656 à 1694; il demeurait derrière l'Hôtel de ville. Il est l'auteur d'une édition en vers des Psaumes;

1660. Amsterdam. Jean VAN RAVENSTEYN, de 1648 à 1674, sur l'eau, à l'enseigne « *int Schryfboeck.* » Il était libraire et imprimeur ordinaire de la ville;

1660. Amsterdam. P. VAN ALPHEN;

1661. Deventer. Jean COLOMB, qui travailla de 1651 à 1684;

1662. Amsterdam. Les libraires Samuel IMBRECHTS et Gerbrand SCHLAGEN;

1662. Enchuysen. Jean Jansz. POTTJEN, qui imprimait déjà en 1621;

1663. Amsterdam. Zacharie et Gilles WEBBER;

1663. Amsterdam. Borrit Jansz. SMIT;

1664. La Haye. Jean et Daniel STEUCKER. Ils travaillèrent jusqu'en 1681;

1664. Amsterdam. Gaspard COMMELYN, de 1662 à 1689. Il était fils d'Isaac COMMELYN, également imprimeur à Amsterdam et

auteur de plusieurs ouvrages. Gaspard composa lui-même une description de la ville d'Amsterdam;

1665. Leiden. Philippe DE CROY, de 1645 à 1679;

1665. Schiedam. L'imprimeur de la ville, Laurent VAN DER WIEL, de 1664 à 1706;

1666. Hoorn. Le libraire Simon FRANSSONIUS, « *op 't Oost, in de Staten Bybel;* »

1668. Dordrecht. Henri et Jacques KEUR, pour Jean Jacobsz. SCHIPPER d'Amsterdam;

1669. Amsterdam. Guillaume VAN BEAUMONT, qui travailla de 1657 à 1675;

1669. Amsterdam. Michel DE GROOT, de 1660 à 1682;

1671. Amsterdam. Christophe CONRADUS, de 1650 à 1683;

1671. Amsterdam. Jean VAN SOMEREN, de 1663 à 1679;

1674. Amsterdam. Paul BLOEMENDAL;

1674. Amsterdam. Jacques LESCALJE ou LESCAILLÉ de Genève, assez célèbre comme poëte.

CHAPITRE XV.

—

TOURNAI. 1682. COULON; — ANVERS. 1685. Herman AELTSZ; — LOUVAIN. 1684. Gilles DENIQUE; — BRUGES. 1687. Veuve Alexandre MICHIELS et Pierre VAN PEE; — ANVERS. 1688. Henri AERTSSENS le jeune; — AMSTERDAM. 1688. POINTEL; — AMSTERDAM. 1693. Jean STICHTER et son successeur Guillaume VAN BLOEMEN; — ANVERS. 1697. Jean-Baptiste VERDUSSEN; — BRUGES. 1698. Ignace VAN PEE; — FRANEKER. 1699. Un imprimeur ou éditeur inconnu; — GOUDA. 1699. Corneille DYVOORT; — BRUXELLES. 1699. André CHEVALIER.

COULON à Tournai.

Un typographe musical qui est resté inconnu à la plupart des bibliographes, est COULON de Tournai. Sa première impression avec musique paraît être le Processionnal à l'usage des Frères Mineurs Récollets et des Religieuses de la province de Saint-André, qu'il publia en 1682. Le seul exemplaire connu de cette édition rarissime se trouve dans la bibliothèque de M. DESMAZIÈRES, receveur du Bureau de bienfaisance à Tournai. Ce bibliophile, que nous tenons à remercier publiquement de son extrême bienveillance, a acheté ce volume in-8° de trois cent vingt-quatre pages avec musique, dans la vente DE MAYER à Gand; M. DE MAYER l'avait acquis dans la vente VAN ALSTEIN [1].

Voici le titre de cette impression : ***Processionnel disposé selon les règles du Missel et du Rituel Romains à l'usage des Frères Mineurs Recollects et des Religieuses de la Province de Saint André, avec les tons communs des pseaumes et cantiques, les hymnes, respons, antiennes, chant des leçons, propheties, martyrologe, chapiteaux, oraisons, epistres et evangiles, selon qu'on***

[1] C'est par notre excellent ami, M Henri VANDENBROECK, archiviste de l'État et de la ville à Tournai, que l'intéressante bibliothèque de M. DESMAZIÈRES nous a été signalée.

a coustume de les chanter en ladite province, en outre les règles et fondemens du plain-chant par ordonnance du tres reverend Pere P. F. Bernard Gallemart, ministre provincial.

En 1690, COCLON donna deux éditions différentes avec notes de plain chant du *Processionale Romanum.*

Quelques bibliographes mentionnent un ouvrage avec musique intitulé : *Evangelische Leeuwerck ofte Historie-Liedekens op de Evangelien der Sondagen, de Passie, enz., door C. D. P. Tweede druck*, et lui donnent pour souscription : *t' Antwerpen, Herm. Aeltsz. 1683.* Nous croyons que cette souscription doit être fautive, car il n'y eut pas à Anvers un imprimeur de ce nom-là. Herman AELTSZ.

Gilles DENIQUE, professeur et typographe à Louvain, imprima en 1684, un petit livre in-16 avec musique, dont l'auteur était l'abbé D'HEAUVILLE; il est intitulé : *Cantiques sur les mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge, pour tous les temps de l année. Par M. l'abbé d'Heauville, avec des airs faits exprès.* C'est tout ce que nous connaissons de Gilles DENIQUE. Gilles DENIQUE.

Une impression musicale très-curieuse fut publiée en 1687, à Bruges, par la veuve d'Alexandre MICHIELS, un imprimeur qui travaillait déjà dans cette ville en 1659, et Pierre VAN PEE, le chef de toute une famille d'imprimeurs brugeois. C'était à l'occasion du jubilé du Saint-Sang conservé à Bruges depuis l'an 1148. Nous devons transcrire ce titre en entier : *Nieuwe Voldichte Reusespraecke der Stede van Brugghe : Bestaende in verscheyden Uytspraecken ende Liedekens passende op het H. Bloedt Jesu Christi, inde Stadt van Brugghe bewaert 'tzedert het jaer 1148. Uytghesproken door Reusen, Reusinnen, Vier Aymins-Kinderen, Koningh-Karel, Fortuyne, Pellicaen, Parnassus-Bergh, Ballet, Hemel ende Helle-waghens.* L'auteur de ce volume était Monsieur François DE MEULENAERE, fidèle trésorier de Bruges (*d'heer Francois de Meulenaere ghetrauwen thesaurier van Brugghe*). Veuve MICHIELS et Pierre VAN PEE.

Quelques années après, en 1698, Ignace VAN PEE, sans doute le fils de Pierre, imprima : *De Langh-gewenschte vernieuwynge der Vrede-Vreught. Vertoont en uytgesproken op de Brugsche* Ignace VAN PEE.

Kermis door Reusen, Reusinnen, Ballet-waeghen, Vier Aimins-Kinderen, Koningh-Carel, Fortuyne, Pellicaen, Parnassus-Bergh, Hemel en Helle-waghens, Ter ghedachtenisse van het Alderheylighste Bloedt Jesu-Christi, onder het wyslyck en voorsienigh bestier van Myn heer Pieter Neyts, thesaurier van Brugghe, volume dans le même genre que le précédent, cette fois composé sous la sage et prudente direction de Monsieur Pierre NEYTS, trésorier de la même ville. Ce volume est la seconde impression musicale brugeoise que nous connaissions.

Henri AERTSSENS le jeune.

Dans le chapitre précédent, nous disions un mot de Henri AERTSSENS le jeune et de ses efforts pour relever à Anvers la typographie musicale tombée entièrement après la fermeture des ateliers de la famille PHALÈSE.

Cet Henri AERTSSENS était né à Anvers et avait été baptisé à Notre-Dame-Sud, le 27 décembre 1661 : il était fils de Henri et d'Isabelle WILS et petit-fils du premier Henri AERTSSENS dont nous parlions au chapitre XII de cette histoire.

Henri AERTSSENS le jeune épousa le 1er septembre 1688, à Notre-Dame-Sud d'Anvers, Isabelle DES MARES et commença, la même année, à imprimer de la musique. Il demeurait à l'enseigne du Mont-Parnasse et fut un typographe de grand mérite; ses caractères de musique étaient moins beaux que ceux qu'avait employés PHALÈSE; cependant ses impressions musicales sont supérieures à la plupart de celles de son époque.

En 1688, il imprima les sonates pour trois violons de CORELLI : *XII Suonate a tre, due Violini et Violone, col Basso per l'Organo. Opera prima nuovamente ristampata,* et les cantiques de Noël, œuvre quatrième du compositeur aveugle J. BERCKELAERS : *Cantiones Natalitiœ duabus et quatuor vocibus decantandœ cum reprisis a III. IV. V. voc. et inst., auctore J. Berckeluers, caeco. Opus quartum.* Pour ce dernier volume il avait reçu un privilége spécial.

En 1691, il publia deux éditions différentes de l'Office des Morts du fameux compositeur portugais Philippe DE MAGALHAENS. La seconde des deux porte sur le titre les mots : *Nunc denuo in*

hac postr. editione castigatum; il n'y a donc pas moyen de la confondre avec la première. Les titres, du reste, sont différents; car, tandis que celui de la première édition dit: *F. de Magalhaens. Cantus Ecclesiasticus commendandi animas corporaque sepeliendi Defunctorum; Missa et Stationes juxta Ritum sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ Breviarii Missalisque Romani Clementis VIII et Urbani VIII recognitionem ordinata,* celui de la seconde édition corrigée porte : *Cantum Ecclesiasticum præcibus apud Deum animas juvandi, corporaque humana Defunctorum Officium, Missam et Stationes juxta ritum S. S. Romanæ Ecclesiæ omnium ecclesiarum matris et magistræ : juxta breviarii, missalisq̄. romani novissimam recognitionem. Conficiebat Philippus Magalanicus.* Nous sommes entré dans ce détail, parce que quelques auteurs ont cru qu'il s'agissait ici d'une seule et unique édition.

La même année encore, Aertssens imprima les *Sacri Concerti a 1 et piu voci, con instrumenti,* de Pierre-Antoine Fiocco, maître de chapelle de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles.

Une des impressions les plus importantes de notre imprimeur fut son édition de 1695 des douze sonates de Corelli, pour laquelle il avait de nouveau reçu un privilége. Il intitula cette collection : *Academia Ottobonica overo Suonate a tre' istromenti da Archangelo Corelli da Fusignano detto il Bolognese. Opera quarta.* Dans ce temps-là, Aertssens avait, pour ainsi dire, le monopole de la typographie musicale; aussi n'est-ce pas sans raison qu'il s'intitule dans la souscription du Corelli de 1695 : *unico Stampatore di Musica.*

La plus rare de ses impressions est celle qu'il fit du *Te Deum* composé à l'occasion de la paix de Ryswick, par Gislain Doré d'Arras, et qui parut en 1698. Nous n'avons pu découvrir un seul exemplaire de cette édition rarissime.

En dépit de toutes les peines que se donna Henri Aertssens, la typographie musicale ne reprit pas à Anvers: nous verrons plus loin qu'avec le peu d'importance qu'elle avait conservée, cette branche si intéressante de l'art typographique se transporta en Hollande, où des imprimeurs de mérite la relevèrent encore quelque peu.

Isabelle DES MARES était décédée le 21 janvier 1698, laissant à notre imprimeur quatre enfants, dont l'aîné avait sept ans. Henri AERTSSENS survécut à son épouse près de quarante-trois années.

Il publia encore en 1708, un *Fundamentum Musices sive Tyrocinium Musicum, tradens facillimam methodam perfecté quascumque Notas dignoscendi perdiscendique vel horarum spatio, idque novâ methoda, et hactenus incognitâ. Præterea Mensurarum distinctiones, et figuras : adjunctis insuper fondamentis Cantûs Gregoriani,* qu'il signa en mettant encore après son nom qu'il était l'unique typographe musical d'alors : *Antverpiæ ex typographia Henrici Aertssens, unici Musices Typographi.*

Il mourut le 16 juillet 1741 et fut inhumé à la cathédrale d'Anvers, où il gît avec son épouse et deux de ses filles ; l'inscription placée sur la pierre qui recouvre leur tombeau dit :

D. O. M.
MEMORIALE
HENRICI AERTSSENS
ET
ISABELLÆ DES-MARES
CONJUGUM
OBYT ILLE 1741 16 IULY
ILLA 1698 21 IAÑ
ET
FILIARUM
ANNÆ ISABELLÆ
OBYT 1712 25 IAÑ.
ET
CATHARINÆ FILIÆ DEVOTÆ
OBYT 1758 30 AUG̃
R. I. P. [1]

Avec Henri AERTSSENS mourut le dernier typographe musical anversois de quelque importance.

POINTEL d'Amsterdam. La même année qu'AERTSSENS avait commencé à imprimer de la musique, en 1688, le typographe POINTEL, d'Amsterdam, avait

[1] *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la province d'Anvers*, t. I, p. 328.

donné au public : *Achille et Polixène, tragédie mise en musique, le premier acte par feu M. de Lully, le prologue et les quatre autres actes par M. Colasse.*

LULLI venait en effet de mourir à Paris en 1687 et COLASSE, son élève, l'avait remplacé comme maître de musique de la chapelle du roi. C'était sans doute pour échapper aux griffes des BALLARD, qui depuis 1568 avaient seuls en France le privilége d'imprimer de la musique, que cette œuvre posthume de LULLI, dont cependant la plupart des opéras furent imprimés chez Christophe BALLARD, fut confiée à un typographe d'Amsterdam.

Pendant cette époque, un imprimeur d'Amsterdam s'adonnait à l'impression des livres liturgiques romains à l'usage des églises catholiques dans la Hollande protestante. Jean STICHTER et Guillaume VAN BLOEMEN.

Jean STICHTER appartenait à une famille de typographes qui avaient des relations à Anvers. Son père, Corneille STICHTER, imprimeur à Amsterdam, édita en 1660, un ouvrage dans notre ville; sa veuve y fit paraître un en 1677 et les héritiers de cette veuve un autre en 1680.

Jean STICHTER lui-même, notre typographe musical qui avait établi son atelier à Amsterdam, dans la maison nommée *in den ouden bergh Calvarien*, publia à Anvers, en 1683, un ouvrage dont la souscription porte : *Antwerpen, voor Johannes Stichter Boeckverkooper in de Kalverstraat bij de Kapel in den ouden bergh Calvarien*. Une impression avec une souscription identique parut encore en 1702.

Le premier volume liturgique avec notes de plain-chant que nous ayons à enregistrer de Jean STICHTER, est un *Appendix ad Graduale Romanum, sive Cantiones aliquot sacræ quæ ante, sub et post Missam sæpe cantari solent*, paru en 1693.

Il fut suivi l'année suivante par un *Graduale Romanum juxta Novum Missale recognitum*.

Jean STICHTER, dont les presses avaient été actives depuis 1673, mourut vers 1700; mais un imprimeur du nom de Guillaume VAN BLOEMEN lui succéda. Celui-ci laissa-t-il l'atelier typographique dans la maison de son prédécesseur? nous ne saurions l'affirmer,

quoique nous le pensions. Seulement, il changea en partie l'enseigne de STICHTER, et au lieu d'arborer *le vieux Mont Calvaire* il en fit *le Mont Calvaire nouveau.*

Guillaume VAN BLOEMEN semblait tenir à bien préciser la place où il demeurait, témoin la souscription suivante : *t'Amsterdam, gedrukt by Willem van Bloemen, boeckdrukker en verkooper in de Kalver-straet, tusschen de Heylige weg, ende Osse-sluys, in de Nieuwe Gekroonde Berg-Kalvarie,* souscription apposée au bas de sa première impression musicale intitulée : *Missæ in festis solemnioribus primæ et secundæ classis.*

Notre imprimeur publia plusieurs autres livres liturgiques à l'usage des églises catholiques, avec musique notée; nous nous contenterons de citer : en 1726, un *Antiphonarium Romanum, officio Vesperarum præcipue accommodatum. Editio sexta ;* suivi, en 1730, d'un *Graduale Romanum juxta Novum Missale recognitum. Editio novissima summa diligentia ab erroribus expurgata.*

Dans ce dernier volume, VAN BLOEMEN inséra, après la préface : *Eene perfecte maniere om de Zangkunst te leeren in de Nederduitsche Taale.* Avis à ceux qui pensent innocemment avoir inventé quelque chose, en révélant de nos jours au monde ébahi, que l'on peut apprendre la musique en flamand! Avis important, surtout pour ceux qui prétendent qu'on ne le peut pas!

Jean-Baptiste VERDUSSEN.

En 1697, Jean-Baptiste VERDUSSEN, un des nombreux descendants de Jérôme VERDUSSEN dont nous avons parlé précédemment, imprima un *Pastorale rituali Romano accomodatum* et inaugurait par la publication de ce volume liturgique avec musique notée, la concurrence qu'il comptait faire sur ce terrain à l'imprimerie Plantinienne.

Il y avait en ce moment à Anvers plusieurs imprimeries des VERDUSSEN et entre autres : celle de Jérôme, à la grand'Place, à l'enseigne de Saint-Augustin; celle d'un autre Jérôme, dans la rue des Peignes, au Lion Rouge; celle de Jérôme le jeune, au vieux Marché au Blé ; celle encore de Henri et Corneille VERDUSSEN; enfin, celle de notre Jean-Baptiste, dans la rue des Peignes, à l'enseigne des Deux Cigognes.

Jean-Baptiste VERDUSSEN avait été reçu comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc, en 1692-1693 [1]. Il imprima très-longtemps et ne mourut que vers le milieu du XVII[e] siècle.

Fils de Jean-Baptiste et de Sara VAN WESEMBEECK, notre typographe épousa en premières noces, Catherine OERTMANS, décédée le 26 mai 1694, et en secondes noces, Isabelle VAN DEN BOSSCHE, qui décéda le 9 janvier 1724. Il gît à Notre-Dame d'Anvers, avec ses parents et ses deux femmes, sous une pierre tumulaire portant :

D. O. M.
MONUMENTUM
IOANNIS BAPTISTÆ VERDUSSEN
ET
SARÆ VAN WESEMBEECK UXORIS
OBIIT ILLE 30 XBRIS A 1689
ILLA 15 9BER 1718
LIBERORUMQUE
IOANNIS BAPTISTÆ VERDUSSEN
ET
CATHARINÆ OERTMANS UXORIS
OBIIT ILLE . . . .
ILLA 26 MAY A 1694
ISABELLÆ VAN DEN BOSSCHE
2[ae] UXORIS OBYT 9 JANU. A°. 1724
R. I. P. [2]

Sa première impression musicale de 1697 fut suivie de plusieurs autres du même genre; parmi elles nous citerons encore : un *Supplementum ad Antiphonale Romanum*, en 1711; — un *Graduale Romanum* daté de 1712; — une nouvelle édition du *Graduale Romanum*, en 1720.

Après Jean-Baptiste VERDUSSEN, nous ne connaissons plus un seul typographe d'Anvers qui ait imprimé de la musique, si ce n'est les MORETUS qui continuèrent dans tous les temps à publier toujours et toujours des éditions nouvelles des livres de chant grégorien.

[1] ROMBOUTS et VAN LERIUS. *Liggeren der Sint-Lucas Gilde*, t. II, p. 558.
[2] *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la prov. d'Anvers*, t. I, p. 141.

Franeker.

L'année 1699 vit encore deux villes des Provinces-Unies publier leur première impression musicale : c'étaient Franeker et Gouda.

A Franeker parut en cette année la première édition de l'ouvrage théorique de Nicolas DOUWES, intitulé : *Grondig ondersoek van de Toonen der Muzijk, waarin van de wijdte of grootheid van Octaven, Quinten, Quarten en Tertiën, heele en halve Toonen, onvolmaakte en valsche spetiën, geoorloofde 'tzamenvoeging van Octaven, Quinten, Quarten en Tertiën, en van het berekenen, stellen en behandelen van Orgels, Clavecimbels, Fioolen, Fluiten, Schalmeijen, Hautbois, Trompetten, etc. gehandeld wordt.*

Corneille DYVOORT.

La ville de Gouda débuta par une nouvelle traduction en vers néerlandais, par Christophe PIERSON, des psaumes de David. Ce volume parut en 1699, sans date, chez Corneille DYVOORT, imprimeur de la ville, qui y demeurait à la place du Marché, à l'enseigne de l'ABC doré.

Comme c'était une traduction toute neuve des psaumes, l'auteur lui donna pour titre : *De versnaarde Konings-harp of de honderd-en-vijftig Psalmen des propheten Davids. Na den text of naasten zin der zelver verkort, en op de gewoone zang-wijsen gerijmd, door Christoffel Pierson.*

André CHEVALIER.

D'après M. VINCENT [1], il y aurait eu en 1699 un typographe musical à Bruxelles, du nom d'André CHEVALIER. Nous ne voulons pas contester le fait, mais devons à la vérité d'avouer que nous n'en avons jamais rencontré une seule impression. Par contre, nous connaissons un typographe musical d'Amsterdam, du nom d'Amédée LE CHEVALIER. Ne serait-ce pas de lui que M. VINCENT a voulu parler?

Avant de clore notre aperçu du XVIIe siècle, il nous faut mentionner encore, comme ayant produit ou publié des impressions musicales que l'on trouvera dans notre catalogue bibliographique, les imprimeurs et éditeurs suivants :

1676. Enchuysen. Jan Direksz. KUYPER, qui travailla de 1675 à 1705;

[1] *Essai sur l'Histoire de l'imprimerie en Belgique, depuis le XVe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, p. 202.

1676. Amsterdam. Le même Jean van Sombren déjà cité en 1671. En 1676, il imprime en compagnie de Michel de Groot et Henri et Dirck Boom;

1677. Amsterdam. Joachim Nosche, rue de Haarlem, dans la *Bible Allemande;*

1678. Amsterdam. Jean Claesz. ten Hoorn;

1680. Rotterdam. Pierre Terwout, dans la rue du Lombard, de 1679 à 1698;

1682. Amsterdam. Jean Bouman;

1683. Middelbourg. Aaron van Poulle, de 1679 à 1715;

1683. Leiden. Corneille Boutensteyn, de 1679 à 1713;

1683. Haarlem. Marguerite van Banken, au Marché, de 1682 à 1694. Elle obtint le titre d'imprimeur de la ville;

1683. Amsterdam. Le poëte-imprimeur Jean Boekholt, qui travailla de 1680 à 1693;

1684. Amsterdam. Jean Rieuwertsz, imprimeur de la ville, et Pierre Arentz;

1684. Utrecht. Guillaume Clerck;

1684. Amsterdam. G.-P. et J. Blaeu;

1685. Amsterdam. Jacques van Deyster, de 1682 à 1725;

1685. Enchuysen. Henri van Straelen, de 1685 à 1698;

1686. Amsterdam. Gérard Borstius, de 1672 à 1708;

1686. Amsterdam. Pierre Arentsz;

1690. Amsterdam. Abraham Wolfgang, un imprimeur très-important;

1690. Amsterdam. P. et J. Black, sans doute les frères Blaeu;

1690. Amsterdam. Amédée le Chevalier;

1690. Hoorn. St. Kortingh;

1691. Leiden. Daniel van Gaesbeeck, de 1655 à 1692. En 1686, il commença à publier la première feuille périodique qu'eut la ville de Leiden;

1695. Amsterdam. Abraham van den Putte, C. Burgers et Antoine Hasebroeck;

1695. Amsterdam. Veuve Gisbert de Groot, à l'enseigne de la *Grande Bible,* de 1682 à 1724;

1696. Amsterdam. Henri Wetstein, imprimeur très-savant,

fils de Jean-Rodolphe Wetstein, professeur à l'Université de Bâle;

1696. Amsterdam. Corneille Sweerts, fils du poëte-imprimeur, Jérôme Sweerts d'Amsterdam;

1697. Amsterdam. Gerrit Schellingwouw, qui imprima aussi à Dordrecht;

1699. Amsterdam. Jean Smets et P. Dibbits.

C'est donc ici la place, après avoir passé en revue tous les imprimeurs et libraires néerlandais qui s'occupèrent de typographie musicale, de donner une nouvelle suite à nos tableaux chronologiques; celle-ci comprendra la période 1651 à 1700.

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re PUBLICATION.
1539	Anvers.	Arnold van Brakel	1664
—	—	Herman Aeltsz	1683
—	—	Henri Aertssens le jeune	1688
—	—	Jean-Baptiste Verdussen	1697
1546	Louvain.	Gilles Denique	1684
1552	Utrecht.	Corneille van Coesvelt	1666
—	—	Guillaume Clerck	1684
1556	Deventer.	Colomb	1661
1565	Gand.	Maximilien Graet	1657
1575	Douai.	—	—
1578	Leiden.	Jean Elsevier	1659
—	—	Philippe de Croy	1665
—	—	Corneille Boutensteyn	1683

ANNÉE d'introduction.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1° publication.
1578	Leide .	Daniel van Gaesbeeck	1691
1591	Middelbourg.	Aaron van Poulle	1683
1593	Rotterdam.	Pierre Terwout	1680
1598	Amsterdam.	Anne et Michel Strobach	1654
—	—	Jacques Vinckel ou Venckel	1654
—	—	Everard Nieuwenhoff.	1655
—	—	Corneille de Leeuw	1656
—	—	Jean Bruyningh, pour Abraham de Wees	1656
—	—	Th. Verdonck	1658
—	—	Jean van Duisberg	1659
—	—	Jean van Ravensteyn.	1660
—	—	P. van Alphen	1660
—	—	Samuel Imbrechts et Gerbrand Schlagen	1662
—	—	Zacharie et Gilles Webber	1663
—	—	Borrit Jansz. Smit	1663
—	—	Gaspard Commelyn	1664
—	—	Guillaume van Beaumont	1669
—	—	Michel de Groot	1669
—	—	Christophe Conradus	1671
—	—	Jean van Someren	1671
—	—	Paul Bloemendal	1674
—	—	Jacques Lescalje	1674
—	—	Jean van Someren, Michel de Groot, Henri et Dirck Boom	1676
—	—	Joachim Nosche	1677
—	—	Jean Claesz. ten Hoorn	1678

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1598	AMSTERDAM.	Jean Bouman.	1682
—	—	Jean Boekholt.	1683
—	—	Jean Rieuwertsz et Pierre Arentsz . .	1684
—	—	G.-P. et J. Blaeu.	1684
—	—	Jacques van Deyster	1685
—	—	Gérard Borstius	1685
—	—	Pierre Arentsz.	1686
—	—	Pointel	1688
—	—	Abraham Wolfgang	1690
—	—	Amédée le Chevalier	1690
—	—	P. et J. Black	1690
—	—	Jean Stichter et Guillaume van Bloemen	1693
—	—	Abraham van den Putte, C Burgers et Antoine Hasebroeck	1695
—	—	Veuve Gisbert de Groot	1695
—	—	Henri Wetstein	1696
—	—	Corneille Swoerts.	1696
—	—	Gerrit Schellingwouw	1697
—	—	Jean Smets et P. Dibbits	1699
1610	TOURNAI.	Coulon	1682
1612	ARNHEM.	—	—
1616	VALENCIENNES.	—	—
1621	BOIS-LE-DUC.	—	—
1621	MALINES.	—	—
1629	HAARLEM.	Marguerite van Banken	1683

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1642	FLESSINGUE.	—	—
1643	LEEUWARDEN.	—	—
1650	MEDENBLICK.	—	—
1650	LA HAYE.	Adrien Vlack	1659
—	—	Jean et Daniel Steucker	1664
1651	BRUGES.	Luc van den Kerchoven	1651
—	—	Veuve Alexandre Michiels et Pierre van Pee	1687
—	—	Ignace van Pee.	1698
1651	SCHIEDAM.	Th. Cel-Born	1651
—	—	Laurent van der Wiel	1665
1662	HOORN.	Abraham Isaacsz.	1662
—	—	Simon Franssonius	1666
—	—	St. Kortingh	1690
1662	ENCHUYSEN.	J. Jz. Pottjen	1662
—	—	J. Hendricksz.	1662
—	—	Jean Dircksz. Kuyper	1676
—	—	Henri van Straelen	1685
1665	DORDRECHT.	Nicolas de Vries	1665
—	—	Henri et Jacques Keur, pour Jean Jacobsz. Schipper d'Amsterdam . .	1668
1666	DELFT.	Antoine van Heusden	1665
1699	FRANEKER.	N. N..	1699
1699	GOUDA.	Corneille Dyvoort	1699
1699	BRUXELLES.	André Chevalier	1699

CHAPITRE XVI.

—

BATAVIA. 1703. André-Lambert Lodero; — AMSTERDAM. 1711. Pierre Mortier; — ANVERS. 1716. Pierre Jouret; — HAARLEM. 1716. La veuve Herman van Hulkenroy et ses successeurs; — TOURNAI. 1720. Louis Varlé; — LA HAYE. 1723. Jean Neaulme et Pierre Gosse, son associé; — AMSTERDAM. 1735. Rodolphe et Gérard Wetstein; — BRUXELLES. 1750. Jacques-François Rosart.

Lodero à Batavia.

Les Hollandais avaient établi leur domination jusqu'aux Indes Orientales. Ils bâtirent, de 1619 à 1657, la ville de Batavia qui devint la capitale des possessions néerlandaises aux Indes. Ils y établirent une imprimerie dite *de l'illustre Compagnie,* qui publia en 1703, un psautier portugais avec musique notée. Son titre était : *Os CL Psalmos d'el Rey e Propheta David, como taõbem os Canticos espirituales usados 'na Igreja Reformada Belgica, compostos para uso d'a Igreja Portuguesa 'nesta cidade de Batavia em Java Mayor, por Jacobo op den Akker, ministro pregador d'o S. Evangelho 'na Igreja d'a mesma cidade.*

Ce volume in-octavo contient, outre les psaumes, le catéchisme de Heidelberg, la liturgie et le symbole de Saint-Athanase[1]; sa souscription porte : *Em Batavia, por Andre Lamberto Lodero, impressor d'a Illustre Companhia, e d'estra nobre cidade.*

Pierre Mortier.

Pendant que la typographie musicale se mourait dans les provinces méridionales des Pays-Bas, elle allait reprendre un nouvel essor dans les Provinces-Unies. Là, à Amsterdam surtout, quelques imprimeurs recueillirent la succession des Phalèse et des Aertssens, et tandis qu'à Anvers il n'y eut pour tout le XVIII[e] siècle que deux éditeurs qui s'en occupèrent un peu, Amsterdam,

[1] Bovet. *Histoire du psautier des églises réformées,* p. 317.

Haarlem et La Haye eurent des typographes musicaux relativement importants pour cette époque de décadence.

Déjà, en 1711, nous rencontrons à Amsterdam, Pierre Mortier, un imprimeur qui y travaillait depuis 1690, à l'enseigne de la *Ville de Paris.* Sa première impression musicale connue est la troisième édition qu'il donna, en 1711, de : *Phaëton, tragédie mise en musique, par Mr. de Lully,* en format in-folio.

En 1712 et 1714, il publia deux éditions de la Bible, contenant à la fin les psaumes avec la musique.

Son fils Pierre lui succéda dans l'atelier typographique et donna encore plusieurs éditions avec musique, du psautier approuvé et revu par le Synode wallon des Provinces-Unies.

En 1754, nous trouvons Pierre Mortier le jeune, associé à l'imprimeur Jean Schreuder, qui travailla aussi à Leipzig.

Pierre Jouret.

Entre-temps, il y avait plusieurs années qu'Anvers n'avait plus rien produit en fait d'impressions musicales, quand en 1716, Pierre Jouret, reçu dans la Gilde de Saint-Luc de cette ville, comme apprenti en 1686-1687 et comme franc-maître en 1696-1697, publia un petit volume avec musique notée, dont l'auteur était le doyen de Malines, le révérend G. van Roost. Cet ouvrage poétique est intitulé : *T'nieuw Gesang der Maeghden.*

Pierre Jouret demeurait au Marché au lait « *in de gulde Tralie* » et obtint le titre d'imprimeur et libraire de la ville. Il eut pour successeur dans cette maison, en 1776, Jérôme Verdussen, le dernier imprimeur de ce nom.

Parmi les imprimeries établies au Marché au lait, nous mentionnerons celle de Pierre Bellère en 1614; celle de Corneille Woons en 1643; celle d'un autre Pierre Bellère en 1654, dans la même maison où Jouret établit la sienne; celle de François Verdussen en 1660; celle de Henri van Dunwalt en 1683; enfin, celle de Jacques-Simon Schoesetters en 1792.

Jouret devint un des typographes les plus importants d'Anvers, et mourut le 16 janvier 1734; sa veuve, Anne-Barbe Coppens, fille d'Ignace et d'Anne van Buscom qui était elle-même fille de Martin van Buscom et de Barbe Cockx, continua l'imprimerie et mourut à son tour, le 13 septembre 1759.

Pierre Jouret et son épouse furent inhumés à Notre-Dame d'Anvers, sous une pierre tumulaire portant l'inscription suivante :

D. O. M. S.
SEPULTURE
VAN MARTINUS VAN BUSCOM
STERF DEN 25 JANUARIJ
A°. 1679.
ENDE BARBARA COCKX
SYNE HUYSVROUW
STERF DEN 18 9bris. 1671.
ENDE JAN VAN BUSCOM STERF . . . . .
ENDE MARIA STAES SYN HUYSVROUW
STERF . . . .
EN IGNATIUS COPPENS
STERF DEN 15 9bris. 1678.
ENDE ANNA VAN BUSCOM
SYNE HUYSVROUW
STERF DEN . . . .
PETRUS JOURET
STERF DEN 16 JANUARIJ 1734.
ANNA BARBARA COPPENS
SYNE HUYSVROUWE
STERF DEN 13 7bris. 1759.
BIDT VOOR DE SIELEN [1].

Veuve Herman van Hulkenroy.

Aussi en 1716, une imprimerie célèbre de la ville de Haarlem devait donner sa première impression musicale.

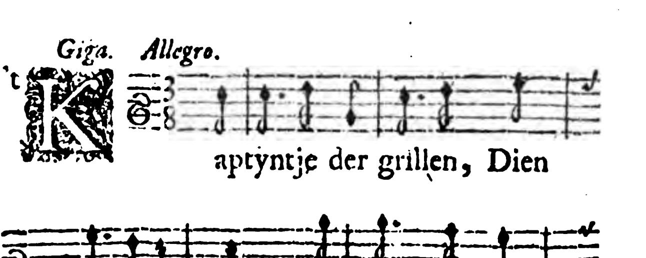
La veuve Herman van Hulkenroy y continuait depuis plusieurs années l'atelier typographique délaissé par son époux et dont l'enseigne était « *in Laurens Coster.* » En 1716, cette veuve imprima un volume grand in-quarto, avec des gravures d'après van Ostade et de la musique notée, portant pour titre : *Het vermaklyk Buitenleven, of de Zingende en Speelende Boerenvreugd. Met Zangkunst verrykt en tot gemak der Speelers op de G sleutel gesteld.*

Cet ouvrage fut suivi en 1718, par le petit volume avec des
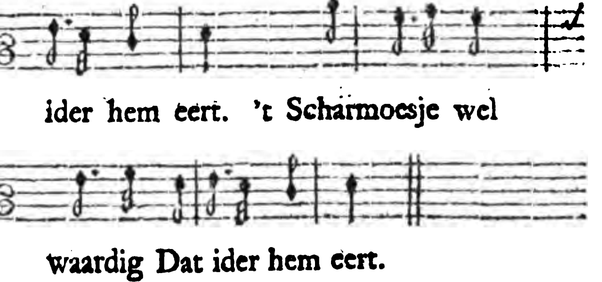
[1] *Inscriptions Funéraires et Monumentales de la province d'Anvers*, t. I, p. 44.

Cap. Grillo. *Cap. Bonbardon* 18

Giga. *Allegro.*



'tKaptyntje der grillen, Dien koddigen haan, Verbuigt leên en



billen Als een Courtizaan: Zyn handjes zeer aardig, En voetjes verkeert: 't Scharmoesje wel waardig Dat ider hem eert. 't Scharmoesje wel waardig Dat ider hem eert.

Extrait du volume intitulé: *De Carneval van Roomen*, imprimé en 1718, chez la Veuve HERMAN VAN HULKENROY à Haarlem.

gravures d'après Jacques CALLOT et rempli de musique, intitulé : *De Carneval van Roomen, of de Vastenavonds Vermaaklykheden*, qui est devenu très-rare aujourd'hui et se paie fort cher.

La veuve VAN HULKENROY publia plusieurs autres impressions musicales et laissa ses presses à son fils Jean VAN HULKENROY avec qui elle signa ses livres jusqu'en 1730. Parmi les volumes avec musique où l'on trouve les deux noms réunis, nous voulons citer un ouvrage en deux volumes in-quarto, publié en 1724 et intitulé : *Mengelzangen, zijnde een gevolg van nieuwe Arietten, Allemandes, Sarabandes, Gavottes en Gigues, voor het Clavecimbel en de Stem, Violoncello, Violino, Flauto, enz.*, et un autre de 1725, contenant des chansons françaises, néerlandaises et allemandes, sous le titre italien : *Melodie per Camera C'io è XII Concertini Mescolati d'Ariette novelle à due 3, 4, 5, 6, 7, Strumenti, ad libitum possono ancora toccarsi a voce sola : C'ol Violoncello o Cimbalo.*

En 1730, ils publièrent aussi la troisième édition de : *Jan van Elslands Gezangen, of het vrolyk gezelschap der negen Zanggodinnen, kweelende en speelende, op zeer aangenaame uitgezogte musikaale toonen.*

Nous connaissons encore de la veuve VAN HULKENROY et fils, une impression musicale sans date, intitulée : *Jan van Elsland. Dankbaare Naagedachten en Geboorte Gezangen, op de blijde en Heilrijke verschijninge van 't licht der Genade, Jesus Christus, of de Geboorte van onzen Heiland en Zaligmaker tot Bethleem. Met zangkunst verrijkt door C. Kauwenberg en W. Vermooten.*

Peu après, Aaron VAN HULKENROY signa seul les produits de son imprimerie. Mais en 1729, son frère Isaac établit aussi à Haarlem un atelier typographique d'où sortirent des impressions musicales jusqu'en 1759.

Il publia en 1739 : *Gov. van Mater. Kruisgezangen op het lijden van onzen Heiland Jesus Christus. Met zangkunst verrijkt door Will. Vermooten.* C'était la seconde édition d'un livre qui en eut plusieurs.

En 1759, Isaac fit paraître encore, outre une nouvelle édition du même ouvrage, le volume : *Zinspeelende Liefdens Gezangen,*

également enrichi de musique par le compositeur hollandais Guillaume VERMOOTEN.

Les héritiers d'Isaac VAN HULKENROY publièrent sans date, mais vers 1760 : *t' Vermaakelyke Zang-Prieel of vreugdige byeenkomst van Herders en Herderinnen, op de nieuwste en keurelykste Marche, Menuette, Gigaas, Aertjes, enz.*, recueil en trois volumes, dont la souscription porte : *Haarlem, by de Erfgenaamen van Izaak van Hulkenroy.*

VARLÉ de Tournai.

En 1721, parut chez l'imprimeur E. VARLÉ de Tournai, un *Rituale ad usum diœcesis Tornacensis Serenissimi I. R. I. Principis D. D. Joannis Ernesti Episcopi Tornacensis, Administratoris Stabulensis, etc. jussu concinnatum et recognitum, ejusdemque auctoritate publicatum,* volume de 435 pages in-quarto avec musique.

Le même typographe publia en 1723, un *Processionale Romanum ad usum dioecesis Tornacensis,* avec musique.

Jean NEAULME et Pierre GOSSE.

Ici nous arrivons à Jean NEAULME, un typographe musical célèbre de La Haye, qui avait des succursales à Paris, à Berlin et à Amsterdam.

La première impression que nous connaissions de lui est un *Nouveau recueil de chansons choisies,* publié en 1723. Il contient des chansons tendres, galantes et bachiques, des rondes de table, des chansons mêlées de tendre et de bachique, des plans de morale galante et bachique, des chansons contre l'amour et le vin, comiques et grotesques, critiques et satiriques, des dialogues et enfin des branles et danses-rondes.

De 1726 à 1732, Jean NEAULME fut associé à Pierre GOSSE, autre typographe en musique de La Haye. Sous la firme P. GOSSE et J. NEAULME, parurent un certain nombre d'impressions musicales, surtout des psautiers et des recueils de chansons.

Nos associés firent vendre un jour une partie de leur librairie; ils en donnèrent la raison dans l'avertissement qui précédait le catalogue qu'ils imprimèrent à cette occasion : « Nos autres occu-
» pations, disaient-ils, ne nous permettant plus de donner les

» soins nécessaires au détail d'une Boutique, nous avons résolu » de vendre tous les Livres reliés de la nôtre [1]. »

A commencer de 1732, Jean NEAULME signa de nouveau seul les ouvrages qui sortirent de ses ateliers. De 1732 à 1743, il publia encore plusieurs éditions de ses recueils de chansons.

Une curiosité dans la bibliographie musicale de notre patrie parut à Amsterdam, en 1735, chez les frères WETSTEIN : c'est une édition en langue malaise, des Psaumes de David, sous le titre : *Sjixr Segala Mazmûr Dâyûd Terkârang' 'awleh Djerdjis Henrick Werendly Paudita di-Batâwijah. Dibendar' Amisterdam 'âtas titah segala Tuwan Pemarentah Kompanijâ tertarâ awleh R. dan G. Wetistejn penarâ kompanijâ.* Rodolphe et Gérard WETSTEIN.

Rodolphe et Gérard WETSTEIN étaient fils de Henri nommé précédemment. Ils vendirent leurs caractères à Isaac ENSCHEDÉ de Haarlem, le père du fameux fondeur de caractères Jean ENSCHEDÉ. C'est ainsi que les WETSTEIN peuvent être, pour ainsi dire, regardés comme les premiers auteurs de la célèbre fonderie des ENSCHEDÉ à Haarlem, dont nous parlerons plus longuement dans le chapitre suivant.

Nous terminerons le présent chapitre, contenant la première moitié du XVIII[e] siècle, par quelques mots sur un autre fondeur de caractères très-célèbre de nos provinces méridionales : nous voulons parler de Jacques-François ROSART. Jacques-François ROSART.

Cet artiste naquit à Namur, en 1714, et travailla tout d'abord à Haarlem, chez ENSCHEDÉ, où les beaux types qu'il y exécuta le firent bientôt distinguer et regarder comme un des plus habiles graveurs de caractères de son époque. Ces types furent reproduits dans l'ouvrage que Jean ENSCHEDÉ publia en 1768, pour faire connaître tous les caractères fondus dans sa fonderie [2].

C'est à ROSART, dit M. Vincent, que revient l'honneur d'avoir

[1] LEDEBOER. *De Boekdrukkers, Boekverkoopers en Uitgevers in Noord-Nederland*, p. 164.

[2] *Proef van Letteren, welcke gegooten worden in de nieuwe Haarlemsche Lettergietery van J. Enschedé.*

inventé, le premier, un nouveau caractère de musique à notes rondes, qu'il grava avec portées, et qu'il publia le 3 janvier 1750[1].

Avant de passer au chapitre qui contiendra la seconde moitié du XVIIIe siècle, il nous faut encore citer pour la première moitié :

1701. Amsterdam. Corneille VAN DER SIJS, rue de la Bourse, de 1690 à 1747. Il publia plusieurs éditions des poésies et des psaumes de KAMPHUYZEN ;

1701. Amsterdam. Veuve Étienne SWART, rue de la Bourse, à l'enseigne de la Bible Couronnée, de 1683 à 1710;

1706. Amsterdam. LOOTSMAN;

1706. Amsterdam. François HALMA, poëte et philologue, qui avait imprimé d'abord à Utrecht;

1710. Utrecht. Jacques VAN POOLSUM, de 1706 à 1748;

1712. Leeuwarden. Le même François HALMA d'Utrecht et d'Amsterdam. Ici il fut nommé imprimeur de Messieurs les États de la Frise et mourut en 1722;

1713. Haarlem. Isaac VAN DER VINNE, libraire, peintre et graveur;

1715. Amsterdam. Henri VAN DE GAETE, de 1707 à 1719;

1717. Amsterdam. Henri BLANK, de 1715 à 1717;

1717. Amsterdam. Jacques KONYNENBERG;

1717. Delft. Jacques KLOETING, au marché, à l'enseigne de l'A, B, C doré;

1720. Anvers. Jean-Baptiste VERDUSSEN, aux *Deux Cigognes*, dans la rue des Peignes. Il y imprimait déjà en 1676; comme ses précédesseurs, il publia des livres de chant grégorien;

1721. Alkmaar. Nicolas MOL;

1722. Amsterdam. André VAN DAMME, de 1696 à 1726;

1726. Amsterdam. Jean KANNEWET, de 1717 à 1778, à la Bible Couronnée;

1727. Amsterdam. Évrard VISSCHER, de 1722 à 1735;

1728. Amsterdam. Michel-Charles LE CENE, de 1722 à 1748;

1729. Amsterdam. François LUCAS, qui imprimait déjà depuis 1721;

[1] *Essai sur l'Histoire de l'Imprimerie en Belgique, depuis le XVe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, p. 104.

1729. Amsterdam. Zacharie CHATELAIN, de 1728 à 1740;
1730. Utrecht. Corneille-Guillaume LE FEBURE;
1731. Flessingue. A. BRUYN.
1732. Groningen. Luc VAN COLENBERGH, de 1730 à 1749, à l'enseigne de Calvin, et Laurent GROENEWOUT, de 1724 à 1748, dans l'Atlas;
1733. Amsterdam. KLUMPER;
1734. Amsterdam. Veuve Jacques VAN EGMONT, de 1731 à 1761;
1734. La Haye. V. HOLZEN;
1736. Utrecht. Melchior-Léonard CHARLOIS, qui commença à imprimer en 1726;
1738. Amsterdam. François CHANGUION, dans la *Kalverstraat*, de 1724 à 1752;
1739. Amsterdam. Abraham STRANDER, rue de la Bourse, de 1727 à 1739;
1741. Haarlem. Gisbert DE GROOTKEUR;
1747. Amsterdam. Dirk ONDER DE LINDEN, dans la *Kalverstraat*, de 1729 à 1763;
1748. La Haye. Pierre SERVAAS, de 1742 à 1748;
1748. Amsterdam. Jacques TER BEEK, de 1724 à 1749.

Tous ces imprimeurs et libraires réunis forment donc le tableau suivant, à ajouter à ceux des XVI[e] et XVII[e] siècles :

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1[e] PUBLICATION.
1539	ANVERS.	Pierre Jouret	1716
—	—	Jean-Baptiste Verdussen	1720
1546	LOUVAIN.	—	—
1552	UTRECHT.	Jacques van Poolsum.	1710
—	—	Corneille-Guillaume le Febure . . .	1730
—	—	Melchior-Léonard Charlois.	1736

ANNÉE d'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re PUBLICATION.
1556	DEVENTER.	—	—
1565	GAND.	—	—
1575	DOUAI.	—	—
1578	LEIDEN.	—	—
1591	MIDDELBOURG.	—	—
1593	ROTTERDAM.	—	—
1598	AMSTERDAM.	Corneille van der Sijs	1701
—	—	Veuve Étienne Swart.	1701
—	—	François Halma	1706
—	—	Lootsman.	1706
—	—	Pierre Mortier, le vieux.	1711
—	—	Henri van de Gaete	1715
—	—	Henri Blank.	1717
—	—	Jacques Konynenberg	1717
—	—	André van Damme	1722
—	—	Jean Kannewet.	1726
—	—	Évrard Visscher	1727
—	—	Michel-Charles le Cene	1728
—	—	François Lucas.	1729
—	—	Zacharie Chatelain	1729
—	—	Klumper	1733
—	—	Veuve Jacques van Egmont	1734
—	—	Rodolphe et Gérard Wetstein.	1735
—	—	François Changuion	1738

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1° PUBLICATION.
1598	AMSTERDAM.	Abraham Strander	1739
—	—	Dirk Onder de Linden	1747
—	—	Jacques ter Beek	1748
1610	TOURNAI.	Louis Varlé	1720
1612	ARNHEM.	—	—
1616	VALENCIENNES.	—	—
1621	BOIS-LE-DUC.	—	—
1621	MALINES.	—	—
1629	HAARLEM.	Isaac van der Vinne	1713
—	—	Veuve Herman van Hulkenroy et ses successeurs	1716
—	—	Gisbert de Grootkeur	1741
1642	FLESSINGUE.	A. Bruyn	1731
1643	LEEUWARDEN.	François Halma	1712
1650	MEDENBLICK.	—	—
1650	LA HAYE.	Jean Neaulme et Pierre Gosse. . . .	1723
—	—	V. Holzen.	1734
—	—	Pierre Servaas	1748
1651	BRUGES.	—	—
1651	SCHIEDAM.	—	—
1662	HOORN.	—	—

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1662	ENCHUYSEN.	—	—
1665	DORDRECHT.	—	—
1666	DELFT.	—	—
1699	FRANEKER.	—	—
1699	GOUDA.	—	—
1699	BRUXELLES.	Jacques-François Rosart	1750
1703	BATAVIA.	André-Lambert Lodero	1703
1721	ALKMAAR.	Nicolas Mol	1721
1732	GRONINGUE.	Luc van Colenberg et Laurent Groenewout	1732

CHAPITRE XVII.

—

AMSTERDAM. 1754. Arnold Olofsen; — HAARLEM. 1756. Les Enschedé; — AMSTERDAM. 1761. Théodore Crajenschot; — AMSTERDAM. 1762. Veuve Jolly; — GAND. 1762. P. Wauters; — LIÉGE. 1764. Clément Plomteux; — BRUXELLES. 1766; — LA HAYE. 1766. Richard van Laak; — AMSTERDAM. 1770. S. Marckordt; — AMSTERDAM. 1771. J.-J. Hummel; — BRUXELLES. 1771. François 't Serstevens; — TOURNAI. 1784. Romain Varlé; — LIÉGE. 1810. L. Devillers.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il n'y a plus qu'Amsterdam de toutes les villes des Pays-Bas, où la typographie musicale se soit maintenue à un certain degré d'importance.

Dans les provinces méridionales tout est fini: nos villes ne produisent plus rien. Anvers, auparavant à la tête de toutes les autres, avait eu son dernier typographe musical en la personne de Jean-Baptiste Verdussen, et encore celui-ci avait-il produit fort peu de livres avec musique. Louvain et Bruges se taisent depuis à peu près un siècle; Gand et Tournai les imitent et Bruxelles n'a presque jamais rien produit.

Toute l'action sur le terrain de l'imprimerie musicale s'est concentrée dans Amsterdam, car Utrecht aussi, et Deventer, et Leiden, et Middelbourg, et Arnhem se taisent, comme Rotterdam, Bois-le-Duc, Flessingue, Leeuwarden, Schiedam, Hoorn, et Enchuysen, Dordrecht, Delft, Gouda, Alkmaar, Groningue.

La gravure musicale s'apprêtait à détrôner entièrement la typographie, quand se fit à Amsterdam une véritable reprise en faveur de ce procédé ancien. Les Olofsen et les Hummel furent des typographes musicaux importants, par la quantité et la qualité des œuvres que leurs presses reproduisirent.

Arnold Olofsen.

Arnold Olofsen, qui imprima de 1741 à 1767, à l'enseigne du *Livre de musique blanc couronné*, fut un des typographes musicaux les plus considérables d'Amsterdam.

La plupart de ses éditions ne portent point de date; une de ses plus anciennes impressions datées est de 1754 : c'est la *Muzykaale Spraakkonst* par Lustig, bientôt suivi, en 1756, par l'ouvrage intitulé : *Stigtelyke toepassing van Musikaale Waarheden of Musico-Theologia;* puis par quatre sonates pour clavecin (*IV Sonaten, per il Cembalo obligato*) de Sopers et par deux symphonies de Scalaschi.

En 1758, il donna l'ouvrage-méthode de Frischmuth, dont le titre était : *Korte en zaakelijke onderwijsingsgedagten over de beginselen en onderwijzingen van 't clavecimbaal.*

Pendant ce temps, Olofsen publiait aussi un grand nombre d'ouvrages non datés, dont on trouvera les titres dans notre partie bibliographique, sous la rubrique : *Amsterdam.* Parmi les plus intéressantes, nous citerons :

Cantata of 't beroemde « Te Deum laudamus » in 't Latyn en Néerduits voor de viool, dwarsfluit en violoncel met Bas-contijn, door een liefhebber der musiecq in deze algemeene vreugdeverheffing opgesteld, volume que l'on croit avoir été publié en 1747;

Het nieuw hollands Speel-Huys, waarin alle soorten van Dans- en Speel-stukjes...... voor de Viool, Fluit, Hobois en Cimballo, imprimé vers 1750;

Recueil nouveau d'airs, menuets, contredanses, gavottes et gigues de différends autheurs italiens, françois et anglois, mis en ordre pour deux flûtes ou deux violons par P. Simono, volume in-quarto oblong, probablement de la même année;

Maendelyks Musikael-Tijdverdrijf, bestaende in nieuwe hollandsche Cansonetten of Zangliederen, op d'Italiaensche trant in 't musiek gebragt door A. Mahaut, un recueil très-rare qui parut en 1751 et 1752 et contient une trentaine de chansons du XVIII[e] siècle;

II Concerti del signor Giuseppe Tartini, accommodati per il Cemballo, une très-belle édition.

Les Enschedé à Haarlem furent plutôt remarquables comme graveurs de caractères que comme typographes. Les Enschedé.

Isaac Enschedé le père avait laissé à Jean son fils, une imprimerie et une fonderie de caractères renommées à juste titre et parfaitement montées. Nous avons vu que Rosart avait travaillé dans ses ateliers; celui-ci y avait eu pour compagnon un fondeur très-habile et très-célèbre, Jean-Michel Fleischman, un allemand.

En 1756, Jean Enschedé publia la méthode de violon de Léopold Mozart, le père d'un des plus grands génies que la musique ait produits. Il l'intitula : *Grondig onderwys in het behandelen der Viool* et la fit paraître avec des gravures et un tableau des règles du maniement de l'archet.

Jean Enschedé fut associé à Isaac van der Vinne et obtint le titre d'imprimeur ordinaire de la ville. Les deux associés produisirent en 1756, une nouvelle édition du psautier en vers néerlandais.

Dans la préface de la deuxième édition qu'il fit en 1766 de la méthode de violon de Léopold Mozart, Jean Enschedé dit : « Tot » hiertoe heeft men in deze gewesten al de muziek in kopere » platen moeten snijden en op een plaatdruk pers drukken, maar » tot dit werk is geen koperen plaat gebruikt, integendeel zijn » alle musieknoten naar de nieuwe uitvinding op mijne letter- » gieterij gegooten. »

Quand Fleischman mourut, le 27 mai 1768, il avait laissé tous ses types à Jean Enschedé qui n'eut qu'à les ajouter à ceux qu'il avait déjà de notre Rosart et au fonds qu'il avait acheté des frères Wetstein d'Amsterdam. Il n'est donc pas étonnant que la fonderie Enschedé devînt la plus importante des Pays-Bas.

Parmi les types laissés par Fleischman, il y avait des caractères de musique, qui, d'après Jean Enschedé lui-même, étaient son chef-d'œuvre [1] et auxquels l'artiste allemand avait travaillé pendant deux ans, de 1758 à 1760.

Enschedé fils fut associé à Isaac van der Vinne (qui était le fils

[1] *Proef van Letteren, welcke gegooten worden in de nieuwe Haarlemsche Lettergietery van J. Enschedé.*

d'Isaac dont nous avons parlé précédemment) jusqu'en 1761. En cette année, il publia sous son seul nom, l'ouvrage in-quarto oblong : *Haerlemse Zangen in musicq gesteld by Marpurg, Agricola, Bach, enz.*

Théodore CRAJENSCHOT.

L'imprimeur des livres de chant à l'usage des églises catholiques de la Hollande, était à cette époque Théodore CRAJENSCHOT, typographe d'Amsterdam. Il travailla de 1748 à 1787 et publia en 1761, avec musique, l'ouvrage : *Messis copiosa, dat is, overvloedige oogst der geestelyke gezangen : zoo als dezelve door het geheele jaar in de roomsche kerken, na de elevatie, kunnen gezongen worden.*

Nous connaissons une autre édition, sans date, du même ouvrage, également publiée par CRAJENSCHOT.

En 1769, il donna un *Antiphonarium Romanum..... voor alle tijden des jaars,* volume de six cent et douze pages.

Jean-François JOLLY et Richard VAN LAAK.

Pendant la même époque aussi, les francs-maçons de la Hollande eurent deux imprimeurs qui s'occupèrent de typographie musicale.

La veuve de Jean-François JOLLY imprima à Amsterdam, en 1762, le *Recueil des Chansons des Francs-Maçons, vers, discours, règlements, etc., augmenté de plusieurs pièces qui n'ont point encore paru. La musique mise sur la clef italienne avec la basse.*

Quatre ans après, en 1766, Richard VAN LAAK, de La Haye, publiait de son côté : *La Lyre Maçonne, ou Recueil de Chansons des Francs-Maçons, par les frères de Vignoles et du Bois. Avec les airs notés, mis sur la bonne clef, tant pour le chant que pour le violon et la flûte,* volume dont il donna encore deux éditions différentes en 1775 ; la seconde offre un changement assez notable dans la forme des notes crochées qui ont l'air plus moderne que celles des éditions antérieures.

P. WAUTERS.

En 1762, P. WAUTERS, un imprimeur qui est resté inconnu au savant auteur de la *Bibliographie Gantoise,* M. le bibliothécaire Ferdinand VAN DER HAEGHEN, signa une impression musicale inti-

tulée : *Six Motets à grand chœur et six duettes pour deux dessus avec instrumens, faites par Henry Barth, maître de musique à l'exempte église Cathédrale de St Bavon à Gand.*

Le 22 décembre 1764, le prince-évêque de Liége accordait à Clément PLOMTEUX, typographe de cette ville, le privilége d'imprimer *tous les Antiphonaires, Graduels, Missels, Processionels, Bréviaires et autres Offices à l'usage du diocèse de Liége.* Clément PLOMTEUX.

En 1766, cet imprimeur publia, avec KINTS, un Bréviaire Liégeois, et la même année, sans cet associé, plusieurs autres volumes.

Les livres liturgiques édités par PLOMTEUX sont en grand nombre : marquons en passant un *Missale Romanum*, en 1767; — un *Graduale Romanum*, en 1772; — un *Processionale*, en 1777; — un *Missæ Defunctorum*, en 1778; — un *Breviarium Romanum* et un *Rituale Ecclesiæ Leodiensis*, en 1782; — un *Vesperale* et un *Antiphonale*, en 1786; — un *Graduale*, en 1787; — un nouveau *Graduale*, en 1789.

PLOMTEUX était alors un des typographes les plus importants de la cité de Liége; de 1782 à 1792, il fut avec PANCKOUCKE, de Paris, l'éditeur de l'*Encyclopédie Méthodique.*

Dès 1777, Clément PLOMTEUX signait comme imprimeur des États de Liége : *Leodii, ex officina typographica Clementis Plomteux, Perillustrium Patriæ Statuum Typographi.*

Son successeur fut L. DEVILLERS, rue Féronstrée.

A Bruxelles parut en 1766, sans nom d'imprimeur, un petit volume in-octavo contenant sept pages de musique et intitulé : *La Fée Urgèle ou ce qui plaît aux Dames. Comédie.* Bruxelles.

Les deux plus importants typographes musicaux qu'eut Amsterdam, sont MARKORDT et HUMMEL. Ils publièrent la plupart de leurs impressions sans date, ce qui nous met dans l'impossibilité de bien déterminer quand ils commencèrent à reproduire les œuvres des maîtres. S. MARKORDT.

Nous avons une impression de MARKORDT datée de 1770; c'est

l'ouvrage de Stechwy : *De 150 Psalmen Davids en Lofzangen voor t'orgel en clavier.*

Les autres, comme le *Recueil des petits airs et duos, avec la basse continue, composées par M^r. Albanese;* — les *VI Grands Concerts pour le Clavecin,* par Josse Boutmy; — les *six Fugues pour les Orgues ou le Clavecin,* par Hodermann; etc., etc., parurent sans date.

J.-J. Hummel. Quant à Hummel, que nous croyons de la même famille que le compositeur allemand de ce nom, nous avons de ce typographe un volume de 1771, sur les modes des psaumes et des cantiques en usage dans les églises réformées, par Michelet : *De zangwyze der CL Psalmen Davids en der Lofzangen, zo als dezelve in de Gereformeerde Kerken deser Landen gebruikelyk zyn,* une jolie impression en format oblong, et six Trios de Groneman, datés de 1780.

Les *Sonates pour le clavecin à l'usage des Dames,* composées par Charles-Philippe-Emmanuel Bach; — la *Symphonie Périodique* de Schwindeln; — les *Six Symphonies* de Heinsius; — les *Pièces choisies pour le clavecin avec un canon circulaire,* par Michelet, et beaucoup d'autres produits des presses de Hummel, parurent sans millésime.

François 't Serstevens. L'Ordre de Prémontré, dont les abbayes eurent dans nos provinces une splendeur inouïe, choisit comme imprimeur des livres liturgiques à l'usage de ces abbayes situées dans la Belgique Autrichienne, François 't Serstevens, un typographe important de Bruxelles.

Le premier volume dans ce genre que nous connaissions de lui, est le *Graduale ad usum Canonicorum Regularium Ordinis Præmonstratensis, Conforme, mutatis mutandis, præcedenti ab Illustrissimo ac Reverendissimo Domino totius Ordinis Generali, ejusdemque Capituli Generalis authoritate edito et approbato: et nunc solicite revisum, ac accurate emendatum. Bruxellis, apud Franciscum t' Serstevens, Præmonstratensis Ordinis Typographum.*

Ce volume fut suivi l'année suivante, par un *Antiphonarium,*

et en 1773, par un *Missæ Defunctorum*, à l'usage du même ordre. Sur ce dernier volume, notre typographe signa : *Bruxellis, Typis Francisci t' Serstevens, ordinis Præmonstratensis in Belgio-Austriaco Typographi.*

En 1788, parut chez la veuve de François 'T SERSTEVENS, un *Ordinarium Missarum, proût cantantur in Choro Ecclesiæ Collegiatæ S.S. Michaelis et Gudilæ Bruxellis.*

Un des descendants de Louis VARLÉ de Tournai. Romain VARLÉ, imprimeur dans la même ville par octroi du 2 décembre 1769 [1], publia en 1784, avec le typographe DANEL, de Lille, un *Rituale ad usum Diœcesis Tornacensis Joannis Ernesti, Felicis recordationis Episcopi Tornacensis jussu olim concinnatum. Nunc vero Reverendissimi in Christo Patris D. D. Guilielmi Florentini, Ejusdem Diœcesis Episcopi auctoritate et studio illustratum et recognitum,* volume de cinq cent et six pages in-4°. Romain VARLÉ.

La souscription nous apprend que Romain VARLÉ était le typographe en titre de l'évêque de Tournai : *Insulis, Apud Leonardum Danel, Typographum ordinarium S^mi^. Principis, moderni Episcopi Tornacensis, et Tornaci, Apud R. Varlé, ibidem Episcopi Tornacencis Typographum.*

Un des derniers produits de la typographie musicale par caractères mobiles, dans les Pays-Bas, est un : *Manuale Cantorum, sive Antiphonale Romanum,* qui parut en 1810, à Liége, chez L. DEVILLERS, rue Féronstrée, successeur de Clément PLOMTEUX : *Leodii, Typis L. Devillers, in platea vulgo Féronstrée, in Typographiam D^ni^. C. Plomteux successoris.* L. DEVILLERS.

Et sic transit gloria mundi !..... La typographie musicale dans notre patrie, avec ses brillants débuts à Anvers et à Louvain, au XVIe siècle, avec son *crescendo* persévérant à Anvers, au XVIIe et sa transplantation dans les provinces septentrionales et surtout à Amsterdam, dans le XVIIIe, devait faire place dans le nôtre à la

[1] VINCENT. *Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique, depuis le XVe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, p. 209.

gravure, comme la gravure artistique a dû céder le pas à la lithographie d'abord, et ensuite à la photographie.

Citons encore pour la seconde moitié du XVIII[e] siècle, comme ayant imprimé ou publié des ouvrages avec musique, les typographes et les libraires suivants :

1754. Amsterdam. Marc-Michel Rey, de 1728 à 1778;

1754. Colombo. Johann-Bernhardt Arnhardt;

1756. Amsterdam. Zacharie Chatelain et fils;

1757. Amsterdam. Philippe Losel;

1759. Amsterdam. Albert van der Kroe, de 1759 à 1803;

1760. Amsterdam. Pierre Meijer, de 1750 à 1785;

1761. Amsterdam et Paris. Dufour;

1764. La Haye. Veuve Otton van Thol et fils, de 1764 à 1772;

1769. Amsterdam. Nicolas Byl, de 1740 à 1778;

1769. Amsterdam. Jean Morterre, de 1749 à 1770;

1773. Utrecht. Samuel de Waal, de 1770 à 1780;

1773. La Haye. Isaac Scheltus, imprimeur ordinaire des États-Généraux des Provinces-Unies, de 1761 à 1785;

1773. Leiden. Corneille van Hoogeveen;

1774. Amsterdam. Jean Wessing Wz., de 1769 à 1793;

1775. Amsterdam. H. Tiedeman, de 1752 à 1775;

1778. Amsterdam et Rotterdam. J. de Jong et Luc-Jacques Burgvliet;

1779. Haarlem. J. Met;

1780. Utrecht. van Schoonhoven;

1782. La Haye. Bernard Wittelaer;

1784. Amsterdam. J. Witvogel;

1796. Amsterdam. Gravius et Hazen.

Nos tableaux antérieurs se compléteront donc par le suivant:

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1° PUBLICATION.
1539	ANVERS.	—	—
1546	LOUVAIN.	—	—
1552	UTRECHT.	Samuel de Waal	1773
—	—	Jean van Schoonhoven	1780
1556	DEVENTER.	—	—
1565	GAND.	P. Wauters	1762
1575	DOUAI.	—	—
1578	LEIDEN.	Corneille van Hoogeveen	1773
1591	MIDDELBOURG.	—	—
1593	ROTTERDAM.	J. de Jong et Luc-Jacques Burgvliet (Amsterdam et Rotterdam)	1778
1598	AMSTERDAM.	Arnold Olofsen.	1754
—	—	Marc-Michel Rey	1754
—	—	Zacharie Chatelain et fils	1756
—	—	Philippe Losel	1757
—	—	Albert van der Kroe	1759
—	—	Pierre Meijer	1760
—	—	Théodore Crajenschot	1761
—	—	Dufour (Amsterdam et Paris)	1761
—	—	Veuve Jolly	1762
—	—	Nicolas Byl	1769
—	—	Jean Morterre	1769
—	—	S. Markordt.	1770

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1598	AMSTERDAM.	J.-J. Hummel	1771
—	—	Jean Wessing Wz.	1774
—	—	H. Tiedeman	1775
—	—	J. de Jong et Luc-Jacques Burgvliet (Amsterdam et Rotterdam)	1778
—	—	J. Witvogel	1784
—	—	Gravius et Hazen	1796
1610	TOURNAI.	Romain Varlé avec Danel de Lille . .	1784
1612	ARNHEM.	—	—
1616	VALENCIENNES.	—	—
1621	BOIS-LE-DUC.	—	—
1621	MALINES.	—	—
1629	HAARLEM.	Les Enschedé	1756
—	—	J. Met	1779
1642	FLESSINGUE.	—	—
1643	LEEUWARDEN.	—	—
1650	MEDENBLICK.	—	—
1650	LA HAYE.	Veuve Othon van Thol et fils	1764
—	—	Richard van Laak.	1766
—	—	Isaac Scheltus	1773
—	—	Bernard Wittelaer.	1782
1651	BRUGES.	—	—

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1° PUBLICATION.
1651	SCHIEDAM.	—	—
1662	HOORN.	—	—
1662	ENCHUYSEN.	—	—
1665	DORDRECHT.	—	—
1666	DELFT.	—	—
1699	FRANEKER.	—	—
1699	GOUDA.	J. van der Klos.	1779
1699	BRUXELLES.	N. N.	1766
—	—	François 't Serstevens	1771
1703	BATAVIA.	—	—
1721	ALKMAAR.	—	—
1732	GRONINGUE.	—	—
1754	COLOMBO.	Johann-Bernhardt Arnhardt	1754
1764	LIÉGE.	Clément Plomteux	1764
—	—	L. Devillers.	1810

CHAPITRE XVIII.

—

Les typographes musicaux néerlandais qui imprimèrent leur publication sans dates.

AMSTERDAM. Étienne ROGER et Michel-Charles LE CÈNE; H. BEECKMAN; CONSTAPEL; — BRUXELLES. J. HARREWYN; — LIÉGE. Benoît ANDREZ; — LOUVAIN. Henri VAN DER HAERT; — TOURCOING et LILLE. VAN ACKERE; — Une impression sans lieu ni date.

Amsterdam.

Étienne ROGER et M.-C. LE CÈNE. Ayant procédé dans cet historique d'après la méthode chronologique, nous n'avons pu dans les chapitres précédents assigner une place qui fût à l'abri des critiques, à quelques typographes musicaux des Pays-Bas qui imprimèrent leurs publications sans millésime.

Le plus important parmi eux et même un des plus importants qu'eût la ville d'Amsterdam, fut Étienne ROGER.

Il est un de ceux qui reprirent la typographie musicale au moment où, après Henri AERTSSENS le jeune d'Anvers, celle-ci allait tomber dans notre pays en une désuétude complète. Précurseur des OLOFSEN et des HUMMEL, Étienne ROGER, éditeur de musique et libraire très-célèbre, commença à imprimer à la fin du XVII[e] siècle et continua jusque vers 1725.

Ses presses furent très-fécondes, ainsi que le prouve le catalogue que ROGER publia, sans date aussi, sous le titre : *Catalogue des livres de musique nouvellement imprimez à Amsterdam chez Estienne Roger, marchand libraire, ou dont il a nombre, avec les prix.*

Ce volume de seize pages in-octavo, imprimé dans l'atelier de

Roger, est très-important au point de vue de la bibliographie musicale au commencement du XVIIIe siècle.

Roger eut pour successeur son gendre, Michel-Charles le Cène, qui publia à son tour, plusieurs années après son beau-père, un *Catalogue des livres de musique imprimés à Amsterdam, chez Étienne Roger, et continués par Michel-Charles le Cène,* volume, également sans date, de soixante-douze pages.

Ce second catalogue prouve que la typographie musicale d'Étienne Roger n'avait rien perdu de son importance en étant dirigée par le Cène; bien au contraire, l'accroissement du nombre des volumes sortis de cette imprimerie est considérable.

Parmi les ouvrages que ces presses reproduisirent, nous citerons : *VI Suittes voor 't Clavier door Rynoldus Popma van Oevering,* in-folio; — *Concerti Sacri, Motetti a una, due, tre e quattro voci con violini e Salve Regina a quattro voci e violini, del Sig. Scarlati,* in-folio; — *Hollandsche Minne- en drinckliederen,* in-octavo; — *12 Sonates pour flûte seule, violon et hautbois et basse continue,* par Servais de Coninck; — *Trios pour 2 flûtes, violon ou hautbois,* par le même; — *IX Suittes pour le clavessin composées de préludes, allemandes, courantes, sarabandes, gigues, gavottes et autres airs, par Pierre Bustyn,* in-fol.; — *Corelli. Sonate a tre, due violini et violone col basso per l'organo. Nouvelle édition très-exactement corrigée, par Est. Roger, sur la partition.* Collection complète des quarante-huit Sonates à quatre parties du célèbre Corelli; — *Principes de la Flute traversière, de la Flute à bec et du Haut-bois, par le sieur Hotteterre;* — enfin, le *Nouveau traité des règles pour la composition de la musique,* par Masson.

H. Beeckman fut pendant quelque temps à Amsterdam l'imprimeur des livres de chant à l'usage des églises catholiques. Il publia dans les premières années du XVIIIe siècle plusieurs éditions de l'*Antiphonale* et du *Graduale Romanum.* Beeckman.

Un typographe d'Amsterdam, nommé Constapel, publia sans date, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : *Blaise le Savetier,* Constapel.

*opéra-comique mêlé d'ariettes. Par monsieur S***. La musique de M. Philidor* [1].

Nous citerons encore pour Amsterdam les imprimeurs ou libraires suivants :

Gisbert Holmes;

H. Brandt, qui travailla de 1751 à 1778;

Jacques Lindenberg, de 1701 à 1714;

Jean Roman le jeune, dans la ruelle Sainte-Lucie, de 1732 à 1741;

Pierre Aldewerelt, rue aux Loups, de 1732 à 1737;

Pierre Meyer Warnars;

Jean Covens le jeune;

Jean Stander.

Bruxelles.

J. Harrewyn. A Bruxelles, un typographe du nom de J. Harrewyn imprima sans date, vers 1760 : *Josse Boutmy. Troisième livre de pièces de clavecin dédié à S. A. R. Mr le Duc Charles de Lorraine..... Bruxelles, chez l'auteur, petite place du Sablon,* volume grand in-quarto de quarante-cinq pages.

Liége.

Benoit Andrez. Liége eut dans la seconde moitié du XVIIIe siècle un typographe musical qui devint aussi un graveur et éditeur de musique de réputation. Son nom était Benoît Andrez.

Il grava entre autres publications, le volume : *Sei ouverture camerali a quatro Stromenti del Signore Ermanno Fco de Lange, di Liegi. Opera seconda*, et un journal de musique qu'il commença à publier périodiquement en janvier 1758. *L'Écho ou Journal de musique Françoise, Italienne, etc., etc.,* paraissait tous les mois et put se soutenir pendant plusieurs années; à commencer de 1767, il parut en livraisons trimestrielles.

[1] Ce compositeur vécut de 1726 à 1795. L'auteur des paroles était Sedaine. *Blaise le Savetier* fut représenté pour la première fois à Paris, au théâtre de l'Opéra-Comique de la foire Saint-Germain, le 9 mars 1759.

Louvain.

Dans les dernières années du XVIII[e] siècle, ou peut-être bien dans les premières du XIX[e], Guillaume RAVETS, né à Louvain vers 1758 et mort à Anvers vers 1827, maître de chapelle de l'église Saint-Augustin de cette dernière ville, fit paraître chez Henri VAN DER HAERT, typographe louvaniste, un petit volume de quarante-quatre pages, rempli de musique notée et intitulé : *Eerste beginselen van de Zang-Konst, saemen gestelt* door G. R***. Henri VAN DER HAERT.

Cet imprimeur demeurait à Louvain, près de la Grand'place; l'opuscule de RAVETS est, pensons-nous, la seule publication musicale que ses presses aient produite.

Tourcoing et Lille.

Un imprimeur du nom de VAN ACKERE publia sans date, à Tourcoing et à Lille, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, un très-petit volume intitulé : *Étrennes tourquennoises et lilloises ou recueil de chansons facétieuses et plaisantes sur les tourquennois, par feu F. de Cottignies, dit Brûle-Maison. Tourcoing et Lille, van Ackere.* François DE COTTIGNIES, né en 1679, mourut en 1740. VAN ACKERE.

Sans lieu ni date.

Nous finirons cet historique par la mention d'un volume qui a paru sans date ni nom de lieu. C'est une méthode d'orgue par VAN LOONSMA, de quarante et une pages in-quarto, avec planches et musique notée; elle est intitulée : *Muzicaal A, B-boek, of den organist in zyn leerjaaren, zynde een kort begrip wegens de behandeling van het Clauwier of Clavecimbaalspel. Opgesteld ten dienste voor de eerstbeginnende jeugd, die haar tot den organist-konst willen laten instrueren.*

Nous croyons utile de donner ici un tableau complet de tous les typographes des Pays-Bas qui imprimèrent de la musique notée, depuis 1539 jusqu'au commencement de ce siècle :

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re PUBLICATION.
1539	ANVERS.	Symon Cock.	1539
—	—	Guillaume van Vissenaecken	1542
—	—	Thielman Susato	1543
—	—	Hubert Waelrant et Jean de Laet. . .	1554
—	—	Jacques Susato.	1564
—	—	Nicolas van den Wouwere	—
—	—	Guillaume Silvius.	—
—	—	Christophe Plantin	—
—	—	Gilles van den Rade.	1574
—	—	Arnold 's Coninex.	1580
—	—	Pierre Phalèse le jeune et Jean Bellère.	1582
—	—	Veuve Christophe Plantin avec Jean Moretus. Plus tard Balthasar Moretus	1595
—	—	Joachim Trognèse.	1600
—	—	Jean van Keerbergen	1605
—	—	Jérôme Verdussen.	1614
—	—	Henri Aertssens le vieux	1619
—	—	La *Societas Librorum Officii Ecclesiastici*	1625
—	—	Veuve Jacques Mesens	1628
—	—	Les héritiers de Pierre Phalèse le jeune.	1630
—	—	Jean Cnobbaert et plus tard sa veuve.	1635
—	—	Arnold van Brakel	1664
—	—	Herman Aeltsz	1683
—	—	Henri Aertssens le jeune	1688
—	—	Jean-Baptiste Verdussen le vieux . .	1697
—	—	Pierre Jouret	1716

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1539	ANVERS.	Jean-Baptiste Verdussen le jeune . .	1720
1546	LOUVAIN.	Pierre Phalèse le vieux et Martin Rotaire. Plus tard avec Jean Bellère d'Anvers	1546
—	—	Corneille Phalèse.	1574
—	—	Pierre Phalèse le jeune et Jean Bellère d'Anvers	—
—	—	Bernard Maes	1631
—	—	Gilles Denique	1684
—	—	Henri van der Haert	Sans date.
1552	UTRECHT.	Herman van Borculo.	1552
—	—	Jean van Waesberghe	1648
—	—	Corneille van Coesvelt	1666
—	—	Guillaume Clerck.	1684
—	—	Jacques van Poolsum.	1710
—	—	Corneille-Guillaume le Febure . . .	1730
—	—	Melchior-Léonard Charlois	1736
—	—	Samuel de Waal	1773
—	—	Jean van Schoonhoven	1780
1556	DEVENTER.	Thierry van Borne	1556
—	—	Nathaniel Cost	1640
—	—	Jean Colomb	1661
1565	GAND.	Gislain Manilius	1565
—	—	Jean van den Kerchoven	1620
—	—	Alexandre Sersanders	1640
—	—	Maximilien Graet	1657

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1565	GAND.	P. Wauters	1762
1575	DOUAI.	Jean Bogard	1575
—	—	Balthasar Bellère.	1600
1578	LEIDEN.	André Verschout.	1578
—	—	Christophe Plantin et, après lui, François van Raphelingen.	1585
—	—	Louis Elsevier.	1606
—	—	Pierre Muller	1624
—	—	Juste Livius.	1635
—	—	P. van Ravensteyn.	1643
—	—	Jacques Roels	1649
—	—	Jean Elsevier	1659
—	—	Philippe de Croy.	1665
—	—	Corneille Boutensteyn	1683
—	—	Daniel van Gaesbeeck	1691
—	—	Corneille van Hoogeveen	1773
1591	MIDDELBOURG.	Richard Schilders.	1591
—	—	Veuve Simon Moulert.	1628
—	—	Zacharie et Michel Roman.	1644
—	—	Aaron van Poulle	1683
1593	ROTTERDAM.	Jean van Waesberghe le vieux. . . .	1593
—	—	Jean van Waesberghe le jeune. . . .	1616
—	—	J. Nœranus	1639
—	—	Mathieu Wagens	1647
—	—	Pierre Terwout.	1680

ANNÉE d'introduction.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1° publication.
1593	Rotterdam.	Jean de Jong et Luc-Jacques Burgvliet (Amsterdam et Rotterdam)	1778
1598	Amsterdam.	Cornelisz. Claesz	1598
—	—	Jean Janssone	1602
—	—	Claes Jacobsz	1613
—	—	Paul van Ravenstein.	—
—	—	P. Jacobsz. Paets	1616
—	—	Samuel Smythers.	1620
—	—	Hessel Gerritsz	1621
—	—	Willem Jansz. Wyngaert	1628
—	—	Michel Colyn	1630
—	—	Broer Jansz.	1634
—	—	Pierre Jansz. Slyp	—
—	—	Dirk Pietersz. Pers	1638
—	—	Evrart Cloppenburgh . . . . . , .	1639
—	—	C. Dankertsz. van Sevenhoven. . . .	—
—	—	Corneille Dirksz. Kool	1640
—	—	Josse Hartgers.	—
—	—	Tyman Houthaek	1643
—	—	J. Jacott	—
—	—	Martin Jansz. Brant.	1644
—	—	Paul Matthysz	—
—	—	Dirck Meyer.	1647
—	—	Jean Janssen	—
—	—	Jacques Colom.	—
—	—	Josse Janssens	1649
—	—	Jacques Pietersz. Wachter	—

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1598	AMSTERDAM.	Theunis Jacobsz	1650
—	—	Anne et Michel Strobach	1654
—	—	Jacques Vinckel ou Venckel	—
—	—	Everard Nieuwenhoff.	1655
—	—	Corneille de Leeuw	1656
—	—	Jean Bruyningh, pour Abraham de Wees	—
—	—	Th. Verdonck	1658
—	—	Jean Duisberg	1659
—	—	Jean van Ravensteyn.	1660
—	—	P. van Alphen	—
—	—	Samuel Imbrechts et Gerbrand Schlagen.	1662
—	—	Zacharie et Gilles Webber.	1663
—	—	Borrit Jansz. Smit	—
—	—	Gaspard Commelyn	1664
—	—	Guillaume van Beaumont	1669
—	—	Michel de Groot	—
—	—	Christophe Conradus	1671
—	—	Jean van Someren	—
—	—	Paul Bloemendal	1674
—	—	Jacques Lescalje	—
—	—	Jean van Someren, Michel de Groot, Henri et Dirck Boom.	1676
—	—	Joachim Nosche	1677
—	—	Jean Claesz. ten Hoorn	1678
—	—	Jean Bouman	1682
—	—	Jean Bockholt	1683

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re PUBLICATION.
1598	AMSTERDAM.	Jean Rieuwertsz. et Pierre Arentsz . .	1684
—	—	G.-P. et J. Blaeu	—
—	—	Jacques van Deyster.	1685
—	—	Gérard Borstius	1686
—	—	Pierre Arentsz	—
—	—	Pointel	1688
—	—	Abraham Wolfgang	1690
—	—	Amédée le Chevalier.	—
—	—	P. et J. Black	—
—	—	Jean Stichter et Guillaume van Bloemen.	1693
—	—	Abraham van den Putte, C. Burgers et Antoine Hasebroeck	1695
—	—	Veuve Gisbert de Groot.	—
—	—	Henri Wetstein.	1696
—	—	Corneille Sweerts.	—
—	—	Gerrit Schellingwouw	1697
—	—	Jean Smets et P. Dibbits	1699
—	—	Corneille van der Sijs	1701
—	—	Veuve Étienne Swart.	—
—	—	François Halma	1706
—	—	Lootsman	—
—	—	Pierre Mortier le vieux	1711
—	—	Henri van de Gaete	1715
—	—	Henri Blank	1717
—	—	Jacques Konynenberg . . , . . .	—
—	—	André van Damme	1722
—	—	Jean Kannewet.	1726

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1598	AMSTERDAM.	Évrard Visscher	1727
—	—	Michel-Charles le Cène	1728
—	—	François Lucas.	1729
—	—	Zacharie Chatelain	—
—	—	Klumper.	1733
—	—	Veuve Jacques van Egmont	1734
—	—	Rodolphe et Gérard Wetstein. . . .	1735
—	—	François Changuion.	1738
—	—	Abraham Strander	1739
—	—	Dirk Onder de Linden	1747
—	—	Jacques ter Beek	1748
—	—	Arnold Olofsen.	1754
—	—	Marc-Michel Rey	—
—	—	Zacharie Chatelain et fils	1756
—	—	Philippe Losel.	1757
—	—	Albert van der Kroe	1759
—	—	Pierre Meijer	1760
—	—	Théodore Crajenschot	1761
—	—	Dufour (Amsterdam et Paris). . . .	—
—	—	Veuve Jolly.	1762
—	—	Nicolas Byl	1769
—	—	Jean Morterre	—
—	—	S. Markordt.	1770
—	—	J.-J. Hummel	1771
—	—	Jean Wessing Wz.	1774
—	—	H. Tiedemann	1775
—	—	J. de Jong et Luc-Jacques Burgvliet (Amsterdam et Rotterdam). . . .	1778

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1re PUBLICATION.
1598	AMSTERDAM.	J. Witvogel	1784
—	—	Gravius et Hazen	1796
—	—	Étienne Roger et Michel-Charles le Cène	Sans date.
—	—	H. Beeckman	—
—	—	Constapel	—
—	—	Gisbert Holmes	—
—	—	H. Brandt	—
—	—	Jacques Lindenberg	—
—	—	Jean Roman le jeune.	—
—	—	Pierre Aldewerelt	—
—	—	Pierre Meyer Warnars	—
—	—	Jean Covens le jeune.	—
—	—	Jean Stander	—
1610	TOURNAI.	Charles Martin.	1610
—	—	Veuve Nicolas Laurent	1621
—	—	Adrien Quinqué	1625
—	—	Coulon	1682
—	—	Louis Varlé.	1720
—	—	Romain Varlé et Daniel de Lille . . .	1784
1612	ARNHEM.	Jean Janssone	1612
1616	VALENCIENNES.	Jean Vervliet	1616
1621	BOIS-LE-DUC.	Jean Jansz. Scheffer le jeune.	1621
—	—	Jean van Dockum.	1645
1621	MALINES.	Henri Jaye	1621

ANNÉE d'introduction.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1° publication.
1629	HAARLEM.	Adrien Rooman	1629
—	—	Henri van Marcken et Antoine Jansen .	1634
—	—	Isaac Wesbusch	1645
—	—	Nicolas Albertsen Haen.	—
—	—	Thomas Fonteyn	—
—	—	Marguerite van Banken	1683
—	—	Isaac van der Vinne	1713
—	—	Veuve Herman van Hulkenroy et ses successeurs	1716
—	—	Gisbert de Grootkeur.	1741
—	—	Les Enschedé	1756
—	—	J. Met.	1779
1642	FLESSINGUE.	Jacques Jansz. Pick.	1642
—	—	A. Bruyn	1731
1643	LEEUWARDEN.	Abraham van den Rade.	1643
—	—	François Halma	1712
1650	MEDENBLICK.	N. N.	1650
1650	LA HAYE.	Antoine et Jean Tongerloo	1650
—	—	Adrien Vlack	1659
—	—	Jean et Daniel Steucker.	1664
—	—	Jean Neaulme et Pierre Gosse . . .	1723
—	—	V. Holzen	1734
—	—	Pierre Servaas	1748
—	—	Veuve Othon van Thol et fils	1764
—	—	Richard van Laak.	1766

ANNÉE d'introduction.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e publication.
1650	LA HAYE.	Isaac Scheltus	1773
—	—	Bernard Wittelaer.	1782
1651	BRUGES.	Luc van den Kerchoven	1651
—	—	Veuve Alexandre Michiels et Pierre van Pee	1687
—	—	Ignace van Pee.	1698
1651	SCHIEDAM.	Th. Cel-Born	1651
—	—	Laurent van der Wiel	1665
1662	HOORN.	Abraham Isaacsz	1662
—	—	Simon Franssonius	1666
—	—	St. Kortingh	1690
1662	ENCHUYSEN.	J. Jz. Pottjen	1662
—	—	J. Hendricksz.	—
—	—	Jean Dircksz. Kuyper	1676
—	—	Henri van Straelen	1685
1665	DORDRECHT.	Nicolas de Vries	1665
—	—	Henri et Jacques Keur, pour Jean Jacobsz. Schipper d'Amsterdam . .	1668
1666	DELFT.	Antoine van Heusden	1666
1699	FRANEKER.	N. N.	1699
1699	GOUDA.	Corneille Dyvoort.	1699
—	—	J. van der Klos	1779
1699	BRUXELLES.	André Chevalier	1699

ANNÉE D'INTRODUCTION.	VILLE.	NOMS DES TYPOGRAPHES.	ANNÉE de leur 1e PUBLICATION.
1699	BRUXELLES.	Jacques-François Rosart	1750
—	—	N. N.	1766
—	—	François 't Serstevens	1771
—	—	J. Harrewyn	Sans date.
1703	BATAVIA.	André-Lambert Lodero.	1703
1721	ALKMAAR.	Nicolas Mol	1721
1732	GRONINGUE.	Luc van Colenberg et Laurent Groenewout	1732
1754	COLOMBO.	Johann-Bernhardt Arnhardt	1754
1764	LIÉGE.	Clément Plomteux	1764
—	—	L. Devillers	1810
—	—	Benoît Andrez.	Sans date.
Sans date.	TOURCOING et LILLE.	Van Ackere.	Sans date.

FIN DE LA PARTIE HISTORIQUE.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

1539.

1. — *Een devoot eñ profitelijck boecxken inhoudẽde veel ghestelijcke Liedekens eñ Leysenen, diemẽ tot deser tijt toe heeft connen ghevindẽ in prente oft in ghescrifte : wt diversche steden eñ plaetsen bi een vergadert eñ bi malcanderẽ ghevoecht. Eñ elck liedeken heeft sinen bisonderẽ toon, wise, oft voys, op notẽ ghestelt, ghelijc die Tafel hier navolgeñ breed wt wijst ende verclaert. Gheprẽt in die triumphelike coopstadt van Antwerpen, op die Lombaerden veste, tegen die guldẽ hant over. By mi Symon Cock. Met K. Privilegie.*

In-4° oblong. — En caractères gothiques. — Titre imprimé en rouge et noir. — Au verso du titre, le *visitavit* de Pierre Titelmans, daté de Louvain, 8 janvier 1549 (M. CCCCC. xxxxix), ce qui est évidemment une erreur d'impression : le correcteur n'a pas vu qu'il y a un X de trop. — En regard de ce *visitavit*, se trouve l'approbation de Thomas Wensen, commissaire général des Frères Mineurs, datée de Malines, 26 janvier 1539. — Sous l'approbation : *Dit boecxken is gheprent met Keyserlijcker Pri-*

1539-1540. *vilegie in die triumphelijcke coopstadt van Antwerpen, op die Lombaerden veste, tegen die gulden hant over Bi mi Symon Cock. Int iaer ons Heerē M. CCCCC. xxxix. xxviij Septēbris. — Die aucteur vā desen boeck, tot alle Kerstē menschen eñ goetwillige lesers* (3 pages à 2 colonnes). — *Die Tafele van desen tegēwoerdigen boecke* (11 p. à 3 colon.) — Texte à trois colonnes, avec musique intercalée, à portées rouges et notes noires (F°. *j* — *c. xlj ;* A — S). Le folio *j.* A n'a que deux colonnes. — Au bas du verso du dernier feuillet : *Hier eynden die Leysenen eñ gheestelike Liedekens, met groter neersticheyt bi een vergadert.*

Volume excessivement rare que l'on paye aujourd'hui jusqu'à mille francs.

1540.

2. — *Souter Liedekens Ghemaect ter eeren Gods, op alle dye Psalmen vā David : tot stichtinghe, eñ een gheestelijcke vermakinghe van allen Christē menschē. — Coloss. int. iij. Capit. — Leert ende vermaect u selven met psalmen, ende lof-sanghen, eñ gheestelijcke liedekens inder ghenaden, ende singhet den Heere in uwer herten. — Gheprent Thantwerpen, op dye Lombaerde veste, tegen die gulden hant over. By my Symon Cock. Anno M. CCCCC. ende XL. den xij. in Junio. Cum gratia et Privilegio.*

In-8°. — Imprimé en rouge et noir et en caractères gothiques. — L'auteur en est Guillaume van Zuylen van Neyveld. — La première ligne de chaque chanson est citée et les portées sont imprimées en rouge, tandis que les notes de musique sont noires. — Avec une gravure en bois sur le titre.

A la dernière page du volume se lit le privilége qui est ainsi conçu :

Totten Leser.

Is gheordineert, eñ bevolen eenen yeghelijcken, byder. R. M. [1], dat niemandt hem en vervoordere, dit teghenwoordich boecx-

[1] Roomsche Majesteyt.

ken, binnen dē tide van sesse iaren, na te prentē, te vercoo- 1540-1542.
pen, oft wt te ghevē, oft laten prenten, vercoopē, oft wt gevē, alleene, oft met eenighe addicien, in gheender manierē, ten ware by consente eñ oerlove vandē druckere desselfs opte pene van twee hondert Carolus gulden, tot zijnre Maiesteyt profijt te verbueren. Eñ opte confiscatie vanden boecken. etc., so naerder blijckē mach bider privilegien oft octroye, vā zijnder Maiesteyt hier op verleent, in zijn stadt van Bruessele vāder date des vijftiensten dach Septembris, int iaer ons Heerē. Duysent vijf hondt, neghenendertich berusteñ onder die handen vanden druckere.

Elck wachte hem van Scaden.

Le succès de ce psautier fut si grand, qu'il paraît que pendant la seule année 1540 il en fut fait quatre éditions semblables.

1542.

3. — *Quatuor vocum Musicæ Modulationes, numero XXVI. Ex optimis autoribus diligenter selectæ prorsus novæ, atque typis hactenus non excusæ. Antverpiæ, apud Guilielmum Vissenacum. Anno humanæ salutis M. D. XLII. Cum Gratia et Privilegio* [1].

[1] Chaque partie de ce recueil porte au titre deux vers différents.

Le *Discantus* :

Vox ego prima, locum mihi dat symphonia summum,
Contingo astigerum cantu sublimis Olympum.

Le *Tenor* :

Vox media, é tremulo proficiscor gutture totus
Me circum ludit vario modulamine cantus.

Le *Contratenor* :

Altior incedens, primæ sum proxima Voci,
Discurrens inter mediamque intèrque supremam.

Le *Bassus* :

Ima ego vox, imo producta è pectore, firma
Cui basis reliquas sustento ac tempore voces.

1542-1544. In-4° oblong. — Ce volume contient des compositions d'Arnoldus, Ant. Barbe, J. Baston, C. Canis, Colin, J. Gallus, Lescuier, C. Margot, L. Pieton, J. du Pont, T. Susato et J. Vindess.

1543.

4. — *Premier livre des Chāsōs a quatre parties au quel sōt contenues trente et une nouvelles Chansōs, convenables Tant à la Voix comme aux Instrumentz, imprimees en Anvers. Par Tylman Susato. Imprimeur et Correcteur de Musicque, demeurāt audict Anvers aupres de la Nouvelle Bource en la Rue des Douze Moys. Avec grace et privilege de sa Maieste pour Troix Ans. Lan M. XLIII* (sic). *Au mois de novēbre.*

In-4° oblong. — Ce volume contient trente et une Chansons de J. Baston, Cornelis Canis, Thomas Crecquillon, Nicolas Gombert, Jan de Hollandere, Jan Lupi, Louis Pieton, de Rocourt, Maistre Rogier[1] et huit de Tylman Susato.

La date de la souscription est évidemment fautive : c'est M. D. XLIII qu'il faut.

5. — *Livre de Chansons a deux et trois parties. Imprimées en Anvers par Tylman Susato. 1543.*

In-8° oblong.

1544.

6. — *Vingt et six chansons musicales et nouvelles à cincq parties convenables tant a la voix comme aussi propices a iouer de divers instrumens. Nouvellement imprimees en Anvers, par Thielman Susato, correcteur et imprimeur de musique (1544). Cum gratia et privilegio.*

In-4° oblong. — La 5e partie est imprimée en regard, tantôt de l'une, tantôt de l'autre des quatre autres parties. — Au revers du

[1] Roger *Pathie*, sans-doute.

titre de la partie de tenor et à la page suivante, se trouve une dédicace en vers : *A très illustre et très vertueuse dame, Dame Marie, royne d'Hongrie et douaigière,* etc., signée : *Thielman Susato son très humble serviteur.* — Au-dessus de cette dédicace est une vignette sur bois, où l'on voit Susato présentant son recueil à la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas. 1544.

Les compositeurs des chansons sont Créquillon, Jean Mouton, J. Gallus, Corn. Canis, Jean Lupi, Richafort, Gombert, Jean Baston et Thielman Susato. Le recueil contient six chansons de notre imprimeur.

7. — *Le premier livre des Chansons à deux ou à trois parties contenant trente et une nouvelles chansons, convenables tant à la voix comme aux instrumentz, composées en Anvers par Thielman Susato, Correcteur de Musicque, demourant en ladicte Ville, auprès de la nouvelle bourse, en la rue des douze mois. Avec grace et privilège de l'Impériale Majesté pour trois ans. Lam* (sic) *M* (sic) *XLIIII.*

Derrière le titre, un avis : *Aux amateurs de la noble science de Musicq.,* signé : *Tilman Susato.*

8. — *Le second livre des Chãsõs à Quatre Parties au quel sõt contenues trente et une chansons convenables tant à la Voix comme aux Instrumentz correctement imprimées en Anvers par Tylman Susato demeurãt audict Anvers aupres de la Nouvelle Bource en la Rue des Douze Moys. Avec grace et privilege de l'impériale Majesté pour trois ans. L'an M. D. XLIIII. Au mois de septembre.*

In-4° oblong. — Ces trente et une chansons sont de Canis, J. le Cocq, Crecquillon, Doul, J. Gallus, Gombert, Lupi, Manchicourt, Nicolas Payen, Sandryn et de notre imprimeur Susato, dont il y en a trois.

9. — *Le tiers livre de Chãsons à quatre parties* (*composées par*

1544-1545. *Maistre Thomas Crecquillon Maistre de la chapelle de Lempereur) contenant XXXVIJ Chansons musicales et convenables à la Voix comme aulx Instrumentz. Nouvellement imprimées en Anvers par Tylman Susato.* S. a.

In-4° oblong. — Contient quinze Chansons de J. le Cocq et vingt-deux de Crecquillon.

10. — *Le quatriesme livre des Chansons à quatre parties, auquel sont contenues trente et quatre Chansons nouvelles convenables tant à la voix comme aux Instrumentz. Correctement imprimées en Anvers, par Tylman Susato. Avec grace et privilège de Limpériale Majesté pour trois ans. L'an M. D. XLIIII. Au mois d'Octobre.*

In-4° oblong. — Les chansons sont d'A. Barbe, J. Baston, C. Canis, P. Certon, Claudin, J. Le Cocq, J. Courtois, Th. Crecquillon, Ducis, J. Gallus, Gerardus, Goddart, N. Gombert, P. Lescornet, Manchicourt, T. Susato, Ph. de Vuildre et A. Willaert. — Ce volume contient deux chansons de notre imprimeur.

11. — *Le cincquiesme livre contenāt trente et deux Chansons a cincq et a six parties composees par Maistre Nicolas Gōbert et aultres excellens Autheurs convenables et propices à iouer de tous Instrumentz. Correctement imprimes en Anvers par Tylmā Susato. Avec grace et privilège de L'impériale Majesté pour troix ans. Lan M. D. XLIIII. Au mois Décembre.*

In-4° oblong. — Les compositeurs de ces chansons sont : J. Baston, C. Canis, Ducis, Gallus, N. Gombert, Josquin de Près, Larchier, J. Lupi, Richafort et Adr. Willaert. — Il y en a vingt et une à cinq et onze à six parties.

1545.

12. — *Le sixiesme livre contenant trente et une Chansons nouvelles, à cincq et à six parties, convenables et propices à*

jouer de tous Instrumens. Nouvellement imprimés en Anvers Lan de grace M. D. XLV. Au mois de Janvier. Imprimé en Anvers par Tylman Susato Imprimeur et Correcteur de musicque. Avec grace et Previlege (sic) *de Limperiale Maiesté.* 1545.

In-4° oblong. — Les compositeurs sont : Noel Baulduyn, J. le Cocq, J. Courtois, Th. Crecquillon, Ducis, N. Gombert, Larchier, P. de Manchicourt, J. Mouton, T. Susato, Ph. de Vuildre et Adrien Willaert. — Ce volume contient trois chansons de notre imprimeur. — Neuf de ces trente et une chansons sont à six voix.

13. — *Le septiesme livre contenant vingt et quatre Chansons a cincq et a six parties, composées par feu de bonne mémoire et très excellent en musicque Josquin des Près, avecq troix Epitaphes dudict Josquin. Composez par divers aucteurs nouvellement imprimé en Anvers l'an de grace Mille cincq cent XLV. Imprimé en Anvers par Tylman Susato, Imprimeur et Correcteur de Musicque demeurāt audict Anvers aupres de la Nouvelle Bource en la Rue des Douze Moys. Avec grace et privilege de sa Maiesté pour Troix Ans.*

In-4° oblong. — Les compositeurs sont : J. le Brung, Ducis, N. Gombert, Josquin de Près, Jer. Vinders et Ockeghem.

14. — *Le huitiesme livre des Chansons à quatre parties, auquel sont contenues trente et deux Chansons convenables tant à la Voix comme aux Instrumentz, correctement imprimées en Anvers par Tylman Susato, Imprimeur et Correcteur de Musicque. Avec grace et privilège de l'Impériale Maiesté pour trois ans Lan de grace Mil Cincq cent Quarante et cincq, Au mois de May.*

In-4° oblong. — Les compositeurs sont : J. Baston, Corn. Canis, Clemens non Papa, Th. Crecquillon, Damianus Havericq, J. Richafort et Cypr. de Rore.

1545. 15. — *Le neufiesme livre des chansons à quatre parties, auquel sont contenues vingt et neuf chansons nouvelles convenables tant à la Voix comme aux Instrumētz composees par Maistre Pier de Manchicourt maistre de la chapelle de nostre dame de Tournay. Nouvellemēt imprime en Anvers, par Tilman Susato imprimeur de Musicque. Avec grace et privilège de Limperiale Majesté pour troix Ans Lan MDXLV. Au mois de Julet.*

In-4° oblong. — Dans la partie de *Ténor* se trouve une dédicace de Pierre de Manchicourt, datée de Tournai, *xx de May Lan Mil ccccc. xlv.*, adressée : *A tresscavant et eloquent Seigneur M. Joachim Polites docteur es loix et griffier de la noble ville d'Anvers.*

Ce volume contient des chansons de Pierre de Manchicourt et de Courantier.

16. — *Le dixiesme livre contenant la Bataille à Quatre de Clement Jannequin, avecq la cinquiesme partie de Phili. Verdelot si placet, et deux Chasses de Lievre à quatre parties, et le Chant des Oyseaux à trois. Nouvellemēt imprimé en Anvers, par Tylman Susato Imprimeur de Musicque. Lan M. D. XLV. au mois d'Aoust. Avecq grace et privilege.*

In-4° oblong. — Ce volume contient aussi des compositions de Nicolas Gombert. Les *Chasses au lièvre* et le *Chant des oiseaux* sont de lui, tandis que la *Bataille* est de Clément Jannequin.

17. — *Liber secundus Missarum quatuor vocum a prestantissimis musicis, Nempe Joan. Lupo Hellingo, et Thoma Cricquillione, Compositarum. Catalogus hic infra designatur. Antverpiæ, apud Tielmannum Susato. Anno 1545. Cum privilegio.*

Petit in-folio. — Ce volume étant un *second* livre de Messes, nous supposons qu'il a existé une impression de *Susato* (proba-

blement perdue aujourd'hui), qui portait pour titre : *Liber Primus Missarum*, etc., etc., publiée en 1544 ou 1545, dont celle figurant sous le n° 20 n'est qu'une réimpression. 1545-1546.

1546.

18. — *Motecta quinis vocibus auctore Clemens non Papa. Antverpiæ, apud Tilmannum Susato. 1546.*

In-4°. — Recueil de six motets.

19. — *Cantiones Sacræ, quas vulgo Moteta vocant, ex optimis quibusque hujus ætatis musicis selectæ. Libri quatuor. Edit. Tilemannus Susato. Antverpiæ, apud Tilemannum Susato. 1546.*

In-4°. — Ce recueil contient quatre-vingt-quatre Motets à quatre et à cinq voix, de Cadeac, C. Canis, J. Castileti, Clemens non Papa, J. Courtois, Th. Crecquillon, B. Ducis, J. Gallus, N. Geszin, Gosse, L. Hellinc, Hesdin, J. Larchier, J. Lupi, P. de Manchicourt, Chr. Morales, J. Mouton, N. Payen, Rocourt, T. Susato et A. Trojanus.

20. — *Liber primus Missarum Quinque vocum, a diversis Musicis Compositarum, Quarum Nomina Catalogus Indicabit. Antverpiæ apud Tylmannum Susato. Anno MDXLVI. Cum privilegio.*

Petit in-folio. — Contient une messe de Susato, une de Manchicourt et deux de Crecquillon. — Avec une dédicace de l'imprimeur à Georges d'Autriche, évêque de Liége. Susato s'y dit : *Agrippinensis.*

Ces quatre Messes sont intitulées :

Missa. In illo tempore cum audissent	*Tylman Susato.*
Missa. Pis ne me peult venir	*Thomas Crecquillon.*
Missa. Cuides vous que dieu	*Pe. de Manchicourt.*
Missa. Mort ma prive	*Thomas Crecquillon.*

1546. 21. — *Liber tertius Missarum quatuor vocum, a diversis Musicis Compositarum, quarum nomina Catalogus indicabit. Antverpiæ, apud Tylmannum Susato. Anno 1546. Cum privilegio.*

Petit in-folio.

Ce volume contient les Messes suivantes :

Missa. Peccata mea domine	*Lupus Helling.*
Missa. O dei genitrix	*Jo. Richafort.*
Missa. Allemaigne	*Jo. Mouton.*
Missa. Je prens en gre	*Tho. Crecquillon.*
Missa. Gris et tanne	*Pe. de Manchicourt.*

22. — *Liber primus sacrarum cantionum, quinque (vel quatuor) vocum, vulgo Moteta vocant, ex optimis quibusq; huius ætatis musicis selectarū. Antverpiæ, apud Tilemannum Susato. Anno M. D. XLVI. Cum Caes. Privilegio.*

In-4°. — Dans la partie de *Ténor*, une dédicace de Susato au Sénat d'Anvers. — Contient deux motets de l'imprimeur. — Les compositeurs de ces motets sont Benedictus Ducis, Cadeac, Castileti, Clemens non papa, Crecquillon, Gallus, Lupus Helline et Susato.

23. — *Liber secundus sacrarum cantionum quinque (vel quatuor) vocum, vulgo Moteta vocant, ex optimis quibusq; hujus ætatis musicis selectarū. Antverpiæ, apud Tilemannum Susato. Anno M. D. XLVI. Cum Caes. Privilegio.*

In-4° oblong. — Contient 18 motets de Ducis, Canis, Castileti, Clemens non papa, Crecquillon, Lupus Hellinc, Jean Lupi, Manchicourt, Morales et Nic. Payen.

24. — *Carminum quæ Chely vel testudine canuntur, trium, quatuor, et quinque partium liber secundus. Lovanii, apud Petrum Phalesium bibliopolam, anno 1546.*

In-4°. — Recueil contenant quarante-quatre compositions. — Il y aura eu probablement, du même typographe, un *liber primus.* 1546-1547.

25. — *Carminum pro Testudine liber quartus in quo continentur excellentissima carmina, dicta Paduana, et Galiarda, composita per Franciscum Mediolanensem : et Petrum Paulum Mediolanensem, et alios artifices in hac arte præstantissimos. Lovanii, apud Petrum Phalesium Bibliopolam juratum. Anno Domini, 1546. Cum gratia et privilegio ad triennium.*

In-4°. — Il est évident que ce volume aura été précédé par un *liber tertius.*

26. — *Liber secundus missarum Quatuor Vocum a prestantissimis musicis. Nempe Joan. Lupo Hellingo et Thoma Cricquillione. Compositarum catalogus hic infra designatur*[1].

Missa. Intemerata Virgo	*Lupus Hellinc.*
Missa. Virgo mater salvatoris	*Lupus Hellinc.*
Missa. Damours me plains	*Tho. Cricquillon.*
Missa. Kain in der welt	*Tho. Cricquillon.*
Missa. Las il fauldra	*Tho. Cricquillon.*
Missa. Vecy la danse de Barbarie	*Antho. Barbe.*

Antverpiæ apud Tielmannum Susato. Anno M. D. XLVI. Cum Privilegio.

Petit in-folio.

1547.

27. — *Liber tertius sacrarum cantionum, quatuor vocum, vulgo Moteta vocant, ex optimis quibusq ; hujus ætatis musicis selectarū. Antverpiæ, apud Tilemannum Susato. Anno M. D. XLVII. Cum Caes. Privilegio.*

[1] Il arrive fréquemment que la ponctuation dans les titres est inexacte et mal placée. Le lecteur voudra bien ne pas oublier qu'en bibliographe fidèle, nous devons copier ces titres avec leurs erreurs.

1547. In-4°. — Contient vingt-cinq Motets, dont un de notre imprimeur.

Les compositeurs de ces Motets sont Castileti, Clemens non papa, Jean Courtois, Crecquillon, Jean Gallus, Lupus Hellinc, Hesdin, Petit Jan, Jean Lupi, Manchicourt, Roucourt, Susato, Antoine Trojanus et Adrien Willaert.

28. — *Liber quartus sacrarum cantionum, quatuor vocum, vulgo Moteta vocant, ex optimis quibusq ; hujus ætatis musicis selectarū. Antverpiæ, apud Tilemannum Susato. Anno M. D. XLVII. Cum Caes. Privilegio.*

In-4°. — Dans la partie de *Ténor,* une dédicace de Susato : *Michael Hedano, Equiti Aurato, Antverpiæ* [1]. — Les 25 Motets sont de Ducis, Castileti, Clemens non papa, Consilium, Crecquillon, Nicolas Geszin, Larchier, Manchicourt, Mouton et Payen.

29. — *Carminum quæ Chely vel Testutine canuntur, duarum, trium, et quatuor partium liber primus. Cum brevi Introductione in usum Testudinis. Omnia recens et elegantius quam antea unquam impressa. Lovanii, apud Petrum Phalesium bibliopolam juratum. Anno Domini 1547. Cum gratia et privilegio Cæs. Ma. ad triennium.*

In-4°. — Recueil contenant trente-huit compositions.

30. — *Carminum ad Testudinis usum compositorum liber tertius. Ab excellentissimo artifice Petro Teghio Patavino elegantissime concinnatus. Lovanii, apud Petrum Phalesium bibliopolam juratum, anno Domini 1547. Cum gratia et privilegio Cæs. Ma. ad triennium.*

In-4°. — Recueil contenant vingt-quatre compositions.

[1] Michael *Hedanus,* nom latinisé du chevalier Michel *van der Heiden,* conseiller de la ville d'Anvers en 1542, et bourgmestre en 1546.

31. — *Des Chansons et Motetz Reduictz en Tabulature de Luth, à quatre, cinque et six parties, Livre troixiesme. Composées par lexcellent maistre Pierre de Teghi Paduan. A Louvain, par Pierre Phaleys, libraire jure, en lan de Grace. 1547. Avec grace et privilege a trois ans.* 1547-1550.

In-4°. — Contient vingt-quatre compositions.

1549.

32. — *L'unziesme livre contenant vingt et neuf Chãsons amoureuses a quatre parties. Propices à tous Instrumentz musicaulx, avec deux Prières ou oraisons qui se peuvent Chanter devant et après le Repas. Nouvellemẽt cõposées (la plus part) par Maistre Thomas Crecquillon et Maistre Ja. Clemẽs nõ papa et par aultres bõs Musiciẽs. Nouvellement imprime en Anvers par Thielmã Susato Imprimeur et Correcteur de Musicque, demeurant audict Anvers aupres de la Nouvelle Bource en la rue des Douze Moys. Avec grace et privilege de sa Maieste pour Troix ans. Lan M. CCCCC. XLIX. Au mois de Octobre.*

In-4° oblong. — Ce volume contient des compositions de : Baston, J. Castileti *alias* Guyot, Clemens non papa, Crecquillon, Crispel, de Hollandere, Josquin de Près, Clément Morel, Rocourt et Susato, dont il y en a cinq.

1550.

33. — *Le douziesme livre Contenãt Trente Chãsõs amoureuses à cincq parties. Propices à tous Instrumẽtz Musicaulx Nouvellement Composées par divers autheurs. Imprimé en Anvers, par Thielman Susato Imprimeur de Musicque, demeurant audict Anvers aupres de la Nouvelle Bource en la rue des Douze Moys. Avec grace et privilege Lan M. CCCCC. L.*

1550-1551. In-4° oblong. — Les compositeurs sont : E. Barbion, J. Baston, C. Canis, Clemens non Papa, Th. Crecquillon, J. Gallus, Gerardus, N. Gombert, Hanache, J. de Hollandere et J. le Roy.

34. — *Le treziesme livre contenāt vingt et deux Chansons nouvelles à six et à huyt parties. Propices à tous Instrumētz Musicaulx composées par divers autheurs. Nouvellemēt imprimé en Anvers, par Tielman Susato Imprimeur et Correcteur de Musicque, demeurant audict Anvers aupres de la Nouvelle Bource en la Rue des Douze Moys. Avec grace et privilège Lan M. CCCCC. L.*

In-4° oblong. — Les compositeurs sont : J. Baston, C. Canis, Th. Crecquillon, Descaudin, J. Gallus, N. Gombert, J. Lupi, J. Mouton, Richafort et T. Susato.

Avec une dédicace de Susato à : *Monseigneur Nicolas Nicolai, Greffier de lordre, Conseillier,* etc.

1551.

35. — *Het ierste musyck boexken mit vier partyen daer inne Begrepen zyn XXVIII niewe amoreuse liedekēs in onser nederduytscher talen, Gecomponeert by diversche componisten, zeer lustich om singen en spelen op alle musicale Instrumēten Ghedruckt Tantwerpē by Tielmā Susato wonēde voer de niewe waghe In den Crom horn. Cum Gratia et Privilegio. Anno M. CCCCC. LI.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de l'imprimeur : *aen de gunstige liefhebbers der edelder Musycken.* Susato y dit que ces compositions ont été faites sur le texte néerlandais et ne sont donc pas des traductions.

Ce volume contient vingt-huit chansons profanes d'Antoine Barbé, Josquin Baston, Geerhart, Lupus Hellinc, Jérôme Vinders, Carolus Swillart ou Souliaert et Susato, dont il y en a quatre.

36. — *Het tweetste musyck boexken mit vier partyen daer inne Begrepen zyn XXVII niewe amoreuse liedekẽs in onser nederduytscher talen, Gecomponeert by diversche componisten, zeer lustich om singen en spelen op alle musicale Instrumẽten Ghedruckt Tantwerpẽ by Tielmã Susato wonẽde voer di niewe waghe In den Crom horn. Cum Gratia et Privilegio. Anno M. CCCCC. LI.* 1551-1552.

In-4° oblong. — Contient des chansons de Josquin Baston, Benedictus, Clemens non Papa, Lupus Hellinc, Carolus Souliaert, Verbonet et Susato qui en a deux.

37. — *Het derde musyck boexken mit vier partyen daer inne Begrepen zyn XXVIII niewe amoreuse liedekẽs in onser nederduytscher talen, Gecomponeert by diversche componisten, zeer lustich om singen en spelen op alle musicale Instrumẽten Ghedruckt Tantwerpẽ by Tielmã Susato wonẽde voer di niewe waghe In den Crom horn. Cum Gratia et Privilegio. Anno M. CCCCC. LI.*

In-4° oblong. — Ce volume contient aussi plusieurs danses pour instruments.

1552.

38. — *Hortus Musarum. In quo tanquam flosculi quidam selectissimarum carminum collecti sunt ex optimis quibusque auctoribus. Et primo ordine continentur automata, quæ fantasiæ dicuntur. Deinde cantica quatuor vocum. Post carmina graviora quæ Muteta appellantur, eaque quatuor, quinque ac sex vocum. Demum addita sunt Carmina longe elegantissima duabus testudinibus canenda hactenus nunquam impressa. Collectore Petro Phalesio. Lovanii, apud Petrum Phalesium bibliopolam juratum. 1552.*

In-4°. — Ce volume contient quatre-vingt-douze compositions

1552. de Jean-Jacques Albutius, P.-P. Baroni, Crecquillon, Francesco Milanese, M. de Laquila, J. Loys, Petit, de Rota et S. Seuther.

39. — *Chansons a quatre parties nouvellement composez et mises en musicque par Maistre Jehan de Latre Premier livre. Imprime a Louvain par Pierre Phalese, pour luy et Martin Rotaire. Lan M. D. LII.*

In-4° oblong.

40. — *Omnes Georgii Macropedii fabulae comicae, denuo recognitæ, et iusto ordine (prout editæ sunt) in duas partes divisæ. Quarum catalogũ versa pagina lectori offeret. Adiectæ sunt Choris post singulos Actus notulæ quædam musicæ, quo simplici tenore quisq; possit citra laborem versiculos modulari. Ultraiecti Harmannus Borculous excudebat anno 1552.*

In-8° — Les portées et les notes de musique se tiennent et sont gravées en bois d'une manière assez grossière. — Caractères tout spéciaux : tantôt les lignes traversent les notes, tantôt ne les traversent pas. Les notes sont de grandeur très-inégale. Chaque portée est d'une seule pièce.

Ce premier volume contient les pièces suivantes : Asotus; — Lazarus; — Iosephus; — Hecastus; — Adamus; — Hypomene (voir pour le 2d volume : 1553, n° 56).

Après la pièce *Iosephus*, se trouve : *Ultraiecti. Harmannus Borculous excudebat, anno. 1553.*

41. — *Adamus Macropedii fabula christianae pietatis plæna. In qua* Κωμικως *ostenditur, quo pacto lapsus homo post multas multorum sæculorum calamitates et miserias per Christum ab initio promissum, tandemq; mundo exhibitum, saluti restituitur. Ultraiecti. Excudebat Harmannus Borculous. Cum Gratia et Privilegio ad quadriennium, anno 1552.*

In-8°. — Le privilége reproduit derrière le titre dit : *Permis-*

sum atq; concessum est Harmāno Borculoo typographo ex 1552.
Cesareæ Maiestatis privilegio. Comœdiam hanc Adamum Georgii Macropedij suis typis excudere, atq; nemo ausit aut curet alibi excudere ad quadriennium sub pœna in monimentis expressa atq; ubilibet terrarum distrahere, quemadmodum hæc latius clariusq; declarantur in literis eidem ab eadem Maiestate cōcessis. Datum Bruxellæ Anno Domini millesimo quingentesimo quinquagesimo secundo, Die octava Aprilis.

De la Torre.

Cette pièce figurait déjà dans le volume cité sous le n° 40 ci-dessus, mais Herman van Borculo en fit encore une édition séparée.

42. — *Hecastus Macropedii, fabula non minus pia quam iucunda, in qua facinorosus quisq; mortaliū subitaria morte præoccupatus, tanquā in speculo quodam contemplari poterit, quemadmodum per Christum post veram suorum criminum plenitudinem ad beatam adeoq; lætam mortem perveniat. Ultraiecti. Harmannus Borculous excudebat.*

In-8°. — In fine : *Harmannus Borculous, excudebat anno. 52. Cum gratia et privilegio ad quadriennium, ut liquet in literis eidem à Cæsarea Maiest. concessis. Datum Bruxellæ. Anno Domini. 1552. Die octava Aprilis.*

De la Torre.

C'est également une édition séparée de la pièce du même nom, figurant dans le volume cité sous le n° 40 ci-dessus.

43. — *Magnificat secundum octo vulgares musicæ modos a diversis musicis compositum quatuor et quinque vocum. Duaci. 1552.*

Ce n'est que sous toutes réserves que nous donnons ici ce titre. D'après Dutbilloeul, l'auteur de la *Bibliographie Douaisienne,* le premier volume imprimé à Douai n'aurait paru qu'en 1563.

1553.

44. — *Liber Primus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIII. Cum Gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Susato, à Antoine Perrenot, évêque d'Arras, depuis cardinal de Granvelle. Notre imprimeur la signa : *Agrippinus.*

Ce recueil contient vingt et un Motets de Clemens non Papa, Cleve, Colin, Crecquillon, Jean Guiot dit Castileti, Jean de Hollander et Adrien Willaert.

45. — *Liber Secundus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIII. Cum Gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient vingt-quatre Motets de Benedictus, Cornelis Canis, Clemens non Papa, Crecquillon, Lupus Hellinc, Petit Jan de Latere, Martinus Peu d'argent, Louis Pieton, Joan. Schelvius, Carolus Souliart, Jacques Vaet et Adrien Willaert.

46. — *Liber Tertius Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. M. D. LIII. Cum Gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient vingt-quatre Motets de Baston, Cas-

tileti, Clemens non Papa, Joan Cleve, Crecquillon, Lupus Hellinc, 1553.
Jérôme Hequest, Jan de Hollander, Goesen Jonckers, Petrus Jordanus, Pierre Manchicourt, Petrus Messenus et Jacques Vaet.

47. — *Liber Quartus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIII. Cum Gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient vingt-deux Motets de Benoit d'Appenzell, Jean Castileti, Clemens non Papa, Crecquillon, Jean Crespel, D. Curingen, Anthonius Galli, Gombert, Goudimel, Claude Morel, Jacques Vaet et Philippe de Vuildre.

48. — *Liber Quintus Ecclesiasticarum cantionum quinque vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque hujus aetatis Musicis cōpositarum. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIII. Cum Gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient seize Motets de Josquin Baston, Canis, Clemens non Papa, Crecquillon, Jan de Hollander, Jean Louys, Pierre Manchicourt et Simon Moreau.

49. — *Liber Sextus Ecclesiasticarum cantionum quinque vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIII. Cum Gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient seize Motets d'Eustache Barbion, Brumel, Claux, Clemens non Papa, Cobrise, Crecquillon, Jan de

1553. Hollander, Jean Louys, Jan Lupi, Symon Moreau et Guillaume le Roy.

50. — *Liber Septimus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Antea nunquam excusus. Omnes de uno tono. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIII. Cum Gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient seize Motets de Benedictus, Canis, Castileti, Clemens non Papa, Jean Louys, Crecquillon, Gallus, Christiaen de Hollander, Lupi, Manchicourt et Christophe Potier.

51. — *Liber Octavus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Omnes de uno tono. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIII. Cum Gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient vingt Motets de Baston, Canis, Certon, Clemens non Papa, Crecquillon, Joannes Domin, Jean Larchier, Jean Lescuyer, Jean Louys et Symon Moreau.

52. — *Horti Musarum secunda pars, continens selectissima quædam ac jucundissima carmina testudine simul et voce humana vel alterius instrumenti musici adminiculo modulanda. Iam recens collecta et impressa. Lovanii, apud P. Phalesium Bibliopolam juratum. 1553.*

In-4°. — Ce volume contient vingt-six compositions de Caulcray, Chastelain, Clemens non Papa, Th. Crecquillon, Josquin de Prés et Rogier.

53. — *Premier Livre des Chansons a cincq et six parties Nouvellement composez et mises en Musique convenables tant aux instrumentz comme à la Voix. Imprime à Louvain par Pierre Phalèsc, pour luy et Martin Rotaire, Lan M. D. LIII. Avec grace et Previlege* (sic). 1553.

In-4° oblong. — Contient trente chansons dont vingt-trois à cinq et sept à six voix. Les compositeurs sont Josquin Baston, Canis, Castileti, Clemens non Papa, Crespel, Crecquillon, Galli, Gheerkin, de Hollander, Petit Jan, Larchier, Nicolas Rogier et Waelrant.

Les 5e et 6e parties sont imprimées dans un même volume, l'une vis-à-vis de l'autre.

54. — *Second Livre des Chansons à cincq et six parties, nouvellement composez et mises en Musique convenables tant aux instrumentz comme à la Voyx. Imprime à Louvain par Pierre Phalèse, pour luy et Martin Rotaire. Lan M. D. LIII. Avec Grace et Previlege.*

In-4° oblong. — Contient trente chansons de Bachy, Josquin Baston, Canis, Clemens non Papa, Crecquillon, Crespel, Denys, Gérard le Cocq, de Hollander, Jean Louys, Manchicourt, Martin Peu d'argent, Cor. de Milan, Tubal et Vuismes.

55. — *Liber quartus Cantionum Sacrarum (vulgo Motetta vocant) cinque et sex vocum ex optimis Musicis selectarum. Lovanii, Petrus Phalesius. 1553.*

In-4° oblong.

56. — *Comicarum Fabularum Georgii Macropedii tomus secundus, qui continet Alutam, Rebelles, Petriscum, Audriscam, et Bassarum, ab ipso quoq; autore iam denuo recognitæ. Ultraiecti. Harmannus Borculous excudebat, anno 1553.*

In-8°. — Second volume (voir pour le 1er volume : 1552, n° 40).

1553-1554. 57. — *Asotus Evangelicus, seu evangelica de filio prodigo parabola, a Georgio Macropedio comicè descripta. Ultraiecti, Harmannus Borculous excudebat, anno 1553.*

In-8°. — Cette pièce avait déjà figuré dans le premier volume des œuvres de MACROPEDIUS (voir : 1552, n° 40).

58. — *Petriscus Georgii Macropedii fabula iucundissima. Ultraiecti. Harmanus Borculous excudebat, anno 1553.*

In-8°. — Édition séparée d'une pièce qui avait été publiée dans le second volume des œuvres de son auteur (voir le n° 56 ci-dessus).

59. — *Georgii Macropedii Audrisca fabula lepidissima. Ultraiecti. Harmannus Borculous excudebat, anno 1553.*

In-8°. — Également publiée dans le second volume des œuvres de MACROPEDIUS (voir le n° 56 ci-dessus).

60. — *Georgii Macropedii Bassarus, fabula festivissima. Ultraiecti. Harmannus Borculous excudebat, anno 1553.*

In-8°. — Également publiée dans le second volume des œuvres de MACROPEDIUS (voir le n° 56 ci-dessus).

1554.

61. — *Evangelia dominicorum et festorum dierum musicis numeris comprehensa. Antverpiæ, excudebat Thielm. Susato. 1554-1556.*

In-4°. — Cette collection contient deux cent cinquante-deux compositions à quatre, cinq, six et huit voix, par soixante-quinze compositeurs différents.

62. — *Liber Quartus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo*

Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIIII. Cum gratia et privilegio Cesareae Maiestatis. 1554.

In-4° oblong. — Deuxième édition (voir 1553, n° 47).

Ce volume contient vingt-deux Motets de Benoit d'Appenzell, Jean Castileti, Clemens non Papa, Crecquillon, Jean Crespel, D. Curingen, Antonius Galli, Nicolas Gombert, Claude Goudimel, Claude Morel, Jacques Vaet et Philippe de Vuildre.

63. — *Liber Nonus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Omnes quasi de uno tono. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LIIII. Cum gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient vingt Motets de Crecquillon, Cabbiliau, Clemens non Papa, Crespel, Gallus, Louys, Manchicourt, Rogier, Tylman Susato et Jacques Vaet.

64. — *Premier livre des chansons à quatre parties Nouvellement composez et mises en Musicque, convenables tant aux Instrumentz comme à la Voix. Imprime a Lovain par Pierre Phalese libraire iure. Lan M. D. LIIII. Avec grace et Previlege* (sic).

In-4° oblong. — Contient trente chansons de Baston, Buys, Clemens non Papa, Crecquillon, Crespel, Gallus, Petit Jan de Latre, Jan Loys, Clément Morel, Rogier, Jacques Vaet et Waelrant.

65. — *Second livre des chansons à quatre parties Nouvellement composez et mises en Musicque, convenables tant aux instrumentz comme a la voix. Imprime à Lovain par Pierre*

1554. *Phalese libraire iure. Lan M. D. LIIII. Avec grace et Privilege.*

In-4° oblong. — Contient trente chansons de Baston, Clemens non Papa, le Cocq, Crecquillon, Crespel, Gallus, Jan Geraert, Claudin le Jeune, Geraert Hobbrecht, Rogier Waelrant et N. Vuismes.

66. — *Tiers livre des chansons à quatre parties nouvellement composez et mises en musique, convenables tant aux instrumentz comme à la voix. Imprime a Lovain par Pierre Phalèse libraire iure. Lan M. D. LIIII. Avecq grace et privilège.*

In-4° oblong. — Contient trente Chansons de Baston, Caulerius, Clemens non Papa, Crecquillon, Crespel, Petrus Heylanus, Petit Jan, Clément Jannequin, Claudin le Jeune, Lupi, de Rore et Waelrant.

67. — *Liber Primus Cantionum sacrarum (vulgo Moteta vocant) quinque vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LIIII. Cum gratia et Privilegio C. M.*

In-4° oblong. — Avec la marque de Melpomène sur le titre. — Le privilége est de 1553. — Ce volume contient seize Motets de Clemens non Papa, Crecquillon, Sébastien de Hollander, Petit Jan et Manchicourt.

68. — *Liber Secundus Cantionum sacrarum, (vulgo Moteta vocant) quinque et sex vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LIIII. Cum gratia et Privilegio C. M.*

In-4° oblong. — Avec la marque de Melpomène. — Contient quinze Motets, dont onze à cinq et quatre à six voix. — Les compositeurs sont Jacobus Bultel, Clemens non Papa, Crecquillon, Arn. Feys, Gombert et Manchicourt.

69. — *Liber Tertius Cantionum sacrarum (vulgo Moteta vocant), et sex vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LIIII. Cum gratia et Privilegio.* 1554.

In-4° oblong. — Avec la marque de Melpomène. — Contient quinze Motets, dont onze à cinq et quatre à six voix. Les compositeurs sont : Chasteleyn, Clemens non Papa, Crecquillon, Christiaen de Hollander, Manchicourt, Tubal et Waelrant.

70. — *Liber Quartus Cantionum sacrarum (vulgo Moteta vocant), quinque et sex vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Excudebat Petrus Phalesius Anno M. D. LIIII. Cum gratia et Privilegio C. M.*

In-4° oblong. — Avec la marque de Melpomène. — Contient seize Motets, dont onze à cinq et cinq à six voix, composés par Eustache Barbion, Benedictus, Clemens non Papa, Crecquillon, Manchicourt, Simon Moreau et N. Vuismes.

71. — *Liber Quintus Cantionum sacrarum vulgo Moteta vocant, quinque et sex vocum a D. Magistro Petro Manchicurtio Betunio insignis ecclesiæ Tornacensis Phonasco nunc primum in lucem aeditus. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LIIII. Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Avec la marque de Melpomène. — Commence par une dédicace de Manchicourt, à Antoine Perrenot, évêque d'Arras, depuis cardinal de Granvelle. — Ce volume contient quatorze Motets, dont neuf à cinq et cinq à six voix.

72. — *Liber Sextus Cantionum sacrarum vulgo Moteta vocant, quinque et sex vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LIIII. Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Avec la marque de Melpomène. — Contient

1554-1555. seize Motets, dont onze à cinq et cinq à six voix, composés par Clemens non Papa, Crecquillon, Petit Jan de Latre, Simon Moreau, Willaert et N. de Vuismes.

73. — *Hypomone, seu Patientia Macropedij. Fabula sacra. D. Paulus ad Rhomanos. Capit.* 15. *Quecunq; scripta sunt, ad nostram doctrinā scripta sunt, ut per patientiam et cōsolationē scripturarū spem habeamus. etc. Ultraiecti Harmannus Borculous excudebat, Cum gratia et privilegio.*

In-8°. — Au dernier feuillet, on trouve le privilége pour cinq ans, accordé à van Borculo et daté de Bruxelles : *Anno Domini millesimo quingentesimo, quinquagesimo quarto, in Maio.*

Édition séparée d'une pièce qui avait déjà figuré dans le volume cité sous le n° 40, année 1552.

74. — *Sacrarum Cantionum (vulgo hodie Moteta vocant) quinque et sex vocum ad veram harmoniam concentumque ab optimis quibusque Musicis in philomusorum gratiam compositarum. Liber primus. Antverpiae. Excudebant Joannes Latius et Hubertus Waelrandus. An. M. D. LIIII. Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace des imprimeurs à Jean Ulstadius. — Contient dix-sept Motets de Clemens non Papa, Crecquillon, de Hollander, Olivier de Latre, Maillart, Manchicourt, Montanus et Tubal.

1555.

75. — *Le quatorziesme livre à quatre parties contenant dix huyct Chansons Italiennes, six Chansons Françoises et six Motets faictz (à la nouvelle composition d'aulcuns d'Italie) par Rolando di Lassus. Nouvellement imprimé en Anvers par Tylmā Susato Imprimeur de Musicque. Avec grace et*

privilege de la Maiesté Impériale pour quatre ans. Lan M. D. LV. 1555.

In-4°.

76. — *Liber Decimus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Unius toni omnes. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LV. Cum gratia et privilegio Cesareae Maie̅. Sub signe de Lange.*

In-4° oblong. — Contient dix-sept Motets de Jacques Bracqueniers, Canis, Castileti, Clemens non Papa, Crespel, Crecquillon, Gallus, Philippus Gheens, Christiaen de Hollander, Lupi, Simon Moreau et Joannes Schelvius.

77. — *Liber Undecimus Ecclesiasticarum cantionum quatuor vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. Unius toni omnes. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere novae. Anno M. D. LV. Cum gratia et privilegio Cesareae Maie̅. Sub signe de Lange.*

In-4° oblong. — Contient dix-huit Motets de Benedictus, Canis, Castileti, Clemens non Papa, Crecquillon, Christiaen de Hollander, Jan Louys, Richafort et Chastelain.

78. — *Vingt et six Chansons musicales et nouvelles a cincq parties convenables tant a la voix comme aussi propices a iouer de divers Instrumens, nouvellement Imprimees en Anvers par Thielman Susato, Correcteur et Imprimeur de Musicque.* (S. d.)

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Susato, à : *Tres illustre*

1555. *et tres vertueuse dame, dame Marie Royne et Douaigiere d'hongrie,* suivie d'une poésie adressée aux lecteurs.

Ces vingt-six chansons sont de Baston, Canis, Crecquillon, Descaudain, Gallus, Gombert, Lupi, Mouton, Richafort et Susato, dont il y en a cinq.

79. — *Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant quinque et sex vocum ex optimis quibusque musicis selectarum, liber primus. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1555.*

In-4°.

80. — *Quatriesme livre des chansons a quatre parties nouvellement composez et mises en Musicque, convenables tant aux instrumentz comme à la Voix. Imprime a Lovain par Pierre Phalese; Lan M. D. LV. Avec grace et privilege.*

In-4° oblong. — Contient trente chansons de Baston, Caulery, Clemens non Papa, Crecquillon, Crespel, Jan Louys, Manchicourt et Waelrant. — Avec la marque de Melpomène.

81. — *Cantionum sacrarum vulgo Moteta vocant quinque et sex vocum ex optimis quibusque musicis selectarum. Liber secundus. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1555.*

In-4°.

82. — *Cantionum sacrarum vulgo Moteta vocant quinque et sex vocum ex optimis quibusque musicis selectarum. Liber tertius. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1555.*

In-4°.

83. — *Liber Septimus Cantionum Sacrarum vulgo Moteta vocant, Quinque et sex vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LV. Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Contient quinze Motets, dont dix à cinq et cinq

à six voix, d'Eustache Barbion, Benedictus, Certon, Clemens non Papa, Crespel, Crecquillon et Vuismes. — Avec la marque de Melpomène. 1555.

84. — *Liber Octavus Cantionum Sacrarum vulgo Moteta vocant, Quinque sex septem et octo vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LV. Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Contient quatorze Motets, dont huit à cinq, quatre à six, un à sept et un à huit voix, de Josquin Baston, Canis, Clemens non Papa, Crecquillon, Petit Jan, Larchier et Vuismes — Avec la marque de Melpomène.

85. — *Cinquiesme Livre des Chansons a quatre parties nouvellement composez et mises en Musicque, convenables tant aux instrumentz comme a la Voix. Imprime a Lovain par Pierre Phalese, Lan M. D. LV. Avec grace et privilege.*

In-4° oblong. — Avec la marque de Melpomène. — Contient trente chansons de Baston, Buys, Cabeliau, Simon Cardon, Clemens non Papa, Crecquillon, Crespel, Anton. Galli, Jan Gerard, M. Jacob et N. de Vuismes.

86. — *Sixiesme Livre des Chansons a quatre parties nouvellement composez et mises en musicque par Maistre Jehan de Latre, Maistre de la chapelle du Reverendiss. Evesque de liege etc. Convenables tant aux instrumentz comme a la voix. Imprime à Lovain par Pierre de la Phalyse. Lan M. D. LV. Avec grace et privilege.*

In-4° oblong. — Avec la marque de Melpomène. — Contient vingt-neuf chansons.

87. — *Orl. de Lassus. Il primo libro dove si contengono Madrigali, Villanesche, Canzoni e Motetti a quattro voci. Novamente impressa. In Anversa, appresso Latio. 1555.*

1555. 88. — *Pseaulmes cinquante de David composez musicalement ensuyvant le chant vulgaire à cincq parties. Par Maistre Iean Louys Bourgoys. Premier livre contenant XVIJ Pseaumes. Deuxième livre cont. XVJ Pseaumes. Troisième livre cont. XVIIJ Pseaumes. En Anvers. Par Hubert Waelrant et Iean Laet. An MDLV. Avec Privilège.*

Petit in-4° oblong.

89. — *Sacrarum Cantionum (vulgo hodie Moteta vocant) quinque et sex vocum ad veram harmoniam concentumque ab optimis quibusque Musicis in philomusorum gratiam compositarum. Liber secundus. Antverpiae. Excudebant Hubertus Waelrandus et Joannes Latius. An. M. D. LV. Cum Gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Waelrant, datée de janvier 1555 : *Domino Culmanno Aschenhaymer à Mosprun.* — Contient quatorze Motets de Clemens non Papa, Crecquillon, Gombert, Hollandus, Petit Jan, Maillart, Tubal et Zacheus. — Il y en a dix à cinq et quatre à six voix.

0. — *Sacrarum Cantionum (vulgo hodie Moteta vocant) quinque et sex vocum ad veram harmoniam concentumque ab optimis quibusque Musicis in philomusorum gratiam compositarum. Liber tertius. Antverpiae. Excudebant Hubertus Waelrandus et Joannes Latius. An. M. D. LV. Cum Gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Waelrant, datée de mai 1555 : *Inclyto Augustae Vindelicorum Patricio Marco Welsero, Antonii F.*

Contient douze Motets, dont neuf à cinq et trois à six voix, de Certon, Clemens non Papa, Crecquillon, Nicolaus Gezin, Gombert, Petit Jan de Latre, Maillart et Tubal.

1556.

91. — *Missa cum quatuor vocibus ad imitationem Cantilenæ,* MISERICORDE, *condita. Nunc primum in lucem edita Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. M. D. LVI. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio.

92. — *Cantionum sacrarum vulgo Motetta vocant, quinque et sex vocum ex optimis quibusque musicis selectarum. Liber quartus. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1556.*

In-4°.

93. — *Cantionum sacrarum vulgo Motetta vocant, quinque et sex vocum ex optimis quibusque musicis selectarum. Liber quintus. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1556.*

In-4°.

94. — *Cantionum sacrarum vulgo Motetta vocant, quinque et sex vocum ex optimis quibusque musicis selectarum. Liber sextus. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1556.*

In-4°.

95. — *Premier Livre des Chansons a cincq et six parties Nouvellement composez et mises en Musique, convenables tant aux Instrumentz comme a la Voix. Imprime a Louvain par Pierre Phalese, Lan M. D. LVI. Avec grace et Privilege.*

In-4° oblong. — Deuxième édition (voir 1553, n° 53).

PHALÈSE avait publié la première édition avec son associé Martin ROTAIRE. — Le volume contient trente chansons, dont vingt-trois à cinq et sept à six voix. — Les compositeurs sont Josquin

1556. Baston, Canis, Castileti, Clemens non Papa, Crespel, Crecquillon, Galli, Gheerkin, de Hollander, Petit Jan, Larchier, Nicolas Rogier et Waelrant.

96. — *Liber septimus Cantionum Sacrarum vulgo Moteta vocant, Quinque et sex vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LVI. Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Seconde édition (voir 1555, n° 83).
Le volume contient quinze Motets, dont dix à cinq et cinq à six voix, par Eustache Barbion, Benedictus, Certon, Clemens non Papa, Crespel, Crecquillon et Vuismes.

97. — *Liber Octavus Cantionum Sacrarum vulgo Moteta vocant, Quinque sex septem et octo vocum ex optimis quibusque Musicis selectarum. Lovanii. Apud Petrum Phalesium. Anno M. D. LVI. Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Seconde édition (voir 1555, n° 84).
Contient quatorze Motets, dont huit à cinq, quatre à six, un à sept et un à huit voix, composés par Josquin Baston, Canis, Clemens non Papa, Crecquillon, Petit Jan, Larchier et Vuismes

98. — *Orl. de Lassus. Il primo libro de Motetti a cinque e sei voci nuovamente posti in luce. In Anversa, appresso Ioanne Latio. 1556.*

In-4°. — Dédié à Antoine Perrenot, évêque d'Arras, depuis cardinal de Granvelle. La dédicace n'est pas datée.

99. — *Sacrarum Cantionum (vulgo hodie Moteta vocant) quinque et sex vocum ad veram harmoniam concentumque ab optimis quibusque Musicis in philomusorum gratiam compositarum. Liber quartus. Antverpiae, Excudebant Hubertus Waelrandus et Joannes Latius.* S. d. *Cum Gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Waelrant à : *Guilielmo Trainer patricio Ratisbonensi divinae Musices cultori eximio,* datée de 1556. 1556.

Contient dix Motets à cinq voix et trois à six, de Barbion, Baston, Canis, Chastelain, Clemens non Papa, Crecquillon, Hauricq, Hollandus, Morales, Speulanus, Tubal et Waelrant.

100. — *Sacrarum Cantionum (vulgo hodie Moteta vocant) quinque et sex vocum, ad veram harmoniam concentumque ab optimis quibusque Musicis, in philomusorum gratiam compositarum. Liber quintus. Antverpiae, Excudebant Hubertus Waelrandus et Joannes Latius.* S. d. *Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Contient treize Motets, dont dix à cinq et trois à six voix, de Clemens non Papa, Crecquillon, A. Tubal, Waelrant, Crespel, Gombert, Moreau et Maillart.

101. — *Sacrarum Cantionum (vulgo hodie Moteta vocant) quatuor vocum, ad veram harmoniam concentumque ab optimis quibusque Musicis, in philomusorum gratiam compositarum. Liber primus. Antverpiae, Excudebant Hubertus Waelrandus et Joannes Latius.* S. d. *Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Contient quinze Motets de Braquetz, Clemens non Papa, Crecquillon, Hauricqz, Hollandus, Lesclefin, Tubal et Waelrant. — Seconde édition remaniée (voir 1554, n° 74).

102. — *Sacrarum Cantionum (vulgo hodie Moteta vocant) Quatuor Vocum, ad veram Harmoniam concentumque ab optimis quibusque Musicis, in philomusorum gratiam compositarum. Liber secundus. Antverpiae, Excudebant Hubertus Waelrandus et Joannes Latius.* S. d. *Cum gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Contient treize Motets de Chastelain, Clemens

1556. non Papa, Crecquillon, Hauricq, Petit Jan, Manchicourt, Tubal et Waelrant. — Seconde édition remaniée (voir 1555, n° 89).

103. — *Jardin Musiqual, contenant plusieurs belles fleurs de Chansons à trois parties, choysies dentre les œuvres de plusieurs auteurs excellents en l'art de Musicque, ensemble le blason de beau et laid Tetin propice tant a la voix comme aux instruments. Le premier livre. En Anvers. Par Hubert Waelrant et Jean Laet. Avec Privilege.*

In-4° oblong. — Contient dix-huit chansons de Baston, Clemens non Papa, Petit Jan, Jan Loys, Waelrant et Zacheus.

104. — *Jardin Musiqual, contenant plusieurs belles fleurs de Chansons, Choysies d'entre les œuvres de plusieurs auteurs excellents en l'art de Musique, ensemble le blason de beau et laid Tetin propices tant à la voix comme aux instruments. Le premier livre. En Anvers. Par Hubert Waelrant et Jean Laet. Avec Privilege.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Waelrant : *à mon treshonnore seigneur Cunrat Schetz.* — Seconde édition augmentée du volume précédent.

Contient vingt-quatre chansons de Barbion, Baston, Bracquet, Cauleri, Chastelain, Clemens non Papa, Crespel, Crecquillon, Dambert, Havericq ou Hauricq, Clément Jannequin, Orland de Lassus, Petit Jan de Latre, le Roy, Vaet et Tubal.

105. — *Jardin Musical, contenant plusieurs belles fleurs de Chansons spirituelles a quatre parties, composees par Maistre Jean Caulery, Maistre de la Chappelle de la Royne de France, et de plusieurs autres excellens autheurs en l'art de Musicque, tant propices a la voix comme aux instrumentz. Livre second. En Anvers. Chez Hubert Waelrant et Jean Laet. Avec Privilege.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Jehan de Caulery, datée

de Bruxelles, du 18 juillet 1556, à Michel de Francqueville, abbé de Saint-Aubert en Cambrai. 1556-1557.

Contient vingt-neuf chansons de Bacchij, Bracquet, Caulery, Clemens non Papa, Crecquillon, A. Galli, Maillart, Tubal et Waelrant.

106. — *Jardin Musical, contenant plusieurs belles fleurs de Chansons a quatre parties, choysies dentre les œuvres de plusieurs auteurs excellents en l'art de Musicque, propices tant a la voix, comme aux instruments. Le tiers livre. En Anvers. Chez Hubert Waelrant et Jean Laet. Avec Privilege.*

In-4° oblong. — Contient vingt-sept chansons de Cabiliau, Caulery, Chastelain, Clemens non Papa, Crecquillon, Crespel, Clément Jannequin, Jan Molet, Moreau, Tubal et Waelrant.

107. — *Q. Horatii Lyricorum versuum, musica modulatio, ad carminis cuiusque rationem numeris prudenter accommodatis. Ac seorsum ad puerorum usum excusa, ut hac canendi exercitatione, paulatim assuescant Odis Horationis. Daventriæ, Theodoricus Bornius excudebat. Anno M. D. LVI.*

In-8°. — Au verso du titre : *M. Cicero in Oratore. Lyricis poëtis si cantum detrahas nuda pene relinquuntur verba.* — Au verso du 15e feuillet, se trouve la marque de Bornius, figurant une fontaine, avec la devise : *Fons Jovis* et les initiales de l'imprimeur T. B.

Petit volume très-rare qui se vend 30 francs.

1557.

108. — *Liber Duodecimus Ecclesiasticarum cantionum quinque vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cõpositarum. De uno tono. Antea nunquam excusus. Ant-*

1557. *werpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LVII. Cum gratia et privilegio.*

In-4° oblong. — Contient dix-sept Motets de Benoit d'Appenzell, Barbion, Baston, Benoit Ducis, Gombert, Damianus Haurkus, Chrétien de Hollandere, Petrus Jordanus, Simon Moreau, Jérôme Vinders, Han Vucel et Willaert.

109. — *Liber XIII. Ecclesiasticarum cantionum quinque vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. De uno tono. Antea nunquam excusus. Antwerpiae excudebat Tilemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LVII. Cum gratia et privilegio.*

in-4° oblong.

110. — *Liber XIIII. Ecclesiasticarum cantionum quinque vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. De uno tono. Antea nunquam excusus. Antwerpiae Excudebat Tylemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LVII. Cum gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong. — Contient dix-huit Motets de Canis, Charles Castellain, Jean Castileti, Clemens non Papa, Jean Crespel, Crecquillon, Finot, Gerardus, Jean Lowys, Manchicourt, Vincenzo Ruffo et Vaet.

111. — *Missa cum quatuor vocibus ad imitationem moduli,* VIRTUTE MAGNA *condita. Nunc primum in lucem edita Autore D. Clemente non Papa. Tomus II. Lovanii ex typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. M. D. LVII. Cum gratia et Privilegio Regis.*

Grand in-folio.

112. — *Missa cum quatuor vocibus ad imitationem Cantilenae :* En espoir *condita. Nunc primum in lucem edita Autore D. Clemente non Papa. Tomus III. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. M. D. LVII. Cum gratia et Privilegio Regis.* 1557.

Grand in-folio.

113. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem moduli :* Ecce quam bonum *condita. Nunc primum in lucem edita Autore D. Clemente non Papa. Tomus IIII. Lovanii, ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. M. D. LVII. Cum gratia et privilegio Regis.*

Grand in-folio.

114. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem moduli :* Gaude lux donatione *condita. Nunc primum in lucem edita Autore D. Clemente non Papa. Tomus V. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. M. D. LVII. Cum gratia et privilegio Regis.*

Grand in-folio.

115. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem moduli :* Caro mea *condita. Nunc primum in lucem edita Autore D. Clemente non Papa. Tomus VI. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. M. D. LVII. Cum gratia et privilegio Regis.*

Grand in-folio.

116. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem Cantilenae :* Languir my fault *condita. Nunc primum in lucem edita Autore D. Clemente non Papa. Tomus VII. Lovanii,*

1557-1558. *ex typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. M. D. LVII. Cum gratia et privilegio Regis.*

Grand in-folio.

117. — *Cantionum sacrarum, vulgo Motettas vocant, quinque et sex vocum, a D. Huberto Waelrant Ad. Liber nonus. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1557.*

In-4°.

118. — *Cantionum sacrarum, vulgo Motettas vocant, quinque et sex vocum ex optimis quibusque musicis selectarum. Liber septimus. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1557.*

In-4°.

119. — *Cantionum sacrarum, vulgo Motettas vocant, quinque et sex vocum ex optimis quibusque musicis selectarum. Liber octavus. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1557.*

In-4°. — Ces huit volumes contiennent cent dix-huit Motets de E. Barbion, J. Baston, J. Bultel, C. Canis, P. Certon, C. Chastelain, Clemens non Papa, Th. Crecquillon, Crespel, B. Ducis, A. Feys, J. Larchier, P. de Manchicourt, S. Moreau, Tubal, H. Waelrant, A. Willaert et N. de Vuismes.

120. — *Ph. de Monte. Missarum quinque, sex et octo vocum liber primus. Antverpiæ. 1557.*

In-folio.

1558.

121. — *Le douziesme livre contenant trente chãsõs amoureuses à cincq parties propices a tous Instruměetz Musicaulx nouvellement composées par divers autheurs. Imprimé en Anvers, par Thielman Susato Imprimeur de Musicque. Avec grace et privilege Lan M. CCCCC. LVIII.*

In-4°. — Réimpression de l'édition de 1550 (voir n° 33). 1558.

Les compositeurs de ces trente chansons sont Eustache Barbion, Josquin Baston, Corn. Canis, Thom. Crecquillon, Jac. Clemens non Papa, Jean Gallus, Gerardus, Nic. Gombert, Hanache, Jean de Hollandere et Jacques le Roy.

122. — *Le treiziesme livre contenant vingt et deux Chansons musicales et nouvelles à six et à huit parties propices à tous Instrumentz Musicaulx composées par divers autheurs. Nouvellement imprimé en Anvers, par Tielman Susato Imprimeur de Musicque. Avec grace et privilege Lan M. CCCCC. LVIII.*

In-4°. — Réimpression de l'édition de 1550 (voir n° 34).

Les auteurs de ces vingt-deux chansons sont Jean Castileti, Clemens non Papa, Jehan le Cocq, Jean Gallus, Nicolas Gombert, Jean de Hollandere, Jehan Larchier, Pierre de Manchicourt, Ciprien de Rore et Adrien Willaert.

123. — *Madrigali e Canzoni francesi à 5 voci. In Anversa, Thielm. Susato. 1558.*

Petit in-4° oblong.

124. — *Missa cum quatuor vocibus ad imitationem cantilenæ :* MISERICORDE *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus primus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1558. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio. — Seconde édition du n° 91.

125. — *Missa cum quatuor vocibus ad imitationem Moduli :* VIRTUTE MAGNA *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus secundus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1558. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio. — Seconde édition du n° 111.

1558-1559. 126. — *Missa cum quatuor vocibus ad imitationem Cantilenæ :* En espoir *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus tertius. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1558. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio. — Seconde édition du n° 112.

127. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem Cantilenæ :* Ecce quam bonum *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus quartus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1558. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio. — Seconde édition du n° 113.

128. — *Premier Livre des Chansons a quatre parties Nouvellement composez et mises en Musicque, convenables tant aux Instrumentz comme a la Voix. Imprime a Lovain par Pierre Phalese. Lan M. D. LVIII. Avec grace et Previlege* (sic).

In-4° oblong. — Seconde édition (voir 1554, n° 64).

Contient trente chansons de Baston, Buys, Clemens non Papa, Crecquillon, Crespel, Gallus, Petit Jan de Latre, Jean Loys, Clément Morel, Rogier, Jacques Vaet et Waelrant.

129. — *H. Waelrant. Il primo libro de Madrigali e Canzoni francesi a cinque voci. Anversa, Huberto Waelrant e J. Latio. 1558.*

In-4°.

1559.

130. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem moduli :* Gaude lux donatione *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus quintus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio. — Seconde édition du n° 114.

131. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem moduli :* 1559.
Caro mea *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus sextus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio. — Seconde édition du n° 115.

132. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem Cantilenæ :* Languir my fault *condita. Autore Clemente non Papa. Tomus septimus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio. — Seconde édition du n° 116.

133. — *Missa cum quinque vocibus ad imitationem Moduli :* Pastores quidnam vidistis *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus octavus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio.

134. — *Missa cum sex vocibus ad imitationem Cantilenæ :* A la fontaine du prez *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus nonus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio Regio.*

Grand in-folio.

135. — *Liber primus Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem æditus Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, apud Petrum Phalesium Bibliopol. Iurat. Anno 1559. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Volume contenant quinze compositions.

136. — *Liber secundus Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem æditus*

1559. *Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, apud Petrum Phalesium Bibliopol. Iurat. Anno 1559. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Ce volume contient seize compositions.

137. — *Liber tertius Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem æditus Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, apud Petrum Phalesium Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Contient seize Motets.

138. — *Liber quartus Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem æditus Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, apud Petrum Phalesium Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Contient dix-sept Motets.

139. — *Liber quintus Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem æditus Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, apud Petrum Phalesium Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Contient quinze Motets.

140. — *Liber sextus Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem æditus Autore D. Clemente non papa. Lovanii, apud Petrum Phalesium Bibliopol. Iurat. 1559. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Contient dix-huit Motets.

141. — *Liber septimus Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem æditus Autore D. Thoma Crecquillione. Lovanii, apud Petrum Pha-*

lesium Bibliopol. Iurat. Anno 1559. Cum gratia et privilegio. 1559-1560.

In-4°. — Contient quatorze Motets.

142. — *Second Livre des Chansons a quatre parties Nouvellement composez et mises en Musicque, convenables tant aux instrumentz comme a la voix. Imprime a Lovain par Pierre Phalese libraire iure. Lan M. D. LIX. Avecq Grace et Previlege* (sic).

In-4° oblong. — Seconde édition (voir 1554, n° 65).
Contient trente chansons de Baston, Clemens non Papa, le Cocq, Crecquillon, Crespel, Gallus, Jan Geraert, Claudin le Jeune, Geraert Hobrecht, Rogier, Waelrant et N. Vuismes.

143. — *Souter Liedekens ghemaeckt ter eeren Gods op alle de Psalmen van David tot stichtinge eñ een geestelijcke vermakinghe van allen Christen menschen. Met privilegie gegeven te Brussel An. 39 den 15 Septemb. Men vercoopt se Thantwerpen inde Rape by Ian de Laet. 1559.*

In-8°. — Traduction de Guillaume van Zuylen van Nyevelt. — Caractères gothiques. — Seconde édition (voir 1540, n° 2).

144. — *J. Turnhout. Madrigali a più voci. Duaci. 1559.*

In-4°. — D'après Fétis (*Biographie universelle des Musiciens*, t. VIII, p. 275), c'est 1595 qu'il faut lire, au lieu de 1559. Nous avons déjà observé au n° 43 de cette bibliographie, que le premier volume imprimé à Douai n'a paru qu'en 1563.

1560.

145. — *Le quatorziesme livre à quatre parties contenant dix huyct Chansons Italiennes, six Chansons Francoises et six Motetz faicts (à la nouvelle composition d'aulcuns d'Italie)*

1560. *par Rolando di Lassus, convenables tant à la voix comme aux instruments. Imprimées en Anvers, par Tylman Susato Imprimeur de Musicque. M. D. LX.*

In-4°.

146. — *Liber Decimus Quintus Ecclesiasticarum Cantionum quinque et sex vocum Vulgo Moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius aetatis Musicis cōpositarum. De uno tono. Antea nunquam excusus. Antverpiae Excudebat Tylemannus Susato e regione statere nove. Anno M. D. LX. Cum gratia et privilegio Cesareae Maiestatis.*

In-4° oblong.

147. — *Missa cum quatuor vocibus ad imitationem Moduli :* QUAM PULCHRA ES *condita. Autore D. Clemente non Papa. Tomus decimus. Lovanii ex Typographia Petri Phalesii Bibliopol. Iurat. 1560. Cum gratia et privilegio.*

Grand in-folio.

148. — *Second livre des Chansons a Cincq Et Six Parties Nouvellement Composez et mises en Musique, convenables tant aux Instrumentz comme a la Voix. Imprime a Louvain par Pierre Phalese, Lan M. D. LX. Avecq Grace et previlege.*

In-4° oblong. — Deuxième édition (voir 1555, n° 54).
Contient trente chansons de Bachy, Josquin Baston, Canis, Clemens non Papa, Crecquillon, Crespel, Denys, Gérard le Cocq, Hollandre, Jan Loys, Manchicourt, Martin Peu d'Argent, Cor. de Milan, Tubal et Vuismes.

149. — *Tiers Livre des Chansons a Cincq Et Six Parties Nouvellement Composez et mises en Musique, convenables tant*

aux Instrumentz comme a la Voix. Imprime a Louvain par Pierre Phalese, Lan M. D. LX. Avecq Grace et previlege. 1560-1561.

In-4° oblong.

150. — *Premier Livre du recueil des fleurs produictes de la divine musique a trois parties par Clemens non Papa, Thomas Cricquillon et aultres excellens Musichiens. Imprime à Lovain par Pierre Phalese Libraire Iure. Lan M. D. LX.*

In-4° oblong. — Contient quarante chansons de Christo. Barius, Benedictus, Cornelis Canis, Clemens non Papa, Crecquillon, Episcopius, Gombert, Petit Jan et Pynchon.

151. — *Septiesme Livre des Chansons a quatre parties convenables tant aux instrumentz comme à la Voix. Imprime à Lovain par Pierre Phalese Libraire Jure. Lan M. D. LX. Avecq Grace et privilege.*

In-4° oblong. — Contient trente-cinq chansons.

1561.

152. — *Sauter-Liedekens V-VIII. Zijnde 4 musieckboucken n° VIII-XI met 4 partien, inhoudende : 41, 43 en 28 Psalmen Davids, gecomponeerd bij Gherardus Mes, discipel van Jacobus Clemens non Papa. Ghedruckt te Antwerpen bij Tileman Susato. 1561.*

153. — *Liber secundus cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum nunc denuo a multis quibus scatebat mendis; summa cura vigilantique recognitus atque castigatus. Auctore D. Clemente non Papa Musicorum facile principe. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopolæ Iurati. Anno 1561. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Ce volume contient seize Motets.
Seconde édition corrigée du n° 136.

1561-1562. 154. — *Cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quinque et octo vocum, liber octavus. Nunc primum in lucem æditus. Lovanii, apud Petrum Phalesium Bibliopol. Iurat. Anno 1561. Cum Gratia et Privilegio.*

In-4°. — Ce volume contient des Motets de J. Baston, C. Canis, Clemens non Papa, Th. Crecquillon, J. Larchier, Orl. de Lassus et N. Vuismes.

155. — *Cantuale juxta usum insignis ecclesiæ Amstelredamensis nunc primùm numerorum formulis excusum, multisque antiphonis, responsoriis, hymnis, aliisque ejusdem generis sacris cantionibus locupletatum. Lovanii, apud Petrum Phalesium. M. D. LXI.*

In-4°. — C'est le seul ouvrage que Pierre Phalèse de Louvain ait imprimé en notation neumatique allemande, sur des portées de cinq lignes. — Toute l'édition de ce volume fut envoyée en Hollande : c'est ce qui est cause de son excessive rareté. — Il en existe un exemplaire au Musée Épiscopal de Haarlem.

1562.

156. — *Liber quartus cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum, nunc denuo a multis, quibus scatebat mendis; summa cura vigilantique recognitus atque castigatus. Auctore D. Clemente non Papa. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopolæ Iurati. Anno 1562. Cum Gratia et Privilegio.*

In-4°. — Contient dix-sept Motets.
Seconde édition corrigée du n° 138.

157. — *Liber quintus cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum, nunc denuo a multis, quibus scatebat mendis; summa cura vigilantique recognitus atque*

castigatus. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopolæ jurati. Cum gratia et Privilegio. Anno 1562. 1562-1563.

In-4°. — Contient quinze Motets.
Seconde édition corrigée du n° 139.

158. — *Liber sextus cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum, nunc denuo a multis, quibus scatebat mendis; summa cura vigilantique recognitus atque castigatus. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopolæ jurati. Cum gratia et Privilegio. Anno 1562.*

In-4°. — Contient treize Motets.
Seconde édition corrigée du n° 140.

159. — *Liber septimus cantionum sacrarum vulgo Moteta vocant, quatuor vocum, nunc denuo a multis, quibus scatebat mendis; summa cura vigilantique recognitus atque castigatus. Autore Th. Crecquillon. Lovanii. Ex typographia Petri Phalesij Bibliopolæ jurati. Cum gratio et Privilegio. Anno 1562.*

In-4°. — Contient quatorze Motets.
Seconde édition corrigée du n° 141.

1563.

160. — *Liber primus cantionum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem ædita. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii apud Petrum Phalesium Bibliopol. Iurat. Anno 1563. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Recueil de quinze Motets.
Seconde édition non changée du n° 135.

1563-1564. 161. — *Canticum Beatæ Mariæ quod Magnificat nuncupatur, per octo musicæ modos variatum. Francisco Guerrero Musices apud Hispalensem Ecclesiam præfecto Authore. Lovanii, apud Petrum Phalesium, Bibliopol. Iurat. Anno 1563. Cum gratia et Privilegio Regis.*

Grand in-folio.

162. — *De Severino Corneto Canzoni. Gedruckt te Antwerpen, per Ioannem Latii. Cum privilegio. 1563.*

1564.

163. — *Souter Liedekens ghemaeckt ter eeren Gods op alle die Psalmen van David, tot stichtinge ende een geestelycke vermakinghe van allen Christen menschen. Gheprint Thantwerpen, op die Lombaerde veste, teghen di gulden hant over. Anno 1564. Cum gratia et Privilegio.*

In-8°. — Ce recueil contient les 150 Psaumes, avec la mélodie au-dessus du premier verset.

Symon Cock étant mort à Anvers, le 17 août 1562, ce sont donc ses héritiers qui publièrent cette édition des *Souter Liedekens*, dans la même maison qu'il avait habitée.

164. — *Liber tertius cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum. Nunc primum in lucem æditus. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, apud Petrum Phalesium, Bibliop. Iurat. Anno 1564. Cum gratia et privilegio.*

In-4°. — Recueil de seize Motets. — Seconde édition (voir 1559, n° 137).

165. — *Quatriesme livre des Chansons à quatre et cincq parties, nouvellement composez et mises en Musicque, con-*

venables tant aux instruments comme à la voix. Louvain, chez Pierre Phalese. 1564. 1564.

In-4°.

166. — *Souter Liedekens ghemaeckt ter eere Gods op alle die Psalmen van David, tot stichtinge ende een geestelycke vermakinghe van allen Christen menschen. Thantwerpen, by Hans de Laet, inde Cammerstrate, inde Rape. 1564.*

In-8°. — Caractères gothiques. — Traduction de Willem VAN ZUYLEN-VAN NYEVELT.

167. — *Le premier livre de Chansons à quatre Parties, auquel sont contenues vingt et sept Chansons nouvelles composées par M. Orlando di Lassus Maistre de la Chapelle de l'Excellentissime et Illustrissime Duc de Bavière; convenables à la voix, comme aux Instruments, correctement imprimées en Anvers par Jacob Susato, Imprimeur de Musique demeurant devant le nouveau poix, à l'enseigne du crom cornet. Avec grace et privilège du Roy pour quatre Ans. L'an 1564.*

Petit in-folio.

168. — *Souter Liedekens ghemaeckt ter eeren Gods op alle die Psalmen van David. Gheprint Thantwerpen, by my Claes van den Wouwere. 1564.*

Traduction de Willem VAN ZUYLEN-VAN NYEVELT.

169. — *Spelen van Sinne vol schoone allegatien, loflijcke leeringhen ende schrifluerlijcke onderwijsinghen. Op de vraghe :*

Wie den meesten troost oyt quam te baten
Die schenen te sijn van Godt verlaten.

Ghespeelt ende verthoont met octroy der Conincklijcker Ma^t. binnen die stede van Rotterdam, bijde neghen Cameren van

1564-1565. *Rhetorijcken, die hem daer ghepresenteert hebben den xx. dach in Julio, Anno 1561. Tot Antwerpen, op de Camerpoort brugghe, inden gulden Enghel, by M. Willem Silvius, Drucker der Con. Ma^{t}. An. M. D. LXIIII.*

In-8°. — Titre avec la marque de l'ange et la devise : *Scrutamini ;* — Au verso du titre : *De Privilegie ;* — *Mynen Heeren den Borghemeesters ende Regeerders der Stede van Rotterdam*, signé : *Willem Silvius* (5 pages); — Texte (f°s 4-159).

A la fin du volume :

Drijderley Refereynen ghepronuncieert opte Rhetorijck-feest der blauwe Acoleyen van Rotterdam. 1561. Int vroede, opde Vraghe. Wat meest gheacht, en schadelijcst vercreghen is. Int amoreus, opde Vraghe. Waer een amoureus hert den meesten troost in schept. Int sot, elck na den besten Reghele stelt. Tot Antwerpen, op de Camerpoort brugghe, in den gulden Enghel, by M. Willem Silvius, Drucker der Con. Ma^{t}. An. M. D. LXIIII. Titre; — Texte (f°s 2-45).

Tout le volume ne contient que trois lignes de musique, au haut du verso du feuillet 61.

170. — *Les Pseaumes de David, mis en rime francoise. — Isaie XLII. Chantez au Seigneur nouveau cantique, sa louange soit des les fins de la mer, et le contenu d'icelle : les Isles et les habitans d'icelles, chantent. — A Anvers, De l'Imprimerie de Christofle Plantin. M. D. LXIIII. Avec privilege.*

In-24. — Traduction de Clément Marot et de Théodore de Bèze. — Publié avec privilége royal.

1565.

171. — *Symphonia angelica di diversi eccellentissimi musici a quattro, cinque e sei voci. Nuovamente raccolta per Uberto*

Waelrant e data in luce. In Anversa, appresso Waelrant et Jean Laet. 1565. 1565.

In-4°.

172. — *Ecclesiasticus oft de wijse sproken Iesu des soons Syrach : Nu eerstmael deurdeelt ende ghestelt in Liedekens, op bequame en ghemeyne voisen, naer wtwijsen der musijcknotē daer by ghevoecht, deur Iā Fruytiers. Niet alleen seer stichtelijck, nut ende profitelyck voor allē Christen menschen, die na wysheyt ende deucht staen : Maer oock seer plaisant ende ghenoechlijck om de diversiteyten der materien. Met een Tafel, inhoudende d'beghinsel van elck Liedt, wijse, ende de materie daer inne begrepen. Insghelycx een Register vande slot-reden ende voornaemste oft principaelste sententien des gheheelen boecks. — Ecclesiastici 39. Singhet lofflijck, ende looft den Heere in alle syn wercken : prijst synen name heerlijck, dancket hem, ende looft hem met singhen, ende inde liedekens der lippen ende der herpen. — Ghedruct tot Antwerpen op de Camerpoortbrugghe, inden gulden Enghel by Willem Silvius, drucker der Con. Ma^t. 1565. Met Privilegie voor ses Jaren.*

In-8°. — Caractères gothiques. — Livre porté sur l'Index de Philippe II. — Extrêmement rare et d'une exécution typographique remarquable.

Quoique Silvius eût reçu pour l'impression de ce volume un privilége pour six ans, daté du 10 mai 1565, le duc d'Albe défendit en 1569 de l'imprimer encore.

Titre avec la marque de Silvius et la devise : *Scrutamini.* — Au verso du titre : *Privilegie,* daté : *Actum tot Brussel, den X. Mey. M. CCCCC. LXV,* et signé : *Berty ende Wouwer.* — *Lucas d'Heere Schilder tot Ghendt ten propooste van dese navolghende liedekens* (pp. 3-4). — *Vooreden. Ian Fruytiers wenscht den Leser salicheyt* (pp. 5-9). — *Tot den rymenden Leser* (p. 10).

1565-1566. — *Vooreden Iesu Syrach op sijn boeck* (pp. 11-12). — Texte (pp 13-215). — *Slot-reden oft Epilogus der leeringhen Iesu Syrachs* (2 pages). — *Tafele vande Liedekens Ecclesiastici, na d'eerste letter van elck Liedeken*..... (3 pages). — *Register vanden bequaemsten woorden des boecx Ecclesiastici*, ... (9 pages). — *Register vande bequaemste sententien ende slotreghelen*..... (9 pages).

173. — *Psalmen Davids Na d'Ebreeusche waerheyt, en d'alder beste exemplairen, oft translatien, Liedekins-wijs in dichte ghestelt : op de voysen en mate, van Clement Marots Psalmen. Autheur L. D. H. Te Ghendt, by Ghileyn Manilius, ghezworen Drucker woneñ by de vijf Helmen, op de Cooren Leye. Anno M. D. LXV. Met Privilegie van drie Iaren.*

Petit in-8°. — Traduction de trente-six Psaumes et sept Cantiques, par Luc de Heere, peintre et poëte. — Ces psaumes proscrits par l'Index de Philippe II, sont tellement rares, dit M. VAN DER HAEGHEN, qu'il n'en a rencontré qu'un seul exemplaire qui est le sien. — C'est le premier livre imprimé à Gand, où l'on se soit servi de types mobiles pour l'impression de la musique. — Le privilége est daté de Bruxelles, 3 octobre 1564.

Petit volume de cent et dix pages chiffrées avec un feuillet non coté. — Le premier verset de chaque psaume est noté en musique.

1566.

174. — *Sacræ Cantiones novem ex propheta Iob, quatuor vocum, in officiis defunctorum cantari solitæ. Auctore Orlando Lasso. His adjecta sunt Muteta quædam harmonia pari eodem auctore. Lovanii, apud Petrum Phalesium, Bibliopol. Iurat. Anno 1566.*

Petit in-fol. — Ce volume contient vingt-sept compositions. — Seconde édition : la première avait paru la même année à Lyon.

175. — *Orl. de Lassus, maistre de la Chapelle de l'Excellentissime et Illustriss. Duc de Bavière. Tiers livre de chansons de quatre, cincq et six parties convenables tant aux instruments qu'à la voix. Imprimé à Louvain, par Pierre Phalèse. 1566. Avec grace et privilège.* 1566-1567.

In-4° oblong.

176. — *Orland de Lassus, maistre de la Chapelle de l'Excellentissime et Illustriss. Duc de Bavière. Nouvelles chansons à quatre parties, convenables tant à la voix comme aux instrumens. Le premier livre. En Anvers, par Jean Laet. 1566. Cum privilegio.*

In-4°. — Ce recueil contient vingt-sept chansons.

177. — *Orland de Lassus, maistre de la Chapelle de l'Excellentissime et Illustriss. Duc de Bavière. Le second livre des nouvelles chansons tant à quatre comme à cinq parties. En Anvers, par Jean Laet. 1566.*

In-4°.

178. — *De Psalmen Davids, en andere Lofsangen, wt den Franzoyschen Dichte in Nederlantschen overghesett door Petrum Dathenum. S. l. 1566.*

Traduction du psautier français de Marot et de Bèze. — Édition rarissime.

1567.

179. — *Quatrieme livre des Chansons à quatre et cincq Parties : nouvellement composez par Orlando di Lassus, convenables tant aux Instruments comme à la voix. Imprimé à Louvain, par Pierre Phalèse, libraire juré, l'an 1567.*

Petit in-4°. — Contient vingt-cinq chansons.

1567-1568. 180. — *Psalmen des H. Con. Propheten Davidts medt de christelycke loffsangen, gebeden ende danckliedekens soo Tantwerpen (inde Christelycke Gemeynte van d'Augspurgsche Confessie....) gesongen worden.... Uyt de Hoogd. (inde Nederlantssche) tale en dicht overgesedt. S. l. 1567.*

In-8°. — Ce recueil contient les psaumes et les cantiques tels qu'ils étaient en usage chez la communauté des Réformés à Anvers, avant l'introduction de la traduction de Willem van Haecht. Il paraît que c'est une traduction faite d'après la traduction allemande publiée à Francfort en 1565.

1568.

181. — *Liber quintus cantionum sacrarum vulgo Moteta vocant quatuor vocum, nunc denuo a multis, quibus scatebat mendis : summa cura vigilantique recognitus atque castigatus. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopolæ jurati. Cum gratia et Privilegio. Anno 1568.*

In-4°. — Recueil de quinze Motets.

182. — *Luculentum theatrum musicum, in quo (demptis vetustate tutis cantionibus) selectissima optimorum quorumlibet auctorum, ac excellentissimorum artificum tum veterum, tum præcipue recentiorum carmina, maiore quam unquam diligentia et industria expressa, oculis, proponuntur. Et primo ordine continentur* αυτοματα *quæ Fantasiæ dicuntur. Secundo Cantilenæ quatuor et quinque vocum. Postea Carmina difficiliora quæ Muteta appellantur, eaque quatuor, quinque et sex vocum. Deinde succedunt Carmina longe elegantissima, duobus Testudinibus ludenda. Postremo habes et ejus generis Carmina quæ tum festivitate, tum facilitate sui discentibus, primo maxime satisfaciunt ut sunt*

Passomezo, Gailliardes, Branles, etc. Lovanii, ex Typographia Petri Phalesii Bibliopolæ jurati. Anno 1568. 1568-1569.

In-folio. — Contient cent et quarante-deux compositions de M. Antoine, Arcadelt, P. Baroni, Clemens non Papa, Crecquillon, Lassus, Fr. Milano, N. de Rans et Verius.

183. — *Nova longeque elegantissima Cithara ludenda Carmina, cum gallica tum etiam germanica, Fantasiæ item, Passomezi, Gailliarde, Bransles, Almandes, etc. Nunc primum ex Musica in usum Citharæ traducta per Sebastianum Vreedman Mechliniensem. His accessit luculenta quædam et perutilis institutio qua quisque Citra alicujus subsidium artem Citharisandi facillime percipiet. Lovanii, Excudebat Petrus Phalesius Bibliographus Iuratus. Anno 1568.*

In-4° oblong.

184. — *Noe Faignient. Chansons, madrigales et motets à quatre, cinq et six parties. Anvers, chez la veuve de Jean Laet. 1568.*

In-4°.

1569.

185. — *Liber primus cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum, nunc denuo a multis, quibus scatebat mendis : summa cura vigilantique recognitus atque castigatus. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, excudebat Petrus Phalesius Typographus juratus. Anno 1569.*

In-4°. — Contient quinze Motets. — Troisième édition (voir 1559, n° 135 et 1563, n° 160).

186. — *Liber quartus cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum, nunc denuo a multis, quibus scadebat mendis : summa cura vigilantique recognitus atque*

1569. *castigatus. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, excudebat Petrus Phalesius Typographus juratus. Cum gratia et Privilegio. Anno 1569.*

In-4°. — Contient dix-huit Motets. — Troisième édition augmentée (voir 1559, n° 138 et 1562, n° 156).

Les deux premières éditions ne contenaient que dix-sept Motets.

187. — *Liber sextus cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum, nunc denuo a multis, quibus scatebat mendis : summa cura vigilantique recognitus atque castigatus. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, ex typographia Petri Phalesii Bibliopolæ jurati. Cum gratia et Privilegio. Anno 1569.*

In-4°. — Contient treize Motets. — Troisième édition diminuée (voir 1559, n° 140 et 1562, n° 158).

La première édition contient dix-huit Motets.

188. — *Selectissimarum sacrarum cantionum (quas vulgo Moteta vocant) Flores, trium vocum : ex optimis ac praestantissimis quibusque divinae Musices authoribus excerptarum. Jam primum summa cura ac diligentia collecti et impressi. Liber Primus. Lovanii. Ex Typographia Petri Phalesii Bibliopolae Jurati. Anno 1569. Cum Gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Contient dix-huit Motets de Benedictus, Canis, Jean de Castro, Clemens non Papa, Crecquillon, Episcopius, Ludovicus Loys, Georgius Prenner, Pynchon, Vaet et Waelrant.

189. — *Selectissimarum sacrarum cantionum (quas vulgo Moteta vocant) Flores, trium vocum : ex optimis ac praestantissimis quibusque divinae Musices authoribus excerptarum. Jam primum summa cura ac diligentia collecti et impressi. Liber Secundus. Lovanii. Ex Typographia Petri*

Phalesii Bibliopolae Jurati. Anno 1569. Cum Gratia et Privilegio. 1569.

In-4° oblong. — Contient vingt-quatre Motets de Clemens non Papa, Crecquillon, Constantinus Festa, Petrus Heylanus, Jachet, Roland de Lattre, Morales, Prenner, Jacques Regnart et Vaet.

190. — *Selectissimarum sacrarum cantionum (quas vulgo Moteta vocant) Flores, trium vocum : ex optimis ac praestantissimis quibusque divinae Musices authoribus excerptarum. Jam primum summa cura ac diligentia collecti et impressi. Liber Tertius. Lovanii. Ex Typographia Petri Phalesii Bibliopolae Jurati. Anno 1569. Cum Gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Contient vingt Motets de Jean de Castro, Certon, Constantin Festa, Petrus Heylanus, Roland de Lattre, Jean l'Héritier, Mathias, Morales, Moulu, Prenner, Jacques Regnart, de Rore, Andreas de Sylva, Vaet et Willaert.

191. — *Sacrarum ac aliarum Cantionum trium vocum, tum viva voce quam instrumentis cantatu commodissimarum atque jam primum in lucem aeditarum Liber unus. Authore M. Gerardo a Turnhout Insignis Ecclesiæ Beatæ Mariæ Antverpiensis Phonasco. Lovanii, excudebat Petrus Phalesius Typographus Iuratus. Anno 1569. Cum gratia et privilegio.*

In-4° oblong. — Contient vingt-neuf compositions.

192. — *Recueil des Fleurs produictes de la divine Musicque a trois parties, par Clemens non Papa, Thomas Cricquillon, et aultres excellens Musiciens. Premier Livre. A Lovain, De l'Imprimerie de Pierre Phalese, Libraire Juré. L'an 1569.*

In-4° oblong. — Seconde édition diminuée (voir 1560, n° 150). Elle contient douze chansons de moins que la première.

1569. 193. — *Recueil des Fleurs produictes de la divine Musicque a trois parties, par Clemens non Papa, Thomas Cricquillon, et aultres excellens Musiciens. Second Livre. A Lovain, De l'Imprimerie de Pierre Phalese, Libraire Juré. L'an 1569.*

In-4° oblong. — Contient vingt-trois chansons de Jean de Castro, Crecquillon, Petit Jan, Clément Jannequin, Jean Loys, Waelrant et Zacheus.

194. — *Recueil des Fleurs produictes de la divine Musicque a trois parties, par Clemens non Papa, Thomas Cricquillon et aultres excellens Musiciens. Tiers Livre. A Lovain, De l'Imprimerie de Pierre Phalese, Libraire Juré. L'an 1569.*

In-4° oblong. — Contient vingt-quatre chansons de Jean de Castro, Crespel, Crecquillon, Faignient, Gombert, Clément Jannequin, Simon Leurart, Jean Loys, Richafort et Willaert.

195. — *Carminum quæ Cythara pulsantur Liber secundus : in quo selectissima quæque et jucunda carmina continentur : ut Passomezi, Gaillardes, Bransles, Alemandes, et alia ejus generis permulta quæ sua dulcedine auditorum animos mire oblectant. Nunc primum summa qua fieri potuit facilitate in tyronum usum per Sebastianum Vreedmann Mechliniensem composita. Lovanii, Excudebat Petrus Phalesius Typographus Iuratus. Anno 1569.*

In-4° oblong.

196. — *Liber primus sacrarum cantionum. Lovanii. Excudebat Petrus Phalesius Typographus Iuratus. 1569.*

In-4°.

197. — *Orlandi de Lassus et Cipriani de Rore cantionum sacrarum liber secundus, quatuor vocum. Lovanii. Excudebat Petrus Phalesius Typographus Iuratus. 1569.*

In-4°.

198. — *N. Faignient. Motetti e Madrigali a quattro, cinque e sei voci. Anversa. 1569.* 1569-1570.

In-4°. — Ce volume est probablement sorti de l'atelier de Jean de Laet.

199. — *J. a Castro. Madrigali et Cantiones quatuor vocum. Antverpiæ. 1569.*

In-4°.

200. — *V. Graff. Pars prima harmoniarum musicarum in usum testudinis. Antverpiæ. 1569.*

In-4°.

1570.

201. — *Liber tertius cantionum sacrarum, vulgo Moteta vocant, quatuor vocum, Nunc denuo a multis, quibus scatebat mendis : summa cura vigilantique recognitus atque castigatus. Autore D. Clemente non Papa. Lovanii, apud Petrum Phalesium, Bibliopol. Jurat. Cum gratia et Privilegio. Anno 1570.*

In-4°. — Contient seize Motets.
Seconde édition corrigée (voir 1559, n° 137).

202. — *Premier Livre des Chansons à quatre et cincq parties composées par Orlando di Lassus, Cyprian de Rore et Philippe de Mons, convenables tant aux instruments comme à la voix. Louvain, Pierre Phalèse. 1570.*

In-4°.

203. — *Second Livre des Chansons à quatre et cincq parties composées par Orlando di Lassus, Cyprian de Rore et Phi-*

1570. *lippe de Mons, convenables tant aux instruments comme à la voix. Louvain, Pierre Phalèse. 1570.*

In-4°.

204. — *Tiers Livre des Chansons à quatre, cincq et six parties nouvellement composées par Orlando di Lassus, Cyprian de Rore et Philippe de Mons, convenables tant aux instruments comme à la voix. Louvain, Pierre Phalèse. 1570.*

In-4°.

205. — *Quatriesme Livre des Chansons à quatre et cincq parties, composées par Orlando di Lassus, Cyprian de Rore et Philippe de Mons, convenables tant aux instruments comme à la voix. Louvain, Pierre Phalèse. 1570.*

In-4°.

206. — *Praestantissimorum divinae musices auctorum Missae Decem, quatuor, quinque et sex vocum, antehac nunquam excusae. Quorum nomina versa pagina invenies. Lovanii. Excudebat Petrus Phalesius sibi et Joanni Bellero. Anno M. D. LXX. Cum Privilegio.*

In-folio de 342 pages. — Avec une dédicace de Phalèse, à Roger de Montmorency, prélat de l'abbaye de Saint-Vaast, près d'Arras.

In fine : *Excudebat Petrus Phalesius Typographus iuratus Lovanij anno MDLXX. mensis Februarij, die XXVII.*

Contient quatre Messes à quatre voix; cinq à cinq et une à six, de Clemens non Papa, Thomas Crecquillon, Roland de Lattre et Geert van Turnhout.

207. — *Septiesme Livre des Chansons a quatre parties, de nouveau reveu, corrige et de plusieurs autres nouvelles Chansons (lesquelles jamais n'ont esté imprimees), augmente. Toutes convenables tant aux instruments qu'a la voix. Imprimé à*

Louvain, par Pierre Phalese, Libraire juré. L'an 1570. Avec grace et Privilege. 1570-1571.

In-4° oblong. — Contient quarante-quatre chansons de Barbion, Baston, Benedictus, Jacques van Berchem, Cadeac, Clemens non Papa, Crecquillon, Godart, Gombert, Petit Jan, Rogier et Sandrin (voir 1560, n° 151).

208. — *J. a Castro. Madrigali et Cantiones quatuor vocum. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1570.*

In-4°. — Il en avait paru une première édition, à Anvers, en 1569 (voir n° 199).

1571.

209. — *Liber primus Modulorum quinis vocibus constantium. Auctore Orlando di Lasso. Lovanii, excudebat Petrus Phalesius. 1571.*

In-4°. — Recueil de trente-quatre compositions.

210. — *Moduli quinis vocibus nunquam hactenus editi, Monachii Bavariæ compositi ab Orlando Lasso, Bavariæ Ducis Capellæ Magistro. Lovanii, excudebat Petrus Phalesius. 1571.*

In-4°. — Recueil de vingt-huit compositions.

211. — *Liber Musicus, duarum vocum Cantiones, tum Latinas tum Gallicas atque Teutonicas longe suavissimas complectens, instrumentis Musicis admodum convenientes. Jam recens summa diligentia collectas. — Livre de Musique, contenant plusieurs excellentes Chansons et Motetz a deux parties, convenables a tous Instrumens Musicalz, nouvellement amassées hors de divers livres. — Lovanii. Apud Petrum Phalesium Bibliopol. Jurat. Antwerpiae apud Joannem Bellerum. Anno M. D. LXXI.*

1571-1572. In-4° oblong. — Contient soixante-quinze chansons spirituelles et profanes, dont quatorze sont signées de Gérard Turnhout et sept de Jean Verdonck, sur des textes flamands, latins et français.

212. — *Modulorum quinis vocibus constantium, libri tres. Lovanii, excudebat Petrus Phalesius. 1571.*

In-4°.

213. — *Psalterium. Antverpiæ. Ex Officina Christoph. Plantini, Regii Prototypographi. M. D. LXXI.*

In-folio. — Volume splendide.

Frontispice gravé en bois. — *Ad Illustrissimum Cardinalem Granvellanum, C. Plantini Præfatio.* — *Elucidatio Calendarii.* — *Calendarium.* — Texte imprimé en rouge et noir, avec des notes de musique de toute beauté (p. 1-84 et puis p. LXXXV-CCCCXCIX). — *Hymni totius anni* (p. I-CCLXXXIIII).

1572.

214. — *Secundus liber Modulorum quinis vocibus constantium. Auctore Orlando di Lasso. Lovanii, excudebat Petrus Phalesius. 1572.*

In-4°. — Contient trente-quatre compositions.

215. — *Orl. de Lassus. Livre cincquiesme de Chansons à cincq parties avec deux Dialogues. Louvain, Pierre Phalèse. 1572.*

In-4°.

216. — *Een Duytsch Musyck boeck, daer inne begrepen syn vele schoone Liedekens met IIII. met V. ende VI. partijen. Nu nieuwelijck met groote neersticheyt ghecolligeert ende verghaert. Ghecomponeert by diversche excellente Meesters seer lustich om singhen, ende spelen op alle instrumenten.*

Tot Loven bij Peeter Phalesius, ende Tantwerpen bij Jan Bellerus in den gulden Arent. M. D. LXXII. 1572-1573.

In-4° oblong. — Contient trente-deux chansons flamandes, dont vingt-six à quatre voix, cinq à cinq et une à six. — Les compositeurs sont: Jan Belle, Clemens non Papa, Lupus Episcopius, Theo. Evertz, Noë Faignient, Lupus Hellinc, Joan de Latre, Servaes van der Muelen, Adrianus Stochaert ou Scockart, Gérard, Jan Turnhout et Jan Wintelroij.

217. — *Orl. de Lassus. Sacræ Cantiones novem ex propheta Iob quatuor vocum. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1572.*

Troisième édition: la première était de Lyon, 1566; la seconde parut la même année à Louvain, chez Phalèse (voir 1566, n° 174).

218. — *Orl. de Lassus. Novem lectiones ex historia Job quatuor vocum. Lovanii. 1572.*

In-4°. — Quatrième édition (voir n° 217 ci-dessus).

219. — *Antiphonarii, juxta Breviarium Roman. restitutum, Pars Æstivalis. Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini, Regii Prototypographi. 1572.*

In-folio.

220. — *Vesperale Romanum. Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini, Regii Prototypographi. 1572.*

1573.

221. — *Petit trésor des danses et branles à quatre et cinq parties des meilleurs autheurs propres à jouer sur tous les estrumēz. A Louvain, chez Pierre Phalèse, libraire juré, l'an 1573.*

In-4° oblong.

1573. 222. — *Selectissimarum pro testudine carminum liber, Continens optimas aliquot fantasias, paduanas, passomezos, et gaillardas a Francisco et Petro Paulo Mediolanensibus aliisque præstantissimis divinæ musices auctoribus compositas. Lovanii. Excudebat Petrus Phalesius sibi et Joanni Bellero Bibliopolæ Antverpiensi. MDLXXIII.*

In-4° oblong.

223. — *Thesaurus musicus continens Selectissima Alberti Ripæ, Valentini Bacforii et aliorum præstantissimorum carmina ad usum Chelys vel Testudinis accommodata. Quibus adjectæ sunt ingeniosæ quædam fantasiæ, passomezi, Alemandes, Galliardæ, Bransles, atq : id genus cætera in lucem edita. Lovanii. Excudebat Petrus Phalesius. Sibi et Joanni Bellero, Bibliopolæ Antverpiensi. MDLXXIII.*

In-4°.

224. — *C. Rore. Cantiones sacræ seu Mutetæ quinque vocum. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1573.*

In-4°.

225. — *Antiphonarii, juxta Breviarium Roman. restitutum, Pars Hyemalis. Antverpiæ, ex Officina Christophori Plantini, Regii Prototypographi. 1573.*

In-folio.

226. — *Schriftmetige gebeden op deerste boek Moysi, Genesis. Insgelycx op allen den psalmen des Coninckliken Propheets Davids, door Jan Fruytiers. Embden. 1573.*

In-12.

1574.

227. — *Diversche Liedekins.*

Lustighe gheestkins, Amoureuse zinnekins,
Ontfanght dees Liedekins tot uwen deele :
U meenick, ghy Venus eertsche Goddinnekins,
Het schinctse u den wachter vanden Casteele.
Wacht wel 't Slot, Casteleyn.

Te Ghendt, By Ghileyn Manilius, ghezworen Drucker, wonende te Putte, in de witte Duyve. M. D. LXXJJJJ. Met Gratie ende Privilegie.

In-16°. — Septante-huit pages chiffrées et un feuillet non coté, en caractères gothiques. — L'auteur des *Liedekins* est Mathijs DE CASTELEYN, le poëte gantois. — *Den Drucker tot den goetwillighen zangher Saluyt.* — Le volume contient trente chansons, dont chaque premier couplet est accompagné de la musique notée. — Au dernier feuillet un huitain : *Achte in een ballade,* suivi de la souscription : *Te Ghendt, By de Weduwe van Ghileyn Manilius, te Putte in de witte Duyve, by Belfort.*

228. — *Joannis a Castro, musici celeberrimi, Tricinorum sacrorum, omnis generis instrumentis musicis, et vivæ voci accommodatorum hactenusq; non editorum. Lovanii, Excudebat Petrus Phalesius, sibi et Joanni Bellero Bibliopolæ Antverpiensi. 1574.*

Petit in-4° oblong. — La partie de *Superius* compte 52 pages.

229. — *Thesaurus Musicus continens Selectissima Alberti Ripae, Valentini Bacforii et aliorum praestantissimorum Carmina, ad usum Chelys, vel Testudinis, accommodata. Lovanii. Excudebat Petrus Phalesius, sibi et Joanni Bellero Bibliopolæ Antverpiensi. MDLXXIIII.*

In-4° oblong. — Seconde édition (voir 1573, n° 223).

1574. 230. — *La fleur des Chansons a trois parties, contenant un recueil, produit de la divine musique de Jehan Castro, Severin Cornet, Noë Faignient, et autres excellens Aucteurs, mis en ordre convenable suivant leurs Tons. A Louvain. Chez Pierre Phalese, Imprimeur et Libraire iuré et en Anvers. Chez Jean Bellere, à l'Aigle d'Or. 1574.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Castro : *Au Sage et Vertueux Seigneur Jaques Alewyn.* — Sonnet en faveur de l'auteur, signé d'Estienne de Walcourt et adressé à tous les musiciens. — Recueil de nonante-neuf chansons de Christo Barius, Castro, Pierre Clereau, Cornet, Crecquillon, Faignient, Jacotin, Clément Jannequin, Petit Jan, Simon Leurart, Nic. Revertz, Richafort, Gérard Turnhout et Willaert.

231. — *Patrocinium musices. Orlandi di Lasso, Illustrissimi Ducis Bavariæ Chori Magistri, Cantionum quatuor, quinque et sex vocum, quas Muteta vocant, Opus novum. Illustriss. Principis D. Guilhelmi, Comitis Palatini Rheni utriusque Bavariæ Ducis liberalitate editum. Pars Prima. Lovanii, excudebat Cornelius Phalesius. 1574.*

In-4°. — Contient trente compositions.

232. — *Processionale ritibus Romanæ Ecclesiæ accommodatum, summa cura nunc recens in ordinem redactum, et locupletatum. Alphabeticum Indicem sub finem libri quærito. Antverpiæ, Ex officina Christophori Plantini, Architypographi Regii. M. D. LXXIIII.*

In-4°.

233. — *Diversche Refereynen ende Liedekens, seer playsant om lesen.*

Duysent Ghuldens, Silveren Coppen en Schalen,
Met my te coopen moecht ghy winnen.
U gelt coemt inde Loterye sonder falen.
Goede stichtinghe vindy hier binnen.

T'Antwerpen, by Gielis vanden Rade. 1574. 1574-1575.

Petit in-8°. — Il y a eu probablement plusieurs tirages de ces chansons. — Il existe des exemplaires qui portent 1575.

Un des petits volumes de poésies avec de la musique notée, qui servirent de billets à numéro dans la loterie organisée pour la restauration de l'église Saint-Jacques d'Anvers.

234. — *Deuchdelijcke Solutien, ghesolveert bij vele ingenieuse Componisten van diveersche Cameren van Rhethorijcken. Antwerpen, Gielis vanden Rade. 1574.*

In-12. — Autre billet de la loterie de Saint-Jacques d'Anvers.

1575.

235. — *Orlandi di Lasso Liber Mottetarum trium vocum. Lovanii, Excudebat Petrus Phalesius, sibi et Ioanni Bellero, bibliopolæ Antverpiensi. 1575.*

In-4°.

236. — *Livre de Meslanges contenant un recueil de Chansons a quatre parties, choisy des plus excellens aucteurs de nostre temps, par Iean Castro Musicien, mis en ordre convenable suyvant leurs Tons. A Lovain. Chez Pierre Phalese Imprimeur et Libraire Juré et en Anvers. Chez Jean Bellere a l'Aigle d'Or. 1575.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Castro *d'Anvers,* à Messire Frédéric Perrenot, chevalier, baron de Renaix et d'Aspremont, seigneur de St-Loup, etc.

Contient quatre-vingt-trois Chansons d'Abran, P. Animuccia, Jean d'Arras, Arcadelt, Castro, Severin Cornet, Costeley, Jean Dominico, Ferabosco, Claudin le Jeune, Miton, Philippe de Mons, Roland de Lassus, Robert d'Orey, Jacques de Ponte, de Rore, Pietro Taglia et Waelrant.

1575. 237. — *Des chansons réduitz en tabulature de lut à deux, trois et quatre parties avecq une briève et familière introduction pour entendre et apprendre par soy-mesmes à jouer dudict lut. Livre premier. A Louvain chez Pierre Phalèse libraire juré. Et en Anvers chez Jean Bellere. L'an MDLXXV.*

In-4° oblong.

238. — *J. a Castro. La fleur des Chansons a trois parties contenant produit de la divine Musique. A Louvain, chez Pierre Phalèse libraire juré. 1575.*

In-4°.

239. — *Chansons françoises à cinq, six et sept parties, par Philippe de Mons. Anvers, chez Chr. Plantin. 1575.*

In-4° oblong.

240. — *Deuchdelijcke Solutien, gesolveert by vele ingenieuse Componisten van diversche Cameren van Rethorijcken.*

Duysent guldens, silveren coppen en schalen,
Met my te coopen meucht ghy winnen :
U ghelt coemt inde Lothery sonder falen,
Goed stichtinghe vindy hier binnen.

Dit is u prose ende Nombre net,
Wilt dit bewaren in plaetse van u billet.

Een Loth.

1575.

In fine : *Tantwerpen. By Gielis vanden Rade. 1575.*

In-8°. — Car. goth. — Au verso du titre, se trouve le Privilége daté de Bruxelles, 27 avril 1574, et signé : *van der Aa,* ainsi que l'approbation de l'évêque d'Anvers, du 30 avril 1574, signée : *Mandato Episcopi Antvverpien. Franc. de Carrion.* — Au recto

des feuillets 29 et 31 et au verso du feuillet 32, se trouvent des chansons avec les airs notés. 1575-1576.

Billet de la loterie de l'église Saint-Jacques (voir 1574, nos 233 et 234).

241. — *Diversche Refereynen ende liedekens seer playsant om lesen. Duysent guldens, silveren coppen en scale met my te coopen moecht ghy winnen. U ghelt comt inde loterye sonder falen. Goede stichtinghe vindy hier binnen. T'Antwerpen, by Gielis vanden Rade. 1575.*

In-8°. — Autre billet de la loterie de l'église Saint-Jacques à Anvers.

242. — *Cinquante Chansons à quatre et cinq parties, convenant tant aux instruments qu'à la voix, par François Regnard. A Douai, chez Jean Bogard. 1575.*

In-4°. — Volume très-rare.

243. — *J. Regnard. Motettæ quinque et sex vocibus concinendæ. Duaci, apud Joannem Bogardum. 1575.*

In-4°.

1576.

244. — *Sonnetz de Pierre de Ronsard, mis en musique a cinq, six et settieme parties par très-eccellent maistre Philippe de Mons. A Louvain, chez Pierre Phalèse. 1576.*

In-4°.

245. — *Psalmi quibus per hebdomadis in vespertinis precibus utitur Ecclesia una cum Hymnis de feriis ac festis anni totius. Amstelredami. A° 1576.*

1577.

246. — *Patrocinium Musices Orlandi di Lasso Illustrissimi Ducis Bavariæ Chori Magistri Missæ aliquot quinque vocum Opus novum. Illustriss. Principis D. Guilhelmi, Comitis Palatini Rheni, utriusque Bavariæ Ducis liberalitate editum. Secunda Pars. Lovanii, apud Petrum Phalesium jun. 1577.*

In-4°.

247. — *Orl. de Lassus. Sacræ lectiones novem ex historia Job, quatuor vocum. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1577.*

In-4°. — Cinquième édition (voir 1572).

248. — *J. a Castro. Chansons, Odes et Sonnets de P. de Ronsard à quatre et sept parties. Louvain, chez Pierre Phalèse. 1577.*

In-4°.

1578.

249. — *Patrocinium Musices Orlandi di Lasso Illustrissimi Ducis Bavariæ Chori Magistri, Passio quinque vocum, idem Lectiones Job et Lectiones Matutinæ de Nativitate Christi, quatuor vocum. Opus novum. Illustriss. Principis D. Guilhelmi, comitis Palatini Rheni, utriusque Bavariæ Ducis liberalitate editum. Lovanii, apud Petrum Phalesium juniorem. 1578.*

Petit in-4°.

250. — *Patrocinium Musices Orlandi di Lasso Illustrissimi Ducis Bavariæ Chori Magistri, Officia aliquot de præcipuis Festis Anni, quinque vocum. Opus novum. Illustriss. Prin-*

cipis D. Guilhelmi, Comitis Palatini Rheni, utriusque Bavariæ Ducis liberalitate editum. Tertia pars. Lovanii, apud Petrum Phalesium. 1578. 1578.

Petit in-4°.

251. — *VIII Missæ Quinque, sex et septem vocum (auctore Georgio de la Hele, apud insignem Cath. Tornacensem ecclesiam Phonasco). Antverpiæ ex officina Christophori Plantini. M. D. LXXVIII.*

In-folio maximo. — Cette superbe publication, ornée de belles lettrines dessinées par P. van der Borcht et gravées par Antoine van Leest, est très-rare.

Titre avec frontispice gravé. — Dédicace : *Philippo Austrio Secundo, Catholico, Hispaniarum, utriusque Siciliæ et Novi orbis Regi amplissimo, etc. ac totius inferioris Germaniæ Principi clementissimo; Georgius de la Hele sacræ eius Maiestatis alumnus, salutem perpetuamque felicitatem,* datée : *Tornaci, Kalend. Octob. Anno Christi. M.D.LXXVII* (2 pages). — *Elenchus Missarum hoc libro contentarum* (1 page). — Les huit messes paginées doublement II — CCLXX, sont imprimées en partition, c'est-à-dire, que les différentes parties pouvaient se chanter toutes d'une même page de ce volume colossal.

Celui-ci contient quatre messes à cinq voix, sur des motifs d'Orlando di Lassus, Cyprianus de Rore et Thomas Crequillon; deux à six voix sur des motifs d'Orlando di Lassus; et deux à sept voix sur des motifs de Josquin des Prets.

Nous devons à l'extrême obligeance de notre excellent ami M. Max Rooses, conservateur du Musée Plantin-Moretus, de connaître le contrat suivant, relatif à cette édition :

» Je soubsigné cognois et confesse avoir faict accordt et conven-
» tion avec Christophle Plantin Imprimeur du Roij telle comme
» sensuit.

» Cest ascavoir que ie prometz estant acheve d'Imprimer mon
» livre de Messes lequel iay baille a Imprimer audit Plantin, den

1578-1579. » achepter quarante Exemplaires au prix que ledit Plantin les » tauxera aux libraires en me rabatant encore oultre ledit prix » quelque gracieusete telle quil luy plaira me ottroijer, Et ledit » Plantin me livrera lesdits exemplaires par demy douzaine a la » fois, et incontinent que ie auray faict distribution de laditte » demy douzaine receue, ie payeray ce quelle montera devant que » recepvoir aultres exemplaires, promettant de recepvoir lesdits » quarante exemplaires et les payer devant le terme de ung an » en comptant de la date de cestes, le tout sans fraude et mal » engin faict en Anvers, ce 21e de Augst 1578.

» George De la Hele. »

252. — *A. Pevernage. Cantiones Sacræ seu Motettæ sex, septem et octo vocum. Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini. 1578.*

In-4°.

253. — *De CL. Psalmen Davids wt den Franchoyschen Dichte in Nederlandtschen overgheset door Petrum Dathenum. Mitsgaders den Christelicken Catechismo, Ceremonien ende Ghebeden. Item hier is by ghevoecht op de rant den Duytschen Text, overgheset wt den Hebreeuwschen, van veerse tot veerse naer wtwysen tghetal : ende na elcken Psalm een Gebet : Mitsgaders eenen Brief van Theodorus de Beza. Van niews oversien ende gecorrigeert. Tot Leyden. By Andries Verschout op de Breede straet. Anno 1578.*

In-8°.

1579.

254. — *Missa ad modulum* BENEDICTA ES, *sex vocum auctore Philippo de Monte, sacræ Cesareæ Majestatis Phonasco.* — In fine : *Antverpiæ, excudebat Christophorus Plantinus, Typographus Regius, pridie kalendarum Novembris M. D. LXXIX.*

In-folio maximo. — Tiré à part de la huitième messe insérée dans le grand recueil de 1578. 1579-1580.

255. — *Cantiones tum sacræ (quæ vulgo Moteta vocantur), tum profanæ, quinque, sex et octo vocum, recens in lucem editæ auctore Jacobo de Bruck. Antverpiæ ex officina Christophori Plantini, Architypographii Regii. M. D. LXXIX.*

In-4° oblong. — Volume contenant trente-huit compositions. — Le compositeur en prit lui-même 162 exemplaires à 34 florins.

256. — *De CL Psalmen Davids, in Nederduytschen Dichte gestelt door Willem van Haecht, mitsgaders de Lof-sangen, Hymnen ende geestelycke Liederen, soo de christelycke Gemeynten, de Confessie van Augsborg in de Nederlanden toegedaen, syn gebruyckende. Antwerpen. 1579.*

In-12.

1580.

257. — *Viola. Lauten-Buch. Leuven. 1580.*

Titre évidemment incomplet et fautif d'un livre que nous ne sommes pas parvenu à trouver.

258. — *Missa ad modulum* BENEDICTA ES, *sex vocum auctore Philippo de Monte sacræ Cesareæ Majestatis Phonasco. Antverpiæ, apud Christophorum Plantinum. 1580.*

In-folio. — Réimpression du n° 254.

259. — *Het Boeck der Psalmen Davids. Wt de Hebreische spraecke in Nederduytschen dichte, op de ghewoonlijcke Francoische wyse overghesett, door Philips van Marnix Heere van St.Aldegonde, etc. 't Antwerpen, By Gillis vanden Rade, op 't Vleminxvelt inden Gulden Rinck. 1580. Met Privilegie.*

1580. In-8°. — Première édition rarissime des psaumes traduits en vers flamands par Philippe de Marnix. — Le titre porte une vignette avec la devise : *Consilio Numinis.*

Titre. — Au verso du titre : *Somma der Privilegien.* Ce privilége fut accordé à *Bonaventura de Smet aliàs Vulcanius.* — *Voorrede op de Psalmen Davids* (5 pages). — Au milieu de cette 5ᵉ page, signée A4 : *Waerschouwinge aen den Christelijcken Leser.* — Au milieu de la 7ᵉ page : *Register om te vinden die Psalmen.* — A la 10ᵉ page : *Aen alle Christenen ende Liefhebbers des woorts Godes* (4 pages). — *Argument op de Psalmen.* — Texte avec musique notée (A — Ccvi) — *Register op alle de Psalmen* (5 pages). — *Catechismus ofte onderwysinghe inde Christelijcke Religie, welcke inden ghereformeerden Evangelischen kercken ende scholen der Nederlanden gheleert eñ gheoeffent wert. Mitsgaders de Christelijcke Ceremonien ende Ghebeden. Met neersticheydt oversien ende ghecorrigeert, door Gasparum vander Heyden. t'Hantwerpen, By Gielis vanden Rade, op't Vleminckxvelt. inden gulden Rinck. 1580. Met gratie ende Privilegie.* — *Totten Christelijcken Leser* (2 pages). — Texte (pp. 5-119). — *Register.* — *Een ander Register* (5 pages). — *Sommarie van de Privilegien.* — *Sommarie vanden Privilegie gegheven by den Staten van Hollandt.* — In fine : *t'Antwerpen, By Gillis vanden Rade, met expressen voorgaenden consente van Nicolas Soolmans ende Andries Verschout.* — Ce volume a été vendu 300 francs dans la vente Serrure.

260. — *Les Psalmes mis en vers par Ch. de Navieres, Gen. Sedanois. A Anvers. Chez Arnoult s'Coninckx. An 1580. Avec privilege de son Alteze.*

A la fin du volume on trouve une : *Table des psalmes qui se peuvent chanter sur le chœur allemand et de ceux qui chanter se peuvent sur les chants françois.*

Au dernier feuillet, l'imprimeur fait l'éloge de l'ouvrage; il dit qu'on y trouve *perpetuité de riches rimes, evitation de la dureté d'un vers tout de monosillabes, nulle sillabe feminine pure au*

milieu d'un vers, peu delisions et sur tout non iammais deux en un vers, sinon d'articles et monosillabes tels, repos final du vers que est que finissant par une voielle feminine le suivant ne commence par une autre voielle pour eviter à l'elision de la fin du precedent et pour affermir la lecture, etc., etc. 1580-1581.

261. — *J. Turnhout. Madrigali a sei voci. In Anversa. 1580.*

In-4°.

1581.

262. — *Quatuor Missæ quinque, sex, et octo vocum, auctore Alardo Nuceo vulgo du Gaucquier, Insulano, Sereniss. Principis Mathiæ Austrij Musicorum præfecto, jam primum in lucem editæ. Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini Typographi Regii. 1581.*

In-folio maximo. — Admirablement imprimé. — Toutes les voix se trouvent en regard. — Cette collection est très-rare. — Il y avait 101 feuilles d'impression. — Plantin vendait cette collection 6 florins.

263. — *Chansons francoyses à cinq, six et huit parties, mises en musicque par Severin Cornet, maistre de la musicque en la grande église d'Anvers. 1581. Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin.*

In-4°.

264. — *And. Papii Gandensis de Consonnantiis, seu pro Diatessaron libri duo. Antverpiae, ex officina Christophori Plantini. 1581.*

In-8°.

265. — *Cantiones musicæ quinque, sex, septem et octo vocum, auctore Severino Cornet, ecclesiæ D. Virginis Mariæ Antver-*

1581–1582. *piensis phonasco. Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini. 1581.*

In-4°.

266. — *Madrigali a cinque, sette e otto voci, di Severino Corneti, maestro di capella della chiesa maggiore d'Anversa. Anversa, Chr. Plantino. 1581.*

In-4°.

1582.

267. — *Quatuor Missæ suavissimis modulationibus refertæ, quarum una quatuor, reliquæ vero quinque vocibus concinendæ : adjuncto in fine Te Deum laudamus. Jacobo de Kerle, flandr. Iprens. Metropolis Cameracensis Eccles. Canon. Auctore. Antverpiæ, excudebat Christophorus Plantinus. M. D. LXXXII.*

Grand in-folio. — Les messes formaient 97 feuilles d'impression et le *Te Deum*, treize. — Cette collection se vendait par Plantin cinq florins et dix sous.

268. — *De Psalmen Davids, in Nederduitschen dichte ghestelt : Midtsgaders de compositien op de Psalmen, ende de Christelijke Liedekens soo de Christelijke Gemeynten binnen Antwerpen ende Brussel (der Confessien van Ausborch toeghedaen sijnde) sijn ghebruykende. t'Hantwerpen by Aernout s' Conincx Anno 1582. Met privilegie. Men vintse te coope in den rooden Leeuwe in de Cammerstraet.*

In-16. — Car. goth. — Le titre porte une vignette représentant David jouant de la harpe, avec les mots : *Singhet den Heere ende looft sinen Naem.* P. 96.

269. — *Een Duytsch Musyck boeck daer inne begrepen sijn vele schoone Liedekens, met vier, met vyf ende zes partyen.*

Nu nieuwelijck met groote neersticheyt ghecolligeert ende verghaert. Ghecomponeert by diversche excellente Meesters seer lustich om singhen, ende spelen op alle instrumenten. Tot Antwerpen, by Jan Bellerus ende Peeter Phalesius. 1582. 1582.

In-4° oblong. — (Voir 1572, n° 216.)

270. — *Livre de chansons nouvellement composé à trois parties, par M. Jo. Castro. En Anvers, chez Pierre Phalèse, et chez Jean Bellère, à l'Aigle d'or. 1582.*

Petit in-4°. — Ce recueil contient trente-neuf chansons françaises.

271. — *Chansons, madrigaux et motetz à trois parties par M. Jean de Castro. — Canzoni, madrigali e motetti a tre voci per M. Giovanni de Castro. — Cantiones, madrigales et mottetta trium vocum per M. Joannem à Castro. — En Anvers, chez Pierre Phalèse. au Lyon rouge, et chez Jean Bellère, à l'Aigle d'or. 1582.*

Petit in-4° oblong. — Volume contenant treize chansons françaises, vingt-trois italiennes et vingt-cinq motets latins.

272. — *J. a Castro. La fleur des Chansons à trois parties contenant produit de la divine Musique. Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1582.*

In-4°. — Voir le n° 238.

273. — *S. Cornet. Motetti a cinque, sei, sette e otto voci. In Anversa. 1582.*

In-4°.

274. — *Orlandus Lassus. Libro de Villanelle, motesche ed altre canzone, a 4, 5, 6 ed 8 voci. In Anversa. 1582.*

In-4°. — Brunet en cite une édition de Paris, 1581. — Avec une dédicace au duc de Bavière, du 20 février 1581.

1582-1583. 275. — *Jan Fruijtier. Den Sendtbrief Pauli tot den Romeynen, op stichtsangen gheset, nemende daer-toe de bequaemste veerskens...., ende oock de bequaemste voysen der Psalmen. Leyden, J. Paedts. 1582.*

In-8°. — Livre rare. — Dernier ouvrage de Fruytiers, publié après sa mort. — La préface en vers a pour titre :

Mathys v. Creenburch, factoor der witt Acoleye
In den naem van Rhetorica, hy protesteert
Tegens de doot, die Jan Fruytiers heeft doe verscheye
Van lichaam en siel, en tot dees werelt gheweert.

1583.

276. — *De Psalmen Davids in nederduytschen dichte ghestelt; midtsgaders de compositien op de Psalmen eñ de Christelijke Liedekens. Soo de Christelijke Gemeynte binnen Antwerpen eñ Brussel (der Confessie van Ausborch toeghedaen sijnde) sijn gebruykende. t'Hantwerpen, by Aernout s' Coninx, anno 1583.*

In-16. — La seconde partie : *Inhoudende de Psalmen, Hymnen ende gheestelijke Liedekens,* en usage dans les églises protestantes, porte la même date. — Voir le n° 268.

277. — *Chorearum molliorum collectanea, omnis fere generis tripudia complectens : utpote Padoanas, Passemezos, Alemandas, Galliardas, Branles, atq; id genus quæcumque alia, tum vivæ Voci, quam Instrumentis Musicis accommoda : nunc demum ex varijs Philoharmonicorum libris accuratè collecta. — Recueil de Danseries, contenant presque toutes sortes de Danses, comme Pavanes, Passemezes, Allemandes, Gaillardes, Branles et plusieurs autres, accommodées aussi bien à la Voix, comme à tous Instrumens Musicaux, nouvellement amassé d'aucuns sçavans maistres musiciens, et*

autres amateurs de toute sorte d'Harmonie. En Anvers, chez Pierre Phalese au Lion rouge, et chez Jean Bellere à l'Aigle d'Or. 1583. 1583.

In-4° oblong. — Recueil de cent morceaux de danse.

278. — *Musica Divina. Di XIX. autori illustri, a IIII. V. VI et VII voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio, et data in luce. Nella quale si contengono i più Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1583.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Phalèse à : *Signor Giovanbattista Di Bartolomei Gioiliere.*

Contient soixante-cinq madrigaux de Converso, Cypriano, Faignient, Felis, Ferabosco, Ferretti, Andrea Gabrieli, de Macque, Manenti, de Mons, Giovanni-Maria Nanino, Orlando, Palestrina, de Ponte, Striggio, Vespa, Vinci et de Weert.

279. — *Harmonia celeste di diversi eccellentissimi musici a IIII, V, VI et VII voci, nuovamente raccolta per Andrea Pevernage, et data in luce. Nella quale si contiene i piu Eccellenti madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1583.*

In-4° oblong. — Première édition, la dédicace de Pevernage étant datée d'Anvers, 22 octobre 1583. — Cette dédicace est adressée : *Al Molto..... Signor Cesare Homodei de Milano.*

Ce recueil contient quinze compositions à quatre voix ; vingt-cinq à cinq ; vingt-trois à six et trois à sept parties. — Les auteurs en sont : Orlando di Lasso, Andrea Pevernage, Noé Faignient, Marc' Antonio Pordenon, Filippo de Monte, Marc' Antonio Ingegneri, Benedetto Palavicino, Gio.-Maria Nanino, Luca Marenzio, Jacques de Wert, Annibal Stabile, Stefano Felis, Giro. Conversi, Gironimo Vespa, Gio.-Giacomo Gastoldi, Gio.-Francesco Violanti, Giannetto Palestrina, Alfonso Ferabosco, Gio. de Macque, Andrea Gabrieli, Antonio Pace, Alessandro Striggio, Giovanni Ferretti,

1583-1584. Hippolito Bacchusi, Gio.-Piero Manenti, Hippolito Sabini et Paolo Quagliati.

280. — *De CL Psalmen Davids, in Nederduitschen Dichte gestelt door Willem van Haecht, mitsgaders de Lof-sangen, Hymnen ende geestelycke Liederen soo de christelycke Gemeynten, de Confessie van Augsborg in de Nederlanden toegedaen, syn gebruyckende. Antwerpen. 1583.*

In-12. — Seconde édition (voir 1579, n° 256).

1584.

281. — *Souter Liedekens ghemaect ter eeren Gods, op alle die Psalmen van David : tot stichtinge ende een gheestelycke vermakinghe van allen Christen menschen. Gheprent Thantwerpen, op die Lombaerden veste tegen die gulden hant over. By my Simon Cock. 1584.*

• In-8°. — Nous avons déjà dit que cette édition est apocryphe et que nous pensons que c'est celle de 1564, à laquelle on aura fait un nouveau titre pour écouler plus facilement le fond resté en magasin.

282. — *Souter Liedekens, gemaeckt ter eeren Gods op alle die Psalmen van David, tot stichtinge ende een geestelijcke vermakinge van alle Christen Menschen. — Colloss. int. 3. Cap. Leert ende vermaent u selven met Psalmen ende lofsangen ende geestelijcke Liedekens inder genaden, ende singet den Heere in uwer herten. — Nae de Copye, Gheprint t'Hantwerpen, by Hans de Laet, ihde Cammerstrate inde Rape. 1584. Met gratie ende Privilegie.*

In-8°. — Traduction de Willem van Zuylen-van Nyevelt. — Car. goth. — Avec la musique d'airs populaires pour chaque psaume. — Les portées sont imprimées en noir. — Le titre, im-

primé en rouge et noir, porte une vignette gravée en cuivre. 1584-1585.
Titre. — *Prologhe* (2 pages). — *Register der Wijsen, verclarende op wat Psalmen die elck bysonder gemaeckt zijn* (4 p.). — Texte avec musique notée (A5-Z8).

283. — *Pratum musicum longe amœnissimum, cujus spatiosissimo eoque jucundissimo ambitu (præter varii generis Automata seu Phantasias) comprehenduntur : Selectissima diversorum idiomatum Carmina quatuor, quinque et sex Vocum. Nonnulla duarum, trium et quatuor Testudinum Symphoniæ aptissima. Cantiones trium vocum, quas Neapolitanas vulgo appellant. Variæ ad animarum hilaritatem (præsertim inter symposia) provocantes auribusque gratissimæ modulationes. Omnis generis choreæ, Passomezo cum suis Saltarellis, Gaillardæ, Alemandæ, Branslæ, Courantæ, Voltæ etc. Postremo Tripudia aliquot Anglicana. Omnia ad Testudinis Tabulaturam fideliter redacta, per id genus musices experientissimum Artificem Emanuelem Hadrianium Antverpiensem. Adjuncta est singulis carminibus, in gratiam eorum, qui vivæ vocis concentu oblectantur, distincta vocibus aliquot notularum descriptio. Opus novum. Antverpiæ. Ex typographia musica Petri Phalesii, ad intersigne Rubri Leonis. 1584.*

In-folio. — Volume contenant cent quatre-vingt-quinze compositions d'Abrahan, Jacques Berchem, Conversi, Costeley, Noé Faignient, Ferabosco, Ferretti, Orland de Lassus, de Macque, Philippe de Mons, Palestrina, Ciprien de Rore, Alessandro Striggio, Hubert Waelrant et Jacques de Wert.

1585.

284. — *Livre de mélanges de Claudin le Jeune, Musicien, à quatre, cinq, six, huit et dix parties. A Anvers, de l'imprimerie de Christophe Plantin. 1585.*

In-4°.

1585-1586. 285. — *Symphonia angelica di diversi eccellentissimi musici a IIII. V. et VI voci. Nuovamente raccolta per Huberto Waelrant et data in luce. Nella quale si contiene una scielta di migliori Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1585.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Waelrant, à Corneille Pruenen, échevin d'Anvers.

Contient cinquante-huit compositions de Ruffo, de Wert, Ingegneri, Verdonck, Marenzio, Nasco, Dominico Lauro, le Rév. Marc' Antonio Dueto, de Macque, Animuccia, Spontone, Waelrant, Ferretti, Bertami, Giovanni Pizonni, Conversi, Giovanni-Maria Nanino, Moscaglia, Philippe de Mons, Angelini, del Mel, Oratio Vecchi, Nenna, Gastoldi, Andrea Gabrieli, Baccusi, Michele Comis, Lucatello et Sabino.

286. — *C. Verdonck. Magnificat quinque vocum. Antverpiæ. Apud Petrum Phalesium. 1585.*

In-4°.

287. — *Boëtius vande Vertroosting der wysheyd, uyt t' Latyn op nieus vertaalt. Tot Leyden, By Christoffel Plantyn. M. D. LXXXV.*

In-8° de 220 pages. — Avec une dédicace du traducteur *D. Coornheert die dit schreef den 16. Martij 85. in Haarlem.*

Titre. — Dédicace (p. 3-6). — *Aanwyzingh ende Voorreden* (p. 7-8). — *Het leven van Boëthius int kort beschreven* (p. 9-10). — Texte avec musique notée (pp. 11-219). — *De verzinning inden druck betert aldus.*

1586.

288. — *Sacri Cantiones quinque, sex et plurium vocum, tum instrumentorum cuivis generis, tum vivæ voci aptissimæ. Autore Francisco Galletio Montensis, quondam insignis Collegii Divi Amati, apud Duacenses, Phonasco. Duaci, ex*

officina Joannis Bogardi, typographi jurati, sub Bibliis aureis. Anno 1586. 1586-1588.

In-4°. — Contient vingt compositions.

289. — *Hymni communes Sanctorum, juxta usum Romanum, quatuor, quinque et sex vocum, auctore Francisco Galletio. Duaci, ex officina Johannis Bogardi. Anno 1586.*

In-4°.

290. — *J. a Castro. Livre de Chansons à cinq parties, convenable tant à la voix, comme à toute sorte d'instruments, avec une pastorelle en forme de Dialogue. Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1586.*

In-4°.

1587.

291. — *Canzoni scelti di diversi eccellentissimi musici a quattro voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1587.*

In-4° oblong.

292. — *Liber I. Missarum Philippi de Monte, Ecclesiæ Metropolitanæ Cameracensis Canonici, ac Thesaurarij et Sacratiss^mi. Rudolphi II. Imperatoris etc^a. Chori Præfecti. Antverpiæ, excudebat Christophorus Plantinus. M. D. LXXXVII.*

In-folio. — Plantin vendait ces Messes 18 florins.

1588.

293. — *Novæ cantiones sacræ, quas vulgo Motetta vocantur, cum quinque, sex et octo vocibus. Auctore Joanne a Castro Eburone, Serenissimi Joannis Guilielmi, Juliæ, Cliviæ, Montium etc. Ducis, Musices Præfecto. Duaci, ex officina Joannis Bogardi. Anno 1588.*

In-4°. — Volume contenant vingt-deux motets.

1588-1589. 294. — *Madrigali di Bernardino Mosto organista del Serenissimo Duca Ernesto di Baviera, Elettore di Colonia, etc.: Novamente composti et dati in luce. A cinque voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1588.*

In-4° oblong. — Première édition, puisque la dédicace au duc Ernest de Bavière, prince-évêque de Liége, est datée de Liége, 1588. — Avec un titre encadré.

295. — *Madrigali di Rinaldo del Melle, gentiluomo fiamengo, a sei voci. Novamente composti et dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1588.*

In-4° oblong. — Première édition, puisque la dédicace au duc Ernest de Bavière, prince-évêque de Liége, est datée de Liége, 1588.

296. — *Musica Divina. Di XIX. autori illustri, a IIII. V. VI et VII voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio, et data in luce. Nella quale si contengono i più Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1588.*

In-4° oblong. — Seconde édition (voir 1583, n° 278).
Contient soixante-cinq madrigaux de Converso, Cypriano, Faignient, Felis, Ferabosco, Ferretti, Andrea Gabrieli, de Macque, Manenti, de Monte, Gio-Maria Nanino, Orlando, Palestrina, de Ponte, Striggio, Vespa, Vinci et de Weert.

1589.

297. — *Harmonia Celeste di diversi eccellentissimi musici a IIII, V, VI et VIII voci, nuovamente raccolta per Andrea Pevernage, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1589.*

In-4° oblong. — Seconde édition, la première ayant paru chez les mêmes imprimeurs, en 1583 (voir n° 279). 1589-1590.

Volume contenant soixante-six madrigaux d'Orlando di Lasso, Pevernage, Faignient, Pordenon, Filippo de Monte, Ingegneri, Palavicino, Gio.-Maria Nanino, Marenzio, de Wert, Stabile, Felis, Conversi, Vespa, Gastoldi, Violanti, Giannetto Palestrina, Ferabosco, de Macque, Gabrieli, Pace, Striggio, Ferretti, Bacchusi, Manenti, Sabino et Quagliati.

298. — *Il primo libro de Madrigali a sei voci. Di Giovanni Turnhout Maestro di Capella, del Sereniss. Duca di Parma e di Piacenza. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1589.*

In-4°. — Ce volume contient vingt et une chansons.

299. — *Sacræ Cantiones Rinaldi del Melle, 5, 6, 7, 8 ac 12 vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1589.*

In-4°.

300. — *Chansons d'André Pevernage, maistre de la chapelle de l'église cathédrale d'Anvers. Livre premier, contenant chansons spirituelles à cinq parties. A Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin. 1589.*

In-4°.

301. — *R. de Mel. Litanie della Beata Virgine a cinque voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1589.*

In-8°.

1590.

302. — *Novae Cantiones sacrae, quatuor, quinque et sex vocum, tum instrumentorum cuivis generi, tum vivae voci aptissimae. Authoribus Francisco, Jacobo, Pascasio, Carolo Regnart*

1590. *fratribus germanis. — Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum. Psalm. 132. — Duaci, Ex officina Joannis Bogardi typographi iurati, sub biblijs aureis. Anno M. D. XC.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace d'Augustin Regnart, où il est dit que son frère François fit ses études à l'Université de Douai et à la Cathédrale de Tournai. — Augustin Regnart était chanoine à l'église Saint-Pierre de Lille.

Recueil de trente-neuf motets, dont vingt-quatre de François Regnart, neuf de Jacques, trois de Pascal et trois de Charles.

303. — *Symphonia Angelica di diversi eccellentissimi musici a IIII, V et VI voci, nuovamente raccolta per Huberto Waelrant, et data in luce. Nella quale si contengono i più Eccellenti madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1590.*

In-4° oblong. — Deuxième édition (voyez 1585, n° 285).

Hubert Waelrant dédia ce recueil : *Al molto magnifico et honorato S^re, il Sr Cornelio Pruenen,* échevin, receveur et trésorier de la ville d'Anvers, un des députés pour la reddition de la ville au prince de Parme, en 1585. — Il contient seize compositions à quatre voix; vingt-quatre à cinq et vingt-six à six. — Les auteurs en sont : Vincenzo Ruffo, Giaches de Wert, Marc' Antonio Ingegneri, Cornelis Verdonck, Luca Marenzio, Giovanni Nasco, Domenico Lauro, R. M. Antonio Ducto, Giovanni de Macque, Paolo Animuccia, Bartolomeo Spontone, Huberto Waelrant, Giovanni Ferretti, Lelio Bertami, Giovanni Pizonni, Girolamo Conversi, Giavanni-Maria Nanino, Giovanni-Battista Moscaglia, Filippo di Monte, Horatio Angelini, Rinaldo del Mel, Oratio Vecchi, Pomponio Nenna, Giovanni-Giacomo Gastoldi, Andrea Gabrieli, Hippolito Bacchusi, Michele Comis, Giovanni-Battista Lucatello et Hippolito Sabino.

304. — *Bicinia, sive cantiones suavissimae duarum vocum,*

tam divinae musices tyronibus, quam eiusdem artis peritioribus magno usui futurae, nec non et quibusvis Instrumentis accommoda: ex praeclaris huius aetatis Auctoribus collectae: quorum Catalogum pagella sequens explicat. Antverpiae Excudebat Petrus Phalesius sibi et Joanni Bellero. 1590. 1590-1591.

In-4° oblong. — Contient des motets, des chansons et des madrigaux de Giovanni de Antiquis, Asola, Simon de Baldis, Fabritio Facciola, Felis, Giovanni Gero, Josquin des Prés, Orland de Lassus, B. Lupacchino, Domenico della Mansaro, Oratio di Martino, Pompeo Nenno, Terquinio Papa, Pevernage, Giovanni-Maria Tasso, Geert van Turnhout et Cornelis Verdonck.

305. — *Chansons d'André Pevernage, maistre de la chapelle de l'église cathédrale d'Anvers. Livre deuxième contenant chansons spirituelles à cinq parties. A Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin. 1590.*

In-4°.

306. — *Chansons d'André Pevernage, maistre de la chapelle de l'église cathédrale d'Anvers. Livre troisième contenant chansons spirituelles à cinq parties. A Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin. 1590.*

In-4°.

1591.

307. — *Musica divina di XIX. Autori illustri, a IIII, V, VI et VII voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali che oggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1591.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Pierre Phalèse. — Troisième édition (voir 1583, n° 278 et 1588, n° 296).

Ce recueil contient quinze compositions à quatre voix; vingt-

1591. cinq à cinq; vingt-trois à six et deux à sept parties. — Les auteurs en sont : Filippo de Monte, Andries Pevernage, Orlando di Lasso, Ferabosco, Spirito da Reggio, Giaches de Ponte, Cypriano de Rore, Giovanni de Macque, Noé Faignient, Gironimo Vespa, Giovanni-Maria Nanino, Girolamo Conversi, Giaches de Wert, Gianetto Palestrina, Andrea Gabrieli, Pietro Vinci, Alessandro Striggio, Luca Marenzio, Giovanni Ferretti, Stefano Felis et Giovanni-Piero Manenti.

308. — *Melodia Olympica di diversi eccellentissimi musici a IIII, V, VI et VIII voci, nuovamente raccolta da Pietro Philippi Inglese, et data in luce. Nella quale si contengono i più Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1591.*

In-4° oblong.

Avec une dédicaee de Pierre Philips : *Al molto magnifico Signore il Sig. Giulio Balbani.*

Ce volume contient seize compositions à quatre voix; vingt-six à cinq; vingt-quatre à six et une à huit. — Les auteurs en sont : Verdonck, Giovanelli, Blotagrio, Philips, Bellasio, Giovanni-Maria Nanino, Farina, Palestrina, Marenzio, Pevernage, Moscaglia, Dentice, Gastoldi, Zoilo, Felice Anerio, Bertami, Bassani, Baccusi, de Wert, Striggio, Eremita, Giovanni-Battista Mosto, Oratio Vecchi, Andrea Gabrieli, Bellhauer, Corregio, Donati, Massaino et Turnhout.

309. — *Il Lauro Verde. Madrigali a sei voci, composti di diversi eccellentissimi musici. Aggiontovi di piu doi Madrigali a otto voci, l'una d'Allessandro Striggio, et di Gio. Gabrieli. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1591.*

In-4° oblong. — Ce recueil contient trente-trois madrigaux à six voix et deux à huit. — Les auteurs en sont : Corsini, Bellasio, Marenzio, Porta, de Meldert, Orlandini, Isnardi, Mira, Giovanni-

Maria Nanino, da Reggio, Soriano, Moscaglia, Cavaccio, Luzzaschi, Virchi, Lucatello, de Macque, Bertami, Rovigo, Vecchi, Trombetti, Milleville, de Wert, Nicola Peruve, Filippo Nicoletti, Ruggiero Giovanelli, Andrea Ruotta, Hippolito Fiorino, Filippo di Monte, Annibal Stabile, Bartolomeo Roy, Giovanni Gabrieli et Allessandro Striggio. 1591.

310. — *Recueil des Chansons à trois parties, composées nouvellement et augmenté par M. Jean de Castro. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1591.*

In-4°. — Ce volume contient quarante-deux chansons.

311. — *Concentuum sacrorum quæ Motecta vocant, quatuor, quinque et sex vocibus plurimorum celeberimorum auctorum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1591.*

In-4° oblong.

312. — *J. a Castro. La fleur des Chansons à trois parties contenant produit de la divine musique. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1591.*

In-4°. — Voir les nos 238 et 272.

313. — *Livre Quatriesme des chansons d'André Pevernage, Maistre de la chapelle de l'église cathédrale d'Anvers, à six, sept et huict parties. A Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin. 1591.*

In-4°. — Tiré à cinq cents exemplaires.

314. — *Madrigali di Giov. Duquesnes, il primo libro a cinque voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1591.*

In-4°.

1591. 315. — *Het Boeck der Psalmen. Wt der Hebreïsscher sprake in nederduytschen dichte, op de ghewoonlicke oude wijsen van singen, overgeset. Mitgaders de heylige schriftuerlicke lofsangen, uyt den ouden ende nieuwen Testamente by een getogen, eñ oock in nederlantschen dichte, na der Hebreisscher eñ Grieckscher waerheyt, mit elck sijnen text van woirde te woirde daer tegen over, int duytsche gestelt, Doir Philips van Marnix, genaemt, van Sint Aldegonde. Middelburgh, By Richard Schilders, Drucker der Staten s'Landts van Zeelandt. 1591. Met toelatinge der voorss. Heeren.* — *Het Boeck Der heylige schriftuerlijcke Lofsangen. Uyt den ouden ende nieuwen Testamente by een getogen, ende in Nederlandtschen dichte nae de Hebreissche ende Grieckscke waerheyt trouwelijck overgeset : Door Philips van Marnix genaemt van Sint Aldegonde. Tot Middelburgh, By Richard Schilders, Drucker der Staten s'Landts van Zeelandt. Anno M. D. XCI.* — *Catechismus, oft Onderwijsinge inde Christelijcke Religie, welcke inden ghereformeerden Evangelischen Kercken eñ Scholen der Nederlanden gheleert eñ gheoeffent wert. Mitsgaders de Christelijcke Ceremonien ende Gebeden. Middelburgh, By Rich. Schilders, Drucker der Staten s'Landts van Zeelandt. Anno M. D. XCI.* — *Den Siecken Troost. Twelck is een onderwijsinghe inden Geloove, eñ den wech der salicheyt, om ghewillichlijck te sterven. Middelburgh, By Richard Schilders, Drucker der Staten van Zeelandt. 1591.*

In-8°. — Deuxième édition (voir 1580, n° 259). — Avec privilége du 9 juillet 1591.

Titre. — Au verso du titre : *Extract van t'privilegie.* — Dédicace en vers de Marnix (6 pages). — *Voirrede* (9 p.). — *Register der Psalmen* (7 p.). — Texte avec musique notée (A—Ziij). — *Register om te vinden die Psalmen.....* (3 p.). — *Het Boeck der heylige schriftuerlijcke Loffsangen.* — Titre. — Au verso du titre : *Register.* — *Voirrede* (8 p.). — Texte avec musique notée (avj —

eiij). — *Alle Druckers*..... (3 p.). — *Catechismus.* — Titre encadré. 1591-15
— Texte (Aa ij — Gg vij). — Au verso de la dernière page : *Register.* — *Den Siecken Troost.* — Titre encadré. — Texte (17 pages).

316. — *De Spaensche Vlote dat is een cort verhael vande gantsche ghelegentheyt ende wedervaren derselve Vlote van haer eerste beginsel af, tot datse gantsch verstroyt ende ontdoen in Spaengien is weder-gekeert..... ghesanghwys in hondert veerskens begrepen. Ghedruckt int Jaer 1591.*

Petit in-8°. — Caractères gothiques. — Chanson en 100 couplets (16 ff.) sur la défaite de la flotte espagnole commandée par le duc de Médina. — Volume rare.

1592.

317. — *J. a Castro. Odes III, contenant chacune d'elles douze parties, l'une suivant l'autre, le tout mis en musique à quatre voix. Douay. 1592.*

In-4°. — Imprimé chez Jean Bogard ou chez Balthasar Bellère.

318. — *Sacrorum Tricinorum quæ Moteta vocant, omnis generis instrumentis musicis et vivæ voci accommodatorum, liber unus. Joanne a Castro Authore. Antverpiæ. Excudebat Petrus Phalesius, sibi et Joanni Bellero. 1592.*

In-4°. — Ce volume contient vingt-six motets.

319. — *Pratum musicum longe amœnissimum, cujus spatiosissimo eoque jucundissimo ambitu (præter varii generis Axiomata seu Phantasias) comprehenduntur. Selectissima diversorum idiomatum Carmina quatuor, quinque et sex Vocum. Nonnulla duarum, trium et quatuor Testudinum Symphoniæ aptissima. Cantiones trium vocum, quas Neapolitanas vulgo appellant. Variæ ad animarum hilaritatem*

1592. *(præsertim inter symposia) provocantes auribusque gratissimæ modulationes. Omnis generis choreæ, Passomezo cum suis Saltarellis, Gaillardæ, Alemandæ, Branslæ, Courantæ, Voltæ, etc. Postremo Tripudia aliquot Anglicana. Omnia ad Testudinis Tabulaturam fideliter redacta, per id genus musices experientissimum artificem Emanuelem Hadrianium Antverpiensem. Adjuncta est singulis carminibus, in gratiam eorum, qui vivæ vocis concentu oblectantur, distincta vocibus aliquot notularum descriptio. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1592.*

In-folio. — Seconde édition (voir 1584, n° 283).

320. — *Novum Pratum musicum longe amœnissimum, cuius spatiosissimo, eoque jucundissimo ambitu (praeter varii generis Axiomata, seu Phantasias) comprehenduntur. Selectissimi diversorum autorum et idiomatum Madrigales, Cantiones, et Moduli 4. 5. et 6. vocum. Cantiones trium vocum, quas vulgo Neapolitanas aut Villaneschas appellant. Variæ cantiones gallicæ, quas vulgo aierosas, vel airs, nempe sonoras vocant : ad animorum hilaritatem provocantes, auribus longe gratissimæ. Omnis generis choreæ, Passomezi, cum suis vulgo Gaillardis, Alemandis, Courrantis, Branlis, etc. Omnia ad Testudinis Tabulaturam fideliter redacta, per id genus musices experientissimum artificem Emanuelem Hadrianum Antverpiensem. Adiuncta est singulis carminibus in gratiam eorum qui vivæ vocis concentu oblectantur distincta vocibus aliquot notularum descriptio. Tum etiam methodus ad omnes omnium tonorum cantiones, in gratiam illorum, qui in hac arte mediocriter versati, musicam ad unguem non collent, ex harmonico concentu in scalam testudinis facili compendio, proprio fere ductu redigendas. Quorum omnium indicem, ut musicorum unde sumpta sunt nomina versa pagina exhibebit. Opus plane novum, hactenus*

editum. Antverpiæ, excudebat Petrus Phalesius sibi et Joanni Bellero. Anno M. D. XCII. 1592-1593.

In-folio. — Ce second volume du *Pratum musicum* contient des compositions de Gio. Ferretti, Luca Marenzio, Cypriano de Rore, Palestrina, Claudin le Jeune, Giovanni-Maria Nanino, Noé Faignient, Roland de Lassus, Girolamo Conversi, Marc' Antonio Ingegneri, Andries Pevernage, Stefano Felis, Lupus Hellinck, Nicolas Gombert et Giacomo Celano.

321. — *La fleur des Chansons d'Orlande de Lassus, à quatre, cinq, six et huit parties. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1592.*

In-4°.

322. — *Jean a Castro. Sonnets avec une Chanson à neuf parties. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1592.*

In-4°.

323. — *J. P. Swelinck. Chansons françaises à quatre et à cinq voix. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1592.*

In-4°.

1593.

324. — *Harmonia Celeste di diversi eccellentissimi musici a IIII, V, VI et VIII voci, nuovamente raccolta per Andrea Pevernage et data in luce. Nella quale si contengono i più Eccellenti madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. M. D. XCIII.*

In-4° oblong. — Troisième édition de ce recueil (voyez 1583, n° 279 et 1589, n° 297).

Cette édition contient huit compositions de plus que l'édition

1593. de 1583, dont deux de Pevernage, deux de Marenzio, une de Felis, deux d'Andrea Gabrieli, une de Manenti. — Six autres madrigaux ont été omis.

325. — *Di Luca Marenzio, Musico eccellentissimo, Madrigali a cinque voci ridotti in un corpo. Nuovamente posti in luce, e con ogni diligentia corretti. In Anversa, appresso Pietro Phalesio e Giovanni Bellero. 1593.*

In-4°.

326. — *Missæ quinque, sex et septem vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1593.*

In-4°. — Volume contenant plusieurs messes d'André Pevernage.

327. — *La fleur des Chansons d'Orlande de Lassus contenant un recueil de ses Chansons françoises et italiennes, à quatre, cincq, six et huict parties. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1593.*

In-4°. — Seconde édition (voir 1592, n° 321).

328. — *Orlandus Lassus. Cantiones italicae, 4, 5, 6 et 8 vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium et Joannem Bellerum. 1593.*

In-4°.

329. — *Antwoort-Liedt Op eens Wederdoopers Laster-Liet, in drucke wtgegaen sonder Name des Autheurs, 't welcke ooc hierachter ghedruct is. Door den Autheur oversien, d'Argumentum inder prose vermeerdert, ende andermael laten drucken. 3e druk. Tot Rotterdam. By Jan van Waesberghe, Anno 1593.*

Petit in-8°. — Troisième édition. La première était de 1589 et la seconde de 1591.

Jean VAN WAESBERGHE en donna une quatrième, en 1595; une cinquième, en 1600; une sixième, en 1607; une septième, en 1615. 1593-1594.

L'auteur de cet opuscule était Pierre DE BISSCHOP.

Nous ne pensons pas que les autres éditions cités ci-haut contiennent aussi de la musique.

1594.

330. — *Sacrarum Cantionum quinque, sex et octo vocum Joannis Turnhout, Regii in Belgia Phonasci, liber primus. Duaci, ex officina Joannis Bogardi Typ. jurati, sub Bibliis aureis. 1594.*

In-4°. — Contient treize compositions.

331. — *Symphonia Angelica di diversi eccellentissimi musici a IIII, V et VI voci, nuovamente raccolta per Huberto Waelrant, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. M. D. XCIIII.*

In-4° oblong. — Troisième édition de ce recueil (voyez 1585, n° 285 et 1590, n° 303), conforme à la seconde.

332. — *Melodia Olympica di diversi eccellentissimi musici a IIII, V et VI voci, nuovamente raccolta da Pietro Philippi Inglese, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. M. D. XCIIII.*

In-4° oblong. — Deuxième édition de ce recueil (voyez 1591, n° 308).

Avec une pièce de vers latins : *In commendationem Quadrigæ Musicalis, à Petro* PHALESIO *excusæ,* signée de GHEESDALIUS.

1594-1595. 333. — *Musica divina di XIX. Autori illustri, a IIII, V, VI et VII voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1594.*

In-4° oblong. — Quatrième édition (voyez 1583, n° 278; 1588, n° 296 et 1591, n° 307).

334. — *Jean a Castro. Harmonie délectable, contenant aucunes Stances et Chansons à quatre parties. En Anvers, chez Pierre Phalèse et chez Jean Bellère. 1594.*

In-4°.

335. — *J. Desquesnes. Il primo libro de Madrigali a quattro voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1594.*

In-4°.

336. — *G. B. Galeno. Il primo libro de Madrigali a cinque e sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1594.*

In-4° oblong.

1595.

337. — *Musica divina di XIX. Autori illustri, a IIII, V, VI et VII voci, nuovamente raccolta da Pietro Phalesio, et data in luce. Nella quale si contengono i piu Eccellenti Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa, appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. M. D. XCV.*

In-4° oblong. — Cinquième édition (voyez 1583, n° 278; 1588, n° 296; 1591, n° 307 et 1594, n° 333).

338. — *Madrigali a otto voci di diversi eccellenti e famosi autori, con alcuni Dialoghi ed Echo per cantar e sonar a due chori. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1595.* 1595-1596.

In-4° oblong.

339. — *Sacræ Litaniæ variæ auctæ in gratiam Exercitus Catholici. Editio quarta. Antverpiæ, ex officina Plantiniana apud Viduam et Joannem Moretum. 1595.*

In-folio.

340. — *Noé Faignient. Madrigali a cinque, sei, sette et otto voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1595.*

In-4°.

341. — *J. le Febure. Madrigali e Motetti a quattro, cinque e sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1594.*

In-4°.

1596.

342. — *Madrigali a otto voci de diversi eccellenti e famosi autori. Con alcuni Dialoghi, et Echo, per Cantar et Sonar à Due Chori. Novamente Raccolti et dati in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. XCVI.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Pierre Phalèse, à François Sweertius. — Seconde édition (voir 1595, n° 338).

Ce recueil contient trente-six madrigaux de : Andrea Gabrieli, Alessandro Striggio, Giovanni Gabrieli, Corneille Verdonck, Giovanni-Giacomo Gastoldi, Filippo di Monte, Giovanni-Maria Nanino, Ruggiero Giovanelli, Horazio Vecchi, Jacomo Corsini, Costanzo Porta, Claudio da Correggio, Orlando Lasso, Giulio

1596. Eremita, Marc' Antonio Ingegneri, Peter Philips, Alfonso Preti, Felice Anerio, Luca Marenzio, Hippolito Sabino et Cesare Carletti.

343. — *Il primo libro de Madrigali a sei voci, di Pietro Philippi Inglese. Novamente Composti et dati in luce. In Anversa. Nella stamperia di Pietro Phalesio. M. D. XCVI.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Pierre Phalèse, datée de 1596 et adressée : *Al molto mag^{co} Signore, Alessandro di Giunta.* — Sur le titre, la marque représentant Melpomène.

Ce recueil contient vingt et un madrigaux.

344. — *Il Trionfo di Dori, descritto da diversi, et posto in musica, da altretanti Autori. A sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. XCVI.*

In-4° oblong. — Une réimpression, sans doute, car le volume contient une dédicace signée d'Angelo Gardano, imprimeur de musique à Venise.

Ce recueil contient vingt-neuf compositions de : Alessandro Striggio, Alfonso Preti, Annibal Stabile, Costanzo Porta, Felice Anerio, Filippo di Monte, Gasparo Costa, Gasparo Zetto, Giovanni Cavaccio, Giovanni Croce, Giovanni Florio, Giovanni Gabrieli, Giovanni de Macque, Giovanni Palestrina, Giovanni-Giacomo Gastoldi, Giovanni-Matteo Asola, Giulio Eremito, Hippolito Baccusi, Hippolito Sabino, Lelio Bertani, Leo Leoni, Luca Marenzio, Ludovico Balbi, Oratio Columbani, Oratio Vecchi, Paolo Bozi, Pietr' Andrea Bonini, Tiburtio Massaini et Ruggiero Giovanelli.

La table des matières mentionne, outre les noms des compositeurs, ceux des auteurs des paroles.

345. — *Paradiso Musicale di Madrigali et Canzoni a cinque voci, di diversi eccellentissimi autori. Novamente Raccolti da P. Phalesio et posti in luce. In Anversa. Nella Stamperia di Pietro Phalesio. MDXCVI.*

In-4° oblong. — Dédicace de Pierre Phalèse, à Balthasar de Smidt, datée de 1596.

Ce recueil contient quarante-cinq compositions de Felice Anerio, Lelio Bertani, Giovanni-Maria Nanino, Annibal Stabile, Tiburtio Massaino, Luca Marenzio, Benedetto Palavicino, Giuseppe Caimo, Annibale Zoilo, Paolo Virchi, Hippolito Baccusi, Ruggiero Giovanelli, Paolo Masnelli, Giaches de Wert, Giovanni de Macque, Palestrina, Giulio Eremita, Giovanni-Battista Richaldi, Stefano Nascimbeni, Hercole Pasquini, Paolo Bellasio, Peter Philips, Cornelis Verdonck, Giovanni Gastoldi, Oratio Vecchi, Filippe di Monte, Antonio Orlandini et Nicolo Peruve. 1596-1597.

346. — *Balletti a cinque voci. Con li suoi versi per cantare, sonare et ballare, con un Mascherata de Cacciatori a sei voci, et un Concerto de Pastori a otto. Di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, maestro di Capella del Serenissimo Signor Duca di Mantoua. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. 1596.*

In-4°. — Ce volume contient dix-neuf morceaux.

347. — *La fleur des Chansons à quatre, cinq, six et huit parties, d'Orlande de Lassus, Maistre de la Chapelle du Sereniss. Duc de Bavière. En Anvers de l'imprimerie de Pierre Phalèse, libraire juré. 1596.*

In-4°. — Seconde édition (voir 1592, n° 321).

348. — *J. le Febure. Madrigali e Motetti a quattro, cinque e sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio et Giovanni Bellero. 1596.*

In-4°. — (Voir 1595, n° 341.)

1597.

349. — *Madrigali a otto voci. De diversi eccellenti et famosi autori. Con alcuni Dialoghi, et Echo, per Cantar et Sonar*

1597. *à Due Chori. Novamente Raccolti et dati in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. MDXCVII.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Phalèse, à François Sweertius, datée de 1597. — Voir 1595, n° 338 et 1596, n° 342.

Ce volume contient trente-six madrigaux de : Felice Anerio, Giovanni Gabrieli, Costanzo Porta, Cesare Carletti, Andrea Gabrieli, Hippolito Sabino, Jacomo Corsini, Claudio da Correggio, Alfonso Preti, Marc' Antonio Ingegneri, Luca Marenzio, Alessandro Striggio, Giovanni-Maria Nanino, Ruggiero Giovannelli, Orlando Lasso, Peter Philips, Cornelio Verdonck, Giovanni-Giacomo Gastoldi, Philippe de Mons, Giulio Eremita et Horatio Vecchi.

350. — *Il vago alboreto di Madrigali et Canzoni, a quattro voci, di diversi eccellentissimi autori. Novamente raccolti et posti in luce. In Anversa, nella stamperia di Pietro Phalesio. M. D. XCVII. Con Gratia et Privilegio.*

In-4° oblong. — Ce recueil contient quarante-neuf compositions des auteurs les plus célèbres du XVI[e] siècle. — Avec une dédicace de l'imprimeur, du 3 février 1597, à Charles van Hove.

Les auteurs sont : Felice Anerio, Paolo Bellasio, Paolo Bozi, Giuseppe Caimo, Oratio Colombano, Annibal Coma, Archangelo Crivello, Croce, R. M. Antonio Dueto, Ant. Ferrario, Giovanni Gabrieli, Gastoldi, Giovannelli, Fr. Guami, Ingegneri, Claudin le Jeune, Marenzio, Paolo Masnelli, Renaud de Melle, Giovanni-Maria Nanino, Benedetto Palavicino, Costanzo Porta, Palestrina, Andrea Ruota, Oratio Scaletta, Fr. Stivori, Striggio, Oratio Vecchi et Cornelis Verdonck.

351. — *Le Rossignol musical des chansons de diverses et excellens autheurs de nostre temps a quatre, cinc et six parties. Nouvellement Recueillé et mises en lumiere. En Anvers. De l'Imprimerie de Pierre Phalese Libraire Juré. M. D. XCVII.*

Petit in-4° oblong. — Avec une dédicace de Phalèse, du 26 juillet 1597, à : *Seigneur Balthasar Andrea.*

Contient cinquante chansons d'Étienne Bernard, D. Caignet, de la Cassaigne, du Caurroy, Séverin Cornet, Noé Faignient, Ferabosco, George de la Hèle, Claudin le Jeune, Jean de Macque, Renaud de Melle, Miton, Philippe de Mons, Hubert Naich, André Pevernage, Philips Rogier, Swelinck, Verdonck et Philippe Wildre. 1597-1598.

352. — *Livre septime des Chansons à quatre parties, nouvellement recorrigé et augmenté de plusieurs Chansons non imprimées auparavant, accommodées tant aux Instruments comme à la Voix : et mises en Ordre convenable selon leurs tons. En Anvers. Chez la Vefve Jean Bellère à l'Aigle d'Or. M. DXCVII.*

In-4° oblong. — Recueil de cinquante et une chansons de Baston, J. Berchem, Cadeac, Clemens non Papa, Costeley, Crecquillon, B. Donato, Ducis, Godart, Gombert, Petit Jean, Rogier, Sandrin et Hubert Waelrant.

Troisième édition augmentée (voir 1560, n° 151 et 1570, n° 207).

La première édition contenait trente-cinq chansons et la seconde, quarante-quatre.

353. — *R. Deering. Cantiones sacræ sex vocum cum Basso continuo ad organum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1597.*

In-4°.

1598.

354. — *Di Pietro Philippi Inglese, organista del serenissimo Alberto Archiduca d'Austria, etc. Madrigali a otto voci. Novamente composti, et dati in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. MDXCVIII.*

In-4° oblong. — Première édition. — Ce volume contient vingt et un madrigaux.

1598. Avec une dédicace du compositeur, au chevalier anglais Guillaume STANLEY, colonel d'un régiment d'anglais et de wallons, au service d'Espagne. —Suivi du : *Vidit et approbavit Silvester Pardo S. Theol. Licentiatus, Ecclesiæ cathedr. Antwerpien. Canonicus Librorumque Censor.*

355. — *Orphei Vecchy Cantiones sacræ quinque vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1598.*

356. — *Cantiones suavissimæ 2 voc. auct. Rolando Lasso. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1598.*

Ce volume se trouvait dans la bibliothèque du docteur Burney, vendue à Londres, le 8 août 1814 et jours suivants.

357. — *Convito musicale di Horatio Vecchi da Modana. Madrigali et Canzonetti a III. IIII. V. VI. VII et VIII voci. Nuovamente composto et dato in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio, et la Vedova di Giovanni Bellero. MDXCVIII.*

In-4°. — Collection de soixante-neuf compositions.

358. — *Di Salomon Rossi, Il primo libro de Madrigali a cinque voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1598.*

In-4° oblong.

359. — *Litaniæ septem Deiparæ Virgini musici decantandæ. Antverpiæ, Excudebat Petrus Phalesius. 1598.*

In-8°. — Sur le titre, une vignette représentant la Vierge Marie au milieu d'un concert d'anges. — Au verso du titre, une pièce de vers latins : *Paræneticon,.....* — La première page du texte contient les litanies de la Vierge; les 56 feuillets qui suivent contiennent de la musique notée et sont signées A2-G2.

360. — *Le Rossignol musical des chansons de diverses et excellens autheurs de nostre temps, à quatre, cinc et six parties. Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse. 1598.* 1598-1599.

In-4° oblong. — Recueil contenant cinquante chansons, dont quatorze à quatre voix; vingt-six à cinq et dix à six. — Les compositeurs sont : Andreas Pevernage, L. P. Sweelinck, Miton, C. Verdonck, du Caurroy, Noé Faignient, Séverin Cornet, Claude le Jeune, D. Caignet, Philips Rogier, de la Cassaigne, Philippe Wildre, Étienne Bernard, Alonso Ferabosco, Renaud de Melle, Georges de la Hèle, Philippe de Mons et Robert Naich.

Seconde édition (voir 1597, n° 351).

361. — *David Mostaert. Korte onderwijsinge van de musijkkonste en samenspreekinge over het misbruijck der wijsen en des singen. In rijm opgedragen aan de Regeering te Amsterdam. Amsterdam, Cornelisz. Claesz. 1598.*

In-12.

362. — *Souter Liedekens, gemaeckt ter eeren Gods op alle die Psalmen van David, tot stichtinge ende een geestelijcke vermakinge van alle christen menschen. Utrecht. 1598.*

Jolie édition de la traduction des Psaumes par Willem VAN ZUYLEN-VAN NYEVELT.

1599.

363. — *Selectissimarum Missarum Flores, ex præstantissimis nostræ ætatis authoribus quatuor, quinque, sex et plurium Vocum Collecti : Et ad Ecclesiæ Catholicæ usum ordine decenti dispositi. Opera D. Matthiæ Pottier Cathedralis Ecclesiæ D. Mariæ Antverpiensis Phonasci. Missarum et Authorum Nomina Versa pagina reperies. Antverpiæ, ex Typographia Musica Petri Phalesij. M. D. XCIX.*

1599-1600. In-4° oblong. — Volume contenant huit messes de J. M. Asola, Giovanni Croce, Orland de Lassus, Tiberius Massainus, Palestrina, Mathias Pottier et Ludovico Viadana.

Il contient aussi une dédicace de Phalèse, du 3 janvier 1599, à Jérôme van Winghe.

364. — *C. Verdonck. Poésies françaises de diverses auteurs, mises en musique à cinq parties avec une Chanson à X. Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse. 1599.*

In-4°.

365. *Felix Anerio. Le premier livre de Madrigaux à six voix. Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse. 1599.*

In-4°.

366. — *A. Barbé. Exemplaire des douze tons de la musique, et de leur nature. Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse. 1599.*

In-4°.

367. — *Felice Anerio. Il primo libro dei Madrigali a sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. 1599.*

In-4°.

1600.

368. — *Di Agostino Agazzari gentil'huomo Sanese. Madrigali harmoniosi e dilettevoli a sei voci novamente stampati e dati in Luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M.D.C.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de l'imprimeur, datée de 1600 et adressée : *Al molto mag^{co} Signore il Sig. Pietro Le Maire.....* — Ce volume contient vingt et un madrigaux.

369. — *Di Giovan Battista Mosto, maestro di capella del Serenissimo Principe di Transilvania, Madrigali a sei voci, novamente composti et dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1600.* 1600.

In-4° oblong.

370. — *Pratum musicum longe amœnissimum, cujus spatiosissimo eoque jucundissimo ambitu (præter varii generis Automata seu Phantasias) comprehenduntur. Selectissimi diversorum autorum et Idiomatum Madrigales et Cantiones 4, 5, 6 vocum. Balletti 5 vocum. Cantiones trium vocum, quas Neapolitanas vulgo appellant. Variæ ad animarum hilaritatem (præsertim inter symposia) provocantes, auribusque gratissimæ modulationes. Omnis generis Choreæ, Passomezo cum suis Saltarellis, Gailliardæ, Alemandæ, Branslæ, Courantæ, Voltæ, etc. Omnia ad testudinis tabulaturam fideliter redacta, per id genus musices experientissimum artificem Emanuelem Hadrianium Antverpiensem. Adjuncta est singulis Carminibus, in gratiam eorum, qui vivæ vocis concentu oblectantur, distincta vocibus aliquot notularum descriptio. Editio nova priori completior. Antverpiæ. Ex typographia musica Petri Phalesii, ad intersigne Rubri Leonis. 1600.*

In-folio. — Voir 1584, n° 283; 1592, n° 319 et 320.

Ce volume contient quatre-vingt-douze compositions de Cyprien de Rore, Ruggiero Giovanelli, Orlando Lasso, Noé Faignient, Ferabosco, Giovanni Ferretti, Andrea Gabrieli, Jacques de Wert, Giovanni-Battista Mosto, Girolamo Conversi, M. Nanino, Palestrina, Giovanni-Giacomo Gastoldi et Alessandro Striggio.

Avec une dédicace de l'auteur : *Al molto mag^co Sign. Henrico Tibaut.....* — Sur le titre, la marque de Melpomène.

371. — *Les Hymnes sacrez et Odes spirituelles pour chanter devant et apres la leçon du Catéchisme. Par Michel Coyssard,*

1600. *de la Compagnie de Jésus. A Anvers, chez Joachim Trognese. MDC.*

In-8° de 165 pages — Avec une dédicace du Père Coyssard, à Jean Ursucci, gentilhomme Lucquois qui composa la musique. — Ce compositeur est resté inconnu à tous les biographes. — In fine : *A Anvers de l'imprimerie de Joachim Trognese.* 1600.

372. — *G. Eremita. Il primo libro de Madrigali a sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. 1600.*

In-4°.

373. — *G. Macque. Madrigaletti a sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. 1600.*

In-4°.

374. — *Il primo libro de Madrigali a cinque voci, di Cornelio Schuyt, Hollandese, organista della famosa città di Leyda. In Leyda, nella stampa del Plantino. Appresso Christoforo Rafelengio. CIↃ. IↃ. C.*

In-4°. — Becker s'est trompé en disant que c'est à Anvers que ce volume fut publié; c'est probablement le nom de Plantin qui l'a induit en erreur.

375. — *Fr. Galletius. Cantiones sacræ tres et plurium vocum. Duaci, apud Bellerum. 1600.*

In-4°.

376. — *Orl. de Lassus. Psalmi Poenitantiales modis musicis redditi quinque vocum. Duaci. 1600.*

In-4°.

377. — *J. a Castro. Sonnets du Seigneur de la Mochinière, mis en musique à trois parties. Douay. 1600.*

In-4°.

378. — *J. Magghiels. Chansons à quatre, cinq et six voix. Douay. 1600.* 1600-1601.

In-4°.

379. — *Antonius David Jansz. Psalm Gezang, waerinne de CL Psalmen Davids mitsgaders verscheiden Lofzangen met IV, V, VI, VII ende VIII stemmen te hooren zyn. Amsterdam. 1600.*

In-4°.

1601.

380. — *Il Trionfo di Dori. Descritto da diversi et posto in musica, da altretanti autori. A sei voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. DCI.*

In-4° oblong. — Deuxième édition de cette réimpression vénitienne (voir 1596, n° 344). — Sans marque de l'imprimeur.

Volume contenant vingt-neuf compositions de Striggio, Preti, Stabile, Porta, Anerio, de Monte, Costa, Zetto, Cavaccio, Giovanni Gabrieli, de Macque, Palestrina, Gastoldi, Asola, Eremita, Baccusi, Sabino, Bertani, Leoni, Marenzio, Balbi, Columbano, Oratio Vecchi, Bozi, Bonini, Massaino et Giovanelli.

381. — *Ghirlanda di Madrigali a sei voci, di diversi eccellentissimi autori de nostri tempi. Raccolta di Giardini di Fiori odoriferi musicali. Novamente posta in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. CI.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Phalèse, datée de 1601 : *Al molto magnifico Sig. Padrono mio osservandissimo il Signor Giovanni Le Blon.*

Ce recueil contient quarante-deux Madrigaux de : Hippolito Sabino, Giovanni Croce, Pietro Vinci, Giulio Eremita, Cesare Carletti, Giovanni Pietro Sweling, Camillo Zanotti, Giovanni Cavaccio, Lelio Bertani, Paolo Virchi, Cornelio Verdonck, Luca

1601-1602. Marenzio, Oratio Tigrini, Gioseffo Guami, Pietro Vecoli, Benedetto Palavicino, Peter Philips, Hippolito Baccusi, Christofano Malvegi, Rinaldo del Melle, Giacomo-Giovanni Gastoldi, Filippo de Monte, Annibal Coma, Luca Bati et Alfonso Ferabosco.

Sans marque de l'imprimeur.

382. — *Veridicus Christianus. Auctore P. Joanne David, sacerdote Societatis Iesu. Antverpiæ Ex officina Plantiniana. CIↃ. IↃCI.*

In-4°. — Orné de gravures par Galle. — In fine : *Concentus Musicus versibus Veridici Christiani coaptatus,* 6 pages de musique. — Tous les exemplaires de cet ouvrage n'ont pas le *Concentus Musicus.* Au Musée Plantin-Moretus, nous l'avons trouvé dans un exemplaire en grand papier, tandis qu'un exemplaire ordinaire appartenant au même Musée ne le contient pas. — Ces six pages de musique sont remplies par trois chansons à quatre voix, dont la première est sur texte latin, la seconde sur texte flamand et la troisième sur texte français.

1602.

383. — *Di Giulio Heremita musico eccellentiss. il primo libro de Madrigali a sei voci. Novamente posti in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. M. D. C. II.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Phalèse, datée du 10 mars 1602 : *Al molto mag^{co} Signore il Signor Girolamo Scholier.* — Ce volume contient vingt-trois Madrigaux. — Sans marque de l'imprimeur. — Voir 1600, n° 372.

384. — *Missæ V, VI et VII vocum auctore M. Andrea Pevernagio Cathedralis Ecclesiæ B. Mariæ virginis Antverpiæ quondam Phonasco. Antverpiæ apud Petrum Phalesium. M. DCII.*

In-4°. — Ce volume contient deux Messes à cinq voix ; trois à six et une à sept. 1602.

Seconde édition (voir 1593, n° 326).

385. — *Cantiones sacræ ad præcipua ecclesiæ festa et dies dominicas totius anni directæ, suavissima harmonia, sex, septem et octo vocibus compositæ, et tam viva voce, quam omnis generis instrumentis cantatu commodissimæ, auctore Andrea Pevernage Cortracensi, Mariannæ ædis Antverpiensis musici chori præfecto. Antverpiæ apud Petrum Phalesium. 1602.*

In-4°.

386. — *Di Agostino Agazzari. Il primo libro de Madrigali a cinque voci, con un Dialogo a sei voci ed un Pastorale a otto nel fine. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1602.*

In-4°.

387. — *Processionale Ritibus Romanæ Ecclesiæ accommodatum ; Antiphonas et Responsoria aliaque in supplicationibus decantari solita complectens : Jussu et Auctoritate Rmi. et Illmi. D. Matthiæ Hovi Archiepiscopi Mechliniensis concinnatum ac editum. Antverpiæ, ex officina Plantiniana, apud Joannem Moretum. 1602.*

Grand in-4°. — Tiré à 1250 exemplaires.

388. — *Historica Narratio Profectionis et Inaugurationis Serenissimorum Belgii Principum Alberti et Isabellæ, Austriæ Archiducum. Et eorum optatissimi in Belgium Adventus, Rerumque gestarum et memorabilium, Gratulationum, Apparatuum, et Spectaculorum in ipsorum Susceptione et Inauguratione hactenus editorum accurata Descrip-*

1602. *tio. Auctore Ioanne Bochio S.P.Q.A. à secretis. Antverpiae. Ex Officina Plantiniana, apud Ioannem Moretum. CIϽ. IϽCII.*

In-folio. — Volume splendide rempli de superbes gravures. — C'est dans la seconde partie de l'ouvrage, commençant à la page 171 et portant le titre spécial : *Pompæ Triumphalis et Spectaculorum, in adventu et inauguratione Serenissimorum Principum Alberti et Isabellæ, Austriæ Archiducum, Burgundiæ ac Brabant. Ducum, S. R. Imperij Marchionum, in eiusdem Principatus metropoli, Antverpia exhibitorum, graphica designatio; a Ioanne Bochio S. P. Q. Antverpiensi a secretis, scriptis illustrata. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana. CIϽ. IϽCII.*, que se trouve aux pages 270-271, une composition de circonstance de Corneille Verdonck, un des meilleurs artistes de l'époque.

389. — *Eduardi Lupi Lusitani Civis Olisponensis, In Metropolitana eiusdem Urbis Ecclesia Beneficiarij et Musices præfecti Opuscula : Natalitiæ Noctis responsoria quaternis vocibus et octonis. Missa eiusdem Noctis octonis vocibus. B. Mariæ Virg. Antiphonæ octonis vocibus. Eiusdem Virginis Salve choris tribus, et vocibus undenis. Antverpiæ. Ex Officina Plantiniana. M.DC.II.*

In-4°. — Tiré à 500 exemplaires.

Depuis l'année 1600, Plantin avait été en correspondance avec le Révérend Édouard Lupus ou Lopez, bénéficiaire et maître de chapelle de l'église métropolitaine de Lisbonne, pour l'impression des compositions contenues dans ce volume.

390. — *Nieu Chyterboek, genaemt den Corten Wegwyser die 't Hert verheugt, door Jan Pieterszoon Swelinck. Tot Amsterdam, by Janson. 1602.*

In-4°.

Ouvrage devenu introuvable.

391. — *Een nieu liedtboeck genaemt den Druyventros der Amoureusheyt, in hem begrijpende veelderhande amoureuse liedekens, met muziek, te voren in druk noyt uitgegaen, gecomponeert door Pieter Lenaerts van der Goes. A° 1602.* 1602-1603

In-8° oblong. — Sans nom de lieu ni d'imprimeur.

1603.

392. — *C. Verdonck. Madrigali a sei voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1603.*

In-4°.

393. — *P. Maulgred. Cantiones sacræ quatuor, quinque et octo vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1603.*

In-4°.

394. — *J. Vredemann. Musica miscella o mescolanza di Madrigali, Canzoni e Villanelle a quattro e cinque voci. Leuwarden. 1603.*

In-4°.

395. — *Les Pseaumes de David, avec la prose en marge. A Leyden, chez Lowis Elsevier. 1603.*

In-16.

396. — *Der Reden-ryckers stichtighe tsamenkomste, op t'ontsluyt der Vraghe :* Wat tnoodichst' is om d'armė Weesen t'onderhouwē? *Ghehouden binnen Schiedam, A° XVI°. III. opten vj^en Julij ende de navolghende dagen : Vervatende zeven Spelen, op de voors̄. Vraghe gewrocht. Noch eenighe andere wercken, op den zelven zin ende reghel, voorghestelt bij de Roode Roosen, tot Schiedam.*

1603-1604. In-4°. — Impression de Jean VAN WAESBERGHE, de Rotterdam. — Titre. — *Aende goetwillighe Lesers ende Beminners der Rijm-ghedichten* (3 pages). — Texte. — Le volume contient quinze chansons avec musique notée. — In fine : *Tot Rotterdam, by Jan van Waesberghe.*

1604.

397. — *La fleur des Chansons musicales d'Orlande de Lassus, a quatre, cinq, six et huict parties, maistre de la Chapelle du Sereniss. Duc de Bavière. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse, libraire juré. M. DCIV.*

In-4° oblong. — Avec une dédicace de Pierre Phalèse, datée du 28 septembre 1604 : *Au Révérend Seigneur, Messire Martin Haeck, maistre de cérémonie de l'Église métropolitaine de Malines.*

Ce recueil contient quarante-quatre Chansons à quatre parties; trente et une à cinq, sept à six et trois à huit.

Quatrième édition (voir 1592, n° 321; 1593, n° 327 et 1596, n° 347).

398. — *Madrigali Pastorali a sei voci descritti da diversi et posti in Musica da altri tanti Auttori. Di novo stampati. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. M. DCIV.*

In-4° oblong. — Ce volume contient vingt-trois Madrigaux d'Alessandro Striggio, Benedetto Palavicino, Orlando Lasso, Giovanni-Battista Mosto, Andrea Rota, Giovanni Florio, Hippolito Baccusio, Horatio Vecchi, Costanzo Porta, Giovanni-Maria Nanino, Giovanni Cavaccio, Bartolameo Spontone, Ludovico Balbi, Lelio Bertani, Marc' Antonio Ingegneri, Leo Leoni, Camillo Zanotti, Giovanni Croce, Stephano Felis, Pier' Andrea Bonini et Jacques de Wert.

C'est abusivement que BECKER mentionne ce livre, avec addition du nom de *Giovanni Bellero* à la souscription.

399. — *Il terzo libro de Madrigali a cinque voci. Auctore Benedetto Pallavicino. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1604.* 1604.

In-4°.

400. — *Laudes Vespertinæ Mariæ, Hymni Venerabilis Sacramenti, Hymni sive Cantiones Natalitiæ 4, 5 et 6 vocum, auctore Andrea Pevernage. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1604.*

In-4°.

401. — *Missæ sex IV, V et VI vocum, auctore Petro Ruimonte, magistro musicæ Capellæ et cubiculi suarum celsitudinum. Antverpiæ, Apud Petrum Phalesium. M. DCIV.*

In-4°. — Ce volume contient cinq Messes solennelles et une *de Requiem*. — Au titre, la marque au roi David, n° 1. — Au verso du titre : *Serenissimis Belgii Principibus Alberto et Elisabeth. Petrus Ruimonte dedicat consecratque.*

402. — *Di Pietro Philippi. Il secondo libro de Madrigali a sei voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1604.*

In-4° oblong.

403. — *Fiori musicali a tre voci de diversi eccellentiss. autori. Di nuovo stampati et seguendo l'ordine de suoi Toni posti in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. M.DCIV.*

In-4° oblong. — Ce recueil contient quarante et un Madrigaux de Giovanni Gabrieli, G. Belli, Giovanni-Bernardino Nanino, Ruggiero Giovanelli, Giovanni Croce, Spirto da Reggio, C. Acelli, Hippolito Baccusi, F. Stivori, Felice Anerio, G.-B. Moscaglia, G. Guami, G. Florio, R. Naldi, M. Carrara, Giovanni-Maria Nanino, F. di Gregori, V. Bell' haver, M. Asola, Ludovico Viadana, A. Coma, H. Griffi, Vincenzo Ruffo, P. Bellasio et P. Pallavicino.

1604-1605. 404. — *C. Verdonck. Il secondo libro de Madrigali a sei voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1604.*

In-4°.

405. — *C. Verdonck. Madrigali a nono voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1604.*

In-4°.

406. — *O. Vecchi. Cantiones sacræ sex vocibus concinendæ. Duaci. 1604.*

In-4°.

1605.

407. — *Balletti a cinque voci con li suoi versi per cantare, sonare et ballare, con un Mascherata de Cacciatori à sei voci, et un Concerto de Pastori à otto di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, maestro di Capella del Serenissimo Signor Duca di Mantoua. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. MDCV.*

In-4° oblong. — Ce volume contient seize *Baletti* à cinq parties; trois *Mascherate de Cacciatori* à six; trois *Canzonette* à six et un *Concerto de Pastori* à huit. — Sans marque de l'imprimeur. Deuxième édition augmentée (voir 1596, n° 346).

408. — *Il quarto libro de Madrigali a cinque voci. Auctore Benedetto Pallavicino. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1605.*

In-4°.

409. — *Harmonia Celeste di diversi eccellentissimi musici a IV. V. VI. et VIII voci, raccolta per Andrea Pevernage, nuovamente ristampata et data in luce. Nella quale si con-*

tiene una Scielta di migliore Madrigali che hoggidi si cantino. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio. MDCV. 1605.

In-4° oblong. — Quatrième édition (voir 1583, n° 279; 1589, n° 297, et 1593, n° 324).

410. — *E. Lopez. Magnificat quatuor vocibus. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. 1605.*

Grand in-folio. — Contient seize compositions.

411. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilij Tridentini restitutum, Pij V. Pont. Max. iussu editum, et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, Ex Officina Plantiniana. M. DC. V.*

In-folio. — Tiré sur trois papiers différents : 525 exemplaires sur papier ordinaire; 500 sur petit papier et avec gravures; 250 sur papier grand médian, aussi avec gravures.

412. — *Nervi d'Orfeo, di eccellentiss. Autori : a cinque et sei voci : Nuovamente con ogni diligentia raccolti, et seguendo l'ordine de suoi toni posti in Luce. In Leida, appresso Henrico Lodowico de Haestens. Con gli Caratteri Plantiniani de Rafelengij. CIↃ. IↃ. C. V.*

In-4° oblong. — Volume contenant quatre-vingt-sept compositions de Felice Anerio, Hippolito Baccusi, Oratio Bassani, Giuseppe Caimo, Claudio da Correggio, Giovanni Croce, Fabritio Dentice, Giovann' Andrea Dragone, Noé Faignient, Stefano Felis, Alfonso Ferabosco, Andrea Gabrieli, Giovanni Gabrieli, Giovanni Cavaccio, Giovanni-Giacomo Gastoldi, Ruggiero Giovanelli, Claudin le Jeune, Roland de Lattre, Giovanni de Macque, Luca Marenzio, Tiburtio Massaino, Philippe de Mons, Giovanni-Battista Mosto, Giovanni-Maria Nanino, Antonio Orlandini, Palestrina, Peter Philips, Hippolito Sabino, Cornelis Schoonhoven, Cornelis

1605-1606. Schuyt, Alessandro Striggio, Swelinck, Horatio Vecchi, Cornelis Verdonck, Pietro Vinci, Jacques de Weert et Annibale Zoilo.

On ne connaît jusqu'ici qu'un seul exemplaire des parties d'Alto et de Bassus de cet ouvrage; il appartient à la Société d'Amsterdam, pour l'*Histoire de la Musique dans les Pays-Bas.*

413. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii quinti Pontificis Maximi jussu editum. Et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ apud Joannem Keerbergium. Anno CIↃ. IↃC. V.*

In-fol. — Avec frontispice gravé.

1606.

414. — *Chansons d'André Pevernage, tant spirituelles que prophanes, à cinq parties. Nouvellement recueillies et réduites en un livre. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse. MDCVI.*

In-4° oblong. — Ce recueil contient cinquante-neuf chansons. — Il porte au titre la marque au roi David.

415. — *Di Benedetto Pallavicino servitore del sereniss. Signor Duca di Mantoua, Madrigali a sei voci novamente stampati. In Anversa, Appresso Pietro Phalesio. 1606.*

In-4° oblong. — Titre encadré. — Avec une dédicace de Phalèse, datée du 24 mars 1606 : *Al molto illustre Sig. Giovanni Auxtruyes Sig. et padrone colendiss.* — Porte la marque au roi David, n° 1.

416. — *Balletti a tre voci con li suoi versi per cantare, sonare et ballare di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio Maestro di Capella nella Chiesa Ducale di S. Barbara in Mantoua.*

Nuovamente Ristampati. In Anversa, Appresso Pietro Pha- 1606-1607.
lesio. M. DCVI.

In-4° oblong. — Ce recueil contient seize morceaux à trois parties.

417. — *Canzonette alla Romana di diversi eccellentissimi musici a sei e otto voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1606.*

In-4°.

418. — *P. Maulgred. Chansons honestes à quatre et cinq parties. Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse. 1606.*

In-4°.

419. — *Les Pseaumes de David, mis en rime françoise, par Clément Marot et Théodore de Beze. A Leyden, chez Lowis Elsevier. 1606.*

In-12. — Les psaumes sont précédés du calendrier et suivis de *Petit troupeau*..... et d'une table des psaumes. — Seconde édition (voir 1603, n° 393).

420. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilij Tridentini restitutum. Pii V. Pont. Max. iussu editum. Et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, Ex Officina Plantiniana. M. DC. VI.*

In-folio.

1607.

421. — *P. Ruimonte. Lamentationes Jeremiæ sex vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1607.*

In-4°.

1607. 422. — *Chansons d'André Pevernage à six, sept et huict parties. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse. 1607.*

In-4° oblong. — Titre encadré. — Ce volume contient vingt-neuf Chansons, dont deux sur paroles latines. — Avec la marque au roi David, n° 1.

423. — *Canzonette alla Romana de diversi eccellentissimi musici romani a tre voci nuovamente Raccolte et date in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. M. DCVII.*

In-4° oblong. — Il renferme quarante-quatre chansonnettes de Ruggiero Giovanelli, Giovanni-Maria Nanino, Annibal Stabile, Felice Anerio, Gasparo Costa, Giacomo Petrino, Giovanni-Battista Zucchelli, Archangelo Crivelli, Paolo Quagliati, Francesco Soriano Palestrina, Giovanni-Battista Lucatello, Giovanni de Macque, Giacomo Ricordi, Luca Marenzio, Rinaldo del Mel, Giovanni-Battista Zuccarini et Bernardino Nanini.

424. — *Madrigali a quattro voci di Luca Marenzio. Nuovamente ristampati. In Anversa appresso Pietro Phalesio. M. DCVII.*

In-4° oblong. — Titre encadré. — Recueil de vingt-neuf Madrigaux.

425. — *Di Giovanni de Castro Madrigali a tre voci. Nuovamente ristampati. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. M. DCVII.*

In-4° oblong.

426. — *M. A. Serra. Missæ quatuor vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1607.*

In-4°.

427. — *Cantiones sacræ, Magnificat vocant, quinque et sex*

vocum, auctore Orlando Lasso. His accesserunt aliæ quatuor ab ejusdem Orlandi filio hactenus nunquam editæ. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1607. 1607.

In-4°.

428. — *Orl. de Lassus. Sacrarum Cantionum flosculi. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1607.*

In-4°.

429. — *Const-thoonende Iuweel, By de loflijcke stadt Haerlem, ten versoecke van* Trou moet blijcken, *in 't licht gebracht. Waer inne duydelick verclaert ende verthoont wordt alles wat den Mensche mach wecken om den Armen te troosten, ende zijnen Naesten by te staen. In twaelf Spelen van Sinne, soo veel Intreden, Refereynen ende Liedekens ghestelt in Reden-rijck naer de volgende voorgegevene Caerte van 't Speel-Korenken. Tot Zwol, By Zacharias Heyns, Drucker des Landschaps van Over-ijssel, 1607. Met privilegie.*

In-4°. — Avec les planches des entrées, les blasons et les mélodies de quelques chansons. — Une des plus belles publications des Chambres de Rhétorique. — On vend ce volume jusqu'à 40 francs. — Il contient douze chansons notées.

430. — *Epistolæ et Evangelia totius Anni ex præscriptis Missalis Romani Summi Pontificis Clementis VIII. auctoritate recogniti, ad maiorem Ecclesiarum commodidatem. Antverpiæ, ex officina Plantiniana, apud Joannem Moretum. M. DC. VII.*

In-folio. — Avec gravures sur cuivre. — Imprimé en rouge et noir. — Tiré à 750 exemplaires.

1608.

431. — *Di Girolamo Frescobaldi il primo libro di Madrigali a cinque voci, nuovamente composti e dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1608.*

In-4°.

432. — *Motecta Horatii Vecchii Mutinensis, Canonici Corigiensis, quaternis, quinis, senis et octonis vocibus, nunc primum in lucem edita. Serenissimo Principi Guglielmo Palatino Rheni Comiti, et utriusque Bavariæ Duci, etc., dicata. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1608.*

In-4° oblong.

433. — *Epistolæ et Evangelia totius anni, ex præscripto Missalis Romani, Summi Pontificis Clementis VIII. jussu recogniti. Ad majorem Ecclesiarum commoditatem. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana, apud Joannem Moretum. M.DC.VIII.*

In-folio. — Avec frontispice gravé. — Seconde édition (voir 1607, n° 430).

434. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilij Tridentini restitutum. Pii V. Pont. Max. iussu editum. Et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, Ex Officina Plantiniana. M. DC. VIII.*

In-folio. — Tiré à 1500 exemplaires.

435. — *O. Vecchi. Cantiones sacræ quinque vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1608.*

In-4°. — Deuxième édition (voir 1598, n° 355).

436. — *Nieu Chyterboek, genaemt den Corten Wegwyser die 't Hert verheugt, door Jan Pieterszoon Swelinck. Tot Amsterdam, by Janson. 1608.* 1608-1609.

In-4°. — Seconde édition (voir 1602, n° 390).

1609.

437. — *Florilegium sacrarum cantionum quinque vocum. Pro diebus Dominicis et Festis totius anni, e celeberrimis nostri temporis musicis, quorum nomina habentur in Indice. Antverpiæ, ex typographia Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M.D.CIX. Cum privilegio.*

In-4°. — Titre encadré. — Avec une dédicace de l'imprimeur, du 3 juillet 1609 : *Admodum R^do^ Domino D. Arnoldo a Mechlinia, insignis ecclesiæ cathedralis S. Donatiani Brugis Canonico, et archidiacono dignissimo S. Theol. Licentiato.*

Ce recueil contient soixante-six Motets de Horatio Vecchi, Francisco Bianciardus, Hieronimo Vespa, Ruggiero Giovanelli, Tiburzio Massaino, Palestrina, Blasius Ammon, Jeronimus Prætorius, Roland de Lassus, Thoma-Ludovica a Vittoria, Balthazar Donatus, Giannetto de Palestrina, Benedictus Pesentius, Andrea Gabrieli, Damianus Scarabeus, Joseph Guamus, Andreas Pevernage, Laurens de Vos, Jacob Handl, Sebastianus Raval, Jacobus de Wert, Flaminius Nucetus, Julius Bellus, Joannes Cavaccius, Cornelis Verdonck et Petrus Bonhomius.

Orné de la marque au roi David, n° 1. — L'approbation signée : J. van Hontsum, *Censor Librorum, ac S. T. Licentiatus,* est conçue en ces termes : *Hunc librum cantionum ecclesiasticarum utiliter imprimi posse censeo.*

438. — *Di Giovanni Croce Triacca musicale, nella quale vi sono diversi capricci a 4, 5, 6 et 7 voci, nuovamente composta e data in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1609.*

1609. In-4° oblong. — Recueil très-curieux de compositions fort originales sur des paroles en dialecte vénitien. — On y trouve : 1° Un écho à six voix, fort ingénieusement écrit. — 2° Une mascarade à quatre. — 3° La chanson du rossignol et du coucou, avec la sentence du perroquet, à cinq voix, morceau où règne une verve peu commune. — 4° La canzonetta des Bambini, non moins remarquable. — 5° La chanson des paysans, à six voix. — 6° Un morceau fort plaisant, intitulé le Jeu de l'Oie, à six voix. — 7° Le chant de l'esclave, à sept voix, composition d'un grand mérite.

439. — *Recueil des chansons à trois parties composé et augmenté par M. Jean de Castro. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalèse au roy David. M. DCIX.*

In-4° oblong. — Voir 1575, n° 258; 1582, n° 272 et 1591, n° 312.

440. — *Bicinia, sive cantiones suavissimæ duarum vocum, tam divinæ musices tyronibus, quam ejusdem artis peritioribus magno usui futuræ nec non et quibusvis instrumentis accommodæ : ex præclaris hujus ætatis authoribus collectæ. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. DCIX.*

In-4° oblong. — Ce recueil renferme vingt-quatre morceaux de Roland de Lassus; cinq de Lupachino; deux de Pevernage; deux de Cornelis Verdonck; deux de Gio-M. Tasso; deux de Gio. Antiquis et une de chacun des auteurs suivants : Fabritio Facciola, Oratio di Martino, Terquinio Papo, Josquin des Prés, Simon de Balbis, Dom. Mansaro, Pomponio Nenna et Stefano Felis.

Seconde édition (voir 1590, n° 304).

441. — *Psalterium Romanum, decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum : ex Breviario Romano Clementis VIII. Pontificis Maximi auctoritate recognitum. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana, apud Joannem Moretum. M. DC.IX.*

In-folio. — Tiré à mille exemplaires.

1610.

442. — *Canzonette a quatro voci di Felice Anerio Romano. Nuovamente ristampate. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al re David. M. DCX.*

In-4° oblong. — Titre encadré. — Ce volume contient vingt-deux chansonnettes.

443. — *Di Luca Marenzio musico eccellentiss. il primo, secondo, terzo, quarto et quinto libro delle Villanelle, et Canzonette alla Napolitana, a tre voci. Nuovamente stampate et in un corpo ridotte. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCX.*

In-4° oblong. — Contenant cent et quatorze compositions.

444. — *Di Luca Marenzio musico eccellentiss. il sesto libro de Madrigali a sei voci. Novamente stampati et dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCX.*

In-4° oblong. — Titre encadré. — Recueil de vingt et un madrigaux.

445. — *Concenti musicali a otto voci, Commodi per concertare con ogni sorti di stromenti di Gio. Giacomo Gastoldi maestro di Capella nella Chiesa Ducale di S. Barbara di Mantoua, novamente composti et dati in luce. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DC. X.*

In-4° oblong.

446. — *Sonets, chansons à deux parties par maistre Jean de Castro. Livre premier. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalese. M. DCX.*

In-4° oblong. — Titre encadré.

1610. 447. — *Chansons, Sonets, Stanses et épigrammes à deux parties par maistre Jean de Castro. Livre second. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalese. M.DC.X.*

In-4° oblong. — Titre encadré.

448. — *Il primo libro de Madrigali a cinque voci. Auctore S. Rossi. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1610.*

In-4°. — Deuxième édition (voir 1598, n° 358).

449. — *Novi Frutti musicali. Madrigali a cinque voci di diversi eccellentissimi musici. Novamente augmentati et dati in luce. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio al Re David. M.DCX.*

Petit in-4° oblong. — Avec une dédicace de Phalèse, à Guillaume Stanlei, chevalier anglais, du 6 août 1610. — Collection de trente-sept Madrigaux de Felice Anerio, Paolo Bellasio, Archangelo Crivelli, Giovanni Croce, Giovann'Andrea Dragone, Antonio Formica, Gastoldi, Giovanelli, Giulio Heremita, Ingegneri, Isnardi, Luzasco Luzaschi, Giovanni-Maria Moscaglia, Giovanni-Battista Mosto, Bernardino Nanino, Giovanni-Maria Nanino, Priuli, Bartholomeo Roi, Francesco Soriano, Stabile, Striggio, Swelinck, Horatio Vecchi, P. di Venosa, Cornelis Verdonck et Zoilo.

450. — *G. Croce. Madrigali a sei voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. 1610.*

In-4°.

451. — *L. Nervius. X Missæ quatuor, quinque, sex et octo vocum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. DCX.*

In-4°.

452. — *Les Tons, ou Discours sur les Modes de musique, et les Tons de l'Eglise, et la distinction entre iceux, de Pierre*

Maillart Valencenois, chantre et chanoine de l'Eglise Cathedrale de Tournay : Divisez en deux parties : Ausquelles a esté adioustée la troisiesme, par ledict Autheur, en laquelle se traicte des premiers elements et fondements de la Musique. A Tournay, Chez Charles Martin, Imprimeur Juré, au S. Esprit. 1610. Avec grace et Privilege. 1610.

In-4°. — Livre rare, dont la Bibliothèque publique de la ville d'Anvers possède un exemplaire. — Titre. — *A Venerables et Discrets Seigneurs, Messieurs les Doyen et Chapitre de l'Eglise Cathedrale de Tournay*, dédicace de l'auteur (10 pages). — Trois pièces de vers en l'honneur de l'auteur (2 p.). — *Approbatio.* — *Extraict du Privilege.* — *Prologue, ou Avant-propos* (3 p.). — Texte rempli de notes de chant grégorien (p. 1-380). -- Table (12 p.).

453. — *Psaumes de David mis en Tableture sur l'instrument des Orgues et de l'Espinette, à 2 parties, composés par Henri Speuy, organiste à Dordrecht. Dordrecht. 1610.*

In-folio.

454. — *De 150 Psalmen Davids door P. Dathenus, in sin en rijmen gebetert door Jac. Revium. Deventer. 1610.*

In-12. — Nous avons trouvé ce titre dans un catalogue de livres, mais croyons que sa date est une erreur : nous pensons qu'il faut *1640.*

455. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilij Tridentini restitutum. Pij V. Pont. Max. iussu editum et Clem. VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, Ex Officina Plantiniana. M. DC. X.*

In-folio. — Tiré à 1350 exemplaires, divisés en trois catégories comme précédemment.

1611.

456. — *Sonnets du Seign. P. de la Moschinière, mis en musique par Jean Castro, le tout à trois parties. Douai, J. Bogart. 1611.*

In-4°. — Deuxième édition (voir 1600, n° 377).

457. — *Douze Pseaumes de David, selon la version de Philippe Desportes, abbé de Thyron mis en musique à 3, 4, 5, 6 et 7 voix par Didier Poncet Salinois maistre de la musique de monseigneur le Prince d'Orange. En Anvers, chez Pierre Phalèse, au roy David. M.DCXI. Avec privilege.*

In-4° oblong. — Titre encadré, orné de la marque au roi David. — Au verso du titre, la dédicace du compositeur, au Prince d'Orange. — Puis, trois quatrains et une ode. — La partie du *Superius* compte 53 pages de musique notée.

458. — *Di Horatio Vecchi da Modena Canzonette a quatro voci con Aggiunta di altre à 5, 4 et 3 Voci del medesimo. Novamente Ristampate et in un Corpo ridotte. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. M.DCXI.*

In-4° oblong. — Titre encadré. — Contient quatre-vingt-sept chansonnettes à quatre parties; sept compositions à cinq; cinq à quatre et sept à trois.

459. — *Pars hiemalis Antiphonarii Romani secundum novum Breviarium recogniti. Antverpiæ apud Joach. Trognæsium. M.DC.XI.*

In-folio. — Avec frontispice gravé.

460. — *Pars æstivalis Antiphonarii Romani secundum novum*

Breviarium recogniti. Antverpiæ apud Joach. Trognæsium. M.DC.XI. 1611-1612

In-folio. — Avec frontispice et le portrait de Mathieu Hovius, archevêque de Malines.

461. — *Processionale Romanum ritibus Rom. Ecclesiæ accommodatum, Antiphona, Responsoria, aliaque in Ecclesijs decantare solita complectens, iussu R^mi et Ill^mi D. Matthiæ Hovii Archiepiscopi Mech. concinnatum et editum, et ad exemplar Breviarii Romani Clem. VIII. auctoritate recogniti emendatum. Antverpiæ, Ex Officina Plantiniana. M. DC. XI.*

In-4°. — Tiré à 1275 exemplaires.

1612.

462. — *Missæ senis et octonis vocibus ex celeberrimis auctoribus Horatio Vecchio aliisque collectæ nomina pagina versa invenies. Antverpiæ apud Petrum Phalesium. M.DCXII.*

In-4°. — Ce recueil contient six Messes à six voix, dont deux d'Horatio Vecchi, une de Tiburtio Massaino et une de Claudio Monteverde; une à huit voix d'Horatio Vecchi et une Messe de Requiem à huit voix du même compositeur; plus neuf autres compositions.

Titre encadré, orné de la marque typographique au roi David, n° 1.

463. — *Cantiones sacrae, pro praecipuis festis totius anni Et Communi Sanctorum quinis vocibus, auctore D. Petro Philippi Anglo, Canonico Soigniensi Et Serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, Ducum Burgundiae, Brabantiae, etc.: et Belgicarum Provinciarum Principum orga-*

1612. *nista concinnatae. Antverpiae Ex Typographia Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CXII.*

In-4°. — Titre avec la marque typographique représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus, décrite sous le n° IV. — Au verso du titre, une dédicace du compositeur, à Notre-Dame de Montaigu. — En tête du 69° Motet du recueil : *Cygnea Cantio in aetate senili cantanda, ad instantiam R. D. D. Jacobi Chimarrhaei, S. R. E. Protn. Comitis Pal. Alp. et Imp. Equitis Auratae militiae Eleemosinarii Caes. Majoris, etc.* — L'approbation ecclésiastique dit : *Hae Cantiones sunt piae et laudabiles, dignae quae multorum manibus in Ecclesia conterantur.* — Contient soixante-neuf compositions.

464. — *P. Philips. Il secundo libro de Madrigali a sei voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. 1612.*

In-4°.

465. — *M. Vredeman. Der Violen Cyther mit vyf Snaren, en niewe Sorte melodieuse inventie, twe Naturen hebbende, vier Parthyen spelende, licht te leeren, half Violen, half Cyther, zynen Naem met brengende, om alderley Musicke te speelen, sonder een Note van de Music te verstan, so wel voor die Violens, als voor die Cyther, ettelicken Musick Stucken opgesett, ende in Tablatuer ghebracht. Tot Arnheim, by Jan Janson. 1612.*

In-4°.

466. — *Joachim van den Hove. Préludes de luth pour des chansons à deux voix, avec deux violons. Deliciæ musicæ, seu cantiones. Leyden. 1612.*

In-folio.

467. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilij Tridentini restitutum. Pii V. Pont. Max. iussu editum. Et*

Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, Ex Officina Plantiniana. M. DC. XII. 1612-1613.

In-4°. — Tiré à 1525 exemplaires.

1613.

468. — *Souter Liedekens gemaeckt ter eeren Gods op alle die Psalmen van David, tot stichtinghe ende een gheestelycke vermakinghe van alle Christen Menschen, etc. Eerst t'Hantwerpen by Simon Kock. Ende nu wederom herdruckt t'Utrecht by Herman van Borculo, woonende onder de Doms thoren int vliegende hert. Anno 1613.*

In-8°. — Traduction de Guillaume van Zuylen-van Nyevelt.

469. — *Cantiones sacræ, octonis vocibus, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiæ collegiatæ S. Vincentii Sonegiensis Canonico. Et serenissimorum Alberti et Isabellæ Archiducum Austriæ, Ducum Burgundiæ, Brabantiæ, etc., et Belgicarum Provinciarum Principum organista concinnatæ. Antverpiæ, ex typographia Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. DC. XIII.*

In-4°. — Recueil contenant trente Motets. — Avec une dédicace du compositeur, à Saint-Pierre, son patron. — Le titre est orné de la marque représentant Saint-Pierre, décrite sous le n° III.

470. — *Jacobi Mori Viadanæ Concerti Ecclesiastici 1, 2, 3, 4 vocum cum basso continuo ad organum, nunc primum in lucem editi. Antverpiæ excudebat Petrus Phalesius. 1613.*

In-4°.

471. — *Livre septième des Chansons vulgaires de diverses autheurs a quatre parties, convenables et utiles à la jeu-*

1613. *nesse, toutes mises en ordre selon leurs tons. Avec une brieve et facile Instruction pour bien apprendre la Musique. En Anvers, de l'imprimerie de Pierre Phalese, au Roy David. M. DCXIII.*

In-4° oblong. — Dans la partie du *Superius*, au verso du 28e feuillet : *Corte instructie om wel musyck te leeren.* — Quatrième édition augmentée (voir 1560, n° 151; 1570, n° 207, et 1579, n° 352).

Ce volume contient des chansons françaises, italiennes, flamandes et espagnoles, de Clemens non Papa, Noé Faignient, Giachet Berchem, Sandrin, Crecquillon, Huibrecht Waelrant, Rogier, Petit-Jean, Balthasar Donato, Baston, Godart, Gombert et Cadeac.

472. — *Gemmulæ sacræ binis et ternis vocibus Cum Basso Continuo ad organum, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiæ collegiatæ S. Vincentii Sonegiensis Canonico. Et Serenissimorum Alberti et Isabellæ Archiducum Austriæ, etc. Organista. Antverpiæ, Excudebat Petrus Phalesius. M. D. CXIII.*

In-4°. — Recueil de trente et un Motets à deux voix et de huit à trois.

473. — *Il Parnasso. Madrigali de diversi eccellentissimi musici a sei voci. Nuovamente raccolti et dati in Luce. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCXIII.*

Petit in-4° oblong. — Contient quarante-trois Madrigaux de Giovanni-Francesco Anerio, Gugl. Arnoni, Asola, Bianchiardi, Antonio Formica, Amadio Freddi, Gastoldi, Tomaso Giglio, Jacob Hasler, Santi Orlandi, Palavicino, Passerini, Rossi, Francesco Soriano, Scipione Spaventa, Antonio il Verso, Pietro Vinci et Jacques de Wert.

474. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilii*

Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, ex officina Plantiniana, apud Viduam et filios Joannis Moreti. M. DC. XIII. 1613.

In-folio. — Avec huit planches. — Tiré à 1375 exemplaires.

475. — *G. Guami. Canzonette franzese a quattro, cinque e otto voci con un Madrigali passeggiato. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. 1613.*

In-4°.

476. — *Souter Liedekens ghemaect ter eeren Godts op alle die Psalmen Davids. Eerst t'Hantwerpen by Symon Cock. Amsterdam, by Claes Jacobsz. Paets. 1613.*

In-8°. — Version des Psaumes, par W. van Zuylen-van Nyevelt, sur des airs populaires. — Édition rare.

477. — *Souter Liedekens, gemaect ter eeren Gods, op alle die psalmen van David. Amsterdam, by Claes Jacobsz. Paets. 1613.*

In-8°. — Quatrième édition de la traduction par Philippe de Marnix.

478. — *Antwoort op de Vraghe, uytghegeven by de Brabandsche Reden-rijck Camer 't Wit Lavender, Uyt Levender Jonst tot Amsterdam.*

Vrage :

Wat 's d'oorsaeck meest, waerom 't verkeerde Werelts Rond,
Sich Waenwys so bedrieght, en bloeyd in alle sond?

t'Amsterdam, ghedruckt by Paulus van Ravensteyn. 1613.

In-4°. — Avec figures sur bois.

1613-1614. 479. — *Les Psaumes de David mis en rime françoise par Clement Marot et Theodore de Beze. Mis en musique à quatre, cinq, six et huit parties, par J. P. Swelinck. Livre II. Leyde. 1613.*

In-4°. —Ce volume fut, sans nul doute, précédé par un *Livre I.*

1614.

480. — *P. Ruimonte. Il Parnasso Espannol de Madrigales y Villancicos a quatro, cinco y seis voces. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio al Re David. 1614.*

In-4°.

481. — *Il Trionfo di Dori, descritto da diversi, Et posto in musica, da altretanti Autori. A sei voci. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCXIIII.*

In-4° oblong. — Titre encadré, sans marque de l'imprimeur. — Troisième édition (voir 1596, n° 344 et 1601, n° 380).

La table donne, outre les titres des morceaux et les noms des compositeurs, les noms des auteurs des paroles. — Cette troisième édition contient vingt-neuf compositions, comme les deux éditions précédentes.

482. — *Cantiones sacræ trium et quatuor vocibus, auctore Orlando de Lasso. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium, ad insigne Davidis Regis. 1614.*

In-4°.

483. — *Michiel Vredeman. Der Violen Cijther met vijf snaren, een nieuwe soorte Melodieuse inventie, twee naturen hebbende, vier Partijen spelende, licht te leeren, half Violen, half Cijther, zijnen naem met brengende, in allerleij Mu-*

sicke te speelen, sonder een note van de Music te verstaen, so wel voor de Violen of voor de Cijther, ettelicken Musick-stukken opgeset, ende in Tablatuer ghebracht. Arnheim, 1614. Bij Jan Janssen. 1614-1615.

In-4°. — Deuxième édition (voir 1612, n° 465).

484. — *Het prieel der Gheestelicker Melodey; Inhoudende veel schoone Leysenen, ende Gheestelijcke Liedekens van diveersche devote materien, ende op de principale Hoochtijden des Jaers dienende. Van nieuws over-sien ende verbetert in veel plaetsen. T'Hantwerpen, by Hieronymus Verdussen. 1614.*

In-8°.

485. — *J. P. Swelinck. Les Pseaumes de David mis en rime françoise par Clement Marot et Theodore de Beze. Mis en Musique à quatre, cinq, six et huit parties. Livre III. Leyde, G. Basson. 1614.*

In-4°.

1615.

486. — *Di Claudio Monteverde Maestro della musica del Sereniss. S. Duca di Mantoa. Il terzo libro de Madrigali a cinque voci. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. 1615.*

In-4° oblong. — Contient vingt madrigaux. — Sur le titre, la marque au Roi David, n° 1. — Probablement que Phalèse avait aussi imprimé le premier livre et le second.

487. — *Di Claudio Monteverde Maestro della musica del Sereniss. S. Duca di Mantoa. Il quarto libro de Madrigali a cinque voci. Con il Basso continuo per il Clavicembano, Citharone od altro simile Istromento. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCXV.*

1615. In-4° oblong. — Contient vingt madrigaux. — Sans marque de l'imprimeur. — La pagination est très-irrégulière.

488. — *Di Claudio Monteverde Maestro della musica del Sereniss. S. Duca di Mantoa. Il quinto libro de Madrigali a cinque voci. Quale necessariamente audera Sonato per bisogno de li ultimi sei madrigali, et per li altri a beneplacito. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DCXV.*

In-4° oblong. — Contient dix-sept morceaux à cinq parties, un à six et un à neuf. — Sans marque de l'imprimeur. — La pagination est très-irrégulière.

489. — *P. Philips. Madrigali a otto voci. In Anversa, appresso Pietro Phalesio al Re David. 1615.*

In-4°.

490. — *Novæ Missæ novem quinis, senis, octonis accommodæ vocibus : Præstantissimorum Auctorum operâ concinnatæ ad numeros variarum cantionum auctore R. D. Joanne Deschamps in monte S. Winoci religioso. Antverpiæ Ex officina typographica Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. DCXV.*

In-4°. — Avec une pièce de vers latins de Pierre Phalèse à l'auteur :

Ad Auctorem.

Musæos numeros quod te reputare fateris
Aurea non quanti divitis arua Tagi
Ex facili tribuo : nec quisquam humanior extat,
Quem non detineat dulce piumque melos.
Me quoque denexæ spectantem fata senectæ
Sæpe talit retro surripuitque mihi

Petrus Phalesius,
Typographus.

Titre encadré, orné de la marque au Roi David, n° 1. — Dédicace de l'auteur à son supérieur: *Admodum R^do Domino ac Prælato, D. Carolo ab Argenteau, celeberrimi cœnobii S. Winoci apud Bergas Abbati optimo Studiorum mecœnati. L. M. Q. D. C. Q.* datée : *Anno M. DCXIIII. Ex monasterio vestro S. Winoci.* 1615-1616.

Le recueil contient trois Messes à cinq voix; trois à six et trois à huit.

491. — *R. P. Angeli Terzachi Laudensis, Ord. Eremitarum S. Augustini Psalmi Vesperarum et Magnificat quatuor vocum Cum Basso continuo ad organum, Et in fine aliquot Falsi Bordoni cum Versu Venerabilis Sacramenti. Antverpiæ Apud Petrum Phalesium. M. D. CXV.*

In-4°. — Recueil de vingt et un Motets. — Titre encadré, orné de la marque au Roi David, n° 1. — Sur le titre de la partie de Basse Continue, on ne lit pas les mots : *Cum Basso continuo ad organum.*

492. — *Jacobi Mori Viadanæ Concerti ecclesiastici I, II, III et IIII, vocum. Antverpiæ apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XV.*

In-4°. — Avec une approbation du 3 avril 1615.

Collection contenant deux Motets à une voix, neuf à deux, six à trois et trois à quatre. — Seconde édition (voir 1613, n° 470).

1616.

493. — *Airs et chansons à IIII, V, VI et VIII parties, accomodées tant à la voix qu'aux instrumens par Piat Maugred. A Douay, de l'imprimerie de Jean Bogart, l'an 1616.*

In-4°. — 29 pages de musique et un feuillet blanc pour la partie de *Tenor.*

Très-rare.

1616. 494. — *Boëthius, Van de vertroosting der wijsheid : uit 't latijn op nieus vertaalt door D. Vz. Coornhert. Amsterdam, P. Jacobss. Paets. 1616.*

Petit in-8°. — Titre gravé.

Ce volume contient une traduction en vers à côté d'une traduction en prose, la première avec la musique notée. Il se vend de 10 à 12 francs.

495. — *Les Rossignols spirituels. Liguez en duo dont les meilleurs accords, nommément le bas, relèvent du Seigneur Pierre Philippes, organiste de ses Altèzes Sérénissimes. Valenciennes, de l'imprimerie de Iean Vervliet, à la Bible d'Or. 1616.*

Petit in-12. — Cette première édition de ce livre curieux et d'une grande rareté est, pour cette raison sans-doute, restée inconnue à la plupart des bibliographes.

Avee une dédicace de l'imprimeur, à *Dom Charles de Par, très-digne abbé de Suinct-Amand et Comte de Peve,* qu'il engage à mêler les sons de son *Clavicordion* aux chants des deux rossignols.

496. — *De Konst van Rhetoriken, allen Aenkommers ende Beminders derzelver,... Item de Baladen van Doornijcke, ende de Historie van Pyramus ende Thisbe : alles in dichte ghestelt by wylent H. Matthijs de Casteleyn, Priester ende excellent Poëte moderne. Hierachter zijn noch by ghevoecht alle de Liedekens by denzelven Autheur op Noten ghestelt. Tot Rotterdam, By Jan van Waesberghe de Jonghe, Op 't Steyger aende Koren-Merct. Anno 1616.*

In-8°. — Avec gravures. — Volume rare. — Titre. — *Den Drucker, aen allen Nederl. Poëten.* — La table. — *Regulen vande Refereynen.* — *Hendrick vanden Keere van Ghent, Beminder van Poësien, vraecht ende antwoort den Berespers.* — Texte (192 pages) imprimé en caractères gothiques et romains.

497. — *Diversche Liedekens, ghecomponeerd by wijlen Heer Mathys de Casteleyn, Priester ende excellent Poët.* 1616-1617.

> *Lustighe gheestkins, Amoureuse zinnekins,*
> *Ontfangt dees Liedekins tot uwen deele,*
> *U meenick, ghy Venus eerdtsche Goddinnekins,*
> *Het schinctse u den wachter van den Kasteele.*
> *Wacht wel 't Slot Casteleyn.*

Tot Rotterdam, By Jan van Waesberghe, de Jonghe. Anno 1616.

In-8°. — Volume de trente-deux pages non chiffrées, avec musique. — Imprimé en caractères gothiques et romains. — Voir 1574, n° 227.

498. — *G. Cavalieri. Madrigali di diversi accommodati per concerti spirituali con partitura. In Anversa appresso Pietro Phalesio al Re David. 1616.*

In-4°.

499. — *Het hooghe-liedt Salomo overgheset in Nederlandtschen dichte door J. B. 1616.*

In-12.

500. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana. M. DC. XVI.*

In-folio. — Tiré à 1225 exemplaires.

1617.

501. — *Morale Spreeckwoorden gestelt in muzyk by Jan Ryspoort. Antwerpen, by Peter Phalesius. 1617.*

In-4° oblong. — Recueil contenant trente et une Chansons à quatre voix et dix-neuf à cinq.

1617. Les titres des chansons à quatre voix sont :

Den boghe en mach niet altijdt ghespannen staen.
Den put stoppen, als 't kalf verdronken is.
Den paelinck by den steerte houden.
Den hondt in den hutse-pot vinden.
Den duyvel een keersken hechten.
De katte de belle aen hanghen.
De huycke naer den windt hanghen.
De sogh gaet met den tap loopen.
Daer vallen de spillen in d'asschen.
De bruyt daer-men om danst.
Een tanghe op een vercken.
Elck voghelken singht soo 't ghebeckt is.
Licht lachen, licht schreyen.
Langhe gheborcht en is niet quijt ghescholden.
Met twee monden spreken.
Metten hoofde teghen den muer loopen.
Met onghewillighe honden ter iacht gaen.
Met allen winden waeyen.
Op t'hinnen-ey sien, en 't gansen-ey laten varen.
Rocken dat een ander spinnen moet.
Teghen den oven gapen.
Tusschen twee stoelen in d'asschen sitten.
Twee sotten in eenen caproen.
Twee honden aen een been.
Tusschen twee wateren swemmen.
T'is quaet met groote heeren kriecken eten.
Van d'een broodt tot d'ander niet konnen gheraken.
Vier in d'een handt, en water in d'ander.
Veur komt, veur maelt.
Van den os op den esel.
Veel honden zijn der hasen doodt.

Les chansons à cinq voix sont intitulées :

Als de katte slaept, dan dansen de muysen.
Altijdt ey oft ionck.
De wereldt gaet op schaetsen.
De wereldt op den duym drayen.
De pap om een ey bederven.
Eenen dans alleen maken.
Een vlaems geluck.
Een boon in eenen brauw-ketel.

Ghekronckelt hayr, ghekronckelde sinnen. 1617.
Het langste stroyken soecken.
Hadde hy veel eyeren, hy maeckte veel doppen.
Muyse-nesten in t'hooft.
Men vont noyt leelijck lief.
Niet is goedt in d'ooghe, maer enz.
Op beyde sijden manck gaen.
Op de haghe kloppen.
Vroegh wijs, oudt sot.
Vande handt in den tandt.
Wie kan 't passen, dan die 't koren doet wassen.

502. — *Cantiones sacræ quinque vocum cum basso continuo ad organum authore Richardo Diringo Anglo Venerabilium Monialum Anglicarum Bruxellæ in monasterio Beatissime Virginis Mariæ Organista. Antwerpiæ apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. MDCXVII.*

In-4°.

503. — *Second livre des meslanges de Cl. Lejeune, compositeur de la musique de la chambre du roy. Anvers, chez Pierre Phalèse. 1617.*

In-4°.

504. — *H. Bacchusi. Regulæ spiritualis melodiæ, seu Liber spiritualium cantionum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. 1617.*

In-4°.

505. — *B. Bonhomius. VI Missæ XII vocibus. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1617.*

In-4°.

506. — *De CL Psalmen Davids, overgeset ende in dichte gestelt, uyt den hebreischen door Philips van Marnix,*

1617-1618. *Heere van St Aldegonde; voor zijn doot van hem selven overgesien, ende op ontallicke plaetsen verbetert : Ende uyt den francoischen in dichte gestelt door Petrus Dathenus. Tegen malcanderen overgedruckt, om te mogen vergelijcken, ende singen het een of het ander. Tot Leyden, By Lowijs Elzevier, 1617.*

In-8°. — Les deux traductions de Marnix et de Dathenus sont en regard, toutes deux avec la musique.

Ce volume est rare et se vend jusqu'à 30 francs.

507. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana. M. DC. XVII.*

In-folio. — Tiré à 1525 exemplaires.

1618.

508. — *Di Salomon Rossi Hebreo il primo libro de Madrigali a cinque voci. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. D. CXVIII.*

In-4° oblong. — Recueil contenant dix-neuf Madrigaux à cinq parties et deux à six. — Titre encadré, sans marque typographique.

509. — *Fiori musicali a tre voci de diversi eccellentiss. Auttori. Nuovamente Ristampati. In Anversa, Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. D. CXVIII.*

In-4° oblong. — Recueil de quarante-trois morceaux. — Titre encadré, sans marque typographique.

Seconde édition (voir 1604, n° 403), contenant deux compositions de plus que la première.

510. — *R. P. Leonardi Nervii Ord. Cappuc. S. Francisci, Missæ decem quatuor, quinque, sex, et septem vocum, cum Basso pro organo. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXVIII.* 1618

In-4°. — Avec une dédicace de Phalèse, datée du 15 septembre 1618, et adressée : *R^do et Clarissimo Viro D. Joanni Bap^tæ Gramaye, J. U. D. Protonotario, nec non sedis apostolicae per diocesim Cameracensem Judici ordinario, præposito Arnhemensi, Histo. Archiducum, Decano Lutosano. D. T. CC.* — Sur le titre, la marque au Roi David, n° 2.

Contient une Messe à quatre voix, quatre à cinq, quatre à six et une à sept.

511. — *Cantici novi a due voci con basso per l'organo. In Anversa, appresso Magdalena Phalesio nella tipografia Phalesia. 1618.*

Voir relativement à ce titre évidemment fautif, la note (2) au bas de la page 88 du présent ouvrage.

512. — *Cantica sacra ad melodiam madrigalium elaborata senis vocibus. Cum basso continuo ad organum. Autore Richardo Diringo Anglo in facultate musicæ bacalaureo Venerabilium Monialum Anglicarum Bruxellæ in monasterio Beatissimæ Virginis Mariæ Organista. Antverpiæ apud Petrum Phalesium. MDCXVIII.*

In-4°.

513. — *J. P. Swelinck. Livre II des Pseaumes de Marot et Th. de Beze, nouvellement mis en musique à quatre, cinq, six et huit parties. Amsterdam, chez Jean Walschaert. 1618.*

In-4°.

514. — *J. P. Swelinck. Livre III des Pseaumes de Marot et*

1618-1619. *Th. de Beze, nouvellement mis en musique à quatre, cinq, six et huit parties. Amsterdam, chez Jean Walschaert. 1618.*

In-4°.

515. — *De CL Psalmen Davids in Nederduytschen Dichte gestelt door Willem van Haecht, mitsgaders de Lof-sangen, Hymnen ende geestelycke Liedekens, enz. Amsterdam. 1618.*

In-12.

1619.

516. — *Missæ quinque Reverendi Domini Stephani Bernardi et aliorum quatuor vocum, Cum Basso continuo ad organum. Antverpiæ apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXIX.*

In-4°. — Contient trois Messes de Stefano Bernardi, une de Giovanni Rambellius, trois de Giovanni Biseghini et une de Michael Serra. — Titre orné de la marque au Roi David, n° 2.

517. — *Sacri Flores binis, ternis, et quaternis vocibus. Auctore D. Leone Leonis Sacelli basilicæ Vincentinæ Phonasco. Antverpiæ. Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXIX.*

In-4°. — Avec une dédicace de Phalèse, du 17 décembre 1619, adressée : *Venerabili doctoque Domino D. Francisco Blavier, Collegiatae ecclesiae Tongrensis. B. Mariae Canonico et Cantori.* Contient huit Motets à deux voix, sept à trois et six à quatre. — Titre orné de la marque au Roi David, n° 1. — Sur le titre de la *Partitura*, les mots : *Cum sua Partitura organis accommoda* ne figurent pas. Le titre de cette partie est orné de la marque au Roi David, n° 2.

518. — *Ioannis Petri Svelingii Organistae Amsterodamensis Cantiones Sacræ cum basso continuo ad organum quinque*

vocum. Antverpiæ apud Petrum Phalesium, ad insigne Davidis regis. M. D. C. XIX. 1619.

In-4°. — Recueil de trente-sept Motets. — Il en fut fait la même année une autre édition dont le titre diffère un peu de celui que nous venons de transcrire : *M. Io. Petri Sweelingii Amsteledamensis et Organistae Cantiones Sacrae cum basso continuo ad organum quinque vocum. Antverpiae, apud Petrum Phalesium, ad insigne Davidis Regis. M. DC. XIX.*

519. — *R. Deering. Cantiones sacræ quinque vocum cum Basso continuo. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XIX.*

In-4°.

520. — *La pieuse Alouette avec son tire-lire. Le petit cors et plumes de notre Alouette, sont chansons spirituelles qui toutes luy font prendre le vol, et aspirer aux choses célestes et éternelles. Elles sont partie recueillies de divers Autheurs, partie aussi composées de nouveau; la plus part sur les airs mondains, et plus communs, qui servent aussi de vois à notre Alouette, pour chanter les louanges du commun Créateur. Partie première. A Valencienne, de l'imprimerie de Iean Vervliet, l'an MDCXIX.*

In-8°. — L'auteur des paroles est Antoine de la Cauchie, jésuite, né à Mons ; celui de la musique s'appelait Guedron. — En tête de ce volume se trouvent quelques vers de la *Semaine* de du Bartas, mis en musique à quatre parties, par Jean Bettigny, maître des primtiers de la cathédrale de Tournai. Ces vers disent :

« *La gentille alouette, avec son tirelire,*
» *Tire l'ire à l'iré, et tirelirant tire,*
» *Vers la voute du ciel ; puis son vol vers ce lieu*
» *Vire, et désire dire : adieu, Dieu, adieu, Dieu.* »

1619-1620. 521. — *Gheestelijck Paradijsken der Wel-lusticheden vol ghenuchelijcke ende gheestelijcke Liedekens. Dienende tot recreatie en vermaeck van de Godt-vruchtighe Jonckheydt. Bedeylt in ses deelen door den Eerw. H. P. G. D. P. S. J. t'Hantwerpen, by Hendrick Aertssens, inde Cammerstraete, inde witte Lelie. Anno 1619. Met gratie ende privilegie.*

In-8°. — Avec gravures. — Les six parties de ce livre sont intitulées: 1. Het Kleyn Paradijsken ; 2. 't Groen Pricelken ; 3. t' levende Fonteynken ; 4. Het lelie Veldeken ; 5. Het Bloemhofken ; 6. Het Steenroetsken.

1620.

522. — *Di Richardo Diringo Inglese Canzonette a tre voci. Con il basso continuo. In Anversa Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. D. CXX.*

In-4° oblong. — Recueil de vingt chansonnettes. — Titre encadré. — Dédicace de l'auteur, datée de Bruxelles, 2 avril 1620.

Le titre de la partie de Basse Continue n'a pas les mots : *Con il basso continuo;* par contre on y lit : *Nuovamente composte et date in luce.*

523. — *Canzonette a quattro voci, con il basso continuo. Di Sr Richardo Diringo gentilhuomo Inglese. Nuovamente Composte et date in luce. In Anversa appresso Pietro Phalesio al Re David. M. DC. XX.*

In-4° oblong. — Contient vingt-cinq chansonnettes. — Titre encadré, sans marque typographique. — Dédicace de l'auteur, datée de Bruxelles.

524. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. auctoritate recognitum, in quo Missæ pro-*

priæ de Sanctis omnes ad longum recens positæ sunt pro 1620.
faciliore Celebrantium commoditate. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana. M. DC. XX.

In-folio. — Tiré à 850 exemplaires.

525. — *Processionale ritibus Romanæ Ecclesiæ accommodatum; Antiphonas et Responsoria aliaque in supplicationibus decantari solita complectens : jussu et auctoritate R^mi et Ill^mi D^i Matthiæ Hovii Archiepiscopi Mechliniensis concinnatum atque editum. Editio tertia, ad exemplar Breviarii Romani Clementis VIII. auctoritate recogniti, et Ritualis Romani Pauli V. Pont. Max. jussu editi, recensita et innovata. Antverpiæ, ex officina Plantiniana, apud Balthasarem Moretum, et Viduam Joannis Moreti, et Jo. Meursium. M. DC. XX.*

In-4°. — Tiré à 1525 exemplaires.

526. — *Goddelicke Lof-Sanghen Tot vermaekinghe van alle gheestighe Liefhebbers ende naementlick vande Deughd-leerende Ioncheyt Des Bisdoms Van Ghendt, Uytghestelt door Iustus de Harduyn P. Inboren der selver stede. Te Ghendt, by Jan vandē Kerchove. Met gratie ende privilegie. 1620.*

In-4° oblong. — Avec un frontispice gravé. — Imprimé en caractères gothiques.

Contient soixante-quatre cantiques, dont cinquante avec musique à deux voix : *Superius* et *Bassus*.

Contient aussi une dédicace à Jacques Boonen, évêque de Gand et plusieurs pièces en vers latins adressées à l'auteur. — L'approbation est datée du 9 octobre 1619 et le privilège pour dix ans, de Bruxelles, 25 octobre de la même année.

527. — *Den Val Ende Op-Stand van den Coninck ende Prophete David met By-voegh van de Seven Leed-tuygende*

1620-1621. *Psalmen. Door Justus de Harduyn. Te Ghendt, Bij Jan van den Kerchove, woonende op de hoogh-poorte, in 'tghecroont Sweerdt. Anno 1620.*

In-4° oblong. — Volume rare qui se vend 25 francs.

L'approbation et le privilège sont des mêmes dates que ceux de l'ouvrage précédent, dont celui-ci est une suite inséparable, dit M. Ferd. Vanderhaeghen.

528. — *De CL Psalmen Davits uyt den francoyschen dichte in nederlantschen overgeset door Petrum Dathenū. T'Amsteldam, by Samuel Smyters. Anno 1620.*

In-16.

1621.

529. — *Libert. Cantiones sacræ et suavissimæ cum vocibus quatuor et quinque compositæ. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1621.*

In-4°.

530. — *Gemmulæ Sacræ binis et ternis vocibus Cum Basso Continuo ad organum, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiæ collegiatæ S. Vincentii Sonegiensis Canonico. Et Serenissimorum Alberti et Isabellæ Archiducum Austriæ, etc. Organista. Editio altera. Antverpiæ, Excudebat Petrus Phalesius. M. D. CXXI.*

In-4°. — Recueil contenant trente et un Motets à deux voix et huit à trois — Titre encadré, orné de la marque typographique au roi David, n° 2.

Seconde édition (voir 1613, n° 472).

531. — *Jacobi Finetti Anconitani in ecclesia magnæ domus Venet. Musices Magistri. Concerti ecclesiastici II, III et IIII*

vocibus. Cum Basso Generali ad organum. Jam de novo, multis sublatis erroribus, in lucem editi. Antverpiæ apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXI. 1621.

In-4°. — Collection contenant trente-huit Motets à deux voix, dix-sept à trois et dix-huit à quatre. — Titre encadré, orné de la marque au roi David, n° 2.

532. — *Jacobi Mori Viadanæ Concerti ecclesiastici I, II, III et IIII. vocum. Editio altera. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXI.*

In-4°. — Seconde édition (voir 1615, n° 492). — Cette édition porte encore l'approbation datée du 3 avril 1615, ainsi conçue : *Hæ Cantiones Sacræ Jacobi Mori 1. 2. 3. 4. Vocibus cantandæ, nihil habent inordinatum quin possint imprimi.*

Collection contenant deux Motets à une voix, neuf à deux, six à trois et trois à quatre. — Titre encadré, orné de la marque au roi David, n° 1.

Sur le titre de la partie de *Cantus Secundus* se lisent les mots : *Cum Basso continuo ad organum,* qui ne se trouvent pas sur les autres.

533. — *Eduardi Lupi Lusitani civis Olisiponensis in Metropolitana eiusdem Urbis Ecclesia Beneficiarij et Musices præfecti Liber Missarum IV. V. VI. et VIII. vocibus. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana. M. D. C. XXI.*

Grand in-folio royal. — Avec frontispice gravé en cuivre, représentant les armoiries du chapitre métropolitain de Lisbonne.

Tiré à 200 exemplaires. — Partition de 171 pages.

534. — *Friesche Lust-Hof, Beplant met verscheyden stichtelijcke Minne-Liedekens, Gedichten, ende boertighe Kluchten. Den derden Druck op nieuws vermeerdert ende verbetert, met verscheyden Dichten ende Liedekens, soo Geestige als*

1621. *Boertige, door Jan Jansz. Starter SS. LL. TT. Mitsgaders oock noch verrijckt ende verciert met schoene Kopere Figuren; ende by alle onbekende Wysen de Noten, ofte Musycke gevoeght, door M. Jacques Vredeman, Musyck-M^r der Stadt Leeuwarden. T'Amstelredam, by Paulus van Ravensteyn, voor de Weduwe van wylen Dirck Pietersz : Voscuyl, Boeck-verkooper inde Cas onder 't Stadt-huys, of in den Enghel in de Hoogh-straet by t'Oost-Indisch Huys. 1621.*

In-8° oblong. — Collection de cent quinze Chansons.

Troisième édition. — Avec figures sur cuivre et portrait. — Se vend d'ordinaire 25 francs. — L'exemplaire de M. Schinkel fut vendu 21 florins.

Nous ne pensons pas que les deux premières éditions contiennent de la musique notée.

535. — *I. I. Starters Friesche Lusthof beplant met verscheijden Stichtelijcke Minne-liedekens, Boertige kluchten, etc. Den sesten druck v̄betert eñ v̄meerdert. T'Amsterdam, bij Hessel Gerritsz : Boeckvercoper (1621).*

In-8° oblong. — Avec figures sur cuivre, frontispice et portrait. — Frontispice gravé. — Au verso, l'*extract uyt de Previlegie,* daté du 13 août 1621. — Portrait gravé de l'auteur. — Au verso : *P. S. Op de Af-beeldinge van Jan Starter, Ende synen Friesschen Lust-hof* (5 pages). — *Verontschuldinghe over 't voorgaende,* daté de 1621. — *Tot de Iong-Vrouwen van Frieslant,* poésie de STARTER (7 p.). — Texte rempli de musique notée (p. 1-216). — *I. I. Starters Boertigheden.* — Faux titre. — Gravure. — Texte (p. 3-74). — *Klinck-Dicht.* — *In Amatoria* (3 p.). — *Register* (8 p.).

536. — *Les Rossignols spirituels, liguez en duo : dont les meilleurs accords, nommément le bas, relèvent du seigneur Pierre Philippes, organiste de leurs altèzes serenissimes,*

regaillardis au prime-vère de l'an 1621. A Valencienne, de l'imprimerie de Jean Vervliet. 1621. 1621.

In-12. — Cantiques avec le chant et la basse. — Seconde édition (voir 1616, n° 495).

537. — *La pieuse alouette avec son tire-lire. Le petit cors, et plumes de notre alouette, sont chansons spirituelles, qui toutes luy font prendre le vol, et aspirer aux choses celestes et éternelles. Elles sont partie recueillies de divers autheurs, partie aussi composées de nouveau; la plus part sur des airs mondains, et plus communs, qui servent aussi de vois à notre alouette, pour chanter les louanges du commun Créateur. Partie seconde, à Valenciennes, de l'imprimerie de Jean Vervliet, l'an M. D. CXXI.*

In-8°. — Pour la première partie, voir 1619, n° 520.

538. — *Het Paradys der geestelycke ende kerckelycke Lofzangen op de principaelste feestdaghen des gheheelen iaers. Gheplant door Salomonem Theodotum, Licentiaet in der H. Godtheydt. T'shertogenbosch, by Ian Iansz. Scheffer. M. D. C. XXI.*

In-12 de 671 pages. — Avec une centaine de pages de musique notée.

539. — *De Schadt-Kiste der Philosophen ende Poeten waer inne te vinden syn veel schoone leerlycke Blasoenen, Refereynen ende Liedekens. Gebracht ende gesonden op de Peoen-Camere binnen Mechelen van d'omliggende steden in Brabant, Vlaenderen, Hollandt ende Zeelandt : Gepronnonciert ende gesonghen op henlieder Feeste den 3. Mey vanden Iaere 1620 Achtervolghens den eysch der Caerten tevoren by henlieder uit gesonden. Gedruckt tot Mechelen by Hendrick Iaye. A° 1621.*

1621-1622. In-folio. — Avec frontispice, blasons et figures gravés. — Frontispice gravé. — *Dedicatie* (2 pages). — *Voor-reden* (2 p.). — Plusieurs poésies, sonnets et dédicaces (23 p.). — Texte entrecoupé des planches des chars et des blasons (p. 5-327). — A la page 216, chiffrée par erreur 214, cinq lignes de musique notée, dont les notes tiennent aux portées. — *Porphyre ende Cyprine. Treur-spel verthoont By de Redenrijcke Gulde die Peoen binnen Mechelen, op hen-lieder heer-lijcke Blasoen-Feest : Gehouden den derden Mey 1620. Ter eeren van alle Princen, Hooftmannen, Dekens, Ouders, Facteurs, ende Componisten, van alle onliggende* (sic) *Steden, die op dese haerlieder Feeste de Peoen sijn comen besoeken ende vereeren. Tot Mechelen, Gedruckt bij Hendrick Iaye, Anno M. DC. XXI.* — Titre. — Sonnets (6 p.). — *Prologhe* (xiij-xx). — *Inhout der Tragœdie* (xxj-xxij). — Texte (xxiij-lij). — *Esbatementen van vier personagien. Droncken Claes, felle Griet, Heyn de duyvel, Meester Steven* (liij-lx). — Sonnets (1 p.). — *Present spel* (lxij-lxix). — *Verclaringhe* (lxx-lxxij). — *Approbatie.* — *Waerschouwinghe.* — *Feylen* (2 p.). — In fine : *Tot Mechelen Ghedruckt by Hendrick Iaye, woenende inde Keyser straete, by het nieuw Paleys. Anno M. DC. XXI.*

540. — *Processionale Romanum ad normam Missalis et Breviarii ex decreto Sacrosancti Concilij Tridentini editi, omnibus ecclesiis, in quibus Missale et Breviarium receptum est accommodatum. Tornaci apud viduam Laurentii. 1621.*

In-4°.

1622.

541. — *Cantiones Sacrae octo vocum, cum Basso continuo ad Organum. Auctore R. D. Joanne Croce Ghiozzotto In Ecclesia S. Marci Venetiis Musices et Chori Magistro. Antverpiae, Ex Officina Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXII.*

In-4°. — Titre encadré. — Le titre de la partie du *Bassus ad*

Organum ne contient pas les mots : *Cum Basso continuo ad* 1622.
organum.

542. — *Cantiones sacrae praecipuis festis totius anni octonis vocibus cum Basso ad Organum. Auctore Hieronymo Praetorio Organista. Antverpiae. Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXII.*

In-4°. — Collection de dix-neuf compositions. — Titre orné de la marque au roi David, n° 1.

543. — *Deliciae Sacrae binis et ternis vocibus, cum Basso Continuo ad Organum, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiae collegiatae S. Vincentii Sonegiensis Canonico. Et serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, etc. Organista. Editio altero. Antverpiae, Excudebat Petrus Phalesius. M. D. C. XXII.*

In-4°. — Titre encadré, orné du roi David, n° 1. — Au verso du titre se trouvent les armoiries des Archiducs Albert et Isabelle, gravées en taille-douce.

Seconde édition. — Recueil contenant vingt et un Motets à deux voix et sept à trois.

544. — *Sacrae Melodiae una, duabus, tribus, quatuor, quinque et sex vocibus. Una cum Symphoniis et Basso ad Organum. Petri Lappii in basilica S. Mariae gratiarum Brixiae musices modoretaris. Antverpiae, Ex Officina Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXII.*

In-4°. — Titre encadré, orné de la marque au roi David, n° 1. — Recueil contenant des Motets et des Symphonies.

545. — *Concerti Ecclesiastici Binis et Ternis Vocibus, cum Basso Continuo ad Organum. Auctore Giulio Belli Magistro Musicae Capellae Cathedralis Ecclesiae Imolensis. Nunc*

1622. *primum in lucem editi. Antverpiae, Ex officina Petri Phalesij ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXII.*

In-4°.

546. — *Den Lust-Hof der Christelycke Leeringhe, beplant met gheestelycke Liedekens, tot verklaringhe vanden Catechismus des Artsbischdoms van Mechelen : Door Benedictus van Haeften, Proost van Affligem. Tot Antwerpen, by Hieronymus Verdussen. A. 1622. Met Gratie ende Privilegie.*

In-4°. — Volume rare qui se vend jusqu'à 40 francs.

La dédicace de l'auteur est datée du 25 janvier 1622 ; l'approbation, du 6 août 1621 et le privilège accordé à Verdussen, du 13 du même mois.

Ce volume contient quatre-vingt-quatre Chansons.

Titre. — Dédicace. — *Voorreden.* — *In Paradisum,.....* — *In hortum,.....* — Entre plusieurs pièces de vers adressées à l'auteur, nous en remarquons une qui est signée : *Ita optat quot animis, tot votis Congregatio Canonicorum Præmonstratensium iuxta Niniven.* — *Ad Sacras Musas.* — *Floridis doctrinæ christianæ deliciis,* encore une pièce de vers latins adressée à l'auteur et signée : *Pro sua in Cognatum adfectu accinebat Cognatus F. Bruno van Haeften, Monasterij SS. Cornelij et Cypriani, iuxta Niniven, Canonicus Præmonstratensis.* — Approbation. — Privilége à Verdussen. — *Tafel.* — Texte.

547. — *Hier wat wonder wat nieuws, van de Ghreformeerde Brandt-stichterije van de Geusen. Ghediscoureert In een Herberghe onder weghen Mechelen ende Leuven. Tusschen Claes de Claegher, eenen Boer, Ende Rombout Rond-uit, eenen Borgher. Ghededicеert aen alle de Wereldt. Ende Ghedruct, In een Aenwerpingsche straet daer de menschen in gaen, en de sonne stil staet. Met approbatie, 1622.*

In-4° de 28 pages. — Imprimé chez Abraham Verhoeven, im-

primeur à Anvers, au Rempart du Lombard, au Soleil d'Or, qui 1622-1623.
fut, comme nous venons de le prouver dans un écrit spécial, le premier gazetier de l'Europe.

Titre avec vignette. — Texte (3-24). — A la page 24 : *Om dat de Geusch-Ghereformeerde zoo geerne Psalmen zinghen, dat zy de Dichten van Dathenus De Psalmen Davidts noemen, ende die als zyn Psalmen zingen, soo is hier oock in dicht ghesteldt een naevolghinghe oft Imitatie van den 74. Psalme. Beghinnende int' Latijn. Quia tu es Deus qui repulisti. Ende ghedediceert aen de Gheusen tot een vereeringhe van hunne Brandt-stichterije ende Kerck-schenderije. Met dese Nieuwe naervolghende Wijse daer toe gheapproprieert.* — Après ce titre explicite, suit à la page 25, la chanson notée, dont les couplets se poursuivent jusqu'au bas de la 28e et dernière page.

C'est, croyons-nous, la seule gazette de Verhoeven qui contienne de la musique notée. Elle porte le n° 77 de l'année 1622 des *Tijdinghen.*

548. — *J. P. Swelinck. Livre IV. et conclusional des Pseaumes de Marot et Theodore de Beze mis en musique à quatre, cinq, six, sept et huit parties. Amsterdam. 1622.*

In-4°.

549. — *A. van den Berghs, Treur-spel van Polidoor. Utrecht. 1622.*

In-4°.

1623.

550. — *Cantionum Sacrarum octo vocum cum Basso continuo ad Organum liber secundus auctore G. Croce. Antverpiæ, ex officina Petri Phalesii. 1623.*

In-4°. — Pour le *Liber Primus,* voir 1622, n° 543.

551. — *L. Nervius. Cantiones Sacræ et Litaniæ D. B. M.*

1623. *Virg. octo vocum. Antverpiae, ex Officina Petri Phalesii. 1623.*

In-4°.

552. — *Cantiones Sacrae cum Basso continuo quinque vocum. Auctore J. P. Swelinck. Antverpiae, apud Petrum Phalesium. 1623.*

In-4°

553. — *Litaniae Beatae Mariae Virginis, In Ecclesia Loretanae cani Solitae, IV. V. VI. VIII et IX. vocibus. Cum Basso Continuo ad Organum. Auctore R. D. Petro Philippo Anglo, Bethuniensi Canonico. Et serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, etc. Organista. Nunc primùm in lucem editae. Antverpiae, Excudebat Petrus Phalesius. M. D. C. XXIII.*

In-4°. — Titre encadré, orné de la marque typographique à la Vierge avec l'Enfant Jésus, n° 4. — Recueil de douze Litanies.

554. — *Musica divina à IV. V. VI. et VII. voci di XIX autori illustri, raccolta da Pietro Phalesio. In Anversa, Appresso Pietro Phalesio. 1623.*

In-4° oblong. — Sixième édition (voyez 1583, n° 278; 1588, n° 296; 1591, n° 307; 1594, n° 333, et 1595, n° 337).
Vendu 86 francs, à la Vente Libri, en 1857.

555. — *Giacomo Mori Viadanæ. Concerti Ecclesiastici I. II. III. et quatuor vocum cum Basso generali ad Organum. Antverpiae, apud Petrum Phalesium. 1623.*

In-4°. — Troisième édition (voir 1615, n° 492, et 1621, n° 532).

1624.

556. — *Canzonette a tre voci, con il basso continuo, Del Sig^r Tomaso Pecci gentil'huomo Sanese. In Anversa, Appresso Petro Phalesio al Re David. M. D. C. XXIV.*

In-4° oblong. — Titre encadré. — Avec une dédicace de Phalèse, datée de 1624 : *All'illustre signore, Cipriano Campomenoso mi sig. osservandiss.*

Volume contenant vingt et une chansonnettes.

557. — *Magnificat super octo consuetos tonos, una cum aliquot Motettis et Littaniis B. Mariae Virginis octo vocum, cum basso continuo ad organum, authore R. P. Leonardo Nervio, ord. capuc. S. Francisci; antehac nunquam editae. Antverpiae, ex typographia Petri Phalesij, ad insigne Davidis Regis, M. D. C. XXIV.*

In-4°. — Outre le *Magnificat,* qui a fourni matière à huit compositions, chacune dans un ton différent, ce recueil renferme encore des Motets à huit voix réelles.

558. — *Missae Sacrae octonis vocibus, quibus adjecta sunt aliquot Motetta, cum Litaniis B. Mariae Virginis, cum basso continuo ad organum, antehac nunquam editae, authore R. P. Leonardo Nervio, ord. Capuc. S. Francisci. Antverpiae, ex typographia Petri Phalesij, ad insigne Davidis regis. M. D. C. XXIV.*

In-4°. — Dédicace latine de Phalèse, adressée à Philippe, duc d'Aerschot, prince et comte d'Arenberg, baron de Sevenberghe, conseiller du Roi, etc.

Recueil contenant six Messes et quatre Motets.

559. — *Cantiones Sacrae binis ac ternis vocibus cantandae, cum Basso continuo ad organum. Auctore D. Chrysostomo*

1624. *Rondinio Abbate Olivetano. Nunc primùm in lucem editae. Antverpiae, Excudebat Petrus Phalesius. M. D. C. XXIV.*

In-4°. — Recueil contenant huit Motets à deux voix et quatorze à trois voix. — Titre encadré, orné de la marque typographique au roi David, n° 1.

560. — *Cantiones Sacrae quinque, sex, septem et octo vocum, cum Basso Continuo ad Organum, Auctore Lucio Barberio Bononiensi, Organista in S. Petronio. Nunc primum in lucem editae. Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXIV.*

In-4°.

561. — *Francisci Mariae Guaitoli Carpi Canonici. Missa, Et Motetta quae tum viva voce, tum variis Instrumentis concini possunt, octonis vocibus. Cum Basso continuo ad organum. Nunc primùm in lucem edita. Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXIV.*

In-4°.

562. — *Baletti a cinque Voci, con li suoi Versi per cantare, sonare et ballare, con un Mascherata de Cacciatori a sei Voci, et un Concerto de Pastori a otto, di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, maestro di Capella del Serenissimo signor Duca di Mantoua. Nuovamente ristampati. In Anversa, Appresso Pietro Phalesio al Re David. M. D. CXXIV.*

In-4° oblong. — Troisième édition (voir 1596, n° 346, et 1605, n° 407).

563. — *Balletti a tre Voci, con li suoi Versi per cantare, sonare et ballare di Gio. Giacomo Gastoldi de Caravaggio, Maestro di Capella del Serenissimo signor Duca di Mantoua.*

Nuovamente ristampati. In Anversa, Appresso Petro Pha- 1624.
lesio al Re David. M. D. CXXIV.

In-4° oblong. — Seconde édition (voir 1606, n° 416).

564. — *Motetti a una, due, tre e quattro voci, di Andrea Bianchi da Sarzana, organista del Duomo de Chiavari. In Anversa, appresso Petro Phalesio. 1624.*

In-4°.

565. — *J. J. Starter. Friesche Lusthof, beplant met verscheyden stichtelijcke Minneliedekens, Gedichten ende boertighe Kluchten. Vermeerdert en verbeterd met verscheyden Dichten ende Liedekens, soo geestige als boertige. Amsterdam, voor de Weduwe D. P. Voskuijl. 1624.*

In-4°-oblong. — Avec gravures.

La plupart des chansons ont leur musique notée. — Plusieurs de ces mélodies sont de la composition de Jacques Vredeman d'Amsterdam, ami de Starter. — Voir 1621, n° 534 et n° 535.

566. — *De Psalmen des Propheeten Davids, naar den oorspronckelicken text van woorde te woorde vertaald ende in Nederduytzen rijme gesteld op de gewoonlicke wijsen, door Mr Antonis de Hubert. Leyden, P. Müller. 1624.*

In-12.

567. — *Samuel Ampzing. Rym-Catechismus, dat is de christelyke catechismus ryms-gewyse. Leyden, P. Muller. 1624.*

In-4°.

568. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijke Rijmen, om te lezen of te zingen. (1624.)*

In-4° oblong. — Nous ne saurions garantir l'exactitude de la date supposée de ce volume, que nous ne connaissons que par une mention dans un catalogue de livres.

1625.

569. — *Cantiones sacrae octonis vocibus, cum Basso continuo ad Organum, auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Bethuniensi Canonico. Et Serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, Ducum Burgundiae, Brabantiae, etc., et Belgicarum Provinciarum Principum Organista concinnatae. Antverpiae, Ex Typographia Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. C. XXV.*

In-4°. — Recueil de trente Motets.

Seconde édition (voir 1613, n° 469).

La partie de *Basso continuo* est imprimée sur deux portées de cinq lignes, dont l'une a la clef de *sol* et l'autre la clef de *fa*, comme une partie d'orgue de nos jours, à la différence toutefois, que dans ce *Basso continuo*, chaque main ne joue jamais plus d'une note à la fois.

570. — *Hieronymi Praetorii Ecclesiae D. Jacobi Hamburgensis Organistae. Missae quinque, sex et octo vocibus. Cum Basso continuo ad Organum. Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXV.*

In-4°. — Recueil contenant une Messe à cinq voix, deux à six et trois à huit.

Titre encadré, orné de la marque typographique au roi David, n° 1.

571. — *Ludovici Viadanae Ecclesiae cathedralis Mantuae musices praefecti, Missarum quatuor vocum. Cum Basso continuo ad Organum, Liber primus. Item Missa pro defunctis Clementis non Papae. Antverpiae, Ex Typographia Musica Petri Phalesii. M. D. CXXV.*

In-4°. — Recueil contenant quatre Messes de Ludovico Viadana,

une de Gregorio Zucchino et une *de Requiem* de Clemens non Papa. 1625.

Titre orné de la marque au roi David, n° 1.

572. — *Concentus Harmonici Ecclesiastici. Duabus, tribus, quatuor, et quinque vocibus. Cum Basso continuo ad Organum. Joannis Baptistae Cocciolae Vercellensis, Illustrissimi Domini D. Leonis Sapihae* (sic) *Cancellarij Magni Ducatus Lituaniae Musicae Magistri. Antverpiae, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXV.*

In-4°. — Titre encadré.

Le nom du personnage dont Cocciola dirigeait la chapelle musicale, était Saphiena ; il était grand chancelier du grand-duché de Lithuanie et se rendit célèbre comme diplomate, guerrier et jurisconsulte.

573. — *Pastorale Rituali Romano accommodatum. Canones et Ritus Ecclesiasticos, qui ad Sacramentorum administrationem, aliaque Pastoralia officia ritè obeunda pertinent, complectens : Joannis Hauchini fel. rec. Archiepiscopi Mechliniensis iussu olim editum. Nunc verò Reverendissimi et Illustrissimi Jacobi Boonen, eiusdem Provinciæ Archiepiscopi auctoritate, multis locis auctum et recognitum. Antverpiæ, Apud societatem Librorum Officij Ecclesiastici. M. DC. XXV.*

In-4°. — Caractères rouges et noirs. — Volume de 308 pages. In fine : *Antverpiæ, Sumptibus Joannis Keerbergii et Hieronymi Verdussii. M. DC. XXV.*

Titre orné d'une gravure. — Lettre de l'archevêque Boonen aux curés du diocèse de Malines, datée de Bruxelles, 5 novembre 1624. — Calendrier. — *Imprimatur* daté de Bruxelles, 5 novembre 1624 et signé de l'archevêque. — *Summa Privilegii* au nom de Jean van Keerbergen et de Jérôme Verdussen, datée de Bruxelles, 20 avril 1625.

1625-1626. 574. — *Motetti a una, due, tre e quattro voci coll' il Basso Continuo, di Andrea Bianchi da Sarzana, organista del Duomo de Chiavari. In Anversa, appresso Pietro Phalesio. 1625.*

In-4°. — Seconde édition, augmentée d'une Basse Continue (voir 1624, n° 564).

575. — *Manuale Pastorum ad usum ecclesiarum civitatis et diœcesis Tornacensis, reverendissimi Domini D. Maximiliani Villani a Gandavo jussu concinnatum. Tornaci. Quinqué. 1625.*

In-4°.

1626.

576. — *Motetti a una, due, tre, e quattro voci, di Andrea Bianchi da Sarzana, Organista del Duomo di Chiavari. In Anversa, Appresso Petro Phalesio al Re David, M. D. CXXVI.*

In-4°. — Recueil contenant sept Motets à une voix, quinze à deux, huit à trois et deux à quatre. — Troisième édition (voir 1624, n° 564, et 1625, n° 574).

Dans le titre de la *Seconda Parte*, on lit les mots : *Con il Basso continuo per Sonare.*

Titre orné de la marque au Roi David, n° 1.

577. — *Corona Sacra connexa ex flosculis musicalibus praestantiss. autorum, Addito in fine Cantico Te Deum laudamus, complenda quatuor vocibus, cum Basso continuo ad Organum. Antverpiæ, Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXVI.*

In-4°. — Collection de trente-six Motets de Gregorio Zucchini, Adriano Bianchieri, Giovanni-Battista Cesena, Lucio Urtini, Antonio Mortari, Antonio Cifra, Domenico Borgi, Heinrich Pfend-

ner, Horazio Vecchi, Gregorio Allegri, Allessandro Gualtieri, Thoma Cechini, Ludovico Viadana, Giovanni-Francesco Capelli, Augustino Agazzari, Bentivoglio Leva, Augustino Bendinelli, Stefano Bernardi, Jacopo Finetti, Andrea Lemes et Michaele Serra. 1626.

Titre encadré, avec la marque au roi David, n° 1.

378. — *Harmonia selecta ex Madrigalibus probantiss. musicorum verbis moralibus et sacris exornata senis vocibus. Cum basso continuo ad organum. Studio et opera Simonis Molinary Genuensis Ecclesiæ Phonasci. Antwerpiæ Apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. MDCXXVI.*

In-4°.

379. — *Het Rosen-Cransken met devote innige Oeffeningen des geestes. De tweede editie. 's Hertogenbosch, Jan Scheffer in den goeden Herder. 1626.*

In-8°. — Avec frontispice et gravures.

380. — *Neder-lantsche Gedenck-clanck. Kortelick openbarende de voornaemste geschiedenissen van de seventhien Neder-lantsche Provincien, 't sedert den aenvang der Inlandsche beroerten, ende troublen, tot den jare 1625. Verciert met verscheydene aerdige figuerlicke platen, ende Stichtelijcke Rimen ende Liedekens, met aenwijzingen, soo uyt de boecken van geleerde Mannen, tot verklaringe der uytgevallen saecken dienende. De Liedekens (meest alle nieuw zijnde) gestelt op Musyck-noten, ende elck op een verscheyden Vois, beneffens de Tablatuer van de Luyt en de Cyther. Alles dienende tot stichtelyck vermaeck ende leeringhe, van allen Lief-hebbers des Vaderlants. Door Adrianum Valerium. Tot Haerlem, Gedruct voor d'Erfgenamen vanden Autheur, woonende ter Veer in Zeeland. 1626. Met privilegie voor zes jaren.*

In-4° oblong. — Avec figures sur cuivre.

1626-1627. Ouvrage contenant soixante-dix-neuf chansons sur les événements de l'époque. — Les mélodies sont celles de chansons néerlandaises, allemandes, françaises, anglaises et italiennes, avec accompagnement de luth à sept cordes.

1627.

581. — *R. D. Petri Bonhomii Canonici Ecclesiæ collegiatæ S. Crucis Leodien. Harmonia Sacra quinis, senis, octonis, novenis et denis vocibus. Editio auctior et correctior, ac Basso Generali ad organum illustrata. Antverpiæ, ex typographia musica Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXVII.*

In-4°. — Recueil contenant neuf Motets à cinq voix, huit à six, vingt-deux à huit, deux à neuf et deux à dix.

Titre orné de la marque au roi David, n° 2.

582. — *Il primo libro delle Villanelle et Arie alla Napolitana a tre voci di Ruggiero Giovanello di nuovo ristampata et coretta. In Anversa appresso Petro Phalesio, al Re David. MDCXXVII.*

In-4°.

583. — *Pontificale Romanum Clementis VIII. Pont. Max. jussu restitutum atque editum. Nunc primum Typis Plantinianis emendatius recusum. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana, apud Balthasarem Moretum et Viduam Joannis Moreti, et Jo. Meursium. 1627.*

Grand in-folio. — Tiré à 1525 exemplaires.

584. — *Antiphonarium Romanum juxta breviarium ex decreto Sacro Sancti Concilii Tridentini restitutum, et Cle-*

mentis VIII auctoritate recognitum, ecclesiis tam urbium quam pagorum accommodatum. Tornaci, Quinqué. 1627. 1627.

In-folio. — Volume contenant 573 pages avec chiffres arabes et 268 pages avec chiffres romains, remplies de plain-chant.

585. — *J. Jz. Starter. Friesche Lust-hof, beplant met verscheyde stichtelyke Minne-Liedekens, Gedichten, ende Boertige Kluchten. Met schoone kopere Figueren vercierd, ende by alle onbekende wysen de Noten, ofte Musycke gevoeght, door Mr Jaques Vredeman, Musyck-Mr der Stadt Leeuwarden. Amsterdam, by Paulus Van Ravensteyn. 1627.*

In-4° oblong. — Avec de belles gravures.
Voir 1621, nos 534 et 535, et 1624, n° 565.

586. — *Amsterdamsche Pegasus, waer in (uyt lust) by een vergadert zijn, veel Minnelijcke Liedekens (noyt voor desen gedruckt) gestelt op verscheyden nieuwe stemmen. By een gebracht door vier liefhebbers, als M. C(ampanus), Velddeuntjens, J. J. C(olevelt), Cupidoos dartelheydt, J. R(obbertsz), Herders-zanghen, A. P. C(raen) pastorellen, oft bosch-gezangen. Verciert met schoone copere figuren, en by meest al d'onbekende voysen de noten of musycke gevoeght t'Amsterdam, voor Cornelis Willemsz. Blaeu-Laken. 1627.*

In-4° oblong. — Avec des gravures à l'eau-forte et sur cuivre.
Ce volume se vend jusqu'à trente francs. — Il contient trente-six chansons avec la musique.

Nous avons ajouté aux initiales des quatre poëtes dont les œuvres sont contenues dans ce volume, les lettres (entre parenthèses) qui complètent leurs noms.

1628.

587. — *Paradisus sacris cantionibus consitus, una, duabus et tribus vocibus decantandis. Cum Basso Generali ad Organum. Auctore R. D. Petro Philippi Anglo, Ecclesiæ collegiatæ S. Vincenti Sonegiensis Canonico, et Serenissimorum Alberti et Isabellæ Archiducum Austriæ etc. Organista. Nunc primum in lucem editus. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXVIII.*

In-4°. — Recueil contenant quatre-vingt-quatre Motets à deux voix et dix-sept à trois. — Avec une dédicace de l'auteur, datée de Bruxelles.

Titre encadré, orné de la marque au roi David, n° 1.

588. — *Fasciculus Cantionum Sacrarum quatuor, quinque et sex vocum. Additis Litaniis Lauretanis Quatuor et Sex Vocum. Cum Basso Generali ad organum. R. P. Leonardi Nervii Ord. Capuc. S. Francisci. Antverpiæ, ex officina Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXVIII.*

In-4°. — Contient quatorze Motets à quatre voix, onze à cinq et trente-quatre à six.

Titre encadré, avec la marque au roi David, n° 1.

589. — *Triumphus Cupidinis. Door Ioan. Ysermans. t'Antwerpen By de Weduwe Iacob Mesens. Anno 1628. Met gratie ende Privilegie.*

In-8° oblong. — Titre en frontispice. — Ce volume est divisé en trois parties, dont les titres spéciaux sont :

1. *Triumphus Cupidinis. In-houdende veel schoon, stichtighe eñ seer vermaeckelijcke Liedekens eñ andere ghedichten, verciert met veel loffelijcke sententien, als oock sommighe Epitalamien, Bruyloft-Liedekens en andere Poëmata. Door Ioan Ysermans.*

Facteur vande Gulde vanden Heylighen Gheest diemen noemt den Olyf-tack. t'Antwerpen, By de Weduwe Jacob Mesens, op de Lombaerde veste, inden gulden Bybel. Anno 1628. 1628.

Titre. — Dédicace (5 pages). — Cinq Sonnets (5 p.). — *Voorreden aen de Const-lievende Iongh-mans, ende Ionck-vrouwen van Antwerpen* (11 p.). — *Sene in Hippolito.* — Texte rempli de musique notée (p. 27-176).

2. *Encomium Matrimonii. In-houdende een Bruy-loft Spel, Epithalamien ende sommighe Liedekens. Door Ioan. Ysermans.*

I. Cats.

Ten is noch huys, noch erf, noch dierghelijcke saecken,
Ten zijn de wallen niet die ons de steden maecken,
Het is al beter stoff, het is het echte saet,
Waer by dat yeder lant, en al de werelt staet;

t'Antwerpen, By de Weduwe Jacob Mesens, op de Lombaerde veste indē Bybel. 1628. Met gratie ende Privilegie.

Titre. — *Ode Ter eeren den Autheur* (5 p.). — Sonnet. — Texte avec musique (pp. 185-279). — *Platonis de legibus Dialogo 4.*

3 *Nederlantsche Poëmata. In-houdende sommighe Sonetten, Liedekens, Graf-dichten ende andere. Door Ioan. Ysermans. Facteur vande Gulde vanden Heylighen Gheest dienen noemt den Olyf-tack. t'Antwerpen, By de Weduwe Jacob Mesens, op de Lombaerde veste indē Bybel. 1628. Met gratie ende Privilegie.*

Titre. — Trois Sonnets (3 p.). — Texte avec musique (pp. 285-373). — *Plaut. Amph.*

Petit volume excessivement rare qui vaut 50 francs.

590. — *Les Pseaumes de David, mis en rime françoise, par Clément Marot et Théodore de Beze. A Middelbourgh, chez la Vefve de Symon Moulert. 1628.*

In-12.

1628-1629. 591. — *Balletten seer lustich om singhen ende spelen. Gestelt met drie stemmen. Ende nu verrijckt met de 4e partije door G. Oldenraet, Organist der stad Zutphen. Amsterdam, W. J. Wijngaert. 1628.*

In-4° oblong. — Volume rarissime. — Titre et 18 pages de musique notée.

1629.

592. — *Angelica Musica pro præcipuis festis totius anni, et Communi Sanctorum. Binis, ternis et quaternis vocibus, cum Basso Continuo ad Organum. Auctore Ioanne Sardonio Leodiensi. Duaci, Ex officina Petri Bogardi, sub Biblijs aureis. Anno MDCXXIX.*

In-4°.

593. — *Laudes Vespertinæ B. Mariæ Virginis. Item, Hymnus Venerabilis Sacramenti, et Hymni sive Cantiones Natalitiæ IIII. V. et VI. vocum. A Præstantissimis Auctoribus M. Andrea Pevernagio, aliisque compositæ. Cum Basso continuo ad org. Antverpiæ. Apud Petrum Phalesium. M. D. CXXIX.*

In-4°. — Contient huit Motets à quatre voix et huit à cinq, d'André Pevernage, Ludovico Viadana et Guillaume Messaus; vingt-six cantiques de Noël dont douze avec paroles flamandes, d'André Pevernage, Guillaume Messaus, Guillaume Munincx, Jean Buol, Peter Philips, Cornelis Verdonck et Ludovico Viadana.

Titre encadré, orné de la marque typographique à la Vierge avec l'Enfant Jésus, n° 4.

594. — *Processionale ritibus Romanæ Ecclesiæ accomodatum; Antiphonas et Responsoria aliaque in supplicationibus decantari solita complectens : Iussu et auctoritate Rmi et Illmi D. Matthiæ Hovii archiepiscopi Mechliniensis concin-*

natum atque editum. Editio postrema, ad exemplar Breviarii Romani Clementis VIII. auctoritate recogniti, et Ritualis Romani Pauli V. Pont. Max. jussu editi, recensita et innovata. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. M. DC. XXIX. 1629-1630.

In-4°. — Tiré à 1525 exemplaires.

595. — *West-Indische Triumph-basuyne, tot Godes eere, ende roem der Batavieren gesteken, van wegen de veroveringe der Spaensche Silvervlote van Nova Hispania, in de Baij van Matanca, onder het beleyd van Pieter Pieterszen Heyn, Generael, ende H. Kz. Lonk, Admirael, geschied den 8 september 1628. Door Samuel Ampzing, Bedienaer des Goddelicken Woords binnen Haerlem. Tot Haerlem, by Adriaen Rooman. 1629.*

In-4°. — Volume rare qui se vend soixante francs. — Avec gravures sur cuivre.

596. — *Cl. Lejeune. Les Pseaumes de Marot et de Théodore de Bèze mis en musique à quatre et cinq parties etc. Amsterdam. 1629.*

In-12.

1630.

597. — *Hortus Marianus novis ac suavissimis flosculis consitus atque omni cantorum et instrumentorum generi accommodatus. Quatuor vocum, auctore Cornelio Burgio Agrippinate Apud Erclinienses ducatus Gelriæ Symphoniarcha et fori Causidico. Antverpiæ. Apud Hæredes Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXX.*

In-4°. — Recueil de vingt-cinq Motets à la Vierge.
Titre encadré, orné de la marque au roi David, n° 1.

1630. 598. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. M. DC. XXX.*

In-folio. — Tiré à 1525 exemplaires, dont 825 sur grand papier.

599. — *Het Prieel der gheesteliicke Melodije, inhoudende veel schoone Leysenen eñ Liedekens. T'Antwerpen, by Hieronimus Verdussen inde Cammerstraet, inden Rooden Leeuw. 1630.*

In-8°.

600. — *Graduale Romanum juxta Missale ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, et Clementis VIII. auctoritate recognitum. Adjectis officiis novissime editis ad exemplar Missalis Romani; ultima editio multo auctior et emendatior. Tornaci, apud Viduam Nicolai Laurentii, sub Bibliis aureis. Anno M. DC. XXX.*

In-folio.

601. — *Uytbreyding over de Psalmen des Propheten Davids. Na de fransche dicht-mate van C. Marot en T. de Beze. Door Diderick Camphuyzen. Amsterdam, Michiel Colijn. 1630.*

Petit in-8°. — Édition très-rare.

602. — *Krul. Minne-Spieghel ter deughden. Amsterdam. 1630.*

In-4°. — Avec gravures.

603. — *Jacobus Vredeman. Musica miscella o mescolanza di*

Madrigali, Canzoni e Villanelle a quattro e cinque voci. Leeuwarden. 1630. 1630-1631.

In-4°. — Seconde édition (voir 1603, n° 394).

1631.

604. — *Balletti a tre voci, con suoi versi per cantare, sonare et ballare, Di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, maestro di capella del Serenissimo signor Duca di Mantoua. Novamente Ristampati. En Anversa, Presso i Heredi Di Pietro Phalesio al Re David, M. D. CXXXI.*

In-4° oblong. — Troisième édition (voir 1606, n° 416, et 1624, n° 563).

Contient seize compositions. — Titre encadré, sans marque typographique.

605. — *Litaniæ beatissimæ Mariæ Virginis Lauretanæ, V. VI. VII. VIII. IX. et XII. tam vocibus, quam instrumentis modulatæ, quibus Missa octonis vocibus adjuncta est. Componebat Baltazar Richard, Hannonius Montensis, S^me Isabellæ Hispaniarum infantis in aulæ ejus sacello in Belgio cornicen, cum basso continuo ad organum. Antverpiæ, apud Petrum Phalesium. 1631.*

In-4°. — Contient plusieurs Litanies et une Messe.

606. — *L. Nervius. Trias harmonica Sacrarum Cantionum cum Basso continuo ad organum. Antverpiæ, ex officina Petri Phalesii. 1631.*

In-4°.

607. — *Parnassus Ecclesiasticus I. II. III. et IV. vocum, cum Basso continuo Auctore Hermanno Hollanders Ecclesiae*

1631. *collegiatae Beatae Mariae Virginis de Breda Phonasco. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. CXXXI.*

In-4°. — Recueil contenant six Motets à une voix, dix à deux, onze à trois et seize à quatre.

Titre encadré, sans marque typographique.

608. — *Den Boeck der Gheesteliicke Sanghen Bedeelt in twee deelen Den Bliiden Requiem ende Gheluckighe Uyt-vaert van een Salighe Siele, die om tot oprechte inwendighe ruste te comen, haer selven met alle creaturen grondelijck in den Heere af storf. Het welck den rechten wegh is tot het Cloosterken der gheestelijcke Verrijsenisse, oft van ontwordentheydt, d' welck het tweede deel is van desen boeck. Door eenen Religieus van d'Oorden van Sinte Francois ghenaemt Minder-broederen Capucynen. — In omnibus Requiem quæsivi. Eccle. 24. In alle dinghen hebbe ick ruste ghesocht. — T'Hantwerpen, By Hendrick Aertssens, inde Cammerstrate, inde Witte Lelie. Anno 1631. Met Gratie ende Privilegie. Men vercooptse tot Mechelen opt groot Begijnhof.*

In-8°. — Imprimé en caractères gothiques. — Avec un frontispice gravé. — L'approbation est du 30 juillet 1629 et la permission du 22 août 1630. — Le privilége est du 9 décembre 1630.

In fine : *Ghedruckt T'hantwerpen, By Hendrick Aertssens, inde Cammer-straet inde witte Lelie. 1631.* — L'auteur de ce volume est le P. Lucas van Mechelen. — Il se vend 25 francs.

Chaque chanson a sa musique en deux parties, celles de *Superius* et de *Bassus*.

609. — *Joh. Stalpardt. Extractum catholicum, tegen alle gebreken van verwarde harsenen. Tot Loven, by Bern. Masius. 1631.*

In-8°. — Avec titre gravé. — Rare. — Se vend d'ordinaire 30 francs. — 187 francs dans la vente Capron.

610. — *Samuel Ampzing. De Christen-Hoogtijden : rijms ende sangsgewijse. Haerlem. 1631.* 1631-1632.

In-8°. — Volume qui se vend 5 francs. — C'est une seconde édition ; la première avait paru à Leiden, en 1625, sans musique, pensons-nous.

611. — *'t Geestelijck Kruydt-Hofken. Haerlem. 1631.*

In-12.

612. — *Naszousche Lauren-Kransze voor Frederick-Heijnrick van Naszou, Prinze van Oranjen, van wegen de veroveringe der stad 's Hertogen-bosch, mitsgaders de geluckige verlosszing der stad Wesel. In Nederduitschen Rijm gevlochten, ende bearbeyd door Samuel Ampzing. Haerlem en Harderwijk. 1631.*

In-4°. — Contient une seule page de musique.

1632.

613. — *Graduale Romanum. Utrecht, van Borckeloo. 1632.*

In-4°. — Édition des chanoines Coster, curé à Alkmaer et Bannius, curé à Haerlem.

614. — *La Philomele Seraphique Divisée en deux Parties. En la premiere, Elle chante les devots et ardans Souspirs de l'Ame Penitente qui s'achemine à la vraye perfection. En la seconde, La Christiade, specialement les Mysteres de la Passion. La Mariade avec les Mysteres du Rosaire. Et les Cantiques de plusieurs Saincts, en forme d'Oraison et de Meditation. Sur les Airs plus nouveaux choisis des principaux Auteurs de ce temps. Avec le Dessus et le Bas. A Tournay,*

1631. *collegiatae I* [illegible] *1632. Avec Grace et Pri-*
verpiae, A [illegible]
M. D. CX [illegible]

In-4°. — [illegible] — *Avec frontispice* gravé, signé : *A Tournay.*
onze à tr[illegible] *Imprimeur Iuré. A St. Pierre. et St. Paul.*
Titre [illegible] *Avec grace et Privilège.*

Cette première édition d'un ouvrage rare se vend 40 francs.

608 *L'auteur en est le* frère Jean l'Évangéliste d'Arras, de l'ordre *des Capucins.* — *Un* poëme intitulé : *Miroir de Lorraine* occupe *90 feuillets de la* première partie. — Les compositeurs des airs *sont Guedron,* Signac, Moulinié, Boyer, Boesset, Richart, Vavas*seur et du Métru.*

Titre. — Dédicace de l'imprimeur, à la princesse Louise de *Lorraine,* princesse de Ligne, d'Amblize et du St-Empire, etc. *(5 pages).* — *A Elle-mesme* (2 p. de vers). — *Le Miroir de Lorraine, en* vers (100 pages). — *L'imprimeur au lecteur* (5 p.). — *L'Autheur à sa Philomele* (5 p.). — *Allusion sur l'Anagramme de Louyse de Lorraine.* — *Aux Chantres.* — *Invocation de l'Autheur.* — *Quadrains sur la Philomele Seraphique.* — *Cantique sur l'Air mondain : Vole petit Amour dans le sein de Silvie* (4 p.). — *Extraict du Privilege,* daté de Bruxelles, 2 janvier 1632. — Texte de la première partie (pp. 1-276). — *Table des cantiques spirituels* (6 p.). — *Table des airs mondains* (6. p.). — *Fautes survenues en l'Impression.*

Seconde partie : Titre spécial. — Sonnets. — Texte (pp. 3-386). — *Table des airs mondains* (5 p.). — *Table des cantiques spirituels* (5 p.). — *Table des Saincts* (2 p.). — Deux approbations. —*Fautes survenues en l'Impression de la Musicque de la Partie 2.* — Une note finale, disant : « *Ie n'ay pas eu la commodité du Musicien ny du Poëte pour corriger les Espreuves comme il falloit : ce qui est cause que quelques legeres fautes, tant de la musique que de la lettre, sont survenues en l'Impression. Partant Lecteur ie vous prie de les corriger.* »

615. — *Liberti Groningani. Paduani et Galliardes. Antverpiæ, Apud Hæredes Petri Phalesii Typographi musices. 1632.*

In-4°.

1633.

616. — *Antiphonarium Romanum. Utrecht, van Borckeloo. 1633.*

In-4°. — Édition des chanoines Coster, curé à Alkmaer et Bannius, curé à Haerlem (voir le n° 613).

617. — *Paradisus Sacris Cantionibus consitus, una, duabus et tribus vocibus decantandis. Cum Basso Generali ad organum. Auctore R. D. Petro Philippo Anglo, Ecclesiae collegiatae S. Vincentii Sonegiensis Canonico et Serenissimorum Alberti et Isabellae Archiducum Austriae, etc. Organista. Antverpiae, apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. CXXXIII.*

In-4°. — Contient quinze Motets à une voix, quatre-vingt-quatre à deux et dix-sept à trois. — Titre encadré, orné de la marque au roi David, n° 1.

Seconde édition (voir 1628, n° 587).

618. — *Luscinia sacra sive Cantiones unius, II. III. IV. vocum cum Basso continuo. Partim nunquam antehac editae, partim ex ante editis selectae, ac potissimum ex Joanne Baptista Ala da Monza. Accedit Litania nova B. Virginis quinque vocum. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. CXXXIII.*

In-4°. — Avec une dédicace des héritiers de Phalèse : *Reverendo Admodum ac doctissimo viro Domino D. Petro Coens S. T. L. R[dissimo] Episcopo Antverpiensi a secretis, Ecclesiae Cathedralis B. Virginis in eadem urbe canonico.*

Contient cinq Motets à une voix, douze à deux, douze à trois, cinq à quatre et six autres à trois avec violons.

Titre encadré, orné de la marque au roi David, n° 1.

1633. 619. — *De CL Psalmen Davids, in nederduytschen dichte gestelt door Willem van Haecht. Mitsgaders de lof-sanghen, hymnen ende geestelijcke liederen, soo de christelijcke gemeynten (de confessie van Ausborgh in de Nederlanden toegedaen) zijn ghebruyckende. De alder-laetste editie. Amstelredam, Paulus Aertsz. van Ravensteyn. 1633. — De Kleyne catechismus ofte onderwijsinghe in de christelijcke leere D. Martini Lutheri, etc. Amsterdam. 1633.*

In-8°. — Avec la musique des éditions allemandes.

620. — *Cl. Lejeune. Les Pseaumes de Marot et de Théodore de Bèze mis en musique à quatre et cinq parties. Amsterdam. 1633.*

In-8°.

621. — *Dirk Pietersz. Pers. Bellerophon, of lust tot wijsheyd, door Sinnebeelden vertoont; waer by zijn gevoegt de vrolijcke stemmen of stichtige en vermakelijcke Liedekens en Dichten, genomen uyt de geoorloofde vrolijckheijd tot opmerkinge der goede Zeden, met Konstplaten geciert en op veele nieuwe voyskens gepast. Amsterdam. 1633.*

Petit in-8°. — Imprimé en caractères gothiques. — Avec gravures.

622. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. auctoritate recognitum. In quo Missæ propriæ de Sanctis omnes ad longum positæ sunt pro faciliori Celebrantium commoditatem. Antverpiæ, apud Societatem Librorum Officii Ecclesiastici. M. DC. XXXIII.*

In-folio. — Orné de cinq gravures.

Avec le bref papal daté de Rome, le 3 juin 1624, imprimé à la page 84 du présent volume.

623. — *Missæ proprium festorum Ordinis Fratrum Minorum, ad formam Missalis Romani. Cum Missis novis de Sanctis. Antverpiæ, apud Henricum Aertssens. 1633.* 1633-1634.

In-4°.

1634.

624. — *Jubilus filiorum Dei ex SS. Patrum suspiriis musico concentu una, duabus, tribus, quatuor vocibus decantandus. Cum Basso Generali ad organum. Auctore Hermano Hollanders Ecclesiae Collegiatae Beatae Mariae Virginis de Breda Phonasco. Nunc primum in lucem editus. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. CXXXIV.*

In-4°. — Contient huit Motets à une voix, douze à deux, quatorze à trois et dix-huit à quatre.

Titre encadré, orné de la marque au roi David, n° 1.

625. — *Pratum musicum variis Cantionum Sacrarum flosculis consitum I. II. III. et IV vocum, cum Basso continuo : quarum aliæ decerptæ ex libro secundo Sacrarum Cantionum Ioannis Baptistæ Ala de Monza : aliæ nunquam antehac ullibi locorum editæ. Antverpiæ apud hæredes Petri Phalesii, Typographi Musices. 1634.*

In-4°. — Qu'on ne confonde pas cet ouvrage avec le *Pratum musicum* d'Emmanuel Adriaensen, dont des éditions parurent chez Phalèse, en 1584, 1592 et 1600.

626. — *Sacræ Melodiæ una, duabus, tribus, quatuor, quinque et sex vocibus, una cum Symphoniis et Basso ad Organum. Petri Lappii in Basilica S. Mariæ Gratiarum Brixiæ musices moderatoris. Antverpiæ, Ex Officina Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. M. D. CXXXIV.*

In-4°. — Seconde édition (voir 1622, n° 544).

1634. 627. — *Cantiones sacræ pro præcipuis festis totius anni et communi sanctorum quinis vocibus auctore R. D. Petro Philippo Anglo Canonico Soigniensi et Serenissimorum Alberti et Isabellæ Archiducum Austriæ, Ducum Burgundiæ, Brabantiæ etc.; Belgarum provinciarum Principum organista concinnatæ. Antverpiæ, apud Hæredes Typographiæ Petri Phalesii ad insigne Davidis Regis. MDCXXXIV.*

In-4°. — Seconde édition (voir 1612, n° 463).

628. — *J. J. Starter: Friesche Lust-hof, beplant met verscheyde stichtelijke Minne-liedekens, Gedichten ende boertige Kluchten. Den vyfden druk op nieuws vermeerdert. Amsterdam, Broer Jansz. 1634.*

In-4° oblong. — Avec de jolies gravures.
Volume qui se vend 20 francs.

629. — *Minnelijcke Sangh-Rympies, Vermenght met eenighe Sonnetten, ende and're Ghedichies. t'Amstelredam, Ghedruckt by Pieter Jansz. Slyp, Boeck-drucker op de Nieuwe-zijds achter Borch-wal, inde Goude Knoop. 1634.*

In-4°. — Avec figures. — Se vend 12 francs.
Avec des chansons à une, deux et trois voix. — L'auteur est Jan Hermansz. Krul. — Il fit réimprimer ces poésies dans le volume intitulé : *Eerlycke Tytkorting* (voir le n° suivant).

630. — *Eerlycke Tytkorting Bestaende In verscheyde Rymen Gemaeckt door Ian Hermansz. Krul. Tot Haerlem, voor Hendrick van Marckē Ēnd Theunis Jansen Boeckverk. (1634).*

In-4°. — Avec des figures sur cuivre et un beau portrait.
Ce recueil assez rare comprend : 1° *Minne-Beelden : Toe-Ghepast, de lievende Ionckheyt. Amstelredam, Ghedruckt by Pieter Iansz. Slyp, Boeck-drucker op de Nieuwe-zijds achter Borch-wal,*

inde Goude Knoop. 1634. Avec trente et une jolies figures; — 1634.
2° *Minnelycke Sangh-Rympies, Vermenght met eenighe Sonnetten, ende and're Ghedichties. Amstelredam. Ibid. 1634.* Avec dix-neuf gravures; — 3° *Eenighe Bruylofts-Ghedichten, Gherijmt door Ian Harmansz. Krul. Amstelredam. Ibid. 1634;* — 4° *Diana, Bly-eyndend-Spel, Op de sin. Ghedenckt te sterven. Amstelredam. Ibid. 1634.* Avec neuf figures; — 5° *Pastorel. Bly-eyndend-Spel, van Cloris en Philida. Op de sin, Een Maeght die voor haer kuyscheydt strijdt Noyt af-breck in haer Eere lijdt. Amstelredam. Ibid. 1634.* Avec six gravures; — 6° *Rosemondt en Raniclis, Bly-eyndend-Spel, Op de spreuck : De Liefde is een wonder dingh, Sy werckt veel veranderingh. Amstelredam. Ibid. 1634.* Avec sept figures; — 7° *Helena. Bly-eyndend-Spel, Op de spreuck. Wat Godt te samen voeght, Dat sal den mensch niet scheyden. Ibid. 1634.* Avec huit figures; — 8° *Pastorel. Musyck-Spel van Juliana, en Claudiaen. Ibid. 1634.* Avec deux figures; — 9° *Inleydinghe: Gedaen op de Amsteldamsche Musyck-Kamer. Ie blyft in Eelen doen. In Mayo 1634. Ibid. 1634;* — 10° *Kracht der Deughden : Bestaende in de overwinninghe van tegen-strydende Minne-Lusten tusschen Prophyrus en Rozelte. Ibid. 1634;* — 11° *Noodsackelyck Wereld-haten, op de woorden Christi. Ghy sult my Heylich zijn, want ick de Heere Heylich ben : Ende heb u luyden gescheyden van andere volcken, op dat ghy mijn toe behooren soudt. Levit. Capit. 20. Ibid. 1634.*

Ce beau volume vaut 15 francs.

631. — *J. Stalpaert. Gulden-jaers feestdagen oft Geestelycke Lofsangen, gemaeckt opde feestdagen van t'geheele Jaer. Tot Antwerpen by Jan Cnobbaert. 1634.*

In-8°. — Recueil de cantiques très-rare. — Les airs notés sont à une seule voix.

632. — *Gulden jaers feestdagen of den schat der geestelycke lofsangen gemaeckt door Jan Stalpert van der Wielen. Antwerpen, Hendrik Aertssens. 1634.*

Petit n-8°. — Autre édition du volume précédent.

1634-1635. 633. — *De CL Psalmen Davids in Nederduytschen Dichte gestelt door Willem van Haecht, mitsgaders de Lof-sangen, Hymnen ende geestelyke Liederen, soo de christelijcke gemeynten (de confessie van Ausborgh in de Nederlanden toegedaen) zijn gebruyckende. Amsterdam. 1634.*

In-12.

634. — *Krul. Eerlycke tytkorting. Amsterdam. 1634.*

In-4°. — Avec portrait et gravures. — Cette édition, mentionnée dans un catalogue de livres, est sans doute celle que nous venons de décrire sous le numéro 630. Quoique sa souscription dise : *Tot Haerlem, voor Hendrick van Marckē End̄ Theunis Jansen Boeckverk.*, le volume est sorti de l'imprimerie de Pieter Iansz. Slyp, typographe d'Amsterdam.

635. — *Den gheestelijcken Nachtegael, inhoudende Lofsangen op alle de feestdagen. Antwerpen, Hendrik Aertssens. 1634.*

In-12, divisé en trois parties.

1635.

636. — *Cantiones sacrae praecipuis anni festis accommodatae, octo vocum, cum Missa Maiali. a II, tam vocibus quam instrumentis, cum basso continuo ad organum, auctore Guilielmo Messaus, phonasco ecclesiae parochialis S. Walburgis, Antverpiae. Antverpiae, apud haeredes Petri Phalesii, typographi musices. M. D. C. XXXV.*

In-4°. — Recueil de vingt-huit Motets.

A la dernière page se trouve un canon à neuf voix, avec accompagnement d'une basse en pédale, pour cloches, basson ou autres instruments.

Avec une dédicace de l'auteur, à Claude de Hennin, seigneur de Corionville, datée d'Anvers, 1635.

637. — *Rituale Romanum, Pauli V. Pont. Max. iussu editum. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana, apud Balthasarem Moretum. 1635.* 1635-1636.

In-8°. — Tiré à 1025 exemplaires.

638. — *Gulde-Iaers Feest-dagen of den schat der geestelycke Lof-sangen gemaeckt op elcken Feest-dagh van 'tgeheele Iaer. Door den Eerw. Heer I(an) S(talpaert) v(ander) W(ielen). Tot Antwerpen by Ian Cnobbaert. 1635.*

In-8° de 1292 pages sans la table. — Avec frontispice gravé représentant l'Adoration de l'Éternel par les Chœurs des Anges; à droite, le roi David avec sa harpe; à gauche, Sainte-Cécile devant l'orgue; au-bas, neuf figures de jeunes filles assises devant un autel, chantant et jouant des divers instruments à cordes de la famille des violes.

Seconde édition (voir 1634, n° 633). — Le second volume parut à Gand, en 1674.

639. — *Les Pseaumes de David, mis en musique à quatre et cinq parties, par Claude Lejeune, Phénix des Musiciens, et rime françoise par Cl. Marot et Th. de Bèze. Leyde, Justus Livius. 1635.*

In-12. — Le même imprimeur publia la même année le même ouvrage, avec texte flamand.

1636.

640. — *Livre septieme des Chansons vulgaires, de diverses Autheurs a quatre parties, convenables et utiles a la ieunesse, toutes mises en ordre selon leurs tons, De nouveau reveu, et corrige avec des nouvelles Chansons. Avec une brieve facile Instruction pour bien apprendre la Musicque. En*

1636-1637. *Anvers. Ches les Heretiers de Pierre Phalese au Roy David. M. D. CXXXVI.*

In-4° oblong. — Contient quarante-cinq Chansons d'Abran, Jan Belle, Jacques van Berchem, Clemens non Papa, Crecquillon, Balthasarc Donato, Lu. Episcopius, Noé Faignient, Godart, Gombert, Lup. Hellinck, Petit-Jan de Latre, Guillaume Messaus, Rogier, Sandrin et Jacques Smidts.

Les quatorze dernières Chansons sont en flamand. La dernière de toutes est intitulée: *Vrouken lief, solferstecken;* elle est de Jacques le Fevre alias Smidts.

Cinquième édition (voir 1560, n° 151; 1570, n° 207; 1597, n° 352, et 1613, n° 471).

1637.

641. — *Psalmi Vesperarum et Magnificat, quatuor vocum. Cum basso continuo ad organum, auctore R. D. Alexandro Marino Veneto. Editio secunda. Antverpiae, apud Heredes Petri Phalesii Typographi musices. M. D. C. XXXVII.*

In-4°. — Recueil de seize Psaumes avec le Magnificat.
Titre orné de la marque au roi David, n° 3.

642. — *Giulio Cæsare Bianchi. Motetti de Beata Virgine a una, due, tre, quattro e cinque voci, e Messa a quattro voci. In Anversa. Appresso Pietro Phalesio al Re David. 1637.*

In-4°.

643. — *Joh. Stalpardi. Extractum Catholicum tegen alle gebreken van verwarde harsenen. Tot Loven, by Bernard Masius. 1637.*

In-8°. — Livre rare. — Seconde édition (voir 1631, n° 609).

644. — *Het Ryper* (sic), *in-houdende veel schriftuurlijcke Liedekens. Haerlem. 1637.* 1637-1639.

In-12°. — Titre fautif, sans doute.

1638.

645. — *D. P. Pers. Bellerophon, of Lust tot Wijsheit, door Sinnebeelden vertoont; waer by zijn gevoegt de vrolijcke stemmen of stichtige en vermaeklijke Liedekens en Dichten, genomen uyt de geoorloofde vrolijckheijd tot opmerkinge der goede Zeden, met konstplaten geciert. Van nieuws vermeerdert en met de allerschoonste voysen op musijck-noten gepast. Amsteldam, Dirck Pietersz. 1638.*

In-12. — La première édition, qui avait paru en 1614, chez le même imprimeur, n'était qu'un recueil d'allégories. — Voir aussi 1633, n° 621.

Imprimé chez l'auteur lui-même, dont le nom était Dirck Pietersz. Son enseigne était : *In de Witte Persse.*

1639.

646. — *Francisci Columbini organistae Ecclesiae majoris civitatis Massae Principis. Nectar Cœlicum sive Cantiones sacrae II. III. IV vocibus, Cum Basso continuo. Liber secundus. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. DC. XXXIX.*

In-4°. — Contient cinq Motets à deux voix, six à trois et six à quatre. — Titre orné de la marque typographique au roi David, n° 2.

647. — *Eduardi Lupi Lusitani civis Olisiponensis, in Metropolitana eiusdem urbis Ecclesiâ Beneficiarij et Musices*

1639. *Præfecti Liber II. Missarum IIII. V. et VI. vocibus. Antverpiae, ex Officina Plantiniana. M. D. C. XXXIX.*

Grand in-folio royal. — Tiré à 130 exemplaires.

Partition de 159 pages, ornée d'un frontispice et de trois autres gravures.

Voir pour le premier livre, l'année 1621, n° 533.

648. — *Balletten, seer lustich om Singen ende Spelen. Gestelt door G. Giac. Gastoldi, met drie stemmen. Ende nu verrijckt met de vierde partye, door Godefried Oldenraet, Organist der Stadt Zutphen : Doch zijn also gestelt, dat de drie voorste partyen in haren eersten stant zijn gebleven, ende konnen (als voor desen) aleen gebruyckt worden. Ende op Geestelijcke Gesangen geset, door den Eerw. H. V. Desen lesten Druck van nieuws over-ghesien, ende van alle grave fauten verbetert, Door Jan Pietersz. Boek-drucker ende Musicien. t'Amsterdam, Gedruckt by Domenicus van der Stichel. Voor Everhard Cloppenburgh, Boeck-verkooper. Anno 1639.*

In-4°. — Contient dix-huit Chansons. — Seconde édition (voir 1628, n° 591).

649. — *J. H. Krul. Minnespiegel ter deughden. Amsterdam, C. Danckertsz van Zevenhoven. 1639.*

2 volumes in-4°. — Avec gravures. — Voir 1630, n° 602.

La seconde partie de l'ouvrage est intitulée : *Weghwijser der deughden.*

650. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijcke rymen om te lesen off te singen. Gedeelt in drie deelen. Op nieuws oversien oock de noten van druckfouten ghecorrigeert. Rotterdam, J. Neranus. 1639.*

In-12 oblong. — Se vend 7 francs. — Voir 1624, n° 568.

In fine : *t' Amstelredam ghedruckt bij P. van Ravesteijn. 1639.*

1640.

651. — *Francisci Columbini organistae Ecclesiae majoris civitatis Massae Principis Mel Musicum sive Cantiones Sacrae II. III. IV. V. vocibus, cum Basso continuo. Antverpiae. Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. DC. XL.*

In-4°. — Avec une dédicace de Madeleine Phalèse, la fille de Pierre : *Dulcissimo ac Mellifluo Jesu.*

Recueil de huit Motets à deux voix, trois à trois, cinq à quatre et un à cinq.

Titre orné de la marque au roi David, n° 2.

652. — *Armonica Recreatione, Villanelli a tre voci. Di Leonardo Hodimontio canonico di S. Materno, et maestro della chiesa cathedrale di Liegi. In Anversa. Presso i heredi di Pietro Phalesio al Re David. M. D. C. XL.*

In-4° oblong. — Titre encadré. — La dédicace de l'auteur, à Monseigneur Arnold de Wachtendonck, doyen de la cathédrale de Liége, est datée de 1625. Peut-être pourrait-on induire de là, que nous avons devant nous une seconde édition de l'œuvre de Léonard de Hodimont.

653. — *Libro de Madrigali di Galeazzo Sabbatini concertati a due, tre, et quattro voci, con la risposta a quattro voci, et due Violini ad alcuni versi che incominciano Quando la Donna si dimostra altiera, Posti nel terzo de' Madrigali a 6. del sig. Steffano Bernardi. Con il Basso continuo. Novamente ristampati. In Anversa. Presso i heredi di Pietro Phalesio al Re David. M. DCXL.*

In-4° oblong. — Contient trois Madrigaux à deux voix, trois à trois et quatre à quatre.

Titre orné de la marque au roi David, n° 1.

1640. 654. — *Missae septem et octo vocum, auctore Matthia Pottier. Antverpiae. Apud Haeredes Petri Phalesii Typographi musices. M. DC. XL.*

In-4°.

655. — *A. Grandi. Liber sextus Motettorum duabus, tribus et quatuor vocibus cum Basso continuo. Opus 20. Antverpiae. 1640.*

In-folio.

656. — *A Hennius. Motetta Sacra duarum, trium, quatuor tum vocum tum instrumentorum, cum Basso continuo, Liber primus. Antverpiae. 1640.*

In-folio. — Avec figures. — Contient huit Motets.

657. — *La Philomele Seraphique Divisée en quatre Parties. En la premiere Elle chante les devots et ardans Souspirs de l'Ame Penitente qui s'achemine à la vraye perfection. En la seconde, La Christiade, specialement les Mysteres de la Passion. En la troisiesme, la Mariade avec les Mysteres du Rosaire. En la quatriesme, les Cantiques de plusieurs Saincts, tous en forme d'Oraison et de Meditation. Sur les Airs plus nouveaux choisis des principaux Auteurs de ce temps. Avec le Dessus et la Basse. Seconde edition, reveuë, changee et augmentee de plusieurs Airs et Cantiques, par Frere Jan l'Evangeliste d'Arras, predicateur capucin. A Tournay, de l'imprimerie d'Adrien Quinqué. 1640.*

In-8°. — Seconde édition (voir 1632, n° 614).

658. — *Pastorale Ecclesiæ Sive Diœcesis Gandavensis, Rituali Romano Accommodatum : Continens ritus et ceremonias quæ ad Sacramentorum administrationem, aliáque Pasto-*

ralia officia ritè obeunda pertinent, Cornelii Ianssenii felicis recordationis, primi Episcopi Gandavensis, iussu olim editum, nunc verò Perillustris ac Rev^mi^. D. Antonii Triest, septimi eiusdem Ecclesiæ Episcopi, auctum et recognitum. Gandavi, Apud Alexandrum Sersanders, Anno M. DC. XXXX. 1640.

In-8°. — Titre, orné des armoiries de l'évêque Antoine Triest. — Texte (149 p.). — *Index* (3 p.). — A la fin de la table : *Sequtur* (sic) *Officium Defunctorum.* Cette seconde partie du volume a 116 pages. — *Instructio Pastorum adversus infestationes dæmonum, et incantationum maleficia,* formant la troisième partie de l'ouvrage et comprenant 95 pages. — Chaque partie à une pagination distincte.

659. — *Christelijcke Offerande, bestaende in Gheestelijcke Rijmen ende Zanghen : Eenighen getrocken uyt de H. Schriftuur, anderen uyt de H. Outvaders. Gemaekt door Jan Krul. Men vindt ze te koop by Cornelis Dirksz. Kool te Amsterdam. 1640.*

In-8°. — Avec gravures. — Volume rare qui se vend jusqu'à 20 francs.

660. — *De CL Psalmen Davids eerst in nederlantschen dichte gebracht door Petrum Dathenum, ende nu in sin ende rymen gebetert door Jacobum Revium. Deventer, Nathanael Cost. 1640.*

In-12 — Avec frontispice gravé.

661. — *J. H. Kruls Minne-Spiegel ter Deughden bestaende in verscheyde Minnebeelden, soet gevoysde Liedtjens ende Comedien, waer by de Wegh-Wijser ter Deughden. t'Amsterdam, Hartgers. 1640.*

In-12 en deux parties. — Avec figures. — Voir 1639, n° 649.

1641.

662. — *Amorose Vaghezze a tre voci concertate di Simplicio Tedeschi Veronese novamente composte et date in luce con basso continuo. In Anversa. Presso i heredi di Pietro Phalesio al Re David. MDCXLI.*

In-4°.

663.— *Joannis Dromal Leodiensis in Ecclesia collegiata S. Crucis Leodii musicæ præfecti, Convivium Musicum in quo binis, ternis, quaternis, quinis et senis vocibus, nec non et instrumentis recolitur, cum basso continuo. Antverpiæ, typis heredum Petri Phalesii. M. DC. XLI.*

In-4°.

664. — *Balletti à cinque voci con li suoi Versi per cantare, sonare, et ballare, con un Mascherata de Cacciatori à sei Voci, et un Concerto de Pastori à otto. Di Gio. Giacomo Gastoldi da Caravaggio, Maestro di Cappella del Serenissimo Signor Duca di Mantoua. In Amsterdam, Appresso Everardo Cloppenburch. 1641.*

In-4°. — Collection de dix-neuf compositions.
Voir 1596, n° 346; 1605, n° 407, et 1624, n° 562.

665. — *Kusjes, in 't Latyn geschreven door Joannes Secundus, Ende in Duytsche vaersen ghesteldt door Jacob Westerbaen, Beyde Haeghsche Poëten. Den tweeden Druck vermeerdert ende verbetert met V, IV ende III stemmen, Met een Basso continuo. Door Cornelis Padbrué, Musicijn van Haerlem. t'Amsterdam, Gedruckt by Broer Jansz, woonende op de Nieuwe-zijds Achter-Borghwal. Anno 1641.*

In-4°.

666. — *D. P. Pers. Bellerophon, of Lust tot wijsheid, door Sinnebeelden vertoont; waer by zijn gevoegt de vrolijcke stemmen of stichtige en vermakelijcke Liedekens en Dichten, genomen uyt de geoorloofde vrolijckheydt tot opmerkinge der goede Zeden, met konstplaten geciert en op veele nieuwe voyskens gepast. Amsterdam. D. Pietersz. 1641.* 1641-1642

In-8°. — Avec gravures. — Voir 1633, n° 621, et 1638, n° 645.

667. — *De CL Psalmen Davids in Nederduytschen Dichte gestelt door Willem van Haecht, mitsgaders de Lof-sangen, Hymnen ende geestelijcke Liedekens, soo de christelijcke gemeynten (de Confessie van Ausborgh in de Nederlanden toegedaen) zijn ghebruyckende. Amsterdam. 1641.*

In-12.

1642.

668. — *Joannis Dromal Leodiensis in Ecclesia collegiata S. Crucis Leodii musicæ præfecti, Missæ sex, et quædam alia IV. V. VI. et VII. tum vocibus, tum instrumentis concertata, et non concertata. Cum Basso continuo ad organum. Opus quartum. Antverpiæ, typis heredum Petri Phalesii. M. DC. XLII.*

In-4°. — Contient six Messes, deux Litanies et cinq Motets. Titre orné de la marque typographique au S^t. Pierre, n° 3.

669. — *Balletten met dry stemmen door Gio. Giacomo Gastoldi ghestelt op italiaensche rymen. Nu tot vermaeck van de nederlandtsche jeugdt, met nederduytsche woorden verciert. Seer lieffelyck, vermaeckelyck ende stichtelyck om singen. Ende op alle soorten van instrumenten te spelen. Noyt voor desen ghedruckt. t'Antwerpen by de erfgenamen van Peter Phalesius in den Coninck David. 1642.*

 In-4°.—Les mots: *Noyt voor desen ghedruckt,* feraient croire que ce volume n'a rien de commun avec les nos 591 (1628) et 648 (1639).

670. — *G. Sabbatini, Sacræ Laudes musicis concentibus contextæ binis, ternis, quaternis, quinisque vocibus ad organum concinendæ Liber primus. Opus tertium. Antverpiæ, typis heredum Petri Phalesii. 1642.*

In-4°.

671. — *Vlissings Redens-lusthof, beplant met seer schoone en bequame oeffeningen ghestelt op de vrage :* Wat oeff'ning is elck best, en noodigst voor 't gemeen. *Uytgegeven bij de Reden-Camer tot Vlissinge,* De Blaeu Acolye, *den geest ondersoecket al. Vlissingen, J. Jzn. Pick. 1642.*

In-4°.

672. — *J. A. Ban. Zang-Bloemsel. Amsterdam. 1642.*

In-4°. — Joli volume. — Jean-Albert *Ban* était en même temps poëte et musicien.

1643.

673. — *Liber quartus Motectorum duobus, tribus et quatuor vocibus concertantibus adjunctis Litaniis B. Virginis quatuor vocibus concertatis Authore Horatio Tarditi domus Volaterranæ Capellæ Magistro. Opus decimum tertium. Antverpiæ, apud heredes Petri Phalesii, typographi Musices. M. DC. XLIII.*

In-4°. — Contient treize Motets à deux voix, huit à trois et cinq à quatre.

674. — *J. Malaise. Motetta Sacra trium vocum, Opus primum. Antverpiae, apud heredes Petri Phalesii. 1643.*

In-4°.

675. — *Monsieur Sullemans soete vrijagi ghespeelt op de Schouw-burgh. Derde druck oversien en verbetert. Amsterdam, Hout-Haeck. 1643.* 1643.

In-4°.

676. — *J. A. Ban. Kort Sangh-Bericht op zijne zielroerende zangen. Amsterdam. 1643.*

In-4°. — Avec planches. — C'est un traité de musique.

677. — *Leven van Konstance : Waer af volgt het Tooneelspel, De Spaensche Heidin : Door M. G. T(engnagel). t'Amsterdam, Gedrukt by Nicolaes van Ravesteyn. Voor Iohannes Iacott, Boekverkoper by de Beurs, op't Rockin inde verguldе Cronijck. 1643.*

In-4°. — Avec six belles eaux-fortes d'après Quast, par Nolpe. — La Musique est par Bolhamer.

Titre. — *Het leven van Konstance* (pages 5-44). — Feuillet blanc. — Faux-titre portant : *De Spaensche-Heidin. Bly-spel.* — *Aen de verstandige Liefhebbers*, signé M. G. Tengnagel (p. 49-52). — *Het tooneel,.....* — *Rol der Personagien.* — Texte de la comédie (p. 57-156). — Deux pages de musique notée. — *Opdragt* (p. 161-171). Cette dédicace à Daniel Mostaert, secrétaire de la ville d'Amsterdam, est datée de cette ville et de l'année 1643. Elle porte la signature complète de Mattheüs Ganzneb Tengnagel.

678. — *Jacobus Vredeman. Isagoge Musicæ, dat is corte, perfecte, ende grondige instructie vant principale Musijcke soo die in allen Collegien der selver const ghebruijkt werden, ende inde voertreffelijcke groote Schoole der Stadt Leeuwarden. Leeuwarden, Abraham van den Rade. 1643.*

In-4°.

679. — *De CL Psalmen Davids uyt den françoysen in neder-*

1643-1644. *landsche dichte overgeset door Petrum Dathenum. Leyden, by Paulus van Ravensteyn. 1643.*

In-24. — Jolie édition.

1644.

680. — *Di Claudio Monteverde Maestro della musica del Sereniss. Duca di Mantoua, il quarto libro de Madrigali a cinque voci. Con il Basso continuo per il Clavicembano, Citharone od altro simile istromento. In Anversa, Presso i heredi di Pietro Phalesio, al Re David. M. DC. XLIV.*

In-4° oblong. — Recueil de vingt Madrigaux. — Titre encadré. Seconde édition (voir 1615, n° 487).

681. — *Hymni Sacri in Breviario Romano S. D. N. Urbani Papæ VIII. auctoritate recogniti, et cantu musico pro præcipuis anni festivitatibus expressi. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. 1644.*

Grand in-folio. — Tiré à 200 exemplaires.

682. — *Symphoniæ, unius, duorum et trium violinorum, Auctore Joanne Florentio à Kempis. Antverpiæ. Apud Hæredes Petri Phalesii. 1644.*

In-folio.

683. — *J. Loisel. Musice hactenus inaudita sive Missæ IV quinque et sex vocum, novo ac moderno modulamine concertatæ cum Instrumentis et ripieno duplici (seu duobus aliis choris) si places. Antverpiæ, apud heredes Petri Phalesii. M. DC. XLIV.*

In-4°.

684. — *De Psalmen in rijm en dicht gestelt om gezongen te worden op veertich der gewoonlikke wijzen. Door Henricum Geldorpium. t'Amsterdam, gedruckt voor Marten Jansz. Brant. 1644.* 1644

In-12. — Avec une musique qui diffère de celle de toutes les autres traductions.

685. — *Der Gooden Fluyt-Hemel, van d'aller konstighste meesters dezer tijd gesteld. t'Amsterdam, by Paulus Matthysz. 1644.*

In-8° oblong de 27 feuilles. — Volume très-rare.

686. — *Pampiere Wereld Ofte Wereldsche Oeffeninge, Waer in begrepen zijn meest alle de Rijmen, en Werken, van I. H. Krul. Al te zamen merkelijk door hem verbetert, en met veel nieuwe Rijmen verrijkt, doorgaens met schoone kopere platen verçiert, Afgezondert In Vier Deelen. Tot Amsteldam, In 't Iaer CIↃ IↃC XLIV. Met Privilegie.*

In-folio en quatre parties. — Avec de nombreuses gravures et une eau-forte de Rembrandt à la page 11 du premier livre.

Titre. — Frontispice gravé, avec les mots : *Papiere Wereld. Gedruckt in 't jaer 1644. tot Amsteldam.* — *Opdracht* (3 p.). — *Voor-reden* (2 p.). — *I. H. Kruls Sterre-faem* et quelques vers en l'honneur du poëte (6 p.). — *Privilegie.* — *Inleyding* (p. 1-8). — *Het Eerste Boek* (p. 9-172). — *Het Tweede Deel* (p. 173-320). — *Het Derde Deel* (p. 1-374) sans musique. — *Het Vierde Deel* (p. 1-88). — Trois Sonnets. — *Blad-wyser* (3 p.).

687. — *De CL Psalmen Davids, uyt de Hebreeuwsche in de Nederlantsche tale, van woord tot woord overgeset, (in gemeeten onrym) en met de nieuwe oversettinge des Bybels overeenkomende, door M. J. de Brune. Middelburgh, Zacharias ende Michiel Roman. 1644.*

In-8°. — Avec la musique des psautiers français.

1645.

688. — *Den Gheestelycken Leeuwercker, vol godtvruchtighe Liedekens ende Leyssenen, bedeylt in dry deelen, door H. Guil. Bolognino, S. T. Lic. Canonic vande Cathed. Kercke tot Antwerpen. t'Antwerpen, by de Weduwe ende Erf-ghenamen van Jan Cnobbaert. 1645.*

3 parties in-8°. — Avec frontispice gravé. — Imprimé en caractères gothiques. — Volume de 528 pages, dont chaque chanson a sa musique notée. — Il se vend 15 francs.

689. — *A. Hennius. Missæ solemnes octo vocum. Antverpiæ. Apud Hæredes Petri Phalesii. 1645.*

In-4°.

690. — *P. Cornetti. Sacrarum Cantionum I. II. et III. vocibus concertat. Liber primus. Antverpiæ. Apud Hæredes Petri Phalesii. 1645.*

In-4°.

691. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijcke Rymen, om te lesen of te singen, in drie deelen. Op nieuws oversien ende vermeerd, oock de noten van druckfouten gecorrigeert. Amsterdam, Jan Albertszen boeck-verkooper op den Nieuwendijck int verguld. A. B. C. 1645.*

In-12 oblong de 592 pages sans la table. — Avec un frontispice représentant l'Adoration de l'Agneau; à gauche, David la harpe à la main; à droite, Mirriam avec un tambour.

In fine: *Te Haerlem, Gedruckt by Isaac van Wesbusch, Boeckdrucker, in de Heer-Tatingh-straet, over Stadts Stal. 1645.*

Cette édition se vend 8 fr. —Voir 1624, n° 568, et 1639, n° 650.

692. — *Haerlemsche Winter-Bloempjes, op-geoffert aen de*

vreughd-lievende Nymphjes, gepluct uyt' et breyn van verscheyden rymers. Haerlem, Claes Albertsen Haen. 1645. 1645-1646.

Petit in-8° oblong. — Avec frontispice. — Volume très-rare qui se vend 20 francs.

693. — *D. R. Camphuysen. Stichtelycke Rymen om te lesen of te singen. Gedeelt in III Deelen. Op nieuws oversien ende vermeerdert. De noten van Druck-fouten gecorrigeert. Te Haerlem, gedruckt by Thomas Fonteyn. 1645.*

In-12 oblong.—Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650, et 1645, n° 691.

694. — *Lust-hof der Geestelicke Gedichten; ofte stichtelicke, ende troostelicke Rymen, van verscheyden stoffe ende Fatsoen: Door Franciscum de Wael, Bedienaer des godlicken woords tot 's Hartogen-Bosch. Tot 's Hartogen-Bosch, by Ian van Dockum.*

3 volumes in-4°. — C'est le troisième volume qui contient de la musique.

Cet ouvrage se vend 30 francs: il est rare.

695. — *A. Janssens. Christelijck Vermaeck, bestaende in verscheyden stichtelycke Rijmen en Gesangen. Haerlem. 1645.*

In-12 oblong. — Avec gravures.

1646.

696. — *Surculus Olivae, notis musicis concertantibus et pacificis VI vocum vel instrumentorum adornatus, SS. Mariae Pacis Æternaeque Reginae Concordiae pro patriae felici concordia oblatus, a venerabili D. F. Joanne Loisel, Hesdiniensi, ecclesiae S. Judoci in Nemore, Sacri Ordinis Prae-*

1646. *monstratensis canonico, nec non ecclesiae S. Michaelis Antverpiae phonasco. Opus secundum. Antverpiae, apud heredes Petri Phalesii. MDC. XLVI.*

In-4°. — Recueil de vingt compositions. — Avec une dédicace de l'auteur à Notre-Dame de la Paix. — Volume approuvé par le savant écrivain VAN DER STERRE, abbé de Saint-Michel d'Anvers et vicaire général de l'ordre de Prémontré, pour le Brabant, la Frise, etc.

697. — *Het Paradys der gheestelycke en kerckelycke Lofsangen op de principaelste feestdaghen des gheheelen jaers, gheplant door Salomonem Theodotum. t'Antwerpen, by Hendrick Aertssens. 1646.*

In-12. — Voir 1621, n° 538.

698. — *Gesänge, aus gewissen Psalmen Davids, auch andern Texten göttliches Worts, und den fünf Haupt-Stücken des Katechismi. Wie auch schriftmässige Fest-gesänge und Lieder, gewissen Stande, Zeit und Anligen nach zu betrachten, gestellet von Martino Luthero, D. und andern gottsäligen Männern. Mit vorgehender eines jeden Gesangs zugehöriger Melodi. Zu Amsterdam, gedruckt bei Ludwig Elzeviern, im Jahre 1646.*

In-8°. — Contient cent soixante-dix Chansons avec cent dix-huit Mélodies.

699. — *Ambrosii Lobwassers Psalmen Davids, mit vier (bisweilen fünf) anmutigen Stimmen des hochberhümten Claudius Le Jeune, bei eines jeden Anfang; folgends durchaus mit Noten, nach der gemeinen Weise : Samt andern geistlichen Liedern, Katechismo, Kyrchen-Gebrauch und Gebäten, nie also gesehen. Zu Amsterdam, gedruckt bei Ludwig Elzeviern. 1646.*

3 parties in-12. — Avec un frontispice gravé contenant le portrait de Claudin le Jeune. — Les quatre voix sont imprimées en regard. 1646-1647.

700. — *De Psalmen Davids in Nederlandschen dichte. Amsterdam. 1646.*

In-12.

701. — *De CL Psalmen Davids, Ende de Heylige schriftuerlijcke Lof-sangen. In Nederlantschen Dichte na de Hebreische ende Griecksche waerheydt trouwelick overgeset : Door Philips van Marnix, Heere van S. Aldegonde; voor zijn doot van hem selven overgesien, ende op ontallicke plaetsen verbetert. Oock is hier by gevoeght Den Christelicken Catechismus, Ceremonien ende Gebeden der Kercke. Leyden, Gedruckt by Paulus van Ravesteyn. Anno CIↃ.IↃ.C.XLVI.*

In-16. — Petit volume non paginé. — La seconde partie porte le titre spécial : *Het Boeck der Heylige schriftuerlijcke Lof-Sangen....*; elle n'est pas paginée non plus. — La troisième partie : *Catechismus* est paginée de 1 à 124. Cette dernière partie ne contient pas de musique notée.

1647.

702. — *Bruydegoms Vrede-Kus oft bemerckingen van de liefde Godts, ghemaeckt door de H. Teresa van Jesus op sommighe veerskens van Salomons Sanghen : overgheset door P. Antonius van Jesus. t'Antwerpen, by de Wed. Cnobbaert. 1647.*

In-12. — La musique est à deux voix.

703. — *Symphoniæ, unius, duorum, trium, quatuor et quinque instrumentorum, et duarum vocum. Auctore Joanne*

1647. *Florentio à Kempis. Antverpiæ. Apud Hæredes Petri Phalesii. 1647.*

In-folio. — Seconde édition augmentée (voir 1644, n° 682).

704. — *De CL Psalmen Davids in Nederduytschen Dichte gestelt door Willem van Haecht. Met de Lof-sangen en de geestelyke Liederen, die de Christenen der Confessie van Augsbourgh in Nederlandt gebruyken. In dese laatste Editie veel beter, als oyt voor desen oversien; dan oock met eenighe geestelycke gesangen op 't nieuw vermeert. Tot Amsterdam by Dirck Meyer, in de Hoogduytsche vergulde Bybel by de Luttersche Kerck. Anno 1647.*

In-12.

705. — *De CL Psalmen Davids, in Nederduytschen Dichte gestelt door Willem van Haecht, mitsgaders de Lof-sangen, Hymnen ende geestelycke Liederen, soo de christelycke Gemeinten, de Confessie van Ausborch in de Nederlanden toegedaen, syn gebruyckende. De alderlaetste Editie. t'Amstelredam, by Jan Janssen, Boeckverkooper op 't Water inde Passkaert. Anno 1647.*

In-12. — Contient deux cent quatre-vingt-une Chansons avec deux cent et dix Mélodies.

706. — *D. R. Camphuysens Stichtelycke Rymen, Om te lesen ofte singhen. Onderscheyden in III Deelen. Op nieuws oversien ende grootelijckx vermeerdert, oock de Noten van Druckfauten ghecorrigeert, En verrijckt met vele Copere Figuren. Tot Amsterdam, By Iacob Colom, Boeck-verkooper op het Water aen de Kooren-merckt Anno 1647.*

In-4° oblong en trois parties.— Avec figures sur cuivre. — La meilleure édition de cet ouvrage; elle est ornée du portrait de

l'auteur et de jolies eaux-fortes par Allen, et se vend 16 francs. — Chaque chanson est accompagnée de sa musique.

Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n° 691 et n° 693.

707. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijcke rymen, om te lesen ofte singhen. Rotterdam, Wagens. 1647.*

In-4°. — Avec portrait sur le titre. — Voir 1624, n° 568; 1639 n° 650; 1645, n° 691 et n° 693; 1647, n° 706.

708. — *Dat Woerdische Sangboeck. De 150 Psalmen Davids en Geestelicke liedekens. Op muzyk. Utrecht. 1647.*

In-12.

1648.

709. — *Manipulus e Messe musicus duarum, et trium vocum concertantium, auctore Joanne Rovetta collectore vero Joan-Baptista Velpio. Antverpiae, apud haeredes Petri Phalesii, typographi Musices ad insigne Davidis Regis. M. DC. XXXXVIII.*

In-4°. — Recueil de vingt compositions.

710. — *Bicinia Sacra, sive Cantiones Sacrae duabus vocibus, suavissime concertantibus cum Basso generali, canendae, authore Joanne Rovetta vice-magistro Capellae Serenissimae Venetiarum Reipublicae. Liber tertius. Antverpiae, apud Haeredes Petri Phalesii, typographi Musices. M. DC. XLVIII.*

In-4°. — Recueil de quatorze Motets. — Collection toute différente de la *Bicinia Sacra* dont nous avons mentionné des éditions en 1590 (n° 304) et en 1609 (n° 440).

711. — *Jubilus filiorum Dei ex SS. PPatrum suspiriis musico concentu una, duabus, tribus, quatuor vocibus decantandus. Cum Basso Generali ad organum. Auctore Hermano*

 Hollanders Ecclesiae Collegiatae Beatae Mariae Virginis de Breda phonasco. Antverpiae, apud Haeredes Petri Phalesii Typographi Musices. M. DC. XLVIII.

In-4°. — Seconde édition (voir 1634, n° 624).

712.— *Psalmen Davids nach französischer Melodey verteutscht durch D. Ambrosium Lobwasser. Utrecht, J. von Waesbergen. 1648.*

In-12.

713. — *Psalmen Davids, volgende de nieuwe oversettinge des Bibels, op deselfde wijsen ende even-gelijck getal van verssen, als de francoische ende die van P. Dathenus zijn. Seer bequaem om in de gereformeerde Kercken, sonder verhinderinghe, gebruyckt te werden. Gerijmt door M. Cornelis Boey. Rotterdam, Matthijs Wagens. 1648.*

In-8°.

714.— *Graduale Romanum juxta novum Missale recognitum. Editio novissima. Lovanii. 1648.*

In-4°.

715. — *C. de Leeuw. Christelijcke plicht-rijm, om te singen of te leesen, verciert met de voysen van yder liedt op muzycknoot. Amsterdam. 1648.*

In-12.

1649.

716. — *Flamnæ Divinæ, binis, ternisque vocibus concinendæ. Cum Basso Generali ad Organum. Componebat Joannes Bapt. Verryth, Rotterdami apud Batavos Organista. Liber*

primus, opus quintum. Antverpiæ, Apud Hæredes Petri Phalesii Typographi Musices. 1649. 1649.

In-4°.

717. — *Balletten met vyf ses en acht stemmen. Door Gio. Giacomo Gastoldi, Ghestelt op Italiaensche Rijmen : Nu tot lof vanden Peys tusschen Spaignien ende Oraignien, En tot vermaeck van de Neder-landtsche ieught, Met Neder-duytsche woorden verciert. Seer lieffelijck, vermaeckelijck, ende stichtelijck om singhen, Ende op alle soorten van Instrumenten te spelen. Noyt voor desen ghedruckt. T'Antwerpen, By de Erfghenaemen van Peter Phalesius, inden Coninck David. 1649.*

In-4° oblong. — Recueil contenant seize morceaux à cinq voix, quatre à six et une à huit.

Titre encadré, sans marque typographique. — La table qui termine le volume est signée : VANDEN BOSSCHE IN'T VELDT.

Voir 1596, n° 346; 1605, n° 407; 1624, n° 562; 1628, n° 591; 1638, n° 648 ; 1641, n° 664, et 1642, n° 669.

718. — *Pastorale Romanum. Antverpiæ, apud Hieronymum Verdussen. M. DC. XLIX.*

In-4°.

719. — *J. Loisel. Motetta Sacra duarum et trium vocum cum Basso continuo ad Organum. Antverpiæ, Apud Hæredes Petri Phalesii Typographi Musices. 1649.*

In-4°.

720. — *Symphoniæ, unius, duorum, trium, quatuor et quinque instrumentorum et duarum vocum. Auctore Joanne Florentio à Kempis. Antverpiæ. Apud Hæredes Petri Phalesii Typographi Musices. 1649.*

In-folio. — Troisième édition (voir 1644, n° 682, et 1647, n° 703).

1649. 721. — *CL Psalmen Davids durch Ambrosium Lobwasser. Amsterdam, Jod. Janssens. 1649.*

In-64.

722. — *Les CL Pseaumes, mis en musique à quatre et cinq parties, par Claude Lejeune, Phénix des Musiciens, et rime françoise de Cl. Marot et Th. de Bèze, avec la version Flamande par Pierre Dathenus, notée; et avec la forme des prieres ecclesiastiques en François et en Flamand. Amsterdam, Jacob Pietersz. Wachter. 1649.*

In-8°.

723. — *'T uitnemend Kabinet, vol Pavanen, Almanden, Sarbanden, enz. En de nieuwste voizen, om met 2 en 3 Fioolen, te gebruiken van de allerkonstighste speelmeesters (dezer tijd) gestelt. Tweede deel. Amsterdam, bij Paulus Matthijsz. 1649.*

In-4° oblong. — Second volume de l'ouvrage mentionné sous le n° 685.

724. — *De CL Psalmen des Propheten Davids, van P. Dathenus gedicht, en nu verbetert door Christiaen de Heule. Mitsgaders den Christelicken Catechismus, formulieren en gebeden der kercke. Leyden, Jacob Roels. 1649.*

In-12.

725. — *Haarlemsche Mei-bloempjes, op-geoffert aen de vreugdlievende Nymphjes, gepluct uyt 'et breyn van verscheyden rymers. Derde Offer. Haarlem, N. Az. Haen. 1649.*

In-12 oblong.

726. — *Herman Ockes. Hemelsucht ofte syne laatste besigheydt, bevattende eenige stukken des Nieuwen Testaments.*

als de geboorte, opvoeding, en eenige wonderdaden des Heeren Jesu Christi. Haarlem, N. Az. Haen. 1649. 1649-1650.

In-12 oblong.

727. — *J. J. Steendam. Den distelvink. Amsterdam, gedrukt bij P. D. Boeteman. 1649-1650.*

3 tomes in-4°. — 1re partie : *Minnezang;* — 2e partie : *Zegenzang;* — 3e partie : *Hemelzang.*

Collection rare des œuvres du premier poëte de la Nouvelle-Hollande. Steendam fut d'abord pasteur de la communauté protestante de Nieuw-Amsterdam, et ensuite directeur de la maison des orphelins à Batavia.

1650.

728. — *Libri Primi Cantionum Francisci Della Porta duarum, trium, quatuor et quinque vocum, Pars secunda. Cum Basso continuo ad Organum. Antverpiae, Apud Magdalenam Phalesiam et cohæredes. M. DC. L.*

In-4°. — Recueil contenant sept compositions à deux voix, six à trois et sept à quatre. — Titre encadré.

729. — *Cantiones II. III. IV. V. Vocum cum uno Magnificat et Litaniis Beatae Virginis quatuor, vel quinque vocibus ad libitum decantandis. Cum Basso continuo. Auctore Francisco della Porta organista et magistro Beatae Mariae juxta S. Celsum Mediolani. Libri secundi opus tertium. Antverpiae. Apud Magdalenam Phalesiam et cohæredes. M.DC. L.*

In-4°. — Titre orné de la marque typographique au roi David.

730. — *Sacri Concentus duarum vocum cum basso continuo, auctore Gasparo Casati, Sacræ Domus Novariensis musicæ*

1650. *præfecto. Antverpiæ, apud Magdalenam Phalesiam et cohæredes. MDCL.*

In-4°.

731. — *Directorium Chori iuxta usum Fratrum B. V. Mariæ de Monte Carmeli. Antverpiæ, ex Officina Plantiniana Balthasaris Moreti. 1650.*

In-4°. — Tiré à 325 exemplaires.

732. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilij Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. iussu editum, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani VIII. auctoritate recognitum : In quo Missæ propriæ de Sanctis omnes ad longum positæ sunt ad maiorem Celebrantium commoditatem. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. M. DC. L.*

In-folio. — Avec six planches de Corneille Galle.
Tiré à deux mille exemplaires.

733. — *Flores selectissimarum Missarum, ex præstantissimis nostræ ætatis authoribus quatuor, quinque, sex et plurium vocum collecti : et ad Ecclesiæ Catholicæ usum ordine decenti dispositi. Opera D. Matthiæ Pottier Cathedralis Ecclesiæ D. Mariæ Antverpiensis phonasci. Antverpiæ, Apud Magdalenam Phalesiam et cohæredes. M. DC. L.*

In-4°. — Seconde édition (voir 1599, n° 363).

734. — *Missæ et Motetta octo vocum cum basso continuo ad organum. Auctore Joanne Florentio à Kempis. Antverpiæ. Apud Magdalenam Phalesiam et cohæredes. 1650.*

In-4°.

735. — *D. Camphuysen. Uitbreyding over de Psalmen na*

C. Marot en T. de Beze. 's Gravenhage, Anthony ende Johannes Tongerloo, 1650. 1650.

In-8°.

736. — *Davids Psalmen, gedicht aen d'eene zijde door Petrum Dathenum, aen d'ander zijde door Jan de Brune. Nu met de tweede druck, van veers tot veers, geheel verbetert, en op een vloeyende mate, naer de oude wijzen gestelt. Amsterdam, Theunis Jacobsz. 1650. — Catechismus ofte onderwijsinge in de christelijcke Leere der Nederlandsche Gereformeerde Kercke.*

In-12. — Seconde édition augmentée et corrigée (voir 1644, n° 687).

737. — *J. H. Krul. Minnespiegel ter deughden. Hier achter is bij-gevoeght de vrijagie van den Italiaenschen schoorsteenveger. Amsterdam, J. Hartgers. 1650.*

2 parties in-8°. — Avec gravures.

La seconde partie est intitulée : *De weghwijser der deughden met de Christelijcke hovelingh.*

A la dernière page se trouve la marque typographique de Thomas Fonteyn de Haerlem.

Voir 1630, n° 602; 1639, n° 649, et 1640, n° 661.

738. — *Medenblicker Scharre-Zoodtje, ghevangen en ontweydt van verscheyden Visschers : over-goten met een Sanghers-sausjen door Mr H. J. Prins, organist en voorsanger binnen Medenblick. Tot Medenblick. 1650.*

In-8° oblong. — Première édition qui se vend 20 francs. — Avec un frontispice en taille-douce. — A. J. van der Aa, dans son : *Biographisch, anthologisch, kritisch Woordenboek van Nederlandsche Dichters*, prétend qu'il y a une édition antérieure à celle-ci, sans adresse d'éditeur. — J. Koning, dans son ouvrage :

1651. *Geschiedenis van het Slot te Muiden*, page 134, donne des détails sur l'organiste Prins, qui fut destitué en 1661, pour avoir écrit des pamphlets contre un des pasteurs réformés de Medenblick.

1651.

739. — *De CL Psalmen Davids uyt den françoysen in nederlandsche dichte overgeset door P. Dathenum. Geheel op Musycknoten door C. de Leeuw, musicyn. Tot Amsterdam, by P. A. van Ravesteyn. 1651.*

In-16.

740. — *Haarlemsche Zomer-bloempjes, op-geoffert aen de vreugd-lievende Nymphjes, gepluct uyt 'et breyn van verscheyden rymers. Tweede Offer. Haarlem, N. Az. Haen. 1651.*

In-12 oblong. — Voir 1645, n° 692 et 1649, n° 725.

Le présent volume est probablement une seconde édition d'une publication qui a paru entre 1645 et 1649.

741. — *De CL Psalmen des Propheten Davids, uyt den françoyschen in nederlantschen dichte overgeset door P. Dathenum. Geheel op musijck-noten ghestelt ende op een nieuw verbetert. Midtsgaders de Christelijcken Catechismo, Ceremonien ende Gebeden der Kercke. Schiedam, Th. Cel-Born. 1651.*

In-16.

742. — *J. B. Chinelli. Missarum, trium, quatuor et quinque vocum cum ripieno et duobus Violinis ad libitum. Liber secundus. Antverpiæ, apud Hæredes Petri Phalesii typographi musices. 1651.*

In-4°. — Contient quatre Messes.

743. — *Gheestelycken wakende Staf der Jodsche Schaepherders, seer krachtig om de dolende Schaepkens van de gruwelijcke klauwen der ziel-gierige helsche wulven te verlossen.* S. l. n. d. 1651-1652.

In-8°. — Premier volume de cet ouvrage rare, dû à Philippe Jennyn, chanoine régulier de l'abbaye d'Eeckhoute. — La musique est à deux voix. — Le privilége, daté de 1651, est en faveur de l'imprimeur Luc van den Kerchove de Bruges.

1652.

744. — *Stichtelijcke Rijmen van D. R. Camphuysen, om te lezen oft' zingen. Op veele, zijn in plaets van d'ouwde, nieuwe zangen gemaeckt; en alle gecomponeert om te zingen en speelen, met twee stemmen, door Joseph Butler, Musicien tot Amsteldam. Met muziek Cantus of Tenor. t'Amsteldam, by Paulus Mathysz. en A. van Wees. 1652.*

2 vol. grand in-4°. — Avec portrait gravé, par C. Casteleyn. — Cette édition se vend 20 francs.

Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n° 691 et 693; 1647, n° 706 et 707.

745. — *B. Gratiani. Motetti a due, tre, quattro, cinque e sei voci coll'il Basso continuo. In Anversa, Presso i heredi di Petro Phalesio, al Re David. 1652.*

In-4°.

1653.

746. — *Novi Concentus Sacræ Philomelæ Joannis Rovettæ: duarum, ac quatuor vocum. Cum Basso continuo. Antverpiæ apud Hœredes Petri Phalesii typographi musices. M. DC. LIII.*

In-4°. — Recueil de vingt-deux compositions.
Titre orné de la marque typographique au roi David.

747. — *N. W. Joung. Balletti a tre voci. In Anversa, Presso i heredi di Pietro Phalesio, al Re David. 1653.*

In-4°.

748. — *N. W. Joung. Sonate e Canzone a tre, quattro e cinque stromenti. In Anversa, Presso i heredi di Pietro Phalesio, al Re David. 1653.*

In-folio.

749. — *Appendix ad Graduale Romanum. Antverpiæ. 1653.*

In-4°.

750. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijcke Rymen, om te lesen of te singen. Met verscheyde nieuwe liedekens ende wijsen vermeerdert, oock verscheyde liedekens op twee stemmen gestelt, noyt voor desen soo gedruckt. Rotterdam, B. Wagens. 1653.*

Petit in-8°. — Avec portrait de l'auteur.
Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n° 691 et 693; 1647, n° 706 et 707; 1652, n° 744.

751. — *Gheestelycke Rym-konst, F. Petri de Beer. t'Antwerpen, by Jacob Mesens. 1653.*

In-8° oblong.

1654.

752. — *Motetta II. III. IV et V. Vocum cum una Missa et Psalmi 4 vel 5 vocibus ad libitum decantandis. Cum Basso continuo ad Organum. Auctore Francisco della Porta Organista et Magistro Beatae Mariae juxta S. Celsum Mediolani*

Libri Tertii opus quartum. Antverpiae, apud haeredes Petri Phalesii typographi Musices ad insigne Davidis Regis. M. DC. LIIII. 1654.

In-4°. — Recueil contenant vingt et une compositions à deux voix, huit à trois et six à quatre.

Titre orné de la marque typographique au roi David.

753. — *Gasparis Casati, Domus Novariensis Capellae Magistri, operis primi pars prior, continens Moteta una et duabus vocibus ad organum concertata. Antverpiae, Apud Haeredes Petri Phalesii typographi musices ad insigne Davidis regis. M. DC. LIV.*

In-4°. — Recueil de vingt-six Motets.

Titre orné de la marque au roi David.

754. — *De CL Psalmen Davids, in Nederduytschen Dichte gestelt door Willem van Haecht, mitsgaders de Lof-sangen, Hymnen ende geestelycke Liederen, soo de christelycke Gemeynten, de Confessie van Augsborg in de Nederlanden toegedaen, syn gebruyckende. De alderlaetzte Editie. Met verscheyden Lof-sangen vermeerdert welcke noyt te voren in onse Nederduytsche tale syn gedruckt geweest. t'Amsterdam, by Anna Strobach en Michiel Strobach in de Hasewint. 1654.*

In-12. — Ce volume contient deux cent soixante et une Chansons avec deux cent quarante mélodies.

755. — *Der Fluyten Lust-Hof, Vol Pavanen, Paduanen, Allemanden, Couranten, Balletten, Airs, etc., konstigh en lieflyk gefigureert, met veel veranderingen. Door den Ed. Jr. Jacob van Eyk, Musicyn en Directeur van de Klok-werken tot Uitrecht, etc. Op nieuws overhoort, verbetert en vermeerdert, door den Auteur, met Pavanen, Paduanen,*

1654. *Allemanden, en de nieuste voyzen, en verscheyden stukken om met 2 Boven-zangen te gebruikken. Dienstigh voor alle konstlievers tot de Fluit, Blaes- en allerley Speel-tuigh. t'Amsterdam, by Paulus Matthysz. in de Stoof-Steegh, in 't Musyc-boek, gedrukt.*

2 vol. in-8° oblong. — Le second volume a un titre particulier: *'t Uitnemend Kabinet, Vol Pavanen, Almanden, Sarbanden, Couranten, Balletten, Intraden, Airs, etc. En de nieuwste Voizen, om met 2 en 3 Fioolen, of ander Speel-tuigh te gebruiken. Van d'alderkonstighste Speel-meesters (dezer tydt), gesteldt. Wy zullen om ons kabinet te beter op te pronken, jaerlyx al 't geen wy uyt de nieuwe vermaekelyckheden konnen bekomen, aen de konst-lievers meede te deelen. Ook eenige stukken voor 2 Fioolen de Gamba, met een korte onderwyzinge op de Hand-fluit.*

Seconde édition augmentée (voir 1644, n° 685, et 1649, n° 723).

756. — *Amsterdamsche Vreughde Stroom, bestaande in zoete, vrolijcke ende aengename nieuwe Deuntjes ende seer aerdighe toontjes, ghevloeyt uyt het breyn van verscheydene Min-lievende gheesten. Noyt voor desen meer in 't licht gesien. t'Amsterdam, voor Jacob Vinckel. t'Amsterdam, gedruckt by Thomas Fonteyn, in de ghekroonde Druckery. 1654.*

2 vol. in-24.

757. — *Koddige Olipodrigo, Banket of Na-gerecht van allerley snaakachtig rijmtuig, door de aangenaamste Poeten en Poeterssen, met byvoegsel. Amsterdam, J. Vinkkel. 1654.*

Deux volumes in-12 oblong. — Très-rare. — Avec 12 planches par C. Questiers.

1655.

758. — *Davids Psalmen In Nederduytsche Rijmen gestelt door Jacob Westerbaen, Ridder, Heer van Brandwijck ende Gybland, etc. Op de selfde wijsen ende getal van Zang-versen, als die in de Fransche ende Nederlantsche Gereformeerde Kercken werden gesongen. Mitsgaeders Eenige Lofsangen ende Gebeden, etc. In 's Graven-hage. Gedruckt by Anthony ende Johannes Tongerloo, Boeckverkoopers. Anno 1655.*

In-8°. — Avec frontispice gravé. — Vaut 8 francs.
In fine : *Tot Delf, By Anthony van Heusden, Boeck-drucker. 1655.*

759. — *Het eerste deel van de Koddige Olipodrigo of Nieuwe Kermis-kost, Voorgestelt aan de Kermis-gasten en kluchtlievende Geesten. T'Amsterdam, by Evert Nieuwenhoff. Anno 1655.*

In-12 oblong. — Avec gravures. — Voir 1654, n° 757.

760. — *Het tweede deel van de Koddige Olipodrigo of Nieuwe Kermis-kost, Voorgestelt aan de Kermis-gasten en kluchtlievende Geesten. T'Amsterdam, by Tyman Houthaak. Anno 1655.*

In-12 oblong. — Avec gravures. — Voir 1654, n° 757.

761. — *C. J. Wits. Stichtelijcke Bedenckinge. Onledige Ledigheyt. Stichtelycke Tijdt-kortinge. Bestaende in Aendachtige Gesangen, Leerlyke History Sangs Gedichten, En Sedige Bruylofts Liederen. Enchuysen, J. Jz. Pottjen. 1655.*

1655-1656. 3 parties in-12 oblong. — La seconde partie est intitulée : *Onledige Ledigheid ;* la troisième : *Stichtelijcke Tydt-kortinge.*

Chaque volume a un titre gravé.

Se vend 12 francs.

762. — *Camphuyzen. Stichtelijke Rijmen om te lezen en te zingen. Rotterdam, Wagens. 1655.*

In-4°. — Avec portrait.

Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n° 691 et 693; 1647, n° 706 et 707; 1652, n° 744, et 1653, n° 750.

1656.

763. — *De CL Psalmen des Propheten Davids, en andere Lofsangen : Uyt den Francoijschen in Nederlandtschen Dichte overgeset door P. Dathenum. En tot gemack des Sangers de Musijck-Noten op eenen Sleutel gestelt, door Jan Pietersz. Musicijn. Mitsgaders den Christelicken Catechismus, Ceremonien ende Gebeden. T'Amsterdam, gedruckt bij die Weduwe van Sal. Paulus van Ravensteyn. 1656.*

In-12.

764. — *De laatste vernieuwde Urania of Hemel-sangh, synde het I Deel van Bellerophon of Lust tot Wijsheyd, waarin veele historische en christelyke Gesangen, stichtelycke Liedekens en Gedigten uyt de Sehriften des Ouden en Nieuwen Verbonds, tot opweckinge des Godsaligen Levens, leerryck werden voorgestelt. Door D. P. Pers. Allen menschen, tot aandacht, soo wel tot lesen als singen vertoont. t'Amstelredam. 1656.*

In-8°. — Première partie de *Bellerophon.*

765. — *Gesangh der Zeeden door D. P. Pers. t'Amstelredam. 1656.* 1656.

In-8°. — Troisième partie du *Bellerophon.*

766. — *Scelta di Motetti di diversi eccellentissimi autori raccolti da Gio : van Geertsom, a due e tre voci, con il basso continuo per l'organo, clavicembalo, spinetto o altro instrumento simile. In Rotterodamo, appresso Giovanni van Geertsom, all'ensegna de la reyna di Pologna, in de Meulesteegh. MDCLVI.*

In-4°. — Volume décrit minutieusement par M. Edmond VANDER STRAETEN, dans le volume II de son ouvrage : *La musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle.*

Il contient des Motets de Jacomo Carissimi, Bonifatio Gratiani, Stefano Fabri, Anton Maria Abbatini, Francisco Foggia, Gio. Franc. Marcorelli, Horatio Benevoli, Silvestro Durante, Giuseppe Tricario et Paolo Tarditi.

767. — *Canzonette Amorose libro, a una, doi, tre voci concertate per cantare nel cimbalo, spinetta, thiorba o altro simile instrumento, raccolte da Gio. van Geertsom, con una serenata a tre di Marco Aurelli. In Rotterodamo, appresso Giovanni von Geertsom. MDCLVI.*

In-4°. — Également décrit par M. VANDER STRAETEN, dans le même volume.

Contient une dédicace : *Aan mijn Heer Reinier Groenhout,* signée par Jean VAN GEERTSOM. — *Marco Aurelli* (aussi *Marcorelli*) est le seul compositeur nommé dans le recueil.

768. — *A. Jansen. Zederymen, bestaande in zangen en gedigten, verciert met nieuwe muziek door S. Lefevre. t'Amsterdam. 1656.*

In-12. — Avec gravures sur cuivre. — Très-rare. — Se vend 30 francs.

1656. 769. — *Davids Psalmen In Nederduytsche Rijmen gestelt door Jacob Westerbaen, Ridder, Heer van Brandwijck ende Gybland, etc. Op de selfde wijsen ende getal van Zang-versen, als die in de Fransche ende Nederlantsche Gereformeerde Kercken werden gesongen, ende geheel op sangnooten ende op eene sleutel gebracht door Mr. Cornelis de Leeuw. In 's Gravenhage, Gedruckt by Anthony ende Johannes Tongerloo Boeckverkoopers Anno 1656.*

In-12. — Seconde édition (voir 1655, n° 758).

770. — *Davids Psalmen, Na de Nieuwe oversettinge, op even veel Veersen, op de selfde Wijsen, als van Dathenus, en geheel op Noten, en op een Sleutel gestelt, gerijmt door Henrick Bruno, Con-Rector tot Hoorn. 't Amsteldam, gedr. by Cornelis de Leeuw. Anno 1656.*

In-12. — La traduction de Bruno, recteur du gymnase de Hoorn, est la troisième qui parut après celle de Dathenus. Il la fit à la demande du chevalier B. Conders-van Helpen, de Groningue.

771. — *D. P. Pers. Bellerophon, of Lust tot Wijsheit door Sinnebeelden verthoont; waer by zijn gevoegt de vrolijcke stemmen of stichtige en vermaeklijke Liedekens en Dichten, genomen uyt de geoorloofde vrolijckheijd tot opmerkinge der goeden Zeden. Met konstplaten geciert. Van nieuws vermeerdert en met de alderschoonste voysen op musijck-noten gepast. Amsterdam. 1656.*

In-12. — Voir 1633, n° 621; 1638, n° 645; 1641, n° 666.

772. — *Amsterdamsche Vreughde-Stroom, bestaende in zoete. vrolycke en aenghename nieuwe Deuntjes ende seer aerdighe toontjes, ghevloeyt uyt het breyn van verscheydene Minlievende gheesten. Amsterdam, voor Abr. de Wees, by Jan Bruyningh. 1656.*

In-24. — Seconde édition (voir 1654, n° 756).

1657.

773. — *Cantiones Natalitiæ. I. II. III. IV. et V. tam vocibus quam instrumentis accommodatæ. Authore Johanne Florentio à Kempis Parochialis Ecclesiæ Sanctæ Mariæ Virginis Bruxellis organista. Antverpiæ apud Hæredes Petri Phalesii Typographi Musices ad insigne Davidis Regis. M. DC. L. VII.*

In-4°. — Avec une grande gravure en bois, représentant la naissance de l'Enfant Jésus.

Ce volume, d'une très-belle impression, contient des Noëls flamands.

774. — *Gheestelycke Rym-konst, F. Petri de Beer. t'Antwerpen by Jacob Mesens. 1657.*

In-8° oblong. — Recueil de cantiques spirituels et de poésies pieuses, dont quelques-uns sont accompagnés des airs notés.

Seconde édition (voir 1653, n° 751).

775. — *Het Boeck der Psalmen, en eenige andere Lof-sangen, door Last van de H. M. Heeren Staten Generael der Vereenigde Neder-landen, ende volgens het Besluyt van de Synode Nationael, gehouden tot Dordrecht inde Iaren 1618 en 1619, uyt de Oorspronckelijke Tale, nevens den ganschen Bibel, in onse Nederlandsche getrouwelik overgesett; en nu, op de gewone Wijsen van het kerklik gezang gebracht, met even zoo veel versen, door Ant. Deutekom, Musicien. t'Uytrecht, voor den Autheur, anno 1657.*

Petit in-12.

776. — *Bellerophon, of lust tot wysheyt; door sinnebeelden*

1657. *leerlyck vertoont: waer by zyn gevoeght de vrolyke stemmen door P. Pers. t'Amstelredam. 1657.*

In-8° en 3 parties. — Avec gravures emblématiques. — Se vend 8 francs.

Voir 1633, n° 621; 1638, n° 645; 1641, n° 666; 1656, n° 771.

777. — *Notæ Augustinianæ Sive Musices Figuræ Seu Notæ Novæ Concinendis Modulis Faciliores, Tabulaturis Organicis Exhibendis Aptiores; Quas Firmamento Ecclesiæ Magno Patriarchæ Divo Aurelio Augustino Musices Ecclesiasticæ Protectori Venerabundus Dedicat f. Ioannes Van Der eLst Augustinianus Gandensis. Gandavi, Typis Maximiliani Graet, ad signum Angeli. 1657.*

In-4° de 16 pages de texte, imprimé à deux colonnes et encadré, avec onze planches de musique gravée. — Les pages 9-16 ont été imprimées en 1659, avec la souscription : *Gandavi, Typis Maximiliani Graet, ad signum Angeli. 1659.* — A la 1re page chiffrée, un avis *au Lecteur Musicien* en français, tandis que tout le reste est en latin. — Excessivement rare.

778. — *R. Floridus, canonicus de Sylvestris à Barbarano, alias Cantiones Sacras ad excellentissimis musices auctoribus concinnatas, suavissimis modulis, tribus vocibus cum organo, in lucem edendas curavit. Rotterodami, typis Joannis Van Gheertsom, ad insigne reginae Poloniae, anno 1657.*

In-4°. — Contient des compositions de Jacomo Carissimi, Mario Savioni, Silvestro Durante, Giovanni Bicilli, Giuseppe Tricario, R. Florido, Stephano Fabri, Francesco Margarini, Bonifatio Gratiani, Horatio Benevoli, Francesco Foggia, Giovanni Marciani et Gio. Bonetti.

1658.

779. — *De CL Psalmen Davids, met eenige andere Lofsangen : Uyt den Francoyschen in Nederlandtschen Dichte overgeset door Petrum Dathenum. En tot gemack des sangers de muzijck-noten op eenen Sleutel gestelt, door Jan Pietersz. Musicijn. Mitsgaders de christelicke Catechismus, Belijdenisse des Geloofs, Formulieren, en Gebeden der gereformeerde Kercken, ende den Sieckentroost. T'Amsteldam, gedruckt by de Weduwe Wylen Paulus van Ravensteyn. Anno 1658.*

In-8°.

780. — *M. Cazzati. Motetti e Inni a voce sola con due Violini e Fagotti. In Anversa, presso i heredi di Pietro Phalesio, al Re David. 1658.*

In-4°.

781. — *Gasparis Cazati et Pauli Cornetti præcellentissimorum ingeniorum primi partus fœtus alter trium IV. V. et VI vocum vel instrumentorum. Suavissimis modulis conceptus acutissimos in se fœlicissimè continens expressos. Contenta Index dabit. Antverpiae, Apud Hæredes Petri Phalesij Typographi Musices ad insigne Davidis Regis. M. DC. LVIII.*

Petit in-4°. — Ce volume contient onze compositions de Casati et dix de Cornetti.

782. — *t'Amsterdams Minnebeekje op nieuws vermeerdert. Den tienden druck. Amsterdam, Th. Verdonck. 1658.*

In-12 oblong. — Avec gravures.

1659.

783. — *Het nieuwe werck der Psalmen van den Koningh David. Met de Lof-sangen en Gebeden aldaer gebruyckt, door Cornelis Boey. Leyden, Johannes Elsevier. 1659.*

In-12. — C'est une seconde édition.

784. — *Vlaemsche Vrede-Vreucht Naer een pijnelijcke droefheyt door den grouwelijcken Oorlogh, nu verandert in een aengenaeme Peys. Verthoont door Vlaemsche Maeght, Mey-droom, Godde-lycke Vrede-lof, Vorstelycke Minne-lusten, Ende Conincklycke Bruyloft-dicht, door J. Lambrecht. In s'Graven-hage, Gedruckt by Adriaen Vlack, 1659.*

In-4°. — Avec de belles gravures sur cuivre d'après Abraham van Diepenbeek.

Ce volume se vend jusqu'à 15 francs.

Frontispice gravé. — Titre. — Dédicace de l'auteur, à Mgr Charles VAN DEN BOSCH, évêque de Bruges. — Une autre dédicace du même, aux États de Flandre. — Une troisième dédicace de l'auteur, au Magistrat d'Ypres. — *Voor-reden aen den Leser.* — *Aen de Haeghsche Ioffrouwen ende Maeghden.* — *Aen alle weerdighe, edele, lieve, ende wel-beminde Achter-Klappers, Lasteraers, ende Naem-schenders.* — Liste des fautes d'impression. — Une poésie de Jacques WESTERBAEN. — Huit autres poésies en l'honneur de l'auteur. — Texte précédé d'un faux-titre : *Vlaemsche Maecht.....*, de la liste des personnages et d'une préface (p. 1-72). — Faux-titre : *Jan Lambrechts Mey-droom.....* — Dédicace. — Préface. — Texte (p. 78-121). — Faux-titre : *Jan Lambrechts Goddelycke Vrede-lof.....* — Dédicace. — Préface. — Texte (p. 129-154). — Titre spécial : *Vorstelycke Minne-lusten Natuyrlijck bedacht ghelijck als veele dinghen hebben konnen voorvallen inde beghinselen der Liefde ende Vryagie vanden jongen Vrede-Vorst den Alder-Christelijcksten Koning van Vranck-Ryck. Tot de*

Hooghgheboren, Edele ende wonder schoon-begaefde Princesse Maria Theresa Infante van Spaengien. In Dicht beschreven door J. Lambrecht.... M. DC. LIX. — Dédicace au roi de France. — Autre dédicace au Magistrat de la ville d'Ypres. — Une troisième dédicace : *Aen alle Vlaemsche Edle Juffrouwen, Borgerinnen ende Dienstmaeghden.* — *Aen alle boose achterklappende, venynighe Tongen, en Berispers.* — Texte (p. 1-26). — *Koninckljcke Bruylofts-Gedichten Ende Sanghen.....* — Au verso de ce nouveau titre, l'approbation. — Trois dédicaces. — *Aen alle nydighe, boose, lasterende, logenachtige Achterklappers ende Berispers.* — Texte (p. 33-80). 1659.

785. — *Zalmowe anebo zpéwowé Swatelу Dawida Proroka Bozjho Judskeho a Israhelskeho Krale : w Leské rytmy slozenj, anactyry, hlasy, kzvjwáni sfformowany. Amsterdam. 1659.*

In-18. — Édition en langue bohème des Psaumes de David.

La première édition de ce psautier date de 1615 et la seconde, in-folio, de 1618. Celle-ci est la troisième; une quatrième s'en fit à Leipzig en 1736.

786. — *De nieuwe Haagsche Nachtegaal, vol van de nieuwste Deunen en aardigste Zangen. t'Amsterdam, Jan van Duisberg. 1659.*

In-16 oblong. — Volume rare. — Avec frontispice gravé et planches.

787. — *Nieuw Testament, met de Psalmen door Dathenus. Leyden, Johannes Elzevier. 1659.*

In-8°.

788. — *Dicht-Conste in dicht beschreven, uytgegeven door de Gilde des H. Geests in Brugghe. Brugghe. 1659-1662.*

In-4°.

1660.

789. — *Les CL. Pseaumes de David, mis en rime françoise par Cl. Marot et Th. de Beze. — De CL. Psalmen Davids, uyt den françoyschen Dichte in Nederlandtschen overgeset door Petrum Dathenum. T'Amstelredam, by Joannes van Ravensteyn, Boeckverkooper en Ordinaris Drucker deser Stadt. 1660.*

In-8°.

790. — *C. Huygens. Ghebruik en onghebruik van t'orghel in de Kerken der Vereenigde Nederlanden. Amsterdam, By Arent Gerritz Van den Heuvel. 1660.*

In-8°. — Avec gravures. — Volume rare.

Seconde édition : la première avait paru à Leiden, en 1640, chez les frères Bonaventure et Abraham Elzevier. — L'auteur de ce livre est le célèbre Constantin Huygens, chevalier, conseiller du prince d'Orange, etc.

791. — *Les Pseaumes de David, entièrement mis sur les loix de musique. Amsterdam, P. d'Alphen. 1660.*

In-4°.

792. — *Vlaemsche Vrede-Feeste, besonderlick ghehouden ende vertoont door die van Brugghe ende 't Collegie 's Landts van den Vrye, in de triomphelicke Vieringhe en Vreughts-Lof op Mars sterf-dach, mits de publicatie van den langh-verwachten Pays tusschen beyde de katholijcke Kroonen van Spaignen en Vranckryck, ontstaen door het koninglick Houwelick : uytghestemt door den hemelschen Mercurius aen de Hooghmoghende Opper-leden 's Landts van Vlaenderen,*

Gendt, Brugge, Ipre en 't Vrye, door verscheyden Ghedichten en blije Ghesangen, ghecomponeert by Gheleyn Scheppers tot Brugge. Te Brugge, by Lucas Vanden Kerchove. 1660. 1660-1662.

In-4°.

1661.

793. — *Sluiter. Psalmen, Lof-sangen ende geestelyke Liedekens op lees-ende sangh-mate gerymt. Deventer, Colomp. 1661.*

In-4°.

794. — *Basuin-Klank, vervattende eenige uitgelesen Psalmen Davids, Lof- en Feestgesangen en geestelijke Liedekens, in nederlandschen rijm gestelt door T. Sonnema. Amsterdam, P. Matthysz. 1661.*

In-12. — Avec la musique employée par les protestants de la Confession d'Augsbourg.

795. — *D. Camphuyzen. Uytbreyding over de Psalmen des Propheten Davids. Hier zijn bij gevoegt de Loffzangen gerymt door C. L. Geheel op musycknoten gestelt. Amsterdam, Fonteyn. 1661.*

In-12. — Voir 1630, n° 601 et 1650, n° 735.

1662.

796. — *Reverendo admodum in Christo Patri, P. Petro Phalesio Ordinis Eremitarum S. P. Augustini, Coenobii Antverpiensis, Antverpiensium primo Filio, Presbytero, Ecclesiastæ, Confessario, Suppriori. Dum Religiosæ professionis Annum quinquagesimum ritu Iubilæo sanctificat primus,*

1662. *Panegyricon hoc Poemation dicit accinitque Gratulabundum Gymnasium Augustinæum Antverpiæ. senIVM DeLeCtat qVIes. Antverpiæ, Apud Hæredes Petri Phalesij Typographi Musices, ad insigne Davidis Regis. Anno 1662.*

In-4°. — Brochure de 12 pages, excessivement rare.

Titre sans marque typographique. — Au verso du titre : *I DVLCe senIVM, Sanctificabis annum quinquagesimum, ipse est enim iubilæus. Levit. 25.* — Texte en vers : *IVbILVM Deo saCra*, finissant par le chronogramme : *sanCte IVbILanDVM* (7 pages). — Une chanson à deux voix imprimées en regard : *Cantus* et *Bassus* (2 pages).

797. — *De CL Psalmen des Propheten Davids, met eenige andere Lof-sangen, uyt den Françoyschen in Nederlandtschen Dichte overgeset door Petrum Dathenum. Item Catechismus. Formulieren en Bedieninge der H. Sacramenten, en Christelijcke gebeden. T'Amsterdam, by Samuel Imbrechts, en Gerbrand Schlagen, Boeckverkoopers. In 't jaer 1662.*

In-8°.

798. — *T. Sonnema. Basuin-Klank, vervattende eenige uitgelesen Psalmen Davids, Lof en Feest-gesangen en geestelyke Liedekens. Amsterdam. 1662.*

In-12. — Seconde édition (voir 1661, n° 794).

799. — *Huwelijkx Weegh-schael, waer in, door t'samenspreeckinge, tusschen den huwelijcks-beminnende Jacob en de echt-hatende Maria, vermaeckelijk en stichtelijk werdt overghewoghen : of t'huwelijk goet of quaet is, en wat het is, gestelt door J. J. Deutel. Van nieuws vermeerdert met een vervolg van de selve stoffe, genomen uyt de historie van Jacob ende Rachel. Waer achter by ghevoeght is een stichtelyck vermaeck der deught-lievende Jonckheydt. Nu mede*

vermeerdert met verscheyden nieuwe ghesanghen. Hoorn, by Abr. Isaacxz. ghedruckt, voor de Weduwe van J. J. Deutel. 1662. 1662.

In-8°. — Avec figures.

800. — *De eerste verssen van alle Psalmen Davids, in nederlandtsche dichte over-geset door Petrum Dathenum : gecomponeert op de bas-stem, door een meester in die konst. T' Enchuysen, J. Hendricksz. 1662.*

In-8° oblong. — Volume rare qui se vend 10 francs.

801. — *D. R. Camphuysen. Uytbreyding over de Psalmen. Naar Marot en de Beze. Hier zijn bygevoeght de Loff-sangen, gerijmt door C. L. Geheel op musijck-noten, en een bovensanghs sleutel gestelt, door Corn. de Leeuw. Amsterdam. 1662.*

In-12. — Voir 1630, n° 601 ; 1650, n° 735, et 1661, n° 795.

802. — *Den Ouden Ende Nieuwen Grondt Vande Musiicke Bevanghende De vermeerderinghe ende verbeteringhe vanden Sangh. De oude ende nieuwe Sangh-woorden. De oude ende nieuwe Figuren. De XII. Toonen vanden Sangh. De proportien vande Consonnantien. etc. De bedeelinghe van 't Monochordum. Den grondt vande Chordosophie. De Musicale Instrumenten. Het volmaeckt Clauwier Diatonicum Syntonum. Dry fondamentéle manieren van accorderen. De Reghels vande Compositie. De Reghels vanden Bas-continuél. Het ghebruyck vande dry Musicale gheslachten. Inde welcke met korte ende klare Reghels ende redenen wt-gheleydt wordt het mergh vande Musijcke, soo Kerckelicke, Figuréle, als Instrumentéle, soo voor de Theorie als voor de Practijcke, door P. I. V. E. A. Te Ghendt, by Maximiliaen Graet inden Enghel. 1662.*

1662-1663. In-4°. — Très-rare. — Avec onze planches de musique gravée. L'auteur, Jean VAN DER ELST, dédia ce volume à son neveu Jacques-Augustin van Schaverbeke, seigneur de Meulenackers. C'est, dit-il lui-même dans la préface, une traduction des *Notæ Augustinianæ,* amplement augmentée (voir 1657, n° 777).

803. — *Bellerophon, of Lust tot Wijsheit door Sinnebeelden leerlyck vertoont. Waer by zijn gevoegt de vrolijcke stemmen of stichtige en vermaeklijke Liedekens en Dichten, genomen uit de geoorloofde vrolickheyt, tot opweckinge der goede zeden. Van nieuws vermeerdert en met de alderschoonste voysen op musijck-noten gepast. Door D. P. Pers. Amsterdam. 1662.*

In-12. — Voir 1633, n° 621; 1638, n° 645; 1641, n° 666; 1656, n° 771, et 1657, n° 776.

804. — *Deuchden-Lof tot wellecom-wenschinge aen den Doorluchtigen heer Carolus Vanden Bosch, commende uyt syn bisdom van Brugghe tot den bisschoplicken stoel van Gendt, in dicht beschreven door J. Lambrecht. Brugghe, Clouwet. 1662.*

In-4°. — Contient une jolie pastorale allégorique en *re* mineur, que M. E. VAN DER STRAETEN republia dans le troisième volume de sa *Musique aux Pays-Bas.*

1663.

805. — *Livre septieme des Chansons vulgaires, de diverses Autheurs a quatre parties, convenables et utiles a la ieunesse, toutes mises en ordre selon leurs tons. De nouveau reveu, et corrige avec des nouvelles Chansons. Avec une Brieve facile Instruction pour bien apprendre la Musicque. En*

Anvers, Chez les Heretiers de Pierre Phalese au Roy David. M. DC. LXIII. 1663.

In-4° oblong. — Sixième édition (voir 1560, n° 151; 1570, n° 207; 1597, n° 352; 1613, n° 471 et 1636, n° 640).

806. — *M. Cazzati. Tributo di Sacri Concerti. In Anversa, presso i heredi di Pietro Phalesio, al Re David. 1663.*

In-4°.

807. — *Het ghcestelyck Blom-hofken van Bethleem, Verciert met verscheyde schoone Liedekens soo vanden Kers-nacht als andere : Op het Musieck ghekomponeert met twee Stemmen, Cantus ende Bassus : Seer profijtelijck aende siele, ende vermakelijck aenden Gheest. Gheplant door F. Godefridus Bussė Priester Religieus vande Ordre vanden H. Benedictus inde vermaerde Abdije van Afflighem. T'Antwerpen, By de Erf-ghenamen van Peeter Phalesius. Anno 1663.*

In-4°. — Avec un blason gravé. — Rare.

808. — *Gods Lof-Schoole : opgeregt, uyt de CL Psalmen Davids : Lof-sangen en geestelijke Liederen; gebruikelijk bij de gemeente van de onveranderde Confessie van Ausborg, noyt alsoo gedrukt. Amsterdam, Zacharias en Gillis Webber. 1663. — De kleyne Catechismus ofte onderwijsinge in de christelicke leere, door Martini Lutheri.....* Ibid. — *Gebeden welcke gebruyckt worden by de christelijcke gemeynte, toegedaen de onveranderde Confessie van Augsburgh. Beneffens eenige christelijcke gebeden, genomen uyt het gebedeboeck van Johan Haverman.* Ibid.

In-32.

809. — *De Psalmen Davids in Nederduytsche rijmen gestelt door Aernout Van Overbeke, op deselve wijzen, en getal van*

1663-1664. *sangversen, als die in de Gemeenten in Nederland de confessie van Augsburg toegedaen werden gesongen : de Sangnooten op ontelbare plaatsen verbetert en alle op een sleutel gebracht; als oock alle de Lofsangen enz. met eenige nieuwe Liederen vermeerdert. Amsterdam, Borrit Jansz. Smit. 1663.*

In-12. — Avec la musique des psautiers allemands.

Le poëte Arnold van Overbeke fit cette traduction dans l'espoir de la voir remplacer celle de van Haecht.

810. — *Fidamants Kusjes, Minne-wijsen en Bij-rijmen aan Celestyne, van Joan Blasius. t'Amsterdam. B. Boekholt. 1663.*

In-24. — Avec gravures.

1664.

811. — *Tyrocinium Musicum tradens facillimam methodum perfecte quascumque notas dignoscendi, perdiscendique vel horarum spacio; idque nova methodo, et hactenus incognita: præterea mensurarum distinctiones et figuras. Antverpiae, apud haeredes Petri Phalesii, typographici musices, ad insigne Davidis Regis. M. DC. LXIV.*

In-4° oblong. — Le texte explicatif de cette petite méthode de chant est en latin avec une traduction flamande interlinéaire. Titre orné de la marque typographique au roi David.

812. — *J. Jenkins. Engels Speel-Thresoor van CC de nieuwste Allemanden, Couranten, Sarabanden, Ayres, etc., gesteld door elf de konstighste Violisten deser tydt in England voor Bass en Viool, en ander speel gereetschap, mede LXVII spelstucken als Allemanden, Couranten, etc., voor twee*

Violes en Bass, als mede een Bassus continuus ad placidum. Amsterdam. 1664. 1664.

In-4°.

813. — *I sacri Salmi di David messi in rime volgare italiane. Da Giovanni Diodati di nation Lucchese. Et composti in Musica da A. G. In Haerlemme, appresso Jacob Albertz Libraro. Nella Stamperia di Isaac van Wesbusch, addi 12 Marzo 1664.*

In-8°. — Se vend douze francs.

814. — *Psalmen Davids, op vyf Stemmen, door Cl. Lejeune. Schiedam. 1664.*

In-12.

815. — *Les Pseaumes de David, mis en rime françoise par Clement Marot, et Théodore de Beze. Reduits nouvellement à une briève et facile methode pour apprendre le chant ordinaire de l'Eglise. A la Haye, chez Jean et Daniel Stucker. 1664.*

In-12. — Avec la marque des Elzevier (*non solus*).

816. — *D. P. Bellerophon of lust tot wijsheyt; De vrolycke stemmen; Urania of Hemelsang; Gesang der Seden, op musycknooten ghepast door C. de Leeuw. Amsterdam. 1664.*

3 tomes in-12. — Avec gravures. — Voir 1633, n° 621; 1638, n° 645; 1641, n° 666; 1656, n° 771; 1657, n° 776 et 1662, n° 803.

817. — *De Psalmen Davids, mitsgaders de andere gewoonelicke Gesangen, op de selfde wijsen, en af-deelingen van Versen, als die in de Nederduytsche Gereformeerde Kercken gebruyckt worden, op Rijm gestelt door Jacobus Clercquius,*

1664. *Dienaer Jesu-Christi in sijne Gemeynte tot Amsterdam. Geheel op Sang-nooten en op eenen Sleutel gestelt, door Mr. Cornelis de Leeuw. t'Amsterdam, by Casparus Commelijn. 1664.*

In-12. — Très-bonne traduction des psaumes.

818. — *Het gheestelyck Blom-hofken van Bethleem, Verciert met verscheyde schoone Liedekens soo vanden Kers-nacht als andere : Op het Musieck ghekomponeert met twee Stemmen, Cantus ende Bassus : Seer profijtelijck aende siele, ende vermakelijck aenden Gheest. Gheplant door F. Godefridus Bussé Priester Religieus vande Ordre vanden H. Benedictus inde vermaerde Abdije van Afflighem. T'Antwerpen, By de Erf-ghenamen van Peeter Phalesius. Anno 1664.*

In-4° — Volume rare. — Seconde édition (voir 1663, n° 807). Titre avec une vignette. — Dédicace de l'auteur : *Reverendo admodum Amplissimoque Domino Dno. Roberto Estrix Abbatiæ Affligeniensis S. Romanæ Ecclesiæ immediate subiectæ Præposito Dignissimo. — Tot den Godtvruchtighen Sangher* (2 p.). — Texte avec musique (p. 6-163 numérotée par faute d'impression 162). — Tafel (5 p.). — Au bas de la dernière page : *Censura.*

819. — *Psalterium Romanum, decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum : ex breviario Romano Pii V. Pont. Max. jussu edito, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani PP. VIII. auctoritate recognito. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. M. DC. LXIV.*

In-folio.

820. — *Den Singende Swaen : dat is, Den Lof-sangh der Heyligen, Die als Singende Swaenen, de dood blygeestigh hebben ontfangen. Gemaeckt door G. D. S. T'Antwerpen,*

By Arnout van Brakel, op de Wijngaert-Brugge, in de Wijngaert-Poorte. 1664.

In-8°. — Titre encadré. — Gravure représentant un cygne pinçant du bec les cordes d'une harpe. — *Opdracht Aen mijn Heer mijn God,* signé *G. D. S.* (3 pages). — *Opdracht, aen Jesu Christo,* avec musique (2 p.). — *Opdracht Aen des Heeren Jesu-Christi Catholijcke Gemeente* (2 p.). — Autre dédicace portant le même titre, en vers avec musique (2 p.). — *Op het zingen van de Swaen* et autres (3 p.). — Texte rempli de musique (1-602). — Tables (13 p.). — *Druck-fauten.*

821. — *Harmonia angelica Sacrarum Cantionum octonis vocibus accommodata, quibus adiectæ sunt Litaniæ Beatæ Mariæ Virginis. Cum Basso continuo ad organum. Auctore D. Philippo van Heymissen ecclesiæ cathedralis Silvæ-Ducensis organista. Duaci, Ex Officina Petri Bogardi, sub Biblijs aureis. Anno M. DC. LXIV.*

In-4°. — Millésime probablement fautif. Pierre Bogard paraît n'avoir imprimé que de 1629 à 1638.

1665.

822. — *Cantiones Natalitiae quatuor et quinque tam vocibus quam instrumentis decantandae, auctore J. Van der Wielen, ecclesiae parochialis S. Jacobi Gandavi musico-praefecto. Antverpiae, apud heredes Petri Phalesii, typographi musices, ad insigne Davidis regis. 1665.*

In-4°.

823. — *Les Pseaumes de David, mis en rime par Clement Marot et Theodore de Bèze, les Notes de la Musique y sont*

1665-1666. *ajustées à chaque mot des Pseaumes pour en faciliter le chant. A Leyden, chez Philippe de Cro-Y. 1665.*

In-8°.

824. — *De CL Psalmen des Propheten Davids en andere Lofzangen : uyt den francoyschen in nederlantschen dichte overgeset door Petrum Dathenum : en tot gemack des Sangers de Musijk-noten op eenen sleutel gestelt, en gecorrigeert door Mr Cornelis de Leeuw. Mitsgaders den christelicken Catechismo, Ceremonien ende Gebeden. Amsterdam, by d'erfgenamen wijlen P. van Ravesteyn. 1665.*

In-16.

825. — *De CL Psalmen Davids in musijk gebracht op vier en vijf stemmen door Claudyn le Jeune, geboren van Valent..... Nu eerst met hollandsen text, nevens alle de Lofzangen uytgegeven. Tot Schiedam. by Laurent van der Wiel. 1665.*

Petit in-8° carré.
L'auteur de cette traduction rare est Petrus Angillius.

826. — *De CL Psalmen Davids, mitsgaders de andere gewoonlijcke Gesangen, op rijm gestelt door Hermes Celosse. Dordrecht, Nicolaes de Vries. 1665.*

In-12.

1666.

827. — *Missæ, Litaniæ et Motettæ quatuor, quinque et sex vocum, cum instrumentis et ripienis. Auctore F. Benedicto a S. Josepho, Ord. F. F. B. V. M. de Monte Carmelo. Antverpiæ, apud heredes Petri Phalesii, typographi musices, ad insigne Davidis Regis. 1666.*

In-folio.

828. — *De CL. Psalmen des Koninckliјcken Prophete Davids. Mitsgaders noch eenige andere Lof-sangen : Uyt den Françoysche in Nederlandtschen Dichte overgeset door Petrum Dathenum. Als mede de Argumenten ofte 't Inhout voor elcken Psalm, ende op de kant den Text der Psalmen gestelt : Ende noch de christelicke Catechismus, Belijdenisse des Geloofs, ende de Lyturgie ofte Formulier der Nederlantsche Kercke. Alles volgende de laetste Oversettinge ende Correctie, gedaen door last van de Hoog-Moge : Heeren Staten Generael der vereenighde Nederlanden, ende volgens het besluyt der Synodi Nationael, gehouden tot Dordrecht. In den Jare 1618. ende 1619. Geheel op Musijck-Nooten gestelt, van alle mis-stellingen gesuyvert, en gebracht op eenen Sleutel om seer kort en veel lichter de wijsen te konnen leeren. T'Amsterdam, Gedruckt by de Weduwe van Theunis Jacobsz, woonende op 't Water, in de Lootsman, Anno 1666.* 1666.

In-4°. — La musique de cette édition officielle est de Corneille de Leeuw.

829. — *De CL Psalmen Davids uyt den Françoyschen in Nederlandtscke over-geset door P. Dathenum. Geheel op Mysyck-Noten en eenen Sleutel gestelt om de moeijelyckheyd van veranderen wegh te nemen, en van Fauten gesuyvert door C. de Leeuw, Musicyn. Mitsgaders de Christelycken Catechismus, Ceremonien en Gebeden der Kercken. Anno 1666. Tot Hoorn, by Simon Transsonius, Boeckverkooper op 't Oost in de Staten Bybel.*

In-8°.

830. — *Den lacchenden Apollo. Uytbarstende in drollige Rymen, Lof- en Puntdichten, Aardige Quinck-Slagen, nieuwe Voysen en Vermaeckelijcke Minne-Zangen, enz. Tot Utrecht, by Cornelis van Coesvelt. Anno 1666.*

In-4° de 211 pages.

1666-1668. 831. — *De CL Tekst-Psalmen des Koninklycken Prophete Davids, met eenige andere Lof-sangen, na de nieuwe Oversettinghe des Bybels sanghs-wijse ghestelt, even langh als die van Dathenus, en datmen den Text achter malkanderen lesen kan. Door D. A. V. DB. Geheelijck op noten, op eene sleutel, na de copye van de Leeuw. Tot Delft, by Anthony van Heusden. 1666.*

In-12. — Volume très-rare, avec la musique des psautiers français. — L'auteur caché sous les initiales ci-dessus est Dirk Adriaanse VAN DISSELBURG.

832. — *De 150 Psalmen des Propheten Davids op muzyk door P. Dathenum. Met Catechismus. 's Bosch. 1666.*

In-12. — Jolie édition.

1667.

833. — *Devote aendachtighe Meditatie ende Speculatie op het Heyligh Leven ende gheduerigh lijden vanden H. Joseph. Gemaeckt in Rijm-veerssen, ende Prosa, door eenen Liefhebber vanden selfden Heylighen. T'Antwerpen, by Jacob Mesens, opde Lombaerde Vest, inden Gulden Bijbel. Anno 1667.*

In-8°. — Avec frontispice et gravures.

1668.

834. — *Livre cinqième* (sic) *du Recueil des dances, ballets, allemandes, brandes, courantes, sarabandes, etc., des diverses autheurs de ce temps, à deux parties. En Anvers, chez les heritiers de Pierre Phalese, au roy David. 1668.*

In-4° oblong. — La partie de second violon porte pour titre :

Livre cinquième du Recueil des dances, ballets et courantes, etc. A deux. Et aucunes à deux violons avecq la basse continuel pour les éSpinettes (sic) *ou basse violon, du Gio. Battista Vitali.* 1668-1669.

La partie du *Superius* renferme aussi celle du *Violino primo ;* tandis que le *Bassus* contient celle de *Spinetta o violone.*

835. — *De CL. Psalmen des Propheten Davids, met eenige andere Lofzangen. Uyt den Francoyschen in Nederlandtschen dichte overgeset door Petrum Dathenum : En tot gemack des Sangers geheel op Musijck-Noten en eenen Sleutel gestelt. Mitsgaders de Christelicke Catechismus, Formulieren en Gebeden der gereformeerde Kercken. Te Dordrecht, by Hendrick-en Jacob Keur, gedruckt voor Jan Jacobsz Schipper woonende t'Amsterdam. 1668.*

Petit in-8°.

1669.

836. — *Sinfonie Boscarecie a Violino solo, e Basso, con l'agiunta di due altri Violini ad libitum, per poter sonare a due, a tre, e a quattro conforme piacera, di D. Marco Vicellini, capo de gl'Instrumentisti del Serenissimo Signo Duca di Modana. Opera Octava. In Anversa, presso j Heredi di Pietro Phalesio, al Re David. 1669.*

In-4°. — Titre orné de la marque typographique au roi David.

837. — *Bellerophon, of Lust tot Wysheyt, door Sinne-beelden leerlijk vertoont. Waer bij gevoeght zijn de vrolijcke stemmen, of, stichtige en vermaeckelijcke liedekens en dichten, genomen uyt de geoorloofde vrolickheyt, tot opweckinge der goede zeden. Waerby noch konnen gebonden werden, het tweede-deel Urania of Hemel-sang, als mede het derde-deel, Gesang der Zeden, van den selfden auteur. En op 't nieuw doorgaens vermeerdert en verbetert, en met de alderschoonste*

1669-1670. *voysen op musijk-nooten gepast, en met konst-platen geciert. Door D. P. Pers. De musijck door Cornelis de Leeuw gecorrigeert. Amsterdam, Willem van Beaumont. 1669.*

3 parties in-8°. — Avec gravures. — Voir 1633, n° 621 ; 1638, n° 645; 1641, n° 666; 1656, n° 771 ; 1657, n° 776; 1662, n° 803, et 1664, n° 816.

838. — *J. H. Krul. Minne-Spiegel ter Deughden, bestaende in verscheyde Minne-beelden, Minne-Wetten, soet-gevoysde Liedtjens ende Comedien (waer van eenige getrocken uyt de Fransche Astrea, enz.). Waer by gevoeght is voor een 2e deel: De Wegh-wijser ter Deughden. Amsterdam, M. de Groot. 1669.*

In-12. — Avec gravures. — Voir 1630, n° 602; 1639, n° 649; 1640, n° 661 et 1650, n° 737.

839. — *D. Scholl. Den spelende Kus-Hemel, bestaende in een getal Speelstucken, zynde met drie Instrumenten en een Grondt geluyd, seer nut en dienstigh voor alle Liefhebbers, die haer op de Viol en Bas gelieven te exerceren, gecomponeert over al met heele en halve Toonen. Delft. 1669.*

In-4°.

1670.

840. — *Processionale pro Ecclesiis ruralibus ritibus Romanæ Ecclesiæ accommodatum. Responsoria, Hymnos, Antiphonas, Psalmos aliaque in Processionibus dicenda complectens. Additis sub finem Laudibus vespertinis de SS. Sacramento, et de Beata Maria Virgine. Antverpiæ, apud Hieronymum et Joan. Bapt. Verdussen, via vulgo Cammerstrate dicta sub Leone aureo, Anno M. DC. LXX. Cum gratia et privilegio.*

In-4°.

841. — *P. Dathenus. De CL Psalmen van David mitsgaders noch andere lofsangen uyt den fransoyschen geheel op musyck-nooten gesteld door Corn. de Leeuw. Amsterdam, Bouman. 1670.* 1670-1672.

In-4°. — Avec gravures.

1671.

842. — *De CL Psalmen Davids, in Nederduytsch Gedicht gestelt, door Willem van Haecht. Mitsgaders de Lofsangen, ende geestelycke Liederen, die de christelycke Gemeynten, de Confessie van Augsborgh in de Nederlanden toegedaen zyn gebruyckende. t'Amstelredam, gedruckt by Christoffel Cunradus. Anno 1671.*

In-8°. — Recueil de deux cent soixante-onze Chansons, avec deux cent quarante Mélodies.

843. — *H. Uilenbroeks Christelyke gezangen, op musycknooten gestelt. t'Amsterdam, by de Weduwe van J. van Someren. 1671.*

In-8°. — Avec frontispice gravé.

844. — *De 150 Psalmen des Propheten Davids, uyt den Francoyschen in Nederlandtschen overgeset, door P. Dathenum. Met muzyk van Cornelis de Leeuw. Met Catechismus. Amsterdam. 1671.*

In-12.

1672.

845. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ Octavi auctoritate recognitum. In quo Missæ propriæ de Sanctis*

1672-1674. *omnes ad longum positæ sunt ad majorem celebrantium commoditatem. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. M. DC. LXXII.*

In-folio. — Avec cinq planches.

846. — *Représentations dramatiques des douleurs de la Sainte Vierge en la passion de Jésus Christ, son fils, par Jean Vincart. Tournay, Quinqué. 1672.*

Petit in-12. — 5 feuillets et 21 pages, dont deux de musique.

847. — *Les CL Psaumes de David, mis en rime française par Cl. Marot et Th. de Beze. De CL Psalmen Davids, uyt den francoyschen dichte in nederlantsche overgeset, door Petrum Dathenum. Amstelredam, Joan. van Ravesteyn. 1672.*

In-12. — Les deux traductions sont en regard.

1673.

848. — *Musicalische Lendt-Vruchten bestaende in dry, vier, vyf, Instrumentale-Hermoniale stemmen beneffens den Bassus Continuus, door Theodorus Beckern Raets Violist tot Hamburgh. t'Antwerpen, by de Erfghenamen van Peeter Phalesius, inden Coninck David. 1673.*

In-4° oblong.

1674.

849. — *Missæ et Moteta III, IV, V. vocum cum instrumentis. Auctore Guilelmo Bart, Congreg. Oratorii Presb. Antverpiæ, apud Hæredes Petri Phalesii. 1674.*

In-4°.

850. — *Gulden jaers feestdagen of den schat der geestelycke lofsangen gemaekt door Jan Stalpert van der Wielen. Gent. 1674.* 1674.

Petit in-8°. — Le 1er volume de cet ouvrage avait paru en 1634, à Anvers, chez Cnobbaert et chez Aertssens (voir 631 et 632).

851. — *De CL Psalmen Davids, in nederduytschen dichte gestelt door Willem van Haecht. Amsterdam, P. Bloemendal. 1674.*

In-16.

852. — *Davids Psalmen, op de gewoonelikke wysen, gerymt door Joannes Six van Chandelier. t'Amsterdam, voor Jacob Lescalje. 1674.*

In-24. — Première édition, très-rare.

853. — *Karel Hackart. Cantiones Sacræ 2, 3, 4, 5, 6 et 7 tam vocum quam instrumentorum. Op. 1. Amsterdam. 1674.*

In-4°.

854. — *Uytbreyding over de Psalmen des Propheten Davids, door D. Camphuysen, met muzyk van C. de Leeuw. Middelburg. 1674.*

In-12. — Voir 1650, n° 735; 1661, n° 795 et 1662, n° 801.

855. — *Uytbreyding over de Psalmen des Propheten Davids, door D. Camphuysen. Op muzijcknoten gestelt door C. de Leeuw. Vlissingen. 1674.*

In-12. — Voir 1650, n° 735; 1661, n° 795; 1662, n° 801 et 1674, n° 854.

1675.

856. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijcke Rymen, om te lesen of te singen. In 4 Deelen en alle de Liederen op Noten, en op twee na op een Sleutel gestelt, en met veel oude en nieuwe voyzen, ook in het derde Deel vermeerdert. 15e Druk. Amsterdam, Rieuwertz. 1675.*

In-12. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n° 691 et 693; 1647, n° 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750, et 1655, n° 762.

857. — *Uytbreyding over de Psalmen Davids. Na de Fransche dichtmate van Marot en de Beze door D. R. Camphuyzen. Amsterdam. 1675.*

In-12. — Voir 1630, n° 601; 1650, n° 735; 1661, n° 795; 1662, n° 801; 1674, n° 854 et 855.

1676.

858. — *De CL. Psalmen des Propheten Davids, met eenige andere Lofsangen : Uyt den Françoyschen in Nederlandtschen dichte overgeset door Petrum Dathenum, en tot gemack des Sangers op een Sleutel gestelt volgens de correctie. van Mr. Cornelis de Leeuw. Mitsgaders de Christelicke Catechismus, Formulieren en Gebeden der Gereformeerde Kercken. Tot Amsterdam, Gedruckt bey J. van Someren, A. Wolfgangk, M. de Groot, H. en D. Boom in Compagnie. 1676.*

Petit in-8°.

859. — *Medenblicker Scharre-zoodtje, gevangen en ontweydt*

van verscheyden visschers : over-goten met een sanghers-sausien, door Mr. H. J. Prins. Tweeden druck. Enchuysen, J. Dircksz. Kuyper. 1676. 1676-1677.

In-12 oblong. — Seconde édition (voir 1650, n° 738).

1677.

860. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ Octavi auctoritate recognitum, In quo Missæ propriæ de Sanctis omnes ad longum positæ sunt ad majorem Celebrantium commoditatem. Antverpiæ, ex typographia Plantiniana, apud Viduam et Heredes Balthazaris Moreti. M. DC. LXXVII.*

In-folio. — Avec sept gravures.

861. — *Psaumes mis en musique par C. de Leeuw.*

In-4°.
Dans la : *Biblia, dat is de gantsche H. Schrifture, door last der Staten-Generael overgeset. t'Amsterdam. 1677.*

862. — *Psalmen Davids, nach Frantzösischer Melodey in Deutschen Reimen gebracht, durch D. Ambros Lobwasser. Zu Amsterdam, gedruckt und verlegt bey Joachim Nosche, Buchdrucker, wohnende in der Harlemmer Strassen in der Hochdeutschen Bibel. 1677.*

In-8°. — Voir 1646, n° 699.

1678.

863. — *De geestige Werken van Aernout van Overbeke, in sijn leven Adt voor den E. Hove van Hollant; Bestaende in Liederen en Gedichten. Nevens sijn vermaeckelijcke Reys naer Oost-Indien. Met groote moeyte by-een vergadert en in 't licht gebracht. t'Amsterdam, bij Jan Claesz. ten Hoorn. 1678.*

In-8°. — Avec portrait.

1679.

864. — *Manuale Cantus secundum usum FF. Minorum Recollectorum Provinciæ Comitatus Flandriæ. Gandavi, ex officina Hæredum Joannis Kerchovij. 1679.*

In-8°. — Livre de plain-chant, dont les portées imprimées par petits blocs, sont restées vierges de notes. Sur l'exemplaire que nous avons sous les yeux, les notes sont écrites à la main sur les lignes imprimées. Il n'y a pas même de clefs aux portées.

865. — *Uytbreyding over de Psalmen Davids. Na de fransche dichtmate van Marot en de Beze door D. R. Camphuyzen. Amsterdam. Rieuwertz. 1679.*

In-12. — Voir 1630, n° 601; 1650, n° 735; 1661, n° 795; 1662, n° 801; 1674, n°s 854 et 855; 1675, n° 857.

866. — *C. Pierson. De versnaarde Konings-harp, of de CL Psalmen Davids, na den text of naasten zin verkort, en op de gewone zangwijzen gerijmd. Ter Goude. 1679.*

In-8°.

1680.

867. — *Bly-eyndende-Treur-Spel van het leven ende wondere daeden van den H. Rombout, Arts-bischop van Dublin, Bekeerder, Martelaer, ende Voor-spreker der Stadt ende Provincie van Mechelen. In syn negenste Gulde-Jaer, gedicht door Philippus Claudius Basuel, Priester, ende Organist der selver stadt, Verthoont op het schouburg vande Reden-Rycke Gulde-broeders vande Vergaederinge van S. Jan (geseyt de Peoene) op den 12. 15. 16. ende 17. Julii 1680. Gedruckt by Jan Jaye gesworen Stadt Boeck-drucker.*

In-4°. — Titre orné du blason de la ville de Malines. — Au verso du titre, un grand écusson de Malines. — Dédicace de l'auteur, au Magistrat de la même ville (3 pages). — *Clinck-Dicht* (1 p.). — *Personagien* (1 p.). — *Cort Begryp* (1 p.). — Texte (1-43). — A la page 6, deux portées de musique sur les paroles :

Panne-Liedt.

Pan leert singen,
Pan leert springen,
Pan heeft eerst van rieten slecht,
D'eerste pyp aen pyp gehecht.

Au verso de la 43e et dernière page, une vignette en ovale, représentant Saint-Jean l'Évangéliste et entourée des paroles : *In principio erat verbum.*

868. — *De Triomfeerende Min. Vredespel. Gemengt met zang en snaaren-spel, Vliegwerken, en Baletten door D. B. t'Amsterdam, by Paulus Mathijsz. gedrukt voor d'Erfgenaamen van Jacob Lescailje, op de Middeldam, naast de Vischmarkt. 1680.*

In-4°. — Se vend 10 francs. — Rare.

L'écrivain est D. Buisero, seigneur de Heeraertheiningen, et le musicien est C. Hacquart.

1680-1681. 869. — *Camphuysen. Stichtelyke Rymen om te lesen en te singen. 18e Druk met nieuwe wijzen. Amsterdam, Rieuwertsz. 1680.*

In-12. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, nos 691 et 693; 1647, nos 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856.

870. — *Uyt-breyding, over het boek der Psalmen in verscheyde dichtmaat; door Joachim Oudaan. Op musijk gebracht, met 1 en 2 stemmen, en 1 en 2 violen; benevens een bas-continuo in partituer : door Remigius Schrijver. Rotterdam, Pieter Terwout. 1680.*

In-8°. — Première partie (voir 1681, n° 874).

1681.

871. — *Cinquante Pseaumes de David, mis en vers françois par M. Gilbert. Amsterdam, chez Abr. Wolfgang (au Quaerendo). 1681.*

In-12.

872. — *Pampiere Wereld Ofte Wereldsche Oeffeninge Waer in begrepen zijn meest alle de Rijmen en Werken van I. H. Krul. Al te zamen door hem verbetert, en met veel nieuwe Rijmen verrijckt, doorgaens met schoone Kopere platen verciert, Afgezondert In Vier Deelen. Tot Amsteldam. In 't Iaer CIↃIↃCLXXXI. Met Privilegie.*

In-4°. — Avec gravures. — Seconde édition (voir 1644, n° 686). Frontispice gravé, avec la souscription : *t'Amsterdam, By de Weduwe van Jan Jacobsz. Schipper.* — Titre. — *Inhoud van de vier deelen.* — *Opdracht* (2 p.). — *Voor-Reden* (2 p.). — *I. H.*

Kruls Sterre-Faem (6 p.). — *Inleyding tot het volgende werk* (p. 1-7). — Texte de la première partie (p. 9-172). — *Het Tweede Deel* (p. 173-320). — *Het Derde Deel* (p. 1-372). — *Het Vierde Deel* (p. 373-447). — Trois Sonnets. — *Blad-wyser* (3 p.). 1681-1682.

873. — *Bellerophon, of Lust tot Wijsheit door Sinnebeelden leerlyck vertoond, waer by zijn gevoegt de vrolijcke stemmen of stichtige en vermaeklijke Liedekens en Dichten, genomen uyt de geoorloofde vrolijckheijdt tot opmerkinge der goede zeden, met konstplaten geciert en op veele nieuwe voyskens gepast. Door D. P. P. Van nieuws vermeerdert en met de allerschoonste voysen op musijck-noten gepast. Amsterdam. 1681.*

In-8°. — Avec planches. — Voir 1633, n° 621; 1638, n° 645; 1641, n° 666; 1656, n° 771; 1657, n° 776; 1662, n° 803; 1664, n° 816, et 1669, n° 837.

874. — *Uyt-breyding, over het Boek der Psalmen in verscheyde dichtmaat; door Joachim Oudaan. Op musijk gebracht met 1 en 2 stemmen, en 1 en 2 violen; benevens een bas-continuo in partituer: door Remigius Schrijver. Rotterdam, Pieter Terwout. 1681.*

In-8°. -- Seconde partie (voir 1680, n° 870)

1682.

875. — *Processionnel disposé selon les règles du Missel et du Rituel Romains à l'usage des Frères Mineurs Recollects et des Religieuses de la province de Saint André avec les tons communs des Pseaumes et Cantiques, les Hymnes, Respons, Anttiennes, Chant des leçons, Propheties, Martyrologe, Chapiteaux, Oraisons, Epistres et Evangiles, selon qu'on a*

 coustume de les chanter en ladite province, en outre les règles et fondemens du plain-chant par ordonnance du tres reverend Pere P. F. Bernard Gallemart, ministre provincial. Tournay, Coulon. 1682.

In-8° de 324 pages. — Livre très-rare, dont le seul exemplaire connu existe dans la bibliothèque de M. Desmazières, receveur du Bureau de Bienfaisance à Tournai. M. Desmazières a acheté ce volume à la vente de Mayer à Gand; M. de Mayer l'avait acquis dans la vente van Alstein.

876. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijke Rijmen om te lesen of te singen. 19e Druk. Amsterdam, Deyster. 1682.*

In-12. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, nos 691 et 693; 1647, nos 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869.

877. — *Davids Psalmen of Harpzangen. Meest met de eigen woorden van de nieuwe Overzettinge, en op de wijze in de Gereformeerde Kerk gebruikelijk gerijmt door Samuel van Huls. t'Amsterdam, by Jan Bouman. 1682.*

In-12. — Traduction très-estimée. — Avec la musique des psautiers français.

878. — *M. Cazzati. Motetti a voce sola con due Violini. In Anversa. 1682.*

In-4°. — Peut-être encore imprimé chez les héritiers de Pierre Phalèse.

1683.

879. — *J. van Lodensteyns Uyt-spanningen, behelsende eenige Stichtelycke Liederen en andere Gedichten. Vierde druck. t'Amsterdam, by J. Boekholt. 1683.*

In-8°.

880. — *Renati Des-Cartes. Musicæ Compendium. Amstelodami. 1683.* 1683.

In-4°. — Avec figures sur bois. — Il en avait paru une première édition en 1656, à Amsterdam, chez Jean Janssone le jeune.

881. — *David Petersen. Speel-stukken voor de Viola en Basse. Amsterdam. 1683.*

In-4°.

882. — *Heylige Gesangen uyt het Frans vertaeld. Zijn achter bygevoegt de Bedenckingen van A. M. van Schurman over de toekomste van Christi Koninckrijk. Amsterdam. 1683.*

Petit in-8°. — Se vend 6 francs.

883. — *Centum et quinquaginta Psalmos Regii Prophetæ legendos et canendos Ecclesiæ Christianæ, Latino versu offert J. van Aelhuisen. Ea etiam Cantica, quæ publicum in nostris templis usum habent, Author addidit. Lugduni Batavorum, apud Cornelium Boutensteyn. Sumtibus Authoris. M. DCLXXXIII.*

In-8°. — Avec la musique des psautiers français.

884. — *Des Konings en Prophete Davids Boek der Harpzangen; in neerduitsch uitgebreidt door Dr. Johan Vlakveld. Med. Doctor. Van nieuws op Musijk gebracht met 1. en 2. stemmen : cantus, of tenor, en bassus; nevens een bassus continuus : door Mr. Simon Le Fevre. Haarlem, gedrukt voor den autheur, by Margarita van Banken. 1683.*

In-8°. — Musique dans le style de Lully.

885. — *Psalmen des Nieuwen Testaments, door Pieter Manteau Van Dalem. Middelburg, Aaron van Poulle. 1683.*

2 parties in-8°. — Avec la musique des psautiers français.

1683-1684. 886. — *J. van Lodensteyns Uyt-spanningen behelsende eenige stichtelijke Liederen. 4ᵉ Druk. Utrecht, Clerck. 1683.*

In-8° — Voir 1683, n° 879.

887. — *Evangelische Leeuwerk ofte Historie-Liedekens op de Evangelien der Sondagen, de Passie, enz., door C. D. P. Tweede druck. t'Antwerpen, Herm. Aeltsz. 1683.*

2 tomes in-8°. — Ouvrage rare. — Nous avons déjà dit à la page 133 du présent ouvrage, que nous croyons cette souscription fautive, parce qu'il n'y eut pas à Anvers un imprimeur du nom de Aeltsz.

1684.

888. — *Davids Psalmen nieuwlykx op rym-maat gestelt. Amsterdam, Jan Rieuwertsz. en Pieter Arentsz. 1684.*

In-12. — Psautier à l'usage des Mennonites d'Amsterdam.

889. — *Les Pseaumes de David, mis en rime françoise, par Clément Marot et Théodore de Bèze. Réduits nouvellement à une briève et facile methode pour apprendre le chant ordinaire de l'Eglise. Par Antoine Lardenois. A Amsterdam, dans l'imprimerie de G. P. et J. Blaeu. MDCLXXXIV.*

In-12.

890. — *A. Pels. Minne-liederen en Mengelzangen. Amsterdam. 1684.*

In-8°.

891. — *Biblia, dat is, de gantsche Heilige Schrift des Ouden ende Nieuwen Testaments kortelick uyt yder boek de voor-*

naemste saecken op psalmen gedicht. Door Pr. Manteau Van Dalem. Utrecht, Willem Clerck. 1684. 1684-1685.

In-8°.

892. — *Benedictus. Encomia Sacra musica decantanda una, duabus, tribus vocibus, et uno-quinque instrumentorum. Utrecht. 1684.*

In-4°.

893. — *Cantiques sur les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge pour tous les temps de l'année. Par M. l'abbé d'Heauville, avec des airs faits expres. Louvain, Gilles Denique. 1684.*

In-16. — Se vend 6 francs.

1685.

894. — *D. R. Kamphuyzens Stichtelyke Rymen, Om te lezen of te zingen. Onderscheyden in IV. Deelen. Met vele nieuwe Wijzen vermeerderd. De Twintigste Druk. T'Amsterdam. Voor Ian Rieuwertsz en Pieter Arentsz. Boekverkoopers. 1685.*

In-8°. — Se vend 4 francs. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°s 691 et 693; 1647, n°s 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876.

Titre. — *Op het uytkomen der Stichtelyke Rymen en Gedichten van Dirk Kamphuyzen,* poésie signée : *J. Oudaan* (4 p.). — Quelques autres poésies de divers auteurs (7 p.). — *Aan den Christelijken Lezer* (3 p.). — *Christelijke Zanger en Lezer.* — *Toe-eygen-Rym* (p. 1-3). — Texte rempli de musique notée (p. 5-350). — *Register* (8 p.). — *Stichtelyke Rymen. Vierde Deel. De*

1685-1686. *Drukker aan den Lezer* (4 p. non chiffrées). — Texte (p. 5-24). — On trouve presque toujours réuni au volume précédent :

Uytbreyding Over de Psalmen Des Propheten Davids. Na de Fransche dicht-mate van C. Marot, en T. de Beze. Door Diderik Camphuyzen. T'Amsterdam, Voor Ian Rieuwertsz, en Pieter Arentsz. Boekverkoopers. 1685.

In-8°. — Titre. — Texte rempli de musique notée (p. 3-340). — *Register aller Psalmen* (3 p.). — *Tafel van de Psalmen die men zingt op eenerley wijze.*

895. — *De CL Psalmen Davids, mitsgaders eenige andere Gedichten ende Lof-sangen, volgens de nieuwe Over-settinge des Bibels. Gerijmt door Johannes Roldanus, Bedienaar des Godlijken Woords (Op Musyk, met den Catechismus). T'Enchuysen door Hendrik Van Straalen. 1685.*

In-8°. — Avec la musique des psautiers français.

896. — *Antiphonarium Romanum. Editio quarta auctior et correctior melioreque ordine disposito. Antwerpiæ apud Joannem Stichter. 1685.*

In-4°. — La préface est datée de 1633. — Jean Stichter était un imprimeur d'Amsterdam qui publiait des volumes à Anvers (voir à la page 137 du présent ouvrage).

1686.

897. — *Epistolæ et Evangelia totius anni, ex præscripto Missalis Romani, Sacrosancti Concilii Tridentini restituti, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ octavi, auctoritate recogniti. Ad majorem Ecclesiarum commoditatem. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. M. D. C. LXXXVI.*

In-folio.

898. — *Uytbreyding over de heylige lofzangen, bestaande in liederen, klaagliederen, lofzangen, dankzeggingen, en gebeden des Ouden- en Nieuwen Verbonds. In twee honderd gezangen op psalmwyzen gestelt door Karel Verlove. Amsterdam, by Jan Ten Hoorn. 1686.* 1686.

In-8°.

899. — *Den Hooning-raat der Psalm-dichten ofte Davids Psalmen met d'andere Lof-sangen, gestelt op Sang-maate en Afdeelingen, in de Nederl. Kerken gebruikelyk, en vergaadert uit de seventien berijmde Psalm-boeken van P. Dathenus, Ph. de Marnix, A. de Hubert, D. Camphuisen, H. Geldorpius, J. Revius, C. Boey, Ch. van Heule, J. Westerbaen, H. Bruno, J. Clercquius, H. Celosse, D. van Disselburg, J. Six, S. van Huls, J. Oudaan en J. Roldanus, door Hendrik Ghysen. t'Amsterdam, by Gerardus Borstius. 1686.*

In-12.

900. — *C. Hacquart. Harmonica Parnassia Sonatorum, trium et quatuor instrumentorum. Utrecht. 1686.*

In-folio.

901. — *Schriftuerlijke Gezangen gerijmt en op nieuwe zangwijzen gestelt door Rooleeuw. 2e Druk. Amsterdam, Arentsz. 1686.*

In-12.

902. — *W. van Haeght. Psalmen Davids in nederduytsche sangversen. Mitsgaders de Liederen en Lofsangen by de Nederlandsche christenen van de Augsburghsche belydenis gebruyckt. Amsterdam. 1686.*

In-12. — Se vend 5 francs.

1687.

903. — *Nieuwe Voldichte Reuse-spraecke der Stede van Brugghe : Bestaende in verscheyden Uyt-spraecken ende Liedekens passende op het H. Bloedt Jesu Christi, inde Stadt van Brugghe bewaert 'tzedert het jaer 1148. Uytghesproken door Reusen, Reusinnen, Vier Aymins-Kinderen, Koningh Karel, Fortuyne, Pellicaen, Parnassus-Bergh, Ballet, Hemel ende Helle-waghens. Uyt-ghegheven by d'Heer Francois de Meulenaere ghetrauwen thesaurier van Brugghe. Brugghe, by de Weduwe van Alexander Michiels ende by Pieter van Pee. Met gratie en privilegie (1687).*

In-4°.

904. — *Eenige gezangen uit de opera van Bacchus, Ceres en Venus gesteld, door J. Schenk. Amsterdam. 1687.*

In-8° oblong.

905. — *W. Sluiter. Eibergsche zang-lust of geestelyke liedekens. Tweede druk. Amsterdam. 1687.*

In-12.

906. — *W. Sluiter. Alle de geestelijke en zoetvloeiende werken. Amsterdam. 1687.*

In-12.

1688.

907. — *Achille et Polixène, tragédie mise en musique, le premier acte par feu M. de Lully, le prologue et les quatre autres actes par M. Collasse. Amsterdam, Pointel. 1688.*

In-4°.

908. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijcke Rymen, om te lesen of te zingen. Geheel op noten gebragt; en gestelt op sleutels om te zingen en te spelen op allerhande instrumenten; mitsgaders vermeerderd met eenige nieuwgecomponeerde wijzen, door H. Mathieu. Rotterdam, Naeranus. 1688.* 1688-1689.

Petit in-8°. — Se vend 6 francs. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°s 691 et 693; 1647, n°s 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894.

909. — *A. Corelli. XII Suonate a tre, due Violini e Violone, col Basso per l'Organo. Opera prima nuovamente ristampata. In Anversa Stampato in Casa di Henrico Aertssens al Monte Parnasso. Anno 1688.*

In-folio.

910. — *Cantiones Natalitiæ duabus et quatuor vocibus decantandæ cum reprisis a III. IV. V. voc. et inst., auctore J. Berckelaers. caeco. Opus quartum. Antverpiæ, apud Henricum Aertssens, typographum musices sub signo Montis Parnassi. Anno 1688. Cum speciale Regis privilegio.*

In-4°.

1689.

911. — *De CL Psalmen Davids in Nederduytsche zangverssen, begrijpende d'oude door Willem van Haagt en de nieuwe, door J. van Duisberg. Aldus geheel op bekende zang-wysen, beneffens alle de gewoone geestelijke liederen, ten dienste van de christelijke gemeynte van d'onveranderde Augsburgsche geloofsbelijdenis, in 't ligt gegeven. Amsterdam, Jan van Duisberg. 1689. — Kerk-, school- en huys-boekskens. Amsterdam, Jan van Duisberg. 1689.*

In-8°.

1689-1690. 912. — *G. de la Porte. Suites de pièces nouvelles choisies et disposées pour le Concert, pour deux dessus de Violon avec la Basse continue pour le Clavecin, auxquels on peut joindre la Basse de Viole et le Théorbe. Amsterdam. 1689.*

In-4°.

1690.

913. — *Missæ propriæ Sanctorum ordinis Carmelitarum Discalceatorum, a Sacra Rituum Congregatione approbatæ. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. M. DC. XC.*

In-folio.

914. — *Processionale Romanum ad normam Missalis et Breviarii ex decreto Sacrosancti Concilij Tridentini editi, omnibus ecclesiis, in quibus Missale et Breviarium receptum est, accommodatum. Ultima editio prioribus auctior et emendatior. Tornaci, Coulon. 1690.*

In-4° de 224 pages.

915. — *Processionale Romanum ad normam Missalis et Breviarii ad usum ecclesiæ Cathedralis B. M. V. Tornaci. Tornaci, Coulon. 1690.*

In-4° de 224 pages. — Même ouvrage que le précédent, avec un autre titre.

916. — *Davids Psalmen na de oorspronkelikke taale, midsgaaders heilige gesangen, geheel op nooten, door Joannes Six Van Chandelier gerijmt. Den tweeden druk. Amsterdam, Abraham Wolfgang. 1690.*

In-12. — Avec la musique des psautiers français.
Seconde édition (voir 1674, n° 852).

917. — *Les Pseaumes de David, mis en rime françoise, par Clément Marot et Théodore de Bèze. Réduits nouvellement à une briève et facile méthode pour apprendre le chant ordinaire de l'Église. A Amsterdam, dans l'imprimerie de P. et J. Black. 1690. Aux dépens de la Compagnie.* 1690-1691.

Petit in-8°.

918. — *Les Pseaumes de David, mis en rime françoise, par Clément Marot et Théodore de Bèze. Réduits nouvellement à une briève et facile méthode pour apprendre le chant ordinaire de l'Église. Par Antoine Lardenois. A Amsterdam, dans l'imprimerie de G. P. et J. Blaeu. MDCXC.*

In-12. — Seconde édition (voir 1684, n° 889).

919. — *C. van Ecke. Koninklijke harpliederen met 150 nieuwe airen en konstig prae- en postludium gecomponeert door Ioan. Schenk. (Opera quarta). Voor 2 stemmen, violen en basso continuo. Amsterdam, Erfgenamen J. Lescailje (1690).*

In-8° oblong. — Ouvrage rare.

920. — *Groot Hoorns Liedt-Boekje. Hoorn, St. Kortingh (1690).*

In-32.

1691.

921. — *F. de Magalhaens. Cantus Ecclesiasticus commendandi animas corporaque sepeliendi Defunctorum; Missa et Stationes juxta Ritum Sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ Breviarii Missalisque Romani Clementis VIII et Urbani VIII recognitionem ordinata. Antverpiæ, apud Henricum Aertssens. 1691.*

In-4°.

1691. 922. — *Cantum Ecclesiasticum præcibus apud Deum animas juvandi, corporaque humandi Defunctorum Officium, Missam et Stationes juxta ritum S. S. Romanæ Ecclesiæ omnium ecclesiarum matris et magistræ : juxta breviarii, missaliq. romani novissimam recognitionem. Conficiebat Philippus Magalanicus. Nunc denuo in hac postr. editione castigatum. Antverpiæ, apud Henricum Aertssens. 1691.*

In-4°.

923. — *P. A. Fiocco. Sacro Concerti a 1 et piu voci, con Inst. Antverpiæ, apud Henricum Aertssens. 1691.*

In-4°.

924. — *J. de Gouy. Airs sur la Paraphrase des Pseaumes de A. Godeau. Amsterdam, Amédée le Chevallier. 1691.*

In-8° oblong.

925. — *C. Rosiers. Pieçes choisies à la manière italienne, propres à jouer sur la Flûte, le Violon et autres instrumens. Amsterdam. 1691.*

In-4° oblong.

926. — *De CL Psalmen des Propheten Davids met eenige andere Lof-sangen, uyt den Françoijschen in Nederlandtschen Dichte overgeset door Petrum Dathenum; en tot gemack des sangers op eenen sleutel gestelt, volgens de correctie van Mr. Cornelis de Leeuw. Mitsgaders de Christelicke Catechismo, Formulieren en Gebeden der gereformeerde Kercken. Leyden, Daniel van Gaesbeeck. 1691.*

In-64.

927. — *Graduale Romanum. Antverpiæ. 1691.*

In-4°.

1692.

928. — *J. Schenck. Il Giardino Armonico consistente in diverse Sonate a due Violini, Viola da Gamba e Basso Continuo. Amsterdam. 1692.*

In-folio.

929. — *J. Schenck. Scherzi Musicali, ou Suittes pour une Basse de Viole et une Basse Continue, composés de Préludes, Allemandes, Courantes, Chaconnes, etc. Amsterdam. 1692.*

In-folio oblong. — Contient cent compositions.

930. — *Kamphuyzens Stichtelijcke Rymen om te lezen of te zingen. Met Muziek Cantor of Tenor en Bassus. Amsterdam. 1692.*

In-8°. — Avec la musique de Joseph Butler et d'autres compositeurs.

Se vend 4 francs. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, nos 691 et 693; 1647, nos 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1688, n° 908.

1693.

931. — *Appendix ad Graduale Romanum, sive Cantiones aliquot sacræ, quæ ante, sub et post Missam sæpe cantari solent. Amstelodami, ex typographia Joannis Stichter bibliopolæ sub signo Montis Calvariæ. Anno 1693.*

In-4°.

932. — *D. R. Kamphuyzen 's Stichtelyke Rymen, om te lezen of te zingen. Amsterdam, Wed. Arents. 1693.*

1693-1695. 4 parties in-4°. — Se vend 3 francs. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°s 691 et 693; 1647, n°s 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1688, n° 908; 1692, n° 930.

933. — *J. Schenck. Dix-huit Sonates a Violon seul et Basse continue. Amsterdam. 1693.*

In-folio.

1694.

934. — *Graduale Romanum juxta Novum Missale recognitum. Editio novissima correctior. Amstelodami, ex typographia Joannis Stichter bibliopolæ sub signo Montis Calvariæ. Anno 1694.*

In-4°. — Avec frontispice gravé.

935. — *A. Moonen. Davids heilige Trapzangen of de Liederen Hamaaloth, in Nederduitsch dicht. Deventer. 1694.*

Petit in-8°. — Traduction des Psaumes 120 à 134.

936. — *Nut Tyd-Verdryf, door Mattheus Gargon. Dienaar Jesu Christi tot Nuland en Geffen. Amsterdam, By d'Erfg. van Paulus Matthysz. in 't Muzyk-boek. MDC XCIV.*

In-8°.

1695.

937. — *De CL. Psalmen des Propheten Davids, met eenige Lofzangen : Uyt den Françoyschen in Nederlandtschen Dichte overgeset door Petrum Dathenum. En tot gemack des Sangers, de Musijknoten op eenen Sleutel gestelt, na de correctie van Mr. Cornelis de Leeuw. Mitsgaders de christe-*

licken Catechismo, Formulieren en Gebeden der gerefor- 1695.
meerde Kercken. 2de uytgaaf. T'Amsterdam, gedruckt by Abraham van der Putte, C. Burgers, Anthony Hasebroeck. 1695.

In-12. — Voir 1691, n° 926.

938. — *Sachte Verbetering der Psalm-Rymen Datheni. Dat is de CL. Psalmen Davids, wel-eer door Petrus Dathenus op Nederlandtsche Rijmen gestelt, ende in de Kercken van Nederlant tot noch toe gebruyckt. Doch nu op de sachste wijse, ende mede de minste verandering soodanich verbetert, dat een menichte van stopwoorden is wechgenomen, de Voet-mate der Rymen overal geholpen, ende de Sin doorgaens vloeybaerder gemaeckt. Tot dienst der Nederlantsche Kercken bereyt ende aen 't licht gegeven door Abrahamus Trommius, Dienaer Jesu Christi in de Gemeynte tot Groningen. Geheel op Noten gedruckt, ende op een Sleutel gestelt, ziinde den Text op de kant daer bygevoegt, vervattende oock de Christelicke Catechismus met de kerckelicke Formulieren ende Gebeden. T'Amsterdam, by Gerardus Borstius, Boeck-verkooper op de hoeck van de Nieuwen-dijck, aen den Dam. 1695.*

In-8°.

939. — *Bellerophon, of Lust tot Wysheyt, door Sinne-beelden leerlijck vertoont. Waer bij gevoeght zijn de vrolijcke stemmen of stichtige en vermaeckelijcke Liedekens en Dichten, genomen uyt de geoorloofde vrolijckheyt, tot opweckinge der goede zeden. En op 't nieuw doorgaens vermeerdert en verbetert, en met de alderschoonste Voysen op Musijck nooten gepast, en met Konst platen geciert. Door D. P. Pers. De Musijck door Cornelis de Leeuw gecorrigeert. t'Amsterdam, Gedruckt door de Wed. van Gysbert de Groot, op de Nieu-*

1695-1696. *wendijck, tusschen de twee Haerlemmer-sluysen, in de Groote Bybel. 1695. Met Privilegie.*

3 parties in-8°. — Voir 1633, n° 621; 1638, n° 645; 1641, n° 666; 1656, n° 771; 1657, n° 776; 1662, n° 803; 1664, n° 816; 1669, n° 837; 1681, n° 873.

940. — *Corn. Sweerts. Mengelzangen en Zinnebeelden (op muzyk gesteld door H. Anders, F. le Grand, etc.). Amsteldam. 1695.*

2 parties in-8°. — Avec gravures.

941. — *J. van Lodensteyns Uyt-spanningen behelzende eenige stichtelyke Liederen en andere Gedichten. 5de druk. Amsterdam, Wed^e de Groot. 1695.*

In-8°. — Voir 1683, n°s 879 et 886.

942. — *Academia Ottobonica overo Suonate a tre' istromenti da Archangelo Corelli da Fusignano detto il Bolognese. Opera quarta. In Anversa, per Henrico Aertssens, unico Stampatore di Musica, all' Insegna del Monte Parnasso. 1695. Con Privilegio.*

Petit in-folio de 23 pages. — Collection de douze sonates.

On n'avait pas encore alors de ligatures de notes. — Les caractères d'Aertssens étaient moins beaux que ceux de Phalèse.

1696.

943. — *Die Psalmen Davids nach Frantzösischer Melodey in Teutsche Reymen gebracht durch D. Ambrosium Lobwasser. Auch andere Psalmen und Geistliche Lieder, wie solche in de Evangelischen Kirchen gebraucht werden. Samt dem*

Chur-Pfaltz-Catechismo und Kirchengebeten. Amsterdam, bey Heinrich Wetstein. 1696. 1696.

In-8°. — Voir 1646, n° 699; 1677, n° 862.

944. — *Nut Tyd-Verdryf, door Mattheus Gargon. Dienaar Jesu Christi tot Nuland en Geffen. Den tweeden Druk grotelyks verbetert en vermeerdert. t'Amsterdam, By d'Erfgenamen van Paulus Matthysz. in 't Muzyk-boek. MDC XCVI.*

In-8°. — Se vend 4 francs. — Voir 1694, n° 936.

Op de Tytel-Print. — Frontispice gravé. — Titre. — Dédicace (3 p.). — *Aan den Zanger en Lezer* (3 p.). — Texte rempli de musique (p. 1-208). — *Proeve Op de Zin-spreuken van Salomon* (p. 1-78), sans musique.

945. — *Nieuwe boertige en ernstige Minne-zangen. t'Amsterdam, by Corn. Sweerts. 1696.*

In-8° oblong. — Volume rare.

946. — *Corn. Sweerts. Mengelzangen bestaande in Cantus en Bassus Continuus, mede om op de Viool, Fluit en andere instrumenten te kunnen spelen, op muziek gesteld door F. le Grand, zangmeester. Amsterdam. 1696.*

In-8°. — Voir 1695, n° 940.

947. — *H. Anders. Trioos, Allemande, Courante, Sarabande, Gighe. Amsterdam. 1696.*

In-4° oblong.

948. — *Dichtkundige Ziele-zangen, opgesongen door Ph. van Sorgen, ook van onderscheidene andere Zang-lievers : met een aanhangsel van dezelfde materialen. Tot Utrecht, by Willem Clerck. 1696.*

2 tomes in-8°.

1697.

949. — *Pastorale Rituali Romano accommodatum, Canones et Ritus Ecclesiasticos, qui ad Sacramentorum administrationem, aliaque Pastoralia Officia rite obeunda pertinent, complectens : Joannis Hauchini fel. record. Archiepiscopi Mechliniensis jussu olim editum. Nunc vero Reverendissimi et Illustrissimi Jacobi Boonen, ejusdem Provinciæ Archiepiscopi auctoritate, multis locis auctum et recognitum. Antverpiæ, apud Joannem Baptistam Verdussen, via vulgo Cammerstrate, sub signo duarum Ciconiarum. M. DC. XCVII. Cum gratia et privilegio.*

In-4°.

950. — *De CL. Psalmen des Propheten Davids, met eenige Lofzangen : Uyt den Françoyschen in Nederlandtschen Dichte overgeset door Petrum Dathenum. Mitsgaders de christelicke Catechismo, Formulieren en Gebeden der gereformeerde Kercken. T'Amsterdam, by Gerrit Schellingwouw, in Dordrecht. 1697.*

In-12.

951. — *Uytbreyding over de Psalmen des Propheten Davids. Na de fransche dicht-mate van C. Marot en T. de Beze. Door Diderick Camphuysen. Geheel op musijck-noten, en eenen sleutel gestelt door Cornelis de Leeuw. Den vierden druk. Amsterdam, Wed. Picter Arentsz. 1697.*

In-12. — Voir 1630, n° 601; 1650, n° 735; 1661, n° 795; 1662, n° 801 ; 1674, n°s 854 et 855; 1675, n° 857 ; 1679, n° 865; 1685, n° 894.

1698.

952. — *Die Psalmen Davids, nach Frantzösischer Melodey in teutsche Reymen gebracht durch D. Ambrosium Lobwasser. Auch andere Psalmen und geistliche Lieder, wie solche in den Evangelischen Kirchen gebrauchet werden. Samt dem Chur-Pfalz-Catechismo und Kirchengebeten. Amsterdam, bey Heinrich Wetstein. 1698.*

In-8°.—Voir 1646, n° 699; 1677, n° 862; 1696, n° 945.

953. — *De Langh-gewenschte vernieuwynge der Vrede-Vreught. Vertoont en uytgesproken op de Brugsche Kermis door Reusen, Reusinnen, Ballet-waeghen, Vier Aimins-Kinderen, Koningh-Carel, Fortuyne, Pellicaen, Parnassus-Bergh, Hemel en Helle-waghens, Ter ghedachtenisse van het Alderheylighste Bloedt Jesu Christi, onder het wyslyck en voorsienigh bestier van Myn heer Pieter Neyts, thesaurier van Brugghe. Brugghe, Ignatius van Pee (1698).*

In-4°.

954. — *Te Deum pour la paix de Ryswick. Par Guilain Doré d'Arras. Imprimé à Anvers, par Henri Aertssens. 1698.*

In-4°. — Doré naquit à Arras vers 1650 et fut élevé à Louvain, où il fut nommé à une chapelle de la cathédrale, devint maître de musique et composa plusieurs œuvres. Nous connaissons encore de lui : *La Couronne d'Or* (Opus 6). — Ce *Te Deum* est excessivement rare.

955. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii. V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ octavi*

1698-1699. *auctoritate recognitum. In quo Missæ propriæ de Sanctis ad longum positæ sunt ad majorem Celebrantium commoditatem. Antverpiæ, ex typographia Plantiniana apud Viduam Balthasaris Moreti. M. DC. XCVIII.*

In-folio. — Avec gravures.

1699.

956. — *Die Psalmen Davids, nach Frantzösischer Melodey in Teutsche Reymen gebracht durch D. Ambrosium Lobwasser. Auch andere Psalmen und geistliche Lieder, wie solche in den Evangelischen Kirchen gebrauchet werden. Samt dem Chur-Pfaltz-Catechismo und Kirchengebeten. Amsterdam, bey Henrich Wetstein. 1699.*

In-8°. — Voir 1646, n° 699; 1677, n° 862; 1696, n° 945; 1698, n° 952.

957. — *De Koninglyke Harp-gezangen, of Koning Davids 150 Psalmen en de andere Lof-zangen. Uyt alle voorgaande Psalm-gedichten uitgekeurt, en met behulp van nieuwe Rijm-vaarzen, opgemaakt en 't zaamgesteld op de eigen zangmaat en gelijk getal van zangverzen, gebruikelijk in de Fransse, Hoog- en Nederduitsche Gereformeerde Kerken. Door Cornelis Van Vleuten. Amsterdam, J. Smets en P. Dibbits. 1699.*

In-12.

958. — *De Versnaarde Konings-harp of de honderd-en-vijftig Psalmen des Profeten Davids. Na den text of naasten zin der zelver verkort, en op de gewoone zang-wijsen gerijmd, door Christoffel Pierson. Goude, Kornelis Dyvoort. (1699).*

In-12. — Voir 1679, n° 866.

959. — *Grondig Ondersoek van de Toonen der Muzijk, waarin van de wijdte of grootheid van Octaven, Quinten, Quarten en Tertiën, heele en halve Toonen, onvolmaakte en valsche spetiën, geoorloofde 'tzamenvoeging van Octaven, Quinten, Quarten en Tertiën, en van het berekenen, stellen en behandelen van Orgels, Clavecimbels, Fioolen, Fluiten, Schalmeijen, Hautbois, Trompetten, etc., gehandeld wordt. Door Klaas Douwes. Franeker. 1699.* 1699-1701.

In-8°.

1700.

960. — *J. H. Krul. Minne-Spiegel ter Deugden, bestaende in verscheyde Minne-beelden, Minne-Wetten, soet-gevoysde Liedtjens ende Comedien (waer van eenige getrocken uyt de Fransche Astrea, enz.). Waer by gevoeght is voor een 2e deel: De Wegh-wijser ter Deugden. Amsterdam, C. Danckertsz (1700).*

In-4°. — Voir 1630, n° 602; 1639, n° 649; 1640, n° 661; 1650, n° 737; 1669, n° 838.

961. — *J. Bloems. Stigtelyke Zeedeverssen, begreepen in de Psalmen Davids. Amsterdam (1700).*

In-12.

962. — *A. Moonen. Davids heilige Trapzangen of de Liederen Hamaaloth, in Nederduitsch dicht. Delft. 1700.*

In-8°. — Seconde édition (voir 1694, n° 935).

1701.

963. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et*

1701. *Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ octavi auctoritate recognitum. In quo Missæ propriæ de Sanctis omnes ad longum positæ sunt ad majorem Celebrantium commoditatem. Antverpiæ, ex typographia Plantiniana apud Viduam Balthasaris Moreti. M. DCC. I.*

In-folio. — Avec six gravures.

964. — *De CL Psalmen des Propheten Davids in nederlantschen dichte overgeset door Petrum Dathenum. — Les Pseaumes de David, mis en rime françoise, par Clément Marot et Théodore de Beze. — Amsterdam, Wed. Steven Swart. 1701.*

In-12.

965. — *Missæ in Festis Solemnioribus primæ et secundæ classis. t'Amsterdam, gedrukt by Willem van Bloemen, boekdrukker en verkooper in de Kalver-Straat, tusschen de Heylige-weg, ende Osse-sluys, in de Nieuwe Gekroonde Berg-Kalvarie. 1701.*

In-4°.

966. — *Die Psalmen Davids, nach frantzösischer Melodey in teutsche Reymen gebracht, durch D. Ambrosium Lobwasser. Auch andere Psalmen und Geistliche Lieder, wie solche in den Evangelischen Kirchen gebraucht werden. Samt dem Chur-Pfaltz-Catechismo und Kirchengebeten. Amsterdam, bey Heinrich Wetstein. 1701.*

In-12. — Voir 1646, n° 699; 1677, n° 862; 1696, n° 945; 1698, n° 952; 1699, n° 956.

1702.

967. — *Processionale pro Ecclesiis ruralibus ritibus Romanæ Ecclesiæ accommodatum, Responsoria, Hymnos, Antiphonas, Psalmos aliaque in Processionibus dicenda complectens. Additis sub finem Laudibus Vespertinis de SS. Sacramento, et de Beata Maria Virgine. Antverpiæ, apud Henricum et Cornelium Verdussen, Anno M. D. CC. II. Cum gratia et privilegio.*

In-4°.

968. — *D. R. Kamphuijzen. Stichtelijke Rijmen geheel op nooten gebracht; mitsgaders vermeerdert met eenige nieuwgecomponeerde wijzen door M. Mathieu. 2e druk. Rotterdam, Naeranus. 1702.*

In-8°. — Seconde édition du volume cité en 1688, n° 908. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, nos 691 et 693; 1647, nos 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1692, n° 930; 1693, n° 932.

969. — *Hieron. Sweerts. Innerlyke ziel-tochten op 't H. Avondmaal, benevens Stichtelyke Zede-zangen. Amsterdam. 1702.*

In-8°.

970. — *'t Groot Hoorns, Enkhuyser en Alkmaerder Liede-Boeck. Amsterdam. 1702.*

In-32. — Chansonnier populaire dit *Mopsje*.

1703.

971. — *De CL Psalmen des Propheten Davids, met eenige andere Lofsangen : uyt den francoyschen in nederlantschen dichte overgeset door Petrum Dathenum : En tot gemack des sangers, de musijcknoten op eenen sleutel gestelt, en gecorrigeert na de correctste copie van Mr. Cornelis de Leeuw. Mitsgaders de christelicke Catechismus, Formulieren, en Gebeden der gereformeerde Kercken. Amsterdam, Wed. van G. de Groot, 1703.*

In-24.

972. — *Tafereel der Deugden en Ondeugden. Amsterdam. 1703.*

In-8°. — Avec figures.

973. — *Os CL Psalmos d'el Rey e Propheta David, como taôbem os Canticos espirituales usados 'na Igreja Reformada Belgica, compostos para uso d'a Igreja Portuguesa 'nesta cidade de Batavia em Java Mayor, por Jacobo op den Akker, ministro pregador d'o S. Evangelho 'na Igreja d'a mesma cidade. Em Batavia, por Andre Lamberto Lodero, impressor d'a Illustre Companhia, e d'estra nobre cidade. 1703.*

In-8°. — Suivi du catéchisme de Heidelberg, de la liturgie et du symbole de Saint-Athanase.

1705.

974. — *Basuin-Klank vervattende eenige uitgelesen Psalmen Davids, Lof- en Feestgesangen en geestelicke Liedekens, in*

nederlandschen rym gestelt, door T. Sonnema. J. C. Den tweeden druk. Amsterdam, Weduwe van G. de Groot. 1705. 1705-1706.

In-12. — Voir 1661, n° 794; 1662, n° 798.

975. — *Stichtelyk Zangwerk. Behelzende de Byschriften, eenige uitbreidingen der Psalmen, en het vierde deel der Rymen van D. R. Kamphuizen. Alles nu eerst op muzyk gesteld door J. Willemsz. Amsterdam. 1705.*

In-12. — Se vend 4 francs.

976. — *Verzaameling van stichtelyke Gezangen. Amsterdam. 1705.*

In-12.

1706.

977. — *Arturi Jonstoni Scoti Psalmorum Davidis Paraphrasis Poetica, nunc demum castigatius edita. Amstelœdami, Fr. Halma. 1706.*

In-12.

978. — *C. J. Wits Stigtelyke Bedenkinge, Onledige Ledigheyd, Stigtelyke Tydkortinge. Bestaande in Aendachtige Gesangen, Leerlyke History Sangs Gedichten, En Sedige Bruylofts Liederen. Den Thienden Druk, op Nieuws Verbetert, Vermeerderd, En Verrykt met Nieuwe Musijck Verssen. Tot Amstelredam, Gedrukt by Casparus Lootsman, en de Weduw' van Jacobus Konynenberg, Boekverkoopers op 't Water, In de Lootsman. Anno 1706. Met Previlegie voor 15 Jaer.*

In-8°. — Jolie édition qui se vend 4 francs. — Titre orné d'une vignette signée : *J. Veenhuijse fecit.* — *Previlegie* (2 p.). On y voit que le premier privilége pour l'impression de cet ouvrage

1706-1707. fut octroyé le 6 septembre 1678. Le présent privilége est daté du 19 décembre 1693. — *De Boeck-Verkooper Tot de Stigtelyke Rymlievende Leeser.* Les éditeurs y disent que la musique a été de nouveau recorrigée « *door den Geestigen wel-ervaren Musiçyn Mr. Pieter* VAN NECK, *Organist.* » — *Toe-eygeninge....*, dédicace de l'auteur, datée d'Enchuysen, 1639 (2 p.). — *Op het Stichtelyck Thienmael gedrukte Rymwerk van de E. Heer Wits — Op de Stichtelyke Bedenkingen.... — Den Autheur Tot de Christelyke Jonkheyd* (p. 9-10). — Texte rempli de musique notée (p. 11-110). — *Register* (2 p.). — Faux-titre : *C. J. Wits. Onledige Ledigheyd, ofte Buytenzydze stichtelyke Oeffeninge, Tweede Deel. Den Thienden Druck verbeterd, En vermeerderd. — Opwekkinge....* (p. 115). — *Opdragst Brief* (p. 117-123). — *Christelyke Troost* (p. 124). — Texte (p. 125-206). — *Register* (2 p.). — Faux-titre : *C J. Wits Stichtelyke Tydkortinge, Bestaende in leerlyke Historien, Derde Deel. Den Thienden Druck, Verbeterd en Vermeerderd. — Eerdigt* (p. 211-212). — *Toe-Eygeninge* (p. 213-214). — Texte (p. 215-333). — *Register* (3 p.). — Titre spécial : *C. J. Wits Tweede Deel, van de Stichtelyke Tydkortinge. Behelsende Aenmerkelyke Historien, en Andere Gesangen. Den Derden Druck. Tot Amstelredam, Gedruckt by Casparus Loots-Man, Boekverkooper In de Lootsman, op 't Water. Anno 1706. — Opdracht* (p. 339-342). — Texte (p. 343-424). — Titre spécial : *Bruylofts Gesangen, Strekkende tot Gelukwensinge Aan de Nieuw Getroude, Met aenwyzinge van de Huwliks Pligt. Alle Deugdlievende Jongelingen Toege-eygend tot eerlyk vermaeck der Bruyloften. Door C. Wits. Dezen Laetsten Druck, van Nieuws Gecorrigeerd en veel Vermeerderd. Tot Amstelredam, Gedrukt by Casparus Loots-Man, Boekverkooper In de Lootsman, op 't Water. Anno 1706.* — Texte (p. 427-461). — *Register* (3 pages).

Voir 1655, n° 761.

1707.

979. — *Missæ Defunctorum, juxta usum Ecclesiæ Romanæ cum ordine et canone extensæ. Antverpiæ, ex typographia*

Plantiniana apud Viduam Balthasaris Moreti. M. D. CC. VII. 1707-1708.

In-fol. — Avec une gravure.

980. — *Davids Harpzangen, Of de CL Psalmen Van den Koninklyken Profeet David, en andere heilige Mannen. Nevens de gewoone Lofzangen in de Kerken gebruikelyk. Op niew, naar de Nederduitsche Overzettinge en Kantlekeningen, op de gewoone zangwyzen, in dichtmaat gebragt, door François Halma. T'Amsterdam, By François Halma, 1707, Met privilegie.*

In-12. — Jolie édition qui vaut 2 francs.

Frontispice gravé, portant : *Davids Harpzangen, op niew berymt door F. Halma. T'Amsterdam. By François Halma, 1707,* et signé : *J. Goeree del. J. v. Vianen fecit.* —Titre. — Dédicace en vers (7 p.). — *Berecht aan den Christelyken Lezer en Zanger* (19 p.). — *Aan Christus Kerke* (6 p.). — *Privilegie* (4 p.). — Approbations (7 p.). — *Op Davids Harpzangen....*, poésie de J. Vollenhove (3 p.). — Une poésie signée : A. Moonen. — Texte rempli de musique notée (p. 1-552).

981. — *De CL Psalmen berymt door Willem van Haecht en op muzyk gestelt. Door J. van Duisburg. Amsterdam. 1707.*

In-8°. — Voir 1689, n° 911.

1708.

982. — *Fundamentum Musices sive Tyrocinium Musicum, tradens facillimam methodam perfecté quascumque Notas dignoscendi perdiscendique vel horarum spatio, idque novâ methoda, et hactenus incognitâ. Præterea Mensurarum distinctiones, et figuras : adjunctis insuper fondamentis Cantûs*

 Gregoriani. Antverpiæ Ex typographia Henrici Aertssens, unici Musices Typographi, sub signo Montis Parnassi. 1708. Cum speciali Regis privilegio.

In-4°. — Voir 1664, n° 811.

983. — *De Hooning-raat der Psalm-dichten ofte Davids Psalmen met d'andere Lof-sangen, gestelt op sangmaate en afdeelingen, in de nederlandsche Kerken gebruikelyk. Zijnde een versaameling uit de 17 berijmde Psalm-boeken van P. Dathenus, Ph. de Marnix, A. de Hubert, D. Camphuisen, H. Geldorpius, J. Revius, C. Boey, Ch. van Heule, J. Westerbaen, H. Bruno, J. Clercquius, H. Celosse, D. van Disselburg, J. Six, S. van Huls, J. Oudaan en J. Roldanus, door Hendrik Ghysen. Geheel op nooten en op een sleutel gestelt. De tweede druk, van fouten gesuivert. Amsterdam, Wed. Gysbert de Groot. 1708.*

In-12. — Voir 1686, n° 899.

984. — *La Camilla : Danse nouvelle par M. Siris, sur un air italien de l'Opéra du même nom par Bononcini. Londres et Amsterdam. 1708.*

Grand in-4°. — Titre et cinq planches de musique et de figures chorégraphiques. — Très-rare.

1709.

985. — *C. Tuinman. Stichtelyke Gezangen. Tweede druk. Utrecht. 1709.*

In-8°.

1710.

986. — *J. van Lodensteyns Uitspanningen, behelzende eenige Stichtelijke Liederen, en andere Gedichten. De tiende druk*

verbeterd en vermeerderd. Amsterdam, Weduwe de Groot. 1710. 1710-1711.

In-8°. — Voir 1683, n°s 879 et 886; 1695, n° 941.

987. — *Oude en Nieuwe Hollantse Boerenliedjes en Contredansen (op muzijk). Amsterdam, E. Roger (1710).*

In-4°, divisé en huit parties.

988. — *Davids Psalmen en andere Lofzangen volgens de gebruikelijke zang-maten in rijm gestelt door Dirk Smout. Te Utrecht, by Jacob van Poolsum. 1710.*

In-8°.

1711.

989. — *Supplementum ad Antiphonale Romanum, juxta Breviarii ex decreto sacro-sancti Concilii Tridentini restitutum, a Clemente VIII. Pont. Max. nuper recognitum, Ecclesiis tam Urbium quam Pagorum concinnatum, continens omnia Officia nova hactenus huic Antiphonali nunquam adjuncta, quorum series sequenti Pagella designatur. Antverpiæ, apud Joannem Baptistam Verdussen, sub signo duarum Ciconiarum. Anno M. DCC. XI. Cum gratia et privilegio.*

In-folio.

990. — *Phaëton, tragédie mise en musique, par Mr de Lully. Troisième édition. Amsterdam, chez Pierre Mortier. 1711.*

In-folio.

991. — *M. Gargon. De CL Psalmen Davids, waar in de dicht- en zangmaat van Dathenus behouden en de verklaring van*

1711-1712. *de Prof. van Til op de voet gevolgd en door overzetting op den kant gebragt is. Vlissingen. 1711.*

Petit in-8°.

1712.

992. — *Les Pseaumes de David.*

In-4°. — Cette ancienne version, avec la musique, se trouve à la suite de la Bible de D. Martin, publiée *à Amsterdam par Pierre Mortier*, en 1712.

993. — *'t Gereformeert Gezangboek Over de voornaamste Gevallen en Waarheden van 't Christendom, met toepassende Zielzuchtingen en Gebeden : In dichtmaat gebragt door F. Halma. Te Leeuwarden, Gedrukt by François Halma. Drukker der Ed: Mog: Heeren Staten van Frieslandt, 1712. Met Privilegie.*

In-8°. — Se vend 2 francs.

Faux-titre. — Frontispice gravé. — Titre. — Dédicace en vers (10 p.). — *Berecht Aan den Christelyken Zanger of Lezer* (30 p.). — Deux privilèges (4 p.). — *Goedkeuring.* — *Op het Gereformeert Gezangboek van den Heere François Halma,* poésie signée : *Jetske Reynou Vander Malen* (2 p.). — Une autre poésie par A. Houbraken (2 p.). — *Register* (9 p.). — Faux-titre. — Texte rempli de musique notée (p. 3-360).

994. — *Graduale Romanum. Antverpiæ, apud Joannem Baptistam Verdussen. 1712.*

In-folio.

995. — *Rituale seu Manuale Romanum, Pauli V. Pont. Max. jussu editum. Cum Cantu Toletano ,et Appendice ex Manuali*

Toletano. Antverpiæ, ex Typographia Plantiniana. M. DCC. XII. 1712-1713.

In-4°. — Beau volume imprimé en rouge et noir.

1713.

996. — *Psalterium Romanum, decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum : Ex Breviario Romano Pii V. Pont. Max. jussu edito, et Clementis VIII. primum ; nunc denuo Urbani PP. VIII. auctoritate recognito. Editio nova, continens omnes Hymnos novos Sanctorum a recentioribus Summis Pontificibus in Breviario Romano ordinatos. Antverpiæ, ex Typographia Plantiniana. M. DCC. XIII.*

Grand in-folio.

997. — *D. R. Kamphuyzens Stichtelyke Rymen, om te lezen of te zingen. Geheel op nooten, na de voyzen van Rooleeuw. Amsterdam, Wed. Arents. 1713.*

In-12. — Quatre parties avec des gravures de Luiken. — Volume qui se vend 4 francs.

Voir 1624, n° 568 ; 1639, n° 630 ; 1645, n°° 691 et 693 ; 1647, n°° 706 et 707 ; 1652, n° 744 ; 1653, n° 750 ; 1655, n° 762 ; 1675, n° 836 ; 1680, n° 869 ; 1682, n° 876 ; 1685, n° 894 ; 1692, n° 930 ; 1693, n° 932 ; 1702, n° 968.

998. — *H. Uilenbroek. Christelijke Gezangen, wederom overgezien en op muzyknooten gestelt. Den dertienden druk. Amsterdam, Wed. G. de Groot. 1713.*

In-8°. — Avec titre gravé. — Voir 1671, n° 843.

999. — *W. Deurhoff. Stichtelijke Gezangen. Amsterdam. 1713.*

In-8°. — Chansonnier rare.

1713-1714. 1000. — *Davids Psalmen in 't nederduits berijmd. Haarlem, Izaäk vander Vinne. 1713.*

In-8°. — Psautier à l'usage des Mennonites de Haarlem.

1001. — *J. van Lodensteyn. Uytspanningen, behelsende eenige Stichtelijke Liederen en andere Gedichten. Amsterdam. 1713.*

Petit in-8°. — Voir 1683, n°s 879 et 886; 1695, n° 941; 1710, n° 986.

1002. — *Cæremoniale Episcoporum, Clementis VIII. primùm, nunc denuò Innocentii Papæ X. auctoritatè recognitum. Omnibus Ecclesijs, præcipuè autem Patriarchalibus, Metropolitanis, Cathedralibus, et Collegiatis perutile, et necessarium. Editio Prima in Belgio, multis Figuris Æneis exornata, et juxta ultimum Exemplar Vaticanum Typographiæ Apostolicæ revisa et impressa. Antverpiæ, Apud Henricum et Cornelium Verdussen. Anno M. D. CC. XIII. Cum Gratiâ et Privilegio.*

In-folio. — Superbe volume, imprimé en rouge et noir et sur beau papier, dont le Musée Plantin-Moretus possède un bel exemplaire. — L'ouvrage est très-rare.

Faux-titre. — Titre avec la grande marque typographique au Lion. — Dédicace à Mgr de Francken-Sierstorff, évêque d'Anvers, signée des frères Henri et Corneille Verdussen. — Deux documents datés de Rome. — *Index capitum.* — *Typographi ad Lectorem.* — Texte rempli de gravures et de musique notée (p. 1-366). — *Approbatio.* — *Summa Privilegii Regis,* datée de Bruxelles, 7 octobre 1711.

1714.

1003. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et*

Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ octavi auctoritate recognitum, In quo Missæ propriæ de Sanctis omnes ad longum positæ sunt ad majorem Celebrantium commoditatem. Antverpiæ, ex typographia Plantiniana. M. DCC. XIV. 1714-1715.

In-folio. — Avec neuf gravures.

1004. — *Les Pseaumes de David.*

In-4°. — Cette ancienne version, avec la musique, se trouve à la suite de la Bible de D. Martin, publiée *à Amsterdam par Pierre Mortier*, en 1714.

1715.

1005. — *Willink. Lusthof van Christelijke Dank- en Bedezangen, benevens eenige op nieuw berymde Psalmen. Amsterdam, van der Gaete. 1715.*

In-8°.

1006. — *D. R. Camphuysen. Uytbreyding over de Psalmen. Naar Marot en de Beze. Hier zijn bygevoeght de Loffsangen, gerijmt door C. L. Geheel op musijck-noten, en een bovensanghs sleutel gestelt, door Corn. de Leeuw. Amsterdam. 1715.*

In-8°. — Voir 1630, n° 601 ; 1650, n° 735 ; 1661, n° 795 ; 1662, n° 801 ; 1674, n°s 854 et 855 ; 1675, n° 857 ; 1679, n° 865 ; 1697, n° 951.

1007. — *Alewijn's Zede- en Harpgezangen met zangkunst verrijkt door D. Petersen. 2e druk. Te Haarlem, Gedrukt by de Wed: H: van Hulkenroij. 1715.*

In-4°.

1715-1717. 1008. — *Les Pseaumes de David en vers. Nouvelle version par François Rivasson, ministre pensionnaire de Messieurs les Etats. A Lewarde, chez François Halma, imprimeur de Messieurs les Etats de la Frise. 1715.*

In-8°.

1716.

1009. — *T' nieuw Gesang der Maeghden (Liedekens, door G. van Roost, Plebaen van Mechelen). t'Antwerpen, by Petr. Jouret opde melckmarckt inde gulde Tralie.*

In-8°. — Livre défendu par l'autorité ecclésiastique.

1010. — *Kruis Gezangen of Hemel Weg, vervattende het Leeven, Lyden en Sterven onzes Zaligmakers Jezu Christi. Amsterdam, Kornelis vander Sys. 1716.*

In-8° oblong de 45 pages.

1011. — *Het Vermaaklyk Buitenleven, of de Zingende en Speelende Boerenvreugd. Met Zangkunst verrykt, en tot gemak der Speelers op de G. sleutel gesteld. Te Haarlem, Gedrukt by de Wed. Hermanus Van Hulkenroy. 1716.*

Grand in-4°. — Avec des gravures d'après VAN OSTADE.

1717.

1012. — *H. van der Burgs Mengelzangen. Tweede druk, op de helft vermeerdert. Met Muzyk van voornaame Meesteren. Te Amsteldam, by Hendrik Blank. 1717.*

In-8° de 366 pages.
Sur le titre se trouve une vignette gravée par J. GOOREE, avec

la devise : *Voor die t' behaagt.* — L'impression est assez mau- 1717.
vaise. — Les séparations des mesures ne tiennent ni au caractère ni aux portées; elles sont très-inégales de grosseur et quelquefois fort mal placées. — Le caractère employé pour l'impression de ce volume est très-usé et n'a pas de ligatures.

1013. — *De CL Psalmen des Koninglyken Propheten Davids, en andere Lof Zangen, uyt den francoyschen in nerderlandschen dichte overgeset door Petrum Dathenum : als mede de argumenten ofte 't inhoud voor elken Psalm. Geheel op musyk nooten gesteld, door Mr. Cornelis de Leeuw. En noch de christelyke Catechismus, Belydenisse des Geloofs, enz. Amstelredam, J. Konynenberg. 1717.*

In-4°.

1014. — *A. Péls Méngelzangen, Eerste Deel. De tweede druk verbéterd. Te Amsterdam, Gedrukt voor het Kunstgenootschap, én te bekomen by H: van de Gaete en H. Bosch, énz. 1717. Met Privilegie.*

In-8°. — Très-jolie édition valant 4 francs.

Frontispice gravé. — Titre orné d'une charmante gravure par de Lairesse. — Dédicace (3 p.). — *Op de Tytelprent,* .... — Texte avec musique (p. 1-159). — Faux-titre : *A. Péls Méngelzangen, Tweede Deel, nooit gedrukt.* — Texte avec musique (p. 163-256). — *Bladwyzer* (5 p.). — *Copye van de Privilegie* (2 p.).

Voir 1684, n° 890.

1015. — *Principes très-faciles pour bien apprendre la musique qui conduiront promptement ceux qui ont du naturel pour le chant jusqu'au point de chanter toute sorte de musique proprement et à livre ouvert. Par Michel l'Affilard. 7e Edition. Amsterdam, Roger. 1717.*

In-4° oblong. — C'est la dernière édition d'un ouvrage qui eut

1717. un grand succès. La première avait paru à Paris, chez Ballard, en 1694 et avait été suivie rapidement par plusieurs autres.

1016. — *J. van Elsland. Gezangen, of het vrolijk Gezelschap der Negen Zanggodinnen; met Platen en Muzijk op de G. sleutel. Te Haarlem, bij de Wᵉ Herm. van Hulkenroy en zoon. 1717.*

In-8° — Avec gravures. — Première édition d'un ouvrage souvent réimprimé.

1017. — *Davids Harpzangen of de CL Psalmen nevens de Lof-Zangen der gereformeerde Kerk, in dichtmaat gebracht door François Halma, met bijgevoegde bas door J. Riehman. Leeuwarden, François Halma. 1717.*

2 vol. in-4°. — Avec gravures. — Voir 1707, n° 980.

J. Riehman était un musicien au service de la princesse d'Orange.

1018. — *D'Onnaspeurlyke Naspeuring, bestaande in vraag. antwoord en toesang, door T. Van der Wilt. Op muzyk gebragt door Dirk Scholl, organist en klokkenist van de nieuwe Kerk der stad Delft. Te Delft, gedrukt by Jacob Kloeting, boekdrukker en boekverkooper op de Markt, in 't Vergulde A, B, C, 1717.*

In-folio.

1019. — *Troost in Ouderdom, door d'Hʳ A. Alewyn. En Tegenzang voor de Jonkheyd, door T. Van der Wilt. Op muzyk gebragt voor een Stem en Grond-geluyd door Dirk Scholl, organist en klokkenist van de nieuwe Kerk der stad Delft. Tot Delft, gedrukt by Jacob Kloeting, boekdrukker en boekverkooper op de Markt, in 't Vergulde A, B, C, 1717.*

In-folio.

1020. — *Rouw- en Liefde-Tranen uitgestort over de smartelyke dood van de godvrugtige, nooit genoeg volprezene, deugdzame Maria Stuart, Koninginne van Groot-Brittanje, etc., etc., van God t'huis geroepen op den 7 January 1695. Tot Delft, gedrukt by Jacob Kloeting, boekdrukker en boekverkooper op de Markt, in 't Vergulde A, B, C, 1717.* 1717-1718.

In-folio. — Quatrième édition.

1718.

1021. — *Govert van Maters Kruisgezangen; Op het Lyden van onzen Heiland Jezus Christus, Met Zangkunst verrykt door Willem Vermooten. Te Haarlem. Gedrukt by de Wed: H: van Hulkenroy. 1718.*

In-4°. — Première édition.

1022. — *De Carneval van Roomen, Of de Vastenavonds Vermaaklykheden. Te Haarlem, Gedrukt by de Wed: H: van Hulkenroy, aan de Markt, in de Letter A. 1718.*

In-8°. — Avec des figures grotesques, gravées sur cuivre d'après Jacques Callot.

Titre avec la marque typographique. — *Op de Carneval van Roomen*, poésie signée : *P : v : D* (2 p.). — Une autre poésie portant le même titre et signée *J. O.* — Une troisième poésie signée : *A. v. H* (2 p.). — *Bladwyzer.* — Texte avec gravures et musique (p. 1-72).

1023. — *Jan van Elslands Dankbaare Naagedagten en Geboorte Gezangen, op de blyde en heylryke verschyninge, van 't licht der genade Jezus Christus; of de Geboorte van onzen Heiland en Zaligmaker, begreepen in twintig Zangstukken, met Zangkunst verrykt door C: Cauwenberg en W: Ver-*

1718-1721. *mooten. Te Haarlem, Gedrukt by de Wed: H: van Hulkenroy. 1718.*

In-4°.

1720.

1024. — *Graduale Romanum. Antverpiae, apud Joannem Baptistam Verdussen. 1720.*

In-folio.

1025. — *De CL Psalmen Davids en de Lof-zangen, op twee stemmen gestelt, met Bovenzangh en Bas door J. J. Bakker. t'Amsterdam. 1720.*

2 parties in-12.

1721.

1026. — *Missæ Defunctorum, juxta usum Ecclesiæ Romanæ, cum ordine et canone extensæ. Antverpiæ ex typographia Plantiniana. M. DCC. XXI.*

In-folio. — Avec une gravure.

1027. — *Rituale ad usum diœcesis Tornacensis Serenissimi I. R. I. Principis D. D. Joannis Ernesti Episcopi Tornacensis, administratoris Stabulensis, etc. jussu concinnatum et recognitum, ejusdemque auctoritate publicatum. Tornaci, E. Varlé. 1721.*

In-4° de 433 pages.

1028. — *Ev. Gherardi. Le Théâtre Italien, ou le Recueil général de toutes les comédies et scènes Françoises jouées par les comédiens Italiens du roy, etc., avec tous les airs qu'on y a chantez, gravez avec leur basse continue à la fin de chaque volume. Amsterdam, M. C. le Cene. 1721.*

6 vol. in-8°. — Avec gravures et frontispice.
Se vend 15 francs.

1029. — *J. van Lodensteyns Uyt-spanningen behelzende eenige Stichtelyke Liederen en andere Gedichten. 3e druk. Amsterdam, Visscher. 1721.* 1721-1722.

In-8°. — Voir 1683, nos 879 et 886; 1695, n° 941; 1710, n° 986; 1713, n° 1001.

1030. — *Het Nieuw vermeerderde Alkmaars Liede-boekje, bestaande in veelderhande Bruylofts-Liederen, Herders-sangen en anderen. Alkmaar, by Klaas Mol. 1721.*

Petit in-16.

1722.

1031. — *De CL Psalmen Davids. Waar in de dichte- en zangmaat van Dathenus behouden, en de verklaring van den Professor van Til op den voet gevolgd en deszelfs overzetting op den kant gebragt is. Nevens uitbreidinge der gewoone Lofzangen. Door M. Gargon. Alle op eenen sleutel, en gantsch op muzijk-nooten gesteld. Tweede druk. Amsterdam, Andries van Damme. 1722.*

In-12. — Avec la musique des psautiers français. — Voir 1711, n° 991.

1032. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et revûs par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. A Dort, Leyde, Amsterdam, Rotterdam, la Haye. M. DCC. XXII.*

In-12. — Première édition de la révision wallonne.

1033. — *W. Deurhoff. Stichtelijke Gezangen. Amsterdam. 1722.*

In-8°. — Voir 1713, n° 999.

1723.

1034. — *Processionale Romanum ad usum diœcesis Tornacensis. Tornaci Nerviorum, L. Varlé. 1723.*

In-4°.

1035. — *Jan van Elsland. Gezangen, of het vrolijk Gezelschap der Negen Zanggodinnen, kweelende en speelende verscheyde Zangstoffen, op zeer aangenaame toonen. Den tweeden druk, vermeerdert met verscheyden nieuwe stukjes en plaatjes. Alle op de G sleutel gesteld. Te Haarlem, bij de W*^e^*. Herm. van Hulkenroy en Zoon. 1723.*

In-8°. — Seconde édition (voir 1717, n° 1016).

Ce volume contient des figures gravées à l'eau-forte, d'après VAN OSTADE. — Il se vend 6 francs.

1036. — *Le Sage et d'Orneval. Le Théâtre de la Foire ou Opéra Comique avec des notes de musique. Amsterdam. 1723.*

5 vol. in 12. — Avec figures.

Ouvrage qui se vend 8 francs.

1037. — *Nouveau Recueil de Chansons choisies. A la Haye, chez Jean Neaulme. 1723.*

In-8°.

Titre en lettres rouges et noires, avec une vignette signée: *B. Picart fecit 1722.* — Avec une *Table des airs de ce recueil selon les sujets dont ils traitent.* Les subdivisions de cette table sont: *Chansons tendres ; — Chansons galantes ; — Chansons bachiques ; — Rondes de tables ; — Chansons mêlées de tendre et de bachique ; — Plans de morale galante et bachique ; — Chansons contre*

l'amour et le vin; — Chansons comiques et grotesques; — Chansons critiques et satiriques; — Dialogues; — Bransles et Danses-Rondes. 1723-1724.

Chaque chanson a sa musique notée.

1724.

1038. — *Mengelzangen, zijnde een gevolg van nieuwe Arietten, Allemandes, Sarabandes, Gavottes en Gigues, voor het clavecimbel en de stem, violoncello, violino, flauto, enz. Te Haarlem, by de Weduwe Hermanus van Hulkenroi, en zoon Aäron van Hulkenroi. 1724.*

2 vol. in-4°. — Avec gravures.

1039. — *Gargon. 't Hooglied op zangmaat gesteld met een cantus en bassus door J. Schenk. Amsterdam. 1724.*

In-4°.

1040. — *De CL. Psalmen Davids, In Nederduytsche Zangverssen, Oude en Nieuwe Rymen : Begrijpende d'Oude, Alle d'in gebruyk zijnde Psalmen, eertijds gerijmt door Willem van Haagt : Ende de Nieuwe, Alle de buyten gebruyk geblevene Psalmen, onlangs van hare onbekende, op bekende Kerk-zangwysen gestelt en gerijmt, door J. v. Duysberg. Aldus geheel op bekende Zang-wysen, Beneffens Alle de gewoone Geestelijke Liederen, ten dienste van de Christelijke Gemeynte van d'Onveranderde Augsburgsche Geloofs-Belijdenis, in 't licht gegeven; En Met eenige Nieuw-geapprobeerde Liederen vermeerdert. t'Amsterdam, By Hendrik Burgers, Wed: J. van Heekeren, Isaac vander Putte, En Compagnie. Met Privilegie.*

In-8°. — Beau volume valant 4 francs.

1724-1725. Imprimé en caractères gothiques. — Titre. — Privilége et approbation. — *Tot den Christelyken Leser* (7 p.). — Table (3 p.). — Texte avec musique notée (A-V6). — Titre spécial : *De Geestelyke Liederen en Lof-sangen, Die men gewoon is, in de Nederlandsche Christelijke Gemeynten van d'onveranderde Augsburgsche Geloofs-belijdenisse alhier, te singen. In desen druk van nieus met groote naarstigheyd oversien, gecorrigeert, en ook met eenige nieu-geapprobeerde Liederen vermeerdert. Gestelt, gelijk de voorgaande Psalmen, naa de Folien van het Oude Groot Psalm-boek. t'Amsterdam, Gedrukt in 't jaar M. DCC. XXIV.* — *Inhoud.* — Texte avec musique (X-Ii8). — *Blad-wyser* (9 p.). — *Een Psalm en Gesang-wyzer* (5 p.). — Titre spécial : *Kerk, School- en Huys-Boekskens, Welke by de Nederlandsche Christelijke Gemeynten van d'Augsburgsche Geloofs-Belijdenis, geleert, gebruykt, ofte in waarde gehouden werden, ... t'Amsterdam, Gedrukt in 't Jaar M. DCC. XXIV.* — *Texte* (p. 2-208).

Voir 1689, n° 911 ; 1707, n° 981.

1725.

1041. — *Schriftuurlyke Gezangen, gerymt, en op nieuwe zangwyzen gesteld door Renier Rooleeuw. t'Amsterdam. by Kornelis van der Sys, in de drie Raapen. 1725.*

In-12 de 280 pages. — Ce volume se vend 6 francs.

Voir 1686, n° 901.

1042. — *G. Soenius. Melodie per Camera C'io è XII Concertini Mescolati d'Ariette novelle a due : 3, 4, 5, 6, 7, Strumenti, ad libitum Possono ancora toccarsi a voce sola : C'ol Violoncello o Cimbalo. Haarlem, Wed. Herm. van Hulkenroi en A. van Hulkenroi. 1725.*

In-4°. — Contient des chansons françaises, hollandaises et allemandes.

1726.

1043. — *J. van Lodensteyns Uytspanningen, behelzende eenige Stichtelyke Liederen, en andere Gedichten. Verdeeld in vier deelen. Met een aanhangsel. De tiende druk verbeterd en vermeerderd. Amsterdam, J. Kannewet. In de gekroonde jugte Bybel. S. D.*

In-8°. — Avec un privilége daté de 1726.

Voir 1683, nos 879 et 886; 1695, n° 941; 1710, n° 984; 1715, n° 1001; 1721, n° 1029.

1044. — *Antiphonarium Romanum, officio Vesperarum præcipue accommodatum. Editio sexta, auctior et correctior, meliorique ordine disposita. Juxta Breviarium Clementis VIII. et Urbani VIII. auctoritate recognitum. Amstelodami, Ex typographia Gerardi a Bloemen, Bibliopolæ sub signo novo Montis Calvarie Coronati. 1726.*

In-4°.

1045. — *Recueil de Chansons choisies. A La Haye, chez Jean Neaulme. 1726-1743.*

8 vol. in-8°. — Voir 1723, n° 1037.

1046. — *Les Psaumes de David, mis en vers François et revûs par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. A Dort, Leyde, Amsterdam, Rotterdam, la Haye. 1726.*

In-12. — Voir 1722, n° 1032.

1047. — *Stichtelyke Mengelzangen, verzameld uit veelderhande Schriften, en op Muzyk gebragt door C: Cauwenberg,*

1726-1727. *W: Vermooten, en andere voorname Meesters. Te Haarlem, By de Wed' van Hulkenroy en zoon. 1726.*

Petit in-8°.

1727.

1048. — *D. R. Kamphuyzens Stichtelyke Rymen onderscheyden in IV. deelen. Gestelt op sleutels om te singen en te speelen op allerhande Instrumenten, door Jozeph Butler; vermeerdert met eenige nieuw gecomponeerde wyzen, door M. Mathieu. Geheel op nooten. Amsteldam, Kornelis van der Sys. 1727.*

In-8°. — Troisième édition du volume cité en 1688, n° 908 et en 1702, n° 968.

Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°° 691 et 693; 1647, n°° 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1688, n° 908; 1692, n° 930; 1693, n° 932; 1702, n° 968; 1713, n° 997.

1049. — *J. van Lodensteyns Uytspanningen, Behelsende eenige Stichtelyke Liederen, En andere Gedichten. Verdeeld in Vier Deelen. Met een Aanhangsel. De negende Druk verbetert en vermeerdert. Tot Amsterdam, By Evert Visscher, Boekverkooper in de Dirk van Hasseltsteeg. 1727. Met Privilegie.*

In-8° — Joli volume qui vaut quatre francs.

Titre avec vignette sur bois. — *Copye van de Privilegie* (2 p.). — *Voorreden* (8 p.). — *Anagrammatismus.* — *Op de Uytspanningen van den Hr. Jodocus van Lodensteyn,* poésie signée : A. Godart (3 p.). — Texte avec musique (p. 1-96). — Faux-titre : *J. van Lodensteyns Uytspanningen, II. Deel. Aandachten Over bysondere Geestelyke Stoffen.* — Texte (pp. 99-216). — Faux-titre : *J. van Lodensteyns Uyt-spanningen, III. Deel. Behelsende*

eenige Stichtelyke Invallen Op verscheydene Voorvallen. — Texte 1727-1728.
p. 219-368). — Faux-titre : *J. van Lodensteyns Uytspanningen, IV. Deel. Behelsende eenige Boet-Dichten.* — Texte (p. 371-464). — Table (13 p.).

Voir 1683, nos 879 et 886; 1695, no 941; 1710, no 986; 1713, no 1001; 1721, no 1029; 1726, no 1043.

1728.

1050. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, Pii V. Pont. Max. jussu editum, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ octavi auctoritate recognitum. In quo Missæ propriæ de Sanctis ad longum positæ sunt ad majorem Celebrantium commoditatem. Antverpiæ, ex typographia Plantiniana. M. DCC. XXVIII.*

In-folio. — Avec gravures.

1051. — *Hotteterre den Romein. Grondbeginselen over de behandeling van de Dwarsfluit. Overgezet door A. Moubach. Amsterdam, M. C. le Cene. 1728.*

In-8°.

1052. — *Den Singende Zwaan, dat is Lofzang der Heyligen die als singende Zwaanen de dood blijgeestig hebben ontfangen, door G. D. S. Leyden. 1728.*

In-8°. — Livre rare de cantiques catholiques. — La première édition est de 1664 (voir no 820).

1053. — *Kort en grondig Onderwys van de Transpositie, Beneffens Eenige korte aenmerkingen over de Musiek der Ouden, De onnodigheit van eenige Modis, en het* ut, re, mi,

1728-1729. *Als mede De Subsemitonia, of gesneede Klavieren. Waer noch bygevoegt is, eene korte en gemakkelyke Methode, om een Klavier gelyk te Stemmen. Door J. P. A. Fischer. Tot Utrecht, By Willem Stouw. M. D. C. C. XXVIII.*

In-4°. — Titre. — Texte (p. 1-30). — *Dit zyn de Exempels, dewelke in het Traktaatjen syn aangehaelt.* Quatre pages de musique (p. 31-34).

1729.

1054. — *Les Pseaumes de David, mis en vers françois, revus et approuvez par le Synode Walon des Provinces-Unies. Nouvelle édition. Amsterdam, aux dépens de l'église françoise de Londres. 1729.*

In-12.

1055. — *Les Pseaumes de David, mis en vers françois et revus par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. Nouvelle édition, imprimée par les églises françoises de Londres. Amsterdam, Lucas. 1729.*

In-12.

1056. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et revûs par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. Amsterdam, Z. Chatelain. 1729.*

In-12.

1057. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et revus par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. La Haye, Gosse et Neaulme. 1729.*

In-12.

1730.

1058. — *Graduale Romanum juxta novum Missale recognitum. Editio novissima summa diligentia ab erroribus expurgata. Amstelredami, Ex Typographia Gerardi à Bloemen, Bibliopolæ sub signo novo Montis Calvariæ Coronati. M. D. CC. XXX.*

In-4°. — Après la préface se trouve une manière parfaite d'apprendre le chant en langue néerlandaise : *Eene perfecte maniere om de Zangkunst te leeren in de Nederduitsche Taale.*

1059. — *Jan van Elslands Gezangen, of het Vrolyk Gezelschap der Negen Zanggodinnen, kweelende en speelende, op zeer aangenaame uitgezogte musikaale toonen, verscheide zangstoffen. Den derden druk vermeerderd. Te Haarlem, by de Wed^e Van Hulkenroy en zoon. 1730.*

In-8°. — Avec figures. — Voir 1717, n° 1016; 1723, n° 1035.

1060. — *Het Boek der Psalmen, of de Goddelyke Harpzangen. Met verklåringen. Utrecht, Corneliut Guilelmus le Febvre. 1730.*

In-8°.

1061. — *Dichtkundige Ziele-zangen, opgesongen door Philips van Sorgen, ook van onderscheidene andere Zang-lievers : Met een aanhangsel van dezelfde materialen. De laatste Druk. Tot Utrecht, bij J. van Poolsum. 1730.*

2 vol. in-8°. — Voir 1696, n° 948.

1062. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et*

1730-1731. *revus par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. La Haye, Gosse et Neaulme. 1730.*

In-12.

1063. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et revus par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. La Haye, Gosse et Neaulme. 1730.*

In-8°. — Autre édition que la précédente.

1064. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et revus par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. Amsterdam, P. Mortier. 1730.*

In-12.

1731.

1065. — *Les Pseaumes de David, mis en vers françois, revus et approuvez par le Synode Wallon des Provinces-Unies. Nouvelle édition. La Haye, P. Gosse et J. Neaulme. 1731.*

In-12.

1066. — *J. Verschuere Rijnvaen. Mengeldichten en Gezangen op muziek gebracht. Vlissingen, A Bruyn. 1731.*

In-8°. — Avec de grandes feuilles de musique.

1067. — *Korte en noodigste Grond-Regelen van de Bassus Continuus beneffens Verscheydene aenmerkingen, over desselfs behandelinge, voorgestelt, ende met eenige Exempels verklaert door J. P. A. Fischer, Organ. Tot Utrecht By Willem Stouw, M DCC XXXI.*

In-4°. — Titre. — *Voorberigt* (4 p.). — *Wat door de Bass-continuus verstaan word* (2 p.). — Texte avec planches et musique (p. 1-52). — Liste des fautes d'impression.

1068. — *Les Pseaumes de David, mis en vers françois, revus et approuvés par le Synode wallon des Provinces-Unies. Tous en Musique; avec la Prose à côté et les argumens de chaque Pseaume. Avec quinze Cantiques, que l'on peut chanter en famille dans les principales solemnitez de l'Eglise. Nouvelle Edition. A Leyde et à Utrecht. 1731.* 1731-1732

In-4°.

1732.

1069. — *Lusthof des Gemoets bestaande in Stichtelyke Gesangen, om in de vergaderinge gesongen en ook gelesen te worden. Met een Agter-hofje in zig bevattende uytgesogte Stigtelyke en Zielroerende Gesangen. Groningen, by Lucas van Colenbergh en Laurens Groenewout. 1732.*

2 parties in-8°. — Recueil de poésies spirituelles à l'usage des Mennonites dont quelques-unes sont de Karel van Mander. — Celles de la seconde partie ont la musique notée.

1070. — *Nouveau Recueil de Chansons choisies. Deuxième édition. Tome IV. A la Haye, chez P. Gosse et J. Neaulme. 1732.*

In-8°. — Voir 1723, n° 1037 ; 1726, n° 1045.

1071. — *Nouveau Recueil de Chansons choisies. Tome VI. A la Haye, chez Jean Neaulme. 1732.*

In-8°. — Voir 1723, n° 1037; 1726 n° 1045; 1732, n° 1070.

1072. — *Worstelende, vrolyke en dankbare Zielsgezangen, op de wyzen der Psalmen Davids, door Izaak Dusart. Amsteldam. 1732.*

In-8°. — Se vend 5 francs.

1732-1734. 1073. — *Q. van Blankenburg. Clavicimbel en Orgelboek der gereformeerde Psalmen en Kerkgezangen met dezelfde noten die de Gemeinte zingt, tot vloeijende maatzangen gemaakt. 's Gravenhage. 1732.*

In-4°.

1733.

1074. — *Missæ Defunctorum, juxta usum Ecclesiæ Romanæ cum ordine et canone extensæ. Antverpiæ, ex Architypographia Plantiniana. M. DCC. XXXIII.*

In-folio. — Avec une gravure.

1075. — *Davids Psalmen, berymt door Mr. Jan van Bellen, volgens der Staaten Bybel-tekst, op nieuws in volle vaerzen, en korter dan ooit berymd, verders op de gewoone Zangwyzen en tot gemak der Leerlingen, die op Instrumenten speelen, op den G sleutel daar by gesteld; beneevens alle de Gebeden. Te Haarlem, By A. van Hulkenroy. 1733.*

In-4°.

1076. — *Alewyn. Zede- en Harpgezangen. 3e druk. Amsterdam, Klumper. 1733.*

In-4°. — Avec gravures. — Voir 1715, n° 1007.

1734.

1077. — *Het Vrolyk Gezelschap der Negen Zang-godinnen, kwelende en spelende, op zeer aangename uitgezochte Muzikaale Toonen, verscheidene Zangstoffen. 6me druk. Amsterdam, Wed. J. Van Egmont. 1734.*

In-8°. — Voir 1717, n° 1016; 1723, n° 1035; 1730, n° 1059.

1078. — *Metael. Maes-Sluysse Meeuwe-klagt, behelzende verscheidene geestelycke Gezangen en Gedichten. Met noch korte aenmerkingen over de tegenwoordige liefdeloosen tyd. Den derden druck van fouten verbetert. 's Gravenhage, V. Holzen. 1734.* 1734-1735.

In-12.

1735.

1079. — *SjiXr Segala Mazmûr Dâyûd Terkârang' 'awleh Djerdjis Henrick Werendlij Pandita di-Batâwijah. Dibendar 'Amisterdam 'âtas titah Segala Tuwan Pemarentah Kompanijâ tertarâ awleh R. dan Dj. Wetistejn penarâ Kompanijâ. 1735.*

In-8°. — Suivi du catéchisme également traduit en malais.

1080. — *H. van der Hooch. Grondslag van 't Vocaalmuzijk, waar in de grondreegelen en alle soorten van transpositien. Amsterdam. 1735.*

In-8°. — Se vend 3 francs.

1081. — *Nouveau Recueil de Chansons choisies. Tome I. Quatrième édition. A la Haye, chez Jean Neaulme. 1735.*

In-8°. — Voir 1723, n° 1037; 1726, n° 1045; 1732, n°s 1070 et 1071.

1082. — *Nouveau Recueil de Chansons choisies. Tome II. Troisième édition. A la Haye, chez Jean Neaulme. 1735.*

In-8°. — Voir 1723, n° 1037; 1726, n° 1045; 1732, n°s 1070 et 1071; 1735, n° 1081.

1083. — *A. de R. en J. G. Specerijen-geur ofte eene Verzameling van uitmuntende Gezangen. Haarlem. 1735.*

In-8°.

1735-1736. 1084. — *F. Mctael. Maes-Sluysse Meeuwe-klagt, behelzende verscheidene geestelycke Gezangen en Gedichten. Met noch korte aenmerkingen over de tegenwoordige liefdeloosen tyd. Den derden druck van fouten verbetert. Dordrecht, Hendrick Walpot. 1735.*

Petit in-8°. — Il en avait paru une édition à Delft, en 1701.— Voir 1734, n° 1078.

1736.

1085. — *Nouveau Recueil de Chansons choisies. Tome VII. A la Haye, chez Jean Neaulme. 1736.*

In-8°. — Voir 1723, n° 1037; 1726, n° 1045; 1732, n°s 1070 et 1071; 1735, n°s 1081 et 1082.

1086. — *De CL Psalmen des Profeeten Davids met de gewoone Lofzangen, door Peter van Gunst. t'Utrecht, by Charlois, 1736.*

In-8°.

1087. — *Stichtelyke Mengelzangen, verzameld uit veelderhande Schriften, en op Mùzyk gebragt door C: Cauwenberg, W: Vermooten, en andere voorname Meesters. Tweede Druk. Te Haarlem, By A. van Hulkenroy. 1736.*

In-8° de 219 pages. — Voir 1726, n° 1047.

1088. — *Agter-hofje in zig bevattende Stigtelyke Gesangen. Groningen. 1736.*

In-8°. — C'est la première collection complète des chants en usage dans l'ancienne communauté flamande-à Groningen, qui contienne la musique de tous ces chants. — Deuxième partie du volume : *Lusthof des Gemoets* (voir 1732, n° 1069).

1737.

1089. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII. et Urbani Papæ Octavi, auctoritate recognitum, et novis Missis ex Indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. DCC. XXXVII.*

In-folio. — Avec neuf gravures.

1090. — *Nouveau Recueil de Chansons choisies. Tome III. Troisième édition. A la Haye, chez Jean Neaulme. 1737.*

In-8°. — Voir 1723, n° 1037; 1726, n° 1045; 1732, n°s 1070 et 1071; 1735, n°s 1081 et 1082; 1736, n° 1085.

1091. — *Die CL. Psalmen Davits, in Teutsche reimen gebracht durch D. Ambr. Lobwasser. Amsterdam. 1737.*

In-12. — Voir 1646, n° 699; 1677, n° 862; 1696, n° 943; 1698, n° 952; 1699, n° 956; 1701, n° 966.

1738.

1092. — *Les Pseaumes de David, mis en vers françois, revus et approuvez par le Synode Wallon des Provinces-Unies. Nouvelle édition. Amsterdam, P. Mortier. 1738.*

In-12.

1093. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et revus par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. Amsterdam, Fr. Changuion. 1738.*

In-12.

1738. 1094. — *Jan van Elslands Gezangen, Of het Vrolyk Gezelschap der Negen Zanggodinnen, kweelende en speelende, op zeer aangenaame uitgezogte Muzikaale toonen, verscheide Zangstoffen : tot verversing en verkwikking der hedendaagsche zangminnende herten. Den Vierden Druk, op nieuws met verscheide aardige Stukjes vermeerderd. Alle op de G. sleutel gestelt. Te Haarlem, Gedrukt by Izaak van Hulkenroy Boekdrukker aan de Markt, 1738.*

In-8°. -- Avec figures d'après Callot et van Ostade — Se vend 4 francs.

Faux-titre. — Frontispice gravé. — Titre avec vignette. — *Op den Vierden Druk van Jan van Elslands Gezangen* (3 p.). — *Op Jan van Elslands Gezangen* et plusieurs autres poésies (7 p.). — Texte rempli de musique (p. 1-270). — Table (3 p.). — *Klio in rouw* (3 p.).

Voir 1717, n° 1016; 1723, n°s 1035; 1730, n° 1059; 1734, n° 1077.

1095. — *Verhandeling van de Klokken en het Klokke-Spel; Waer in Behalven de Opkomst van het Klokkespel, alles wat omtrent de Klokken aenmerkelyk is, als : de Stoffe, Gewigt, Grootte, en Klank der zelve, mitsgaders de Compositie regels voor de Ton, en de nodige wetenschap van 't versteeken, wort voorgestelt; Benevens Een kort Bericht van de Outheit, Gebruyk, Misbruyk, en Doopen der Klokken, als ook van zoogenaemde Wonderklokken, door J. P. A. Fischer. Te Utrecht, By Willem Kroon, MDCCXXXVIII.*

In-4°. — Avec figures intercalées dans le texte et planches.

Titre. — Dédicace imprimée en rouge. — *Voorberigt* (4 p.). — Texte (p. 1-108). — *Bladwyser voor den Boekbinder.*

1096. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clemen-*

tis VIII. et Urbani Papæ Octavi, auctoritate recognitum, et novis Missis ex Indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex officina Plantiniana. M. DCC. XXXVIII. 1738-1739.

In-folio.

1739.

1097. — *De CL Psalmen des Konings en Profeets Davids, op nieuw in 't Nederduitsch berijmt; Benevens een getal van honderd en negentig Lofsangen en geestelijke Liederen, door vermaarde Godgeleerden; Toegedaan de Onveranderde Augsburgsche Geloofsbelijdenisse; In het Hoogduitsch opgesteld, en daarna uit verscheide Hoogduitsche Gezangboeken vertaald en berymt door Christoffel Beudeker. Amsterdam, Abraham Strander. 1739.*

In-8°. — Avec la musique du psautier des protestants de la Confession d'Augsbourg, transposée pour voix de soprano.

1098. — *Govert van Maters Kruisgezangen; Op het Lyden van onzen Heiland Jezus Christus, Met Zangkunst verrykt door Willem Vermooten. Tweede druk. Te Haarlem, Gedrukt by Izaak van Hulkenroy, in de Lange Beggynestraat, over de Wyde Appelaar-steeg in de Konings Hulk. 1739.*

In-4°. — Ouvrage qui vaut 3 francs. — Seconde édition (voir 1718, n° 1021).

Titre avec marque typographique. — *Toeeigening Aan myn waarde Ouderen Johannes van Mater en Sara van Wassem* (2 p.). — *Aan den Leezer* (2 p.). — *Bedenking; Op het Lijden onses Heeren Jesu Christi*, poésie signée : *Jeremias de Decker.* — *Op den Tweeden Druk van den Heere Govert van Mater's Kruisgezangen*, poésie signée : *Willem Hessen.* — Texte avec musique notée (p. 1-50). — *Bladwyzer* (2 p.). — Au bas de cette dernière page, une petite liste de publications avec musique, de la typo-

1739. graphie des VAN HULKENROY : *By de Drukker deezer Kruisgezangen, is mede Gedrukt en te bekomen, deeze naavolgende Werkjes, alle voorzien met Muzyk.*

Davids Psalmen, berymt door Mr. Jan van Bellen, op de gewoone Zangwyzen en tot gemak der Leerlingen, die op Instrumenten speelen, op de G. Sleutel daar by gesteld (voir 1735, n° 1075).

J van Elslands Dankbaare Naagedagten en Geboorte Gezangen, op de blyde en heylryke verschyninge, van 't licht der genade Juzus (sic) *Christus; of de Geboorte van onzen Heiland en Zaligmaaker, begreepen in twintig Zangstukken, met Zangkunst verrykt door C: Cauwenberg en W: Vermooten. Tweede Druk* (voir 1718, n° 1023).

G. Lambert, rechte en gemakkelyke Wegwyzer der Contra Danssen.

De Carneval van Roomen, of de Vastenavonds Vermaakelykheden, voorzien met 25 aardige Kopere Plaatjes en Muzyk (voir 1718, n° 1022).

Stichtelyke Mengelzangen, verzameld uit veelderhande Schriften, en op Muzyk gebragt door C: Cauwenberg, W: Vermooten, en andere voorname Meesters. Tweede Druk (voir 1726, n° 1047; 1736, n° 1087).

J: van Elslands Gezangen of het vrolyk Gezelschap der Negen Zanggodinnen, vierde Druk met 6 nieuwe Stukjes vermeerdert (voir 1717, n° 1016; 1723, n° 1035; 1730, n° 1059; 1734, n° 1077; 1738, n° 1094).

Zang- en Speel-Oeffening, zeer dienstig voor die zig aan de Zang of Speelkunst begeeven, waar by gevoegt zyn eenige fraaije aardige Zang- en Speelstukjes.

1099. — *Q. van Blankenburg. Elementa Musica of Nieuw Licht tot het wel-verstaan der Musiec en de Bas-Continuo, door regelen, met reden en bewijs, gebouwd op een klare ontledinge der eerste beginselen, na een voorafgaande wederlegging van de dwalingen dezes tijds. Waar nevens de vin-*

ding en opkomst der Konst, de Musicc der Ouden. Met wiskunstige Cirkel der Toonen. s'Gravenhage. 1739. 1739-1741.

Deux tomes in-4°. — Ouvrage qui se vend 5 francs. — Avec portrait et 28 planches de musique.

1740.

1100. — *Lampe. Geestelijke Gezangen waarbij eenige Verbonds-liederen en dankpsalmen vertaald door W. K. Utrecht. 1740.*

In-8°. — Il en avait paru une édition en 1724, mais sans musique, pensons-nous.

1741.

1101. — *Jan van Elslands Gezangen of het Vrolijk Geselschap der Negen Zanggodinnen. Nieuwe uitgaaf. Haarlem, Gijsbert de Grootkeur. 1741.*

Petit in-8°. — Voir 1717, n° 1016; 1723, n° 1035; 1730, n° 1059; 1734, n° 1077; 1738, n° 1094; 1739, n° 1098.

1102. — *S. T. van Loonsma. Kortbondig Onderwijs voor 't Orgel en Clavecimbaal. Amsterdam. 1741.*

In-4°.

1103. — *S. T. van Loonsma. Muzicaal A-B-boek of den Organist in zijn leerjaaren, wegens de behandeling van het Clauwier of Clavicimbaalspel. Amsterdam. 1741.*

In-4°.

1104. — *D. Kelner. Onderregtinge voor de Generaal-Bass, met aanmerkkingen door G. Havingha. Amsterdam. 1741.*

In-8°.

1742.

1105. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et revus par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. Amsterdam et la Haye. 1742.*

In-4°.

1106. — *Evangelische Liederen. Uit het Hoogduits vertaalt. Behelzende inzonderheit, de Genaade des Evangeliums, in de Verzoeninge van het bloed des Lams; En hoe men Dezelve in waarheit aan zijn herte ondervinde en deelagtig worde. Derde Druk. Verbetert en vermeerdert, als meede op Nooten gebragt. t'Amsterdam, By Jakob ter Beek, Boekverkoper byzyden de Beurs. 1742.*

In-8°. — Ce volume vaut trois francs.

Titre avec vignette. — *Voorbericht* signé : *J. Deknatel* et daté de 1742 (10 p.). — Texte (p. 1-272). — *Register der Gezangen* (6 p.). — *Melodie-Register* (5 p.). — *Wegens leedige plaatze worden nog bygevoegt de 6 volgende Liederen* (9 p.). — Titre spécial : *Aanhang tot de Evangelische Liederen. Uit het Hoogduits vertaalt. t'Amsterdam, By Jakob ter Beek, Boekverkoper byzyden de Beurs. 1744.* — Texte (p. 273-370). — *Register tot de Aanhang* (4 p.).

1743.

1107. — *C. Zumbag de Coesfelt, Institutiones Musicæ, of korte Onderwijzingen rakende de praktijk van de Musijk; en inzonderheid van den Generalen Bas of Bassus Continuus. Benevens de gronden van de Compositie. Leiden, G. Polvliet. 1743.*

In-4°. — Se vend 4 francs. — Volume rare. — Avec titre gravé.

1108. — *Zumbag de Koesfelt. Manière pour apprendre facilement l'Accompagnement et la Composition. Leiden. 1743.* 1743-1745.

In-4°.

1109. — *Nouveau Recueil de Chansons choisies. Tome VIII. A la Haye, chez Jean Neaulme. 1743.*

In-8°. — Voir 1725, n° 1037; 1726, n° 1045; 1732, n°s 1070 et 1071; 1735, n°s 1081 et 1082; 1736, n° 1085; 1737, n° 1090.

1110. — *J. van Lodensteyns Uyt-spanningen behelzende eenige Stichtelijke Liederen en andere gedichten. 12e druk. Amsterdam, Kannewet. 1743.*

In-8°. — Avec frontispice. — Voir 1683, n°s 879 et 886; 1695, n° 941; 1710, n° 986; 1713, n° 1001; 1721, n° 1029; 1726, n° 1043; 1727, n° 1049.

1744.

1111. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII, et Urbani Papæ Octavi auctoritate recognitum, Et novis Missis ex Indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex Architypographia Plantiniana. M. D. CC. XXXXIV.*

In-folio. — Avec gravures.

1745.

1112. — *Q. van Blankenburg. Livre de Clavecins et d'Orgues pour les Pseaumes et Cantiques de l'Église Réformée, avec les mêmes notes que l'assemblée chante actuellement réduites en voix coulantes. 2e édition. 's Gravenhage. 1745.*

 In-4°. — Avec portrait. — Seconde édition. — La première avait été publiée avec texte français (voir 1732, n° 1073).

1113. — *Kruisgezangen of Hemelweg, vervattende het Leeven, Lyden en Sterven onzes Zaligmakers Jezu Christi. Amsterdam. 1745.*

In-4° oblong. — Seconde édition (voir 1716, n° 1010).

1746.

1114. — *C. van Gemert. Theologische Keten van Lofsangen en geestelijke Liederen op aangename en meestbekende zangwijzen met heilige Antwoorden. s' Gravenhagen. 1746.*

In-8°.

1115. — *C. F. Hurlebusch. De 150 Psalmen Davids met derzelver Lofgezangen, gemaakt voor het Clavier en Orgel, na hunne gegronde en ware harmoniën, toon-aart, bassen, becijfferingen, muziekaale afdeelingen en kleine agrementen. Amsterdam. 1746.*

In-4° oblong.

1747.

1116. — *Les Pseaumes de David, mis en vers françois, revus et approuvez par le Synode Walon des Provinces-Unies. Nouvelle édition. Amsterdam. D. Onder de Linden. 1747.*

In-12. — Volume qui vaut 6 francs.

1117. — *Cantata of 't beroemde « Te Deum laudamus » in 't Latijn en Neêrduits voor de viool, dwarsfluit en violoncel met Bas-contijn door een liefhebber der musiecq in deze*

algemeene vreugdeverheffing opgesteld. Amsterdam, A. Olofsen. (1747). 1747-1748.

In-4°. — Se vend 4 francs. — Composé par S. T. VAN LOONSMA.

1118. — *De Psalmen van den Koninglyken Propheet David. Gevolgt de fransche dichtmaate van Clement Marot en Theodorus Beza. En de toon van Petrus Dathenus. Op den sleutel van Cornelis de Leeuw. Met de Liederen althans gezongen in de gereformeerde kercke. Amsterdam, gedrukt voor den Autheur. 1747.*

In-8°.

1119. — *D. R. Camphuijzen. Stichtelijke Rijmen onderscheiden in IV deelen. Amsterdam. 1747.*

In-8°. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°s 691 et 695; 1647, n°s 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1692, n° 930; 1693, n° 932; 1702, n° 968; 1713, n° 997; 1727, n° 1048.

1748.

1120. — *Het Princelijke Oranje-Hof, Cierlijk Beplant met Oranje Gezangen, Opgezongen ter gelegentheyd van de verheffing van zijn Doorl. Hoogh. den Heere Prince van Oranje, tot Erf-Stadhouder Kapiteyn-generaal. Alle het eerste couplet op muziek noten gestelt door F. Pitton, organist. 's Gravenhage, Pieter Servaas. 1748.*

Trois parties in-8°.

1121. — *Camphuysen. Stichtelijke Rijmen om te lezen en te zingen, na de voyzen van Rooleeuw. Amsterdam, ter Beek. 1748.*

1748-1750. In-8°. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°s 691 et 693; 1647, n°s 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1692, n° 930; 1693, n° 932; 1702, n° 968; 1713, n° 997; 1727, n° 1048; 1747, n° 1119.

1122. — *Orangje Nieuw-Jaars Gift opgeofferd aan het Jufferschap der Vereenigde Provincien. Amsterdam. 1748.*

In-4°.

1749.

1123. — *Evangelische Liederen uit het Hoogduitsch vertaalt. Behelzende inzonderheit, de Genaade des Evangeliums, in de Verzoeninge van het bloed des Lams; En hoe men Dezelve in waarheit aan zijn herte ondervinde en deelagtig worde. Vijfde druk. Amsterdam. 1749.*

In-8°. — Voir 1742, n° 1106.

1124. — *S. T. van Loonsma. Cantata of het beroemde Te Deum laudamus, in 't Latyn en Nederduitsch, voor de Viool of Dwarsfluit en Violen met Bas Contenu. Amsterdam. 1749.*

In-4°. — Voir 1747, n° 1117.

1750.

1125. — *Epistolæ et Evangelia totius anni, ex præscripto Missalis Romani, sacrosancti Concilii Tridentini decreto restituti, S. Pii V. Pont. Max. jussu editi, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ octavi auctoritate recogniti. Ad majorem Ecclesiarum commoditatem. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. D. CC. L.*

In-folio.

1126. — *Mahaut. Méthode pour apprendre a jouer de la Flute Traversière. Amsterdam, J. J. Hummel (1750).* 1750.

In-4° oblong.

1127. — *W. Reinards. Amusement pour deux Flutes Traversières consistant en dix Sonattines. 1e œuvre. Amsterdam, J. J. Hummel (1750).*

In-4° oblong.

1128. — *XIII Missæ novæ festis solemnioribus decantandæ. Accedunt Cantationes sub Elevatione. Amsterdam, H. et C. Beekman (1750).*

In-4°. — Volume rare.

1129. — *Domingo S. del Croebelis. Het nieuw hollands Speel-Huys, waarin alle soorten van Dans- en Speel-Stukjes, voor de Viool, Fluit, Hobois en Cimbalo. Amsterdam, A. Olofsen (1750).*

Trois parties in-4° oblong.

1130. — *De CL Psalmen des Konings en Profeets Davids, op nieuw in 't Nederduitsch berijmt. Benevens een getal van honderd en negentig Lofsangen en Geestelijke Liederen, door vermaarde Godgeleerden; Toegedaan de Onveranderde Augsburgsche Geloofsbelijdenisse; In het Hoogduitsch opgesteld, en daarna uit verscheide Hoogduitsche Gezangboeken vertaald en berijmt door Christoffel Beudeker. Amsterdam, 1750.*

In-8°. — Voir 1739, n° 1097.

1131. — *Recueil Nouveau d'Airs, Menuets, Contredanses, Gavottes et Gigues de différends Autheurs Italiens, François*

 et Anglois, mis en ordre pour deux Flûtes ou deux Violons par P. Simono. Amsterdam, A. Olofsen (1750).

In-4° oblong.

1132. — *L. Frischmuth. VIII Divertimenti di Cembalo. Amsterdam, A. Olofsen (1750).*

In-4° oblong.

1133. — *H. Arondeus. Zangboekje, begrepen in de Psalmen Davids. Amsterdam (1750).*

In-8°.

1751.

1134. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum. S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII. et Urbani Papæ octavi auctoritate recognitum. Et novis Missis ex Indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex Architypographia Plantiniana. M. D. CC. LI.*

In-folio orné de huit gravures.

1135. — *D. Kelner. Korte en getrouwe Onderregtinge van de Generaal Bass of Bassus Continuus. Uit het Hoogduitsch door G. Havingha, organist te Alkmaar. Amsterdam, Covens. 1751.*

In-8°. — Voir 1741, n° 1104.

1136. — *Maendelyks Musikaels-Tijdverdrijf, bestaende in nieuwe Hollandsche Canzonetten of Zangliederen, op d'Italiaensche trant in 't musiek gebragt door A. Mahaut, en in dichtmaet door K. Elzevier, met vervolg in 3 stukken door J. W. Lustig. Amsterdam, A. Olofsen (Oct. 1751 — 7bre 1752).*

Douze parties grand in-4°. — Très-rare.

Recueil contenant une centaine de chansons du commencement du XVIII[e] siècle. — Se vend 12 francs.

1137. — *Le Retour de la Paix, dans le goût grivois. Opéra-comique. La Haye. 1751.*

In-8°.

1752.

1138. — *J. J. Quantz. Grondig Onderwijs voor de behandeling der Dwarsfluit. Met regelenschat voor de compositie en uitvoering. Amsterdam, A. Olofsen. 1752.*

In-4°.

1139. — *J. van Lodensteyns. Uyt-spanningen behelzende eenige Stichtelyke Liederen en andere Gedichten. De dertiende druk. Amsterdam. 1752.*

In-8°. — Voir 1683, n[os] 879 et 886; 1695, n° 941; 1710, n° 986; 1713, n° 1001; 1721, n° 1029; 1726, n° 1043; 1727, n° 1049; 1743, n° 1110.

1140. — *Recueil de Chansons des Francs-Maçons, vers, discours, règlements, etc. Amsterdam. 1752.*

In-8°.

1141. — *Thirsis Minnewit; Minnezangen en voysen. Amsterdam. 1752.*

In-8°.

1753.

1142. — *Missæ Defunctorum, juxta usum Ecclesiæ Romanæ, cum ordine et canone extensæ. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. DCC. LIII.*

In-folio avec une gravure.

 1143. — *Psalmen overgeset door Datheen, op muzieknoten met de 4 stemmen. Haarlem. 1753.*

In-12.

1144. — *Zang- en Speeloeffeningen, zeer dienstig voor die zich aan de Zang of Speelkunst begeeven, waar by gevoegt zijn eenige fraaie aardige Zang- en Speelstukjes. Tweede druk. Te Haarlem, by van Hulkenroij. 1753.*

Deux tomes in-12. — Seconde édition (voir 1739, n° 1098, note).

1145. — *A new Version of the Psalms of David, by N. Tate and N. Brady. Musick by J. Z. Triemer. Amsterdam. 1753.*

In-8°.

1754.

1146. — *Muzykaale Spraakkonst of duidelijke aanwijzingen van allerhande wetenswaardige dingen, die in de geheele muzykale Praktyk tot een grondslag kunnen verstrekken, door J. W. Lustig. Amsterdam, A. Olofsen. 1754.*

In-8°. — Avec planches.

1147. — *Les Pseaumes de David, mis en vers françois. Revus et approuvés par le Synode Wallon des Provinces-Unies. Nouvelle édition. Amsterdam, Marc Michel Rey. 1754.*

In-12.

1148. — *Les Pseaumes de David, mis en vers François, et revus par ordre du Synode Walon des Provinces-Unies. Amsterdam, J. Schreuder et P. Mortier le Jeune. 1754.*

In-8°.

1149. — *Antiphonarium Romanum, officio vesperarum accommodatum; — Antiphonen en Vesperen voor alle tijden des jaars. Nieuwe druk. Amsterdam. 1754.* 1754-1755.

In-4°. — Avec gravures.

1150. — *Tre Sonate a tre Flauti o tre Violini da Sing. Scherer. Stampate a spese Joh. Fri. Groneman. Amsterdam. Anno 1754.*

In-4°.

1151. — *Les Amours de Bastien et Bastienne, parodie du Devin de Village, par M.me Favart et M. Harny. La Haye. 1754.*

In-8°.

1152. — *J. J. Quantz. Onderwijs in de behandeling der Dwarsfluit, door J. W. Lustig. Amsterdam. 1754.*

In-4°. — Avec 21 planches de musique. — Voir 1752, n° 1138.

1755.

1153. — *Eenige Psalmen des Koninglyken Prophete Davids en andere Lofzangen, uyt den Nederduytschen in Tamulschen Digte overgeset door Philippus de Melho, Bedienaar des H. Evangeliums in de Gemeente J. C. te Jaffanapatnam; en uitgegeven naar gewoone kerkorder. Gedrukt tot Colombo in 's Comp : gewoone Drukkery door Johann Bernhardt Arnhardt. Anno 1755.*

In-8°. — Après le titre hollandais se lit un titre en langue et caractères tamouli.

1756.

1154. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijke Rijmen, op nooten na de voyzen van R. Rooleeuw. Amsterdam, Morterre. 1756.*

In-12. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°s 691 et 693; 1647, n°s 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1688, n° 908; 1692, n° 930; 1693, n° 932; 1702, n° 968; 1713, n° 997; 1727, n° 1048; 1747, n° 1119; 1748, n° 1121.

1155. — *Stigtelyke toepassing van Musikaale Waarheden of Musico-Theologia. Amsterdam, Olofsen. 1756.*

In-8°.

1156. — *P. Sopers. IV Sonaten, per il Cembalo obligato. Amsterdam, Olofsen. 1756.*

In-4°.

1157. — *2 Sinfonyen van Scalaschi (nu onlangs in eenige steden beroemd wegens zyn compositie). Amsterdam, Olofsen. 1756.*

In-4°.

1158. — *Les Pseaumes de David, nouvelle version en vers françois, par J. S. Vernede, pasteur de l'Église Wallonne de Maestricht. A Amsterdam, chez Z. Chatelain et Fils. MDCCLVI.*

In-18.

1159. — *J. W. Lustig. Twaalf Redeneeringen over nuttige Muzikaale Onderwerpen. Amsterdam, A. Olofsen. 1756.*

In-8°.

1160. — *Davids Psalmen, in 't nederduits berymd. Den derden druk. Harlem, Izaäk en Joh. Enschedé, en Izaäk van der Vinne. 1756.* 1756-1757.

In-12. — Psautier à l'usage des Mennonites de Haarlem.

1161. — *Amusement des Dames, ou Nouveau Recueil de Chansons choisies. La Haye, au dépens de la Comp*ᵉ. *1756.*

In-8°. — Volume rare qui se vend jusqu'à 25 francs.

1162. — *Grondig Onderwys in het behandelen der Viool, ontworpen door Leopold Mozart, Hoogvorstelyk-Saltzburgschen Kamer-Musicus. Met 4 Konst-Plaaten en een Tafel van de Regelen der Stryckmanier enz. voorzien. Te Haerlem. By Joannes Enschede. 1756.*

In-4°.

1757.

1163. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII. et Urbani Papæ Octavi auctoritate recognitum, Et novis Missis ex Indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. DCC. LVII.*

In-folio orné de huit gravures.

1164. — *De CL Psalmen des Propheten Davids met eenige andere Lof-zangen, uyt den francoyschen in nederlantschen dichte overgezet door Petrum Dathenum. En tot gemack des sangers, de musijck-noten op eenen sleutel gestelt, na de correctie van Mr. Cornelis de Leeuw. Amsterdam, Ph. Losel. 1757.*

In-12.

1757-1759. 1165. — *Hernhutsche Nachtegaaltje, 100 nieuwe airtjes, menuëtten, contre-dansen, enz., enz. Amsterdam. 1757-1761.*

Petit in-8°.

1758.

1166. — *J. Frischmuth. Korte en zaakelijke Onderwijsingsgedagten over de Beginselen en Onderwijzingen van 't Clavecimbaal. Amsterdam, A. Olofsen. 1758.*

In-4°.

1167. — *Davids Psalmen door J. Six van Chandelier. Met Catechismus. Den tweeden druk. Op Muzyk. Amsterdam. 1758.*

In-12. — Voir 1674, n° 852; 1690, n° 916.

1759.

1168. — *Govaert van Mater 's Kruisgezangen op het Lijden van onzen Heere Jesus Christus, met zangkunst verrijckt door Willem Vermooten. Te Haarlem, bij J. van Hulkenroij. 1759.*

In-4°. — Voir 1718, n° 1021; 1739, n° 1098.

1169. — *Willem Vermooten. Zinspeelende Liefdens Gezangen. Te Haarlem, bij J. van Hulkenroij. 1759.*

In-4°.

1170. — *Camphuyzen. Stichtelijke Rijmen om te lezen en te zingen, na de voysen van Rooleeuw. Amsterdam, van der Kroe. 1759.*

In-8°. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°s 691 et 695;

1647, nos 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1688, n° 908; 1692, n° 930; 1693, n° 932; 1702, n° 968; 1713, n° 997; 1727, n° 1048; 1747, n° 1119; 1748, n° 1121; 1756, n° 1154.

1760.

1171. — *F. W. Marburg. Aanleiding tot het Clavierspeelen volgens de hedendaagsche luisterrijker manier van uitvoeren. Met zeven nooten-tabula's. Uit het Hoogduitsch, met bijvoegsels door J. W. Lustig. Amsterdam, J. J. Hummel. 1760.*

In-4°.

1172. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen, bij de Hervormde Kerk in gebruik : allen, volgens de gewoone Zangwysen, op nieuw in dichtmaat gebragt door een Kunstgenootschap, onder de zinspreuk : Laus Deo, salus populo. Amsterdam, Pieter Meijer, 1760.*

In-8°.

1173. — *S. Th. van Loonsma. Te Deum Laudamus in 't latijn en in 't nederduits voor de viool, dwarsfluit, violoncello en basso continuo. Amsterdam. 1760.*

In-4°. — Voir 1747, n° 1117; 1749, n° 1124.

1174. — *S. Th. van Loonsma. Muzikaale A, B, C, of het kort begrip wegens de behandeling van het Orgel en het Clavecymbel. Amsterdam. 1760.*

In-4°. — Voir 1741, n° 1103.

1761.

1175. — *Epistolæ et Evangelia totius anni, ex præscripto Missalis Romani, Sacrosancti Concilii Tridentini decreto restituti, S. Pii V. Pontificis Maximi jussu editi, et Clementis VIII, primum, nunc denuo Urbani Papæ Octavi, auctoritate recogniti. Ad majorem Ecclesiarum commoditatem. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. D. CC. LXI.*

In-folio.

1176. — *Het Boek der Psalmen : nevens de gezangen, by de hervormde Kerk in gebruik; allen, volgens de gewoone zangwyzen, op nieuw in dichtmaat gebragt door een Kunstgenootschap, onder de zinspreuk : Laus Deo, Salus populo. Amsteldam, Pieter Meijer. 1761.*

In-8°. — Musique des psautiers français. — Voir 1760, n° 1172.

1177. — *Les plaisirs de la Société, ou nouveau choix de chansons, avec les airs notés. Amsterdam et Paris, Dufour. 1761-1762.*

Six tomes in-12.

1178. — *Messis Copiosa, dat is, Overvloedige Oogst der geestelyke Gezangen : zoo als dezelve door het geheele jaar in de Roomsche Kerken, na de Elevatie, kunnen gezongen worden. Amsteldam, T. Crajenschot. 1761.*

In-8°.

1179. — *Amusement des compagnies, ou nouveau recueil de chansons choisies. La Haye, Gosse. 1761.*

Deux volumes in-12.

1180. — *Les Œuvres de Vadé. Recueil des Opéras-Comiques, Parodies, avec les Airs, etc. La Haye. 1761.* 1761-1762.

Quatre tomes in-8°.

1181. — *Le Maître d'école. La Haye. 1761.*

In-8°. — Comédie avec les airs en musique.

1182. — *Haerlemse Zangen, in musica gesteld by Marpurg, Agricola, Bach, enz. Haerlem, Enschedé. 1761.*

In-4° oblong.. — Imprimé avec les beaux types de musique, gravés alors dans la célèbre fonderie des Enchedé.

1183. — *De Amsterdamsche Zangburg. Amsterdam. 1761.*

Petit in-8°.

1762.

1184. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII. et Urbani Papæ Octavi auctoritate recognitum, Et novis Missis ex Indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. DCC. LXII.*

In-folio. — Avec quatre planches.

1185. — *Recueil des Chansons des Francs-Maçons, vers, discours, reglements, etc., augmenté de plusieurs pièces qui n'ont point encore paru. La Musique mise sur la clef italienne avec la Basse. 4e édition. Amsterdam, veuve Jolly. 1762.*

In-8°. — Voir 1752, n° 1140.

1186. — *R. Schutte. Stichtelijke Gezangen op de beste Ita-*

 liaansche, en eenige in dien smaak nieuwgemaakte zangwijzen. Amsterdam. 1762-1763.

Trois tomes in-8°. — Se vend 5 francs.

1187. — *Proeven eener Nieuwe Berijming van het Boek der Psalmen, ontworpen door Joannes Eusebius Voet. 's Gravenhage. 1762.*

In-8°.

1188. — *Six Motets à grand Chœur et six Duettes pour deux Dessus avec Instrumens, faites par Henry Barth, Maître de musique à l'exempte église Cathédrale de St-Bavon à Gand. Gand, P. Wauters. 1762.*

In-4°. — Avec une belle gravure au burin.

1764.

1189. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen, by de Hervormde Kerk in gebruik : allen, volgens de gewoone zangwyzen, op nieuw in de dichtmaat gebragt met de kant Psalmen, door Joannes Eusebius Voet. Beschaafd door een Genootschap van Godgeleerden, taal- en dichtminnaars, te samen leden der Gereformeerde Kerke in Nederland. 's Gravenhage, Wed. O. van Thol, en zoon. 1764.*

In-12. — Voir 1762, n° 1187.

1190. — *J. van Elsland, Dankbaare Nagedachten en Geboortezangen op de blijde en heylrijke verschijninge van 't licht der genade; of de Geboorte van onzen Heiland en Zaligmaker Jesus Christus, begreepen in twintig zangstukken. Met zangkunst verrykt door C. Kauwenberg en W. Vermooten. Vierde druk. Haarlem, van Hulkenroij. 1764.*

In-4°. — Voir 1718, n° 1023; 1739, n° 1098, note.

1765.

1191. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII. et Urbani Papæ Octavi auctoritate recognitum, Et novis Missis ex indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. D. CC. LXV.*

In-folio orné de quatre planches.

1766.

1192. — *Grondig Onderwijs in het behandelen der Viool, ontworpen door Leopold Mozart, Hoogvorstelijk Saltzburgschen Kamer-Musicus. Met 4 Konstplaaten en een tafel van de regelen der strijkmanier. Haerlem, J. Enschedé. 1766.*

In-4°. — Voir 1756, n° 1162.

Dans sa préface l'éditeur dit : « *Tot hiertoe heeft men in deze gewesten al de muziek in koperen platen moeten snijden en op een plaatdruk pers drukken maar tot dit werk is geen koperen plaat gebruikt integendeel zijn alle muzieknoten naar de nieuwe uitvinding op mijne lettergieterij gegooten.* »

1193. — *La Lire Maçonne ou Recueil de Chansons des Franc-Maçons, par les Pères De Vignoles et Du Bois. Avec les airs notés, mis sur la bonne clef, tant pour le Chant que pour le Violon et la Flute. Nouvelle édition. La Haye, R. Van Laak. 1766.*

In-8°. — Voir 1752, n° 1140; 1762, n° 1185.

1766-1768. 1194. — *Honderd vijftig Geestelijke Gesangen, welke in de Gereformeerde Kerken van Cleve, Gulik, Berg en Marksland gezongen worden, berijmt door Velingius. Amsterdam. 1766.*

In-8°.

1195. — *De CL Psalmen Davids, met der zelver Lofgezangen, gemaakt voor het Clavier en Orgel, na hunne gegronde en ware harmoniën, toonaart, bassen, becijfferingen, muziekale afdeelingen en kleine agrementen, door Conr. Fred. Hurlebusch. In Amsterdam. 1766.*

In-4° oblong. — Se vend 20 francs. — Voir 1746, n° 1115.

1196. — *La Fée Urgèle ou ce qui plaît aux Dames. Comédie. Bruxelles. 1766.*

In-8°. — Sept pages de musique.

Opéra-comique de Favart, représenté pour la première fois, à Fontainebleau, le 26 octobre 1765.

1767.

1197. — *C. F. Tubal. Korte Onderrigtinge der Musijk, met de daar bij gevoegde 77 handstukjes voor het Clavier, benevens eene korte behandeling van het Contrapunct. Amsterdam. 1767.*

In-4°.

1198. — *Missale Romanum. Leodii, C. Plomteux. 1767.*

In-folio.

1768.

1199. — *J. J. Rousseau. Dictionnaire de musique. Amsterdam. 1768.*

Deux volumes in-8°, avec planches de musique.

1200. — *Le Huron. Amsterdam. 1768.*

In-8°. — Comédie avec airs en musique. — C'est *le Huron* de GRÉTRY, opéra-comique en deux actes, dont la première représentation eut lieu à Paris, le 20 août 1768.

1769.

1201. — *Het Boek der Psalmen; nevens de Gezangen bij de Hervormde Kerk in gebruik : allen volgens de gewoone Zangwysen, op nieuw in dichtmaat gebragt door een Kunstgenootschap, onder de zinspreuk : Laus Deo, salus populo. Amsteldam, Pieter Meijer. 1769.*

In-12. — Voir 1760, n° 1172; 1761, n° 1176.

1202. — *De CL Psalmen Davids uyt den francoyschen in nederlandschen digte overgeset, door Petrum Dathenum, met de duitschen text op de kant. Amsteldam, Nic. Byl. 1769.*

Petit in-8° carré.

1203. — *Dirk van den Hoock. Grondslag van t'Vocaalmuzijk, waarin de grondregelen en alle soorten van transpositiën aangewezen worden. Om binnen weinig tijds tot de muziekkunde te geraken. Amsterdam, Morterre. 1769.*

In-4°.

1204. — *Antiphonarium Romanum, voor alle tijden des jaars. Nieuwen druk, merkelijk vermeerderd. Amsterdam, Theodorus Craijenschot. 1769.*

In-4° de 612 pages.

1769-1771. 1205. — *J. J. Rousseau. Dictionnaire de Musique. Amsterdam. 1769.*

Deux volumes in-8°, avec planches de musique. — Voir 1768, n° 1199.

1206. — *J. van Lodensteijn. Uytspanningen, behelsende eenige Stigtelijke Liederen en andere Gedigten. De vijftiende druk. Amsterdam. 1769.*

In-12. — Voir 1683, n°s 879 et 886; 1695, n° 941; 1710, n° 986; 1715, n° 1001; 1721, n° 1029; 1726, n° 1043; 1727, n° 1049; 1743, n° 1110.

1770.

1207. — *A. C. Stechwy. De 150 Psalmen Davids en Lofzangen voor t' Orgel en Clavier. Amsterdam, by S. Markordt. 1770.*

In-4°.

1208. — *Velingius. Veertig Geestelyke Gesangen welke in de Gereformeerde Kerken van Cleve, Gulik, Berg, Marksland en Nieuw-Hanau gezongen worden. Hanau, Riehl. 1770.*

In-8°. — Voir 1766, n° 1194.

1771.

1209. — *F. J. Michelet. De Zangwyze der CL Psalmen Davids en der Lofzangen, zo als dezelve in de Gereformeerde Kerken deser Landen gebruikelyk zyn. Amsterdam, J. J. Hummel. 1771.*

In-4° oblong de 103 pages. — Jolie impression.

1210. — *Schagen. 't Eerste Kerkorgel der Nederlandsche* 1771.
Doopsgezinden in hun Kerk te Utrecht. Utrecht. 1771.

In-8°. — Avec planches.

1211. — *Lustig. Inleiding tot de Muziekkunde. Groningen. 1771.*

In-8°.

1212. — *Hess. Handleiding tot het Orgelspel. Derde druk. Gouda. 1771.*

In-4°.

1213. — *L'Amoureux de quinze ans. Bruxelles. 1771.*

In-8°. — Comédie avec airs en musique. — Cette pièce, dont la musique est de Martini, fut représentée la première fois à Paris, le 18 avril 1771.

1214. — *J. W. Lustig. Inleiding tot de Muziek. Tweede druk. 1771.*

In-8°. — Voir 1771, n° 1211.

1215. — *Graduale ad usum Canonicorum Regularium ordinis Præmonstratensis, Conforme, mutatis mutandis, præcedenti ab Illustrissimo ac Reverendissimo Domino totius Ordinis Generali, ejusdemque Capituli Generalis authoritate edito et approbato : et nunc solicite revisum, ac accurate emendatum. Bruxellis, apud Franciscum t'Serstevens, Præmonstratensis Ordinis Typographum. M. DCC. LXXI. Cum approbationibus et Privilegiis.*

In-4°.

1772.

1216. — *Verhandeling over de Muziek; waerin men tracht, de zelve tot meerder klaerheit te brengen, van het overtollige te zuiveren enz. Alsmede eene beschryving van een nieuw uitgevonden Klavesimbel en eene lijst van Konstwoorden, enz. 's Hage. 1772.*

In-8°. — Se vend 3 francs.

1217. — *Jerome Zweers. Cantica met noten. Amsterdam. 1772.*

In-8°.

1218. — *A new Version of the Psalms of David, by N. Tate and N. Brady. Amsterdam. 1772.*

In-8°. — Voir 1753, n° 1145.

1219. — *Antiphonarium ad usum Canonicorum regularium ordinis Præmonstratensis, Conforme, mutatis mutandis, præcedenti ab Illustrissimo ac Reverendissimo Domino totius Ordinis Generali, ejusdemque Capituli Generalis authoritate edito et approbato : et nunc solicite revisum, ac accurate emendatum. Bruxellis, apud Franciscum t'Serstevens, Præmonstratensis Ordinis Typographum. M. DCC. LXXII.*

In-4°.

1220. — *Graduale Romanum juxta Missale ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum et Clementis VIII auctoritate recognitum, adjectis Officiis novissimè editis, ad exemplar Missalis Romani. Editio novissima, multò auctior et emendatior. Leodii, C. Plomteux. 1772.*

In-folio, imprimé en rouge et noir.

1773.

1221. — *Antiphonale Romanum juxta Breviarium ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. Pontificis Maximi jussu editum, Clementis VIII. et Urbani PP. VIII. auctoritate recognitum, Ecclesiis Cathedralibus, Collegiatis, etc. concinnatum, In quo omnia accurate suis locis disposita sunt, et præter Officium Feriale, novissima Sanctorum Officia, quæ hactenus sub auspiciis SS. D. N. Clementis Papæ XIV. in lucem prodierunt, adjecta. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. DCC. LXXIII.*

In-folio.

1222. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII. et Urbani Papæ Octavi auctoritate recognitum, In quo omnia accurate suis locis disposita sunt, et Missæ novissimæ Sanctorum adjectæ. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. DCC. LXXIII.*

In-folio.

1223. — *Grondig Ondersoek van de Toonen der Muzijk, waarin van de wijdte of grootheid van Octaven, Quinten, Quarten en Tertiën, heele en halve Toonen, onvolmaakte en valsche spetiën, geoorloofde 't zamenvoeging van Octaven, Quinten, Quarten en Tertiën, en van het berekenen, stellen en behandelen van Orgels, Clavecimbels, Fioolen, Fluiten, Schalmeijen, Hautbois, Trompetten, etc. gehandeld wordt. Door Klaas Douwes. Amsterdam. 1773.*

In-8°. — Seconde édition (voir 1699, n° 959).

1224. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen bij de*

 Hervormde Kerk van Nederland in gebruik, door last van de Hoog Moogende Heeren Staaten Generaal der Vereenigde Nederlanden, uyt drie berijmingen in den jaare 1773 gekooren, met de nodige daar in gemaakte veranderingen. In welke alle de versen der Psalmen met eene, inzonderheid voor de zang-gestelde Bas verrijkt, en de zang-noten, overeenkomstig den aart der poëtische voeten, verdeeld zijn. Door J. de Passius, organist te Vianen. Utrecht, S. de Waal. 1773.

In-8°. — Première édition officielle décrétée par les États-généraux en 1773.

Avec la musique des psautiers français, transcrite pour voix de soprano et arrangée à deux parties par J. de Passius.

1225. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen bij de Hervormde Kerk in gebruik, door last van de Hoog Moogende Heeren Staaten Generaal der Vereenigde Nederlanden, uit de drie berijmingen, in den jaare 1773 gekooren. Met de noodige daarin gemaakte veranderingen. Leyden, by C. van Hoogeveen. 1773.*

In-8°. — Autre édition que la précédente.

1226. — *Missæ Defunctorum cum ritibus, ordine et canone, ad usum Canonicorum regularium ordinis Præmonstratensis. Bruxellis, Typis Francisci t' Serstevens, ordinis Præmonstratensis in Belgio-Austriaco Typographi. M.DCC. LXXIII. Cum Approbationibus et Privilegiis.*

In-folio.

1774.

1227. — *Graduale Romanum juxta Missale ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII. et Urbani PP. VIII. auctoritate reco-*

gnitum, In quo omnia accurate suis locis disposita sunt, et Missæ novissimæ Sanctorum adjectæ. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. D. CC. LXXIV.

In-folio.

1228. — *Processionale ritibus Romanæ Ecclesiæ accommodatum, Antiphonas et Responsoria aliaque in supplicationibus decantari solita complectens : Editio postrema, ad exemplar Breviarii Romani Clementis VIII. auctoritate recogniti, et Ritualis Romani Pauli V. Pont. Max. jussu editi, recensita et innovata. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. D. CC. LXXIV.*

In-4°.

1229. — *Y. Bruinsma. Nieuwe en eenige bekende Melodijen met eigen gecomponeerde Bassen. Amsterdam, J. Wessing Wz. 1774.*

In-folio oblong. — Mélodies pour les poésies de Boddaert, Sluyter, Lampe, etc.

1230. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen der Hervormde Kerk van Nederland, uit drie berijmingen in 1773 gekooren. Amsterdam. 1774.*

In-8°. — Avec gravures.

1231. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen. Nieuwe berijming. Haarlem. 1774.*

In-12.

1775.

1232. — *La Lyre Maçonne, ou Recueil de Chansons des Francs-Maçons. Revu et augmenté de quantité de Chansons par les frères De Vignoles et Du Bois. Avec les airs notés mis*

 sur la bonne Clef, tant pour le Chant que pour le Violon et la Flûte. Amsterdam, R. van Laak. 1775.

In-12 de 506 pages. — Volume qui se vend 10 francs. — Voir 1752, n° 1140; 1762, n° 1185; 1766, n° 1193.

1233. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen by de Hervormde Kerk in gebruik, door last van de Hoog Moogende Heeren Staaten Generaal der Vereenigde Nederlanden, uit de drie berijmingen, in den jaare 1773 gekooren. Met de noodige daarin gemaakte veranderingen. Amsterdam, Hendrik Tiedeman. 1775.*

In-8°.

1234. — *La Lyre Maçonne, ou Recueil de Chansons des Francs-Maçons. Par les Frères de Vignoles et du Bois. Avec les airs notés, mis sur la bonne Clef, tant pour le Chant que pour le Violon et la Flûte. Nouvelle édition. A la Haye, chez R. van Laak, Libraire. 1775. Avec approbation.*

In-8° de 516 pages. — Avec des chants flamands et français.

Cette édition offre un changement dans la forme des notes crochées, qui ont l'air plus moderne que celles des éditions antérieures. — Caractères mobiles sans ligatures.

Voir 1752, n° 1140; 1762, n° 1185; 1766, n° 1193; 1775, n° 1232.

1235. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen met de zanggestelde Bas verrijkt door J. de Passius. Utrecht. 1775.*

In-8°. — Voir 1773, n° 1224.

1776.

1236. — *Missæ Defunctorum, juxta usum Ecclesiæ Romanæ, cum ordine et canone extensæ. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. DCC. LXXVI.*

In-folio. — Avec une gravure.

1237. — *Het nieuw en verbeterd Psalm-gezang, voor beminnaars en wel inzonderheid voor eerstbeginnende van het aangenaam en lieflyk maat-gezang. Amsterdam. J. Morterre. 1776.* 1776-1777.

In-8°.

1238. — *Muzicale Zangwyzen van het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen by de Hervormde Kerk van Nederland in gebruik voor stem en instrumenten met een nieuw bas. Canto en Basso door George Neuman. Te Amsterdam by J. J. Hummel. 1776.*

In-4°. — Avec frontispice.

1239. — *Kunstkeurig Psalmboek. Amsterdam. 1776.*

In-4°. — Avec portrait.

1240. — *Het Boeck der Psalmen. Nieuwe berijming, met Catechismus. Middelburg. 1776.*

In-8°.

1241. — *Het Boek der Psalmen nevens de Gezangen bij de Hervormde Kerk van Nederland in gebruik. Amsterdam. 1776.*

In-8°.

1242. — *Psalmen en Gezangen bij de Hervormde Kerk in gebruik. Haarlem. 1776.*

In-12.

1777.

1243. — *J. Potholt. De Muzijk van de CL Psalmen, benevens de Lofzangen, met Præ- en Interludiums en Bassen. Amsterdam. 1777.*

In-4° oblong.

1777. 1244. — *Kerkelyke Historie van het Psalm-Gezang der Christenen, van de dagen der Apostelen af, tot op onzen tegenwoordigen tyd toe; en inzonderheid van onze verbeterde nederduitsche Psalmberyminge : uit echte gedenkstukken saamgebragt door Josua van Iperen, Meester der Vrye Kunsten, Doctor in de Wysbegeerte, Medelid der Hollandsche en Zeeuwsche Maatschappyen van Wetenschappen, der Leidsche en Haagsche Genootschappen, en Predikant te Veere. Met Kunstplaaten. Te Amsterdam, by de Wed. Loveringh en Allart. MDCCLXXVII-MDCCLXXVIII.*

Deux volumes in-8°. — Avec gravures, portraits et planches de musique.

Faux-titre. — Titre imprimé en rouge et noir. — *Aan Zyne Doorluchtigste Hoogheid Willem den Vyfden, Prinse van Oranje en Nassau, enz. enz. enz. 's Lands Erfstadhouder, enz. enz. enz.*, dédicace de l'auteur (p. v-x). — *Voorrede* (p. xi-xxii). — Texte (p. 1-496).

Tome II : Faux-titre. — Titre, avec la souscription : *Te Amsterdam, By Johannes Allart. MDCCLXXVIII.* — *Voorrede*, avec musique imprimée à la page xxiii (p. v-xl). — Texte (p. 1-519).

1245. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijke Rijmen, gesteld op eenen sleutel om te zingen, door Butler en Mathieu. Amsterdam. 1777.*

In-8°. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°s 691 et 693; 1647, n°s 706 et 707; 1652, n° 744; 1653, n° 750; 1655, n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1688, n° 908; 1692, n° 930; 1693, n° 932; 1702, n° 968; 1713, n° 997; 1727, n° 1048; 1747, n° 1119; 1748, n° 1121; 1756, n° 1154.

1246. — *Psalmen en Gezangen der Hervormde Kerk van Nederland uit drie berijmingen in 1773 gekoozen. Amsterdam. 1777.*

In-4°.

1247. — *Processionale Romanum pro Ecclesiis urbanis et ruralibus; Responsoria, Hymnos, Antiphonas, Psalmos, aliaque in Processionibus dicenda complectens. Additis sub finem Laudibus Vespertinis de SS. Sacramento, de Beata Maria Virgine, et Vesperis Dominicæ et Festorum. Leodii, ex officina typographica Clementis Plomteux, Perillustrium Patriæ Statuum Typographi. M. DCC. LXXVII. Cum Privilegio, Approbatione et Permissione.* 1777-1778.

In-4°.

1778.

1248. — *J.-V.-D. Verschuere-Reijnvaan. Catechismus der Muzijk. Amsterdam en Rotterdam, J. de Jong et L. Burgvliet. 1778.*

In-8° de 231 pages. — Avec trente-six planches.

1249. — *De CL Psalmen benevens de Lofzangen der Gereformeerde Kerk voor den zang gevarieerd, gesteld op de G sleutel met een besijfferden Bas, voor 't Orgelspel, Clavecimbel, de Fiool, Fluit en andere instrumenten. Amsterdam. 1778.*

In-8°.

1250. — *Méthode pour exercer l'oreille à la mesure dans l'art de la danse. Par Bacquoy Guédon. Amsterdam. 1778.*

In-8°. — 56 pages avec vingt planches de musique.

1251. — *Os CL Psalmos d'el Rey e Propheta David, como taôbem os Canticos espirituales usados 'na Igreja Reformada Belgica, compostos para uso d'a Igreja Portuguesa 'nesta cidade de Batavia em Java Mayor, por Jacobo op den Akker,*

 ministro pregador d'o S. Euangelho 'na Igreja d'a mesma cidade. Colombo. 1778.

In-8°.

1252. — *Missæ Defunctorum, juxta usum Ecclesiæ Romanæ, cum ordine et canone extensæ. Leodii, ex Officina Typographica Clementis Plomteux. M. DCC. LXXVIII.*

In-folio.

1779.

1253. — *Govaert van Mater's Kruisgezangen op het Lijden van onzen Heiland Jesus-Christus. Met zangkunst verrijkt door Willem Vermooten. Vierde druk. Haarlem, J. Met. 1779.*

In-4°. — Voir 1718, n° 1021; 1739, n° 1098; 1759, n° 1168.

1254. — *H. Lussing Matthijsz. Melodyen tot de Evangelische Gezangen voor Godzoekende Christenen, door eenen bekwaamen Meester, voor den Zang, Clavecimbel en de Basso Continuo, door J. Schmid. Amsterdam, Allart. 1779-1783.*

Deux tomes in-8°. — Le deuxième porte pour souscription: *Amsterdam, Wessing Wz. 1783.*

1255. — *Korte en eenvoudige Handleiding tot het leeren van 't Clavecimbel of Orgelspel, door Joachim Hess, organist te Gouda. Vierde druk. Gouda, by J. van der Klos. 1779.*

In-4°. — Voir 1771, n° 1212.

1780.

1256. — *Louis Groneman. VI Trios. Op. II. Amsterdam, J. J. Hummel. 1780.*

In-4°.

1257. — *Zangwijzen tot de Geestelijke Oden en Liederen uitgegeven door A. van den Berg. Utrecht, van Schoonhoven, 1780.* 1780-1782.

In-8°. — Avec titre gravé.

1781.

1258. — *Epistolæ et Evangelia totius anni, ex præscripto Missalis Romani, Sacrosancti Concilii Tridentini decreto restituti, S. Pii V. Pontificis Maximi jussu editi, et Clementis VIII. primum, nunc denuo Urbani Papæ octavi, auctoritate recogniti. Ad majorem Ecclesiarum commoditatem. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. D. CC. LXXXI.*

In-folio.

1259. — *Het Boek der Psalmen nevens Christelijke Gezangen ten gebruike der Gemeente toegedaan de onveranderde Augsburgsche Geloofsbelijdenis, op nieuw in dichtmaat gebragt volgens besluit van het Eerwaardig Consistorie binnen Amsterdam. Amsterdam, J. de Jongh. 1781.*

In-8°. — Avec titre gravé.

1260. — *Luthersch Psalmen- en Gezangenboek. Amsterdam. 1781.*

In-8°.

1782.

1261. — *Rituale Ecclesiæ Leodiensis, jussu Francisci Caroli Episcopi, editum. Leodii, Ex Officina Typographica Clementis Plomteux. M. DCC. LXXXII. Superiorum permissu et approbatione.*

Deux volumes in-4°. — Il n'y a de la musique que dans le premier volume.

1782-1784. 1262. — *C. E. Graaf. Proeve over de Natuur der Harmonie en de Generaalbas, benevens een Onderricht eener korte en regelmatige Becijfering. In 's Gravenhage, bij Bernardus Wittelaer. 1782.*

Grand in-8° de 46 feuilles. — Avec onze tableaux.

1783.

1263. — *Casperz. van Ollefen. Muzikaale Uitspanningen voor Clavier, Viool, Fluit, enz. Amsterdam. 1783.*

In-4°.

1264. — *Het Boek der Psalmen, nevens Christelijke Gezangen, ten gebruike der Gemeenten toegedaan de onveranderde Augsburgsche Geloofsbelijdenis. Amsterdam. 1783.*

In-8°.

1784.

1265. — *Rituale ad usum Diœcesis Tornacensis, Joannis Ernesti, felicis recordationis Episcopi Tornacensis jussu olim concinnatum. Nunc vero Reverendissimi in Christo Patris D. D. Guilielmi Florentini, Ejusdem Diœcesis Episcopi auctoritate et studiis illustratum et recognitum. Insulis, apud Leonardum Danel, Typographum ordinarium S^mi Principis moderni Episcopi Tornacensis, et Tornaci, apud R. Varlé, ibidem Episcopi Tornacensis Typographum. M. DCC. LXXXIV.*

In-4° de 506 pages.

1266. — *Et. J. C. Baustetter. Six morceaux pour Clavecin. Amsterdam, chez J. Witvogel. 1784.*

In-4°.

1267. — *Méthode pour exercer l'oreille à la mesure dans l'art de la danse. Par Bacquoy Guédon. Amsterdam. 1784.* 1784-1786.

In-8°. — Voir 1778, n° 1250.

1268. — *Verhandeling over de Muziek, waerin men tracht, de zelve tot meerder klaerheit te brengen, van het overtollige te zuiveren, enz. Alsmede beschryving van een nieuw uitgevonden Klavesimbel, eene lijst van kunstwoorden, enz. 's Gravenhage. 1784.*

In-8°. — Voir 1772, n° 1216.

1785.

1269. — *Roomsch Gezangboek, bevattende nieuwe Missen en Gezangen. Amsterdam. 1785.*

In-8°. — Musique à deux et à trois voix, avec basse continue.

1786.

1270. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen, by de Hervormde Kerk in gebruik : allen, volgens de gewoone Zangwysen, op nieuw in dichtmaat gebragt door een Kunstgenootschap, onder de zinspreuk Laus Deo, salus populo. Amsteldam, Pieter Meijer. 1786.*

In-8°. — Voir 1760, n° 1172; 1761, n° 1176; 1769, n° 1201.

1271. — *Vesperale Romanum. Leodii, Ex Officina Typographica Clementis Plomteux. M. DCC. LXXXVI.*

In-4°.

1272. — *Antiphonale Romanum, juxta Breviarium ex de-*

1786-1787. *creto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, à Clemente VIII Pont. Max. nuper recognitum, ecclesiis tam urbium quam pagorum concinnatum. Editio novissima in multis emendata, novis hymnis locupletata ac omnibus officiis novis in ordine suo repositis aucta. Leodii, Ex Officina Typographica Clementis Plomteux. M. DCC. LXXXVI.*

In-folio.

1787.

1273. — *J. Verschuere Reijnvaen. Catechismus der Muzijk. Amsterdam. 1787.*

In-8°. — Avec de grandes feuilles de musique. — Voir 1788, n° 1248.

1274. — *Lofgezangen der Vereenigde Evangelische Broedergemeenten. Amsterdam. 1787.*

In-8°.

1275. — *La Lyre Maçonne ou Recueil de Chansons des Francs-Maçons, par les Pères De Vignoles et du Bois. Nouvelle édition. La Haye. 1787.*

In-8°. — Voir 1752, n° 1140; 1762, n° 1185; 1766, n° 1193; 1775, n°s 1232 et 1234.

1276. — *Graduale Romanum juxta Missale ex decreto Sacro-Sancti Concilii Tridentini restitutum et Clementis VIII auctoritate recognitum; adjectis Officiis novissimè editis, ad exemplar Missalis Romani. Editio novissima multò auctior et emendatior. Leodii, Ex officina Typographica Clementis Plomteux. 1787.*

In-8°.

1788.

1277. — *Ordinarium Missarum, proùt cantantur in Choro Ecclesiae Collegiatae S. S. Michaelis et Gudilae Bruxellis. Bruxellis, typ. Viduae F. t'Serstevens. 1788.*

In-folio.

1278. — *Stigtelijke Digtstukjes van H. van Alphen, op muziek gebragt door T. Nieuwenhuysen. Utrecht. 1788.*

In-folio oblong. — Rare.

Ce volume contient douze chansons à une voix avec accompagnement de piano. — Il se vend 3 francs.

1279. — *De Zangkunst gemakkelijk gemaakt of Muzykaal Handboek. Amsterdam. 1788.*

In-4°.

1789.

1280. — *Graduale Romanum juxta Missale ex decreto Sacro-Sancti Concilii Tridentini restitutum et Clementis VIII auctoritate recognitum; adjectis Officiis novissimè editis, ad exemplar Missalis Romani. Editio novissima multò auctior et emendatior. Leodii, Ex Officina Typographia Clementis Plomteux. 1789.*

In-8°.

1792.

1281. — *Graduale Romanum, volgens het Nieuwe Misboek. Vijfde uitgaaf. Amsterdam. 1792.*

In-4°.

1792-1798. 1282. — *Nieuwe Missen te zingen op de Plechtige Feesten. 1792.*

In-4°. — Avec gravures.

1794.

1283. — *Volks-Liedjens uitgegeven door de Maatschappij* « Tot Nut van 't Algemeen ». *Amsterdam. 1794-1807.*

Cinq parties in-8°.

1795.

1284. — *J. Verschuere Reynvaen. Muzijkaal Kunstwoordenboek. Amsterdam. 1795.*

In-8°. — Avec planches.

1796.

1285. — *Het Psalm-Gesang gemakkelijk gemaakt in kleene Gesangen voor kinderen; door J. Hazeu. Amsteldam, Gravius en Hazen. 1796.*

In-12.

1797.

1286. — *Christelijke Gezangen voor de Openbaere Godsdienstoefeningen. Amsterdam. 1797.*

In-8°.

1798.

1287. — *Abdias Velingius. CL Geestelijke Gezangen welke in de Gereformeerde Kerken van Cleve, Gulik, Berg en Marksland gezongen worden in 't nederduitsch berijmd. Amsterdam. 1798.*

In-8°. — Voir 1766, n° 1194; 1770, n° 1208.

1805.

1288. — *Liederen voor den Huislijken Godsdienst. Haarlem. 1805.*

Deux parties en un volume in-8°.

1810.

1289. — *Manuale Cantorum, sive Antiphonale Romanum, Editio Nova. Leodii, Typis L. Devillers, in platea vulgo Féronstrée, in Typographiam Dni C. Plomteux successoris. 1810. Superiorum permissu.*

In-8°. — Assez mal imprimé en caractères mobiles.

1817.

1290. — *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V. jussu editum, Clementis VIII. et Urbani Papæ octavi auctoritate recognitum, et novis Missis ex Indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. D. CCC. XVII.*

In-folio. — Avec dix gravures.

1819.

1291. — *Processionale pro Ecclesiis ruralibus ritibus Romanæ Ecclesiæ accommodatum, Responsoria, Hymnos, Antiphonas, Psalmos, aliaque in Processionibus dicenda complectens. Additis sub finem Laudibus Vespertinis de SS. Sacramento, et de Beata Maria Virgine. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. D. CCC. XIX.*

In-4°.

1823.

1292. — *Missæ Defunctorum, juxta usum Ecclesiæ Romanæ. cum ordine et canone extensæ. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana. M. DCCC. XXIII.*

In-folio. — Avec une gravure.

1837.

1293. — *Missale Romanum, ex decreto Sacrosancti Concilii Tridentini restitutum, S. Pii Quinti jussu editum, Clementis VIII. et Urbani VIII. auctoritate recognitum, et novis Missis ex indulto Apostolico hucusque concessis auctum. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana, apud Albertum Moretum. M. D. CCC. XXXVII.*

In-folio. — Avec dix gravures de C. Galle.

1294. — *Missæ Defunctorum, juxta usum Ecclesiæ Romanæ, cum ordine et canone extensæ. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana, apud Albertum Moretum. M. DCCC. XXXVII.*

In-folio. — Avec une gravure.

1841.

1295. — *Processionale pro ecclesiis ruralibus, ritibus Romanæ Ecclesiæ accommodatum, Responsaria, Hymnos, Antiphonas, Psalmos, aliaque in processionibus dicenda complectens. Additis sub finem Laudibus Vespertinis de Sanctissimo Sacramento, et de Beata Maria Virgine. Antverpiæ, ex architypographia Plantiniana, apud Albertum Moretum. M. D. CCC. XLI.*

In-4°.

PUBLICATIONS SANS DATES.

Amsterdam.

1296. — *Nut en Dienstig Zang-boekje, begrepen in de eerste verzen van de Psalmen, neevens de Gezangen, by de Hervormde Kerk in gebruik; als meede eenige Stigtelyke Liederen door Hendrik Arondeus. Geschikt volgens de uitgekooren beryming van den jaare 1773. Van veel fouten gezuivert, vermeerdert met eenige Liederen, en verrykt met noodige zangkundige grondreegels, door C. V. Ollefen. Amsterdam, Gysbert Holmes.*

In-8°. — Imprimé après 1773. — Voir 1750, n° 1133.

1297. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Christelyke Gesangen by de Hervormde Kerk in gebruik. Amsteldam, H. Brandt.*

In-8°. — Imprimé vers 1779.

1298. — *Dictionnaire de Musique, contenant une explication Des Termes Grecs, Latins, Italiens et François, les plus usitez dans la Musique. A l'occasion desquels on rapporte ce qu'il y a de plus curieux et de plus necessaire à sçavoir; Tant pour l'Histoire et la Théorie, que pour la Composition, et la Pratique Ancienne et Moderne de la Musique Vocale, Instrumentale, Plaine, Simple, Figurée etc.*

Amsterdam. *Ensemble, Une Table Alphabetique des Termes François qui sont dans le corps de l'Ouvrage, sous les Titres Grecs, Latins et Italiens, pour servir de supplement. Un Traité de la maniere de bien prononcer, sur tout en chantant, les Termes Italiens, Latins et François. Et un Catalogue de plus de 900. Auteurs, qui ont écrit sur la Musique, en toutes sortes de Temps, de Pays et de Langues. Par M. Sebastien de Brossard, cy-devant Prébendé Député et Maître de Chapelle de l'Eglise Cathedrale de Strasbourg; Maintenant Grand Chapelain et Maître de Musique de l'Eglise Cathedrale de Meaux. Sixieme Edition. A Amsterdam, Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam, chez qui l'on trouve un assortiment general de toute sorte de Musique.*

In-8°. — Titre. — Préface. — *Avis Necessaire pour l'usage de ce Dictionnaire.* — *Catalogue des Livres de Musique, nouvellement imprimez à Amsterdam, chez Pierre Mortier, Libraire sur le Vygendam.* Les quelques lignes dont Mortier fit précéder son Catalogue donnent la mesure de la modestie de ce typographe: elles méritent d'être reproduites textuellement. Mortier dit donc: « On avertit le Public et principalement les Amateurs de Musique, » que le dit Mortier fait travailler à la correction de la plus grande » partie de la Musique Italienne et Françoise, et qu'il la fait » graver avec tant de beauté et d'exactitude, qu'on n'en a jamais » eu de si belle ny de si correcte. Ledit Mortier avertit aussi qu'il » vendra ladite Musique les deux tiers à meilleur marché qu'elle » ne se vend chez les autres Libraires. Il avertit aussi le Public » que toute Musique imprimée ailleurs que chez luy ne merite » pas qu'on s'en serve, quand même on pourroit l'avoir pour » rien, comme le même Libraire s'engage à le faire voir à qui- » conque le souhaitera.

» Il donnera bien-tôt les autres Ouvrages d'Albinoni, Albicastro, » Aldrovandini (*sic*), Anders, Bassani, Bononcini, Buonporti, Cal- » dara, Finger, Gentili, Marini, Masciti, Schenk, Tonini, Torelli, » et autres, ... »

Dans son catalogue, nous trouvons le Traité d'Accompagnement de J. Boivin, et des œuvres de Corelli, Bononcini, Taglietti, Marini, Albinoni, Aldrovandini (*sic*), Torelli, Pez, Giacomo Frobergue, Pasquini, Poglietti et G. Kerle. Après la mention des Sonates pour deux Violons et Basse de Corelli, Mortier ajoute : « Cet Ouvrage » d'Arcangelo Corelli a été revû avec beaucoup de soin, et on y » a corrigé plus de 600. fautes que les Imprimeurs ont laissées » dans les précédentes Editions, comme on le peut voir chez » Pierre Mortier. » Amsterdam.

Ce Catalogue prend trois pages. — *Dictionaire de Musique* (p. 8-262), avec notes de musique intercalées dans le texte et deux tableaux aux pages 156 et 166. — *Table Alphabétique* (p. 263-329). — *Traité de prononciation* (p. 331-350). — Table (p. 351-352). — *Catalogue des Auteurs* (p. 353-388). — Et pour que nul n'en ignore, Mortier reproduisit une seconde fois, au bas de la dernière page, le *modeste* Avertissement copié ci-dessus.

1299. — *Antiphonarium Romanum officio Vesperarum. Amsterdam, Beeckman.*

In-8°.

1300. — *VI Suittes voor 't Clavier door Rynoldus Popma van Oevering. Opera prima. Amsterdam, Roger.*

In-folio.

1301. — *Six Sonates pour le Clavecin à l'usage des dames, composées par Charles-Philippe-Emanuel Bach. Œuvre premier. Amsterdam, Hummel.*

In-folio. — Imprimé vers 1770.

1302. — *Bellerophon, of Lust tot Wijsheyd : door Sinne-Beelden leerlijck vertoond. Waer by zijn gevoegt De Vrolijcke Stemmen : of stichtige en vermakelijcke Liedekens en Dichten, genomen uyt de geoorloofde Vrolijckheyd, tot op-*

Amsterdam. *weckinghe der Goede Zeden. Amsterdam, Voor Dirck Pietersz.*

In-8°. — Avec gravures. — Voir 1633, n° 621; 1638, n° 645; 1641, n° 666; 1656, n° 771; 1657, n° 776; 1662, n° 803; 1664, n° 816; 1669, n° 837; 1681, n° 873; 1695, n° 939.

1303. — *Le Livre VII des Chansons vulgaires, dat is, het VII Boek van de gemeene Zang-stukken met 4 stemmen; verbeterd en vermeerderd door J. P. Zweeling en anderen, en nu op 't nieuw met de vertaaling van de latynsche, italiaansche, spaansche, fransche en duitsche woorden verrykt. Amsterdam, by P. Matthysz.*

In-4° oblong. — Paul Matthysz d'Amsterdam imprima de 1642 à 1680. — Voir 1560, n° 151; 1570, n° 207; 1579, n° 352; 1613, n° 471; 1636, n° 640; 1663, n° 805.

1304. — *Souter Liedekens gemaeckt ter eeren Gods, op alle die Psalmen van David tot stichtinge ende een gheestelijcke vermakinghe van alle Christen Menschen. Eerst t'Hantwerpen by Symon Kock. Ende nu wederom herdruckt tot Amsterdam by Claes Jacobsz. Paets, woonende inde warmoestraet, int verguldе A. B. C.*

In-8°. — Volume non paginé, avec de très-belles notes. — Sur le titre se trouve une vignette représentant le Roi David agenouillé.

1305. — *Jacobus Nozermann. Zes Sonaten voor Viool alleen. Amsterdam.*

In-4°.

1306. — *Jacobus Nozermann. La Bella Tedesca, oder 24 Pastorellen, Muzetten und Paysanen für Klawier. Amsterdam.*

In-4°.

1307. — *Fr. Schwindeln. Simphonie Périodique à deux Violons, Taille, etc., Basse, Flûtes et Haut-bois et Cornes de chasse. N° II. Amsterdam, chez J. J. Hummel.* Amsterdam.

In-4°. — Schwindeln naquit en 1740 et mourut en 1786.

1308. — *Concerti Sacri, Motetti a una, due, tre e quattro voci con Violini e Salve Regina a quattro voci e Violini, del Sig. Scarlati. Opera seconda. Amsterdam, E. Roger.*

Huit parties in-folio. — Ces parties sont celles de : Canto, Alto, Tenore, Basso, Violino primo, Violino secondo, Violoncello, Basso continuo.

1309. — *Recueil des petits Airs et Duos, avec la basse continue, composées par Mr. Albanese. Amsterdam, chez S. Markordt.*

Trois parties in-4° oblong.

1310. — *Graduale Romanum juxta novum Missale recognitum. Editio novissima summa diligentia ab erroribus expurgata. Amstelodami, apud H. Beeckman.*

In-8°. — Imprimé au commencement du XVIII° siècle.

1311. — *J. J. Quantz. Grondig Onderwys van den aardt en behandeling der Dwarsfluit; verzeld met eenen regelenschat van de Compositie en van de uitvoering der voornaamste muzykstukken. Uit het Hoogduitsch door J. W. Lustig. Amsterdam.*

In-4°. — Imprimé vers 1754. — Volume qui vaut 4 francs. — Voir 1752, n° 1138; 1754, n° 1152.

1312. — *Hollandsche Minne- en Drinckliederen. Amsterdam, Roger.*

In-8°. — Imprimé vers 1720. — L'auteur de la musique de ce volume est Servaes de Coninck.

Amsterdam. 1313. — *Servaes de Coninck. 12 Sonates pour Flûte seule, Violon et Hautbois et Basse continue. Amsterdam, Roger.*

In-4°. — Imprimé vers 1720.

1314. — *Servaes de Coninck. Trios pour 2 Flûtes, Violon ou Hautbois. Amsterdam, Roger.*

In-4°. — Imprimé vers 1720.

1315. — *De Negen Zanggodinnen aan 't IJ; inhoudende zo wel eenige Bekende als Onbekende in 't Muzyck-gebrachte Hollandsche Zang-liederen, over verscheidene voorwerpen. Tweede druk. Amsterdam, A. Olofsen.*

Trois parties in-4° oblong. — La musique est à deux voix. — Imprimé vers 1740.

1316. — *Les CL Pseaumes de David, mis en rime françoise, par Clément Marot et Théodore de Beze. Amsterdam. Pierre Mortier.*

In-12.

1317. — *Dirk van der Hoock. Grondslag van t' Vocaalmuzijk, waarin de grondregelen en alle soorten van transpositiën aangewezen worden. Om binnen weinig tijds tot de muzijkkunde te geraken. Amsterdam, J. Lindenberg.*

In-8°. — Voir 1735, n° 1080; 1769, n° 1203.

1318. — *Dirk van der Hoock. Grondslag van t' Vocaalmuzijk, waarin de grondregelen en alle soorten van transpositiën aangewezen worden. Om binnen weinig tijds tot de muzijkkunde te geraken. Amsterdam, J. Roman de Jonge.*

In-8°. — Voir 1735, n° 1080; 1769, n° 1203 et le n° 1317 sans date.

1319. — *Dirk van der Hoock. Grondslag van t' Vocaalmuzijk, waarin de grondslagen en alle soorten van transpositiën aangewezen worden. Om binnen weinig tijds tot de muzijkkunde te geraken. Amsterdam, P. Aldewerelt.* Amsterdam.

In-8°. — Voir 1735, n° 1080; 1769, n° 1203 et les n°s 1317 et 1318 sans dates.

1320. — *Messis Copiosa, dat is, Overvloedige Oogst der geestelyke Gezangen op stigtelyke wyzen en gregoriaansche nooten gesteld, en aan de minnaars van den zang opgedragen, zoo als dezelve door het geheele jaar in de Roomsche Kerken, na de Elevatie, kunnen gezongen worden. Verrykt door de Eerw. Heer J. B. Scheepen, in zyn Eerw. leeven, R. C. Pastoor te Amsterdam. Amsterdam, Th. Crojaenschot.*

In-8°. — Voir 1761, n° 1178.

1321. — *Henri Radeker. II. Sonate per il Cembalo con Violino obligato, composte e dedicate a Molt-Illustre Consultissimo et Excellentissimo Signore F. C. Druyvesteyn, segretario della Citta di Harlemo, Primiero Amatore e Cultore della Musica. Opera terza. Amstelodamo, A. Olofsen.*

In-4°. — Belle édition.

1322. — *R. Valentine, Opera Quinta, VIII Sonate a due Flauti traversieri, o due Violini, a 2-10-0. Amsterdam, Olofsen.*

In-4°. — Imprimé vers 1756. — Le prix était de 2 florins et 10 sous.

1323. — *Blaise le Savetier, opéra comique mêlé d'ariettes. Par Monsieur S***. La musique de M. Philidor. Amsterdam, Constapel.*

In-8°. — Ce volume vaut 4 francs. — *Blaise le savetier* fut joué pour la première fois à Paris, le 9 mars 1759.

Amsterdam. 1324. — *IX Suittes pour le Clavessin, composées de préludes, allemandes, courantes, sarabandes, gigues, gavottes et autres airs, par Pierre Bustyn. Premier ouvrage. Amsterdam, Roger.*

In-folio.

1325. — *XIII Missæ Novæ festis solemnioribus decantandæ. Accedunt Cantationes sub Elevatione. Amsterdam, H.* et *C. Beekman.*

In-4°. — Voir 1750, n° 1128.

1326. — *Domingo S. del Croebelis. Het nieuw Hollands Speel-Huys, waarin alle soorten van Dans- en Speel-Stukjes, voor de Viool, Fluit, Hobois, en Cimbalo. Amsterdam. A. Olofsen.*

In-4° oblong. — Voir 1750, n° 1129.

1327. — *Recueil nouveau d'Airs, Menuets, Contredanses, Gavottes et Gigues de différends Autheurs Italiens, François et Anglois, mis en ordre pour deux Flûtes ou deux Violons, par P. Simono. Amsterdam, A. Olofsen.*

In-4° oblong. — Voir 1750, n° 1131.

1328. — *L. Frischmuth. VIII Divertimenti di Cembalo. Amsterdam, A. Olofsen.*

In-4° oblong. — Voir 1750, n° 1132.

1329. — *R. Schutte. Zangwijzen voor stichtelijke gezangen in musijk gebragt voor zang, clavecimbel en basso continuo. Amsterdam.*

Trois tomes in-8°. — Avec gravures. — Voir 1762, n° 1186.

1330. — *Het Boek der Psalmen, nevens de gezangen, bij de Hervormde Kerk in gebruik, allen volgens de gewoone Zangwysen, op nieuw in dichtmaat gebragt door het Kunstgenootschap, onder de zinspreuk : Laus Deo, salus populo. Amsterdam, P. Meyer Warnars.* Amsterdam.

In-8°. — Imprimé vers 1764. — Voir 1760, n° 1172; 1761, n° 1176; 1769, n° 1201; 1786, n° 1270.

1331. — *Josse Boutmy. VI Grands Concerts pour le Clavecin. Amsterdam, Markordt.*

In-4°.

1332. — *L. Frischmuth. Zangwijzen van stichtelijke gezangen, bij verscheidene gelegenheden gedicht door Rutger Schutte, predikant te Amsterdam : naar den besten italiaanschen smaak in musiek gebragt, voor de zang, en basso continuo, door verscheiden voornaame meesters. Amsterdam, Johannes Covens Junior.*

Trois parties in-8°. — Imprimé vers 1760. — Voir 1762, n° 1186 et le n° 1329 sans date.

1333. — *II Concerti del signor Giuseppe Tartini, accommodati per il Cembalo. Amsterdamo, appresso Arnoldo Olofsen.*

In-4°. — Très-belle édition.

1334. — *Heinsius. 6 Simphonies à 4 parties. Opera II. Amsterdam, J. J. Hummel.*

In-4°.

1335. — *Six Fuges pour les Orgues ou le Clavecin, dédiées à la Duchesse Douairière de Saxe-Weimar, par G. C. Hodermann, maitre de musique. Amsterdam, S. Markordt.*

In-4°.

Amsterdam. 1336. — *Opera scelte per il Clavecembalo del Famosissimo Signore Conrado F. Hurlebusch. Opera prima. Stampate a spese di Gerhardo F. Witvogel. Amsterdam.*

In-4° oblong de 41 pages.

1337. — *F. G. Michelet. Pièces Choisies pour le Clavecin avec un canon circulaire composées par de célèbres auteurs. A Amsterdam, imprimé aux dépens de J. J. Hummel.*

Deux volumes in-4°.

1338. — *Journal de La Haye ou choix d'airs Français, dédié aux dames. La Haye et Amsterdam, B. Hummel et fils.*

Plusieurs volumes in-4°. — Ils contiennent des airs de Jean-Jacques Rousseau, de Colizzi, maître de musique à la cour de Guillaume V d'Orange, de Gramagnac, de Garnier, de Fargère, de Gerlin, etc., etc. — Ils parurent aux environs de 1775.

1339. — *Journal d'Amsterdam ou Choix des Chansons Français, dédiés au beau sexe. Amsterdam, W. C. Nolting.*

Dix-huit livres in-4°. — Recueil d'airs en musique, publié vers 1790.

1340. — *C. van Eeke's Koninklyke Harpliederen, met 150 nieuwe airen gecomponeerd voor 2 stemmen, violen en basso continuo, door J. Schenk. Amsterdam, Erfgenamen F. Lescailje.*

In-4° oblong. — Volume rare. — Imprimé vers 1690. — Voir 1690, n° 919.

1341. — *De Vrolyke Zang-godin : ernstige en boertige Gezangen, Kusjes en Drinkliederen. Amsterdam.*

In-8°. — Imprimé vers 1752.

1342. — *A. Mahaut. Musikaale Lente- en Somertydverdryf, bestaande in 36 zang- en speelariaas voor zang- en instrumenten. Amsterdam. A. Olofsen.* Amsterdam.

In-4°. — Imprimé vers 1759.

1343. — *J. H. Krul. Minne-Spiegel ter Deugden, bestaende in verscheyde Minne-beelden, Minne-Wetten, soet-gevoysde Liedtjens en Comedien (waer van eenige getrocken uyt de Fransche Astrea, enz.). Waer by gevoeght is voor een 2e deel: De Wegh-wijser ter Deugden. Amsterdam, C. Danckertsz.*

In-4°. — Voir 1630, n° 602; 1639, n° 649; 1640, n° 661; 1650, n° 737; 1669, n° 838; 1700, n° 960.

1344. — *J. Bloems. Stigtelyke Zeedeverssen, begreepen in de Psalmen Davids. Amsterdam.*

In-12. — Voir 1700, n° 961.

1345. — *Oude et Nieuwe Hollantse Boerenliedjes en Contredansen (op muzijk). Amsterdam.*

In-4°. — Voir 1710, n° 987.

1346. — *Cantata of 't beroemde Te Deum laudamus in 't Latijn en Neêrduits voor de Viool, Dwarsfluit en Violoncel met Bas-Contijn, door een Liefhebber der Musiecq in deze algemeene vreugdeverheffing opgesteld. Amsterdam, A. Olofsen.*

In-4°. — Voir 1747, n° 1117; 1749, n° 1124; 1760, n° 1173.

1347. — *Mahaut. Méthode pour apprendre a jouer de la Flute Traversière. Amsterdam. J. J. Hummel.*

In-4° oblong. — Voir 1750, n° 1126.

1348. — *W. Reinards. Amusement pour deux Flutes Traver-*

Amsterdam. *sières consistant en dix Sonattines. Amsterdam, J. J. Hummel.*

In-4° oblong. — Voir 1750, n° 1127.

1349. — *Le Temple de la Paix. Ballet dansé devant Sa Majesté à Fontainebleau. Amsterdam.*

In-4°. — Très-rare. — Ce ballet fut représenté pour la première fois à Fontainebleau, le 12 septembre 1685; les paroles étaient de QUINAULT et la musique était de LULLI.

1350. — *J. H. Krul. Minne-Popiens, bestaende in verscheide Liedtjens, ende Minne-dighiens. Amsterdam. P. J. Slyp.*

In-12 oblong. — Avec gravures.

1351. — *K. Zweerts. Boertige en ernstige Minnezangen. Nevens eenige puntdichten en andere. Vijfde druk op nieus verrijkt met een Bijvoegsel van Muzyk, noyt voor dezen gedrukt. Amsterdam, J. Stander.*

In-8°. — Avec planches.

1352. — *Het Vrolyk Gezelschap der negen Zang-godinnen. kwelende en spelende, op zeer aangename uitgezogte Muzikaale Toonen, verscheidene Zangstoffen. Achsten druk. Amsterdam, Erven de Wed. J. Van Egmont.*

In-8°. — Voir 1717, n° 1016; 1723, n° 1035; 1730, n° 1059: 1734; n° 1077; 1738, n° 1094; 1739, n° 1098; 1741, n° 1101.

1353. — *Corelli. Sonate a tre, due Violini e Violone col basso per l'organo. Nouvelle édition très-exactement corrigée, par Est. Roger, sur la partition. (Opéra 1, 2, 3 et 4.) Collection complète des 48 Sonates à 4 parties. Amsterdam.*

Petit in-folio. — Publié vers 1730. — Rare.

1354. — *Corelli. Sonate a tre, due Violini e Violone col basso per l'organo. Amsterdam, Est. Roger.* Amsterdam.

Petit in-folio. — Même collection que la précédente, publiée vers 1750. — Édition ornée d'un beau portrait de Corelli.

1355. — *Het Paradys der Geestelycke en Kerckelycke Lofsangen op de principaelste feest-dagen des geheelen jaars, geplant door Salomonem Theodotum. Achste druk. t'Amsterdam, by Joh. Stichter.*

In-18. — Se vend 6 francs. — Voir 1621, n° 538, 1646, n° 697.

1356. — *Jan Jansz. Starter. Friesche Lusthof beplant met verscheijde stichtelijcke minneliedekens, gedichten, ende boertighe kluchten. Den tweeden druck op nieuws vermeerdert ende verbetert, met verscheyden dichten. Mitsgaders oock noch vermeert en verçiert met schoone kopere Figuren ende bij alle onbekende wijsen de Noten ofte Musijcke gevoeght. Amstelredam, D. Pz. Voskuijl.*

Cinq parties in-4° oblong. — Avec gravures et portrait. — Se vend 30 francs. — Voir 1621, n°s 534 et 535; 1624, n° 565; 1627, n° 585; 1634, n° 628.

1357. — *Nut en dienstig Zangboekje begrepen in de 150 Psalmen, enz. Op muzyk, door Hendrik Arondeus. By A. Olofsen te Amsterdam.*

In-8°. — Voir 1750, n° 1133 et le n° 1296 sans date.

1358. — *Les Psaumes de David. Nouvelle édition. Amsterdam, J. Chatelain.*

In-12.

1359. — *Les Sonates à trois parties. Par Jos. Ant. Vincent Aplovrandini. Œuvre 5. Amsterdam.*

In-4°. — Voir le n° 1298 sans date.

Amsterdam. 1360. — *Guillaume-Friedmann Bach. Trois Sonates avec accompagnement de Violon. Œuvre 2e. Amsterdam. Hummel.*

In-4°.

1361. — *Guillaume-Friedmann Bach. Six Sonates pour Clavecin seul. Amsterdam. Hummel.*

In-4°.

1362. — *Traité Abregé de l'Accompagnement pour l'Orgue et pour le Clavessin, avec une explication facile des principales Regles de la Composition, une demonstration des Chiffres et de toutes les manieres dont on s'en sert ordinairement dans la Basse continue, par J. Boivin Organiste etc. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, Libraire sur le Vygendam.*

In-4°. — Voir le n° 1298 sans date. — L'imprimeur vendait ce traité pour 6 sous.

1363. — *Corelli. VI. Sonates pour deux Flûtes et Basse. A Amsterdam, chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Trois parties séparées in-4°. — Se vendait 15 sous.

1364. — *Préludes Allemands, Sarabandes, Courantes, Gavotes et Gigues à deux Flûtes ou Violons et une Basse. Par Bononcini. A Amsterdam, chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Trois parties séparées in-4°. — Se vendait 15 sous.

1365. — *Corelli Opera Prima. Sonate à Tre, Due Violini e Violone col Basso per l'Organo. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Quatre parties séparées in-4°.

1366. — *Corelli Opera Seconda. Baletti à Tre, Due Violini e*

Violone col Basso per l'Organo. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam. Amsterdam.

Quatre parties séparées in-4°.

1367. — *Corelli Opera Terza. Sonate à Tre, Due Violini e Violone col Basso per l'Organo. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Quatre parties séparées in-4°.

1368. — *Corelli Opera Quarta. Baletti à Tre, Due Violini et Violone col Basso per l'Organo. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Quatre parties séparées in-4°. — Mortier vendait ces quatre œuvres ensemble à six florins. — Outre les 600 fautes corrigées sur les éditions précédentes, l'imprimeur avait apporté plusieurs améliorations typographiques à cette édition : « On a aussi, dit-il, » mieux ordonné l'arrangement des Notes, et on a laissé, autant » qu'il a été possible, les mesures entières sur chaque Ligne. » Chaque Sonnet finit sans tourner le feüillet..... Le papier et » l'impression surpassent en beauté tout ce qu'on a vû jusqu'ici, » et il s'ouvre plus commodement pour s'en servir. »

1369. — *Taglietti. Arie da Suonare col Violoncello e Spinetta o Violone al uso di Arie Cantabli, mis en meilleur ordre et corrigés de beaucoup de fautes. Opera Terza. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

In-folio.

1370. — *Taglietti. Concerti à quatro e Sinfonie à Tre. Opera Sexta. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Quatre parties séparées in-folio.

Amsterdam. 1371. — *Marini. Sonate à Tre, Due Violini e Violoncello Obligato con il Basso per l'Organo. Opera Settima. Nouvelle Edition corrigée de plus de 300 fautes. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Quatre parties séparées in-folio.

1372. — *Albinoni. Baletti à Tre, Due Violini e Violoncello col Basso. Opera Terza. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

In-folio. — Se vendait un florin et 5 sous.

1373. — *Albinoni. XII Concerti à cinque, Due Violini, Alto, Tenore, Violoncello e Basso per il Cembalo. Opera Quinta. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Sept parties in-folio. — Se vendait 2 florins et 10 sous.

1374. — *Aldovrandini. X Sonate à Tre, Due Violini, e Violoncello, col Basso per l'Organo. Opera quinta. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Quatre parties in-4°. — Se vendait 2 florins.

1375. — *Torelli. VI Sinfonie à Tre, 4 Concerti à 4, Due Violini, Alto e Basso. Opera quinta. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Cinq parties in-folio. — Se vendait 1 florin et 16 sous.

1376. — *Pez. Opera prima. Sonate à Tre col Violoncello. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

Quatre parties in-folio. — Se vendait 2 florins et 10 sous.

1377. — *Corelli Opera quinta. Parte prima, Sonate à un*

Violon, ou Viole de Gambe, ou Basse continuë, Parte Seconda. Preludii, Allemande, Correnti, Gighe, Gavotte e Follia. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam. Amsterdam.

Deux volumes in-4°. — Se vendait 2 florins et 6 sous.

1378. — *10 Suittes de Clavessin par Giacomo Frobergue, mises en meilleur ordre et corrigées d'un grand nombre de fautes. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

In-4°. — Se vendait 2 florins.

1379. — *Toccates et Suittes pour le Clavessin de Pasquini, Poglietti et G. Kerle, mises en meilleur ordre et corrigées d'un grand nombre de fautes. A Amsterdam Chez Pierre Mortier Libraire sur le Vygendam.*

In-4°. — Se vendait un florin.

1380. — *Principes de la Flute traversière, de la Flute à bec et du Haut-bois, par le sieur Hotteterre. Amsterdam, aux dépens d'Estienne Roger.*

In-8°. — Avec une figure et six planches de musique. — Voir 1728, n° 1051.

1381. — *B. Fritz. Onderwys om op eene tuigwerkelyke wyze Clavecieren, Clavecimkels en Orgels zuiver te stemmen. Amsterdam.*

In-8°.

1382. — *C. Masson. Nouveau traité des règles pour la composition de la musique. Quatrième édition. Amsterdam, E. Roger.*

In-8°.

Amsterdam. 1383. — *De CL Psalmen Davids, uyt den francoyschen in Nederlandschen digte overgeset door P. Dathenum. T'Amsterdam.*

In-8° carré.

1384. — *J. Bloems. Stichtelyke Zeede-verssen, gepast op de Zangwyzen begrepen in de 150 Psalmen Davids en andere Lofsangen die in de Gereformeerde Kerken gebruykt werden. T'Amsterdam, by d'Erfgenamen van P. Mathysz.*

In-12. — Voir 1700, n° 961.

1385. — *J. van Lodensteyns Uytspanningen behelzende eenige Stichtelyke Liederen en andere Gedichten. Elfde druk. Amsterdam, by J. Kannewet.*

In-8°. — En quatre parties et une suite. — Voir 1683, n°° 879 et 886; 1695, n° 941; 1710, n° 986; 1713, n° 1001; 1721, n° 1029; 1726, n° 1043; 1727, n° 1049; 1743, n° 1110; 1769, n° 1206.

1386. — *Pampiere Wereld ofte Wereldsche Oeffeningen, waer in begrepen zijn meest alle de Rijmen en Werken van I. H. Krul. Al te zamen door hem verbeterd, en met veel nieuwe Rijmen verrijkt. Afgezondert in Vier Deelen. Amsterdam.*

Quatre parties in-8°. — Voir 1644, n° 686; 1681, n° 872.

1387. — *Groot Hoorns, Enkhuyzer, Alkmaarder en Purmerender Liedeboek, met veel mooye bruylofs-liedekens. Amsterdam, J. Kannewet.*

In-32. — Joli recueil fort estimé, dont quelques chansons ont la musique notée. — Voir 1690, n° 920; 1702, n° 970.

1388. — *Nieuwe boertige en ernstige Minnezangen. Amsterdam, K. Sweerts.*

In-8° oblong. — Joli recueil de la fin du XVII° siècle, avec la musique notée. — Voir 1696, n° 945.

1389. — *De Zanggodin aan 't Y inhoudende voor 't meeste* Amsterdam.
gedeelte onbekende en nooit gedrukte in 't Musycq gebragte Hollandsche Zangliederen. Amsterdam.

Deux volumes in-4° oblong. — Voir le n° 1315 sans date.

1390. — *Ang. Corelli. Sonate a Violino e Violone o Cimbalo, avec les agréemens des Adagio. Amsterdam. E. Roger.*

Petit in-folio. — Rare. — Imprimé vers 1700.

Bruxelles.

1391. — *Josse Boutmy. Troisième Livre de Pièces de Clavecin dédié à S. A. R. M. le Duc Charles de Lorraine, ... Bruxelles, chez l'auteur, petite place du Sablon.*

Grand in-4° de 45 pages. — Imprimé vers 1760.

Gouda.

1392. — *De Versnaarde Koningsharp, of de Psalmen Davids, berijmd door Christoffel Pierson. Gouda.*

In-12°. — Voir 1679, n° 866; 1699, n° 958.

Haarlem.

1393. — *Davids Psalmen, berymt door J. van Bellen, op de gewoone Zangwyze, en tot gemak der leerlingen, die op Instrumenten speelen, op de G sleutel daarby gesteld. Haarlem, van Hulkenroy.*

In-8°. — Voir 1733, n° 1075; 1739, n° 1098, note.

1394. — *T' Vermaakelyke Zang-Prieel of Vreugdige Byeenkomst*

Haarlem. *van Herders en Herderinnen, op de nieuwste en keurelykste Marche, Menuette, Gigaas, Aertjes, enz. Drie deeltjes. Haarlem, Erfgen. van Iz. van Hulkenroy.*

Trois parties in-4°. — Imprimé vers 1760.

1395. — *J. van Elsland. Dankbaare Naagedachten en Geboorte Gezangen, op de blijde en Heilrijke verschijninge van 't licht der Genade, Jesus Christus, of de Geboorte van onzen Heiland en Zaligmaker tot Bethleem. Met zangkunst verrijkt door C. Kauwenberg en W. Vermooten. Tweede Druk. Haarlem, bij van Hulkenroij en zoon.*

In-4°. — Voir 1718, n° 1023; 1739, n° 1098, note; 1764, n° 1190.

1396. — *W. Hessen. Zinspeelende Liefdensgezangen op Muziek gebragt door W. Vermooten. Haarlem, J. van Hulkenroy.*

Deux parties in-4°. *Cantus* et *Bassus*. — Avec frontispice gravé. — Voir 1759, n° 1169.

1397. — *G. van Maters Kruijsgezangen op het Lijden van onzen Heiland J. C. Met Zangkunst verrijkt door W. Vermooten. 2e druk. Haarlem, J. van Hulkenroy.*

In-4°. — Voir 1718, n° 1021; 1739, n° 1098; 1759, n° 1168; 1779, n° 1253.

1398. — *Eerlycke Tytkorting Bestaende in verscheyde Rymen Gemaeckt door Jan Hermansz. Krul. Haarlem.*

In-4°. — Avec gravures. — Imprimé vers 1645. — Voir 1634, nos 630 et 634.

1399. — *G. van Mater. Het Onderscheid tusschen sterven en sterven. Haarlem.*

In-4°.

1400. — *Zang- en Speel-Oeffening, zeer dienstig voor die zig aan de Zang of Speelkunst begeeven, waar by gevoegt zyn eenige fraaije aardige Zang-Speelstukjes. Te Haarlem, by van Hulkenroy.* Haarlem.

In-4°. — Voir 1739, n° 1098, note; 1753, n° 1144.

1401. — *G. Lambert. Rechte en gemakkelyke Wegwyzer der Contra Danssen. Te Haarlem, by van Hulkenroy.*

In-8°. — Voir 1739, n° 1098, note.

Hoorn.

1402. — *Groot Hoorns Liedt-Boekje. Hoorn, St. Kortingh.*

In-32. — Voir 1690, n° 920; 1702, n° 970; n° 1387 sans date.

1403. — *'t Nieuw Groot Hoorns Lied-boekje, bestaande in veel stigtige en vermakelijke Bruijlofts Liedekens. Te Hoorn, by R. Beukelman.*

In-32. — Se vend 15 francs. — Voir 1690, n° 920; 1702, n° 970; n°s 1387 et 1402 sans dates.

La Haye.

1404. — *Boutmy. Traité abrégé sur la Basse Continue. La Haye.*

In-4°.

1405. — *Het Boek der Psalmen, nevens de Gezangen by de Hervormde Kerk van Nederland in gebruik, door last van de Hoog Moogende Heeren Staaten Generaal der Vereenigde Nederlanden uit de drie berijmingen, in den jaare 1773 gekooren. Met de noodige daarin gemaakte veranderingen.*

In-folio. — Ce volume fut publié en 1773, à La Haye, chez Is. Scheltus.

Leyden.

1406. — *C. F. Ruppe. Twaalff Gezangen voor 3 stemmen. Leyden.*

In-4°.

Liége.

1407. — *Trois cens Fables en musique dans le gout de M. de la Fontaine, notées sur des airs connus. Liége, Desoer.*

Deux volumes petit in-8°.

Louvain.

1408. — *Eerste Beginselen van de Zang-Konst Saemen gestelt door G. R***. Gedrukt te Loven, by Vander Haert, aen de groote Merkt.*

In-8° de 44 pages remplies de musique notée. — L'auteur de cette petite méthode est Guillaume Ravets, maître de chapelle de l'église Saint-André à Anvers, né à Louvain vers 1758 et mort à Anvers en 1827.

Titre. — Texte (p. 3-14). — Musique (p. 15-44). — Un tableau de musique notée entre les pages 4 et 5.

Tourcoing et Lille.

1409. — *Etrennes Tourquennoises et Lilloises ou Recueil de Chansons facétieuses et plaisantes sur les Tourquennois, par feu F. de Cottignies, dit Brûle-Maison. Tourcoing et Lille, van Ackere.*

In-32. — Avec figures. — La plupart des pièces que renferme ce petit recueil amusant et curieux sont de la première moitié du XVIII° siècle, époque à laquelle vivait F. de Cottignies, né en 1679 et mort en 1740.

PUBLICATIONS SANS LIEU NI DATE.

1410. — *van Loonsma. Muzicaal A, B-boek, of den Organist in zyn leerjaaren, zynde een kort begrip wegens de behandeling van het Clauwier of Clavecimbaalspel. Opgesteld ten dienste voor de eerstbeginnende jeugd, die haar tot den organistkonst willen laten instrueren.*

In-4° de 41 pages. — Avec planches et frontispice gravé. — Voir 1741, n° 1103; 1760, n° 1174.

1411. — *J. J. Starter. Friesche Lusthof, beplant met verscheyde stichtelijcke Minneliedekens, Gedichten ende boertighe kluchten.*

In-4° oblong. — Avec portrait et gravures. — Rare. — Vaut 18 francs. — Voir 1621, n°° 534 et 535; 1624, n° 565; 1634, n° 628.

1412. — *Pampiere Wereld ofte Wereldsche Oeffeninge, waer in begrepen zijn meest alle de Rijmen en Werken van I. H. Krul. Al te zamen door hem verbeterd, en met veel nieuwe Rijmen verrijkt.*

In-12. — Avec gravures sur cuivre. — Voir 1644, n° 686; 1681, n° 872; le n° 1386 sans date.

1413. — *W. Lootens. De 150 Psalmen en Gezangen voor de stem, orgel en clavecimbel in Muziek gebragt.*

In-8°. — Imprimé vers 1776.

1414. — *D. R. Camphuysen. Stichtelijke Rijmen, om te lezen of te zingen.*

In-8°. — Voir 1624, n° 568; 1639, n° 650; 1645, n°° 691 et 693; 1647, n°° 706 et 707; 1652, n° 744; 1655, n° 750; 1655,

n° 762; 1675, n° 856; 1680, n° 869; 1682, n° 876; 1685, n° 894; 1688, n° 908; 1692, n° 930; 1693, n° 932; 1702, n° 968; 1713, n° 997; 1727, n° 1048; 1747, n° 1119; 1748, n° 1121; 1756, n° 1154; 1777, n° 1245.

1415. — *Gheestelycken Wakende Staf der Jodsche Schaepherders, seer krachtig om de dolende schaepkens van de gruwelijcke klauwen der ziel-gierige helsche wulven te verlossen.*

In-8°. — Voir 1651, n° 743.

FIN DE LA PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Les chiffres imprimés en gros caractères indiquent les pages consacrées spécialement au typographe musical dont ils suivent le nom.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

TABLE DES PLANCHES.

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

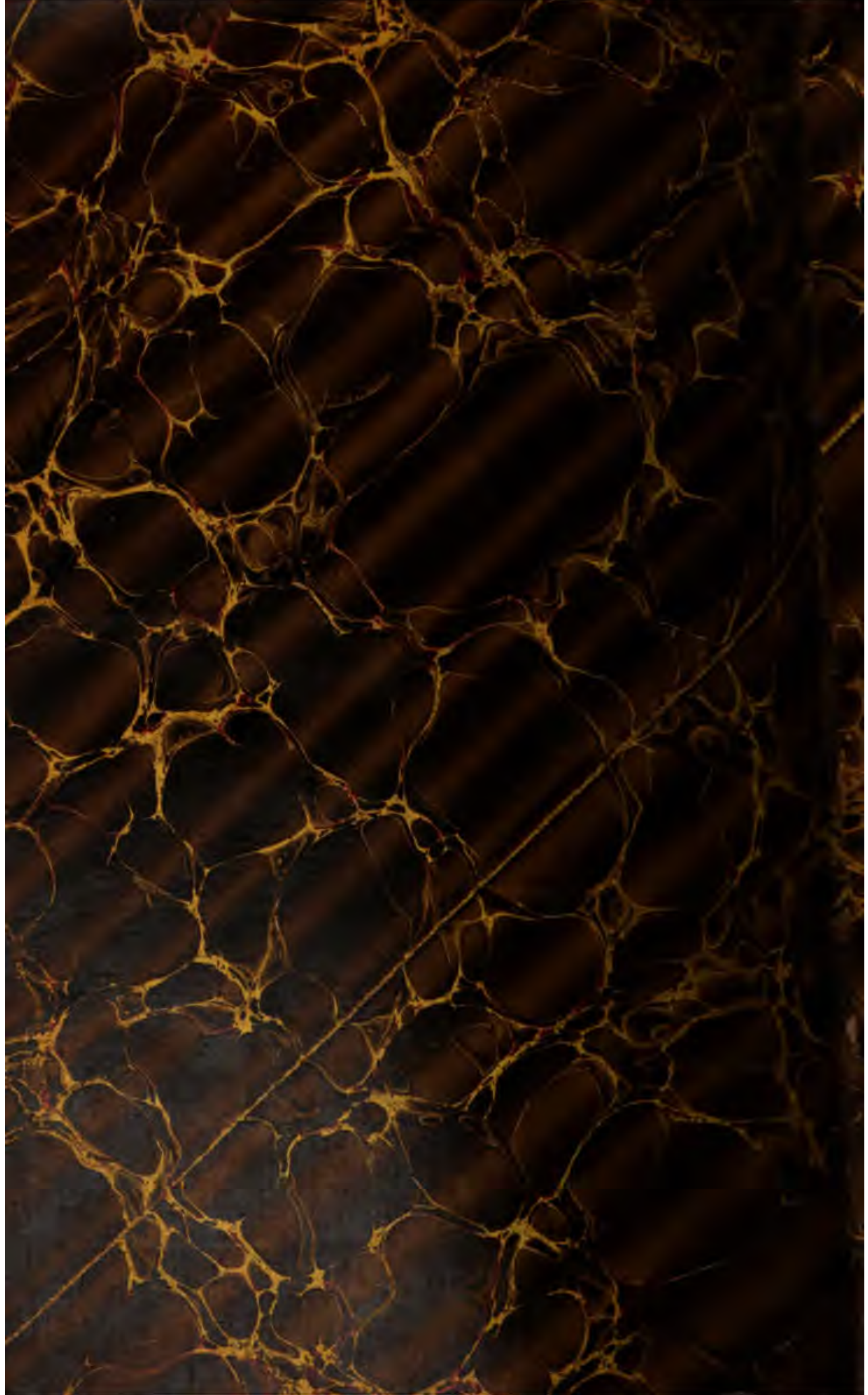
CHAPITRE XVII.

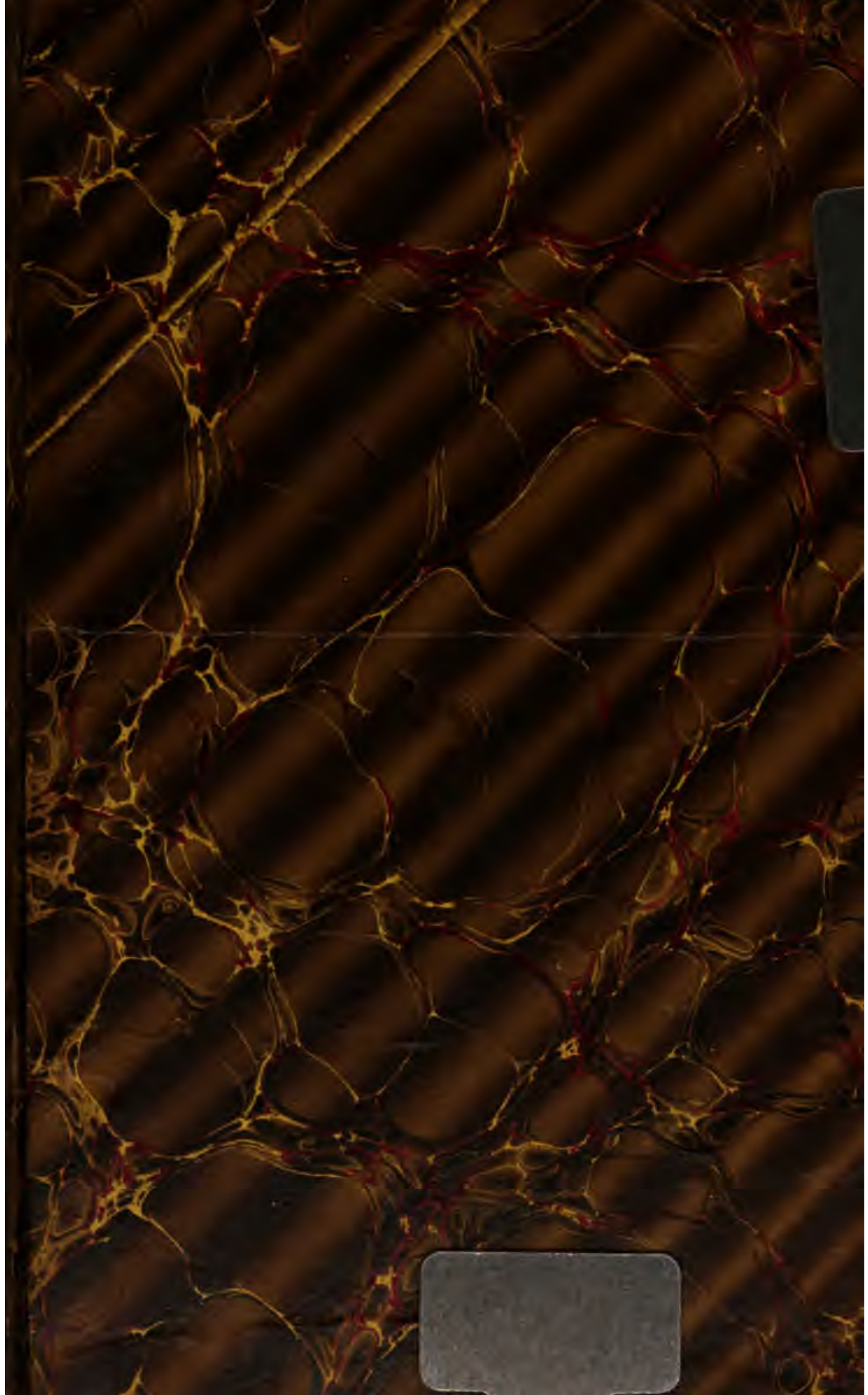
CHAPITRE XVIII.

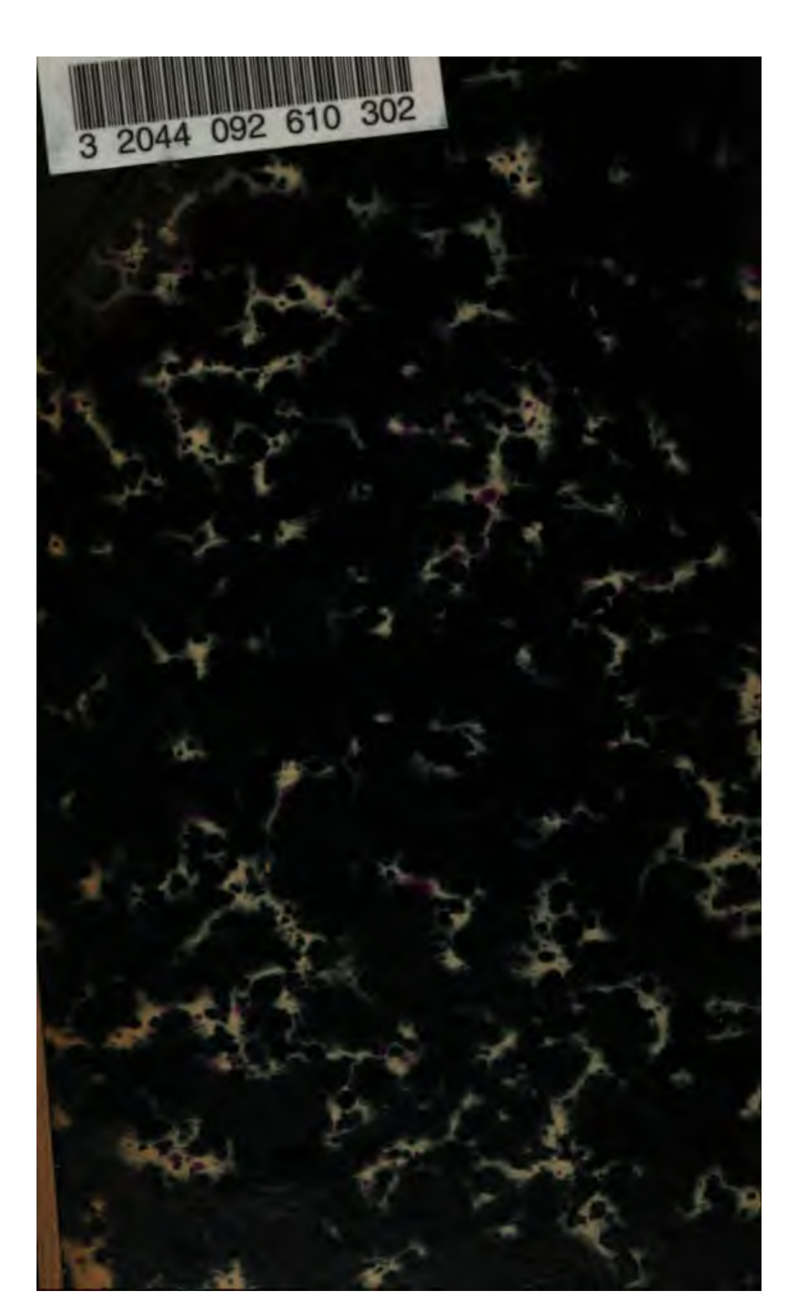
Les typographes musicaux néerlandais qui imprimèrent leurs publications sans dates.

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.

PUBLICATIONS SANS DATES.






3 2044 092 610 302